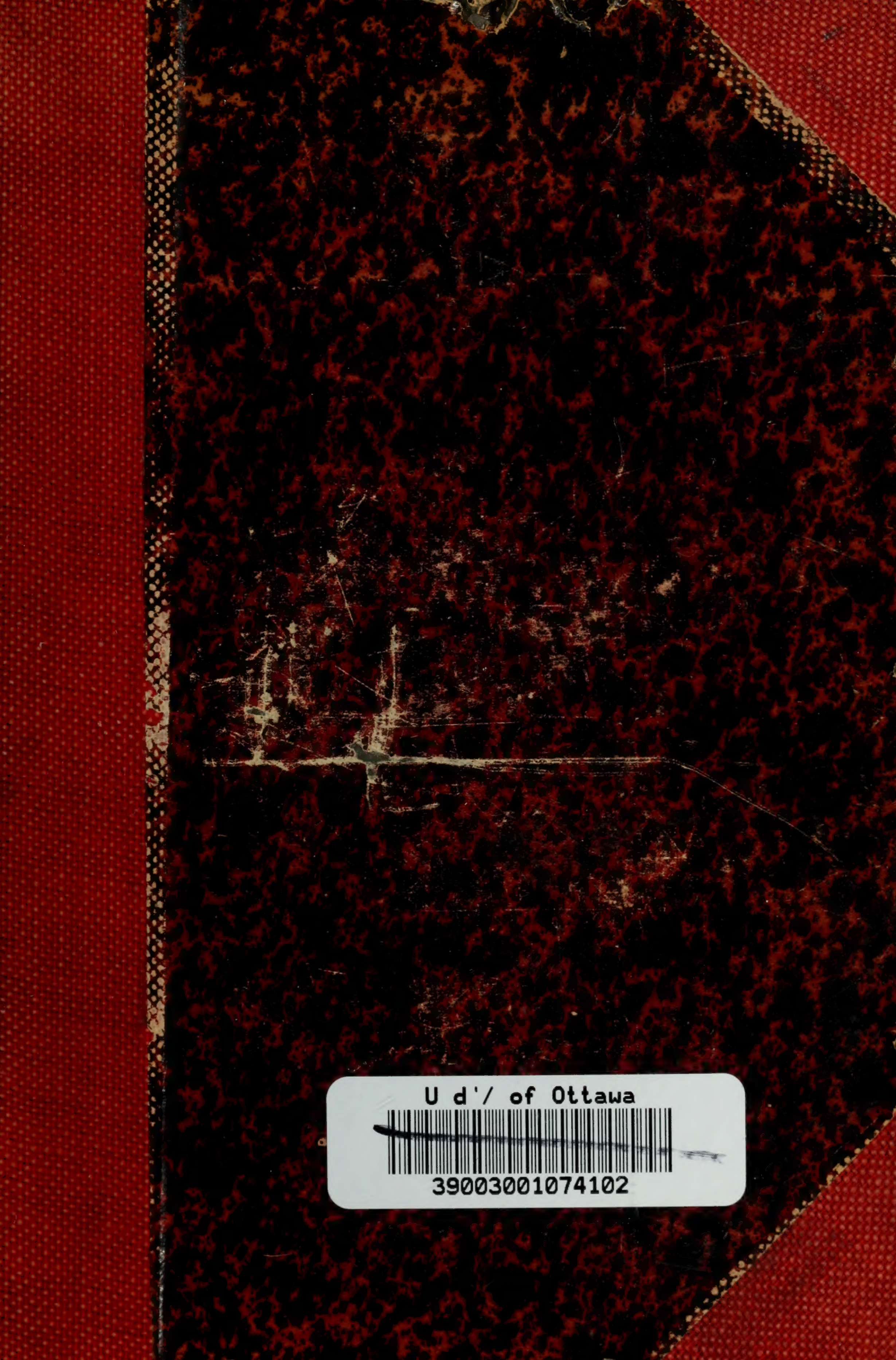
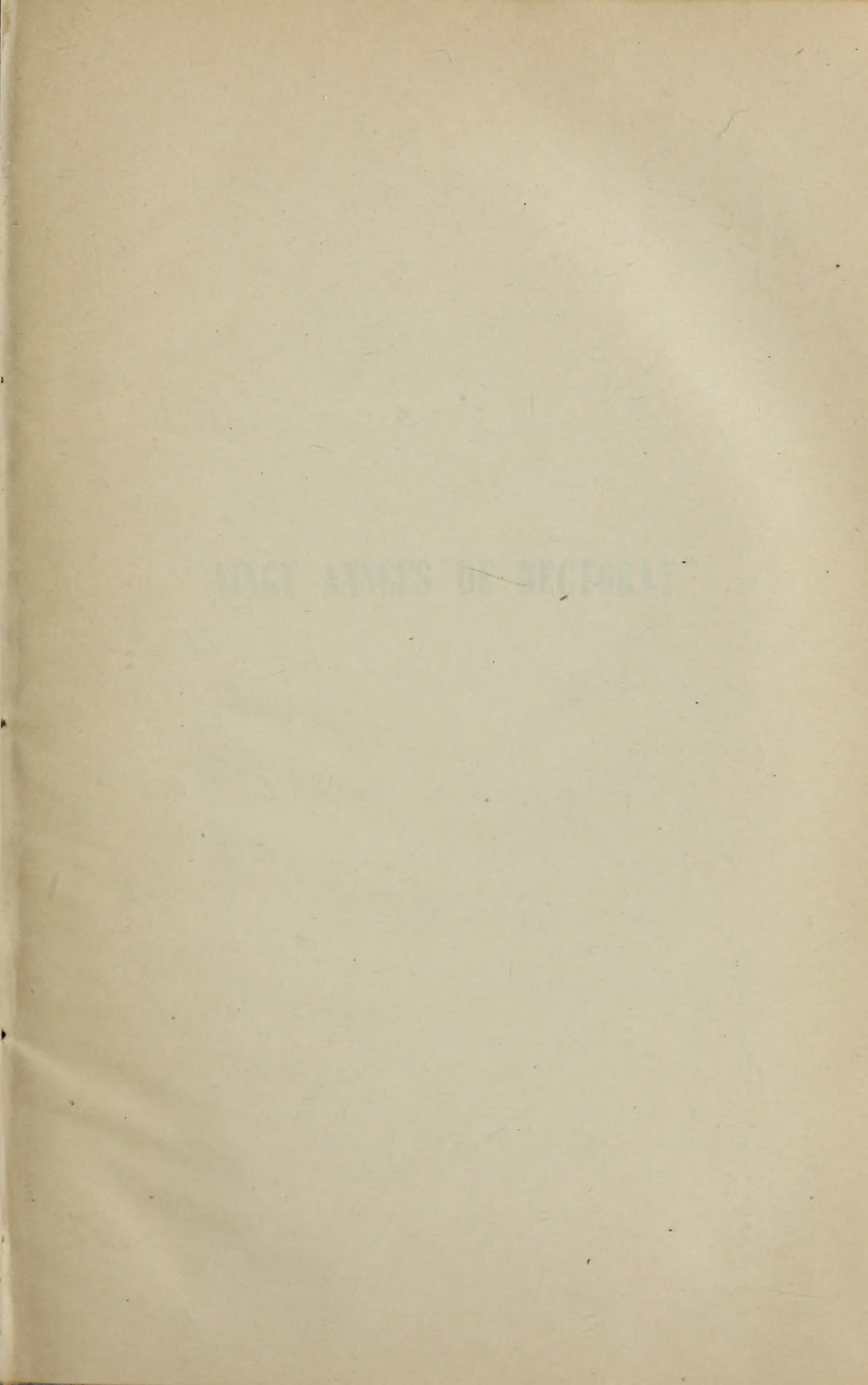

U d'/ of Ottawa
39003001074102



VINGT ANNÉES DE RECTORAT

VINGT ANNÉES DE RECTORAT

Propriété de

A. Boudrelque

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Lelièvre (Ernest) et les fondations des Petites Sœurs des Pauvres, d'après sa correspondance (1826-1889). 5e mille. In-8° écu, portrait . . . . 4 fr. »

Philibert Vrau et les œuvres de Lille (1829-1905). In-8° écu, 3 portraits. *Net* . . . . 2 fr. 50

Un siècle de l'Église de France (1800-1900). 5e mille in-4°, 24 gravures . . . . 15 fr. »

Le même ouvrage. 12e mille. In-8° écu, non illustré . . . 5 fr. »

L'Apôtre saint Jean. 7e édition. In-12 avec gravure . . . 4 fr. »

Le doute et ses victimes. 9e édition. In-12 . . . . 3 fr. 75

La foi et ses victoires. 7e édition. 2 volumes in-12 . . . 7 fr. 50

Histoire de saint Ambroise. 10e mille. In-8° écu avec portrait . . . . 5 fr. »

Histoire de la V. M. Madeleine-Sophie Barat. 2 in-4° reliés toile . . . . 25 fr. »

La même. 3e édition. 2 in-8° avec portrait. *Net* . . . . . . 10 fr. 50

Histoire du cardinal Pie, évêque de Poitiers. 6e édition. 2 in-8°, portrait . . . . 15 fr. »

Histoire de Madame Duchesne. 3e édition. In-12. . . 3 fr. »

La Vénérable Louise de Marillac (Mlle Le Gras). 6e mille. In-8° écu, portrait . . . . 5 fr. »

Le Général de Sonis. 59e mille. In-8° écu avec portrait. 4 fr. »

Le Cardinal Lavigerie. 8e mille. 2 in-8° écu avec 2 port. 9 fr. »

Le Vicomte Armand de Melun. 2e édition. In-8° écu. . 4 fr. »

Le même ouvrage, avec portrait. . . . . 4 fr. 50

Espérance. 2e édition. In-12 . . . . 2 fr. 50

Le Collège chrétien. In-8° écu :
- Tome I. 8e mille . . . . 5 fr. »
- Tome II. 7e mille . . . . 5 fr. »

L'Évangile du pauvre. 10e mille. In-12 . . . . 3 fr. 50

Le livre de la Première Communion et de la persévérance. Gr. in-18 (édition de luxe) . . . . 5 fr. »

Le même. Gr. in-32 carré (édition ordinaire) . . . . 3 fr. »

Autour de l'Histoire. In-8° écu . . . . 4 fr. »
— — In-12. 5e mille. . . . . 3 fr. 50

Reliques d'histoire. In-8° écu. . . . . 4 fr. »
— — In-12. . . . . 3 fr. 50

Pie VII à Saint-Sulpice. In-8°, 2e édition. . . . . 0 fr. 40

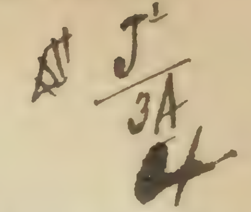
Oraison funèbre du cardinal Lavigerie prononcée à Lille. In-8°. . . . . 1 fr. »

Panégyrique de sainte Thérèse. In-8°. . . . . 0 fr. 75

Lettre sur l'utilité de l'instruction scientifique dans le clergé. In-8°. . . . . 0 fr. 75

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE

Facultés catholiques



VINGT ANNÉES DE RECTORAT

DISCOURS DE RENTRÉE ET ANNEXES

PAR

Mgr BAUNARD

RECTEUR HONORAIRE

DEUXIÈME MILLE



PARIS

LIBRAIRIE Vve CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

1909

PRÉFACE

L'ouvrage que je me décide à publier présentement, au moment où je vais entrer dans la retraite, comprend la suite des Discours que j'ai prononcés à chacune des séances de rentrée des facultés catholiques de Lille, dans le cours de mes vingt années de rectorat, de 1887-1888 à 1907-1908, avec les Annexes destinées à les compléter et à les éclairer.

Ces séances, très solennelles, se tiennent ordinairement fin de novembre, dans la grande salle Ozanam, sous la présidence de Nosseigneurs les archevêques et évêques, en présence de MM. les doyens et professeurs des cinq facultés de théologie, de droit, de médecine, de lettres et de sciences, en costume; de MM. les administrateurs; de MM. les étudiants, et de nombreux personnages ecclésiastiques et laïques, parmi lesquels les principaux membres du congrès régional des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, réuni en ces mêmes jours.

Au fond de la salle, en face de l'estrade, au-dessus de l'assemblée, règne le crucifix; et là sur la frise on

lit, tracée en lettres d'or, cette parole de saint Paul : *Instaurare omnia in Christo*. C'est le programme.

Les présents rapports et discours contiennent premièrement le compte rendu des événements et changements survenus au cours de l'année académique : c'est proprement le Rapport. Il est d'ordinaire précédé ou encadré par quelques considérations d'actualité sur l'état des esprits, le mouvement des idées ou des affaires, touchant l'enseignement supérieur. C'est la pensée centrale du discours dont elle relie les parties, constitue l'unité, et auquel elle imprime son caractère spécifique.

Les Annexes, notices, allocutions, lettres, articles, etc., relatifs aux actes, travaux, promotions, deuils, indiqués dans le Rapport, viennent lui ajouter un supplément considérable, qui ne le complète pas seulement, mais qui le vivifie, croyons-nous.

Publiés originairement, soit dans notre Bulletin mensuel, soit en tirés à part, soit dans les journaux catholiques de Lille, ces Discours et Annexes reparaissent ici dans un plus grand jour, discrètement revus, parfois développés, plus souvent abrégés, en vue d'être ramenés à une meilleure forme ou à une mesure plus juste, pour ainsi constituer un tout d'une même venue et tenue, qui soit vraiment un livre.

Ce livre ne prétend nullement à l'honneur de présenter une histoire quelconque de notre université. D'abord, n'embrassant que vingt années de son existence, il n'en serait tout au plus que le tome second. Le premier fut fait antérieurement des œuvres et travaux de son fondateur et premier recteur, son Excel-

d'abord, sur le sujet de leurs illusions, de leurs tentations, et des divins secours : *Servitude et Rédemption.* — Puis, instructions dogmatiques, sur toute la suite de la religion et ses divines transcendances : *Philosophie du Credo.* Telles en furent l'ordonnance et la succession.

C'était mon rêve! ai-je dit. Mais est-il sensé d'en faire de tels, à quatre-vingts ans passés? Et le cher ouvrage sera-t-il jamais autre chose qu'un rêve?

A la volonté de Dieu! C'est du moins encore faire acte d'amour envers lui que de rêver de travailler, même la nuit venue, à son divin service; et le flambeau allumé, l'attendre ainsi jusqu'à la fin, « jusqu'à ce qu'il vienne », dit l'Évangile. Que ce soit « à la seconde veille, ou à la troisième », peu importe, pourvu que, quand il frappera à la porte, il nous trouve là pour lui ouvrir : *Et si pulsaverit et ità invenerit.*

L'Évangile ajoute : « Bienheureux sont les serviteurs qui auront fait ainsi, *Beati sunt servi illi.* — FIAT! FIAT!

En ce jour du 80e anniversaire de ma naissance.
Gruson, 25 août 1908, fête de saint Louis.

travail a été grande. Accompli au terme de ma longue carrière, il vient juste à point pour être le modeste mais vivant monument de ma reconnaissance : ce dernier mot est celui qui s'y lira le plus de fois. Non seulement il m'a fait revivre les vingt années les plus remplies de ma vie, mais il m'a donné la joie d'y souligner, presque à chaque page, des noms vénérés et aimés : soit ceux qui, grâce à Dieu, se prononcent encore des lèvres et du cœur en ce monde, soit ceux, très nombreux, que déjà le Livre de vie porte inscrits dans l'autre. Ne se clôt-il pas, par exemple, sur l'oraison funèbre de nos deux plus grands fondateurs et saints amis : Philibert-Vrau et Camille Féron-Vrau ?

Cependant, outre la parole rectorale, solennelle, adressée à de grandes assemblées publiques, notre ministère sacerdotal comportait la parole pastorale, familière, dite du pied de l'autel à nos réunions de jeunes gens. C'est la parole particulière, intime : « Aux autres, disait le Seigneur à ses disciples, il est parlé en paraboles : à vous il est donné d'entrer dans les secrets du royaume des cieux ».

Ayant rempli régulièrement ce ministère pendant les mêmes années, j'avais formé le projet, ou mieux conçu le rêve, de compléter le présent livre par un second volume qui le continuerait et que j'intitulerais : *Jeunesse et jeunes gens*. Ce serait le recueil revisé des Instructions que, soit à notre Messe annuelle du Saint-Esprit, soit à la Messe de la communion pascale, soit spécialement à chacun des dimanches de chaque carême, j'adressai, sans interruption, à l'âme de nos étudiants. — Instructions morales

lence M[gr] Hautcœur, lequel, pendant douze années, de 1876 à 1888, présida à sa création, à ses constitutions, à ses constructions, à son organisation, et imprima à son gouvernement ce branle initial que son successeur n'eut plus qu'à suivre, comme lui-même s'y engageait dès la première journée : « Je maintiendrai ».

Cependant, à défaut de l'histoire intégrale, en l'absence de l'histoire en forme, peut-être ces pages apporteront-elles leur part contributive au tableau de la vie intellectuelle et morale de notre œuvre en cette seconde phase de son existence. Ce qui en effet s'en dégage à chaque ligne, c'est son âme, son esprit propre, esprit chrétien, esprit français, esprit familial, esprit catholique romain, représenté, exprimé par celui de ses maîtres, de ses étudiants, de son administration, à mesure que d'année en année personnes et choses se succèdent sur ce théâtre de nos efforts et de nos combats.

Je dis combats. La vie de l'université catholique de Lille, depuis trente ans, n'a pas été autre chose qu'une longue lutte, qui dure encore. Telle est d'ailleurs, on le sait, la condition commune de toutes les œuvres de Dieu. Telle est plus particulièrement, hélas ! la condition présente des institutions de l'Église de France. C'est de là que ce livre tirera peut-être son émotion et son intérêt, s'il en a quelqu'un. C'est de là aussi que sortira sa leçon pratique et sa moralité : celle d'une ferme confiance en Dieu, justifiée par des prodiges constants de Providence qui expliquent le passé et encouragent l'avenir.

Pour ma part, la consolation que m'a apporté ce

I

ANNÉE ACADÉMIQUE

1887-1888 [1]

(1) L'année académique se compte de novembre à novembre, époque de la rentrée des Facultés. Dorénavant nous l'indiquerons seulement par son second et principal chiffre.



Hôtel académique.

ANNÉE ACADÉMIQUE

1887-1888

I

SÉANCE D'INSTALLATION DE Mgr LE RECTEUR PAR Mgr LE CHANCELIER

Le 28 janvier 1888, la *Semaine religieuse du diocèse de Cambrai* publiait les lignes suivantes :

« Le Saint-Siège, voulant donner un témoignage tout spécial de son estime et de sa bienveillance à Mgr Hautcœur, qui, depuis douze ans, exerce avec tant d'habileté et de dévouement les fonctions de Recteur, vient de lui conférer le titre et la charge de Chancelier des Facultés catholiques, et de le nommer membre du Conseil supérieur des Évêques.

« Mgr l'Évêque de Lydda, qui avait résigné ses fonctions de Chancelier, est nommé Chancelier émérite et reste membre du Conseil supérieur.

« Tous ceux qui s'intéressent à l'Université catholique de Lille, s'uniront à nous pour remercier le Souverain Pontife de la nouvelle marque de bienveillance qu'il vient de donner à cette grande institution, dans la personne de ses deux plus hauts dignitaires. »

Le 4 février 1888, Mgr Hasley, archevêque de Cambrai, adressait à Mgr Baunard, recteur du collège Saint-Joseph et professeur à la faculté de théologie, le *Décret du Saint-Siège* le nommant Recteur de l'Université, sur la présentation du Conseil supérieur.

Sa Grandeur y daignait joindre ses « félicitations, et les espérances qu'Elle concevait de cette nomination pour la grande œuvre des Facultés catholiques ».

Mgr Dennel, évêque d'Arras, Mgr Monnier, évêque de Lydda, se joignirent à Mgr l'Archevêque dans des lettres paternelles, en vue de presser l'acquiescement du Recteur nommé.

Le jeudi 10 février 1888, à onze heures du matin, en présence des hauts fonctionnaires et de tous les membres du personnel enseignant des Facultés, convoqués par ordre de Mgr le Chancelier, eut lieu, dans le grand salon de l'Hôtel académique, la double installation du Chancelier et du Recteur.

Après la prière, Mgr le Chancelier prit la parole en ces termes :

« Messieurs,

« Dans quelques instants, il vous sera donné lecture des documents dont la promulgation est le but de cette assemblée plénière du corps enseignant des Facultés.

« Pour des motifs que nous n'avons pas à exposer ici, Mgr l'Évêque de Lydda a cru devoir renoncer aux fonctions de Chancelier des Facultés catholiques. Nous, qui l'avons vu à l'œuvre et à la peine, nous n'oublierons jamais les services rendus par le digne Prélat pendant la période préparatoire à la fondation de l'Université catholique et pendant les années laborieuses qui se sont écoulées depuis. Le Souverain Pontife les a lui-même reconnus d'une manière éclatante. Mgr Monnier reçoit le titre de Chancelier émérite, avec droit de siéger au Conseil supérieur; de plus, il est nommé Évêque assistant au Trône pontifical et Comte romain.

« Pour remplir après lui ces hautes fonctions de Chancelier, Léon XIII a daigné jeter les yeux sur notre humble personne. Certes, un tel honneur nous rend confus, et un tel fardeau nous effraie. Aux termes de la Bulle portant institution canonique de cette Université, le Chancelier représente auprès d'elle la personne du Pontife : *In prædicta vero Universitate sic erecta statuimus ut jugiter adsit Cancellarius, per Nos seu Successores Nostros Romanos Pontifices denominandus, qui Nostram Personam referat.* D'après nos Statuts, où sont résumées en deux mots les dispositions de la Bulle *Quod Divina Sapientia* de Léon XIII, le Chancelier « préside, comme représentant l'autorité apostolique, au gouvernement de l'Université, sur l'état de laquelle il présentera au Souverain Pontife, au moins tous les trois ans, un rapport détaillé ». Enfin, pour ne parler que de ses attributions principales, au Chancelier appartient le pouvoir de conférer les grades de bachelier, de licencié, de docteur en théologie, en droit canon, et même dans les autres Facultés, là où les droits de l'Église sont reconnus.

« C'est donc, Messieurs, une grande charge, et par conséquent une lourde responsabilité. Je compte avant tout sur le secours de Dieu, et puis sur votre zèle, votre bonne volonté, votre esprit de discipline et votre obéissance. Vous vous rappellerez les exhortations et les ordres de Sa Sainteté qui, comme vous allez l'entendre, prescrit à tous, non seulement de ne point nous entraver dans l'exercice de notre charge, mais encore de nous prêter un concours obéissant et dévoué : *Omnibus propterea ad quos spectat præcipimus ut te ad liberum hujusce muneris exercitium admittant, tibique faveant, pareant, ac presto sint.* Et ainsi, malgré la faiblesse de l'instrument, nous espérons voir se réaliser les espérances du Pontife : *Certa spe freti fore ut prædictum Magnum Lyceum tuo ductu consilioque incrementa in dies ad majorem Dei gloriam suscipiat, lætosque ei uberes fructus reddat.*

« C'est vous, Monseigneur le Recteur, qui serez notre

bras droit et notre principal auxiliaire. Avant que le Conseil supérieur des Évêques et le Saint-Siège lui-même les eussent récompensés par une marque insigne de leur confiance, nous connaissions de longue date vos talents, vos mérites et vos vertus. Ces qualités éminentes qui vous distinguent, vous aurez occasion de les déployer dans votre nouvelle charge. Un vaste champ d'activité est ouvert devant vous. Le Chancelier gouverne et dirige, conseille et inspire, mais n'administre pas. C'est la fonction du Recteur, auquel nos statuts confèrent des attributions très multipliées, très étendues, très importantes. Le corps académique, dans ses rapports incessants avec vous, devra pratiquer cette obéissance chrétienne, si souvent, hélas ! méconnue de nos jours. Nous-même vous apporterons le concours dont les prescriptions du Saint-Siège nous font un devoir bien doux à remplir, certes, quand il s'agit de cette Université à laquelle nous avons consacré le meilleur de notre existence, et quand il nous est donné d'avoir des auxiliaires comme vous, Monseigneur le Recteur, et comme les hommes si distingués qui constituent le corps enseignant des Facultés catholiques. Que le Seigneur, dans sa bonté miséricordieuse, daigne bénir nos communs efforts, pour l'accroissement et la prospérité d'une œuvre liée d'une façon si intime aux intérêts les plus chers de l'Église et de la France ! »

Lorsque Mgr le Chancelier eut terminé son discours, M. le Secrétaire donna lecture du Bref pontifical portant nomination du Chancelier, et du décret de la Sacrée Congrégation des Études approuvant la nomination du nouveau Recteur.

Puis Mgr Baunard s'exprima comme il suit :

« Monseigneur le Chancelier,

« Messieurs,

« Vous venez d'entendre la lecture de l'Acte pontifical qui m'appelle à l'honneur d'exercer parmi vous le rectorat de nos Facultés catholiques. Cet honneur, qui est aussi

une charge à laquelle rien ne m'a préparé, je l'aurais décliné, si on me l'avait fait entrevoir par avance. Il en a été autrement. Après l'élection et présentation de mon humble nom faite par Nos Seigneurs les Membres du Conseil supérieur, laquelle j'ai ignorée, un Décret conforme m'apporta ma nomination. Elle émanait de Rome. Je m'inclinai : je n'avais plus qu'à accomplir la volonté de Dieu.

« Je l'accomplirai par sa grâce, sous la haute et suprême autorité du Saint-Siège, qui a parmi nous son vénéré représentant dans la personne de Monseigneur le Chancelier. Son Excellence sait de quel cœur je me suis associé, dès le premier instant, au concert d'hommages qui ont salué cette promotion, justifiée par plus de dix ans consacrés à la fondation et au gouvernement de cette Université qu'il a engendrée dans le travail et la douleur. Ses lumières et son expérience nous restent. Il voudra bien m'en accorder le secours et le bienfait, en retour de ma respectueuse déférence et de mon fidèle dévouement.

« Cette volonté de Dieu, je l'accomplirai aussi en esprit d'union et d'obéissance à Nos Seigneurs les Archevêque et Évêques de la province, qui sont nos premiers pères. Dans quelques jours, j'irai porter mon hommage à leurs pieds; et, si mes lèvres traduisent bien les sentiments de mon âme, je leur laisserai l'assurance qu'ils n'ont pas de fils plus dévoués ni de serviteurs plus utiles et plus zélés que vous, et moi avec vous, Messieurs.

« Maintenant ma tâche commence. Mon désir, ma résolution est de mener cet ouvrage, comme Dieu lui-même mène d'un bout à l'autre tous les siens : *A fine usque ad finem suaviter et fortiter.* — *Fortiter :* Je vous le dois, Messieurs, car vous voulez que votre chef soit vraiment un chef; votre honneur autant que le bien commun le réclame. Mais aussi et en même temps je mènerai l'œuvre *suaviter,* parce que c'est l'esprit de mon Maître. Je n'oublierai donc pas que nous sommes une famille, et que nous devons l'être chaque jour davantage. Il y a plus de dix ans que ma main est dans votre main.

Ce n'est pas certes à cette heure que je la retirerai : j'aurais d'ailleurs trop à y perdre. Et si mon titre me rappelle que je me dois à nos étudiants comme un père, vous ne refuserez pas, chers Collègues, de me considérer toujours comme un ami, un frère.

« Vous m'aiderez donc dans l'accomplissement de cette tâche; vous pourrez par là adoucir l'amertume de plus d'un sacrifice. Je n'en puis douter d'ailleurs, après le bon accueil que vous avez bien voulu faire à ma nomination. J'en suis touché plus que je ne puis le dire. Continuez-moi cette assistance; et tous ensemble consacrons-nous entièrement à l'œuvre qui ne peut aboutir à ses nobles fins qu'en étant l'œuvre de tous. Ainsi opposera-t-elle à l'ennemi qui l'assiège cet invincible rempart dont parle l'Écriture : *Frater cum fratre conjunctus civitas firma.* »

Mgr le Chancelier, suivi de Mgr le Recteur et du personnel des Facultés, se rendit ensuite à la chapelle, et là, au pied de l'autel, le nouveau Recteur lut en son nom, la main sur le saint Evangile, la profession de foi du pape Pie IV. Lorsqu'il eut terminé, l'assistance tout entière s'unit au chant du *Sub tuum*, et à l'invocation trois fois répétée à Saint-Joseph, patron de l'Université catholique de Lille .

Le dimanche suivant, 19 février, 1er dimanche du carême, Mgr le Recteur, ouvrant la station quadragésimale, adressa son premier entretien à Messieurs les Étudiants : *l'Étudiant, hier, aujourd'hui, demain*. V. *Annexe*, ci-après, p. 22.

ANNÉE 1888

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE DES FACULTÉS

JEUDI 29 NOVEMBRE 1888

Le jeudi 29 novembre eut lieu, après plusieurs années d'interruption, la *Séance solennelle de rentrée,* sous la présidence de S. G. Mgr Monnier, évêque titulaire de Lydda, vicaire général capitulaire du diocèse de Cambrai et chancelier émérite de l'Université, et de Mgr Dennel, évêque d'Arras. Sur l'estrade siégeaient, revêtus de leurs costumes et insignes, MM. les Doyens et Professeurs des cinq facultés de Théologie, Droit, Médecine, Lettres et Sciences, ainsi que les Directeurs des Écoles supérieures annexes. Parmi la très nombreuse assistance qui remplissait la salle, on remarquait au premier rang MM. les Vicaires capitulaires, M. Henri Bernard, président du Conseil d'administration, et les autres membres de ce même Conseil, MM. les Doyens et Curés de la ville, un grand nombre de membres du clergé des deux diocèses de Cambrai et d'Arras, et beaucoup d'étrangers de distinction, réunis à Lille, à l'occasion du Congrès des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais.

Mgr le Chancelier, en raison d'un grand deuil récent, a cru devoir s'abstenir de cette solennité.

Mgr le Recteur a ouvert la séance par le discours qui suit. Après lui la parole a été donnée successivement à M. l'abbé Moureau, doyen de la Faculté de Théologie, à M. le Comte de Vareilles-Sommières, doyen de la Faculté de droit, à M. le docteur Desplats, doyen de la Faculté de médecine, à M. de Mar-

gerie, doyen de la Faculté des lettres, à M. Chautard, doyen de la Faculté des sciences, à M. le colonel Arnould, directeur de l'École des Hautes-Études industrielles.

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

« Je maintiendrai. »

Messeigneurs,

Messieurs,

La grande Institution dont le gouvernement vient de m'être confié, a reçu précédemment de mon vénéré prédécesseur une sage et forte organisation. Depuis l'origine de cette œuvre dont la fondation lui est grandement redevable, Mgr Hautcœur n'a cessé de lui imprimer ce caractère d'ordre, de puissance et de magnificence, qui a placé notre Institut si haut dans les prédilections de l'Église et dans l'estime des hommes. Il ne faut pas l'oublier : ce fut une véritable création que cet ouvrage; dans l'ordre matériel, intellectuel et administratif, il y avait tout à faire. Et tout fut fait, Messieurs. En même temps qu'il présidait, avec une rare compétence, à ces constructions monumentales qu'il savait mettre en harmonie avec tous nos services, Mgr le Recteur méritait mieux encore de l'Université en édifiant ces statuts, ces règlements, toute cette constitution intérieure enfin, qui fait la beauté comme la solidité de ce grand corps.

Un tel travail poursuivi pendant plus de douze années, — et quelles années! — malgré des difficultés sans cesse renaissantes, doit prendre une place première dans la reconnaissance de l'Église, de la province et du pays tout entier. J'ose même le prédire sans craindre de me tromper : l'honneur dû à un tel labeur, couronné par de tels succès, grandira dans la mémoire des générations à venir. Il est beau d'avoir été le premier d'une chose, lorsqu'on l'a portée si haut et qu'on l'a menée si loin. Qu'est-ce donc lorsque cette chose est de celles qui peuvent

procurer ou rendre à un pays la vérité, la force et le salut?

L'Église, qui est fidèle, a su le reconnaître, et elle l'a reconnu à sa noble manière. Lorsque Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Lydda, chancelier de l'Université depuis la fondation, crut devoir décharger de ces fonctions académiques une existence partagée entre tant de travaux qui le rendent si cher à tout le diocèse, le Saint-Siège n'eut pas à chercher bien loin l'homme, le Prélat, que la Providence avait réservé pour lui succéder à ce premier rang. Celui qui avait bâti notre Institut catholique sur la pierre fondamentale qui est au Vatican, était tout désigné pour représenter l'autorité de Rome auprès de son propre ouvrage. Le placer à ce haut poste de confiance et d'honneur, c'était proclamer devant tous qu'il avait excellement mérité de l'Église; c'était nous dire, à nous, que nous lui devions déférence, dévouement, obéissance, dans l'ordre de son éminente mission. Ce nous sera à la fois un devoir et un profit d'y demeurer fidèles.

Ce nous sera personnellement à nous un allégement à la charge qui est venue fondre sur notre tête de tout le poids de cette même autorité suprême. Le Maître qui nous a intimé ses ordres inéluctables ne nous a pas demandé si nous étions capables de nous séparer d'une famille d'enfants aimables et dociles, de frères distingués et dévoués, à laquelle nous étions attachés pas toutes les fibres d'un cœur qui saignera longtemps de ce déchirement. Nous n'avons pas eu davantage à lui objecter que nous n'étions plus dans l'âge des vives résolutions et des longues entreprises. Il nous avait été répondu par avance que l'œuvre était de Dieu et qu'il la ferait plus que nous, tout en la faisant par nous.

Si donc la Providence, dont l'action n'a cessé d'éclater dans toute cette œuvre en traits si prodigieux, veut bien s'accommoder de l'instrument qui lui est prêté, c'est qu'elle veut qu'il sorte de là plus de gloire pour Elle, plus de raison d'humilité et de confiance pour nous. Aussi bien, nous tenons à le déclarer aujourd'hui en cette séance solen-

nelle, il est ici un Maître au-dessus de tous les maîtres, Notre-Seigneur Jésus-Christ; et c'est lui qu'en ce jour nous proclamons officiellement Grand-Maître de notre Université. Le jour du couronnement des souverains d'Angleterre, lorsque le roi ou la reine ont placé de leurs propres mains le diadème sur leur tête, tous les grands du royaume s'approchent tour à tour, et, étendant la main vers cette couronne royale, ils disent, dans une vieille formule française qui date de la conquête normande : « Je maintiendray ! » Messieurs, c'est sur l'Évangile de Jésus-Christ, notre Roi, que j'ai prêté serment au jour de mon installation; c'est son règne que j'ai reçu la mission de promouvoir dans nos Facultés; c'est sa couronne que j'ai le devoir de protéger et de défendre : *Je maintiendray.*

Je maintiendrai quand même, parmi les difficultés de ce temps et les luttes qu'il m'est aussi facile qu'effrayant de prévoir. C'est sur le champ de bataille que je reçois le commandement. Je maintiendrai à l'encontre des doctrines subversives et des pouvoirs hostiles. C'est contre les premières que se dresse l'enseignement supérieur chrétien, et malgré les seconds. Contre les unes, avec l'aide de Dieu, je maintiendrai nos dogmes ; contre les autres, coûte que coûte, je maintiendrai nos droits. La chose dont sont le plus jalouses cette province et cette Église, c'est leur orthodoxie. Telle doit donc être et telle sera la belle caractéristique de l'Université catholique de Lille. Et ici surtout je demande à Dieu qu'il guide et éclaire mes démarches dans ces voies droites et hautes où ont marché nos pères, suivant la devise que je me suis choisie dans ses Livres Saints : *Per vias rectas!*

Que s'il y a là plus de travail que n'en comportent mes forces, je sais déjà, par expérience, quelle assistance je puis trouver dans les lumières et l'appui de nos premiers Pasteurs. Votre bienveillance, Messeigneurs, nous la continuera. J'en ai pour garantie les chaleureuses paroles que, naguère dans les retraites ecclésiastiques ou dans les chaires des grandes paroisses des deux diocèses, vous adressiez tour à tour aux prêtres et aux fidèles, en faveur

de cette École d'État-major de laquelle sortiront les commandants et officiers de l'armée catholique dont vous êtes les chefs.

Que ne m'est-il donné de pouvoir adresser les mêmes remerciements au Pontife vénéré qui vient de laisser vacant ce grand siège de Cambrai où il avait porté l'édification de sa douce sainteté! Dès le premier jour de son trop court épiscopat, Mgr Hasley avait manifesté son affectueuse estime pour notre Institut, qui lui semblait appelé à rendre les plus grands services au vaste diocèse dont le poids écrasait ses épaules trop frêles (1). Un des derniers actes de sa sollicitude fut de pourvoir, en principe, au recrutement annuel et régulier de nos auditeurs en théologie. Évêque de sens pratique, il avait, je le sais, la conviction ferme qu'un clergé qui se tiendrait à l'écart de la science philosophique et religieuse de son temps et de son pays, devrait renoncer à toute action doctrinale et morale sur

(1) Telles sont les paroles d'encouragement que Sa Grandeur adressait à nos Facultés Catholiques, dans la première séance de rentrée qu'il présida, après son élévation sur le siège de Cambrai.

« Nous aimons, disait-il, à saisir cette solennelle occasion de témoigner notre vif intérêt pour la grande œuvre de nos Facultés Catholiques, notre constante reconnaissance pour ses bienfaiteurs, notre tendre affection pour les élèves qui en suivent les cours.

« En tête de ces bienfaiteurs, je dois faire une mention spéciale de Messieurs du Comité d'administration, et de nos excellents Doyens et Professeurs. Tous comprendront la nécessité et sentiront le noble besoin de continuer à se dévouer à la consolidation de ce grand édifice.

« Et vous, chers Étudiants, en vous voyant si intelligents, si appliqués, si courageux, si unis, nous vous bénissons comme des enfants bien-aimés, futurs défenseurs de la vérité, appuis généreux de la sainte Église, vaillants soldats de l'armée du bien. »

Il félicitait ensuite Mgr le Recteur « d'être comme le père de tant d'excellents enfants ». « Ils sont, lui disait-il, votre couronne dès maintenant; et j'espère quelle sera auprès du Père Céleste votre gloire pour lui avoir préparé de tels serviteurs, quelle sera la part de joie que vous réserve le Cœur de Jésus pour lui avoir offert de si fidèles amis! »

Et s'adressant à NN. SS. les Évêques d'Arras et de Lydda, Mgr Hasley disait en terminant : « Messeigneurs, bénissons ensemble ceux que nous avons tant de motifs d'aimer, et daignez m'aider toujours à remplir à l'égard de nos chères Facultés Catholiques les devoirs si importants et si doux qui sont l'apanage de notre dignité et de notre charge pastorale. »

ses contemporains. Il renoncerait du même coup à l'héritage de primauté intellectuelle et sociale que lui ont laissé quatorze siècles de lumières et de civilisation. Or, s'il est entre tous un clergé qui ne peut méconnaître ce devoir ni abdiquer cet honneur, c'est assurément celui d'une province ecclésiastique dans laquelle, déjà de son temps, le cardinal Giraud aimait à déclarer qu'il connaissait vingt têtes dignes de porter la mitre.

C'était à peu près dans ces termes que je prenais la confiance de parler à Sa Grandeur, le 2 août dernier, lorsqu'Elle venait de rentrer, mortellement atteinte, de cette dernière visite de son diocèse, dont Elle avait, pour ainsi dire, marqué chaque station de son sang. Je n'ai pas à raconter dans quels termes graves et bons le Pontife mourant me parla de notre œuvre, et quelles espérances je remportai de l'audience intime qu'il daigna m'accorder exceptionnellement, sur le seuil même de son éternité. Sans doute, Mgr de Coutances, qui a fait de son ami une peinture si fidèle, en connaissait quelque chose, lorsqu'il m'écrivait, quelques jours après sa belle oraison funèbre : « Je sais ce que projetait pour vos Facultés Catholiques le bien-aimé défunt. Il les a aimées jusque dans la mort. »

La mort, qui a rompu le fil si frêle de cette existence, n'a pas rompu la chaîne des archevêques de Cambrai. Son successeur futur, que déjà nous vénérons avant de pouvoir le connaître, se fera l'exécuteur de ses volontés dernières ; et, trouvant la bonne semence prête à germer dans le champ dont il recevra l'héritage, il lui fera porter tous ses fruits.

Au mois de mai dernier, j'assistai aux obsèques d'un des premiers fondateurs de l'Université. M. le sénateur *Charles Kolb Bernard* fut et demeurera une des grandeurs catholiques de cette ville et de ce pays, qu'il représenta près de quarante années au Parlement. Notre histoire nationale dira ce que fut, dans cette longue carrière politique, le constant défenseur de toutes les causes qui ont intéressé l'honneur ainsi que la grandeur et le salut de la France.

Notre histoire régionale dira ce qu'il fut dans le service des intérêts économiques de ce pays, dont sa vénérée personne personnifiait l'esprit par une vie de travail, de droiture et d'antique vertu, qui nous demeure un noble exemple et une chère mémoire. Notre histoire religieuse dira comment, dans des jours de mensonge et de persécution spoliatrice, il a défendu le Saint-Siège, affirmé le droit, revendiqué l'indépendance du Pontife-Roi, par ses paroles et par ses écrits, avec une force de conviction, avec une largeur de vue, avec une élévation de langage qui l'ont placé au premier rang des témoins de la vérité et de la justice. Notre histoire locale dira par quelle force d'initiative et de persévérance il a semé la contrée d'institutions et d'œuvres de charité, de foi, de zèle, de prières, premier fondateur et ardent zélateur de conférences de Saint Vincent de Paul, avec toutes leurs ramifications, écoles, patronages, cercles, etc., qu'il animait du souffle de sa foi ardente et communicative. Pour nous, nous nous souviendrons surtout qu'une des dernières causes politiques à laquelle il prêta sa parole au Sénat, juillet 1875, fut celle de la liberté de l'enseignement supérieur; et notre reconnaissance avec notre admiration le suivra par delà ce lit funèbre duquel le grand catholique romain avait dit, en entrant dans sa dernière nuit : « Je me couche radieux, avec la bénédiction du Saint-Père! » (1).

A d'autres titres, notre Institut doit ses regrets reconnaissants à ceux de nos collègues que la volonté de Dieu a éloignés de nous pour une autre vocation ou une autre mission. Je laisse à MM. les Doyens de nos Facultés à vous dire ce que furent dans leurs chaires de docteurs le R. P. Orhand et M. l'abbé Steiger; je ne me réserve que la consolation de leur envoyer les remerciements de l'Université, en y joignant pour mon compte des sentiments plus intimes, mais qui n'ont pas le droit de se produire ici.

Une dette plus grande encore nous oblige très particu-

(1) V. Dans nos *Reliques d'Histoire*, la Notice complète sur ce grand homme de Dieu, de p. 239 à p. 387.

lièrement envers *Mgr Dehaisnes*. Qu'il agrée l'hommage de notre gratitude au nom de l'Institut, qu'il y a douze ans il avait puissamment contribué à fonder, et que, pendant quatre années passées dans les fonctions successives ou simultanées de Secrétaire général et de Vice-Recteur, il a fait bénéficier de son action, de ses lumières, de la très haute considération dont il jouit, à bon droit, auprès des prêtres et des laïques des deux départements. Ce nous a été un regret de le voir entrer dans la retraite, à l'heure où ses services pouvaient si avantageusement suppléer aux nôtres. Mais l'honorariat et le siège qu'il garde dans notre Conseil d'administration sont des liens de famille qui nous permettront encore de considérer comme une part de notre patrimoine d'honneur les savants ouvrages d'art et d'érudition qui nous l'ont repris tout entier. Enfin, si la haute prélature dont Sa Sainteté vient de l'investir a dû ajouter encore à notre vénération, rien ne pouvait ajouter à notre reconnaissance.

Mgr Dehaisnes laissait vacant un poste laborieux, le plus laborieux de tous : celui de directeur de la souscription. Le vénérable M. Marcotte nous a été accordé pour cette mission, que j'oserai presque appeler héroïque. Quitter à plus de soixante ans une paroisse où l'on est aimé et révéré, pour venir se dévouer à une existence de missionnaire et de quêteur, c'est là une abnégation et immolation de soi-même que l'on ne fait qu'à une grande œuvre, quand on a la conviction qu'elle est bien l'œuvre de Dieu. On a d'ailleurs grâce d'état pour demander aux autres lorsqu'on a soi-même commencé par donner beaucoup : *Ego libentissimè impendam et superimpendar ipse.* Donner, puis se donner, tel est, depuis Saint Paul, le programme de quiconque est apôtre comme lui.

*
* *

C'est parmi ces vicissitudes de personnes et de choses que nos Facultés soutiennent et développent une existence qui est un continuel mystère aux yeux des hommes, parce qu'elle est un perpétuel miracle de la main de

Dieu. C'est d'un miracle de sa Providence que je parle. Que ceux qui en sont les ministres, connus ou ignorés, reçoivent ici nos remerciements pour les persévérants bienfaits dont la source se cache dans le sein de Celui qui a déclaré qu'un verre d'eau froide donné en son nom ne restera pas sans récompense. Et cette récompense, quelle ne sera-t-elle point, si ce n'est pas un verre d'eau, quelques gouttes rafraîchissantes qui découlent de cette source, mais tout un large fleuve de charité, suivant l'expression du Maître : « Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive découleront de son cœur. » ?

Assurée de cette protection et divine et humaine, la confiance des familles nous est demeurée fidèle, et nous avons vu croître, d'année en année, le nombre de nos étudiants dans une progression qui, j'espère, ne s'arrêtera plus. On vous dira tout à l'heure les succès éclatants obtenus, aux examens des Facultés officielles, par nos étudiants du Droit, des Lettres et des Sciences. La Médecine aura cette année la joie de vous présenter onze nouveaux docteurs. Des renforts nouveaux lui arrivent de toutes parts. En outre, j'ai dans les mains des centaines de lettres qui, de tous les départements français, nous demandent instamment de leur envoyer quelqu'un de nos jeunes médecins, qui y seraient reçus en sauveurs. Le jour où notre Faculté pourra enfin répondre à tous ces appels ne sera pas seulement pour nous le jour d'un immense bonheur, ce sera pour le pays entier, je veux le croire, l'aube de sa résurrection morale et de son salut.

Au sein de cette marche progressive, le transfert des Facultés officielles de Douai dans la ville de Lille, couronné aujourd'hui par celui du siège de l'Académie, n'est pas de nature à décourager cet espoir. On nous a fait l'honneur de dire au Parlement, et d'écrire un peu partout, que nous étions une puissance à laquelle il fallait en opposer une autre. En vérité, Messieurs, nous ne nous savions pas si redoutables à un Etat qui dispose, en face de nous, de toutes les ressources matérielles et mo-

rales du pays, et qui en dispose contre nous. Et par ce dernier mot, je n'entends pas, Messieurs, veuillez le croire, la lutte des personnes, mais celle des doctrines et professions de foi, lesquelles pourront différer notablement, je le crains. Nous garderons les nôtres traditionnellement, nous les défendrons scientifiquement. Après cela, assez large reste encore le terrain libre des recherches et des études, pour qu'il y ait place à l'émulation; et nous ne nous effrayons pas de la concurrence. Plus large encore le champ jusqu'ici trop inculte de la formation morale de la jeunesse des Écoles, suivant les principes harmoniques entre eux de la sagesse chrétienne et de l'honneur français. Ici encore nous sommes prêts. Pour la guider dans le bon chemin, nous avons la carte du pays, l'Évangile; le flambeau illuminateur, la foi; la force et l'appui, la grâce; et le but est devant nous. Que d'autres le poursuivent par d'autres voies, s'ils veulent: c'est leur affaire. Qu'ils y parviennent, s'ils peuvent : c'est notre souhait. Nous ne prétendons pas au monopole du bien; nous nous réserverons, Dieu aidant, le privilège du mieux.

Seulement, en nous opposant toutes ses forces coalisées, il eût été plus loyal, plus équitable, de la part de l'État enseignant, de nous permettre au moins de lutter à armes égales. L'année académique qui vient de s'ouvrir verra la France célébrer fastueusement le centenaire de la proclamation de ses fameux principes de 89, résumés dans les trois mots de Liberté, Égalité et Fraternité. N'est-il pas temps qu'après cent ans d'espérances trompées, cette mère commune nous donne enfin la liberté comme aux autres, l'égalité comme aux autres? Alors ce serait aussi la vraie fraternité, car chacun des frères aurait obtenu, dans le patrimoine de famille, sa juste part d'enfant.

En vue de ce jour hélas! trop lent à luire sur nous, notre corps universitaire travaille à compléter ses organes. Permettez-moi de dérouler rapidement la série de nos accroissements. Si notre Administration ne bâtit plus présentement, la Charité bâtit, préparant ainsi des res-

sources nouvelles à notre enseignement médical. Nous avions déjà reçu de sa main la maison de Saint-Camille, hospice et Dispensaire; la maison des Incurables; l'hospice et le Dispensaire Saint-Raphaël. Ce fut l'œuvre des premiers temps. Ayant bâti pour les malades et les infirmes, voici qu'aujourd'hui elle bâtit pour les mères, et la nouvelle *Maternité Sainte-Anne* encore en construction présente déjà, rue du Port, sa façade monumentale en prolongement du *Dispensaire Saint-Raphaël.* — Elle bâtit aussi pour les enfants. *L'Asile des Incurables* s'enrichit d'un hospice annexe, où soixante lits seront mis au service de ces petits malades. — En même temps des dons généreux apportent à nos *collections* de géologie, de minéralogie, de carpologie et de botanique de véritables trésors, dont quelques-uns nous viennent des extrémités du globe. — Notre *Bibliothèque,* riche déjà de plus de quatre-vingt mille volumes, reçoit chaque jour des accroissements dus particulièrement à d'intelligentes largesses. — Enfin, sur l'extrémité nord du corps principal de l'hôtel académique s'achève présentement un *Observatoire,* dont les puissants instruments et la coupole mobile nous ont été offerts par une main savante et libérale. Grâce à cet indispensable moyen d'observations et d'études astronomiques, nos savants pourront désormais, durant les nuits qui dans ce pays sont souvent plus belles que les jours, demander « aux cieux de raconter la gloire de Dieu et au firmament de nous révéler les créations de ses mains ».

*
* *

Cependant un autre édifice, bien autrement précieux que l'édifice matériel, ne cesse de monter chaque jour : c'est l'édifice spirituel, et celui-là rien ne l'empêchera de grandir. A ce corps que je vous montrais tout à l'heure si fortement organisé, il faut une âme vivante; et l'âme qui « l'informera » sera l'âme chrétienne. « Université catholique » comme on disait hier, « Facultés catholiques » comme on dit aujourd'hui, ce nom est par lui-

même un programme qui nous oblige. Il nous oblige quatre fois : d'abord vis-à-vis de l'Église qui nous a fondés ; puis vis-à-vis des chrétiens qui nous ont soutenus ; ensuite vis-à-vis du monde qui attend cela de nous, enfin vis-à-vis de notre conscience qui en a fait le serment. Nous n'existons que pour cela ; nous ne vaudrons que par là ; et c'est par là que nous durerons. Le corps organique que nous sommes pourra subir des secousses et connaître des atteintes morbides. Mais si l'âme reste saine et forte, il arrivera de lui ce qui arrive chez l'homme bien constitué, aux heures de crise : l'âme sauvera le corps.

L'encouragement à faire ainsi nous arrive de Rome. Avec tous les prêtres du diocèse de Cambrai rassemblés aux obsèques de leur dernier Archevêque, nous avons entendu, nous avons applaudi ces paroles émues, prononcées par Son Éminence le Cardinal de Reims, notre très puissant et très dévoué protecteur : « Votre Université, qui est la fille de Pie IX, n'est pas moins véritablement la fille de Léon XIII, et j'ai voulu vous le dire. « Il n'y a pas longtemps encore, j'ai approché mon cœur « du cœur de notre Saint-Père, et j'ai senti quel dévouement y palpitait pour cette œuvre de sa prédilection « et de sa sollicitude. Je l'ai senti redoubler, lorsque cette « œuvre, comme toute œuvre de Dieu, connut des jours « d'épreuves, et ses larmes m'ont dit plus haut encore « que ses paroles combien il la voulait forte, unie et prospère pour le bien qu'en doit recueillir sa chère Église « de France. »

Son Éminence ajoutait, et c'est par où je termine : « C'est « donc à vous, Messieurs, de répondre à ces espérances « en soutenant de toutes vos ressources l'œuvre que notre « illustre et bien-aimé Pontife a le plus à cœur de voir « fleurir et prospérer, et qui fait resplendir d'un tel éclat « la magnanime charité du clergé et des fidèles. Puisse-t-elle grandir encore, et devenir ainsi la consolation et « la gloire de celui que la Providence divine réserve au « siège métropolitain de Cambrai, et dont nous hâtons « l'arrivée de nos vœux ! »

ANNÉE 1888

ANNEXE

A MM. LES ÉTUDIANTS

PREMIER ENTRETIEN DE Mgr LE RECTEUR

Premier Dimanche du carême, 19 février 1888

L'étudiant : Hier, Aujourd'hui, Demain.

Messieurs et chers fils,

Il y a déjà dix jours que je suis devenu votre Recteur ; et depuis lors, combien il me tardait de nous voir face à face, ainsi que saint Paul l'écrivait à ses premiers fidèles : *Et festinavimus faciem vestram videre !*

Nous voici donc, mes chers fils, vous à moi, moi à vous. Quelques-uns de vous précédemment me furent de chers enfants au Collège Saint-Joseph, à deux pas d'ici. Aujourd'hui, ici, ils me deviennent de grands fils. Mais pas plus fils cependant que vous tous, Messieurs les Étudiants de partout. Car c'est bien une famille qui m'est donnée dans vous tous, donnée de la main de Dieu, à cet âge avancé de grand'paternité où l'on n'aspire plus qu'à voir mûrir l'espérance, pour en cueillir les fruits.

Chère espérance du pays, espérance de l'Église, voulez-vous être aussi la mienne, et dans ces jours de séparation me consoler ainsi de plus d'un sacrifice ? Les années que je vous apporte sont apparemment les dernières d'une vie déjà longue, mais le contact de votre jeunesse n'est-il pas ce qu'il y a

au monde de plus capable, sinon de la rajeunir, du moins de la galvaniser encore?

Dans cette première instruction, prélude de toutes celles que je me propose de vous adresser chaque dimanche de ce carême, et, si Dieu me le permet, des carêmes suivants, j'ai désiré de jeter d'abord un regard général sur votre carrière, embrassée dans son ensemble. Orientons-nous : c'est l'heure. Le stade de l'Université est une maîtresse étape dans le voyage de la vie. Aujourd'hui de cette halte, et dans cette demi-heure d'arrêt, voyons un peu d'où nous venons, où nous sommes, où nous devons tendre. Qu'étiez-vous donc hier? que devez-vous être aujourd'hui? que serez-vous demain? Jeunes pèlerins, laissez-vous guider. Je suis un vieux routier qui sait la carte du pays : veuillez me suivre.

I

Ce que vous étiez hier : des enfants; vous allez devenir des hommes. Où vous étiez hier? Vous étiez à votre foyer, au foyer de votre famille; et quelles familles chrétiennes et choisies que les vôtres! Il y en a encore, grâces à Dieu, en France, de ces familles où la foi a toute sa lumière, l'Évangile sa force, la vertu son honneur, Dieu et Jésus-Christ son culte. Vous êtes de cette race de choix. Et quand j'ai lu les lettres que nous adressaient ces jours-ci vos pères et vos mères, j'y ai senti des cœurs pleins de vous, c'est vrai, mais pleins de Dieu aussi : souvenez-vous de vos pères!

Ce que vous étiez hier : vous étiez des écoliers, vous devenez des étudiants, et des étudiants qui étudient. Messieurs, nous n'en voulons pas d'autres. Les écoles d'où vous sortez sont des collèges catholiques. Vous y avez trouvé ce que l'Église y a mis : le catéchisme, l'Évangile, la grâce, le respect de soi-même et des autres, la pudeur, la vertu, les espérances célestes, et cette Table de l'autel où vous avez déposé d'inoubliables serments. Et puis des maîtres, des amis qui portaient devant vous le flambeau de ces clartés, le parfum de ces vertus, le vase de ces grâces... Jeunes chrétiens de nos collèges, souvenez-vous de vos prêtres, souvenez-vous de vos frères!

Eux se sont souvenus de vous. Et quand l'heure est venue pour votre adolescence en fleur de quitter le collège pour l'Université, ils ont cherché pour vous. Dans un conseil sacré, eux et vos père et mère se sont demandé ensemble s'il n'y

avait pas quelque part, en France, un lieu unique où ils trouveraient des hommes qui croyaient comme eux, qui aimaient comme eux; qui vous serviraient comme eux, vous enseigneraient comme eux, et dont l'œuvre de foi et de science serait le couronnement de leur œuvre. Ils ont pensé à nous, et vous voici chez nous!

Ah! il leur en a coûté, à ces dignes pères et mères, et vous le savez bien. Il leur en a coûté quelque chose de leur cœur : ils vous envoyaient si loin! Il leur en a coûté quelque chose de leurs biens : c'était si lourd pour plusieurs! Mais c'était le prix, la rançon de votre foi et du salut de vos âmes. Messieurs, vous êtes les fils des sacrifices de vos pères : vous vous en souviendrez.

Vous êtes aussi les fils de leurs prières fidèles. Est-ce que pères, mères, frères et sœurs ne prient point là-bas pour vous? Est-ce que, hier, avant-hier, vous n'étiez pas à leur côté à la table de famille, sans doute, mais j'aime à croire aussi, à la Table de Dieu? Est-ce que sur vos têtes ne repose pas une bénédiction fortifiante et consolante? Est-ce que vous n'avez pas encore gravées ici, dans vos âmes, de ces paroles d'adieu qui ne s'effaceront point? Encore une fois, Messieurs, souvenez-vous!

II

Maintenant, chers fils, en second lieu, qu'êtes-vous, présentement ici, et que devez-vous être?

Une École d'abord, l'École supérieure chrétienne. Ah! chers Messieurs, quel idéal que celui qui fut conçu par l'Église de France, lorsqu'à côté et à l'encontre de l'enseignement aveugle et malsain qui s'enfonçait dans la nuit des doctrines impies, apparut un jour l'espérance et bientôt le spectacle d'un enseignement qui, groupant une élite d'hommes unis dans la science et dans la foi, reprendrait déterminément le chemin de la lumière, et y ferait marcher de concert, comme sœurs, la jurisprudence, la médecine, les lettres, les sciences, à la suite de la théologie qui prendrait la tête du cortège, le flambeau à la main.

La chose est faite, Messieurs, vous voici nôtres aujourd'hui. Et, soit à l'égard de Dieu, soit à l'égard des hommes, vous avez à vous demander ce que vous devez être et faire à l'Université.

Je vous répondrai d'abord que vis-à-vis de Dieu vous devez rester ce que vous fûtes au meilleur jour de votre vie. Pour beaucoup, ce jour est celui de leur première communion. Vos serments d'alors tiennent encore ; le progrès de l'âge, encore moins celui de la science, ne vous en dégage pas. Seulement le progrès, le voici : Ce que vous étiez enfant au regard de Dieu, vous le serez encore étudiant, mais vous le serez autrement. Vous l'étiez par tradition, vous le serez par conviction ; vous l'étiez dans l'inconscience, vous le serez en pleine science ; vous l'étiez dans l'innocence et dans la paix, vous le serez dans le combat et la virilité ; vous l'étiez par l'habitude, vous le serez par attrait, par besoin, par amour : « l'amour, semence de toute vertu », comme Dante l'a chanté. Ainsi une plus grande part de lumière et d'amour, pour plus de force dans l'action et plus de bonheur dans la vie, tel sera votre progrès à vous ; et telle notre œuvre, à nous. Mais non, ce sera la vôtre, ô Jésus ! A vous de leur montrer la lumière de votre face, à vous de leur ouvrir les sources vives de votre cœur et de les enivrer des parfums de vos vertus. O Vérité, faites-vous connaître ; ô Beauté divine, faites-vous aimer !

Est-ce que d'ailleurs lui-même ne vous y invite pas ? Regardez autour de vous. Son image est partout : partout le crucifix étendant ses bras bénissants, sanctifiant vos salles de cours, vos bibliothèques, vos amphithéâtres et vos laboratoires. Sa prière est partout, avant et après vos leçons, le matin et le soir au pied de ses autels. Sa parole est partout. Exhortations, conférences, prédications, congrégation, retraites, c'est sa parole publique. Puis sa parole intime : celle du prêtre qui conseille, celle du prêtre qui reprend, celle du prêtre qui dirige, qui absout, qui pardonne, qui relève ! Sa présence est partout, sa présence eucharistique, dans nos maisons de famille, dans nos maisons hospitalières, dans notre séminaire, dès l'entrée de notre établissement central. Lisez donc, c'est écrit : *Venite, adoremus !.....*

Messieurs, en vous demandant d'être ici des chrétiens, nous vous donnons d'abord tout ce qu'il faut pour l'être, la doctrine, la grâce, les sacrements, l'autel. Et c'est bien la moindre chose que vous soyez à Dieu, quand Dieu a commencé par tant se donner à vous !

J'en viens maintenant aux hommes, à ce que vous devez aux hommes, ceux qui sont au-dessus de vous. Ce que vous de-

vez à vos maîtres que j'appelle vos pères, à vos condisciples, à vos frères. Car l'Université qui est une école pour l'esprit est une famille pour le cœur.

Ce que sont vos maîtres, chacun le sait, et en cela le suffrage du pays fait écho à votre reconnaissance. Cette reconnaissance est la première chose que vous leur devez, chers Messieurs; et vous ne pouvez mieux leur en payer le tribut qu'en vous rendant dociles à ce qu'ils demandent de vous. — Or ce qu'ils vous demandent, c'est d'abord votre assiduité et docilité habituelles aux doctes leçons que vous irez recueillir au pied de leurs chaires, dans un esprit attentif et un cœur charmé : vous serez leurs auditeurs fidèles. Ce qu'ils vous demandent ensuite, c'est le travail d'études, travail accumulé qui fera de vos jeunes années une caisse d'épargne progressivement enrichie d'un trésor, dont la somme, constituant votre valeur personnelle et professionnelle, vous permettra d'apporter votre part contributive au service majeur de la société : vous êtes leurs *étudiants*.

Mais, faut-il que je vous le dise? Ni votre docilité d'auditeur fidèle ni votre labeur intime d'étudiant consciencieux ne répondent complètement à la conception que je me fais de vos communications d'intelligence et d'âme avec les maîtres du savoir. Il est un nom plus haut, consacré par l'histoire, illustré d'âge en âge par les plus illustres personnifications : c'est celui de *disciple*. Le nom de disciple entendu au sens antique; le disciple non d'un jour mais disciple pour toujours; le disciple épousant, s'assimilant, s'identifiant la doctrine du maître, pour la continuer, l'étendre, et devenir ainsi une des colonnes de ce qu'un jour on appellera l'*École* de cet homme ou l'École de ce lieu. J'ai fait quelquefois ce beau rêve pour nos facultés catholiques de Lille.

Ne serait-ce qu'un rêve? Est-ce tout encore? Non, me répond Saint Paul. Des maîtres, vous en trouverez par milliers, *decem millia pœdagorum habetis :* mais des maîtres qui soient des pères, voilà la perfection et la rareté à la fois, *sed non multos patres*. Toutefois, grâce à Dieu, cela n'est pas si rare et se peut voir parmi nous. J'en sais beaucoup qui, par la bonté, le dévouement, la tendresse, sont les pères de leurs étudiants. Donc en retour, Messieurs, par votre respect, votre confiance, votre reconnaissance, vous leur serez de vrais *fils*. Et si cette paternité c'est aussi l'autorité, la haute autorité, l'autorité qui commande, la fermeté qui résiste, la force

qui maintient, pour ces choses-là aussi soyez reconnaissants. Et pour ces pères, ces pères plus pères que les autres, même au sein de leur juste rigueur, ah! je vous en prie, soyez fils.

Enfin vous serez frères les uns envers les autres; frères d'armes, vous serez pareillement des frères d'âme; la société d'études communes qui vous lie sera encore une société d'amitié et de services. Et en vérité, c'est bien le moins, Messieurs, que nous nous aimions entre nous, il y a tant de gens par le monde qui ne nous aiment pas! Mais vous n'oublierez pas que s'aimer c'est s'aider : un lien de solidarité vous unit les uns aux autres, serrez-le. Cela s'appelle avoir l'esprit de corps; et si ce mot signifie que tous les membres de ce corps se tiennent unis dans un même esprit qui fait sa force : ah! Messieurs, croyez bien que cet esprit c'est le bon; et c'est celui-là que je vous souhaite!

Ne voyons-nous pas d'ailleurs comme ce lien de fraternité, vous le nouez entre vous, de toute manière : fraternité de foyer, vos maisons de famille; fraternité de bonnes œuvres, conférences de saint Vincent de Paul; fraternité de piété, congrégation, adorations; fraternité de faculté, association d'internes, etc., fraternité de patrie : associations par provinces, etc., etc., autant d'anneaux d'une chaîne dont Dieu même tient le bout pour vous attacher à lui : *ut sint unum!*...

Cette fraternité, Messieurs, soyez-en jaloux, et par là je veux dire que vous n'y souffrirez ni défection chez vous, ni intrusion d'ailleurs. Une autre jeunesse grandit à côté de la vôtre. Je n'en médirai pas en disant qu'elle ne pense pas comme vous, qu'elle ne vit pas comme vous. Ce ne sont pas seulement deux jeunesses qui se lèvent en présence l'une de l'autre, ce sont deux troupes qui ne reçoivent pas le même mot d'ordre, ni ne marchent sous le même drapeau. Regardez le leur : il ne porte pas le nom de Dieu. Que cette autre jeunesse vous la teniez pour ennemie, le Ciel me garde de vous le dire; qu'elle vous soit et demeure étrangère, je le souhaite pour vous. Ce que vous auriez à gagner à vous mêler à elle ou à l'appeler à vous, je ne le puis comprendre; ce que vous auriez à y perdre, je ne le vois que trop. Je me souviens qu'au début de ce siècle, deux cris opposés retentissaient de chaque côté du canal Saint-Georges. L'Angleterre criait *union* : l'Irlande, avec son O'Connell, criait *désunion, séparation,* parce qu'elle savait que l'union c'était pour elle l'absorption. C'est

que l'une était catholique, que l'autre ne l'était plus. Ce qui les divisait, ce n'était pas une question de personnes ni de race, c'était une question de foi.

III

Encore un moment pour vous dire, mes chers fils, ce que vous serez demain. Ce dernier mot sera un mot d'espérance et de joie.

Vous serez des *hommes*, n'est-ce pas? On dit que c'est ce qui nous manque le plus aujourd'hui. Mais vous, vous n'aurez pas été jetés, grâce à Dieu, dans le moule des autres. Vous ne serez pas seulement des hommes instruits, gradés, reçus docteurs comme les autres; mais pour le devenir, et l'être authentiques comme tels, vous aurez dû travailler, étudier, savoir plus que les autres : c'est la fatale mais glorieuse condition faite aux minorités. De même pour votre vie morale, vous aurez dû vous garder, vous préserver, vous fortifier et conserver mieux que les autres : c'est la lutte, c'est l'épreuve; vous en toucherez le prix plus élevé que les autres.

Et puis Dieu fera le reste. Qu'il fasse de vous des hommes chefs des autres hommes, je l'en prie chaque jour, et je n'ai pas de plus ardent désir pour chacun de vous. C'est aux premières places, aux premiers postes que je vous veux, et que déjà je vous vois. Premiers aux affaires, aux fonctions, aux conseils, aux commissions, représentations, administrations, partout où des catholiques peuvent entrer par une porte haute, sans ramper, traîner leurs pieds ou humilier leurs fronts. Ici, j'ai pour vous, je le confesse, des ambitions sans limites; non pour que vous en recueilliez l'orgueil ou la fortune, mais pour que vous en ayez le mérite, les âmes le profit, et Jésus-Christ la gloire.

Pour cela vous serez des chrétiens, j'ajoute de *grands chrétiens*. Il y en a trop aujourd'hui de ces chrétiens en l'air dont parlait déjà Tertullien de son temps : *in ventum et si volueris christiani*. Nés comme vous êtes, élevés comme vous le fûtes, sortis de tels foyers et de telles écoles, vous ne pouvez pas être de ces ombres. Chrétiens de surface, chez qui les pratiques extérieures masquent le vide des vertus; chrétiens de sentiment chez qui les émotions pieuses remplacent les nobles impulsions et inspirations; chrétiens de mouvement et d'agita-

tion, à défaut d'action virile et d'entreprises courageuses. C'est bien d'eux qu'on pourrait dire hélas! que plus il y a de chrétiens, moins il y a de christianisme. Christianisme intégral et chrétiens tout d'une pièce, voilà avec quoi et avec qui nous pourrons refaire notre société. A l'encontre des païens et des Samaritains, c'est de pierres carrées que le peuple de Dieu se servit pour reconstruire la Ville sainte : *lapidibus quadratis ad munitionem.*

J'aurais à vous dire encore que, plus que chrétiens, vous devez être *apôtres :* apôtres par la parole, par l'exemple et par la charité... Mais il faut que je termine. Aussi bien n'est-ce que le programme de nos instructions que je vous esquisse aujourd'hui, et cet apostolat j'aurai encore à vous le prêcher tant de fois!

En somme, qu'ai-je voulu et qu'est-ce que j'attends de vous? Ce que Jérôme attendait de son plus cher disciple : Que vous soyez en tout les meilleurs, les plus grands, les plus parfaits, pour être dignes de votre éducation et de votre destinée : *Totum summum, totum perfectum in te desidero.*

Je vais prier pour cela avec vous, et pour vous. Et vous, mes chers fils, ne prierez-vous pas pour moi? Tant de liens vont nous unir les uns aux autres désormais! Dieu m'est témoin que je vous apporte tout ce que j'ai dans l'esprit et le cœur, pour être à votre service. Mais l'homme apporte si peu de chose, même quand il donne tout! Heureusement Dieu est là pour suppléer à ce peu. Il y a dix jours que je lui demande, je pourrais dire jour et nuit, de me faire pour vous ce cœur nouveau, dont parle Lacordaire : fort comme le diamant et tendre comme une mère. Qu'il me le donne, qu'il vous crée en retour des cœurs de fils, et qu'ensemble dès ici-bas nous présentions au cœur de Dieu la face d'une famille unie, d'une famille sainte, d'une famille heureuse, image et prélude de celle que nous formerons au ciel. Ainsi-soit-il.

II

ANNÉE ACADÉMIQUE

1889



M. Henri BERNARD,
Président du Conseil d'Administration.

ANNÉE 1889

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

21 NOVEMBRE 1889.

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

L'audience de S. S. Léon XIII.

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Le 17 du mois dernier, j'avais l'honneur d'être admis à l'audience du Saint-Père. Par un hasard heureux, où je me plus à reconnaître une spéciale attention de la Providence, je me rencontrai inopinément dans l'antichambre de Léon XIII avec un de Messieurs les Vicaires généraux de Cambrai et avec un de Messieurs les Archiprêtres de Lille. On eût dit que les bons anges de votre diocèse, Monseigneur, avaient conspiré en secret pour réunir à la même heure, sous la main et aux pieds du Souverain Pontife, la triple et authentique représentation et de votre insigne Église métropolitaine, et de la grande cité catholique du Nord, et de son Université que je venais demander au Docteur des docteurs d'encourager et de bénir.

Je n'ai pas à reproduire ici les paroles de personnelle et extrême bienveillance que daigna m'adresser Sa Sainteté, avec une condescendante bonté qui rappelle Celui dont il est le vicaire. Ses bras s'ouvrent avec le geste du *Venite ad me omnes.* Puis ils se referment avec celui du *Jam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos.* Mais ce que je vous dois à vous, Messieurs, c'est le rapport fidèle des paroles que notre Père a dites de vous, qu'il a dites pour vous, afin que je vous les transmette comme un trésor de vérité, d'espérance et de grâce.

Je lui faisais donc, à genoux, mon hommage de vassalité, au nom de cette Université dont il est le suzerain. Et lui me répondait qu'il la tenait pour sa fille, la sachant persévéramment fidèle à l'esprit comme à l'amour de l'Église sa mère.

Je lui parlai de nos combats, et des assauts qu'il lui faut affronter pour repousser, exister et grandir. Le Saint-Père me répondait « qu'elle n'avait qu'à demeurer dans la vérité et dans la charité. Et qu'en retour Jésus-Christ la garderait précieusement comme la prunelle de ses yeux».

Je lui dis aussi nos consolations et nos espoirs : « Je m'en suis réjoui avec vous, me fut-il répondu. Croyez-moi : ces grandes Écoles peuvent et feront beaucoup pour le salut de la France ! »

Je m'étendis un peu sur la faculté de Médecine. Il me dit : « Vos médecins, je vous dis qu'ils doivent être comme les apôtres, « la lumière du monde et le sel de la terre ». Lumière dans leur enseignement, sel préservateur et conservateur dans la société. » Il ajouta : « Ils ne sont pas, comme tels autres, des médecins du corps qui ignorent les âmes, et qui, au lieu de remèdes, ne distribuent à celles-ci que des poisons mortels. »

Je ne pouvais taire le concours que l'Université trouve dans les catholiques d'une province de tout temps la plus attachée et devouée au Saint-Siège. Il me fut répondu cette mémorable parole : « C'est le pays qui, depuis trente ans, a donné le plus à la Papauté de son sang et de son argent ».

De Lille en particulier Léon XIII se plut à m'apprendre qu'elle ne lui était pas tout à fait étrangère, qu'au temps de sa nonciature apostolique à Bruxelles, il l'avait visitée sur son passage, et spécialement qu'il était entré prier dans nos églises. Je me permis de lui dire que sa prière en ces lieux nous avait porté bonheur.

Il n'est pas de pèlerin français à qui le Pontife universel ne parle de la France, et des affaires de la France : *Nobilissima Gallorum gens*. Or nous étions, ce jour-là, au lendemain de nos dernières élections législatives et à la veille de l'audience du pèlerinage des ouvriers français. Son cœur était débordant sur l'un et l'autre sujet. Je lui annonçai qu'à ces trois ou quatre mille pèlerins, sortis la plupart de vos ateliers et de vos fabriques, Messieurs, s'était jointe une députation de nos meilleurs étudiants, lesquels se font aujourd'hui leurs secourables visiteurs et catéchistes, en attendant qu'ils deviennent demain leurs hommes d'affaires, leurs médecins ou leurs patrons. Le visage du Saint-Père s'illumina de joie.

Les joies sont rares dans sa vie. En terminant, j'éprouvai le besoin de redire que j'étais venu à Rome pour la consolation d'y baiser les liens de Pierre, encore une fois prisonnier. A ce sujet, je rappelai l'Adresse par laquelle, Messieurs du Congrès, répondant à son Allocution du mois de juin dernier, vous protestiez avec nous contre les outrages que l'impiété infligeait jusque dans la Ville Sainte à la divine personne de Jésus-Christ lui-même, en dressant, presque sous ses yeux, la statue du plus hardi de ses négateurs et insulteurs (1). Le Saint-Père prononça sur ce sujet de sa grande douleur quelques paroles plaintives et d'une profonde tristesse. Puis, sur une allusion que je fis à un récent et insolent discours

(1) Voir l'Adresse des Facultés catholiques et du Congrès régional des Catholiques du Nord, à la suite de l'allocution consistoriale du 30 juin, pour protester contre l'outrage fait à l'Église et au Saint-Père par l'érection de la statue de Giordano Bruno le jour de la Pentecôte 1889. *Bulletin des Fac. Catholiques*, n° 119. Tome X, p. 353, août 1889 ; avec la Réponse du Card. Rampolla.

prononcé à Palerme par le ministre Crispi, notre grand Pontife se demanda, avec un accent que je n'oublierai jamais, jusqu'où ne monterait pas l'orgueil titanesque de cet homme, qui se posait en moderne « Prométhée » pour insulter Dieu et braver le ciel?

Je n'ai pas dit encore, je vous dirai plus loin, les signalés bienfaits de cette longue audience, dont Sa Sainteté ne voulut pas me mesurer les instants...

C'était à l'Université qu'était fait cet accueil. J'avais pu voir déjà, auprès des princes de l'Église, quelle grande place notre œuvre occupe dans les pensées de Rome. Cette générale et si haute considération nous crée à nous, Messieurs, de graves obligations que nous ne pouvons oublier. Je ne puis, pour mon compte, méconnaître qu'un tel « poids de gloire », comme s'exprime l'Apôtre parlant de la grâce divine, n'allège pas celui de ma charge, loin de là. Mais d'autre part je me souviens qu'il est raconté aux Actes des Apôtres que ceux que touchait, même en passant seulement l'ombre de Saint-Pierre se sentaient délivrés de leurs infirmités : *Si, veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam, liberabatur ab infirmitatibus suis*. A mon tour j'étais venu me mettre un instant à l'ombre de Pierre, et là, à cette ombre salutaire, j'oubliai ma faiblesse et je m'en crus guéri.

J'aurais dû commencer par vous dire, Messieurs, qu'une des premières paroles du Souverain Pontife fut pour nous féliciter de posséder à Cambrai un Pasteur et père selon son cœur, lequel « nous était donné expressément de sa main ». Que ce fût une main particulièrement bienfaisante pour nous, votre blason, Monseigneur, nous l'avait fait comprendre tout d'abord. Il porte au centre un livre, comme le portent les armoiries de nos facultés : c'est un premier rapprochement et un heureux présage. Nous y lisons encore en exergue : *Quæ sunt Patris*. C'est la réponse dite par l'Enfant Dieu à Joseph et Marie, qui le retrouvent dans le Temple au milieu des docteurs ; et c'est aussi notre programme à nous qui, dans notre œu-

vre de doctrine, n'avons cherché et ne cherchons que la gloire de Dieu et son service.

Vous nous le disiez, Monseigneur, la première fois qu'à Lille vous fut présentée notre Université : « L'Université catholique n'est pas une œuvre, c'est l'œuvre ! Nulle autre œuvre ni ne la surpasse, ni ne la remplace, ni ne se compare à elle ; ni celle de l'École primaire, ni celle de l'École secondaire. C'est l'œuvre de laquelle dépend, avec la direction des esprits qu'elle a en main, celle des destinées de l'Église et du pays. »

Telle vous nous l'avez montrée, Messeigneurs, telle vous nous aiderez à la parfaire. Je vous en adresse la prière confiante. La vérité est que sans vous, Messeigneurs, nous ne pouvons rien ; mais nous pouvons tout avec vous. J'ai fait de cette conviction pratique la règle de ma conduite, j'ai fait de cette espérance mon plus solide appui. Voilà pourquoi, ayant d'abord porté notre hommage à Rome aux genoux de notre premier Seigneur et Souverain, je viens aujourd'hui le déposer entre les mains de Vos paternelles Grandeurs, leur promettant, au nom de tous, bons et loyaux services, et leur demandant en retour protection, défense et bénédiction.

Mais à ces espérances et à ces joies se mêlent des deuils. Un homme nous manque ici, à ce premier siège de nos Administrateurs. Et à quelle œuvre catholique de Lille ce chef ne manque-t-il pas ? M. Henri Bernard avait été un des premiers fondateurs de notre Institut, auquel il avait apporté la triple contribution de sa haute intelligence, de son influence sociale et de sa charité. Il fut, dès le premier instant de notre existence, placé à la tête du Conseil d'administration, où l'appelaient, moins encore ses services éminents et la situation considérable de sa famille, que sa supériorité d'esprit et de caractère. Il semblait né président. La dignité, la sagesse, la magnanimité, l'esprit d'équité et de paix, l'esprit de fermeté et de douceur, l'esprit de foi surtout siégeaient avec lui dans ces conseils où il écoutait beaucoup, parlait peu,

mais dominait tout par un ascendant qui lui venait moins de son autorité encore que de sa vertu. Par la grandeur de sa personne, il me rappelait ces anciens premiers magistrats de vos villes de Flandre, ces chefs de l'aristocratie du travail d'autrefois, qui marchaient à la tête de la cité ou de la province, au nom desquelles ils traitaient de pair avec les empereurs et les rois.

Jusqu'au dernier moment, ce grand et saint vieillard fut fidèle à notre œuvre comme à toutes ses œuvres : la veille même de son départ pour son repos de Blanckenberghe, il présidait encore une de nos Commissions. Il avait rempli sa tâche, il en a reçu le prix : Mathathias s'est endormi au milieu de ses fils et de ses filles. L'Université catholique, elle aussi, est sa fille ; elle lui doit d'honorer, de perpétuer sa mémoire, qui est vivante devant Dieu, mais qui ne doit pas non plus périr devant les hommes (1).

Nos Facultés, durant cette année académique, n'ont cessé d'accomplir, dans la paix et l'union, leur œuvre d'enseignement et de formation de la jeunesse. Après les années de fondation et d'organisation, toujours difficiles à traverser, et qui, grâce à vous, Monseigneur le Chancelier, l'ont été courageusement et victorieusement, notre œuvre semble entrée désormais dans la seconde période de toute institution voulue et bénie de Dieu. L'arbre a pris racine dans le sol ; il est près d'atteindre son plein développement et de donner tous ses fruits. Pour cela, Messieurs, il n'attend que deux choses : une saison politique plus clémente et l'abondante rosée de vos souscriptions.

Je vous annonçais, l'année dernière, l'établissement prochain de la *Maternité Sainte-Anne* réunie au Dispensaire de Saint-Raphaël, dont elle est, rue du Port, le prolongement et l'harmonieux achèvement. Par l'aspect de leur façade et l'archaïsme de toute leur architecture, ils

(1) M. Henri Bernard mort saintement le 17 septembre 1889, âgé de 81 ans. — V. notre *Oraison funèbre*, prononcée à l'occasion de l'érection de son monument à Notre-Dame de la Treille.

rappellent ces asiles hospitaliers que la foi de nos pères consacrait aux malades et aux malheureux sous le beau nom d'Hôtel-Dieu. Que ce Dieu se souvienne à jamais de ceux qui lui ont fait cette demeure; et qu'il leur paie la dette des mères et des enfants par un surcroît de cette gloire dont ils n'ont rien voulu ici-bas pour eux-mêmes!

La maison est ouverte depuis le mois dernier, et établie dans les conditions les mieux accommodées au service des malades et à l'enseignement pratique de nos élèves. Ce nous est une consolation de penser que, grâce à ses accroissements, un plus grand nombre de mères y recevront désormais et y reçoivent déjà les soins réunis de la science, de la religion et de la charité (1).

L'Asile des Incurables, consacré aux Cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'est accru d'un *Hôpital* destiné aux enfants malades et placé sous le patronage de *Saint Antoine de Padoue*. Nous procéderons prochainement à son installation et à celle de notre clinique infantile. La maison, grandissant avec vos charités, pourra recevoir progressivement jusqu'à soixante petits malades, à mesure que des lits seront fondés en faveur de ces enfants trois fois recommandables, trois fois chers à l'Eglise, au titre de leur âge, de leur infirmité et de leur pauvreté.

Dans l'ordre intellectuel, vous jugerez, Messieurs, de la valeur de l'enseignement et de celle des études par le résultat des examens officiels, que vous feront connaître les rapports de MM. les Doyens. En constatant les succès si heureux de leurs élèves, ces messieurs ne manqueront pas de l'attribuer au travail et à l'assiduité de leurs auditeurs. Au nom de ces auditeurs eux-mêmes, laissez-moi en reporter le principal honneur à ceux qui les ont conduits à la victoire. L'inspection que j'ai voulu faire moi-même des cours de plusieurs de nos Facultés, en attendant les autres, me permet de témoigner de

(1) V. Annexe : *La Maternité Sainte-Anne*, p. 41.

l'excellence d'un enseignement auquel d'ailleurs des juges officiels et peu suspects de faveur à notre égard ont rendu hautement hommage.

Cet enseignement, plusieurs de MM. les Professeurs ont désiré l'étendre au delà du cercle limité dont leur chaire est le centre, en fondant une *Revue*, qui fût en même temps une œuvre de science et de foi. Il ne m'appartient pas de faire l'horoscope de cet enfant bien né et bien constitué, mais encore au berceau. Je suis heureux du moins de lui souhaiter croissance, fortune et longue vie! Certes ce n'est pas moi qui marchanderai jamais mon encouragement et, si on l'agrée, mon concours, à un organe sérieux de publicité scientifique et littéraire, complément et auxiliaire de notre enseignement, duquel, si Dieu lui prête vie, il décuplera, il centuplera les auditeurs, par le chiffre de ses abonnés et de ses lecteurs! (1)

Encore un mot, Messieurs, le dernier mot prononcé par Léon XIII, en son audience, et notre personnel sujet d'actions de grâces.

Messieurs, que font les fils qui, hélas! ayant contracté des dettes, n'ont pas de quoi les payer? Ils s'adressent à leurs pères, confus mais confiants, en les suppliant de les solder pour eux. A Rome, devant le Saint-Père, j'ai fait comme ces fils. Me sachant, au titre de représentant de l'Université, aussi redevable qu'insolvable envers vous, chers collègues, et surtout envers plusieurs et les meilleurs d'entre vous, j'ai supplié Sa Paternité d'acquitter cette dette à ma place. J'ai présenté à Léon XIII la liste, — un peu trop longue, paraît-il, puisqu'il l'a réduite quelque peu, — de ceux qui sont chez nous à la tête du bon

(1) Le 10 janvier 1900, nous recevions de M[gr] l'Archevêque la lettre suivante : « Je viens de lire avec grande satisfaction le numéro de janvier de la *Revue de Lille;* et je crois devoir vous en adresser spontanément mes félicitations, en vous priant de les transmettre à vos collaborateurs. Cette publication est vraiment digne du corps savant, chrétien, maître de haute littérature, qui l'a donnée à notre région et à la France catholique. J'ai la confiance qu'elle aura des lecteurs d'élite et en grand nombre. † ALF. *arch.* »

combat, et je lui ai demandé de les armer chevaliers de Saint-Grégoire-le-Grand. Sa Sainteté daigna m'en faire gracieusement la promesse ; et hier soir même, en réponse à mes instances impatientes, je recevais de Rome cette dépêche de S. E. le cardinal Langénieux : « Heureux d'annoncer les quatre décorations accordées : vœux et félicitations ! »

La reconnaissance et le sentiment public m'ont commandé de placer en tête le nom vénéré d'un de nos premiers administrateurs, lumière, force et honneur de notre conseil et de sa commission. Déjà, à Saint-Joseph, j'avais pu en connaître et en estimer tout le prix. Il ne me convient pas, et il est d'ailleurs superflu, à Lille, de louer tant de mérites, de relever tant de services. J'aurai tout dit quand j'aurai nommé M. *Charles Verley*.

Le Saint-Père a honoré du même titre de chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand un professeur de chacune de nos Facultés laïques. Dans la Faculté de Droit, cette distinction a été conférée à *M. le professeur Arthaud;* dans la Faculté de Médecine, à *M. le docteur Duret;* dans la Faculté des Sciences, à *M. le docteur Schmitt.* Ces noms, à des titres divers, s'imposaient à un choix qui n'était pas seulement le mien, et qui eût été certainement le vôtre.

Je n'aurais eu garde d'oublier notre chère Faculté des Lettres, si ses deux seuls professeurs non ecclésiastiques, MM. Canet et Charaux, n'étaient honorés depuis longtemps de cette juste distinction.

D'autres noms étaient venus d'eux-mêmes sur mes lèvres et sous ma plume... Mais si l'indiscrétion était interdite à ma supplique ce jour-là, l'espérance ne saurait l'être à personne pour l'avenir.

Mon remerciement au Très Saint-Père a été l'engagement, pris au nom de nos Facultés, de former, en union d'esprit et de cœur avec lui, des catholiques qui, en portant ce nom avec fierté, le feraient en même temps valoir avec courage. Du courage, il en faudra, car en face de

notre drapeau, un autre se déploie qui, lui, ne porte pas le catholicisme dans ses plis. Il est en marche, il s'avance, il monte à l'assaut de l'Église sur le terrain des doctrines dont nous avons la défense. Chers maîtres de la doctrine, chers porte-drapeau de la foi, portez haut votre foi : elle vous portera à son tour. Dieu et les amis de Dieu seront pour vous et avec vous, tant que nous-mêmes serons avec Lui, en combattant pour Lui. Il a dit dans son Évangile qu'à qui chercherait son règne dans celui de la justice, tout serait libéralement accordé par surcroît. Ah! si ce bienheureux surcroît était celui de la paix, de l'égalité et de la liberté, que nous attendons encore du gouvernement de notre pays!

Il y a quelques jours, l'Université catholique de Washington célébrait splendidement son inauguration solennelle. Le Président des États y était venu siéger à côté de M[gr] Keane, le recteur, à qui soient nos hommages et félicitations! C'était cet embrassement de la Justice et de la Paix dont parle l'Écriture. On me croira si je dis que ces procédés de bonne amitié, habituels à la Maison Blanche américaine, nous ne les attendons pas de l'Élysée français. Mais si, de ce Palais des messages souverains, nous arrivait enfin, quelque beau jour, cette Justice égalitaire, porteuse de la plénitude des droits auxquels nous aspirons, quelle reconnaissance, quelle allégresse, quel applaudissement accueilleraient ici la bienheureuse messagère, attardée mais pardonnée!

ANNEXE

La Maternité Sainte-Anne.

La Maternité de la faculté catholique de médecine fut primitivement établie à l'hôpital Sainte-Eugénie, aujourd'hui hôpital de la Charité, en vertu d'une convention avec l'administration des hospices, et moyennant une importante indemnité. M. le docteur Vanverts, professeur à notre Institut, fut préposé à la clinique et à l'enseignement, desquels il mérita excellemment.

Au mois de février 1881, l'administration des hospices, tombée en des mains hostiles, par une injustifiable interprétation du traité, retira à notre faculté la jouissance de ces salles, avec signification de déménager immédiatement. « Les membres de la sainte Famille n'ont point proféré de plaintes contre les hôtelleries de Bethléem qui les ont éconduits, répondirent les dignes sœurs infirmières : nous les imiterons. »

Le jour même de cette brutale signification était décidée la création d'une maternité libre, sous le vocable et le patronage de Sainte-Anne. Elle s'ouvrit, le 18 mars 1881, dans une maison bourgeoise, donnant d'un côté sur la rue du Marché, n° 23, et de l'autre par sa cour et son jardin sur la grande place de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul. C'était strictement suffisant, du moins pour une installation provisoire.

Le provisoire dura jusqu'au 2 octobre 1889. Ce jour-là, fête des saints Anges-gardiens, la Maternité Sainte-Anne

prenait possession de son établissement définitif, rue du Port, 86, venant ainsi compléter le groupe d'édifices qui, sur plusieurs hectares, constituent l'installation monumentale de l'Université.

Là s'élevait déjà le *Dispensaire Saint-Raphaël,* desservi par les Filles de la Charité, pour les consultations gratuites et distribution de médicaments aux indigents, avec une Maison de Santé pour le traitement des femmes malades.

L'édifice abrita donc désormais deux services : Le Dispensaire qui distribue aujourd'hui annuellement une moyenne de 25.000 consultations, avec sa maison de santé recevant des pensionnaires payantes et la Maternité Sainte-Anne : l'un et l'autre services unifiés sous la direction des Sœurs Augustines de Cambrai.

La *Maternité* est entièrement gratuite. L'administration des Facultés qui l'a construite et aménagée, lui alloue annuellement sur son bugdet une somme représentant au total depuis sa fondation environ 550.000 francs. Elle reçoit une moyenne annuelle de 320 femmes, mariées pour le plus grand nombre. *Une Œuvre des Layettes* y est entretenue par de charitables cotisations.

Grâce à l'excellence de l'installation hygiénique et sanitaire, grâce à la direction du médecin en chef et professeur de clinique, M. le Dr Eustache, grâce surtout au dévouement charitable des sœurs, la moyenne de la mortalité des femmes en couche n'a cessé d'y décroître depuis le commencement. C'est ainsi qu'en dix-huit années la maison de la rue du Port n'a eu à déplorer que 8 morts sur 5.862 accouchements, soit 0,13 pour cent ou 1,3 pour mille !

Mais il est d'autres avantages, d'ordre moral et religieux supérieur, qui, ceux-là, sont dus tout entiers à l'esprit de foi, de zèle, de charité délicate et profonde qui préside à cette œuvre, et qui fait vraiment de cette maison hospitalière une *Maison-Dieu,* au sens antique de ce nom.

Quelques semaines après l'installation de la Maternité à la rue du Port, et au retour des vacances, une première réunion des médecins, des sœurs, des étudiants internes, des Dames patronnesses, ayant lieu dans la chapelle, Mgr le Recteur y prononça l'allocution suivante :

PAROLES DE M[gr] LE RECTEUR

« La Maison-Dieu »

Messieurs, Mesdames, mes chères Sœurs,

C'est la première réunion qui nous rassemble en ce lieu, depuis que la Maternité y a été transférée. Avant d'ouvrir la séance qui va reconstituer votre œuvre des Patronnesses, j'ai désiré me retrouver ici quelques instants, ici avec vous, ici près du Seigneur. — *Ici* pour la saluer, cette nouvelle maison qui vient compléter magnifiquement notre grande entreprise de l'Université. Et dans quels jours, grand Dieu! — *Ici près du Seigneur,* car c'est lui qu'il en faut bénir et remercier uniquement, puisque ceux-là, celles-là ne nous permettent pas de le faire, qui furent ses ouvriers et ouvrières dans cet ouvrage. Et enfin ici *avec vous,* à qui je veux et je dois en donner aujourd'hui la signification supérieure, qui est une signification religieuse au premier chef.

Si donc vous n'avez vu dans cet établissement qu'une institution d'enseignement médical, vous n'en avez connu qu'à peine la moitié. C'est encore une institution de haute charité, charité non seulement corporelle, mais spirituelle. Or, par ce dernier côté, l'œuvre est toute religieuse. Cette maison est un temple, au sens le plus sacré de ce mot; mais avec cela de particulier que vous, Messieurs les médecins, vous en êtes les prêtres, que vous, mes Sœurs et Mesdames, vous en êtes les diaconesses, je n'ose dire les prêtresses. Et le sacrifice dont vous êtes les ministres est celui de la miséricordieuse assistance que, pour Dieu, vous prêtez au corps et à l'âme des mères et des enfants. De quel nom appellerons-nous donc un lieu ainsi sanctifié et sanctifiant? Le nom qui lui convient est celui de « Maison-Dieu », comme le moyen âge désignait les demeures hospitalières que la piété et la charité de vos pères élevaient de concert au Christ-Dieu dans le pauvre.

L'antique *Maison-Dieu :* Déjà ne la reconnaissez-vous pas à son aspect et à ses proportions? Sa façade gothique, aujourd'hui achevée, ses trois hauts étages avec leurs fenêtres à

arceaux et à meneaux; et la rosace du centre irradiant sur les deux ailes sa lumière joyeuse. Voyez ses proportions, non pas immenses, mais larges et justes, ses grandes salles, ses passages, son jardin, les dispositions de ses services, heureuses, commodes, salubres... Vous allez en juger; Messieurs et Mesdames, et vous nous féliciterez de ces agrandissements, qui, dilatant d'autant notre hospitalité, nous permettent aujourd'hui d'aligner dans ces salles un plus grand nombre de lits.

Enfin, ici, au centre, la chapelle avec sa large verrière versant à flots la clarté. Ce n'est donc plus seulement la Maison-Dieu mais Dieu lui-même, le fils de Dieu régnant sur cet autel, entre sainte Anne d'un côté, et l'archange Raphaël de l'autre, les deux patrons de ce saint lieu. Vous, Mesdames, vous en serez les patronnesses sur la terre. Et vous, mes Sœurs, n'est-ce pas ici que chaque jour, dans la méditation, dans la prière, dans la communion, vous vous referez cette âme de charité surhumaine qui vous met au-dessus de tout et vous rend capables de tout : « Aimez et faites ce que vous voulez », disait saint Augustin, le père de la famille religieuse dont vous portez le nom.

Maison-Dieu, Mesdames, par les merveilles de puissance comme de bonté que sa droite y fait éclater. Elle pèse cruellement sur la mère de l'homme, la malédiction portée contre notre première mère : « Tu enfanteras dans la douleur! » Et la Bible s'arrête un instant à pleurer la mort de Rachel, qui expire en donnant le jour à celui qu'elle appelle « le fils de sa souffrance ». Mais ne dirait-on pas qu'ici, à Sainte-Anne, l'anathème primitif est comme suspendu, en vertu de l'intercession de la mère de Jésus? Ainsi a-t-on compté que, durant les huit années du séjour provisoire que nous venons de quitter, sur un total de 1.848 enfantements, 1.831 ont été pour les mères des délivrances heureuses. La mortalité n'y a été que de dix-sept. Je veux bien tenir compte sans doute des progrès de la science, des méthodes antiseptiques et anesthésiques qu'elle a vulgarisées. Mais ne puis-je pas dire aussi qu'à son antique malédiction Dieu a fait succéder miséricordieusement sa bénédiction? Et ne puis-je pas espérer que, dans les conditions singulièrement meilleures où se place l'établissement que nous inaugurons, de plus grandes grâces encore de conservation et de préservation lui semblent réservées?

Maison-Dieu, maison de grâces spirituelles aussi, maison de moralisation et de sanctification. Sanctification pour l'enfant premièrement. Cet enfant du pauvre, sans doute, son entrée dans la vie n'y sera pas accueillie, comme celle du vôtre, par les fêtes et les joyeux présents de la famille. Mais il sera reçu par les mains virginales et saintes des épouses de Jésus-Christ. Tout de suite la bénédiction divine reposera sur son front : regardez, Mesdames, au fond de cette chapelle la fontaine du baptême. Il y sera aussitôt apporté, consacré, purifié, sanctifié; et il en sortira comme un ange du ciel, chrétien, frère de Jésus-Christ, héritier présomptif du royaume des cieux.

Et la mère? Mesdames, les femmes qui se présentent ici sont pour le plus grand nombre de légitimes épouses et des femmes chrétiennes. Il en est d'autres pourtant. Nous nous sommes souvenus de la miséricorde de Celui qui pardonna à la femme pécheresse, et qui disait de lui-même qu'il n'était pas venu pour les justes mais pour les pécheurs. Cette Maison-Dieu ouverte à tous, devions-nous la leur fermer impitoyablement? Nous conçûmes l'espoir qu'elle deviendrait pour elles la maison du repentir, de la conversion, de la réhabilitation. Et, de vrai, ce n'est pas vainement que cette pauvre déchue se trouve là tout à coup enveloppée de charité, de prière, de paix, de pureté, de sainteté et de lumière de foi. La confusion de la faute naît avec le sentiment des lourdes responsabilités; les pieux souvenirs et les bons exemples font le reste. La grâce est là qui s'offre à soulever vers Dieu cette âme qui n'a plus ses ailes. A l'heure du péril ou à celle du remords, elle appelle les sacrements. C'est le commencement du retour. Souvent une union illégitime se fait consacrer là même par l'Église. C'est la porte rouverte à la vie chrétienne, et cela jusqu'au dernier jour. Ainsi une fois de plus la maison Sainte-Anne, maison de relèvement moral et spirituel, a justifié son nom : c'est une Maison-Dieu.

Mesdames les patronnesses, telle est l'œuvre sacrée à laquelle vous contribuez. Vous le faites particulièrement par la confection et distribution des layettes à ces pauvres mères à l'usage de leurs nouveau-nés. Je puis bien l'appeler sacrée, cette œuvre, car sa consécration date de l'Évangile. Avez-vous remarqué quel honneur il y est fait aux langes du divin Enfant? « Marie, ayant mis au monde son divin Fils, est-il

écrit, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche. » Et lorsque les anges vinrent annoncer la naissance du Sauveur aux bergers de Bethléem, ce sont des langes qu'ils leur donnèrent comme le signalement auquel ils le reconnaîtraient : *Invenietis Infantem pannis involutum.*

Offrez des langes à Jésus par les mains de Marie. C'est déjà beaucoup qu'en huit années 1.618 layettes aient été confectionnées et distribuées par votre œuvre. Nos lits étant plus nombreux, et conséquemment les besoins plus grands, vous ferez donc plus et mieux. Combien de mères vous en béniront, Mesdames ; combien d'enfants ainsi blanchis, parés, vous en remercieront, à mains jointes, assis sur leurs genoux.

Mais la grande bénédiction sera celle que Dieu fera retomber sur vos propres enfants, suivant cette parole de saint François de Sales : « Dieu prendra soin des enfants de ceux qui auront pris soin des enfants de Dieu ».

III

ANNÉE ACADÉMIQUE

1890



Maternité Sainte-Anne. Vue extérieure (page 51).

ANNÉE 1890

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

1890

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

Universités régionales

Messeigneurs,

Messieurs,

Il y a quinze ans, le 12 juillet 1875, était promulguée en France une loi qui portait à son frontispice cette grande parole : « Article 1er : L'enseignement supérieur est libre. » Il y a quinze ans encore, presque jour pour jour, le 18 novembre 1875, était signé ici, par les plus grands hommes de bien de la région du Nord, « l'Acte constitutif d'une société civile, ayant pour objet la fondation d'une Université catholique à Lille ».

Cette période de quinze années, que Tacite saluait mélancoliquement comme un « long espace dans la vie des mortels », s'est écoulée pour nous parmi des fortunes diverses. On se souvient de quel rayon de joie cette loi de 75 éclaira notre berceau ; et ceux qui nous virent alors dans ces premières fêtes et ces premiers combats pourraient nous dire aujourd'hui ce qu'une grande dame de la

cour disait à Louis, le Bien-Aimé, en lui rappelant les royales magnificences de son sacre : « Ah ! Sire, c'est vous qui étiez beau alors : vous étiez beau comme l'espérance ! »

Cette espérance que concevaient de nous l'Église et le pays, y avons-nous failli ? Ce n'est pas à moi d'en juger. Mais il me sera bien permis de rappeler, Monseigneur l'Archevêque, que le jour où, à Lille, j'eus l'honneur de vous présenter nos cinq Facultés pour la première fois, Votre Grandeur voulut bien nous dire cette parole qui nous marque d'une si flatteuse particularité : « *Vous êtes la seule des Universités Catholiques de France qui n'ait pas reculé, et qui n'ait pas perdu un pouce de son terrain* ». Pour nous, une telle parole est d'or.

Certes, c'était déjà beaucoup en effet que de vivre, et même de survivre au régime de liberté à qui nous devions cette loi. Et cependant, Messieurs, c'eût été trop peu, pour l'honneur de notre cause que de nous tenir pour satisfaits uniquement d'exister. Nous avons voulu grandir ; grandir par le dedans, empêchés que nous sommes de le faire par le dehors ; et, à défaut d'espace libre pour étendre nos rameaux, nous avons enfoncé nos racines dans le sol, pour ainsi lutter plus fortement contre les coups de vent, et traverser la tourmente.

Nous avons dû préalablement reconstituer notre Conseil d'administration, en deuil de son vénéré Président M. Henri Bernard, de grande mémoire. La Société civile des Facultés Catholiques lui a donné pour successeur M. *Charles Verley*, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, ancien Président du Tribunal de Commerce. M. Verley n'a pas refusé d'ajouter cette nouvelle charge à toutes celles que sa vaste maison de banque lui impose. Depuis qu'il préside à notre administration, il nous y prouve chaque jour que les hommes de cœur et de bonne volonté, les plus occupés de leurs affaires privées, sont encore ceux qui savent trouver le plus de temps et consacrer le plus de dévouement comme d'intelligence aux affaires des bonnes œuvres, qui sont celles de Dieu.

Je commencerai par remercier vos vénérées Grandeurs

du grand nombre d'étudiants ès lettres et ès sciences qu'Elles nous ont confiés cette année. Je sais aussi, Messeigneurs, qu'il n'a pas tenu à vous que vous n'ayez fait de même pour notre Faculté de Théologie, si les exigences du service militaire ne s'étaient dressées à l'encontre de la bienveillance de vos intentions. Veuillez en agréer nos remerciements avec mes religieux hommages.

Je ne passerai pas devant la faculté de Théologie sans la féliciter de l'honneur qui lui est fait par l'élévation d'un de ses anciens à la très haute dignité de Révérendissime Abbé de Solesmes. Nous en avons reçu une vive joie. Très brillant étudiant de nos toutes premières années, docteur de notre faculté, puis notre très distingué professeur de philosophie scolastique, Dom Paul Delatte, aujourd'hui Abbé général de l'illustre Congrégation bénédictine de France, ne nous a pas oubliés. C'est des mains vénérées de Mgr l'Évêque de Lydda, son ancien supérieur au séminaire de Cambrai, que le nouvel élu a voulu recevoir la Bénédiction abbatiale. Que Saint Benoît, le patriarche des moines d'Occident, lui soit modèle et soutien! Tel que nous l'avons connu chez nous disciple puis maître, et tel qu'ensuite il a mûri et grandi loin de nous, l'Abbé de Solesmes est préparé et nous semble appelé à une grande mission. Son œuvre sera-t-elle de faire jaillir, en ce lieu riche de tant de souvenirs, une source profonde et un large fleuve d'études ecclésiastiques, si nécessaires présentement à l'Église de France? Que Dieu lui en donne l'inspiration et lui en fasse la grâce! A ce vœu de notre fidèle et respectueuse affection qu'il permette que nous joignions fraternellement le souhait que la croix pectorale ne pèse pas trop sur son cœur, et que la crosse abbatiale, dont il est digne, ne porte pour lui que des fleurs!

L'année dernière, j'étais heureux de vous annoncer l'ouverture de la nouvelle *Maternité Sainte-Anne*, dans la rue du Port. Le chiffre de deux cent soixante-dix-sept pauvres mères hospitalisées dans cette maison, durant l'année qui s'achève, et assistées, elles et leurs nouveau-

nés, dans tous leurs besoins corporels et spirituels, vous dit assez quel double profit y trouvent l'enseignement d'un côté et la charité de l'autre.

Après les mères, les enfants. Je compterai, Messieurs, parmi les bonheurs de ma vie, celui qui me fut donné, le 12 octobre dernier, de bénir et d'inaugurer la chapelle et la *Maison Saint-Antoine de Padoue*, destinée par ses fondateurs à l'hospitalisation des enfants malades jusqu'à leur douzième année. Ceux qui ont assisté à la fête de cette matinée n'oublieront plus cette maison nouvellement achevée, riante comme l'enfance, blanche comme l'innocence, pleine d'air et de lumière, où tous les services ont été aménagés avec une si pieuse et si ingénieuse sollicitude, qu'il semble qu'il soit devenu difficile d'y souffrir et tout naturel d'y guérir.

J'ai prononcé quelques paroles dans cette circonstance. J'ai dit combien « j'étais fier pour la charité catholique, que le premier hôpital d'enfants créé dans cette ville de Lille le fût par la religion, laquelle aura ainsi bien mérité de ce bon peuple ». J'ai dit quelle ressource nouvelle allait offrir à notre Faculté de médecine l'enseignement clinique donné auprès du lit de ces petits malades. Je me suis félicité du choix qui fut fait de M. le professeur Augier, pour apprendre à nos jeunes docteurs de demain l'art délicat de toucher les infirmités de cet âge qui fait à la fois nos alarmes et notre espérance. J'ai dit aussi préventivement, Messieurs et Mesdames, ce que votre charité s'honorera de faire, par des fondations de lits qui assureront et perpétueront le bienfait commencé. J'ai dit tout ce que je pouvais dire. Et ce que je n'ai pu dire, parce que le respect imposait le silence à ma reconnaissance, il n'est personne qui ne l'ait deviné et compris. D'ailleurs, ici, Messieurs, une seule chose importe : c'est que Dieu connaisse d'où vient le don, et qu'il l'inscrive de sa main à l'actif de qui de droit, sur le Grand Livre des comptes de l'éternité (1).

(1) V. *Annexe*, p. 61 : Allocution de M[gr] le Recteur à la cérémonie de la Bénédiction et inauguration de la maison Saint-Antoine de Padoue.

*
* *

Ainsi d'année en année l'organisme de notre Faculté de médecine, dépassant de beaucoup les exigences légales, non seulement se complète, mais s'enrichit par des accessions qui n'ont pas encore leur analogue en face d'elle. Dieu soit loué ! Il sera donc dit que les fondateurs de notre Université n'auront rien épargné pour lui donner un établissement unique, auquel bientôt, j'espère, il ne manquera rien. Déjà, tel qu'il est, il fait l'étonnement de nos adversaires, pour ne pas dire leur envie. Je n'en veux, comme témoignage, que cette page d'une plume bien laïque pourtant, celle de M. le professeur Lavisse, directeur des Études historiques de la Faculté de Paris. Permettez que, pour votre édification, je l'emprunte à la *Revue internationale de l'Enseignement public*, *1886*. Elle vaut d'être citée tout entière :

« Voyez, écrit ce haut dignitaire de l'État, voyez comme a procédé l'Université catholique de Lille ! — Remarquons ce nom d'Université que M. Lavisse nous maintient. — Elle a commencé, dit-il, par s'installer grandement. Dans un des quartiers qui ont été ouverts lors des derniers agrandissements de la ville, et où se trouvent le Jardin Vauban et le Bois de Boulogne, elle a choisi un immense terrain. Au centre elle a élevé une vaste et belle construction, qui contient la chapelle, l'hôtel du Recteur, les services administratifs, les Facultés de Droit et des Lettres, une très bonne bibliothèque de 70.000 volumes. Ce bâtiment à trois étages développe sur un grand jardin sa façade d'environ 120 mètres. La construction est aménagée en vue d'agrandissements futurs. Autour du bâtiment central s'élèvent la Faculté de Médecine, avec un jardin botanique, la Faculté des Sciences et des « Maisons de famille » où sont reçus les étudiants. Tout cela forme un groupe imposant, donnant la sensation d'unité d'ensemble et d'efforts variés poursuivant un même but. Tout cela tient sa place sous le soleil, attire le regard, attire l'attention.

« L'Université catholique si bien installée qu'elle soit, ne s'enferme pas chez elle. — je cite encore — Deux écoles annexes, l'école des Hautes Études industrielles, l'école des Hautes Études agricoles, rattachées à la Faculté des sciences sont là pour prouver qu'elle veut rendre la science estimable aux yeux des gens pratiques, et démontrer son utilité dans cette belle région industrielle et agricole dont Lille est le chef-lieu. »

Enfin comme conclusion : « Cette Université, il faut bien qu'on le sache, est puissante et redoutable. Elle n'est pas seulement pourvue de tous les moyens d'enseignement et de travail ; elle est incorporée à la Flandre, elle s'y est incarnée... Je ne blâme ni ne récrimine ; je suis bien plus près d'admirer... »

Et finalement M. Lavisse veut bien croire que, « de cette concurrence entre les deux grands partis qui se disputent, à l'heure qu'il est, la région du Nord, profiteront la science et la patrie française (1). »

Cependant, il est un autre développement de notre œuvre que M. Lavisse n'a pas dit, parce qu'il n'a pu le voir. C'est celui qu'ont pris chez nous l'enseignement et le travail, ces deux choses qu'a constatées récemment à la faculté de droit M. l'Inspecteur général Accarias, qui, deux fois en trois ans, nous a honorés de sa visite, et qui à chaque fois nous a exprimé sur ce sujet sa satisfaction et presque sa surprise. Ce sont aussi les succès obtenus

(1) On s'étonnera sans doute qu'un Directeur général de l'enseignement officiel se soit fait ainsi l'admirateur de notre œuvre et le chevalier de notre cause. Tout en sachant gré à M. Lavisse de la justice qu'il nous rend, nous ne nous sommes pas mépris sur ses intentions ; et si l'on se rappelle qu'il écrivait ainsi au moment où se traitait dans les conseils de l'Etat la question du transfert à Lille des facultés de Douai, on comprendra quel argument puissant fournissait à cette cause le tableau de nos forces auxquelles il fallait d'urgence opposer la concentration des leurs.

En 1887, le Ministre de l'Instruction publique, M. Spuller, faisait pareillement à la tribune du Sénat la déclaration suivante : « L'Université catholique de Lille est un vaste et magnifique établissement que nous sommes réduits à admirer et même à envier. » (*Journal officiel* du 3 novembre 1887 ; col. 854). C'était l'époque à laquelle l'Etat préparait la création de ses *universités régionales*. La nôtre lui en fournissait un type.

par nos étudiants dans les examens passés devant les jurys de l'État, auxquels les statistiques établies par un autre grand dignitaire de l'Instruction publique, M. Beudant, rendaient pareillement hommage. La médecine, les lettres, les sciences, ne nous font pas un moindre honneur.

*
* *

Ce que M. Lavisse ne put voir non plus, et ce qui cependant eût été de nature à l'intéresser, lui qui s'est fait à Paris le directeur laïque de la jeunesse des Écoles, c'est l'éducation morale et religieuse dont nous assurons le bienfait à nos étudiants, que volontiers nous appelons nos fils. Nous les dirigeons, nous les avertissons, nous les préservons, nous les reprenons; et, pour tout dire en un mot, nous les aimons. Nous passons notre vie — Dieu m'en est témoin! — à les préserver du mal et à les animer au bien. Que si cependant le mal parvient à se glisser parmi eux, puisqu'il s'est bien glissé dans le Paradis terrestre, là non plus il n'a pu s'introduire qu'en fraude; il ne peut y rester qu'en se dissimulant; et il en est chassé dès qu'il y montre sa tête.

Enfin, nous faisons mieux encore en nous consacrant au salut de leurs âmes. Nous éclairons leur foi dans nos instructions; nous les groupons autour de l'autel pour le service de Dieu; nous les y recueillons dans la retraite. Et puis, nous connaissons pour eux et pour nous de plus grands jours encore que ceux où ils nous reviennent avec le diplôme de licencié ou de docteur : ce sont les jours où maîtres et disciples montent ensemble à la Table sainte de Celui que, le premier jour où je parus à cette place, je me fis un devoir de proclamer « Grand Maître de notre Université ».

Ce sont donc les âmes de vos fils que nous demandons, pour les donner à Dieu. Et si, pères et mères, notre prière se fait si instante auprès de vous, c'est qu'une vaste conspiration s'ourdit pour les envelopper. C'est hier que de la plus officielle des tribunes le Président de la

distribution des prix du Concours général conviait la jeunesse des Écoles à renoncer dorénavant à l'espérance décevante d'une immortalité autre que celle de l'atome inconscient perdu dans le tourbillon universel des êtres où la moindre vibration communiquée de proche en proche se répercute à l'infini. « Ainsi, jeunes gens, disait-il à cette assemblée, votre effort joint à l'effort de tous ne sera pas perdu ; et cette part de vous-mêmes que vous aurez mise au service de l'évolution éternelle, c'est votre part d'immortalité. » Or, ce prédicant de « l'évolution éternelle » n'était rien moins que le Ministre de l'Instruction publique. Après quoi, saluant superbement ce jeune échantillon de l'évolutionnisme, M. Léon Bourgeois lui entonne son hymne : « Voilà, dit-il, le jeune Français idéal de l'avenir, se dressant, au milieu du monde, dans la hauteur de tous ses droits et dans le rayonnement de toutes ses libertés. Et aujourd'hui l'homme nouveau éprouve un sentiment de fierté et de reconnaissance, en pensant que cet homme idéal dont il a fallu tant de siècles et tant d'épreuves pour préparer l'avènement, c'est lui-même (1) ! »

Oh ! qu'ils sont coupables, jeunes gens, ceux qui vous parlent ainsi ! Et qu'ils ne vous aiment guère, s'il est vrai que flatter c'est haïr.

Pour moi, lorsque lisant cela, je pense que l'instruction dont M. Léon Bourgeois est le ministre et qu'il préconise ici, sera peut-être l'instruction unique, exclusive et obligatoire de demain, laissez-moi vous le dire : ce demain me fait peur. Je n'ai que des visions sinistres. J'ai beau fouiller l'horizon et interroger la vigie, je ne vois au ciel que les signes d'une tempête effroyable, soulevée par ce vent d'impiété qui souffle de l'École et qui va tout, tout engloutir. Ce n'est plus seulement le péril, c'est déjà le naufrage.

Voilà pourquoi nous avons organisé le sauvetage et

(1) M. LÉON BOURGEOIS, Discours prononcé à la distribution des prix du concours général de 1900.

nous appelons à nous ceux qui seraient peut-être les naufragés de demain. Voilà pourquoi, pères et mères, au nom de votre Dieu, de votre foi, de votre raison, de votre cœur, nous vous conjurons de donner vos fils à l'Université catholique, comme vous nous les donniez hier au collège chrétien. Quand on a confié son fils à l'enseignement préservateur, dans l'âge de l'innocence et du sommeil des passions, ce n'est pas être chrétien, ce n'est pas être père, que de le livrer, dans l'âge du doute et des passions, à la séduction de l'école sans Dieu et de la vie sans frein.

Sans doute, depuis quinze années que nous existons, le mouvement vers nous n'a pas cessé de s'accentuer, d'une manière sinon éclatante, du moins continue. Je dirai même que, pour la rentrée qui s'achève, le chiffre de nos recrues dépasse notablement la moyenne des six dernières années, pour toutes les Facultés et pour la Médecine particulièrement. Mais d'autre part comment se fait-il donc qu'après cette première période d'une existence qui n'a été ni stérile ni obscure, cette marche vers nous se hâte si lentement, à ce point qu'il peut y avoir en France des centres, réputés chrétiens, qui nous ignorent encore ? Voilà pourquoi nous insistons, nous écrivons, nous voyageons, nous envoyons chaque année M. le Vice-Recteur porter à tous les collèges ecclésiastiques de France, avec une parole convaincue, une image sympathique de cette Université. Dans quel intérêt, pensez-vous ? Un très grand, le vôtre. En vue de quel profit ? Celui de l'âme de vos fils et de votre bonheur ! Métier de commis voyageur ? Non : mais mission d'apôtre : *Ite ad oves quæ perierunt*, allez aux âmes qui périssent. Et il y a urgence à le faire.

*
* *

Maintenant, Messieurs, et pour finir, que manque-t-il donc à notre œuvre pour la plénitude de son épanouissement ? Deux choses, que nous attendons, l'une de la main de ceux qui furent toujours nos amis, c'est la charité ; l'autre de la main de ceux qui ne le sont pas encore, c'est la

liberté. Il semble vraiment que l'heure en soit venue; et le signal, le voici :

Durant l'année qui s'achève, un grand mouvement s'est produit dans le monde officiel en faveur du retour aux *Universités régionales* en France. Même un projet de loi, émanant du gouvernement, a été présenté aux Chambres sur cet objet. J'ai lu attentivement son exposé des motifs dans le livre de M. le Directeur général de l'Enseignement supérieur (1). Après ce que nous savons déjà par son collègue, M. Lavisse, je n'ai pas été grandement surpris d'y retrouver en perspective chez eux ce que déjà celui-ci avait signalé comme existant chez nous. M. Liard invoque d'abord les raisons scientifiques : l'avantage pour les Facultés de se grouper entre elles, « comme des ateliers divers, coordonnés les uns aux autres, desservis par le même arbre de couche, et recevant l'impulsion de la même force motrice » ; — puis l'avantage pour les Universités d'entretenir entre elles une précieuse émulation ; et aussi de s'assimiler l'esprit et les besoins de leurs régions respectives ; — enfin l'avantage pour les professeurs et étudiants de chacune des Facultés d'embrasser des ensembles et de se former une synthèse générale des sciences, moyennant ce contact et cette compénétration des enseignements voisins. » Or, je vous le demande, Messieurs, qu'avons-nous fait autre chose? Serions-nous donc la sagesse, serions-nous donc le progrès? Et aurions-nous eu l'heur, bien inattendu, de fournir un modèle à nos concurrents devenus nos émules ?

Comme conclusion, le même livre rappelle que, dans son discours de l'an dernier pour l'inauguration de la nouvelle Sorbonne, M. le Ministre a donné « l'assurance formelle que la constitution universitaire ne serait pas refusée, avec tout ce qu'elle comporte, aux mieux faisantes et mieux agissantes des Facultés ». A ce titre, ne serions-nous pas du moins admis à concourir?

On y rappelle encore et justement « que la loi de

(1) M. Louis Liard : *Université et Facultés*, un vol. in-12 (vii, p. 259). Paris. — Chez Colin, 1890.

1875 avait accordé aux Facultés libres, les nôtres, le droit de prendre le nom d'université, à la seule condition qu'elles fussent trois ensemble. » Est-ce parce que nous en comptions *cinq* que ce nom nous fut ravi? Et l'occasion n'est-elle pas opportune de nous le rendre?

Une dernière page m'attire. Il est écrit au même lieu que : « L'État, de son côté, donnera à ces Universités la personnalité civile avec tous ses droits, la pleine indépendance scientifique et toutes les franchises administratives, les laissant, à leur gré, prendre des physionomies propres, en rapport avec les points de la France où elles seront placées ».

Quand je lis ces lignes libérales, je ne puis pas croire, Messieurs, malgré le silence que leur auteur affecte de garder à notre endroit, qu'elles ne s'appliquent qu'aux seules Universités de l'État. Je ne puis pas croire que, sur cette terre et dans ce temps d'égalité, il puisse y avoir deux poids et deux mesures, non plus que deux catégories de citoyens français. Je ne puis pas croire que des principes si larges engendrent pour nous seuls de si étroites conséquences.

Mais il y a deux proverbes à la M. de la Palice qui, dans leur naïveté, cachent de bien consolantes et rassurantes vérités. Le premier dit que « la raison finit toujours par avoir raison ». Le second prétend que « le meilleur moyen pour réussir c'est encore le succès ». Eh bien, de ces deux choses, la raison et le succès, nous continuerons à avoir l'une ; et quant à l'autre nous le mériterons, nous le demanderons au Ciel, et il nous le donnera.



Maison Saint-Antoine de Padoue (Hôpital des enfants) (page 62).

ANNEXE

Hôpital des Enfants.

Inauguration et Bénédiction de l'Hôpital des Enfants malades, Maison Saint-Antoine de Padoue.

En 1887, le 23 septembre, expirait dans la fleur de l'âge, de l'innocence et de la piété, une jeune fille de dix-huit ans, dont la belle âme s'était prise d'une héréditaire tendresse pour les œuvres de charité, particulièrement pour celles de la mère Saint-Paul, fondatrice et supérieure de l'Asile des Cinq Plaies de Jésus-Christ pour les femmes incurables et les idiotes. Mlle Anne-Marie Feron Vrau avait caressé le rêve d'y adjoindre, dans le même lieu, un hospice pour les enfants malades nombreux dans ce quartier.

Avant de s'en retourner à Dieu, dans des sentiments qui étaient plus du ciel que de la terre, Mlle Feron en légua l'entreprise à son père et à sa mère, qui se mirent à l'œuvre immédiatement. Le 16 octobre 1890, par une belle matinée d'automne, la riante et blanche construction était inaugurée par l'oblation du saint sacrifice sur un autel orné de lis, au sein d'une assistance recueillie, attendrie, formée des fondateurs, des bienfaiteurs, des administrateurs, de nos médecins en grand nombre, et des mères de famille qui déjà comptaient là des enfants adoptés.

Après l'Évangile, Mgr le Recteur adressa à l'assemblée l'allocution suivante :

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

L'Enfant malade.

Messieurs et Mesdames,

Nous sommes venus célébrer en ce jour l'inauguration d'une des plus belles œuvres qui puissent jaillir du cœur de la charité chrétienne. Si la ville de Lille connaissait le grand don qui lui est fait en cette journée, elle serait ici tout entière pour rendre grâces à Celui qui va tout à l'heure descendre sur ce nouvel autel pour la première fois, et dont il est écrit qu'il prend les petits sous sa garde, *custodiens parvulos Dominus*.

Et pour qui donc, en effet, la religieuse demeure qui vient de s'élever ici dans ces proportions si harmonieuses, et qui se présente à nous dans cette riante beauté? Pour qui ces salles spacieuses et élevées, où l'air circule si abondant, parmi des flots de lumière? Pour qui ces services sériés où l'on a tout prévu, avec une délicatesse si attentive que l'on y reconnaît bien le cœur ingénieux d'une mère? Pour qui ces petits lits dont quelques-uns semblent n'être que des berceaux: et qui attendent-ils sous ces rideaux d'une virginale blancheur? Pour qui tout ce jeune palais qui ouvre ses deux bras comme des ailes, et dont je vois les murailles incrustées de têtes d'anges? Sont-ce des anges du ciel qui le viendront habiter? Non, mais ce sont ces petits desquels il a été dit par le Seigneur que « leurs anges voient la face du Père qui est dans les cieux ».

Mesdames, que de fois, dans vos charitables visites à la demeure du pauvre, vous avez rencontré étendu sur un grabat un petit enfant de quatre, de six, de dix ou de douze ans, aux prises avec la maladie et la souffrance, la tête brûlante de fièvre ou le front trempé de sueur, la poitrine haletante, les yeux vitrés, tout le corps ou les membres dévorés par un mal que le petit malheureux ne peut faire connaître que par des gémissements. Dans cette chambre, souvent la seule chambre de la famille, commune aux frères et aux sœurs, un air froid ou fétide, un linge malpropre, une nourriture gros-

sière, une potion insipide posée sur un escabeau au chevet de cette petite créature de Dieu : voilà tout ce qu'a pu procurer à cet infortuné une tendresse aussi ardente, aussi dévouée que la vôtre. Car, Mesdames, la mère de l'enfant pauvre aime son enfant comme vous aimez les vôtres, et, le plus souvent même, elle s'en occupe plus que vous.

Que si vous lui demandez pourquoi le cher petit malade manque de tout, elle vous montrera son misérable réduit, le maigre salaire de son mari, la face blème et chétive de ses nombreux enfants ; et sur son visage à elle vous lirez le sillon creusé par les privations, et peut-être aussi la trace de ses larmes. Il ne faut donc pas, Mesdames, la blâmer, mais la plaindre de cette misère de son enfant, elle fait tout ce qu'elle peut. Que si, faisant mieux que de la plaindre, vous l'aidez par votre charité à soulager ce petit malheureux, elle vous remerciera avec effusion. Mais là expire votre assistance, n'est-ce pas ? vous ne pouvez rien de plus ; et il vous faudra ensuite descendre le sombre escalier, avec le regret de laisser là l'immense souffrance captive dans sa misère délaissée.

Délaissée, car souvent, hélas! l'enfant malade sera condamné à rester seul à la maison, sans garde et sans soins durant la journée entière. La mère voudrait être là, mais il lui faut sortir, être au dehors, au travail, à la fabrique, pour y gagner le pain de sa famille. Qu'adviendra-t-il alors de ce petit? Et vous, Mesdames, que ferez-vous pour lui? L'emporterez-vous dans votre demeure à vous, dans votre hôtel? Un hôtel, eh bien, oui : mais non le vôtre. Regardez : voici qu'un plus grand que le vôtre a été bâti pour lui ; vous y êtes. J'ai même osé le nommer tout à l'heure un palais ; et certes, ce nom royal, j'avais le droit de le lui donner, car dans celui qui va l'habiter désormais, je reconnais et je salue la triple majesté de l'enfance, de la pauvreté et de la souffrance. Ce pauvre petit malade est trois fois sacré roi par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

*
* *

L'enfance, le Seigneur l'a consacrée, mes Frères, le jour où ces petits lui étant présentés par leurs mères, il les prit, les souleva entre ses bras divins, les pressa sur son cœur, et, plaçant sur leur front une couronne royale, il leur conféra l'investiture du royaume des cieux : *talium est enim regnum cœlorum.*

La seconde couronne que je vois sur ces fronts innocents, c'est celle de la pauvreté. Ne vous laissez pas tromper par ces misérables haillons, c'est bien un manteau royal. Il y avait en France, autrefois, il y a de cela presque un siècle, un pauvre enfant prisonnier, maltraité, à peine vêtu, couvert d'ulcères et de vermine, rongé par la maladie, et qu'on forçait à se soulever de sa misérable couchette, en lui criant : « Capet, lève-toi! » Il n'en était pas moins un petit-fils de saint Louis et l'héritier de vingt générations de rois.

Mais que dis-je ? Il y avait à Bethléem, un pauvre Enfant couché dans une crèche, dans une étable, parmi les animaux, enveloppé de langes que lui avait faits sa mère, la femme d'un ouvrier ; et cette femme n'en était pas moins la Reine du ciel et de la terre ; et ce petit pauvre n'en était pas moins le grand Roi du monde, aux pieds duquel les rois de l'Orient venaient verser le tribut de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Et c'est lui qui, plus tard, faisant rois comme lui ceux qui souffraient avec lui, a proclamé qu'aux pauvres selon son esprit appartient la possession du royaume des cieux.

Enfin, et surtout, ils souffrent ; et la souffrance est la troisième et austère consécration de ces dauphins du ciel. Quoi! l'innocence et la souffrance ! L'enfance et la douleur ! ô mystère cruel! Une couronne d'épines sur ces fronts qui appellent des lis! Oui ; mais depuis Jésus-Christ, c'est la couronne d'épines qui est la couronne royale. Et qu'il y a longtemps qu'elle blesse le front des fils et des filles de l'humanité punie! Vous souvenez-vous de cet enfant de la Sunamite qui, un jour d'été, étant allé trouver son père parmi les moissonneurs, en revint mortellement souffrant et répétant : « *Caput meum doleo! Caput meum doleo!* j'ai mal à la tête, ma mère! » Que de fois le même cri, Mesdames, vous a percé le cœur!

Il avait percé le cœur de Jésus-Christ lui-même, lui ce père, lui cette mère qui rassemble ses petits sous ses ailes ; lui qui disait aux filles de Jérusalem de ne pas pleurer sur lui, mais sur elles et leurs enfants. Aussi semble-t-il ne pouvoir point résister aux prières qui l'implorent pour ces innocentes victimes. Il a entendu Jaïre, le chef de la Synagogue, le suppliant à genoux de venir dans sa maison, car sa fille allait mourir, et cette fille unique était une petite enfant d'un peu moins de douze ans. Et il y fut, et il s'approcha d'elle ; et, comme elle était morte, il la prit par la main et la

ressuscita, et il la rendit à son père, dit l'Évangile. Puis, il ordonna, dit le saint Livre, de lui donner à manger : la divine ordonnance du Médecin des cieux ! Un autre jour, il a vu les larmes que versait la veuve de Naïm, sur le cercueil de son fils, un adolescent, que l'on portait en terre ; et, à cet aspect, lui-même s'attendrit, dit l'Évangile, la pitié saisit son cœur, *misericordiâ motus super eam :* et il arrêta le cercueil, fit lever l'adolescent, et rendit le fils à sa mère, comme il avait naguère rendu la fille à son père. D'autres faits encore sont racontés par les évangélistes. Mais est-il besoin de vous les redire ici, pour vous montrer que les enfants malades sont une des divines prédilections de Jésus ?

Aussi, ne suis je pas étonné que l'Église, qui est une mère, ait hérité de ces tendresses du cœur de son Époux. Je la vois, dès les premiers siècles, fonder dans l'Empire romain ces hospices d'enfants dont parle saint Basile de Césarée et que lui enviait l'admiration jalouse de Julien l'Apostat. Ceux qui les fondaient pensaient au divin Enfant de Bethléem et de Nazareth. Et n'est-ce pas la même pensée qui, de notre temps encore, et quand même, a conservé au principal hôpital d'enfants de la ville de Paris le divin patronage et le nom de l'*Enfant Jésus ?*

* * *

C'est à Jésus aussi qu'est consacré le nôtre. Seulement ici, l'Enfant-Jésus repose dans les bras de saint Antoine de Padoue, patron de cet Asile. Et, sans chercher d'autres raisons plus délicates de ce choix, ne trouvez-vous pas, en vérité, qu'un hospice d'enfants dirigé et desservi par des religieuses franciscaines, c'est bien aussi l'Enfant-Jésus porté dans les bras des filles de Saint François?

D'ailleurs tout est de Dieu ici, tout y célèbre la munificence du Dieu de charité. Je me garderai bien de soulever le voile qui couvre les origines de cet établissement, et je respecterai toutes les délicates pudeurs d'une bienfaisance qui commande à sa main gauche d'ignorer ce que donne sa droite. Mais si j'ai le devoir de faire taire notre reconnaissance envers les vivants, ne puis-je du moins élever notre action de grâces vers ceux qui ne sont plus? N'y a-t-il pas là-haut, dans ce monde de pureté et de félicité où Dieu souvent rappelle de bonne heure ceux qu'il aime, n'y a-t-il pas une jeune élue qui

sourit à cette fête où son nom est dans tous les cœurs, comme il serait sur toutes les lèvres, si elles pouvaient s'ouvrir?

Elle était toute débordante de charité, la pieuse enfant; et en particulier, elle aimait cet asile, qui était presque pour elle une maison de famille. Et jusqu'à sa dernière heure, sur cet autel de douleur où son sacrifice fut si beau, sa pensée se reportait vers cet hospice où elle laissait ici-bas une partie de son âme. Ses vœux sont exaucés; ils sont dépassés maintenant; et la maison que nous inaugurons est la dot généreuse qu'elle présente aujourd'hui à son divin Époux. Qu'il la bénisse donc en ce jour, ce céleste Époux des vierges, qu'il la récompense par un surcroît de gloire et de béatitude; et qu'il lui paie ainsi la dette de tant d'enfants, de tant de pauvres mères, dont l'action de grâces lui sera un cantique éternel qui montera vers elle pour arriver à Lui!

Dans quelques heures, dès demain, cet asile va s'ouvrir. Ils peuvent y venir désormais, ces pauvres et précoces martyrs de la douleur et de l'infirmité : la charité est sur le seuil qui leur ouvre ses bras.

La charité du dévouement, ils la trouveront dans les soins du jour et de la nuit de ces mères que la religion leur a faites; et si elles ne peuvent les aimer davantage que ne font les mères de leur pauvre foyer, du moins ici pourront-elles davantage pour les servir et les guérir.

Ils y trouveront aussi la charité de la science, dans un médecin ami qui est de plus un père, et qui n'en est pas ici à son apprentissage de dévouement fidèle et désintéressé.

Enfin, mes chers frères, un autre et plus grand Médecin viendra les visiter; et, se penchant sur ces lits, il leur dira, comme il disait dans l'Évangile : *Puella, surge!* Mon enfant, lève-toi! Ou, s'adressant aux pères et mères, il leur dira : « Allez, votre enfant est vivant! » Car une prière constante appelle sa présence auprès de ces berceaux. Les petits convalescents ne sortiront pas d'ici sans que la voix de la religion se soit fait entendre à eux, et sans qu'eux-mêmes y répondent par les noms de Jésus et de Marie. On les leur apprendra, on leur fera joindre les mains devant l'image consolante de l'Homme de douleurs; on rafraîchira dans leurs âmes la grâce de leur baptême. On les fera s'agenouiller ensemble dans cette chapelle, devant les célestes patrons de la sainte Famille; et ils y viendront remercier Celui par qui le salut leur aura été donné.

Vous le dirai-je, mes frères? Je suis fier et heureux pour la charité catholique, que le premier hôpital d'enfants qui soit érigé dans cette ville de Lille, le soit par la religion, qui aura ainsi bien mérité de ce bon peuple. Je sais qu'il y a ailleurs des salles réservées pour l'hospitalisation des jeunes malades; mais il n'y a que chez nous qu'ils se trouveront chez eux, dans un cadre d'habitudes, de régime, de vie, appropriés à leur âge; et parlant ensemble, comme frères, cette langue de l'enfance dont Jésus-Christ a dit qu'il en tirait sa louange la plus accomplie.

Enfin la maison de charité sera aussi, pour nos futurs docteurs de l'Université Catholique, une maison d'instruction où chaque jour ils apprendront l'art divin de guérir ces jeunes agneaux blessés, qui composent la partie la plus chère mais aussi la plus éprouvée du bercail du bon Pasteur. La maladie est si fréquente dans ces douze premières années de l'existence de l'homme! Et la mort y fauche si dru à travers cette herbe des champs qui apparaît aujourd'hui et qui ne sera plus demain! Ne faut-il pas que, dans ce siècle, où l'on se plaint justement que les enfants deviennent plus rares, nous fassions tout pour conserver ceux que le Ciel nous a donnés? C'est l'inquiétude de toutes les mères; leur inquiétude première. car qui ne sait que les pauvres, qui hésiteront à appeler le médecin pour le soin de leur propre santé, l'appelleront vingt fois pour la santé de leur enfant? Nos élèves plus tard, répandus dans tout le pays, sauront répondre efficacement à cette sollicitude, car ils auront appris ici l'art délicat de toucher les plaies de cet âge qui fait notre espérance. Et quelle grande école pour eux que celle où nous pourrons un jour installer les soixante lits qu'appellent les dimensions de cette maison bénie!

*
* *

Quand viendra-t-il, ce jour? A cette question, ce n'est pas à moi de répondre, mes Frères et mes Sœurs, c'est à vous. N'y en a-t-il pas parmi vous qui voudront se faire les bienfaiteurs ou du moins les zélateurs et zélatrices d'une institution si digne d'émouvoir vos entrailles? Ne saurez-vous point trouver de pieuses fondations de lits qui en assurent et en perpétuent le bienfait? Ne connaissez-vous pas, près de vous ou autour de vous, des chrétiens, des chrétiennes, qui touchés peut-être

de ce que Dieu a fait pour sauver leur propre enfant, se demandent ce qu'ils lui rendront pour une telle grâce? Et que peuvent-ils lui rendre qui aille plus au cœur de Celui qui dit dans l'Évangile : « Ce que vous aurez fait à l'un de ces petits, vous l'aurez fait à moi-même? » Et puis, ne savez-vous pas de quel crédit jouissent auprès de lui ces innocents qui sont de sa cour, et dont la faible voix pénètre la profondeur de son ciel?

Mes frères, vous connaissez l'histoire d'Agar et d'Ismaël. La pauvre Agar dans le désert, voyant son enfant épuisé et mourant de soif, le dépose sous un arbre, et s'éloigne en disant : « Du moins je ne verrai pas mourir mon fils! » Et s'asseyant de l'autre côté, elle éleva la voix et pleura, dit la sainte Bible. Mesdames, il y a, à cette heure même, des mères plus pauvres, s'il se peut, qu'Agar dans le désert, et qui poussent le même cri. Or, est-il raconté, Dieu écouta la voix de la mère et de l'enfant, et il envoya son ange pour montrer à Agar le puits où son fils pouvait se désaltérer et revivre.

Mes frères, Messieurs, Mesdames, une source de vie vient d'être ouverte ici pour ces jeunes souffrants; voulez-vous être l'Ange qui les y amène et qui les fasse revivre pour la terre et pour le ciel, pour le temps et pour l'éternité? Amen!

IV

ANNÉE ACADÉMIQUE

1891



Séminaire et Bibliothèque.

ANNÉE 1891

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

19 novembre 1891

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

Un Réveil de l'Idée religieuse

Messeigneurs (1),

Messieurs,

Lorsque, chaque année, à pareil jour, je prenais la parole dans cette séance solennelle, ce m'était une grande joie et un sujet de confiance de m'incliner tout d'abord devant les deux Évêques de notre illustre province ecclésiastique. Ce double honneur et bonheur nous est refusé aujourd'hui ; et l'absence de l'un et de l'autre de nos premiers pasteurs jette sur cette assemblée un voile de deuil qui s'étend sur la ville et la contrée tout entière.

Pour le premier du moins, notre très aimé et vénéré Mgr l'Archevêque, nous pouvons encore espérer nous inspirer de sa pensée, sinon de sa parole, nous édifier

(1) Mgr Monnier, évêque de Lydda; Mgr Goux, évêque de Versailles; docteur ès lettres; Mgr Hautcœur, chancelier

du récit de son long martyre, et demander chaque jour à l'autel le miracle qui pourrait le rendre guéri à son Église (1). Mais l'absence du second est une absence sans espoir; et c'est au retour de ses obsèques que, parés des mêmes insignes, nous nous retrouvons, dans cette solennité universitaire où chaque année nous aimions à saluer en lui un fondateur, un protecteur, un ami et un père.

Que la mémoire de Mgr DENNEL, si chère à toute la cité, soit chez nous aussi durable que l'œuvre dont il prépara et dont il protégea le berceau! Aussi bien lui fut-il fidèle jusqu'à la dernière heure. La dernière ligne que j'ai recueillie de sa main, la dernière parole que j'ai recueillie de ses lèvres, ont été un encouragement à venir entretenir ses prêtres assemblés de l'Institut qu'il désirait que tous connussent, aimassent et servissent comme lui. Son dernier acte fut le don qu'il nous fit d'un de ses meilleurs fils dans le jeune et cher professeur de littérature latine, M. l'abbé Rambure, que tous nos souvenirs rappelaient parmi nous, ainsi que tous nos désirs. Que le très regretté Pontife en soit remercié et récompensé, maintenant qu'il est entré dans la joie de son Maître! Et puisse le successeur qui lui sera donné s'inspirer de son exemple pour aimer autant que lui la doctrine, la vérité, la justice et la paix (2)!

C'est donc une consolation que nous apporte, Monseigneur de Lydda, l'honneur de votre présidence, vous qui fûtes toute votre vie l'*homo unanimis* de celui qui n'est plus; vous en qui Mgr notre Archevêque fait reposer toute sa force, comme le diocèse sa confiance et sa reconnaissance.

Daigne aussi agréer les hommages de l'Université de Lille le pontife distingué et vénéré qui siège à votre

(1) Après la prière d'ouverture, il est donné lecture du télégramme suivant de Mgr Thibaudier retenu à Cambrai par l'infirmité: « Uni à mes vénérables collègues, je bénis les Facultés Catholiques; je bénis leur chancelier, leur recteur, leurs doyens, leurs maîtres, leurs élèves, leurs bienfaiteurs et leurs amis. »

(2) V. notre *Oraison funèbre de Mgr Dennel,* dans la cathédrale d'Arras, 26 novembre 1891.

droite. Il y a longtemps que nous savons à quel degré supérieur il porte en lui l'amour des choses de l'esprit, et quels titres particuliers il possède à s'asseoir, et au premier rang, dans une assemblée de « docteurs ».

Devant le grand deuil public dont j'ai parlé, je voudrais pouvoir faire taire notre double deuil domestique de cette année. Il m'en coûte néanmoins d'avoir à laisser à Messieurs les Doyens de la Théologie et des Lettres la triste mais consolante mission de payer le tribut de nos regrets à MM. les professeurs *Trotin* et *Variot* enlevés à la science, à l'Église, comme à l'affection toujours vivante de leurs élèves. Que du moins il me soit permis d'inscrire sur la tombe de ces deux martyrs du devoir les deux paroles que nos pères des Catacombes inscrivaient sur la tombe des martyrs de la foi : une parole de reconnaissance : *Bene merenti;* une parole d'espérance : *Vivas in Christo!*

Après trois ans de bons et précieux services, M. l'abbé Marcotte a désiré retrouver sa chère paroisse de Raucourt, où il avait laissé une bonne partie de son cœur. Notre reconnaissance l'y suivra fidèlement. Il a légué ses fonctions de Directeur de la souscription à M. l'abbé Christory, avec l'exemple de son zèle et de son dévouement. Nous constatons tous les jours que sa succession est tombée en d'excellentes mains. Vous ne contribuerez pas peu à lui en alléger le poids par votre bon accueil, vous tous, Messieurs et Mesdames, que nous nommons devant Dieu notre Providence et nos amis. Aussi bien en pourriez-vous faire un autre à l'homme deux fois obligeant qui, faisant vos affaires en même temps que les nôtres, vient vous offrir du même coup un double bénéfice : celui d'une bonne éducation assurée à vos fils, celui d'une charité dont le mérite vous sera un fructueux placement pour l'autre vie, garanti par Dieu même, et productif d'intérêts éternels?

*
* *

L'année qui vient de se terminer s'est écoulée, plus

qu'aucune autre peut-être de celles qui l'ont précédée, dans le calme et fécond accomplissement du devoir. Elle a été couronnée comme les autres, par des succès dont le compte-rendu vous sera donné tout à l'heure par ceux qui en ont été les premiers artisans. Le fait qui s'en dégage, non pas seulement aujourd'hui, mais depuis quinze ans révolus, c'est que nos Facultés Catholiques, ayant chaque année à comparaître devant un jury exclusivement composé de nos concurrents, n'ont cessé d'y remporter des avantages qui n'ont rien à redouter, tant s'en faut, de la comparaison avec les Facultés rivales. Nous avons donc fait nos preuves; et, pour qui tient compte de la justice distributive comme du bien de son pays, la conclusion qui s'en dégage est qu'il est temps que soit faite à nos instituts catholiques la situation légale conquise par cette décisive expérience. J'entends par là non la faveur, non les subsides, non la gratitude dont nous saurons nous passer, mais simplement et uniquement l'égalité des droits justifiée à tant de titres, achetée par tant de sacrifices, méritée par tant d'efforts et de travail heureux.

Toutefois je ne m'illusionne pas. Cette conclusion des faits, la seule honnête, cette revendication de nos droits, la plus légitime, j'aurai beau l'apporter ici chaque année, *opportunè, importunè*, comme je m'y engage, je sais bien qu'en dehors d'ici on ne s'en dérangera guère, feignant de nous tenir pour morts pour faire croire que nous le sommes; tandis que nous, de notre côté, nous prendrons de plus en plus à tâche de montrer que nous ne le sommes pas, et que nous ne voulons pas l'être.

Ce n'est donc pas de ce côté, celui des pouvoirs politiques, que s'oriente notre espérance. Là, c'est toujours le même vent de haine et d'impiété déchaîné contre l'Église. Mais, d'un autre point de l'horizon, ne sentez-vous pas venir des souffles moins orageux, auxquels je ne vous dis pas encore de tendre la voile, mais du moins de prêter l'oreille, en vous les signalant, comme c'est le devoir de la vigie que vous avez placée à ce poste pour cela.

*
* *

Messieurs, je ne vous étonnerai pas, j'espère, si, ayant ausculté attentivement les battements du cœur de la France actuelle, je m'avance à vous dire que, par notre enseignement, par le christianisme de notre enseignement, nous sommes plus que jamais le grand besoin des âmes, leur ardente et souffrante aspiration du présent et finalement leur meilleure espérance de l'avenir. Le désir que nous en avons nous illusionnerait-il sur les faits? C'est pourquoi sur ce sujet de l'éveil de l'idée religieuse, j'aime mieux interroger les maîtres les plus en vogue de l'enseignement public. « La jeunesse d'aujourd'hui, écrit M. Lavisse, la jeunesse d'aujourd'hui, j'entends la jeunesse qui pense, a la nostalgie du divin. Il est très vrai qu'elle n'est plus voltairienne. Les négations et l'ironie sont aujourd'hui détestées, au moins autant que sont dédaignées les affirmations reconnues vides des doctrinaires en politique et en philosophie. De là vient, ajoute-t-il, qu'une partie de la jeunesse, la moindre encore il est vrai, se groupe en rangs serrés autour de l'Église..... Mystérieuse encore, mais prochaine et peut-être grandiose, une évolution s'élabore; une poussée en ce sens soulève les générations montantes; et celle qui est présentement sur les bancs des Universités et des grandes Écoles n'attend que le moment de se lever et de marcher. »

Vingt fois, Messieurs, des voix semblables sorties des mêmes rangs sont arrivées jusqu'à nous. Il n'y a pas à en douter : l'heure est solennelle; un secret travail s'opère dans les esprits, celui de la « fermentation de l'idée religieuse », comme ils disent. Non plus que des régions gouvernementales, ce n'est pas du fond des masses populaires qu'est monté ce mouvement d'ordre tout intellectuel. Le souffle qui lui donna le branle est parti de la haute presse littéraire, scientifique, philosophique, académique, normalienne et universitaire, d'où passant

dans les régions du monde qui pense, qui parle, qui enseigne, qui écrit, il a pénétré jusqu'aux moelles la jeunesse française. Et c'est cette jeunesse qui, plus ou moins consciente du but où ce courant l'entraîne, se sent aujourd'hui poussée dans des voies nouvelles où tout lui crie de marcher; et elle marche. De là dans la littérature, même la plus hétérodoxe, des appels inattendus vers Dieu, la foi, le christianisme, l'Église catholique même, toutes choses hélas! plus ou moins comprises, parfois étrangement travesties, mais invoquées comme les éléments primordiaux d'une reconstruction mentale, morale, religieuse, sociale, promise au siècle qui va luire.

Qu'en sera-t-il, de ce mouvement néo-chrétien? Je ne sais. Aboutira-t-il, ou s'arrêtera-t-il en chemin? Et à quelle étape du chemin? Sera-ce au simple théisme, ou au christianisme intégral, tel que nous, catholiques, nous le comprenons et pratiquons? Ne peut-il pas aussi se perdre dans le dilettantisme : affaire d'art, de sentiment et de poésie, comme on voit certains cours d'eau, nés de l'averse d'une nuit, aller se perdre et disparaître dans le sable? Je ne vous apporte pas les illusions d'un optimisme béat; mais je viens vous demander que ce mouvement, puisque mouvement il y a, vous vous mettiez, nous nous mettions tous, non à sa remorque, mais à sa tête, pour le diriger et le pousser vers les réalités supérieures solides, nous qui savons où elles sont, nous maîtres ou disciples de ces Facultés catholiques qui n'ont été voulues et instituées que pour cela.

Mais pour le diriger, il faut le dominer. Nous le dominerons premièrement et nécessairement par la science; et voilà pourquoi nous nous sentons au cœur le devoir d'une grande vie d'étude et de travail, afin de nous tenir au courant des questions du présent, et en avance des solutions possibles de l'avenir. C'est du progrès scientifique que se réclame l'École : nous serons l'École de la science divine et humaine, doublement préparée ainsi à ramener à leur vrai point ces questions imprécises, que ne suffisent pas à résoudre les réponses

du temps, si on ne les complète par celles de l'éternité. Ainsi peut-être, toute cette poussière d'idées qui est dans l'air, toute cette matière diffuse, flottante autour de nos têtes, condensée par notre travail, finira-t-elle par former le noyau de ce nouveau monde raisonnable et chrétien qu'appellent les aspirations de tant d'âmes sincères (1).

Vous êtes à l'œuvre, Messieurs. L'œuvre de science s'élabore dans le secret de vos cabinets d'étude ; et chacun de mes collègues sait avec quel orgueil et quelle joie reconnaissante pour l'Université je salue l'apparition d'un de ces écrits de main de maître qui révèlent au monde studieux la physionomie propre de notre enseignement. Les années précédentes, c'étaient le Droit, les Lettres, l'Histoire, la Médecine, les Sciences qui, en diverse mesure, nous donnaient cette fierté. Cette année, c'est la première de nos Facultés qui nous apporte cet honneur dans le premier volume de la *Théologie catholique* de M. le docteur Jules Didiot, soubassement granitique d'une vaste construction qui, chaque année, montera d'un étage de plus. « Si nos désirs et nos ambitions se réalisent, lisons-nous dans sa préface, cet ouvrage pourra servir à renouer entre aujourd'hui et autrefois des liens intellectuels malheureusement rompus et nécessaires à rétablir. Il pourra servir à expliquer les traditions philosophiques et théologiques du moyen âge, à montrer ce qu'il en faut absolument retenir, et à justifier la haute sagesse du Siège apostolique dans la mesure qu'il a prise pour la restauration des doctrines de l'École. Il pourra servir à faire pénétrer plus complètement et plus profondément dans l'enseignement, dans la prédication, les livres et les revues, les paroles de vérité, de vie ou de salut, répandues dans le monde chrétien depuis un siècle, mais trop souvent restées à fleur de terre et emportées par le souffle des discussions et des tempêtes. Puisse cette divine semence trouver dans le

(1) Sur ce mouvement d'idées voir notre ouvrage *Espérance. Un réveil de l'idée religieuse en France*, vol. in-12 pp. VI. 141. Poussielgue, 1892.

siècle qui va bientôt commencer une terre mieux préparée où elle germe vigoureusement et pousse de fortes racines, afin de grandir et d'élever jusqu'au ciel les âmes saintement avides de surnaturel et d'infini! » (1).

*
* *

Mais, en même temps et surtout, nous nous sentons devant Dieu le devoir d'une primauté plus haute et plus grande encore. Chez nous, « le royaume de Dieu, comme le veut l'Évangile, n'est pas seulement dans la parole ou dans la science, il est dans l'œuvre et la vertu. » Je n'ai jamais perdu de vue ces graves paroles des *Mémoires de M. Guizot* sur la jeunesse de Paris : « Au sortir de la famille ou du collège, écrit-il, ils tombent, ces jeunes gens, dans cette ville immense, seuls, sans gardien, sans conseiller, affranchis tout à coup de toute autorité et de toute règle, perdus dans la foule et dans l'obscurité de leur vie, en proie à tous les ennuis de l'isolement, à toutes les tentations, à toutes les contagions de la passion, dénués de frein et d'appui moral, précisément à l'époque où ils en auraient le plus impérieux besoin. Je n'ai jamais pensé — c'est toujours M. Guizot qui parle — je n'ai jamais pensé sans un profond sentiment de tristesse, à cette déplorable condition de la jeunesse qui afflue dans nos grandes Écoles. Personne ne sait, personne ne peut calculer combien de nos enfants se perdent dans cette épreuve désordonnée, ni quelles traces en restent pour tout le cours de la vie dans les mœurs, dans les idées, le caractère de ceux-là mêmes qui n'y succombent pas tout entiers (2). »

A cette préoccupation du grave publiciste nous avons répondu, autant qu'il était en nous. L'Église y avait songé. A l'isolement de la famille nous avons opposé la société à la fois paternelle et fraternelle de notre famille

(1) *M. le chan.* Didiot : Cours de théologie catholique. — 1er volume : *Logique surnaturelle subjective.* chez Taffin-Lefort, Paris et Lille.
(2) Guizot, *Mémoires*. T. III, p. 142.

universitaire. Aux périls du dehors nous avons opposé une garde vigilante et la sollicitude d'une discipline fidèle. Aux séductions et aux tentations du dedans nous avons opposé le charme vainqueur de l'amour de Dieu et de son royal service. Qu'Il en soit loué, Messieurs! Par sa grâce, l'année qui vient de s'écouler nous a donné à cet égard de religieuses consolations qui sont aussi de patriotiques espérances. Et ceux qui vous ont vus de près, Messieurs les Étudiants, à l'étude et aux leçons de vos maîtres, à la Bibliothèque et aux Laboratoires, à l'église, à l'autel, à la maison du pauvre, au chevet des malades, où même l'un des vôtres est tombé en martyr du devoir, ceux-là ont pu prendre l'idée de ce qu'est une Université véritablement catholique, et y voir quelque chose de ce que Jean Chrysostome appelle la face du royaume de Dieu.

Martyr du devoir, viens-je de dire. Moi aussi je veux déposer une palme sur la tombe de votre jeune et courageux camarade, Messieurs les Étudiants : car cette victime fut un héros, et ce héros un vainqueur. Vainqueur de lui-même d'abord : *Hector Decomble* l'avait été à l'Université, dans l'intégrité morale d'une âme triomphante de tout assaut, supérieure à toute épreuve, aidé de Dieu, aimé des hommes. Souvenez-vous, Messieurs, de votre studieux, religieux, vertueux, joyeux camarade de Saint-Louis. Le jeune aide-major l'était de même au régiment, à l'hôpital, dans son service médical d'un an, au 1er bataillon d'artillerie de Lille. Mais, un jour, un sous-officier lui amène son tout petit enfant souffrant, un enfant de deux ans. Il le regarde, il le diagnostique : c'est l'angine couenneuse!... Hector s'attache à cet enfant, le soigne, donne confiance à la mère, et le lui rend guéri. Mais quelques jours après, c'est lui-même qu'il faut hospitaliser, atteint et bientôt mourant du même mal... Vous savez le reste. L'admiration s'est émue autour de cette belle mort, et sa tombe est devenue un instant glorieuse. Mais les justes honneurs rendus à son courage ne paient pas, loin de là, l'honneur qu'il nous fait lui-même. Car n'est-il pas

vrai qu'il a montré comment vous entendez le devoir, et qu'il n'y a pas — j'en réponds — un seul de vous qui n'eût fait de même[1]?

*
* *

Un jour brilla, cette année, où nous ne fûmes plus seulement cinq cents, où nous fûmes quinze cents, remplissant les nefs de la vaste église, j'allais dire de la cathédrale de Saint-Maurice. A toute la jeunesse catholique Léon XIII avait demandé de solenniser le troisième centenaire de saint Louis-de-Gonzague, son patron, lequel, le 21 juin 1591, avait déposé, à Rome, le poids de sa mortalité, pour s'en retourner au ciel. Or, en ce jour-là, à Lille, s'était rendu de nos sept arrondissements le cortège interminable des représentants de chacune de nos associations, corporations et établissements de jeunes chrétiens, cercles, patronages, collèges, écoles d'adolescents, et jusqu'à ces élèves de nos Pères blancs d'Afrique, dont les aînés, sortis naguère de notre Faculté de médecine, sont repartis d'ici pour aller porter leurs soins avec leur foi à leurs frères du continent noir. C'était bien tout notre Nord qui avait député la fleur de son printemps vers ce jeune héritier des princes de Mantoue, que l'Église, dans son office, appelle d'un nom plus grand encore : *Angelico juvene Aloysio*. Ce jeune homme angélique, quand, du haut de la chaire, je l'ai présenté à votre jeune élite comme un frère des esprits célestes, vous ai-je dit assez par quelle vie de *pureté*, par quelle vie de *piété*, par quelle vie de *charité* divine et humaine vous deviez, vous pouviez vous spiritualiser comme lui ? Ce fut tout le discours du matin. Mais le discours du soir sur « les œuvres de jeunesse », faut-il vous le rappeler ! Oublierez-vous jamais les accents de cette éloquence faite de patriotisme et de foi, de lumière et de force, qui vous tenait

(1) V. sa Biographie, par M. le chanoine Rambure, chez Desclée, 1892.

suspendus, comme par une chaîne électrique, aux lèvres brûlantes et frémissantes de M. le comte de Mun?

« Nous étions cent qui, partis des humides régions du nord de la France, nous réveillâmes, un beau matin, sous le ciel bleu de l'Italie. » Telles sont les premières lignes qu'en septembre dernier nous adressait de Rome un des pèlerins de cette Association de la jeunesse catholique. M. le Vice-Recteur les conduisait. Plus de deux mille jeunes gens de diverses nationalités y venaient ainsi prendre le mot d'ordre de Léon XIII pour la formation d'une « Union internationale » et la placer sous cette haute protection et bénédiction. La dévotion au Pape, si je puis m'exprimer ainsi, est une des dévotions de notre Université.

Et puisque nous sommes à Rome, puis-je oublier que, là, peu de jours après, dans le pèlerinage d'ouvriers qui suivit immédiatement celui-ci, un de vos camarades fut trouvé digne d'y souffrir de sauvages violences pour le nom du pape, de l'Église et de la France? M. Léon Harmel, placé au premier rang des assaillis, à côté de son vénéré père, a failli payer cet honneur au prix de ses jours, et il relève à peine de la grave maladie qui, par suite de cet ébranlement, l'avait conduit rapidement aux portes du tombeau (1).

*
* *

En bénissant les disciples, le Souverain Pontife n'a pu oublier les maîtres. Cette année-ci encore, il a daigné se souvenir que cette Université est de l'armée de l'Église; et il a bien voulu en distinguer les chefs par un signe d'honneur qui, celui-là, ne doit rien qu'au mérite reconnu et aux services rendus. Cette dignité nouvelle surprendra, je le pressens bien, ceux pour lesquels elle n'est

(1) M. Léon Harmel, du Val-des-Bois. On se souvient des violences qui, en 1891, accueillirent à Rome le pèlerinage des ouvriers français, qui y furent reçus comme Jésus par les pharisiens devant le temple, à coups de pierres : *impiorum vecors improbitas*, comme Léon XIII qualifia cet acte de sauvagerie.

pourtant qu'un tardif remerciement; mais assurément ils seront les seuls à le faire.

Personne, par exemple, de ceux qui, à Lille, fréquentent le monde de nos Facultés, comme le monde de la charité et des bonnes œuvres, ne s'étonnera qu'un ancien juge d'instruction, descendu jadis généreusement de son siège, à l'heure sinistre des Décrets contre les religieux, et depuis lors honorant notre Faculté de Droit par sa douce sagesse et l'exemple de tout bien, soit l'objet d'une distinction que nous hâtions de nos vœux. M. *Adrien Gand*, professeur de Droit criminel, est décoré par Sa Sainteté Léon XIII de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Dans la Faculté de Médecine, un nom entre beaucoup d'autres se présentait de lui-même à qui sait reconnaître le mérite généreux, consciencieux et modeste. C'est le nom de l'homme bon et savant qui, à son poste de dévouement, l'hospice de Lommelet, rend à notre Faculté des services incalculables; l'homme de grand bien qui parmi nous dirige l'œuvre des Dispensaires, avec leurs vingt mille consultations annuelles, et consacre généreusement toute sa vie et tout son cœur au service de Dieu, de ses étudiants et de ses affligés. La Faculté de Médecine, qui un moment l'avait voulu à sa tête, apprendra avec bonheur que M. *le docteur Bouchaud* est nommé chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand (1).

Dans la Faculté des Sciences, l'éclat du savoir et de l'enseignement, une notoriété acquise par de belles publications et des travaux de premier ordre, une situation grandissante au sein des sociétés savantes de Paris et d'ailleurs, ont porté le nom de M. le Professeur des sciences physiques bien au delà des limites de notre Faculté, à laquelle il fait tant d'honneur. C'est à tous ces titres que le Pape, promoteur des progrès dans tous les ordres du

(1) L'Asile des aliénés de Lommelet, près Lille, dont M. le professeur Bouchaud est le médecin en chef depuis 1878, a été fondé au sein d'un vaste domaine rural, en 1826. Il hospitalise présentement 800 malades, et possède un noviciat des Frères de Saint Jean de Dieu.

savoir, décerne à M. *Aimé Witz* le titre de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Maintenant, Messieurs, vous me plaindrez d'avoir eu à faire un choix entre tant d'hommes distingués dont les noms montaient en foule à ma pensée et à mon cœur et à qui nous ne pouvons offrir pour aujourd'hui que l'espérance. Surtout vous féliciterez vos maîtres et vos collègues d'avoir reçu ce haut titre de la main d'un Souverain qui est à la fois le moindre et le plus grand de l'univers, le moindre par l'étendue de son État temporel, qui n'est qu'une prison, le plus grand par l'immensité de son empire; et qui tient aujourd'hui le sceptre de la doctrine et de la justice, dans toutes les questions et dans toutes les affaires qui inquiètent le monde.

Il restait à tirer la leçon de cette séance. Mgr *Monnier* s'en est chargé dans une brève allocution où, commençant par s'excuser de prendre la parole dans une assemblée de docteurs, lui simple bachelier d'il y a cinquante ans, il remercie les professeurs de leur dévouement et félicite les étudiants de leurs succès. Il insiste particulièrement sur les grands résultats donnés par la Faculté de Médecine, qui a peuplé de ses docteurs la province ecclésiastique, où il les rencontre entourés de la confiance et de l'estime des populations. Sa Grandeur recommande à nos jeunes médecins de se poser franchement et immédiatement en médecins catholiques, partout où ils s'établissent : ce n'est pas seulement un devoir de foi et d'honneur; c'est de plus une condition de succès, et il en cite des exemples. Il est heureux, quant à lui, de se confier aux soins d'un de nos anciens étudiants, tout en se félicitant et en se proposant d'avoir à y recourir le moins possible.

Mgr de Lydda ajoute, en finissant :

« Il ne resterait plus maintenant qu'à lever la séance, à moins que Mgr l'Évêque de Versailles ne veuille vous dire quelques mots charmants, le mot de la fin, comme il le sait si bien faire. »

Ainsi interpellé, Mgr *Goux* ne pouvait se dérober. Il s'est gracieusement exécuté, en exprimant l'admiration où le tient.

depuis plusieurs jours, tout ce qu'il voit à Lille. « Votre université, que j'ai visitée, dit-il, ne le cède en rien à ce que l'on voit de plus beau dans les Facultés de l'État. Nulle part on n'en fait autant. A Paris même, bien que nous soyons comme évêques en bien plus grand nombre, il n'y a pas cette extension, ce noble appareil de vos Facultés en costume qui me rappelaient tout à l'heure le moyen âge, ni surtout cette Faculté de médecine dont Mgr de Lydda vient de nous parler si bien, sans avoir pu, par expérience, en apprécier les effets.

« Ce qui ailleurs est une espérance est ici une réalité. Je ne fais qu'un vœu, c'est que vous puissiez garder tout cela, et vous le garderez, parce que vous gardez plus ardente qu'ailleurs la foi maintenue jadis dans ces possessions espagnoles par les rois catholiques d'Espagne. Votre programme est grand, vous l'avez inscrit dans cette salle même en lettres d'or : *Omnia instaurare in Christo*. Eh bien, vous le réaliserez, car votre foi est grande. Elle est active et féconde, parce qu'elle s'alimente au Cœur de celui dont l'image préside à vos travaux. C'est en regardant la croix que vous avez appris à vaincre, et à mon tour je vous dis : *In hoc signo vinces*. »

ANNEXE

Asile des femmes incurables, ou des Cinq-Plaies de Notre-Seigneur J.-C.

Extrait de notre *Notice* sur les Sœurs franciscaines de la Propagation de la foi.

Dans les premières années qui suivirent 1830, l'esprit de Dieu reposait sur un prêtre de grande vertu et de grand zèle du diocèse de Lyon, M. l'abbé Moyne, desservant la paroisse de Couzon, à trois ou quatre lieues de la grande ville, sur la rive droite de la Saône. Il avait eu l'inspiration d'associer, pour le travail en commun et pour quelques exercices de piété, trois ouvrières en soieries, dont le nombre s'accrut et qui, le 6 août 1844, firent entre ses mains profession religieuse, dans le tiers ordre de Saint-François, Elles prirent avec elles des orphelines; multiplièrent les métiers dans tout Couzon; traversèrent victorieusement les violences de 1848; reçurent en 1862 de la main du cardinal de Bonald leurs constitutions propres; eurent en 1874 leur maison-mère à Lyon, où elles se transformèrent en Institution hospitalière pour le soin des femmes infirmes et l'éducation des jeunes filles du peuple.

Une de ces sœurs franciscaines appelée sœur Saint-Paul, très connue à Lyon pour son dévouement aux malades, ayant été elle-même ramenée miraculeusement des portes de la mort par la main de Dieu, s'engagea par reconnaissance à travailler à la fondation d'un établissement pour les pauvres femmes infirmes et les pauvres filles idiotes. Comme à Lyon

l'assistance de ces infortunées était déjà assurée, la sœur fut autorisée à se rendre à Paris, d'où M. le Curé de Saint-Sulpice, ancien supérieur du grand séminaire de Lyon, la dirigea sur Lille, avec la recommandation de M. le Curé des Invalides pour un de ses amis qui l'y présenta à Mgr Régnier, archevêque de Cambrai, 10 mai 1877.

Ce prélat à grandes vues l'autorisa à tenter l'entreprise et à quêter à cet effet. Les principaux fondateurs de l'Université, M. et Mme Féron-Vrau en tête, lui vinrent en aide ; le doyen de Saint-André, M. Dennel, plus tard évêque d'Arras, la dirigea dans cette œuvre. Quatre sœurs auxiliaires lui furent envoyées de Lyon. Et dans la même année, le 17 octobre, le premier Asile des femmes incurables s'ouvrit à Lille dans une maison de louage, rue Notre-Dame, 286, sous le vocable sacré d'*Asile des Cinq-Plaies de Jésus-Christ*, ainsi que la fondatrice en avait fait la promesse à Notre-Seigneur. Elle en était nommée supérieure. En y entrant, mère Saint-Paul avait demandé à Dieu « de lui envoyer, comme prémices, la personne infirme qui avait la plus besoin d'assistance ». Le même jour on lui amenait une pauvre femme délaissée, ulcérée, rongée de plaies et de vermine, dans le plus effroyable état de pourriture qui se puisse imaginer chez une créature humaine. Le jour de Noël, l'asile comptait déjà vingt-cinq pauvres infirmes.

Lorsqu'au mois de mai suivant 1878, le Cardinal visita l'établissement, il y en avait cinquante, entassées dans un local naguère occupé par huit personnes. Il pressa l'achat d'un terrain et la construction d'un hospice : « Qu'on s'y mette tout de suite. L'été prochain je reviendrai pour le bénir. »

Le 13 mars 1878, fête de saint Joseph, la première pierre de l'Asile fut bénie et posée, près de la rue des Postes, boulevard Vallon, aujourd'hui Victor-Hugo. Tout marche vite dans ce pays de l'initiative, tout se fait grand dans ce pays de la charité. Le 27 octobre 1880, la communauté se hâtait d'y transporter ses malades, bien qu'il fût inachevé encore. Le cardinal Regnier ne la visita point, il était expirant ; et, quelques semaines après, il s'éteignait, emportant devant Dieu sa part du mérite de cette œuvre, comme de tant d'œuvres de son grand épiscopat. Un peu auparavant l'Asile avait perdu son principal bienfaiteur dans M. Félix Bernard qui lui avait donné tout son temps et ses dernières forces. Enfin, le jeudi 5 mai 1881, la chapelle était bénie par

Mgr Hautcœur, recteur de l'Université, consacrant ainsi l'alliance fraternelle de l'hospice et de la faculté de médecine.

A proximité de l'Asile s'ouvrent les quartiers ouvriers où la misère, la fatigue, les privations de tout genre recrutent à l'infirmité cet inépuisable contingent qui s'en va perpétuellement peupler nos Maisons-Dieu.

A la variété des maux répond celle des dévouements. Il y a le dévouement des médecins, MM. Augier et Lavrand, tous deux professeurs à la Faculté catholique; le dévouement de l'aumônier, aujourd'hui un père Franciscain; le dévouement des sœurs et de leurs filles auxiliaires, consacrant toutes leurs heures à ces infortunées qu'il faut soigner, panser, habiller, faire manger, faire marcher, nettoyer, distraire, égayer, édifier, veiller. Il y a par-dessus tout le dévouement de la Supérieure. Armée de la « toute-puissance suppliante » de la prière, prière à Dieu, prière aux hommes, la mère Saint-Paul n'a cessé d'obtenir des miracles de Providence dont fut semée toute sa vie. « Nous avons commencé l'œuvre avec cinq sœurs et deux malades, nous disait-elle un jour de mars 1898, aujourd'hui nous sommes 42 religieuses et 272 infirmes. La charité est le fruit de l'arbre de la croix. »

Il a sa sève surnaturelle dans les *Cinq Plaies* dont le culte est l'âme de la maison entière, religieuses et malades. C'est de ce divin sujet que Mgr le Recteur a entretenu leur assistance de la fête patronale de l'Asile, IIIe vendredi de Carême 1890.

Le culte des Cinq Plaies de Jésus-Christ

Allocution de Mgr le Recteur à l'Asile des femmes incurables.

Mes vénérées Sœurs, Mes Frères,

Il y a donc quelque part à Lille un lieu de piété et de charité où sont adorées et servies les *Cinq Plaies* de Notre-Seigneur Jésus-Christ. J'en viens célébrer avec vous le mystère et admirer les bienfaits, car, par son origine et son gouvernement, ce lieu béni nous est proche. Aussi bien, j'avais vu des palais élevés au service des Invalides de la patrie par la magnificence reconnaissante des rois. Mieux que

cela; je suis ici dans un sanctuaire et une maison, dédiés au culte des blessures glorieuses du Roi des rois Jésus et au service des souffrances inguérissables mais sacrées de ses filles. Qu'à Lui en soit l'honneur! C'est de lui seul que l'homélie vous parlera aujourd'hui, de lui dans ses souffrances, de lui dans son amour. Est-il rien, mes Sœurs, est-il rien, mes Frères, qui réponde mieux à l'ardeur et à la charité de vos cœurs en ce jour?

Il faut remonter haut, mes Frères, pour reconnaître la raison divine de ce qui se fait ici. C'est au Calvaire que je me reporte : mes révérendes sœurs, les mères fondatrices de votre société religieuse sont là. Les reconnaissez-vous? L'Évangile les nomme : « Là, près de la croix de Jésus, se tenaient debout Marie sa mère, et la sœur de sa mère Marie, femme de Cléophas, et Marie-Magdeleine. » Les cinq Plaies du Rédempteur laissèrent tomber sur elles leurs premières gouttes de sang, rosée divine qui lave le monde. Ainsi le premier et sublime objet de votre culte, c'est l'humanité meurtrie et sanglante de Jésus; le premier lit d'incurable auprès duquel je vous vois debout originairement, c'est la croix; et le lieu de votre première fondation, le Calvaire.

Mais étrange culte que celui-là, me direz-vous? Quoi, des plaies, des blessures, du sang : ce qui fait horreur, ce qu'on n'ose même regarder, vous demandez qu'on l'adore? Ah, mes frères, que les mondains entendent mal ce mystère de grandeur! Et d'abord, ne savez-vous pas que ces blessures, ces plaies de l'humanité du Sauveur unies hypostatiquement à sa divinité sont les blessures d'un Dieu, les meurtrissures d'un Dieu, et dès lors sacrosaintes et adorables comme Dieu même? Ne voyez-vous pas, dès la première heure de sa Passion, les anges qui descendent des cieux pour le recueillir, ce sang qui transsude de son visage humilié et de son corps prosterné au Jardin des Olives?

Les plaies de Jésus un spectacle d'horreur! ah! que vous entendez peu ce mystère de gloire! Un généreux capitaine s'est élancé au combat pour le salut public. Il tombe, on le rapporte. Il est mutilé, sanglant; ses bras, ses pieds, son corps, sa tête, tout son corps n'est que plaies, que lambeaux! Qu'il est hideux! — Non, qu'il est beau, qu'il éclate aux yeux de l'esprit, comme s'exprime Pascal. Ainsi éclate Jésus au sortir de la bataille dont il revient vainqueur de la mort et de l'enfer. « Pourquoi votre vêtement est-il rouge ainsi? de-

manderai-je avec le prophète. — C'est que seul j'ai pressé l'ennemi comme le raisin sous le pressoir, et voici que le sang a jailli sur ma robe et taché mes vêtements. » O les belles taches, mes frères! ô mon beau prince vainqueur, lève-toi dans cette beauté, avance glorieusement de conquête en conquête; et commence ainsi ton règne sur tous les cœurs! »

Mais quoi encore? Oserez-vous me dire maintenant que ce spectacle sanglant ne saurait vous toucher; qu'il est sans intérêt et étranger pour vous? Que vous comprenez peu ce mystère d'amour! Ces plaies, mais c'est pour vous, ingrats, qu'il les a reçues : « blessé pour nos péchés, et broyé pour nos crimes. » Non seulement reçues pour vous, mais reçues à votre place; car le vrai, le seul coupable qui les avait méritées, c'était vous; le condamné à une juste mort, vous! Le voici qui revient de son généreux supplice; mais en quel pitoyable état! C'est l'état, c'est le supplice qu'il a cherché, voulu : il vous aimait. Qu'importe donc à votre ami qu'il ait souffert, lui, puisque vous êtes rachetés : vous délivrés, vous sauvés, vous! Aussi entendez-le, voyez-le, au soir de sa résurrection, venant montrer à ses disciples ses pieds percés, ses mains trouées son cœur ouvert. Que leur dit-il? « La Paix, la paix est faite! Ah! il m'en a coûté cher; approchez, regardez, touchez ces cicatrices, mais lisez-y votre paix; c'en est le traité conclu entre le ciel et la terre. C'est mon amour qui l'a signé, c'est de mon sang qu'il est écrit. Par lui le rapprochement est fait entre l'humanité et Dieu, comme saint Paul l'expliquera : « Vous étiez loin de Dieu, vous en voici rapprochés par le sang du Christ : *nunc autem prope in sanguine Christi.* »

Je conçois bien dès lors que le culte des plaies sacrées de Jésus-Christ ait été celui de tous les cœurs qui l'ont aimé, à travers les siècles. Je comprends d'abord les saintes Femmes qui achètent des parfums et qui les ensevelissent, les embaument avec une piété attendrie, je comprends Joseph d'Arimathie les enveloppant du saint suaire et les plaçant richement dans un sépulcre neuf. Je comprends Magdeleine qui tombe à ses pieds blessés, qu'elle voudrait encore essuyer de ses larmes. Je comprends Thomas qui, ayant osé porter ses mains sur ces augustes plaies, se prosterne devant-elles et s'écrie : « Mon Seigneur et mon Dieu! » Je comprends Saint Paul qui se glorifie de porter ses stigmates dans son corps mortifié. Et Thomas d'Aquin qui en fait le livre où il apprend la science suréminente de la charité de Jésus-Christ. Et saint Ber-

nard qui y veut dresser sa tente, comme sur un Thabor, parce que c'est là qu'on est bien. Et François d'Assise recevant dans sa chair stigmatisée le crucifix qu'il y portera, qu'il y imprimera avec l'enthousiasme de son séraphique amour. Et Thérèse, et François de Sales, et tous nos saints d'hier ; et nos saints d'aujourd'hui, jusqu'à ce vénéré Père de Ravignan qui, mourant en ce même jour de la fête des Cinq Plaies s'écriait transporté : « Les plaies de Jésus-Christ, ô la belle porte pour entrer en Paradis ! »

* * *

J'en viens à vous, mes Sœurs, et aussi à vous, Messieurs et Mesdames. Car est-ce là tout le culte que demandent ces plaies divines ? Non : les honorer, c'est bien, mais les servir, c'est mieux. J'en viens à ce beau service que vous leur consacrez ici dans les infirmités de vos pauvres affligées qui sont les membres souffrants de Jésus-Crucifié ! « J'étais malade, vous dit-il, et vous m'avez visité. » Et ces plaies dont les saintes Femmes du calvaire et du sépulcre étanchaient le sang ou embaumaient les meurtrissures, vous les retrouvez ici, vous les servez dans les mille et mille maux qui affligent l'humanité, pour leur porter en même temps votre religion qui les vénère et votre charité qui s'y dévoue.

Mais comment et d'où est venue la pensée surnaturelle d'aller chercher les souffrances humaines les plus repoussantes pour les placer et réunir en communauté sous les auspices et le vocable d'honneur des plaies de Jésus ? Comment quelqu'un a-t-il pu concevoir l'étrange confiance, j'allais dire l'audace, de bâtir un hospice qui porte hautement sur son front le nom d'*Asile des Cinq Plaies ?* La singulière enseigne ! Des plaies, un nom de souffrance, pour en faire un appel et un appât ; et pourtant un appel auquel des centaines et centaines de malheureuses allaient se rendre ; et un appât auquel autant de dévouements charitables seraient pris ? Est-ce chose ordinaire ? Est-ce de la terre ou du ciel que cette pensée est venue ? Mes Sœurs, je vous en adjure, quelqu'une de vous le sait-elle ? et, si elle le sait, qu'elle le dise à la gloire de Dieu !

Et puis, pourquoi cette fondation à une telle heure ? Pourquoi cela s'est-il fait juste au jour où, tout à côté, notre Université naissante allait élever son édifice matériel et spi-

rituel ? N'était-ce pas un secours que, pour nous encourager, la Providence nous envoyait opportunément, miraculeusement, comme pour nous assurer surnaturellement de son assistance dans cette grande œuvre ? Pourquoi ? Comment ? Par qui ? Ici, mes frères, on le sait mieux que moi, et on pourrait le dire. Et le récit qu'on en ferait serait le discours le plus digne de cette fête et le témoignage le plus glorieux qui se puisse porter à l'honneur de vos plaies rédemptrices, ô Jésus !

Mais non ; et c'est vers vous que je veux me tourner, chères souffrantes qui subissez dans vos membres l'inexorable loi de l'impuissance ou de la douleur. Je veux aujourd'hui vous saluer, moi aussi, comme les représentantes de mon Jésus-Crucifié. Vous partagez sa croix : c'est bien sa couronne d'épines que porte votre tête brisée ; la blessure de sa lance que vous vous sentez au cœur ; ses clous qui transpercent vos pieds et vos mains par la paralysie. Je ne vous dirai pas avec le prophète Jérémie : *Insanabilis fractura tua, incurabilis est dolor tuus.* Ah ! puissiez-vous guérir ! Du moins, vous demanderai-je, images vivantes de Jésus, que, souffrant avec lui, vous sachiez aussi souffrir comme lui et pour lui. Ainsi mériterez-vous de ressusciter bientôt glorieuses avec lui. Ce corps semé dans l'infirmité se relèvera dans la force. Ce sera une transfiguration que votre résurrection. O pauvre fille infirme, ô pauvre corps défiguré, informe, perclus, que vous serez donc beau, fort et aimable, quand nous vous reverrons dans le ciel !

Et vous, mes honorées mères et sœurs, qui ne voulez que Jésus pour votre récompense, ne savez-vous pas que les saintes Femmes, qui demeurèrent les dernières près de lui au pied de la croix, furent les premières à jouir de sa présence au jour de sa résurrection ? Eh bien, je puis vous annoncer et promettre une plus grande joie : celle d'aller un jour avec elles fêter les Plaies adorées et à jamais resplendissantes que sa sainte humanité a emportées dans le ciel. Ainsi soit-il !

V

ANNÉE ACADÉMIQUE

1892



Une maison de famille. Albert-le-Grand.

ANNÉE 1892

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

DU JEUDI 24 NOVEMBRE 1892

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

Les deux Enseignements.

MONSEIGNEUR (1),

MESSIEURS,

En présentant aujourd'hui de nouveau à Votre Grandeur les Facultés Catholiques de la région du Nord, notre joie, vous l'avez compris, n'est pas une joie sans mélange. Il n'est plus là, près de vous, il n'est plus de ce monde le vénérable Archevêque qui n'est apparu parmi nous que pour bénir, souffrir et mourir (2). Ce qu'il était pour vous personnellement, Monseigneur de Lydda, son ami et son frère, chacun l'a vu et l'en a aimé davantage. Ce qu'il était pour son diocèse, ce qu'il eût été surtout, on le sentait déjà à la force comme à la sagesse de son gouvernement, et chacun l'en bénissait dans son cœur.

(1) Mgr Monnier, évêque de Lydda.

(2) Mgr Thibaudier, archevêque de Cambrai, rappelé à Dieu, après de longues souffrances, le 9 janvier 1892. V. Annexe, p. 107.

Et ce qu'il fut enfin pour l'Université, et ce qu'il eût été pour elle de plus en plus, si hélas! le temps lui eût été accordé, est-il nécessaire de le dire? Qu'il me suffise de rappeler qu'à ses derniers moments, il vous la recommandait comme une fille très chère, à vous, Monseigneur son auxiliaire, comme à l'exécuteur testamentaire de ses volontés suprêmes de pasteur et de père.

Homme d'enseignement lui-même, membre de la célèbre et studieuse société des Prêtres de Saint Irénée de Lyon, dite « des Chartreux », professeur de philosophie dans leur Institution; envoyé à Rome par M[gr] de Bonald pour revenir de là organiser à Lyon une école de hautes études dont il fut le fondateur et le premier supérieur; vicaire général, évêque auxiliaire d'un archevêque théologien, M[gr] Ginoulhiac, M[gr] ODON THIBAUDIER était plus que personne préparé par tout son passé, comme par son grand esprit, à comprendre qu'un clergé ne peut plus prétendre à la suprématie intellectuelle des âmes, s'il n'est lui-même, par son instruction supérieure, à la hauteur des progrès et des appels de son pays et de son siècle. Cette conviction de toute sa vie M[gr] Thibaudier commençait ici à la faire passer en actes, par ses initiatives très autorisées, non seulement auprès de nous, mais dans un diocèse dont il eût été la lumière en même temps que l'honneur. Dieu ne l'a pas voulu : la cruelle sciatique qui cloua un à un tous ses membres à la croix ne lui laissa plus la force que de nous édifier par ses souffances et par sa mort. C'est la grande science des saints, il y excella. L'antiquité n'avait-elle pas dit déjà que « philosopher, c'est apprendre à mourir? »

De tels regrets, Monseigneur de Lydda, seraient inconsolables, si vous n'étiez là une fois de plus, vous le bon Cyrénéen de ce chemin de la Croix parcouru depuis dix ans par nos évêques de Cambrai. Et voici qu'aujourd'hui vous y relevez encore notre Christ, succombant sous le faix pour la troisième fois. C'était manifestement la volonté de Dieu que vous portiez ainsi, dans ces temps difficiles, la houlette du premier pasteur de ce

diocèse, puisque ce n'a pas été la volonté des hommes que vous en portiez la couronne. Et s'il est un vœu unanime de cette Église en deuil, c'est que bientôt, c'est qu'enfin lui soit donné un pontife qui, comme vous, Monseigneur, et comme celui que nous pleurons, épouse cette Église tout entière, son âme, son esprit, ses souvenirs, ses traditions, ses gloires, avec toutes ses grandes œuvres locales et régionales, parmi lesquelles la nôtre occupe une place si haute.

Plus heureux déjà le diocèse d'Arras, ce frère jumeau du nôtre, a retrouvé un père, et l'Université Catholique un protecteur insigne dans sa vénérée Grandeur, Mgr Williez, à qui Dieu accorde longue vie, paix, force, grâce et saint bonheur! Que ne m'est-il donné présentement de me tourner vers lui pour le remercier de l'assurance que, par trois fois, il a daigné me faire parvenir de sa contribution affective et effective à nos accroissements. Si cependant quelque chose était capable de nous dédommager de l'extrême discrétion qui le tient encore éloigné de notre ville, ce seraient assurément ces paroles qu'il m'écrivait, ces jours derniers, et que j'ai recueillies, Messieurs, non pas tant pour moi que pour vous :

« J'aurais bien désiré assister à la séance solennelle de rentrée. Un motif, que je crois déjà vous avoir fait connaître, me prive de cette satisfaction : je crois devoir rester discrètement dans mon diocèse d'Arras, jusqu'à la venue du métropolitain qu'on nous prépare, trop lentement il est vrai. Mais que personne n'attribue mon absence à d'autres considérations. Je le répète, l'Université de Lille a droit à tout le dévouement de l'évêque d'Arras, et elle l'aura. »

L'année qui vient de s'écouler n'a pas apporté de changements considérables dans les rangs de notre personnel enseignant. Chacun y fait le bien, donc chacun s'y trouve bien, et il y reste.

Je dois signaler seulement quelques nominations récentes. Parmi ceux qui connaissent M. *Eugène Duthoit*,

et qui, depuis cinq ans, ont tant de fois applaudi ici son nom victorieux dans tous les genres d'excellence, personne ne s'étonnera que nous ayons souhaité de faire profiter de ses belles études tant de jeunes gens qui avaient profité déjà de ses bons exemples. M. Duthoit remplira les fonctions de Maître de conférences à la Faculté de droit. — M. l'abbé *Mollet* a bien voulu accepter, auprès de nos étudiants de la maison Saint-Louis, la mission de dévouement et de paternité, que nous lui avions vue autrefois accomplir près de nous au collège Saint-Joseph. — M. l'abbé *Leuridan*, qui aime beaucoup les livres, consacre ce violent amour à notre bibliothèque, dont les cent seize mille volumes se trouveront très bien de son érudition héréditaire d'archiviste et de bibliophile, ainsi que de son esprit d'organisation.

Je veux nommer aussi M. l'abbé *Vassart*, qui, depuis quelques mois déjà, fait bénéficier de ses connaissances spéciales en matière de teinture et de sa notoriété européenne en ce genre, notre École d'Études industrielles, qui lui devra, nous l'attendons, d'utiles accroissements.

Par une inspiration dont l'honneur et le mérite reviennent à l'*Association des Anciens Étudiants,* nous avons voulu, cette année, resserrer par un nouveau nœud les liens qui nous unissent aux vingt-huit ou trente collèges ou institutions ecclésiastiques de nos deux diocèses. Sur l'initiative de M. l'abbé Stoffaes, un *Concours général* a été institué dans les principales matières qui font l'objet de l'enseignement secondaire, pour les classes d'Humanités, de Rhétorique, de Philosophie et de Sciences. Un grand nombre de maisons a tenu à honneur d'envoyer son élite à ce tournoi fraternel. MM. les Supérieurs ont compris qu'il y allait de l'intérêt des bonnes études, d'une utile émulation entre les divers établissements, de l'élévation du niveau général des classes, et finalement d'un accroissement de forces résultant de l'effort associé ou concurrent sur le terrain des mêmes exercices. L'ouverture des plis et la révélation des noms victorieux se fait en séance publique à l'hôtel académique. Ne vous représentez

pas l'émotion fiévreuse du concours hippique le jour du Grand Prix : nous n'avons pas ces ivresses. Celui de nos collèges qui a tenu le record dans ce sport intellectuel jouit silencieusement de sa gloire. C'est seulement à la distribution générale des prix que chaque institution fait applaudir ses vainqueurs, en attendant qu'un plus grand jour les appelle à l'honneur d'une plus haute récompense : celle que, dans un instant, ils recevront de vos mains augustes, Messeigneurs.

Ces lauréats, ces premiers de classe qui monteront ici, c'est l'espérance dans sa fleur. Je suis bien certain, Messieurs les Étudiants, que vous ne marchanderez pas vos sympatiques applaudissements à ces jeunes frères d'hier, dont plusieurs sont déjà devenus vos camarades aujourd'hui ou le deviendront demain.

* * *

Vous vous réjouirez avec nous, Messieurs, de l'accroissement réel de notre famille universitaire. Nous avons compté, dans cette année académique, quatre cent soixante-dix étudiants suivant nos différents cours. Ce n'est pas assurément le comble de nos espérances, mais c'est, à ma connaissance, le chiffre le plus élevé que nous ayons atteint depuis notre origine. Pour en apprécier la portée et la vraie signification, vous voudrez bien remarquer que ces étudiants de chez nous sont bien exclusivement des étudiants à nous, des étudiants effectifs, sérieux, et dont l'assiduité est contrôlée chaque jour.

Une autre observation de très heureux présage, c'est que quelques-uns de ces jeunes hommes nous arrivent non seulement de nos départements français les plus éloignés, mais des diverses contrées de l'Europe, y compris le Bosphore, et même des deux Amériques. Or, quand je viens à réfléchir à tout ce qu'il a fallu de courage, d'esprit de foi et d'onéreux sacrifices pour venir de si loin jusqu'à l'Institut Catholique de Lille, et cela parce que c'est un Institut Catholique, et de nom et de fait, je vous



avoue, Messieurs, que je me sens ému d'une profonde reconnaissance. Cette reconnaissance s'adresse sans doute d'abord à l'homme de zèle qui, chaque année, se dévoue, même au prix de sa chère santé, à faire son tour de France, dans les jours caniculaires et sous un ciel de feu. Mais elle s'adresse aussi aux généreuses familles dont la confiance nous touche autant qu'elle nous honore. De plus elle nous oblige pour l'avenir envers elles, car ne sentez-vous pas, vous, mes chers collègues, que nous avons le devoir de faire une autre patrie à de tels émigrants, et que nous devons être deux fois pères pour de tels fils.

A la vue de cet accroissement, et en prévision d'un plus grand, la généreuse Société des maisons de famille s'est offerte à nous en faire construire une troisième, laquelle s'achève. Les deux premières étaient remplies jusqu'à en déborder. Vous l'avez vue, Messieurs, cette construction nouvelle, s'élevant sur le boulevard Vauban, où déjà se dresse la charpente de ses quatre étages, que nous espérons remplir. Quand elle sera terminée, nous y ferons habiter Notre-Seigneur Jésus-Christ présent dans son Tabernacle, et avec lui la prière, la grâce, la bénédiction, la communion, le sacrifice. Nous y ferons habiter la pensée de Marie, son image, son culte, son intercession, les souvenirs et exemples de la Sainte Famille de Nazareth. Nous y ferons demeurer le prêtre, et avec lui l'autorité et la bonté, la paternité et la maternité tout ensemble. Puis, en vedette, là-haut, sur la façade, près du faîte, nous dresserons un jour la statue du céleste patron de la maison, qui est aussi le patron de la France, l'archange Saint Michel, les ailes étendues pour couvrir vos fils, et la lance au poing pour les défendre. Ce sera bien alors ce que nous appelons « *une maison de famille* » !

Cependant, j'ai hâte de le dire, ce serait se tromper étrangement que de croire qu'une université catholique n'est que cela : un abri protecteur de la religion et des mœurs. Cela une fois assuré, peut-être certains parents se désintéresseraient-ils de la qualité de l'enseignement

qu'on y donne, pourvu qu'à côté de la Faculté se place un internat ou simplement un Cercle où leur fils rencontre de bons camarades, une sage direction et l'exemple du devoir. Dans ces conditions facilement même, hélas! accepterait-on qu'il s'inscrivît à une école autre que la nôtre, car en réalité ce n'est pas une école qu'ils cherchent pour leur fils, c'est une garderie. Disons une bergerie, si vous l'aimez mieux, mais une bergerie séparée des pâturages, lesquels ils iraient chercher et fréquenter ailleurs. Alors notre fonction à nous, professeurs, pasteurs, notre modeste fonction se bornerait à y conduire sain et sauf le troupeau que nous y laisserions paître en face de nous sous une autre houlette. Qu'importe ce qu'il y trouverait? Herbages pour herbages, leçons pour leçons, nous dit-on, est-ce que ce n'est pas partout le même enseignement? Est-ce que la science n'est pas la même science partout? Est-ce que ce n'est pas, en France, le même droit partout? la même médecine partout? les mêmes lettres, la même histoire, la même philosophie partout?

Eh bien, je ne connais pas d'erreur plus pernicieuse que celle-là; et j'ai aujourd'hui le devoir et le besoin de le dire. Non, Messieurs, l'enseignement n'est pas le même partout. Que si par là vous voulez dire que partout en France les programmes sont les mêmes, conduisant aux mêmes grades, soit! mais les programmes ne sont pas l'enseignement, ils n'en sont que le cadre. Et dans ce cadre le maître chargé de le remplir ne mettra pas seulement la matière du cours toute brute et inanimée. Il y mettra son âme à lui. Avec sa parole, avec sa science, il y mettra sa pensée propre, ses conceptions, son esprit, enfin tout ce qui fait que ce maître est lui et non autre, et que cet enseignement est proprement le sien : chrétien si l'homme est chrétien, antichrétien s'il ne l'est pas, indifférent ou sceptique si cet homme n'est rien. Or voilà précisément comment l'enseignement des Facultés n'est pas le même partout. Voilà comment, sur un programme commun aux deux enseignements, le conflit existera flagrant sur toute la ligne. Et ce sera nécessairement, Messieurs, entre ces deux extrêmes

que vous aurez à choisir pour la direction de toute la vie intellectuelle et conséquemment morale et sociale de vos fils.

*
* *

Non, Messieurs, d'abord l'enseignement des sciences n'est pas le même partout. Il y en a un, vous le savez, qui ne veut voir dans l'univers que la résultante de forces aveugles, inconscientes, fatales, faisant ainsi reposer l'édifice du monde sur le sable mouvant de l'athéisme et du matérialisme. — Et il y en a un autre qui, au-dessus des causes secondes, salue une Cause première, intelligente et libre; qui lui donne un nom sacré devant lequel il faut que tout esprit s'incline ; qui fait de l'univers un temple où ce nom, écrit partout, doit être partout adoré ; enfin qui fait de la science comme le saint des saints où Dieu se montre de plus près à ses initiés et où quelque reflet de sa face commence à nous apparaître. Notre Faculté des sciences professe cette science-là.

Il y a un enseignement de la médecine qui ne voit et ne veut voir dans l'homme que le corps, et dans ce corps une machine qui se monte, remonte ou démonte, comme une autre machine, sans songer même à son ingénieur divin ou son mécanicien immortel. Et avec cet enseignement on fait de ces médecins desquels on disait autrefois : *Duo medici, tres athei!* — Et puis, il y a un enseignement absolument autre qui, dans le corps de l'homme, voit le temple de l'Esprit vivant; qui fait de la science médicale une science religieuse, de l'étude médicale un hymme à la gloire de Dieu, de la profession médicale un ministère de respect, de charité et de dévouement porté jusqu'au sacrifice. Et c'est de cet enseignement que procède la science, et divine et humaine, de ces médecins chrétiens qu'on nous demande chaque jour de tous les points de la France. Notre Faculté de médecine professe cette médecine-là.

Il y a un enseignement du droit qui fait du droit une institution de la volonté de l'homme, sans autre autorité que l'autorité de l'homme, sans autre obligation que l'ac-

ception de l'homme, sans autre sanction que la puissance coercitive ou répressive de l'homme, et qui, personnifiant, incarnant, absorbant l'homme dans l'État, fait de la déification idolâtrique de l'État la consécration de tous les attentats légaux contre l'individu, sa famille, sa conscience, sa foi, sa liberté, sa propriété et sa vie. Nous ne voulons pas de ce droit-là. Et puis, il y en a un autre qui place le droit, la loi, la justice suprême en Dieu, Dieu principe, Dieu modèle, Dieu règle, Dieu rémunérateur et vengeur au besoin; qui, au-dessus du code des hommes, place l'Évangile de Dieu et veut qu'on en tienne compte; qui juge la loi humaine d'après sa conformité ou non-conformité avec la loi divine ; qui, au-dessus des intérêts de l'État société des corps, place les intérêts de l'Église société des âmes; qui conséquemment assigne au droit humain ses limites, et là l'arrête en lui répondant le *non possumus*, après avoir commencé par déclarer au pouvoir le *non licet;* puis ne cessant plus de protester jusqu'à ce qu'enfin la vérité et la liberté forcent l'injustice maîtresse à rougir d'elle-même. C'est ce droit-là, Messieurs, le seul grand, le seul juste, le seul digne d'un peuple religieux et fier, que l'on professe à notre Faculté de droit (1).

(1) C'est tout cela que M. le comte de Vareilles développait excellemment, dans un éloquent discours au Congrès des catholiques, à Lille, 1er décembre 1887.

« Enseigner vraiment le droit, ce n'est pas seulement expliquer le sens et les conséquences des lois civiles; c'est mettre en lumière au premier plan les lois divines, naturelles ou positives; c'est montrer le pouvoir législatif de l'Église sur les choses spirituelles et sur les choses mixtes; c'est faire connaître ses lois, enseigner le droit canon; c'est établir que la société civile n'a pas pour origine un contrat arbitraire, et qu'elle est une institution naturelle et par conséquent divine. C'est montrer que la souveraineté du peuple, qui peut être un fait légitime, n'est point un principe. C'est poser des limites à la compétence législative du pouvoir civil, et proclamer qu'il a le droit de commander, mais non de tout commander; c'est rappeler que les lois civiles directement contraires aux lois naturelles, aux lois divines positives, aux lois de l'Église, ne nous obligent pas, qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. C'est tracer les rapports des pouvoirs spirituel et temporel; c'est combattre la séparation de l'Église et de l'État; c'est montrer le caractère deux et trois fois sacré de cette dette nationale qu'on appelle le budget des cultes. C'est soutenir que l'homme n'a pas plus le droit de tout dire et de tout écrire qu'il n'a le droit de tout faire; c'est

Et la Faculté des Lettres, et tout ce qu'on comprend d'ordinaire sous ce nom? — Il y a un enseignement de la littérature qui, sous prétexte de réalisme et de profession de l'art pour l'art, consacre toutes les souillures et distille tous les venins, pourvu seulement que le serpent sache nuancer ses couleurs au soleil de ce siècle. — Il y a pareillement un enseignement de l'histoire qui n'est qu'une conspiration contre la vérité, et qui s'est fait une loi de faire mentir le passé, pour absoudre le présent et légitimer l'avenir. — Il est une philosophie où le sophisme est roi, et qui, faisant litière de tout ce qui élève, charme et soutient la vie, Dieu, l'âme, la liberté, la vertu, l'espérance et l'immortalité, trône aujourd'hui sur les ruines de la raison et de la vertu, non moins que sur celles de la religion. Nous ne voulons rien de tout cela. — Mais il y a, par contre, un autre enseignement de la littérature qui s'obstine, quand même, à ne pas reconnaître le beau là

discerner parmi les principes de 1789 ce qui est bon, ce qui est détestable, ce qui est insignifiant. C'est réclamer la liberté d'association, qui n'est point un principe de 1789, mais qui est pourtant l'un des droits de l'homme les plus essentiels et les plus évidents.

« Je pourrais poursuivre longtemps encore l'énumération des vérités capitales qu'une Faculté de droit catholique est chargée de maintenir ou de recouvrer. Si on y regarde de près, à la source de tous les maux sur lesquels gémit l'Église et dont souffre la société française, on trouve une erreur de droit. Aussi ce sont surtout des erreurs de droit que les Souverains Pontifes ont condamnées dans notre siècle ; elles remplissent le syllabus de Pie IX ; elles sont d'un bout à l'autre l'objet de l'encyclique *Immortale Dei* de Léon XIII...

« Si quelqu'un, ne pouvant nier le mal, nie du moins sa gravité, je me tais, et je laisse le cardinal Pie prononcer ces foudroyantes paroles : « Principes de 89 ; souveraineté du peuple ; peuple-roi qui en est venu à se faire peuple-Dieu ; divinité de l'État ; monopole de l'enseignement ; naturalisme des sociétés modernes ; désorganisation générale par le rationalisme, n'est-ce pas la gangrène sociale? Et notre société attendra-t-elle, comme Antiochus, le moment extrême de sa putréfaction, pour reconnaître, mais inutilement alors, qu'il ne sied pas à un mortel de se poser en rival du Très-Haut? » (*Histoire du cardinal Pie*, par Mgr Baunard, t. I, p. 166.)

« Essayer d'éclairer notre société avant qu'il soit trop tard, voilà l'œuvre des Facultés de droit catholiques. Leur voix, jeune et opprimée, n'est pas encore assez forte pour se faire entendre au loin. Mais il est permis d'espérer qu'avec l'aide de Dieu elle grandira, et, en dépit des bâillons qui la gênent, parlera assez haut pour qu'enfin la France légale en tienne compte. »

où est le faux et le mal. Il y a un autre enseignement de l'histoire qui est le jugement anticipé de la justice divine, et qui, au-dessus des démarches de l'homme qui s'agite, fait apparaître la main de Dieu qui le mène. Il y a une autre philosophie qui ne se croit pas digne de ce nom, si elle ne place la sagesse dans la recherche et l'amour des vérités éternelles. Or, c'est cette philosophie, cette histoire et cette littérature qui montent chaque jour dans les chaires de notre Faculté des lettres. Nous ne les en ferons pas descendre.

Et, s'il en est ainsi, vous comprendrez, Messieurs, quel prix nous attachons à ce que notre enseignement demeure en réalité un enseignement à nous. Nous ne concevons pas le partage entre l'éducation d'un côté et l'instruction de l'autre, parce que, dans l'être humain, l'homme intellectuel et l'homme moral ne se dédouble pas. *L'Alma Mater* n'entend pas qu'on coupe son enfant en deux. Nous donnons donc à nos élèves un enseignement complet, parce que, dans chaque branche des connaissances humaines, il est des vérités essentielles, imprescriptibles, qui en sont le principe, qui en couronnent le faîte. Et l'Église dont nous sommes est l'Arche sainte qui les porte, aujourd'hui entravée, combattue, à travers le désert, mais qui demain, nous l'espérons, libre et forte les intronisera dans la Terre promise.

Voilà pourquoi nous gardons nos cinq Facultés avec leurs titres, leur personnel, leurs droits, leurs inscriptions, dussions-nous rester seuls dans cette intégrité, selon l'encouragement que daignait nous adresser Mgr Thibaudier : « Vous seuls n'avez pas reculé depuis le commencement. » Ainsi remplirons-nous la signification du nom d'Université, au sens primordial de ce mot : *Studium generale, studium universum*. Ainsi répondrons-nous à la large conception qu'en ont eue nos fondateurs. Ainsi répondrons-nous, Monseigneur le Chancelier, à la pensée du Saint-Siège, dont, hier encore, vous nous communiquiez les félicitations, et les encouragements et les conseils. Pour nous, ce sont des ordres.

Que si à cela on objecte que cette différence foncière dans l'enseignement aura pour résultat de créer deux Frances dans une, nous répondrons d'abord que la faute n'en est pas à nous, et que nous ne demandons pas mieux que de voir se reconstituer l'unité, pourvu que ce soit l'unité dans la vérité, la dignité, l'honnêteté, la justice et la liberté. En attendant cet heureux jour, nous serons déterminément de la France qui croit, de la France qui travaille, de la France qui prie, de la France qui souffre. Si c'est la vieille France, comme on la nomme dédaigneusement, c'est la jeune France aussi, car il n'y a de vraie jeunesse que la jeunesse d'âme ; et ceux-là sont les jeunes de qui le sang est plus pur, la vie plus généreuse, la démarche plus droite, le cœur plus ferme, la tête plus haute, et qui, avec les souvenirs du passé toujours vivants derrière eux, ont devant eux les promesses de l'immortel avenir.

ANNEXE

Mgr Thibaudier, archevêque de Cambrai.

HOMMAGE FUNÈBRE DE Mgr LE RECTEUR.

Le diocèse de Cambrai est pour la quatrième fois, depuis onze ans, en deuil de son Archevêque. Mgr Odon Thibaudier a succombé, le 9 janvier, à ses longues souffrances.

L'Université lui doit son hommage le plus particulier de vive reconnaissance. Cependant nos regrets procèdent d'une source encore plus haute, car l'homme juste et bon dont nous portons le deuil était de ceux qui méritent d'être aimés pour eux-mêmes, et qui valent par leurs vertus non moins que par leurs bienfaits.

Dieu avait mis en lui une grande rectitude d'esprit. C'était une intelligence très nette, très calme, très nourrie de connaissances, avec une belle culture soigneusement entretenue, et cette sûreté de jugement qui tient en un juste équilibre toutes les facultés. Il possédait la sagesse, ce don par excellence ; il la possédait dans la plénitude de la paix, et la lumière qu'elle versait était une lumière sereine. C'est cette sagesse qui, à Lyon, avait attiré autour de sa chaire de philosophie tant de disciples silencieusement attentifs et charmés. C'est elle aussi qui, dans les affaires du gouvernement pastoral, lui avait concilié une si douce autorité, en inspirant autour de lui une entière confiance. Et si, d'ordinaire, sa parole était lente, hésitante, semblant se chercher elle-même, c'est qu'elle ne voulait tomber que sur le point exact où se trouve le juste et le vrai, sans flotter aux alentours ni dépasser la limite.

Sa bonté était grande, généreuse, profonde. Elle était humble surtout. Il n'en faisait pas montre, aimant à s'oublier plus encore qu'à se donner, et ne laissant parler son cœur que sous la dictée et la garde d'une prudence modeste et d'un respect timide. Mais sous cette réserve discrète se cachaient des trésors d'attachement, de dévouement et d'inviolable fidélité : tant d'amitiés durables, conquises à Lyon et à Soissons, en ont porté le témoignage jusqu'au bord de sa tombe, et le suivront au delà. Sans doute, toutes ces choses de longue et patiente venue n'ont pas eu le temps de s'épanouir chez nous en si peu d'années, ni d'y porter leurs fruits ; mais elles y ont jeté des racines d'affectueuse estime dans ceux qui le touchaient de près. Il a lui-même témoigné combien il lui était doux de se voir enveloppé de tant de respectueuse tendresse, et son état d'infirmité n'a fait que redoubler autour de lui l'attachement compatissant de ceux qui se sentaient toujours à la veille de le perdre. Ainsi sera-t-il apparu à son diocèse de Cambrai comme une vision touchante, pour y vivre trop peu, pour y souffrir beaucoup et s'y survivre longtemps, bien longtemps, dans nos regrets.

A la base granitique de cette nature douce et humble il y avait la force. La force en lui, comme tout le reste, était réglée par la raison, tempérée par la prudence, éclairée par la foi, et résolument dépensée au service du devoir. Il eut le genre de force le plus nécessaire de nos jours, la force de résister, quand la résistance était affaire de justice et d'honneur ; et à chaque fois qu'il se trouva en face d'exigences auxquelles sa conscience d'Évêque lui défendait de céder, lui, l'homme de paix, ne céda point, et sa fermeté sauva la dignité, l'autorité, le bon droit. Il eut surtout la force, non moins difficile, de souffrir. Il avait beaucoup souffert, dans ce que son âme avait de plus délicatement sensible, durant la dernière année de son séjour à Soissons. A Cambrai, il sembla n'être venu que pour cela. Pendant quinze mois nous l'avons vu assister à la décomposition, pièce par pièce pour ainsi dire, d'un organisme qui portait en lui la promesse de plus longues années. C'était pitié de voir cet homme, pour qui nous faisions tant de vœux, traîner l'un après l'autre vers une tombe prématurée ses membres qui tour à tour s'engourdissaient dans la mort. Cependant, s'il fut une âme maîtresse du corps qu'elle anime, ce fut assurément celle de ce pieux martyr. Au sein de souffrances générales, incessantes,

son intelligence sans éclipse lui laissa jusqu'à la fin, avec le plein et viril sentiment de son mal, la claire vue du terme prochain et conséquemment l'entier mérite de son long sacrifice.

Ce sacrifice, il l'offrait quotidiennement à Dieu dans l'immolation d'une vie qui, selon l'expression de saint Grégoire-le-Grand, n'était plus que le prolongement de la mort, *quædam prolixitas mortis*. Il avait dû renoncer, il y a près d'une année, à monter au saint autel ; mais sa piété courageuse s'était fait un autel du lit ou du fauteuil où la paralysie envahissante le clouait sans espoir et le torturait sans merci. Une solitude forcée se faisait autour de lui, remplie encore cependant par la sollicitude des affaires de l'Église, et divinement consolée par la visite de Celui dont il portait les stigmates dans son corps. Le *Jam delibor*, *tempus resolutionis meæ instat*, sortait sans plainte de ses lèvres et de son cœur tout livré à la croix ; et de lui aussi, comme de son Maître, on pouvait dire que « dans cette agonie il priait plus continûment que jamais ». Lorsque, le 1er janvier, il reçut par l'organe de son cher Auxiliaire, les vœux de MM. ses Vicaires généraux et du chapitre de son église métropolitaine, il y répondit par d'émouvantes paroles, fortes et tendres, leur présentant dans sa personne « un roseau pensant, un roseau aimant, un roseau souffrant », qu'un souffle allait bientôt achever de briser. Son dernier regard fut pour le crucifix, crucifié qu'il était lui-même avec Jésus-Christ. C'était un regard d'acceptation, d'oblation et d'espérance : la mort fut bien véritablement pour lui le baiser de Dieu.

Et pourtant, nous avions grandement besoin de lui ! Il avait besoin de lui, cet immense diocèse de près de deux millions d'âmes qui, depuis plus de dix ans, n'a plus pour le conduire qu'une houlette tenue par de frêles vieillards qui lui sont un instant montrés plutôt que donnés. Du moins, tant qu'il était là, même souffrant, même impuissant, il demeurait encore la tête d'une administration dont son digne auxiliaire, Mgr Monnier, était le cœur et le bras. Sa disparition va faire à la Flandre catholique de nouvelles destinées ; et combien nous avons besoin de nous redire qu'en définitive elles reposent dans la main d'un Dieu qui est un Père !

Elle avait besoin de lui particulièrement, cette Université catholique du Nord, de laquelle il avait dit, dès sa première visite, « qu'elle n'avait pas reculé depuis son origine, et qu'il n'y trouvait en tout qu'à approuver, qu'à admirer, et à bénir ».

Son effective bienveillance n'avait pas parlé seulement, elle avait agi. De longtemps nous n'avions pas eu un archevêque qui entendît mieux les choses de l'enseignement, à tous ses degrés, et qui les protégeât plus efficacement. Nous le tenions pour notre plus ferme appui dans le présent. il était notre espérance la plus solide pour l'avenir. « Il faut, disait-il encore récemment à Mgr de Lydda, il faut maintenir l'Université, à tout prix! » Et aujourd'hui, de tous côtés, la presse catholique ou conservatrice qui le pleure, le félicite spécialement de la part qu'il a prise à notre prospérité et à nos accroissements.

Que ne nous a-t-il été donné de pouvoir lui payer le juste retour de ce qu'il faisait et voulait faire pour nous! Nous le vénérions du moins, nous l'aimions; il le savait, et la dernière fois que je le vis, dans son infirmité, il me fit signe de me mettre à genoux pour nous bénir *tous*, et il me dit pour tous des paroles de père. C'était son adieu. Et sa tombe vient de s'ouvrir, presque au lendemain de celle de son suffragant d'Arras! Les deux colonnes de la Province ecclésiastique s'écroulent donc en même temps!

Qu'il repose dans le Christ, auprès de Fénelon, le doux archevêque qui eut avec ce grand prédécesseur plus d'un trait de ressemblance! Il sera là-haut le bienvenu dans le chœur des saints pontifes de son antique Église. Le siège de Cambrai eut, au XIe siècle, un autre Odon qui fut illustre par sa sainteté, ses combats, ses malheurs. C'était au temps, toujours renaissant, de la lutte du Sacerdoce et de l'Empire. Qu'Odon de Tournai accueille particulièrement comme un frère cet Odon de Lyon qui fut son successeur, et sur la tombe duquel nous pourrions écrire, comme pour l'autre :

HIC TEGITUR PRÆSUL ODO
QUI PERSPECTUS OMNI MUNDO
FUIT [SEMPER] DEO FIDUS.
FULGET CÆLO QUASI SIDUS.

On lit dans le *Bulletin des facultés catholiques de Lyon* : « Nos Facultés se sont associées à la douleur et aux regrets de celles de Lille. Mgr le Recteur s'en est fait l'interprète auprès de Mgr Baunard dont nous sommes heureux de reproduire la réponse :

Lille, le 17 janvier 1892.

« Monseigneur le Recteur,

« Je vous remercie de la part que vous voulez bien prendre à notre grand deuil de famille, et des regrets si justifiés que votre lettre d'hier témoigne à notre cher et vénéré père. Mgr Thibaudier.

« Il vous a appartenu plus qu'à nous, Monseigneur : c'est vous qui nous l'avez donné. Il était resté grandement lyonnais par le cœur; c'était le faire revivre que de lui parler de Lyon. C'est à Lyon qu'il avait pris, par goût et par profession, cette connaissance et pratique des choses de l'enseignement dont nous avons recueilli après vous le bienfait. Enfin le zèle qu'il avait mis à préparer le berceau de votre florissante université nous était le gage de celui qu'il apporterait chez nous à une œuvre semblable. Il n'a pas fait mentir cet espoir.

« Notre perte est donc la même, notre douleur est pareille, que notre prière soit unie, s'il vous plaît. Monseigneur. Demain matin, je me rendrai aux obsèques de ce saint évêque. éprouvé et épuré par de longues souffrances. Auprès de ce cercueil votre pensée me sera présente; et. en lui demandant de protéger notre université, je n'oublierai pas de lui parler de la vôtre qui lui fut si chère.

« Puisse cette communauté de notre deuil resserrer encore entre nous, Monseigneur, les liens de fraternité dont je suis heureux de vous offrir les sentiments respectueux et dévoués ».

Baunard.

VI

ANNÉE ACADÉMIQUE

1893



Statue de saint Luc, vestibule de l'École de Médecine (page 127).

ANNÉE 1893

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

23 NOVEMBRE 1893

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

Études et étudiants.

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

MESDAMES,

Je ne puis oublier, Monseigneur l'Archevêque, le jour où j'eus l'honneur de vous saluer et de vous entendre pour la première fois. C'était le 6 septembre 1890, au pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes, en une journée pleine pour vous de faveurs célestes et d'actions de grâces fraternelles (1). La grande procession du soir,

(1) Mgr Sonnois eut alors la consolation d'obtenir la guérison de M. le chanoine Albert Sonnois, son frère, présentement vicaire général de Cambrai.

Mgr Etienne-Marie-Alphonse Sonnois, né à Lamargelle (Côte-d'Or), le 10 décembre 1828, ordonné prêtre à Dijon en 1852; professeur de philosophie au grand séminaire pendant sept années; curé d'Auxonne, 1877. Nommé au siège de Saint-Dié, 21 décembre 1889; sacré à Auxonne, 18 mars 1890. Préconisé archevêque de Cambrai, 19 janvier 1893, il prit possession de son siège le 23 mars.

constellant la vallée, éclairant la montagne, réfléchissait dans le Gave ses dix milliers de flambeaux. C'était vraiment inénarrable. Vous présidiez à ce triomphe. Et quand la multitude de toute nation et de toute langue se fut massée dans la prairie, devant la statue de la Reine du ciel, pour la chanter, pour vous entendre, vous nous dîtes là, Monseigneur, des choses d'une pénétrante beauté, rien qu'en nous ouvrant les yeux de l'âme sur ce double spectacle de la terre et des cieux. Sur la terre vous nous montriez ces flambeaux sans nombre qui scintillaient dans la nuit; et vous nous disiez qu'ainsi il fallait faire resplendir notre foi au sein des ténèbres du siècle. Puis, élevant nos yeux vers le firmament, vous nous y montriez au-dessus de nos têtes une étoile dont l'éclat effaçait celui de toutes les autres, et qui semblait la reine de ces espaces infinis. Et alors vous nous disiez qu'au-dessus de nos pauvres lumières d'ici-bas, qui pâlissent et s'éteignent, il y a la lumière de Dieu foyer de toute clarté, et que c'est vers celle-là qu'il faut lever ses regards.

Monseigneur, c'est un spectacle à peu près semblable que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui. Ces Facultés catholiques, ces maîtres, ces étudiants, tous ceux qui sont ici y portent un flambeau dans leurs mains : celui de la science allumé à un foyer sacré. C'est pareillement, Monseigneur, une procession que vous venez de voir se déployer ici pour monter entourer vos vénérées Grandeurs. Mais tous ces hommes de science sont aussi des hommes de foi. Au-dessus de leur tête brille d'un inimitable éclat une étoile dans le ciel. Et c'est vers le ciel qu'ils se tournent, esprit et cœur, pour y chercher cette « lumière inaccessible que Dieu habite », dit l'Apôtre, et dont le rayonnement est un reflet de sa face et un sourire de ses yeux.

Monseigneur d'Arras, lorsque, l'année dernière, dans une pareille fête, je me présentais ici, j'y apportais le regret d'avoir à annoncer qu'une extrême discrétion vous défendait alors de monter à ce fauteuil, où vous ne vouliez siéger qu'à la droite de votre vénéré Métropolitain.

Du moins avais-je en même temps à transmettre de votre part à cette assistance attristée et déçue des assurances de dévouement qui soulevèrent tous les applaudissements et firent monter l'espérance dans tous les cœurs. Elle n'en est pas descendue, Monseigneur, elle n'en descendra pas. Aussi bien déjà notre Faculté des Lettres, abondamment recrutée par votre diocèse, a connu la première les effets de vos promesses, en attendant les autres. Et qui s'étonnerait d'ailleurs qu'une Faculté de littérature, d'histoire et de philosophie ait trouvé un patron dans l'évêque que nous envoie le docte pays d'Alcuin, de Grégoire de Tours et de Descartes (1)?

* * *

Le mouvement qui nous ramène des recrues d'étudiants des diverses régions de la France chrétienne, loin de se ralentir, s'est prononcé plus fortement en cette année nouvelle. C'est ainsi, par exemple, que le recrutement de la Faculté de médecine, avec ses quatre-vingt-dix nouveaux venus, dépasse de près de la moitié celui des années précédentes. Il en est de même de la Faculté des lettres; il en est de même de notre École des Hautes Études industrielles. Les autres Facultés gardent avantageusement les positions acquises, de sorte que l'année qui vient de s'inaugurer se trouve être aujourd'hui celle qui, depuis notre fondation, nous aura amené le plus grand nombre de jeunes gens. — Vous ne serez pas moins heureux d'apprendre, Messeigneurs et Messieurs, que près de soixante départements français sont représentés dans ce nombre. Et, par delà les frontières, c'est la Belgique, le Luxembourg, la Lorraine allemande,

(1) Mgr Williez, né à Chinon 1836, ordonné prêtre à Tours 1860, successivement professeur de rhétorique, puis de philosophie, et préfet des études au collège Saint-Louis de Tours; curé d'Isseure 1872; curé archiprêtre d'Amboise 1878; Vicaire général de Mgr Meignan 1886; supérieur du petit Séminaire de Tours 1887; sacré évêque d'Arras, 8 septembre 1892.

l'Écosse, l'Espagne, le Portugal, les États-Unis, le Canada et la Turquie d'Europe qui nous ont envoyé quelques-uns ou du moins quelqu'un de leurs fils. Ainsi notre Université présente-t-elle de loin le spectacle d'une Pentecôte, avec ses prosélytes *ex omni natione quæ sub cœlo est*, et nous comptons bien qu'il en sortira des apôtres.

Que les familles chrétiennes en soient félicitées ; elles ont fait en cela preuve d'une chose devenue rare : le courage des convictions porté jusqu'au sacrifice. Car ce qu'elles ont escompté en nous envoyant leurs fils, ce ne sont certes ni les faveurs du pouvoir ni la plus grande facilité du succès : elles se seraient trompées d'adresse. Elles ont cherché une École où la science et la foi se donnassent la main. Catholiques à l'antique, il ne leur déplut pas que, dans ces jours d'apostasie officielle, les maîtres de leurs fils fussent du côté des excommuniés de la justice et de la liberté. Que si, par suite de cela, Messieurs les Étudiants, vous vous trouvez à avoir plus à travailler que les autres, pour atteindre à la palme que les distributeurs officiels des grades tiennent plus haute pour vous, je ne puis vous plaindre entièrement d'un effort qui vous grandit d'abord, qui vous profite ensuite. Car, en définitive, vous savez bien qu'à ce prix le succès académique ne vous échappe guère ; et vous y gagnez en plus l'honneur d'avoir eu quelque peu à peiner pour une cause opprimée, et la plus belle des causes, celle du droit de l'Église qui est le droit de Dieu.

*
* *

C'est en prévision de cet accroissement de nos recrues que nous avons jugé nécessaire d'élever sur le boulevard Vauban la troisième Maison de famille, dédiée à saint Michel, que je vous promis l'an dernier. Vous l'avouerai-je cependant ? Pour nécessaire qu'elle fût, nous hésitions à entreprendre cette onéreuse construction, en ces heures difficiles et menacées. Mais une main s'est

tendue vers nous, main secourable, main largement ouverte, mais main mystérieuse, de celles qui descendent du ciel où se cache leur trésor, mais qu'il faut que la terre ignore, car dès qu'elles sont aperçues elles se dérobent sous le nuage.

Cette urgence de bâtir s'est trouvée confirmée par le chiffre de notre rentrée d'aujourd'hui. A peine ouverte et bénie, la Maison Saint-Michel se trouve déjà trop petite pour le nombre d'étudiants qui lui arrive, particulièrement pour la première année de médecine. A l'heure présente, un pensionnaire de plus n'y trouverait pas une pierre où reposer sa tête.

Vous l'avez vue, vous la voyez, cette maison, dressant dans ce quartier spacieux et ombragé les quatre étages de sa façade monumentale, au faîte de laquelle je veux voir, vous ai-je dit, régner la martiale et royale statue de l'Archange, son patron. L'art et le goût de l'architecte ont su faire de cette demeure une habitation grandiose et aimable à la fois, pleine d'air et de lumière, conséquemment de gaieté et de charme, comme doit être une maison destinée à la jeunesse, comme doit être pour des fils une maison qui s'honore du nom de Maison de famille.

Nous en avons confié la direction à un prêtre de zèle et de cœur, *M. Buns,* que nous avions vu à l'œuvre au collège Saint-Joseph, où, pendant plus de douze ans, il s'est conquis à bon droit la confiance de la jeunesse et la reconnaissance des parents. Sur l'entrée de la chapelle, il a fait inscrire le fier défi de l'Archange : « *Quis ut Deus?* Qui est comme Dieu? » Sa grande foi, son zèle d'apôtre l'écrira de même en traits de feu dans tous les cœurs.

A vous maintenant, Messieurs les étudiants, de faire de ce nom de « *famille* » que porte votre demeure une réalité vivante. Qu'elle vous soit un foyer. — Foyer paternel où habite et préside notre Père des cieux : lieu de respect, de religion, de prière et de sainteté. — Foyer maternel, où la mère de Dieu étendra sur vous son sceptre

protecteur, plus mère que vos propres mères. — Foyer fraternel, s'il est vrai qu'un ami est un frère qu'on s'est donné par choix. O amitiés chrétiennes, telles que celles dont l'histoire et la poésie nous ont transmis le souvenir! O fraternité de pensées, d'études, d'entretiens, et de rêves d'avenir, plus beaux que cet avenir même! Tout récemment un de vos maîtres en faisait cette peinture : « Le travail et la gaîté, le courage et l'espérance, la bonne éducation, la bonne conscience et l'esprit français habitent dans ces maisons ensoleillées par leur jeunesse. Là s'ouvre le poème de la vie, s'il est vrai que la vie de l'homme en doit être un. Là s'écoulent trop vite des heures charmantes; là le visage n'est assombri et l'œil n'est humecté que sur le seuil de la porte, et lorsqu'il faut partir. »

Le premier bienfait de vos saines amitiés et de ces fraternités, si vous y êtes fidèles, sera de vous préserver d'en aller chercher d'autres, à l'entour d'écoles en tout différentes de la nôtre, où vous attireraient des avances trompeuses dont vous seriez les dupes, pour ne pas dire les victimes. C'est le grand péril de notre temps que ces mélanges et ces alliances dans lesquelles s'obscurcit la netteté des principes, s'énerve la vigueur des caractères, et s'efface, se perd, le relief de la personnalité morale et chrétienne. C'est particulièrement le péril d'un âge aussi séductible que le vôtre, enclin à se laisser prendre au mirage de fusions et coalitions généreuses, qui ne sont, en définitive, que des illusions dangereuses. *Separemini et vos,* ne cessait de crier le prophète aux fils du peuple de Dieu. Je ne suis pas prophète en Israël; mais, si j'insiste tant sur la nécessité de votre préservation, c'est que je suis auprès de vous le premier mandataire de vos chrétiennes familles; et qu'en définitive je ne connais pas, quant à moi, de meilleure manière de vous aimer et de vous servir.

Souvenez-vous, écoutez. Que fit ici, chez vous, le XVIe siècle à l'encontre de l'invasion protestante? Philippe II éleva deux citadelles de la foi, les deux univer-

sités de Louvain et de Douai. Ainsi arriva-t-il qu'au XVIIIe siècle, Douai comptait 1.700 étudiants et Louvain 8.000. C'étaient en tout 10.000 jeunes gens abrités là par le Brabant et la Flandre française en vue d'échapper à la mortelle promiscuité de doctrines et de personnes qui faisait la contagion du protestantisme.

Mais en même temps l'Église leur demandait de faire marcher de front la science avec la discipline. Elle leur disait « que l'étude, la recherche philosophique et scientifique est contre l'erreur une arme bien autrement noble et efficace que la compression par la force ». C'est l'expression même de Richardot, votre savant évêque d'Arras.

Or, aujourd'hui, à une époque, hélas! trop semblable à celle de la Réforme, je ne sache pas d'effort plus nécessaire, plus décisif, pour la défense et la démonstration religieuse, que celui qui consistera à replacer les catholiques à la tête du progrès scientifique en tout genre, lequel nous écrasera, si nous n'y marchons les premiers, afin de l'éclairer et le conduire.

Car enfin, Messieurs, il marche; et ce n'est pas certes en niant le mouvement de la terre qu'on empêchera la terre de marcher. Il marche, et il faut bien le dire, il marche le plus souvent à l'inverse de nous, si ce n'est toujours contre nous. De là l'inquiétude des âmes, même des meilleures âmes, les plus altérées de Dieu. Et que j'en ai connues, dans leurs livres, par leurs lettres, auxquelles le fantôme prestigieux de la fausse science dérobait la sainte face du Dieu de vérité! Entendez, s'il vous plaît, l'appel des plus grands, des plus connus, parmi les maîtres de la libre-pensée. C'est premièrement Hippolyte Taine, lui l'irréductible philosophe du fatalisme et du déterminisme, qui répond à Mgr d'Hulst : « Si l'Église, par les miracles de son zèle, n'arrive pas à reconquérir ces masses païennes pour en faire un peuple de croyants, c'en est fait de la civilisation française. » — C'est l'honnête Littré, désespéré de ne pouvoir croire encore et qui en verse des larmes — « Vous pleurez? lui dit alors le confident de son âme. — Oui, répond-il,

je pleure, parce que j'ai péché; et que je ne sais à qui demander pardon. » — C'est Vacherot qui gémit d'être encore prisonnier de la doctrine qui lui cache la face du Dieu vivant : « Cela n'est-il pas triste pour un vieux libre-penseur qui a vécu dans la pensée de l'Infini, et qui ne veut pas mourir sans murmurer le nom de Dieu? » — C'est Schérer, l'éloquent tenant du scepticisme hégélien : « Le devoir n'est rien s'il n'est sublime. La vraie morale ne trouve son point d'appui qu'en Dieu. La conscience est comme le cœur, il lui faut un au-delà... Le surnaturel est la sphère naturelle de l'âme. » — Et Secrétan : « La religion, c'est le surnaturel, et j'ajoute la morale de même, car la morale n'est rien si elle n'est religieuse. » Je ne cite que les philosophes, et les plus en renom; j'en citerais vingt autres.

Et ces hommes ébranlés, et leurs disciples innombrables, à qui se rendront-ils? Quels seront les Ananies qui ouvriront les yeux à ces autres Sauls auxquels Jésus déjà a fait entendre sa voix? Ceux qui croient, mais aussi en même temps ceux qui savent, pourvu qu'ils sachent assez pour s'arrêter quand il faut, *sapere ad sobrietatem*, au point juste où la science de l'homme, toujours courte par quelque endroit, doit trouver sa limite, sa règle et sa lumière supérieure dans la parole de Dieu.

Telle, Messieurs, sera l'œuvre des Universités libres. A cette œuvre donc, Messieurs et honorés collègues. A cette œuvre, vous aussi, aujourd'hui ou demain.

* * *

Messieurs les Étudiants, je sais, du reste, que, cette année non plus, le travail n'a pas chômé parmi vous. Le tableau de ses résultats en sera présenté par chacun des Doyens de nos cinq facultés. Mais il en est une sixième qui veut n'être pas oubliée. C'est de ce nom mérité que je me plais à appeler notre *École annexe des Hautes Études industrielles*. Comme elle ne possède pas de Doyen qui soit ici son rapporteur, voulez-vous bien que

j'y supplée par quelques courtes paroles, aujourd'hui qu'elle vient d'entrer dans une phase nouvelle?

Depuis huit années qu'elle existe, cette École, fondée en 1885 pour les fils de patrons et les directeurs d'usine, n'a trompé aucune de nos espérances. Formation scientifique, technique et professionnelle, formation civique, morale, sociale, religieuse se sont fondues harmonieusement dans un tout qui répondait à notre conception d'École patronale supérieure. Il ne manquait rien à ses succès d'examen que le titre authentique d'un diplôme conquis de haute lutte et délivré par les premières autorités industrielles et scientifiques des facultés et du pays. Ce *Brevet d'Ingénieur*, qui n'a rien à envier à celui des Écoles spéciales du gouvernement, vient d'être décerné par nous pour la première fois à deux de nos élèves, après trois ans d'études et les plus graves examens. En le leur remettant cette année, j'ai la confiance de les munir d'un passeport qui leur ouvrira la porte des carrières les plus honorables, et en même temps de leur signer des lettres d'ennoblissement qui leur assignent un rang distingué dans cette aristocratie du travail devenue, aujourd'hui et spécialement ici, la puissance souveraine.

Au surplus l'exemple du travail et même l'encouragement au diplôme leur était venu de haut. Je ne me permettrais pas de comparer. Mais je ne puis cependant manquer de rendre hommage au courage avec lequel, du sein des fonctions administratives auxquelles il se dévoue, *M. le Vice-Recteur* a trouvé le moyen de publier une longue étude sur la *Querelle monastique et littéraire de Mabillon et de Rancé,* laquelle, présentée ensuite à notre grande sœur l'Université de Louvain, lui a été payée gracieusement de retour par un diplôme de docteur *ad honores* de sa faculté de philosophie et lettres.

La grande joie qu'il en a ressentie n'a pu le consoler d'un deuil qui nous atteint tous, mais qui le frappe plus personnellement au cœur, en lui enlevant dans la personne de notre collègue *M. Aloÿs Florence* un compatriote alsacien, un condisciple de séminaire et un ami

d'enfance. Lorsqu'il y a seize ans M. l'abbé Florence vint occuper chez nous la chaire d'Écriture sainte et de langues orientales, l'Université d'Insbruck où il avait couronné ses études par une thèse brillante, et le grand séminaire de Strasbourg où il venait d'être directeur, le proclamaient un maître hors pair non seulement dans la connaissance des langues sémitiques, mais dans celle de la critique catholique ou rationaliste d'outre-Rhin. La profondeur de science, comme aussi la grave allure de son enseignement, faisaient assez reconnaître qu'il venait d'une France très proche de l'Allemagne. C'est par le cœur qu'il était entièrement français. Il l'était pareillement par la droiture de sa parole, la loyauté de son commerce, la fidélité de son amitié. Par la délicate et scrupuleuse charité de sa conversation c'était un chrétien. Par toute son âme il était prêtre. C'est en prêtre qu'il mourut, humblement, doucement, pieusement, nous laissant l'image d'une discrète et originale figure sacerdotale, une touchante mémoire et d'ineffaçables regrets.

*
* *

Je finirai, Messieurs, par mes remerciements. Je les dois à MM. nos Administrateurs, qui, soit dans le Conseil, soit dans la Commission permanente, gouvernent nos affaires avec le zèle intelligent et le dévouement de cœur qu'un père apporte au gouvernement de sa maison; j'allais presque dire avec la religion que l'Administrateur de la maison de Nazareth consacrait au gouvernement de la Sainte Famille.

Je les dois aussi, ces remerciements, à *l'Association des Anciens Étudiants* qui estiment justement que la meilleure manière de montrer qu'ils ont été bien chez nous est un zèle empressé à y faire venir les autres. Que, par tous les genres de publicité, ils fassent consister leur reconnaissance dans le recrutement de l'Œuvre, je les en remercie; mais combien plus de cette autre et vivante publicité qui fait à la fois leur honneur et le nôtre: c'est de leur bon exemple que je parle.

Enfin mes remerciements se doivent particulièrement à ceux de MM. les doyens qui achèvent aujourd'hui le cours triennal de leurs fonctions. Ce n'est pas sans regret que je les vois relevés de la faction trop courte qu'ils viennent de monter avec moi pour la garde des bonnes études et du bon droit. C'était à la fois de la douceur et de la force que je trouvais à m'appuyer sur eux. Je ne me console de les perdre que par l'assurance de les retrouver encore dans des successeurs qui leur ressemblent.

Il en est un parmi eux qui, depuis dix-huit ans, n'a pas cessé d'être sur la brèche, rappelé à chaque élection par le suffrage unanime de sa Faculté, la gouvernant au dedans par l'empire de la confiance et de l'affection, l'honorant au dehors par l'autorité de sa parole et de ses écrits, enfin la défendant au besoin et nous défendant tous par des mémoires lumineux ou de vives réponses. C'est pour toutes ces causes que Nosseigneurs les Membres du Conseil supérieur, tout en entendant maintenir les statuts et règlements, mais déférant cette fois encore au vœu unanime et réitéré de ses collègues, maintiennent M. *le comte de Vareilles* dans la dignité et les fonctions de Doyen pour un nouveau triennat.

Vous ne serez donc pas étonnés, Messieurs, qu'en raison de services tellement exceptionnels, et de concert avec les hommes d'œuvres de la ville de Lille, j'aie demandé au Saint-Père qu'il daignât honorer M. le comte Gabriel de Vareilles du titre, non plus de Chevalier, mais de *Commandeur* de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Là ne s'est pas arrêtée la munificence du Saint-Père envers ses fils des Facultés de Droit et de Médecine.

Je placerai, Messieurs, au nombre des événements les plus honorables de notre année académique, la publication d'un Recueil périodique, qui est un service de premier ordre rendu aux intérêts si menacés de l'Église de France. La *Revue administrative du Culte catholique*, née seulement depuis le mois de mai, est déjà en voie de prendre possession des trente mille presbytères et

conseils de Fabrique, auxquels elle apporte chaque mois lumière et force dans le combat formidable où nous sommes engagés. L'éminent jurisconsulte qui la rédige à lui seul est un de nos plus savants et éloquents collègues. Ainsi, et le clergé de France et nos Facultés qu'il honore se réjouiront d'apprendre que désormais la couverture de la Revue portera à la suite du nom de M. le professeur *Constant Grousseau* le titre de Chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Dans la Faculté de Médecine, vous me plaindrez, Messieurs, d'avoir eu à choisir entre tant de talents et de dévouements. C'est un grand dévouement, et bien cher à l'Église, que de passer la meilleure partie de sa journée auprès des enfants du pauvre, de se faire petit avec ces petits, et de distribuer à leurs mères consolées jusqu'à quatorze mille consultations gratuites par année; et cela dans des conditions de désintéressement personnel qui sont la pierre de touche du médecin chrétien. Que si, au sein de si absorbantes occupations, celui qui y consacre son temps, son esprit et son cœur trouve encore le secret de traduire de savants traités et d'annexer ainsi à la France les conquêtes du savoir médical d'outre-Rhin, le Docteur et le Professeur n'ont-ils pas bien mérité de la science comme de la charité? C'est à ces titres et bien d'autres que M. le *Docteur Augier*, médecin à l'hôpital Saint-Antoine-de-Padoue, a justement reçu du Souverain-Pontife la décoration de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Maintenant, Messieurs, à Léon XIII! Au Père auguste qui, cette année, a voulu que son portrait, envoyé par lui, présidât et régnât au milieu de ses fils!

A nos commandeurs, à nos chevaliers, à toute notre Légion d'honneur. Je veux le redire encore : Si de telles distinctions s'estiment à l'élévation de Celui qui les décerne, nos collègues auront de quoi être fiers de porter un ruban qui ne doit rien qu'au seul mérite, et qui leur est offert par le plus grand souverain qui règne aujourd'hui, de droit divin, sur le monde.

ANNEXE

Fête patronale de la faculté de médecine et pharmacie, et bénédiction de la statue de saint Luc, 1er juillet 1893.

On lit dans le *Bulletin des facultés catholiques de Lille :* « La fête patronale de la Faculté de Médecine et de Pharmacie a été célébrée le samedi 1er juillet avec une solennité plus grande que de coutume, relevée qu'elle fut par l'érection, l'inauguration, la bénédiction de la statue de Saint Luc, dans le péristyle de l'École.

« Un tel fait n'est pas de nature à surprendre le visiteur, qui s'édifie de voir le crucifix dans toutes les salles de cours, amphithéâtres, bibliothèques, laboratoires, partout où s'accomplit le travail quotidien de notre Université Catholique. La statue de Saint Luc émane de la même pensée de foi ; pensée de tous, puisque ce monument est le produit des souscriptions spontanées des professeurs, anciens étudiants, et étudiants qui ont Saint Luc pour patron.

« Dans le même esprit, la Commission d'organisation a fait dire, en cette fête, une messe d'actions de grâces ; — une autre messe pour la Faculté, ses amis, ses élèves et ses membres vivants et décédés ; — une autre encore pour les malades et pour les opérés, riches ou pauvres, qui viennent réclamer ses soins ; — enfin une quatrième pour le repos des âmes des défunts, dont la dépouille mortelle a fourni la matière nécessaire aux études anatomiques. Ajoutons que, comme les autres années, la part des pauvres a été faite par les mains des Con-

férences de Saint-Vincent-de-Paul formées de nos étudiants en médecine.

La solennité s'ouvrit le matin par la messe célébrée en présence de MM. les Professeurs et leurs étudiants, réunis dans la chapelle supérieure. A l'Évangile, M. le chanoine Moureau, doyen de la Faculté de théologie, prononça le discours d'usage sur ce beau thème :

« L'Archange Raphaël, dont le nom signifie « Médecine de « Dieu » est le professeur que le Ciel envoie pour apprendre « au jeune Tobie à procurer la guérison de son père ; puis, sa « mission accomplie, l'Archange retourne vers Celui qui l'avait « envoyé. Vous aussi, Messieurs, vous êtes investis de la part « du Ciel d'une mission d'enseignement médical. Vous aussi, « vous devez faire retour à Dieu de cette mission qu'il vous a « confiée. De ces deux simples pensées découlent et les titres « d'autorité, de noblesse, de confiance dont il est juste que « vous soyez fiers, et le code de devoirs sacrés aisés à vous « rappeler, à vous et à votre famille médicale. »

Le soir du même jour eut lieu, à la Faculté de Médecine, pavoisée et parée, la Bénédiction et Inauguration de la statue représentant le médecin évangéliste sous les traits d'un vieillard tenant d'une main un *volumen*, de l'autre une plume, et, ayant à ses pieds le Bœuf ailé, sa traditionnelle caractéristique. Dans le Jardin botanique qui enveloppe l'édifice, les étudiants groupés sous leurs bannières, les Administrateurs, les Doyens et les Professeurs, et une nombreuse assistance universitaire et autre, attendaient le cortège épiscopal qui fut reçu par Mgr le Recteur au pied des marches du vestibule où se dressait l'estrade. Mgr Sonnois, NN. SS. Monnier, évêque de Lydda, Williez, évêque d'Arras, Delannoy, évêque d'Aire et de Dax, entourés de nombreux chanoines et du séminaire académique, prirent place à la tribune.

M. le Dr Redier parla le premier et fort bien. Il parla de saint Luc dont l'image avait été choisie : Saint Luc l'évangéliste, saint Luc le patron des médecins, saint Luc le patron des artistes, c'est-à-dire le Vrai, le Bien, le Beau réunis. Il rendit justice à l'ardente initiative de M. le Dr Guermonprez, promoteur et organisateur de l'entreprise. Il remercia Mr Sonnois de l'accueil que la Commission avait reçu auprès de lui. « Ce fut pour nous, Monseigneur, un sujet de légitime orgueil d'apprendre que notre premier pasteur est lui-même fils de médecin ; et, lorsque vous nous racontiez les pénibles chevau-

chées du saint homme qui fut votre père, alors qu'il allait la nuit, dans les montagnes de la Côte-d'Or, porter aux malheureux les secours de son art, je me disais que ceux qui sont capables de pratiquer cet héroïsme quotidien exercent un véritable ministère, et je comprenais cette filiation de la Médecine et du Sacerdoce, comme je comprends que le mieux puisse sortir du bien. »

Après M. Redier, Mgr le Recteur s'exprima en ces termes :

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS LES PROFESSEURS,

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Il y a dans l'Évangile un homme en qui la science salue un Médecin, en qui l'Église salue et révère un Évangéliste. C'est cet homme, un saint, que, depuis le commencement de l'Université, vous aviez pris pour patron, Messieurs de la Médecine et de la Pharmacie. Et c'est à cet homme de Dieu et homme de science qu'aujourd'hui vous dressez solennellement une statue dans le péristyle de votre Faculté, et cela de votre propre mouvement, de vos propres deniers, avec une spontanéité dont je veux vous dire tout d'abord ma reconnaissance avec mon admiration.

Car enfin, on vient de le dire, ce n'est pas seulement là affaire d'art et de décor, c'est affaire de principes et de convictions. C'est une affirmation publique de votre foi de chrétiens, d'une foi solide comme ce bronze et plus durable que lui. Telle est l'âme qui l'anime, ce métal, la parole qu'il prononce, l'esprit de vie que votre pensée lui a infusé en ce jour.

C'est aussi l'esprit de cette fête, Messieurs ; et dès lors je comprends que vous l'ayez voulu faire solennelle, éclatante, comme votre foi elle-même. Vous y avez convoqué les quatre Facultés vos sœurs, pour qu'elle soit une fête de toute notre famille universitaire. Vous y avez désiré l'honneur de la présence de Nosseigneurs les Archevêques et Évêques de la province et d'au-delà ; et, les arrachant à leurs incessants travaux de l'heure présente, vous les avez appelés à venir parmi nous, avec une audace de confiance que j'appellerais téméraire, si à cet excès de confiance ils n'avaient répondu par un excès de

bonté. Enfin, par-dessus leurs mains réunies pour vous bénir, je vois s'élever la main du Souverain Pontife. De Rome, le Pape Léon XIII vous envoie une bénédiction et un applaudissement qui s'adressent d'abord et premièrement à vous, mais qui vont plus loin que vous. Cette main auguste descend et repose sur tous ceux qui, comme vous, s'honorent d'avoir pour patron et modèle le Médecin-Évangéliste, et qui veulent être, eux aussi, médecins et évangélistes comme lui et avec vous.

Médecin-Évangéliste : mettons un trait d'union entre ces deux mots, Messieurs! Comme ils ne font qu'un seul et même nom pour Saint Luc, ils ne doivent faire qu'un seul et même nom pour vous. Luc, le médecin, sortait sans doute de ce que j'appellerai par anticipation la Faculté d'Antioche, la ville où les disciples prirent le nom de chrétiens pour la première fois. Médecin encore quand il écrit, il se révèle comme tel, ainsi qu'on l'a remarqué, jusque dans les expressions dont son Évangile se sert en parlant des malades et des maladies guéries par le Seigneur. Enfin on nous le montre, compagnon de Saint Paul, assistant le grand Apôtre dans ses infirmités, et exerçant sa charité auprès des premiers disciples, ses pauvres et chers clients, comme ils avaient été naguère ceux de Jésus-Christ lui-même, duquel il est écrit « qu'il guérissait toute souffrance et toute infirmité ».

Saint Luc auprès de Saint Paul, le médecin auprès de l'apôtre : que j'aime cette alliance et cette fraternité! C'est bien ainsi encore que je me représente, Messieurs, votre ministère et le nôtre. C'est ainsi que je vous vois, dans les villes et les campagnes, votre main dans la main du prêtre, faisant de concert avec lui l'œuvre de charité, de vérité et de sainteté dont vous pouvez et devez être les ministres comme lui, bien qu'autrement que lui.

Vous êtes les évangélistes de la *vérité*, vous d'abord, Messieurs les Professeurs, lorsque dans votre enseignement vous prenez l'Évangile, la doctrine de l'Évangile pour votre première foi, la morale de l'Évangile pour votre première loi. Et c'est cette foi, cette loi, que vous, Messieurs nos docteurs d'aujourd'hui et de demain, vous allez porter chaque jour là où vous êtes appelés, avec une franchise de conviction qui ne rougit pas de Jésus-Christ, et qui hautement sait rendre hommage à l'existence et à la royauté d'une âme spirituelle et immortelle, à une vie supérieure et à un

Médecin suprême, plus grand et plus puissant que vous.

Vous êtes les évangélistes de la *charité*, Messieurs; vous l'êtes auprès de vos malades, dans nos hôpitaux, dans nos dispensaires, partout; car c'est bien la charité de l'Évangile que la vôtre. C'est cette charité dévouée qui va jusqu'au sacrifice et à l'oubli de soi-même; cette charité généreuse qui a appris du Seigneur « qu'il est meilleur de donner que de recevoir »; cette charité religieuse qui dans son malade voit la grande Victime qui a dit d'elle-même : *Infirmus eram et visitastis me;* la charité enfin qui, dans cette chair meurtrie des membres de Jésus-Christ, révère les stigmates adorables de Celui « qui a été blessé pour nos péchés et broyé pour nos crimes ».

Vous êtes et vous serez les évangélistes de la *sainteté*, Messieurs. Vous ne l'êtes pas seulement par l'exemplaire dignité d'une vie que j'oserais presque nommer sacerdotale, car c'est le sacerdoce médical que vous exercez; vous l'êtes encore par ce respect chrétien du corps de l'homme dans lequel vous vénérez le temple de Dieu même. Vous l'êtes par cet esprit d'apostolat qui vous inspire, comme le premier de vos devoirs professionnels, celui de préparer au chevet de vos malades les voies à Notre-Seigneur reçu dans ses Sacrements. Enfin vous l'êtes par cet esprit de religion et de prière qui demande le souverain remède à qui seul le possède, se souvenant, selon une parole célèbre, que le médecin peut panser, mais que Dieu seul peut guérir.

Messieurs, l'apôtre Saint Paul appelle Luc le médecin son aide, son auxiliaire et son coadjuteur dans le ministère évangélique : *Demas et Lucas adjutores mei.* N'est-ce pas de ce nom que vous saluent aujourd'hui les ouvriers de l'Évangile dans la France entière? Et n'est-ce pas à ce titre que je les entends chaque jour vous appeler à eux, Messieurs les Étudiants, pour travailler avec eux à la rédemption de leur peuple et au salut des âmes.

Ah! je sais bien que pour une telle œuvre vous êtes trop peu nombreux encore. De vous aussi l'Église peut dire la parole de Paul : *Lucas est mecum solus!* Luc est seul avec moi! Vous êtes encore et pour longtemps la seule Faculté Catholique de Médecine en France. Mais si c'est là le cri de la douleur maternelle de l'Église, à la vue de l'apostasie d'une science matérialiste qui s'est séparée d'elle pour se tourner contre elle, c'est aussi en même temps le cri de son espoir et

de son action de grâces : « Du moins, Luc est avec moi ! » Du moins dans cette France perdue d'erreurs et de sophismes, une compagnie savante, décidée à défendre le règne de l'esprit contre celui de la matière, s'est franchement séparée de la contagion et dépression communes. »

« Luc est seul avec moi, mais Luc est un vaillant. Il écrit l'Évangile dans sa vie et dans ses œuvres. Il est avec mes apôtres, dans les contradictions, dans les oppositions, dans les captivités et les tempêtes dont je souffre. Il lutte avec moi, près de moi, pour la grande cause de Dieu, qui est celle du salut et de l'immortel avenir.

« S'il est seul avec moi, du moins voici que de tous les points on vient à lui comme à moi, dit l'Apôtre, et de lui on peut proclamer, comme Saint Paul de son compagnon, que sa louange se propage dans toutes les Églises : *Cujus laus in Evangelio per omnes Ecclesias.* A chacun de vous je puis donc dire avec lui : *in omnibus labora, opus fac evangelistæ, ministerium tuum imple !* »

Un dernier mot, Messieurs. L'Apôtre appelle Luc, le médecin Luc « son ami le plus cher », et il transmet son salut aux Églises de l'Asie : *Salutat vos Lucas medicus charissimus.* C'est par cette salutation qu'il vous accueillera ici, lorsque vous y monterez pour vos études et vos travaux. Rendez-lui son salut ! Qu'il vous soit à vous aussi un cher objet de vénération, d'affection et d'émulation : *Lucas medicus charissimus.*

Que sa bénédiction se répande sur vos études, sur vos familles, sur votre carrière, sur vos malades, sur vos âmes surtout. Et qu'enfin un jour, là-haut, Saint Luc puisse vous reconnaître pour ses disciples fidèles, pour ses fils bien-aimés ; et qu'il vous reçoive dans ses bras, sur son cœur, avec cette salutation que je trouve encore plus tendre dans la langue même de l'Épître de Paul : Ἀσπάζεται ὑμᾶς Λουκᾶς ὁ ἰατρὸς ὁ ἀγαπητός. Ἀμήν. »

Mgr l'Archevêque bénit ensuite la statue, pendant que les clairons et tambours envoient un premier salut à l'image vénérable du Patron de la Faculté.

De retour à l'estrade, Sa Grandeur prononce une allocutiou improvisée, dont voici la substance :

Messeigneurs,

Messieurs,

« ... Il a été fait, tout à l'heure, allusion à une conversation que nous avons échangée à Cambrai, Messieurs les initiateurs du projet de statue à ériger en l'honneur de Saint Luc médecin et moi : allusion délicate et qui m'a vivement touché. M. le professeur Redier m'a rappelé que je suis fils de médecin; oui, Messieurs, je suis le fils aîné d'un médecin de campagne qui, par ses exemples autant que par ses conseils, m'a élevé dans la crainte de Dieu, dans l'assiduité au travail et dans la fidélité au devoir. C'est à la forte et chrétienne éducation reçue sous le toit paternel que je rapporte comme à son origine légitime tout ce que j'ai pu apprendre dans le passé et tout ce que je puis valoir dans le présent, comme homme et comme chrétien.

J'étais bien jeune alors. Néanmoins, cette époque de ma vie s'est gravée dans mes souvenirs en traits profonds, et ces souvenirs, vieux de cinquante ans, me suggèrent une réflexion qui trouve sa place, ici et aujourd'hui, au milieu de vous, Messieurs, Professeurs et Élèves de la Faculté libre de Médecine.

Je voyais souvent à la maison paternelle les médecins de la ville voisine, chef-lieu du département, condisciples ou amis de mon père, tous hommes de probité intègre, d'honorabilité sans tache, d'un parfait dévouement à leurs devoirs professionnels, en un mot, dignes de respect et d'affection. Mais parmi eux, je n'en ai connu qu'un seul qui fût chrétien dans ses convictions, dans ses paroles et dans ses actes : c'était mon père.

Cinquante années!... c'est un long espace de temps pour la vie d'un homme, mais ce n'est qu'un instant dans la vie d'un peuple! Cet instant est à peine écoulé, et voici que, aujourd'hui, je me trouve au milieu d'une assemblée, je devrais dire d'une famille de médecins, eux aussi travailleurs intrépides, ardents au progrès de la science, pleins de zèle et de dévouement mis au service de l'humanité. Mais je les vois tous chrétiens; franchement et hautement chrétiens; et même, pour employer la belle expression si heureusement trouvée, je les vois médecins-évangélistes! Et ce fait si remarquable, si important, j'ai la joie de le voir réalisé dans une

grande ville qui m'est d'autant plus chère qu'elle tient la tête d'un vaste mouvement de rénovation religieuse parmi nous !

Ce fait est un signe du temps. On cherchera peut-être des explications d'ordre tout naturel ; soit ! Mais nous, chrétiens, nous ne saurions méconnaître en lui un signe de cette intervention providentielle qui remue profondément nos âmes françaises pour en chasser la poussière de l'indifférence sceptique sous laquelle le siècle dernier les avait comme ensevelies, et pour en faire sortir à nouveau les germes ressuscités de nos vieilles vertus. C'est cet esprit de rénovation supérieure qui a inspiré à tous ces médecins chrétiens la résolution de donner un signe caractéristique de leur état d'âme, en érigeant à l'entrée même du domicile de la science médicale l'image du médecin-évangéliste Saint Luc.

Il me semble que la Providence divine nous indique ainsi à tous la route qu'elle ouvre aux générations actuelles : elle veut que nous redevenions chrétiens dans notre vie publique aussi bien qu'en notre vie privée. Or je ne doute pas que la Faculté Catholique de Médecine n'ait dans cette direction une mission spéciale à remplir. On trouve dans son sein le cœur généreux et le travail intense mis au service d'une foi lumineuse et forte : elle a tout à espérer de l'avenir. Qu'il en soit ainsi à l'honneur de l'Université Catholique de Lille et du diocèse de Cambrai. pour le plus grand bien de notre patrie française. »

VII

ANNÉE ACADÉMIQUE

1894



Faculté des Sciences.

ANNÉE 1894

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

22 novembre 1894

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

L'éducation aux Facultés.

Messeigneurs (1),

Messieurs,

Dans les derniers mois des vacances dernières nous pûmes voir se dessiner vers nos facultés un mouvement ascensionnel qui partait de diverses régions du pays français. C'était de bon augure. En novembre, tous ou presque tous, vétérans et conscrits, étaient rendus au quartier. J'eus alors le sentiment que Dieu avait travaillé pour nous. L'*Alma Mater* eût pu se dire, comme la Jérusalem du poète : « D'où me viennent ces fils que je n'ai pas portés ? »

Mais, comme il faut que tous les bonheurs se paient, je fus bientôt et pour longtemps condamné à entendre autour de moi le murmure triste et doux des maîtres et

(1) Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai. — Mgr Williez, évêque d'Arras. — Mgr Monnier, évêque titulaire de Lydda, Mgr le Chancelier.

des étudiants s'élever contre les salles de cours, les laboratoires, le séminaire académique, devenus trop petits pour le nombre de leurs habitants. Nous fîmes nos comptes alors, c'étaient près de 90 nouveaux qui nous étaient survenus, seulement pour la Médecine et la Pharmacie. Les autres Facultés et nos Écoles annexes suivaient la même progression, proportionnellement. Nous étions en tout 549. Les départs de fin d'année étaient compensés et au-delà. Et, si vous voulez bien considérer, une fois de plus, Messieurs, que chez nous, les étudiants sont des étudiants choisis, réels, assidus au pied de nos chaires, appartenant à nous seuls et formant un effectif répondant à l'appel nominal de chaque jour, vous devrez confesser que, sans vouloir encore emboucher la trompette et chanter le Péan triomphal, nous pouvons déjà, entre nous du moins, entonner un modeste mais juste cantique d'action de grâces.

Messeigneurs et Messieurs, les jeunes gens que j'ai l'honneur de vous présenter sont les fils des meilleures familles de la France chrétienne. Ce sont les fils de ces hommes et de ces femmes de bien qui, au foyer, aux champs, à l'armée, à l'usine, au comptoir, se sont dit la parole des vieux Machabées : « Nous servirons le Seigneur, nous et notre maison. » Ce sont les élèves de ces prêtres et de ces religieux qui, dans nos collèges et dans nos séminaires, les ont jetés tout jeunes dans un moule chrétien, et qui nous sont remis aujourd'hui par eux pour que nous en fassions l'âme même de notre société et de notre pays. Le matin de notre rentrée, à la messe du Saint-Esprit, j'ai donc pu dire à cette jeunesse, en la voyant devant moi, qu'elle était une élite, non pour que cette parole lui fût une flatterie, mais pour qu'elle lui fût une leçon et un encouragement.

La leçon, ils l'avaient reçue d'ailleurs, comme nous tous, des lugubres événements d'hier et d'aujourd'hui. Ne le croyez-vous pas? Et tout ce qui à cette heure se passe autour de nous n'est-il pas de nature à faire réfléchir ceux qui ont la sollicitude de la génération à venir? Quelles an-

nées que celles-ci! Conspirations anarchistes, explosions meurtrières ; grèves sanglantes et sans fin ; connivences criminelles avec l'étranger ; le drapeau rouge déployé ; les églises violées ; les écoles brutalement laïcisées ; les crucifix arrachés ; les prêtres privés de leur pain ; nos vénérables évêques traînés devant le prétoire ; et, au milieu de tout cela, dans le sein même du Parlement français, des hontes que je n'ose rappeler et qui remettent en mémoire la parole de Jugurtha secouant sur Rome la poussière de ses pieds : « Ville à vendre, s'il se trouvait un acheteur ! » A ces signes, comment ne pas reconnaître les craquements d'une société qui s'effondre ? Et, après cela, qui s'étonnerait que les familles effrayées, écœurées, aient cherché pour leurs fils un lieu qui leur fût une école de justice et d'honnêteté, comme de patriotisme et de christianisme, et qu'ils nous les aient donnés sous le coup de l'épouvante de leur cœur et de la révolte de leur conscience, non moins que sous l'inspiration de leur foi ?

Mais cette formation n'est pas l'affaire de l'enseignement seul, pour chrétien qu'il soit ; et l'intellectualisme ne vous donnera pas l'homme que vous demandez de nous. Il faut qu'à l'instruction se superpose l'éducation, l'éducation morale, l'éducation religieuse, l'éducation nationale. Et ici j'entre au cœur même d'une question qui fait l'étude et l'inquiétude des esprits les plus au courant des choses de nos jours.

*
* *

Il y a peu de jours, en effet, vers le milieu d'octobre, un dignitaire du haut enseignement, que j'ai déjà cité ici, académicien fort écouté de la jeunesse des Écoles, publiait à cet égard un suggestif aveu. Laissez-moi vous le lire : « Qu'avons-nous fait pour l'éducation de la jeunesse ? se demande M. Lavisse. Nous avons créé des milliers d'écoles ; nous y avons introduit toute sorte d'enseignements ; nous les avons mis à la portée de tous, à bon compte, voire même gratuitement, voire même en payant ceux que nous

instruisons. Nous avons rédigé bien des programmes, institué bien des examens et des concours; mais enseigner, examiner, ce n'est pas de l'éducation. Nous voulons nous faire croire que l'enfant, que l'adolescent est élevé par cela même qu'il est instruit. Mais c'est un de ces mensonges qui alimentent l'éloquence optimiste des discours des distributions de prix. »

M. Lavisse continue : « *Nous avons oublié l'éducation.* Aujourd'hui, comme jadis, le jeune Français passe brusquement de la tutelle étroite du collège aux périls de la pleine liberté; ce qui a pour effet de lui faire croire que la liberté consiste dans l'indiscipline... Nous avons oublié l'éducation, répète-t-il avec insistance, nous l'avons oubliée. Toute notre machine est organisée pour fabriquer des diplômés, depuis l'enfant à qui nous offrons des certificats d'études primaires, jusqu'au jeune homme de vingt-cinq ans, vingt-huit et même trente ans, qui brigue nos titres d'agrégé et de docteur. Mais ni l'école n'est un milieu moral, ni le collège, encore moins les Facultés. Oh! je sais bien que je dis là une parole très dure... Mais cette parole que *ni l'école primaire, ni le collège, n'est un milieu moral, encore moins les Facultés*, est absolument vraie » (1).

Telles sont ses paroles, Messieurs. Or, à cette « anarchie morale de la jeunesse », comme il s'exprime encore, quel sera le remède? L'éducation; mais il déclare que « l'œuvre est particulièrement difficile dans les temps troublés comme les nôtres où aucune autorité n'a le crédit nécessaire pour se faire obéir ». La science peut-être? Mais « la science n'a fait, dit-il, que détruire toute religion, même ce qu'on appelait jadis la religion naturelle », sans rien mettre à la place. Puis mélancoliquement il déclare « qu'il n'y a plus aujourd'hui de religion en dehors des religions positives », desquelles cependant

(1) *Deux Jeunesses*, par M. Ernest Lavisse (*Journal des Débats,* du 11 et 12 octobre 1894), voir aussi *Le Temps,* 28 octobre, *Instruction et Éducation; La République française* du 11 octobre, *Notes et Impressions, Une lettre de M. Lavisse*, par M. Detang.

ce désespéré ne veut tenir nul compte. Que reste-t-il? Peu importe. « J'ai fait une déclaration sincère, écrit-il de guerre lasse, j'ai libéré mon âme. »

Ils en sont là, Messieurs, les moins croyants, mais les sincères! Ils en sont là : l'éducation morale, théorique et pratique, impossible en dehors des religions positives, c'est-à-dire du christianisme dont ils ne veulent pas. Ils en sont là : l'aveu de « l'anarchie morale de la jeunesse », comme conséquence de la négation religieuse. Eh bien, qu'ils s'en contentent s'ils veulent ; et qu'ils estiment leur âme libérée à ce peu de frais. Quant à nous, je vous le jure, nous ne nous contentons pas si aisément, ni nous ne prenons notre parti si philosophiquement. Non, pères et mères de familles, vous m'en êtes témoins : l'éducation n'est pas oubliée parmi nous, et la jeunesse n'est pas « moralement abandonnée », comme ils s'expriment encore. Non, pour notre jeunesse, « la liberté ne consiste pas dans l'indiscipline ». Non, il ne sera pas dit de nous que « ni l'École, ni le collège n'est un milieu moral, encore moins les Facultés ». Et la raison de tout cela, la raison inverse de la leur, c'est que « cette autorité qui leur manque, ce crédit nécessaire pour se faire obéir », nous le tenons d'une délégation supérieure aux pouvoirs humains. C'est que, dans « cette banqueroute de la science », il nous reste la foi; et notre éducation peut espérer de faire des hommes qui aient le respect d'eux-mêmes, parce qu'elle leur aura appris le respect de Dieu (1).

(1) Le journal *Le Temps*, 28 octobre, répond à M. Lavisse qui demande à la Pédagogie le remède de tout ce mal : « Ne craint-il pas que ceux qu'il veut convaincre et qui nient que la Pédagogie, loin de constituer une science nouvelle, n'aboutit qu'à une répétition superficielle et inutile d'enseignements donnés ailleurs, ne lui démontrent que, pour constituer une discipline nouvelle, il faut une âme, centre actif et principe d'organisation? Et cette âme, ce principe, où sont-ils sinon dans la morale, c'est-à-dire dans l'idée souveraine de la destination dernière de l'homme, et de la voie par laquelle il la peut atteindre? En fait d'éducation qui n'enseigne pas cela, en vérité, n'enseigne rien. »

Et le même journal 16 décembre : « Sous couleur de neutralité religieuse, et malgré les programmes, on a fondé l'éducation morale de l'école, depuis dix ans et plus, sur la morale du positivisme scientifique, c'est-à-dire sur l'adoration de l'humanité. Or l'homme est un Dieu auquel

Vous marcherez donc, jeunes gens, dans votre liberté, mais par des voies droites et pures, parce qu'un regard d'en Haut sera toujours éveillé sur vos têtes. Vous marcherez avec confiance au combat de la vie, parce que l'épée et le bouclier vous seront donnés ici, un bouclier et une épée d'une trempe divine. Que si vous êtes blessés, il y aura quelque part un bon Samaritain pour verser l'huile et le vin sur vos meurtrissures brûlantes. Que si vous venez à tomber, il y aura une main prête à vous relever. Chez nous, un bain de pureté et de sainteté vous est préparé, un pain de vie vous est offert. Vos parents le savent bien; et d'ailleurs le jour où ils vous donnèrent à nous, ils n'abdiquèrent pas pour cela. Il fut entendu qu'entre eux et nous il y aurait le lien d'un fil électrique à courant continu qui leur parlât de vous. Et ce qui passe par ce fil, le fluide vivant qui nous unit à la famille, c'est la solidarité, la sollicitude commune, l'échange de nos joies et de nos espérances, quelquefois de nos tristesses, mais toujours de nos deux paternités, et comme une perpétuelle effluve de tendresse qui va de leur cœur au nôtre, en passant par le cœur de Dieu.

Je devais dire ces choses, Messieurs. Je dois ajouter aussitôt que, pour être religieuse et morale, l'éducation dans notre Faculté, n'en est pas moins *nationale*. Si, au front de l'année qui vient de se terminer, je voulais marquer le trait qui la caractérise, j'écrirais volontiers le nom d'un sentiment généreux et ardent qui a éclaté chez vous en toute circonstance : le patriotisme. Il n'est aucune de nos joies ni de nos douleurs nationales qui vous soit restée étrangère, Messieurs les Etudiants; aucune que vous n'ayez saluée de votre deuil public ou de vos actions de grâces. On vous a vu vous enflammer pour tous les grands souvenirs de la France d'hier, comme pour toutes les nobles causes de la France d'aujourd'hui. Et lorsque vint le

on cesse de croire, que l'on cesse même d'aimer, dès qu'on l'a connu; à moins qu'on ne trouve en dehors de lui des raisons plus hautes et désintéressées de l'aimer toujours, même quand il est le moins aimable. »

jour où la patrie et l'Eglise se donnèrent la main pour mettre ensemble sur la tête de Jeanne d'Arc le laurier et l'auréole, vous avez allumé à sa gloire sur le front de nos édifices presque autant d'étoiles que le Créateur en allume dans le firmament. J'aime ces enthousiasmes dans les jeunes chrétiens ; et, en face de ceux qui cyniquement s'honorent du nom de « sans patrie », j'aime cette ardeur d'amour pour la patrie de la terre dans ceux qui sont aussi les citoyens de la patrie du ciel.

Aussi bien, ce me semble, cette fête de la nation entière était-elle, un peu, notre fête à un titre spécial, une sorte de fête paroissiale pour nous. Nous ne pouvions oublier, Messieurs, que ce fut une Université catholique, — il n'y en avait pas d'autres alors, — l'Université de Poitiers, qui reconnut et proclama la mission céleste de la Vierge lorraine et la remit au roi de France comme l'envoyée du Roi des Cieux. Car elle eut, elle aussi, à passer son examen, Messieurs les Étudiants ; et vous me permettrez bien de lui emprunter, pour que vous la fassiez vôtre, cette parole qu'elle disait en se rendant auprès des docteurs ses juges : « En nom Dieu, je scay bien que j'aurai moult à faire à Poitiers, mais Dieu m'aydera ! »

*
* *

Et vous aussi, Messieurs, vous avez eu beaucoup à faire pour vos examens, mais Dieu vous a aidés. Je laisse à chacun de MM. les Doyens l'aimable soin de rappeler les succès peu communs qui ont couronné cette année. Mais je veux du moins, pour mon compte, vous remercier de la joie que vous m'avez donnée lorsque, durant la session de juillet et d'août, je voyais chaque jour s'allonger sur le tableau qui portait vos télégrammes la liste glorieuse des boules blanches et des boules roses, des mentions honorables et des « parfaitement bien satisfait », qui constellaient le bleu céleste de vos dépêches, avec vos respects et remerciements pour MM. vos Professeurs.

Ces remerciements étaient justifiés, Messieurs. Vous

les deviez, je les dois à ces hommes de dévouement autant que de savoir qui travaillent plus que vous, qui travaillent pour vous ; qui travaillent aussi pour le monde savant où leurs écrits font monter leur nom, avec le nôtre, dans l'estime du pays. J'aspire au jour prochain où paraîtra le catalogue déjà considérable des publications de chacun de nos collègues, depuis la fondation de nos Facultés. Ce seront leurs titres de noblesse, car la science en est une.

M[gr] le Chancelier nous permettra d'y donner une place première à ses deux savants volumes du *Cartulaire de la collégiale de Saint-Pierre*, publiés cette année, œuvre d'une érudition immense, d'une exactitude impeccable, et qui n'est cependant que l'approche des matériaux pour la monumentale construction historique attendue par la cité qui y trouvera huit siècles de son existence.

Le *Taine* de M. de Margerie est un très considérable ouvrage de près de cinq cents pages, grand format. Ce n'est aucunement la biographie de l'homme fort divers que fut M. Taine, c'est l'examen critique de l'œuvre du penseur. Ce penseur ayant été l'écrivain de ce siècle qui, de tout le poids de son talent, a imprimé le plus fortement son empreinte sur la pensée contemporaine, il ne fallait rien moins qu'un travail de cette ampleur pour répondre à toute la compréhension d'une philosophie dont les applications s'étendent à la littérature, à l'art, à l'histoire, tour à tour embrassés par ce fécond et vigoureux génie. Et volontiers j'ajoute que M. Taine lui-même n'eût pu souhaiter de critique mieux informé, mieux qualifié, mieux disant, plus courtois, plus chevaleresque, parfois même plus sympathique, et avant tout mieux préparé que le philosophe chrétien qui aujourd'hui résume, dans un livre de bonne foi « plus de trente années d'enseignement, de méditations et d'études incessamment révisées ».

Quand M. de Marguerie a réfuté l'erreur d'une philosophie qu'il déclare être « la négation même de la philosophie », il avoue que cependant il lui reste une tristesse. Cette tristesse de laquelle, dit-il, il dépose l'expression

« au seuil de son livre, comme sur une tombe » ; c'est la tristesse profonde de voir que n'ait pas fini par une profession ouverte du christianisme l'homme qui venait de déclarer si éloquemment, dans ses dernières pages, que là était le suprême et unique salut de la société. C'est la même tristesse qu'à l'Académie Française, M. de Broglie consolait finalement par cette espérance : « Il est permis de croire que M. Taine n'était pas résigné à terminer par un doute suprême une vie de labeur toute consacrée à la recherche de la vérité. Quand, sur une tombe qui va s'ouvrir, l'ombre, au lieu de s'épaissir, s'éclaire d'une première lumière encore flottante et indécise, ce n'est pas le crépuscule de la nuit qui tombe, c'est l'aube du jour qui se lève. »

Quant à moi, — et personne de ceux qui l'ont lu ne me démentira, — j'estime que ce travail vraiment monumental doit être mis au premier rang de ceux qui, jusqu'à présent, sont sortis de nos universités libres. J'en voudrais voir éclore de temps en temps de semblables, pour la défense de la vérité comme c'est leur vocation, comme ce serait leur grand service et leur plus haute gloire.

*
* *

M. le Doyen de la *Faculté des Sciences* vous exposera tout à l'heure comment, en exécution du Décret du 31 juillet 1893, nous avons transféré à cette Faculté l'enseignement des sciences physiques, chimiques et naturelles précédemment attribué à la première année de médecine. Un personnel enseignant a été constitué pour chacune des connaissances requises par les programmes. De nouveaux laboratoires s'élèvent pour recevoir les étudiants. Et nous nous associons volontiers à la pensée exprimée récemment par M. Liard, le promoteur de cette nouvelle organisation, à la fin d'un article de revue qu'il y a consacré : « Il serait téméraire d'assurer que toutes nos espérances seront réalisées du jour au lendemain, dit-il ; mais ce qu'on peut affirmer dès aujourd'hui, c'est qu'on peut

compter sur les Facultés des Sciences. Elles ont conscience qu'en se chargeant de ce nouvel enseignement, elles feront œuvre bonne, utile à la science, utile au pays. »

La Faculté des Sciences a deux sœurs plus jeunes, mais qui grandissent chaque jour : les deux Écoles patronales de l'industrie et de l'agriculture. Par le nombre de ses élèves, par le sérieux de ses travaux, par la valeur de ses examens et de ses grades intérieurs, l'*Ecole des Hautes Études industrielles* continue à prendre chaque année des accroissements qui ne sont pas à leur terme. Elle grandira encore, comme doivent le faire les choses qui ont leurs racines dans les nécessités d'un temps et d'un pays.

La Faculté des Lettres vous dira son regret d'avoir vu s'éloigner malgré lui, à pas lents, son professeur distingué et dévoué de littérature grecque dans la personne du R. P. Le Genissel, condamné au repos d'une année. Le P. Le Genissel fut un de nos plus brillants licenciés de 1886. Il ne lui avait fallu que six mois de préparation pour conquérir son diplôme à Paris, dans de très flatteuses conditions. Tout d'ailleurs l'avait préparé à l'enseignement spécial que lui confia notre université : sa connaissance approfondie du grec ancien et moderne, son commerce familier soit avec les classiques, soit avec les Pères d'Orient, particulièrement avec Saint Grégoire de Nysse qui lui était ami et familier. Ne savions-nous pas d'ailleurs que naguère, jeune régent au collège d'Amiens et de Boulogne, il se faisait un jeu peu banal d'agrémenter de vers grecs de sa façon ses lettres écrites à ses anciens élèves ou à ses frères en religion? Par le goût avec lequel il savourait et faisait savourer à ses élèves les délicates beautés de la langue des Hellènes, il savait leur faire trouver des charmes secrets, même au thème grec. Mais son ministère principal, le plus aimé de lui, le plus regretté aujourd'hui, fut la direction de la Congrégation des étudiants. Pendant les six années qu'il mena ce ministère spirituel de front avec le professorat, il conduisit avec un

tact très ferme, un zèle très ardent et très affectueux, un groupe de jeunes gens d'élite qu'il réunissait deux fois par mois dans la chapelle de la Sainte-Vierge, au nombre de quatre-vingts, quatre-vingt-deux, parfois davantage. Que la prospérité de la Congrégation pendant ces années, que le souvenir reconnaissant que lui conservent ceux qui déclarent lui devoir la préservation de leur jeunesse et l'orientation de leur vie vers un christianisme viril et délicat, lui soient, comme à nous, la consolation d'une séparation qui ne sera peut-être pas un adieu !

Le *R. P. Boulangé,* de la Compagnie de Jésus, veut bien venir le remplacer. Il m'a semblé que si quelqu'un était préparé au service de la jeunesse universitaire, c'était l'homme qui l'avait vaillamment précédée dans toutes les étapes qu'elle est appelée à parcourir, et qui successivement docteur en droit, avocat, volontaire du régiment de Charette dans la seconde armée de la Loire, licencié ès lettres, lui apporte l'expérience de ses souvenirs et l'exemple d'une vie plus éloquente que tous les discours.

Maintenant c'est vers la Faculté de Droit que je me tourne. Saluez-la, Messieurs : cette année date pour elle, elle a aujourd'hui vingt ans ! C'est au mois de novembre 1874 qu'avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique un cours libre de première année de Droit fut installé à Lille, rue Royale, dans l'ancien hôtel de la Préfecture, devenu dès lors le berceau de l'Institut naissant. Ce commencement était bien modeste sans doute : deux ou trois professeurs seulement, dont un religieux de la Compagnie de Jésus ; et autour d'eux quelques élèves, les seuls qu'une décision un peu tardive avait permis de réunir : c'était bien le grain de sénevé. Maintenant regardez l'arbre, et comptez les oiseaux du ciel qui sont venus chercher un abri et chanter joyeusement sur ses branches.

L'arbre vient de pousser une nouvelle branche cette année. La Faculté de Droit a demandé et obtenu d'adjoindre à son enseignement une *Section des Sciences sociales et politiques*, dont la création, approuvée et encouragée par la plus haute autorité qui soit sur terre, a

été saluée par tous les échos de la presse française et étrangère. C'est un signe des temps que le courant qui, de toutes parts, emporte les esprits vers l'étude de ces questions troublantes, mais inéluctables. Au lumineux exposé que vous entendrez tout à l'heure, je veux seulement joindre mes vœux pour que, de ces conférences doctrinales et pratiques, sorte la lumière sereine qui attirera tous les yeux. J'y joins aussi l'espérance que la justice et la paix, la charité et la vérité y trouveront le terrain de leur fraternelle rencontre et de leur embrassement (1).

Enfin vous serez heureux d'apprendre que la chaîne qui rattache à nous les collèges de la région reçoit chaque année quelques nouveaux anneaux. Le concours institué entre tous les établissements d'enseignement secondaire libre nous a amené de plus nombreux participants, soit pour les lettres, soit pour les sciences. Les vainqueurs sont déjà nommés. Ils vont recevoir tout à l'heure la couronne que leur décerne l'Association des anciens Étudiants : ce sera le souvenir couronnant l'espérance, le passé couronnant l'avenir.

L'avenir! ces futurs disciples de nos Facultés le verront-ils se lever plus libre sur leurs têtes, dans une France nouvelle? Je suis de ceux qui veulent le croire. Et comment ne pas le penser quand, il y a trois semaines, M. le Ministre de l'Instruction publique clôturait le Congrès universitaire de Lyon par ces paroles : « Le rêve, a-t-il dit, serait d'arriver à avoir des *Universités autonomes et rivales,* jalouses de leur éclat et de leur prospérité. Ce beau système que la France a créé au XIIIe siècle, a été imité partout en Europe. Nous seuls l'avons abandonné. Il y faut revenir et reprendre nos anciennes traditions. » Et le jeune ministre ajoute : « Pourquoi avoir peur des audaces et des hardiesses? La démocratie est la saison des audaces; et ce que nous souhaitons n'est point nouveau, puisque c'est un retour au XIIIe siècle. » Que « le

(1) V. annexe I, *École des sciences sociales et politiques.*

rêve » de M. le Ministre devienne une réalité, nous en serons non seulement heureux mais reconnaissants ; car nous lui rendons la justice de croire que lui qui n'a pas peur des « hardiesses et des audaces », aura celle de nous compter au nombre de ces « Universités autonomes et rivales, jalouses de leur éclat et de leur prospérité ». La jeune démocratie libérale et égalitaire qu'il exalte, n'exclura pas l'Église de ce qui sera un retour vers l'œuvre libérale de l'Eglise du XIIIe siècle.

*
* *

Je viens de mettre sous vos yeux, Messieurs, quelques-uns des fruits de vos charités et de vos sacrifices. J'aime à l'affirmer hautement devant Dieu : un très grand bien est produit, l'œuvre est en marche progressive. Va-t-elle avancer encore ? La réponse est entre vos mains.

L'année académique 1894-1895 appelle le renouvellement de sa souscription décennale. Victorieuse des obstacles qui devaient la renverser, couronnée des services qu'elle a rendus à la jeunesse, fière des maîtres qu'elle a fait asseoir dans les chaires de nos collèges et de nos séminaires, riche des bienfaits qu'elle a répandus par ses docteurs-médecins dans les villes et les campagnes, l'Université vient vous demander de continuer ce bien et de lui permettre de faire mieux encore. Voulue par Jésus-Christ de qui l'assistance est visible, particulièrement bénie et encouragée par son Vicaire, elle confie ses destinées à Nos Seigneurs les Évêques de Cambrai et d'Arras, dont elle est la fille, une fille de vingt ans qui ne peut recevoir sa dot que de leurs mains. C'est leur parole autorisée, c'est leur action combinée qui ont fait la première et la seconde souscription. Il en sera de même de la troisième.

Et Dieu fera le reste, Messieurs. Mais encore faut-il, pour que nous puissions compter sur lui, que premièrement Lui puisse compter sur nous. Messieurs les Étudiants, il m'a été raconté qu'au mois de juin dernier vous étiez à Lou-

vain à fraterniser, dans une fête, avec vos camarades de l'Université Catholique de Belgique, lorsque soudain, au plus fort de votre exubérante manifestation, sur la place ou le lieu public que vous remplissiez, le Saint-Sacrement vint à passer porté à un malade. A l'instant même les cris, les chants, l'immense clameur de près de deux mille jeunes gens, tout se tait. Tous tombent à genoux à la fois, toutes les têtes s'inclinent, et Notre-Seigneur les bénit au sein d'un silence que n'interrompt pas un souffle.

Ils se relevèrent ensuite, et vous avec eux, Messieurs. Ils se relevèrent alors pour la fête joyeuse. Ils se sont levés de même, il y a environ un mois, mais cette fois, non pour une fête, mais pour une grande bataille, celle des élections politiques de la Belgique. Les soixante promotions de leurs anciens étaient debout ce jour-là, les barbes blanches des grands-pères parmi les blonds duvets des petits-fils. Ce jour-là aussi, tous s'étaient courbés premièrement sous la bénédiction du Dieu tout-puissant. Elle leur a porté bonheur; et j'entends dire avec envie que si la Belgique vient de s'assurer, pour de longues années j'espère, un gouvernement catholique, c'est à son État-Major, c'est à son Université de Louvain, c'est à son Université Catholique qu'elle le doit.

ANNEXE

Section des Sciences sociales et politiques. Rescrit pontifical. — Son haut personnel.

En cette même année 1894, 29 novembre, le Rapport de M. le Doyen de Vareilles, annonçait ainsi l'Institution, due à l'initiative de la Faculté de droit, d'une section des sciences sociales et politiques :

« L'œuvre la plus importante de la Faculté cette année est une œuvre collective, qu'elle a entreprise avec le concours de plusieurs membres des autres Facultés ou Écoles de l'Université et avec celui de très hautes notabilités du dehors.

Tel est d'abord le rescrit que le 19 juin dernier le Souverain Pontife Léon XIII adressait à Mgr le Recteur au sujet de cette création de haute actualité.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Mettant depuis longtemps Notre zèle et Notre sollicitude à résoudre la question politique et sociale qui se pose surtout à notre époque, Nous ne pouvions qu'avoir pour très agréables les lettres que vous Nous avez adressées à la date des ides de juin. Vous Nous y exposiez le projet très opportunément formé parmi vous d'établir, dans votre Faculté de Droit, à la rentrée, l'enseignement des Sciences politiques et sociales. Plus, en effet, les esprits seront profondément et exactement pénétrés de ces sciences, plus on sera fondé à espérer le bon gouvernement des affaires publiques. Mais, ce qui a mis le comble à Notre satisfaction, c'est votre détermination de

prendre la matière de cet enseignement dans les Lettres encycliques que Nous avons publiées durant tout le cours de Notre Pontificat. C'est sagesse, car là se trouve tout ce qui peut être déduit des principes de l'Évangile et de la raison, et qui s'en déduit abondamment pour l'intérêt de la société. Et si l'on s'en pénètre profondément, il ne restera rien de plus à chercher pour arracher la société humaine à tant de périls.

« Tel est le motif pour lequel Nous approuvons entièrement votre résolution, et pour lequel Nous donnons à votre zèle les éloges qu'il mérite, en même temps que Nous supplions le Dieu très bon et très grand, source de toute sagesse, de vous éclairer de toute sa lumière et de vous diriger dans la voie où vous êtes entré.

« Nous vous remercions de la profession d'obéissance et de piété que vous Nous présentez au nom de tous les maîtres; et comme gage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons affectueusement, ainsi qu'aux professeurs vos auxiliaires, Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 19e jour de juin, l'an 1894, de Notre Pontificat le 17e.

Léon XIII, Pape.

M. le doyen de Vareilles continue :

« Les Sciences sociales et politiques ont pris dans ce siècle un immense développement, correspondant au nombre de ceux qu'elles intéressent. En effet, s'il est quelqu'un qui ait besoin de posséder les connaissances de cet ordre, c'est assurément le souverain. Or le souverain, aujourd'hui, c'est tout le monde. Mais il est impossible que tout le monde se livre à ces hautes études, et le peuple est un souverain condamné à ignorer son métier. Du moins tous ceux qui sont appelés à exercer. dans les fonctions publiques, électives ou autres, une part de souveraineté plus importante, et tous ceux plus nombreux encore, qui par devoir ou par dévouement, cherchent à diriger la foule électorale, clergé, journalistes, autorités sociales de toutes catégories, sont-ils obligés de posséder, dans une large mesure, ces connaissances pratiques.

« Or, dans le programme des Facultés de droit, où depuis quelques années, on leur avait fait un peu de place, beaucoup de ces questions n'étaient qu'effleurées, beaucoup étaient passées sous silence. Il était donc urgent de leur donner de

l'air et de l'espace et de dresser à côté de l'ancien édifice, devenu trop étroit, une construction nouvelle qui leur fût spécialement destinée.

« Lille, avec ses agglomérations ouvrières, avec son industrie et son commerce, avec ses foyers de charité et ses foyers de socialisme, était le siège tout désigné d'un haut enseignement social chrétien. Un groupe nombreux de patrons catholiques y donne sans cesse, par les plus généreuses et les plus intéressantes expériences, de précieuses leçons de choses dont les maîtres de la section auront à tirer profit.

« Nous adressons publiquement à tous ces précieux auxiliaires, et avant tout à nos généreux fondateurs, l'expression de notre profonde reconnaissance. On devinera combien elle doit être profonde, en effet, quand on saura que cette belle entreprise ne coûte absolument rien au Conseil d'administration. La Section des Sciences sociales et politiques est presque une œuvre libre dans l'Université libre; elle n'est faite que de dévouement; elle pousse comme le lis des champs : l'honneur d'orner l'Université et de célébrer la gloire de Dieu, c'est tout ce qu'elle a désiré, demandé et obtenu.

« Nous ne nous flattons pas de réunir au pied de nos chaires des auditoires nombreux, du moins pour les débuts. Mais, en attendant des accroissements qui s'annoncent, déjà les meilleurs étudiants de diverses facultés, des ecclésiastiques, des auditeurs de tout âge forment une assistance suffisante parfois pour rendre insuffisantes les dimensions de nos salles de cours, suffisante partout pour soutenir l'entreprise et le courage des professeurs.

« Ce qui est important, du reste, ce n'est pas que les élèves soient très nombreux, c'est que l'école existe, que le foyer d'études soit créé, qu'on y médite, qu'on y travaille, qu'on y enseigne. Les idées qui y prendront naissance, par mille chemins inconnus, se répandront peu à peu dans le public.

« En tout cas, nous avons conscience de faire une tentative honorable pour la France et pour l'Église. Les Facultés libres de Lille ont accompli leur devoir et peut-être un peu plus; que les catholiques accomplissent le leur, même à moitié, et l'œuvre sera grande. »

TABLEAU DES PRINCIPAUX COLLABORATEURS

QUI DE 1904 A 1907 ONT FAIT DES COURS OU DONNÉ DES CONFÉRENCES A L'ÉCOLE DES SCIENCES SOCIALES OU POLITIQUES :

M. l'abbé BAUDRILLART, docteur en théologie, docteur ès lettres, professeur, aujourd'hui recteur, à l'Institut catholique de Paris.

M. René BAZIN, de l'Académie française, professeur à l'Institut catholique d'Angers.

M. BAZIRE, ancien président de l'Association catholique de la Jeunesse française, avocat à la Cour d'appel de Paris.

M. BÉCHAUX, professeur honoraire à la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille, correspondant de l'Institut.

M. BOISSARD, professeur suppléant de la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille.

M. le comte H. DE BOISSIEU.

M. Jules BONJEAN.

M. Charles BRUN, agrégé des lettres, secrétaire général de la Fédération régionaliste de France.

M. Paul BUREAU, professeur à la Faculté libre de droit de Paris.

M. le chanoine CETTY, curé de Saint-Joseph, à Mulhouse.

M. Henri COCHIN, député du Nord.

† M. LE COUR GRANDMAISON, sénateur.

M. Félix DE COUSSEMAKER, docteur en droit, ancien élève de l'École des Chartes.

M. DEDÉ, secrétaire général de l'Union centrale mutualiste.

M. DEHAU, conseiller général du Nord, maire de Bouvines.

M. DELCOURT-HAILLOT, de Valenciennes.

† M. le chanoine J. DIDIOT, doyen honoraire de la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Lille.

M. Louis DURAND.

M. DUTHOIT, professeur à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille.

M. FLEURQUIN, maître de conférences à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille.

M. FONSEGRIVE, directeur de *La Quinzaine*.

M. André FOURNIER, docteur en droit.

M. l'abbé FRISTOT, ancien professeur à l'École des Hautes Études Industrielles de Lille.

† M. GAND, ancien magistrat, professeur à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille, directeur de la Section des Sciences sociales et politiques de 1893 et 1898.

M. Pierre DE LA GORCE, membre de l'Institut.

M. GROUSSAU, député, professeur de la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille, directeur de la *Revue administrative du Culte catholique*.

M. Guillaume, archiviste-paléographe, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université catholique de Lille.

M. Hubert-Valleroux, avocat à la Cour d'appel de Paris.

M. Henri Joly, membre de l'Institut, président de la Société des Prisons.

M. de Lamarzelle, sénateur, professeur à la Faculté de Droit de l'Institut catholique de Paris.

M. Étienne Lamy, de l'Académie française, directeur du *Correspondant*.

M. Lepelletier, professeur à la Faculté libre de Droit de Paris.

M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut.

M. l'abbé Looten, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université catholique de Lille.

M. P. Ravier du Magny, professeur à la Faculté libre de Droit de Lyon.

† M. de Margerie, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de l'Université catholique de Lille.

M. Martin-Saint-Léon, bibliothécaire du *Musée social*.

† M. le vicomte de Meaux, ancien ministre.

M. Louis Milcent.

M. l'abbé de Pascal, docteur en théologie, missionnaire apostolique.

M. René Pinon, agrégé d'histoire et de géographie.

T. Plichon, député du Nord.

M. Albert Rivière, secrétaire général de la Société des Prisons.

M. de Rousiers, secrétaire général du Comité central des Armateurs de France.

M. Savatier, directeur de l'*Association catholique*.

M. Selosse, professeur à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats.

M. Taudière, professeur à la Faculté libre de Droit de Paris.

M. Tavernier, rédacteur à l'*Univers*.

M. le comte Thellier de Poncheville, ancien député, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Valenciennes.

M. Max Turmann, docteur en droit, professeur au Collège libre des Sciences sociales.

M. Maurice Vanlaer, professeur à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille.

† M. le marquis de Vareilles-Sommières, doyen de la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille.

M. Arthur Verhaegen, président de la Ligue démocratique belge.

Dom Vercesi, rédacteur à l'*Osservatore cattolico* de Milan.

M. le comte de Vogüé, secrétaire général adjoint de la Société des Agriculteurs de France, vice-président de l'Union centrale des Syndicats agricoles.

VIII

ANNÉE ACADÉMIQUE

1895



L'Observatoire astronomique de la Faculté des Sciences.

ANNÉE 1895

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

21 NOVEMBRE 1895

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

Christianisme et Athéisme

MESSEIGNEURS (1),

MESSIEURS, MESDAMES,

Notre rentrée pour cette année 1895-1896 est terminée, ou près de l'être. L'ouverture de nos cours s'est faite le 5 de ce mois par la célébration de la messe du Saint-Esprit. Ainsi commençons-nous chaque année au pied des saints autels. Nous n'y venons pas seulement pour nous retrouver réunis, immédiatement après nos mois de vacances, pour nous compter encore, et mettre notre main dans la main de nos fils, de nos pères, de nos frères. Nous venons y renouveler ensemble notre profession de foi, la main sur l'Évangile, et engager à cette foi notre étude, notre parole et toute notre conduite : *Credo et*

(1) Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai. — Mgr Monnier, évêque de Lydda. — Mgr Theuret, évêque de Monaco, Mgr le Chancelier.

Confiteor. Surtout nous y venons appeler, sur l'année académique dont c'est la première heure le lever d'un Soleil qui l'illumine, l'échauffe et la féconde, car nous ne pensons pas que les flambeaux pâlissants et incertains de la science humaine suffisent à éclairer la route du savoir non plus que celle de la vie, si perfectionné qu'en soit l'éclairage aujourd'hui. Voilà pourquoi nous demandons à un Esprit supérieur de « venir visiter nos esprits », et c'est à son École que nous nous mettons tout d'abord, avant toute autre école.

Je devais vous le dire, Messieurs, car il y a déjà là le signe particulier et distinctif de ce que nous sommes, la leçon de ce que nous devons être, avec le cachet de ce que j'appellerai notre religieuse et glorieuse singularité. Quant à votre empressement et à votre grand nombre, Messieurs les Étudiants, il est déjà pour nous un encouragement, comme l'abondance des grâces que nous appelons sur vous pour cette année nouvelle sera pour chacun de vous la réponse de Dieu à ses enfants.

Ces enfants lui ont témoigné de leur empressement. Parmi les nouveaux venus, il en est qui, pour arriver jusqu'à nous, ont dû traverser les mers ou franchir les montagnes. Ce n'est pas une raison, loin de là, pour qu'ils soient considérés ici comme étrangers. Que si, comme la science l'apprend, l'attraction des corps se fait en raison inverse du carré des distances, c'est presque le contraire qu'il faudrait dire ici de l'attraction des âmes. Nous nous sentons, n'est-il pas vrai ? plus attirés vers ceux qui, plus éloignés, ont dû, pour devenir nôtres, faire le sacrifice de leur patrie avec celui de la famille. A nous, Messieurs, de nous en souvenir. Qu'ils soient donc assurés que notre paternité, que notre fraternité, s'efforcera de les consoler quelque peu du moins du pays absent, sans avoir toutefois la prétention de le leur faire oublier jamais.

Même pour nous en tenir à celles des provinces françaises qui sont venues recruter notre faculté de médecine et de pharmacie, je ne puis ne pas rendre hommage aux familles qui se sont séparées ainsi de leurs jeunes fils, et

cela peut-être pour la première fois. Il a fallu quelque courage de foi pour se dire un soir, au foyer domestique, à Quimper, à Vannes, à Luçon, à Poitiers, au Mans, à Rennes, à Coutances, à Saint-Servan, à Saint-Lô, à Tarbes, à Pau, à Bayonne, à Montpellier, à Béziers, à Castres, à Auch, à Limoges, même à Metz et à Strasbourg : « J'enverrai mon fils à l'Université Catholique de Lille. C'est loin, mais c'est sa place. Il nous en coûtera sans doute des sacrifices, sacrifices de cœur plus encore que d'argent; nous les ferons pour Dieu. Nous savons bien aussi que ce n'est pas de ce côté que vont de nos jours les faveurs officielles, et peut-être lui et nous aurons à en souffrir. Mais c'est la condition présente et générale de l'Église d'être sous le pressoir ; et nous ne choisirons pas le moment où elle subit cet assaut de l'ennemi pour lui tourner le dos et faire de nos fils des transfuges. Donc affaire d'honneur et affaire de foi. C'est ainsi qu'on est catholique chez nous, tout d'une pièce. Du moins, en l'envoyant là-bas, ce cher fils, nous savons qu'il y continuera à servir Dieu, notre Seigneur, à sanctifier sa vie et à sauver son âme. De la sorte, la chaîne des bons vieux chrétiens de notre nom ne courra pas risque de se rompre ; et cela assurément vaut bien la peine qu'on se gêne. L'absence sera dure, oh oui, et le temps sera long ; mais on n'est pas perdu quand on se tient bien unis en Dieu. Et puis nous comptons bien que Celui-là récompensera et les pères et les fils, qui dit en son Évangile que ceux qui n'auront pas rougi de Lui devant les hommes, il ne rougira pas d'eux devant son Père. Il nous reconnaîtra.

Voilà, chers nouveaux fils, ce que je trouve en substance dans les lettres nombreuses que je reçois de vos familles. Eh bien, je dis que c'est là un chevaleresque exemple; et pour ce noble langage, et pour ce brave dessein, je leur envoie par vous mes félicitations et mes actions de grâces.

*
* *

Maintenant comment avons-nous répondu à leur confiance? Le dire, c'est raconter l'histoire de l'année qui vient de se terminer. Vous la leur raconterez vous-mêmes de souvenir, vous qui fûtes nos disciples hier, comme vous l'êtes redevenus en ce jour, fidèlement. — Vous serez tentés d'abord, puisque vous êtes jeunes, de leur parler de nos fêtes; et vous aurez le droit de leur dire que celles-là furent honnêtes; soit que vous décriviez vos délassements du Cercle, soit que vous rappeliez ces fêtes musicales, où une élite invitée par vous trouvait tant de décence, de talent, de délicatesse et de bon goût. — Vous leur porterez le souvenir de nos fêtes patriotiques, et cette année encore vous pourrez vous vanter que personne à Lille, et peut-être en France, n'a mis sur le front de *Jeanne d'Arc* une plus resplendissante auréole de feu. — Vous n'omettrez pas de les rendre confidents de ces fêtes du cœur que vous allez chercher auprès des indigents, vers lesquels vous députent vos cinq *Conférences de Saint Vincent de Paul.* — Il vous sera bien permis de mentionner aussi ces *Conférences populaires* que quelques-uns d'entre vous vont faire aux quartiers ouvriers de la ville et du dehors, et auxquels ils consacrent les ardeurs de cet âge heureux qui aborde toutes les questions sans se faire peur d'aucune, sûr de se faire applaudir, à force de conviction, de jeunesse et de confiance. — Si vous leur parlez de vos tristesses, de vos défaillances et de vos misères, n'omettez pas d'ajouter que vous trouvez ici des mains pour vous soutenir, des bras pour vous relever, des cœurs pour vous réchauffer, et un baume divin pour guérir vos blessures. — Enfin, pardessus tout, vous placerez au faîte suprême de vos souvenirs les fêtes de l'autel; et votre garde d'honneur du jour et de la nuit devant la face de Dieu; et votre enrôlement dans la *Congrégation de la Mère de Dieu;* et ces réunions plénières de toute notre famille au pied d'une

Table divine, où maîtres et disciples s'avancent successivement, pendant qu'un refrain d'actions de grâces dit et redit aux Anges que « le Ciel a visité la terre ».

Hélas! à ces jours de fête se sont mêlés des jours de deuil. Nous avons vu trois fois disparaître d'au milieu de nous des jeunes hommes moissonnés dans la fleur de l'espérance et de la distinction. Leur vie, nous l'avons aimée et admirée; leur mort, nous l'avons enviée. Cette envolée vers Dieu était si pleine de courage, de religion et d'amour qu'elle a laissé parmi nous un sillage de lumière qui ne s'effacera plus.

Premièrement nous prononcerons avec tendresse, mais avec respect aussi, les noms de *Nicolas Hirtz*, du Luxembourg, étudiant en médecine, de *Georges Devos*, de Lille, licencié ès lettres et étudiant en droit, de *Louis Delnatte*, étudiant en médecine, de la ville de Tourcoing. Bien qu'il vous ait fallu passer deux fois la frontière d'États voisins, Messieurs de la Médecine, vous n'avez pas voulu quitter votre camarade luxembourgeois que vous ne l'ayez rendu là-bas à sa terre natale. Et le grand accueil qui vous y a été fait nous a prouvé, une fois de plus, en quel bon renom étaient au Luxembourg les personnes et les choses des Facultés catholiques de Lille.

Charles Devos, de Lille, était une âme de choix. Déjà licencié ès lettres, il promettait de faire honneur à la Faculté de Droit à laquelle il appartenait. Jeune homme aimable, charitable, dévoué pour le bien, il s'avançait dans la vie presque timidement, à pas d'hermine, tant sa modestie redoutait les souillures. Il était un de ces prédestinés dont on a écrit qu'il faut bien les aimer dès qu'on les a vus, mais qu'il faut se hâter de les chérir en passant, tant la pureté de leur vie, tant l'accent de leur voix et l'orientation fixe de leur pensée font déjà rêver pour eux de l'autre monde. Cependant il avait au cœur tous les grands amours de la terre, celui très tendre de la famille, celui très vif de la patrie, celui très ardent de l'Église. Il les eût un jour servis fortement et simplement. Mais, à vingt ans, en pleine force, blessé aux

sources de la vie, il sentit qu'elle lui échappait, et il la remit doucement entre les mains de son Dieu. Ses dernières paroles furent : « Mon Dieu, je vous aime. Mon Dieu, je vous adore ! » Et à peine les eut-il prononcées qu'il expira.

C'est un plus grand deuil que nous infligea, et à son collège de Marcq premièrement, le 15 décembre dernier, la mort de l'éminent supérieur et grand homme de Dieu que fut *M. le chanoine Hollebecque*, vice-président de notre conseil d'administration. Vous me féliciterez, Messieurs, d'avoir été appelé à prononcer solennellement son oraison funèbre, et d'avoir pu ainsi m'édifier le premier des vertus d'un homme qu'un de nos évêques, M[gr] de Lydda, son ami, appelait « le type idéal du prêtre de Jésus-Christ, dont il était l'image ». Vous l'avez connu et vénéré, Messieurs, tel que j'essayais de le peindre quand je disais : « La nature l'avait fait grand ». Ce grand air, cette haute taille, tout cet aspect si grave et si bienveillant à la fois, ce maintien si digne et toute cette naturelle distinction de sa personne, ce regard limpide et transparent où se lisait sa pensée tout entière, cette cordialité franche dans laquelle toutefois la réserve gardait encore ses droits, cette courtoisie de procédés, cette parole mesurée et juste qui ne cherchait que la vérité toute seule, et cet accent de conviction qu'une émotion contenue faisait parfois trembler ; et puis cette sagesse profonde et mûrie, cette impeccable sûreté de jugement qui en faisait l'homme de bon conseil pour tous, cet esprit de justice supérieure, et cette vue élevée, désintéressée, du plus grand bien en toute chose ; toute cette grandeur extérieure, image de sa grandeur d'âme, n'est-ce pas là la forme même de l'autorité telle que l'Église la veut dans celui qu'elle prépose au commandement, quel qu'il soit ? Dignité et bonté, supérieur et père : tel était ce maître accompli. Et je me souviens que, l'an dernier, voyant réunis autour de lui, dans son collège, sous son toit, à sa table, une centaine au moins de prêtres de l'*Alliance de l'Éducation chrétienne*, venus de tous les collèges libres et petits

séminaires de la France, je me souviens que, tout bas, je me demandais, non sans fierté pour nous, si entre tant de supérieurs assemblés, il y en avait un seul qui le fût davantage que ce supérieur-là !

*
* *

Je ne vous fatiguerai pas, Messieurs, du récit et exposé d'un nouveau déni de justice qui vient d'être officiellement infligé aux Facultés libres de lettres (1). Aussi bien M. le doyen de Margerie ne veut-il pas que nous désespérions encore entièrement d'une cause dont il s'est fait auprès du Ministre en personne l'éloquent défenseur. Nous attendrons donc, avec ou sans espoir, qu'il soit définitivement statué pour ou contre les inégalités dont nous frappe l'Instruction publique. Et, à ceux de nos étudiants qui se plaindraient d'avoir de ce chef à lutter à armes inégales contre leurs concurrents des facultés de l'État, une fois de plus, je répondrai la parole de cette mère spartiate à son fils marchant au combat avec une lance trop courte : « Avance d'un pas ! »

Qu'est-ce cela, Messieurs, sinon un nouvel épisode de cette guerre de lente extermination jurée à l'enseignement libre, en vue de l'écrasement total de la religion, de toute religion, en France, et, s'il se pouvait, dans le monde. Ce qui m'émeut, ce qui m'épouvante, c'est la grande bataille des esprits qui se livre sur ce terrain, à cette heure, et dans laquelle par état nous sommes enrôlés particulièrement. Car qu'on ne s'y trompe pas : la faction qui vient de prendre en mains les affaires du pays, n'est pas tant au fond un parti politique qu'une secte philosophique ; non pas tant un parti révolutionnaire radicalement subversif de l'ordre existant qu'une École de sophistes, soit disant scientifique, radicalement subversive de nos dogmes, de tous nos dogmes, de la religion

(1) V. *Annexe I :* Le Décret du 31 décembre 1894, et la Délégation des Facultés libres, p. 173.

naturelle non moins que surnaturelle. Et à quelle fin se sont-ils emparés du pouvoir? A nulle autre que celle de promouvoir l'avènement d'une autre humanité, laquelle ayant pris pour devise : « Ni Dieu ni maître » n'aspire à s'émanciper de toute foi que pour s'affranchir conséquemment de toute loi. Il ne s'agit donc de rien moins que de la fin d'un monde et du commencement d'un autre. Et, dominant de bien haut nos luttes politiques et sociales, la lutte dont tel est le formidable enjeu n'a qu'un nom qui soit digne d'elle : la guerre titanesque de la terre contre le ciel. Déjà, il y a vingt ans, j'entendais mon évêque d'Orléans la dénoncer, cette guerre impie, dans sa brochure : *l'Athéisme et le péril social.* Le péril social, c'était celui de l'anarchisme : et voici qu'éclatent sous nos pas, à nos portes, ses explosions sauvages. L'Athéisme, c'était celui de l'école matérialiste; et la voici devenue constitutionnellement, chez nous, la puissance souveraine. Donc, crise violente de doctrines : voilà le fond de tout. Il y a d'ailleurs à cet égard des noms qui le disent assez; et certaines coïncidences sont bien propres à mettre en relief le contraste des deux écoles et des deux enseignements, dans deux éclatantes personnifications.

Deux hommes se sont rencontrés, dans ces dernières semaines, dont l'un montait au pouvoir très inopinément et dont l'autre descendait glorieusement dans la tombe. Tous deux étaient des maîtres de la science et de la même science. Celui qui entrait au gouvernement de la chose publique était ouvertement l'homme de la science sans Dieu, l'homme qui avait écrit cette chose stupéfiante sous la plume d'un vrai savant : « Le monde est aujourd'hui sans mystère; la conception rationnelle prétend tout éclairer, tout comprendre, donner une explication positive de toutes choses, étendre son déterminisme fatal jusqu'au monde moral, et renverser sans retour la notion du miracle et du surnaturel (1). » L'autre qui s'en

(1) M. Berthelot : *Origines de l'Alchimie,* préface. Paris, 1885.

allait dans son éternité, le crucifix sur les lèvres, béni par le Pape, entouré de l'admiration de l'Europe et de la reconnaissance de l'humanité tout entière, était l'homme qui, solennellement, disait, dans une langue digne de Pascal, à l'Académie française : « Personne, quoi qu'il fasse, n'échappe à la notion de l'Infini dont le double caractère est de s'imposer et d'être incompréhensible. Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner... La notion de l'Infini dans le monde, j'en vois partout l'inévitable expression. Par elle le surnaturel est au fond de tous les cœurs. L'idée de Dieu est une forme de l'idée de l'Infini. Tant que le mystère de l'Infini pèsera sur la pensée humaine, des temples seront élevés à son culte ; et sur la dalle de ces temples, vous verrez des hommes agenouillés, prosternés, abîmés dans la pensée de l'Infini. Où sont les vraies sources de la dignité humaine, de la liberté et de la démocratie moderne, sinon dans la notion de l'Infini devant laquelle tous les hommes sont égaux ?... La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui porte en soi un idéal de beauté et qui lui obéit ! Idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Évangile. Ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'Infini. » C'était encore cet homme qui disait familièrement : « Quand on a bien étudié, on revient à la foi du paysan breton. Si j'avais étudié plus encore, j'aurais la foi de la paysanne bretonne. »

Voilà les deux hommes et voilà les deux écoles. A laquelle des deux appartiendra le monde des intelligences et par conséquent la conduite des sociétés modernes ? C'est l'enseignement supérieur qui en décidera. Et dès lors je n'ai plus à vous demander, Messieurs, si jamais les Universités catholiques ont été plus nécessaires qu'à cette heure pour le sauvetage intellectuel, qui est aussi, veuillez le croire, le sauvetage social. Qui ramènera Dieu dans les lettres, dans l'histoire, dans les sciences morales, dans les sciences physiques et naturelles, dans les sciences biolo-

giques et médicales, et qui y rendra au premier Être la place qui lui est due dans l'échelle des êtres? Qui fera cesser le divorce né des malentendus de la croyance et de l'expérience? Qui démontrera l'accord harmonique de la raison et de la révélation? Qui rendra la science plus théologique et la théologie plus scientifique? Qui fera la synthèse philosophique et chrétienne de ce vaste mais confus trésor intellectuel qui grossit chaque jour et qui appelle l'unité? Qui, enfin, fera descendre des hauteurs de l'école dans l'âme populaire la vérité rédemptrice et fera ainsi couler ensemble la connaissance et la foi, la justice et la paix dans le lit élargi de ce nouveau siècle qui s'ouvrira demain?

A toute cette œuvre, je sais que vous ne vous épargnez pas, Messieurs les Professeurs, et croyez que ma reconnaissance n'oublie rien ni personne de chacune de vos Facultés. Je salue la Théologie et la haute valeur de ses grades supérieurs, qu'on vient chercher de si loin. Je salue le Droit avec sa Section des Sciences sociales et politiques, à laquelle Monseigneur l'Archevêque vient de convier les jeunes auditeurs du clergé, par une prime d'encouragement dont, plus qu'eux encore, nous sentons tout le prix (1). Je veux dire à la Médecine et à la Pharmacie que, si le nombre de ses élèves va toujours grandissant, je sais bien que c'est au mérite de ses maîtres qu'elle le doit. Je veux dire aux Lettres que j'admire le secret qu'ont Messieurs les Professeurs de se multiplier eux-mêmes, pour multiplier le chiffre de leurs licenciés, comme on va le proclamer. Je dois une mémoire spéciale à la Faculté des Sciences où la licence mathématique vient de se faire tant d'honneur, et je ne puis oublier qu'une dette spéciale de reconnaissance nous oblige envers Monsieur le Doyen qui a bien mérité de tous durant les trois années de son décanat expirant.

Voilà notre œuvre, Messieurs. Voilà notre Institut

(1) Une dispense d'examen annuel est accordée à MM. les Ecclésiastiques du dehors qui suivent certains cours de cette section.

universitaire tout entier, avec aujourd'hui ses *six cents étudiants*, ses cinq Facultés, ses Écoles annexes, sa vie de famille, de religion et d'étude, ses entreprises confiantes et sa marche en avant. Cette œuvre que vous avez faite, que vous avez soutenue, vous voudrez la soutenir et l'affermir encore. Notre *Souscription décennale* est présentement ouverte, et déjà les listes se couvrent dans les principales villes de nos deux diocèses. Ce n'est qu'un commencement, et, pour que la grandeur de vos dons réponde à celle de nos pressants besoins, un grand effort reste à faire porté jusqu'au sacrifice. Ni l'effort n'est au-dessus de vos forces, ni le sacrifice au-dessus de votre charité. Et, avec NN. SS. les évêques de la Province, dans leur lettre pastorale, je prends la confiance de vous redire :

« Les yeux sont tournés vers nous, comme vers une grande espérance de la France chrétienne. Nous ne la pouvons trahir. Aussi bien, si, par impossible, cette citadelle devait succomber par la faute de ceux-là mêmes qui l'ont élevée, ce serait un coup mortel porté à l'enseignement supérieur tout entier. Il ne s'en relèverait pas d'ici un siècle peut-être; et l'Église de France en recevrait dans son honneur et dans sa force une secousse profonde... Mais non. Le secours nécessaire que, pour grandir et faire plus de bien encore, cette œuvre vient solliciter de votre charité, pour la troisième fois, vous le lui apporterez, et votre large contribution fondera définitivement ce qu'il y a vingt ans vous avez posé avec confiance sur le sol... Des chaires seront fondées, des bourses seront créées, des legs seront laissés pour nos établissements. Nos anciens étudiants, aujourd'hui établis, apporteront à seconder notre action de propagande l'ardeur d'un zèle qui sera la réponse effective de leur reconnaissance. Les jeunes foyers, récemment formés voudront que leurs noms remplacent, sur nos listes de souscription, les noms de leurs pères, aujourd'hui inscrits sur le livre de vie pour l'éternité. Nos collèges catholiques se rattacheront, eux aussi, par ce nouveau lien, à l'Université dont il sont la plus précieuse pépinière. Les enfants mêmes apporte-

ront, sinon une pierre, du moins un grain de sable à l'édifice. Ce sera l'œuvre de tous; et tous auront l'honneur, devant Dieu et devant les hommes, d'avoir élevé un phare qui éclairera notre nuit, en attendant que Dieu fasse enfin blanchir sur nos têtes l'aurore du jour de paix promis à tant de bonnes volontés! »

Mes premières actions de grâces se doivent à Monseigneur l'Archevêque, à Monseigneur l'Évêque d'Arras, que Rome nous ravit en ce jour, et qui tous deux pareillement se sont incrits, d'une main si généreuse, en tête de la première liste de nos souscripteurs. Que Monseigneur de Lydda soit remercié, lui aussi, du sentiment paternel qui lui a inspiré de reporter sur les Écoles, et en particulier sur notre grande École, l'offrande que le franc du clergé et le sou des fidèles avaient déposée à ses pieds comme un hommage de leur respectueuse admiration et la protestation de leur conscience indignée de Chrétiens et de Français (1).

Plus haut encore, Messieurs : c'est jusqu'à NotreSaint-Père le Pape qu'il faut monter. C'est Léon XIII, c'est le Pape, qui, dans son Bref du 31 mars dernier, écrivait à Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, que, « parmi les Universités Catholiques fondées en France, celle de Lille était particulièrement florissante, et en grand renom d'excellence ». C'est le Pape qui, par son *Motu proprio* du 12 avril, dotait magnifiquement une *chaire de la Faculté de Théologie* par le don vraiment royal de la somme de 100.000 francs. Notre filiale reconnaissance se traduira en zèle pour la formation d'une jeunesse obéissante à sa voix et dévouée à sa cause, à la vie, à la mort. Les jeunes hommes que nous élevons ici ne sont-ils pas, par le sang ou par le cœur, les fils ou les neveux de ceux qui, il y a trente ans passés, combattaient pour

(1) Mgr de Lydda, évêque auxiliaire de Cambrai, ayant été privé de son traitement concordataire de vicaire général, un appel pour y suppléer fut fait au diocèse, pour un subside ne devant pas dépasser un franc pour chaque prêtre, un sou pour chaque fidèle. Il produisit la somme de 40.668 francs.

la liberté du Saint-Siège et donnaient leur vie pour sa défense?

Les promotions suivantes n'ayant pu être proclamées à la suite de ce discours, Mgr l'Archevêque de Cambrai en a donné communication dans la Séance solennelle de la clôture du Congrès, à l'Hippodrome, le dimanche 24 novembre, par la lecture qu'il a daigné faire de la lettre suivante :

Monseigneur,

J'ai l'honneur de prier Votre Grandeur de porter Elle-même à la connaissance de nos catholiques assemblés les trois distinctions pontificales que j'ai sollicitées du Souverain-Pontife et que vous avez vous-même puissamment contribué à obtenir par votre chaleureuse recommandation.

Vous savez, Monseigneur, qu'un retard de vingt-quatre heures dans l'envoi de la dépêche de la Chancellerie romaine m'a privé, jeudi dernier, de la grande joie de proclamer ces promotions, à la suite et comme couronnement de mon rapport, dans notre séance de rentrée, où c'était naturellement sa place.

Il m'a semblé que présentement la proclamation n'en serait ni moins solennelle ni moins honorable — tout au contraire — si elle était faite dans la grande séance de clôture du Congrès, particulièrement si Votre Grandeur daignait s'en charger elle-même et y ajouter ainsi un nouveau prix.

Précédemment, depuis huit années, je n'ai pas manqué, tous les deux ans, de demander au Saint-Père de récompenser lui-même par des distinctions honorifiques quelques-uns de mes collaborateurs des Facultés Catholiques qui en sont si dignes, heureux de leur faire arriver ainsi par le Souverain-Pontife lui-même le témoignage le plus elevé de mon estime pour leur mérite et de ma gratitude pour les services rendus à l'Église dont il est le Chef.

MM. les Professeurs trouveront bon que, cette fois et en attendant que leur tour revienne, la reconnaissance

du Saint-Père et la nôtre s'adressent aujourd'hui aux membres de notre Conseil d'Administration, pour les fonctions toutes de dévoûment qu'ils remplissent avec un zèle qui assure et maintient la situation de notre Institut.

Les noms, d'ailleurs, en diront plus que le reste, et quand vous proclamerez leurs nouveaux titres, Monseigneur, il n'y aura qu'un étonnement, c'est que ces titres ne leur aient pas été décernés depuis longtemps.

Vous voudrez donc bien proclamer en premier lieu que le Saint-Père vient d'élever de la dignité de Chevalier à la dignité de *Commandeur* de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand M. Charles Verley, président du Conseil d'Administration des Facultés Catholiques, auxquelles il consacre l'activité et la lumineuse intelligence que chacun sait.

Vous voudrez bien pareillement faire connaître que la même dignité de *Commandeur* de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand est conférée à M. Camille Féron-Vrau qu'il suffit de nommer; son nom est sur toutes les lèvres comme dans tous les cœurs.

En troisième lieu, vous serez heureux de joindre le titre de *Chevalier* de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand au nom aimé et honoré de M. Maurice Scalbert, qui a succédé à son vénéré père dans notre Administration, comme à son dévoûment à toutes les bonnes œuvres.

Je regrette, Monseigneur, que mon état de souffrance me prive d'entendre les applaudissements qui couvriront ces noms quand vous les proclamerez dans la grande assemblée de l'Hippodrome. Mais ces trois Messieurs savent bien quel écho ces justes témoignages de sympathie universelle sont assurés de trouver dans mon cœur.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de la profonde vénération dans laquelle je suis de Votre Grandeur le très dévoué et obligé serviteur.

Baunard.

ANNEXE I

Le Décret du 31 décembre 1894, et la Délégation des Facultés libres à l'audience de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Extrait et abrégé du Rapport de M. de Margerie à la séance de rentrée 1896.

Le 31 décembre 1894, un décret ministériel mettant fin au régime du programme unique et universel stipula que désormais chaque faculté des Lettres serait libre de dresser, pour l'examen de la licence, ses listes d'auteurs à expliquer et de matières à traiter. En conséquence, notre faculté catholique, n'étant pas moins faculté des lettres que ses sœurs officielles, dressa de concert avec les autres facultés libres et envoya à l'approbation du Ministre les listes d'auteurs sur lesquels nos étudiants seraient interrogés par des juges de leur choix. Après une longue attente ces listes nous furent renvoyées, en nous notifiant que les libertés accordées par le Décret n'étaient pas pour nous, mais pour les seules facultés de l'État.

De ce chef, au lieu d'avoir, comme précédemment, à préparer nos élèves sur l'unique programme suivi universellement en France, allions-nous devoir nous vouer à la tâche impossible de les préparer sur les seize programmes des seize facultés de l'État ou même sur dix ou cinq différents ! Ou bien, d'autre part, allions-nous nous attacher à celui d'une seule faculté, nous liant exclusivement à elle, la faisant

l'unique arbitre du sort de nos examens, pour tous nos candidats, contrairement au droit reconnu par la loi aux étudiants des facultés libres de choisir leurs juges ?

Cette suppression par Décret d'un droit reconnu par une loi parut si énorme que les doyens de chacune des facultés libres de France se concertèrent pendant les vacances de 1895, à l'effet, 1° de rédiger et de présenter un Mémoire à M. le Ministre, et 2° de lui demander collectivement une audience.

« L'homme distingué et bienveillant qui tenait, à cette époque, le portefeuille de l'Instruction publique, écrit M. de Margerie, auteur du Mémoire, nous fit l'honneur de nous recevoir et de s'entretenir longuement avec nous. Nous eûmes à plusieurs reprises la satisfaction platonique de le mettre dans l'impossibilité de répondre à nos raisons. Nous n'en eûmes pas d'autre : il nous fut visible que nous nous heurtions à une de ces convictions inébranlables qui ressemblent un peu trop à des partis pris. Toutefois il voulut bien, en nous congédiant, nous demander notre Mémoire et nous en promettre, dans les meilleurs termes, l'examen attentif et impartial.

Mais ce fut ici qu'il y eut, comme dans un vrai drame, une péripétie et un coup de théâtre. Quelques heures après notre audience, le cabinet dont il faisait partie était renversé par un vote très inattendu de la Chambre.

Peu de jours plus tard, nous lui écrivîmes dans sa retraite pour lui rappeler sa promesse de nous lire et le prier de la faire tenir par un successeur. A quoi il répondit courtoisement que c'était déjà chose faite.

Nous ne tardâmes pas à être officiellement avisés que le nouveau ministre maintenait l'interprétation de son prédécesseur, avec la grave atteinte qu'elle porte à la loi. Et nous ne recueillîmes d'autre fruit de notre longue campagne que la conscience d'avoir fait notre devoir jusqu'au bout. »

Tous ces dénis de justice inspiraient naguère à M. le doyen de Margerie ces éloquentes réflexions, novembre 1893. C'était peu de temps après les fêtes mémorables qui venaient de célébrer l'alliance russe, présage, croyait-on, de la paix européenne et universelle :

« J'ai parlé, Messieurs, de la tyrannie des programmes imposés. Pour décrire les effets d'étouffement intellectuel qu'elle produit, j'en aurais long à dire. Mais je veux être

court, et il me suffira d'avoir dit une fois, sans amertume, qu'on n'est pas bien sur des lits de Procuste.

« Sans amertume, mais non pas sans tristesse et non pas surtout sans espérance. Le mot de pacification est dans toutes les bouches, et nous nous persuadons qu'il est dans tous les cœurs. Hier encore il abordait à nos rivages, vous savez au milieu de quelles splendeurs et de quelles acclamations?... Pourquoi cette paix du monde ne serait-elle pas le magnifique symbole d'une pacification intérieure qui remplacerait, au grand profit de la civilisation et de la science, la guerre par la justice? Nous sommes dans la nuit, mais peut-être cette nuit est-elle voisine d'une aurore; et dussions-nous en attendre longtemps les premières blancheurs, nous devons tenir hauts nos cœurs et fermes nos espoirs, nous souvenant d'une nuit, la plus grande nuit de toutes dans l'histoire de l'humanité, où la paix fut promise non pas seulement aux cieux, mais déjà, sur la terre, « aux hommes de bonne volonté ».

ANNEXE II

L'École des Hautes Études industrielles.

Notice.

Ce sont les créateurs mêmes de l'Université catholique qui, dès le début de leur œuvre, conçurent le projet de joindre aux cinq facultés de théologie, de droit, de médecine, des lettres et des sciences, une École destinée à satisfaire aux besoins du patronat industriel, sur les bases du devoir chrétien. Cette idée déjà indiquée dans le discours prononcé le 18 décembre 1875 par Mgr le Recteur, fut ensuite mise à l'ordre du jour de chacun des congrès catholiques et des conseils préparatoires à la fondation de l'Université.

A l'instigation de M. Féron-Vrau, le congrès de 1884, par la voix ardente de M. Harmel demanda la constitution d'une commission d'études. L'administration des facultés y pourvut par la nomination de M. Henri Bernard, président, avec M. Féron-Vrau, Louis Delcourt, industriels; Gustave Théry, avocat; Villié, ingénieur, ancien élève de l'École polytechnique, professeur de mathématiques; Trolley de Prevaux, professeur de Droit commercial; Béchaux, professeur d'Économie politique; Witz, professeur de physique et de mécanique appliquée.

La commission indiqua les lignes générales du programme d'études : Instruction scientifique et technique; notions exactes du droit civil et commercial; éléments du droit administratif; principes de l'économie sociale; cours de religion particulièrement approprié aux obligations des chefs d'industrie pour la constitution et direction de l'usine chrétienne.

En trois mots, formation scientifique et technique, formation civique et sociale, formation morale et religieuse de la jeunesse industrielle.

En 1885, un directeur fut donné à l'École dans la personne de M. le colonel Arnould, ancien élève de l'École polytechnique; et, le 12 novembre, les cours s'ouvraient à une première année d'étudiants.

L'École est placée sous le patronage de Saint Michel dont la fête, célébrée religieusement le 8 mai de chaque année, est le rendez-vous général des anciens étudiants et des nouveaux. En 1896, Mgr le Recteur prononça, à la messe, les paroles suivantes :

ALLOCUTION DE Mgr LE RECTEUR.

Le patron chrétien.

Quis ut Deus?
Qui est comme Dieu?

Ce n'est pas le panégyrique du saint Archange votre patron que je vous apporte en cette fête, mes chers Messieurs. Tout mon discours consistera à vous rappeler, pour l'appliquer en peu de mots à votre devoir d'état, la parole par laquelle Michel répondit à la révolte de Satan : « Qui est comme Dieu? »

Elle vous convient, cette réponse. Et lorsque, d'une part, je considère que la jeunesse, qui est là devant moi, est celle qui demain va prendre en main la direction des forces vives qui mettent la matière sous le joug et l'attèlent au service du génie et de la volonté de l'homme; et que, d'autre part, je me dis que ce n'est pas seulement à la matière insensible que ces jeunes gens vont avoir affaire, mais à ces masses humaines, intelligentes et libres, qui frémissent autour d'eux, et dont les agitations et soulèvements d'aujourd'hui sont les premiers symptômes de l'immense et imminente explosion de l'humanité universelle, comment voulez-vous que je ne m'émeuve pas et pour eux et pour vous? Comment ensuite ne chercherais-je pas quelque part le préservatif ou le remède à de telles catastrophes? C'est en Dieu que je les trouve, dans la soumission à Dieu, et dans votre disposition à vous refaire vous-mêmes à l'image et ressemblance de Dieu. Laissez-moi donc serrer un peu de près, à votre usage, cette parole perpétuellement actuelle du combattant céleste : *Quis ut*

Deus? en vous demandant successivement : « Qui est *fort* comme Dieu? — Qui est *grand* comme Dieu? Qui est *bon* comme Dieu? »

La puissance industrielle, en raison de ses gigantesques progrès, est exposée à l'orgueil : c'est son premier écueil. L'orgueil est le péril de tout pouvoir absolu, et l'industrie est aujourd'hui une souveraineté sociale, presque illimitée dans sa puissance. Elle a marché si vite en ce siècle, et est allée si loin! Elle a poussé ses conquêtes et établi sa maîtrise en tant de domaines inexplorés de travail et de science, que je chercherais en vain un coin du globe qui ne lui soit aujourd'hui assujetti ou tributaire. Ainsi est-il arrivé que, comme cet esprit superbe que l'Écriture appelle d'un nom qui signifie lumière, l'antique Lucifer, l'esprit d'invention a pu penser qu'aucune barrière ne le pourrait arrêter, aucune hauteur le dépasser : *quo non ascendam?* Créatrice comme Dieu, productrice comme Dieu, ordonnatrice comme Dieu, cette science a pu croire que les temps étaient enfin venus pour elle de se passer de Dieu en le remplaçant, à l'exemple de ces Titans qui avaient fait le rêve d'escalader le ciel.

Or, c'est à un tel siècle qu'il faut montrer le ciel; le ciel qui défie son orgueil, qui le regarde faire dans sa sérénité, et qui de là-haut se rit de ses efforts d'enfants et de ses ouvrages de pygmées. C'est bien surtout à un tel siècle qu'il faut montrer Dieu : Dieu seul maître absolu et conscient de la nature; Dieu qui, à mesure que l'humanité croit avoir tout conquis et tout compris, se fait un jeu de déconcerter cette superbe, en lui laissant entrevoir, par delà toutes ses découvertes, de plus prodigieux miracles et de plus insondables mystères. Ainsi, tout en rendant hommage au génie de l'homme, et en rendant justice à un effort et un élan que rien ne décourage, ne nous lassons pas néanmoins de la tenir à son vrai rang, en lui répétant, sans faiblesse : « O homme, ô génie, que sont donc les œuvres de tes chétives mains auprès de ces mondes, ces créations, ces infinis de puissance, de sagesse, de lumière et de vie, parmi lesquels se joue la seule main vraiment souveraine, celle de Dieu? Qui est fort comme lui, qui est grand comme lui, qui est puissant comme lui : *Quis ut Deus?*

*
* *

La puissance industrielle, en raison des richesses dont elle

est la principale source et dont elle s'est faite l'accumulatrice autour d'elle, est exposée à verser du matérialisme des idées dans le sensualisme des mœurs. C'est le second péril que je dénonce en elle. La terre et les mers, le sol et le sous-sol, tous les règnes de la nature, lui amenant leurs trésors, lui font des fortunes grossissantes, d'où naissent pour elle deux dangers : la tentation de la jouissance et le moyen de la satisfaire. L'or n'afflue dans ses mains que pour se transsubstantier en matière à délices, délicates ou grossières, le plus souvent grossières : le confortable, le faste, la bonne chère, le luxe et la luxure aussi, les compagnies faciles et la mauvaise vie. Entre libertins, en effet, cela s'appelle la vie ; entre honnêtes gens et chrétiens, c'est la mort que cela se nomme, et la plus puante mort. L'émulation s'en mêle. C'est, entre ces viveurs enrichis, à qui aura la demeure la plus riche, la table la plus fine, la bête la plus vive, le char le plus rapide, la mise la plus récente... je ne dis rien de plus pour n'avoir pas à descendre à l'animalité. L'exemple devient contagieux : et, dans nos grandes villes, ainsi qu'il est écrit de l'ancien Israël, c'est tout un peuple d'engraissés qui de ce chef devient hélas! un peuple de révoltés, et de révoltés contre Dieu : *Populus impingatus, incrassatus, dilatatus recalcitravit.* — « Et qu'ai-je besoin de Dieu? Ne me suis-je pas fait moi-même? N'ai-je pas tout ce qu'il me faut? » Ainsi, vivre sans Dieu pour jouir de tout sans remords, cela s'appellera le bonheur ; jusqu'à ce qu'au travers de ce misérable bonheur, fait de paille et de boue, éclate quelque jour un coup de foudre, — j'allais dire un coup de bourse —, et que Dieu rappelle au jouisseur que lui seul est heureux, que lui seul est riche, que lui seul est éternel : *Quis ut Deus?*

La puissance industrielle aurait de nos jours à redouter un troisième péril, péril moral également. Comment l'appellerai-je? L'absolutisme, le despotisme? J'aime mieux dire, l'esprit de domination. Ceux-là y sont exposés qui commandent aux hommes. A Dieu ne plaise, Messieurs, que je vienne invectiver contre nos chefs d'industrie, particulièrement à une heure où des grèves colossales livrent un sanglant assaut à leur autorité menacée de déchéance! Et d'ailleurs ne sais-je pas à qui je parle en ce lieu? Je m'adresse à des fils de chrétiens, chrétiens eux-mêmes, qui aiment et respectent leurs frères, parce qu'ils aiment et adorent leur Dieu. Mais c'est précisément parce que

vous êtes tels et que vous voulez rester tels, que je suis plus libre pour vous dire à vous qu'il y a autour de vous des patrons qui, par malheur, ne comprennent pas l'ouvrier comme vous. A force d'avoir affaire à des machines qui travaillent comme des hommes, ces maîtres se sont habitués à ne plus voir qu'une machine dans l'homme. Alors plus de respect, plus de ménagements, plus d'amour. Il n'y a plus là qu'un outil de louage dont on tirera la plus grande somme de travail, à moins de frais possible. L'industrie lui prendra tout : sa santé, sa dignité, sa famille, son dimanche, son âme, son Dieu. Il n'y a plus de limites à la sujétion parce qu'il n'y en a plus à la domination : *Quo non ascendam ?* Et l'on commande, et l'on exige, et l'on exploite, et l'on entasse, jusqu'à ce qu'un jour les hommes, n'en pouvant plus, se soulèvent, comme un ressort sous une pression trop forte, et à leur terrible manière rappellent aux dominateurs que Dieu seul est le souverain maître, mais un maître qui est un père : *Quis ut Deus ?*

*
* *

Eh bien, Messieurs, en présence de ces périls et de ces maux, qu'avons-nous voulu faire, qu'avons-nous fait ici ? Nous avons voulu faire une nouvelle race d'hommes, la race des hommes de l'esprit, substituée à la race des hommes de la matière ; une race qui sache servir Dieu et les hommes, non dans l'orgueil mais dans la modestie qui est la vérité, non dans la grossière jouissance mais dans le sacrifice, non dans la domination, mais dans le dévouement et dans la charité. Et voilà pourquoi reprenant, mais dans un autre sens, la parole de l'Archange, je viens vous demander à vous : *Quis ut Deus ?* Qui de vous veut être comme Dieu, l'image vivante de Dieu, le représentant de Dieu devant les travailleurs, et nous ramener Dieu au foyer, à l'usine, au comptoir, à l'atelier, partout ?

Qui veut être grand comme Dieu, créateur comme Dieu, producteur comme Dieu, dont il est dit dans l'Évangile « qu'il travaille toujours ». Mais qui veut être, comme lui, créateur pour le bien, *et vidit Deus quod esset bonum*, et chercher dans le travail, non plus une gloire humaine, mais la seule gloire de ce Dieu qui en demande l'hommage : *quis ut Deus ?*

Qui veut être généreux comme ce Dieu fait homme, s'oublier comme lui, s'immoler comme lui, et comprendre qu'il y a une jouissance plus haute après celle qui consisterait dans

une fausse grandeur et dans un faux bonheur, fait de faste et de domination, d'argent et de plaisir : c'est de fouler tout cela aux pieds, pour mettre sa grandeur à vivre avec les petits, comme eux, au milieu d'eux; et mettre son bonheur à en donner aux autres, et à ne vouloir autour de soi que des heureux?

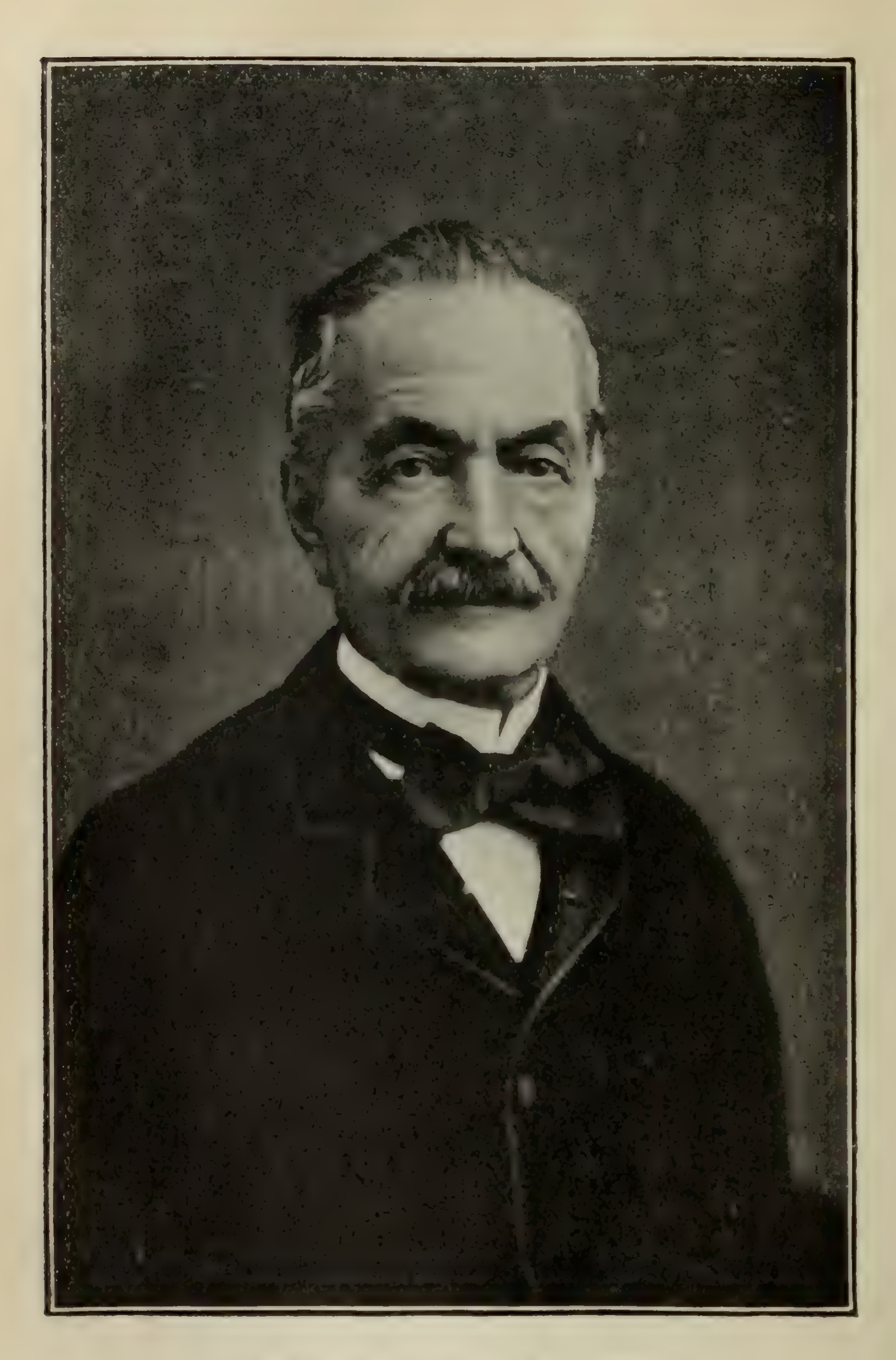
C'est vous demander en d'autres termes : qui veut être bon comme le bon Dieu? qui veut être bon comme le Fils de Dieu, quand l'Humble et Doux de cœur disait aux malheureux : « Venez à moi, venez, vous qui travaillez ; et c'est une vie meilleure que je vous referai ! »

Telle est la question d'aujourd'hui, question urgente, immédiate ; elle est suspendue sur vos têtes, mes chers fils ; suspendue comme un glaive ou comme une couronne, à votre choix. Qu'elle soit résolue par vous, cette question, sinon elle vous écrasera, résolue contre vous. Qu'elle soit résolue chrétiennement, c'est uniquement de la sorte qu'elle pourra se résoudre utilement et pacifiquement. Si vous sortez d'ici, fermes dans ce dessein, armés pour ce combat, Dieu vous donnera la victoire, car c'est pour son règne de charité, de justice et de paix que vous aurez lutté. Vous aurez été pour votre part, de ces anges qui combattirent à côté de Michaël, et votre première récompense sera d'entendre ce cantique qu'entendit le ciel après la victoire de l'Archange : « Une grande voix, est-il écrit, retentit dans l'immensité, qui disait : Maintenant c'est le salut, c'est la vertu, c'est le règne de Dieu et la puissance de son Christ. A qui soient bénédiction et actions de grâces à jamais ! Amen ! (Apoc. XII, 7.) »

IX

ANNÉE ACADÉMIQUE

1896



M. le Comte de CAULAINCOURT.

ANNÉE 1896

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

3 DÉCEMBRE 1896

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

Accroissements et services. Nos deuils.

Messeigneurs,

Messieurs, Mesdames,

A vingt ans de distance, cette nouvelle année académique 1896-1897 correspond à celle où, le 18 janvier 1877, nous célébrions très solennellement l'inauguration de l'Université catholique à Lille.

Quel jour ce fut, Messieurs, pour les catholiques de la région du Nord et du Pas-de-Calais! Quelle révélation pour nous, arrivés de la veille, de tous les points de la France, et qui, ce jour-là, aspirions l'âme ardente de votre clergé, de votre peuple, pour la première fois! Vous les revoyez ces fêtes, vous, Messieurs, qui en fûtes: cette messe à Saint-Maurice, cette promulgation du Décret de notre institution canonique, puis ces paroles de bienvenue et d'espérance que, du haut de la chaire, vous nous adressiez si chaleureuses, Monseigneur notre Chancelier d'alors, Mgr de Lydda. Vous la revoyez, Messieurs,

cette solennelle séance de l'église Sainte-Catherine, Catherine, la vierge d'Alexandrie qui, dans ce lieu où Rubens l'a fait revivre sur la toile, semblait descendre de son cadre, pour applaudir à cette création d'un Muséum mieux inspiré que celui de son Égypte payenne. Et, le soir, le banquet dans la splendide salle de l'ancienne Préfecture; et ces pontifes vénérés, et ces deux illustres cardinaux de Cambrai et de Malines, et cette alliance fraternelle de Lille et de Louvain, et ces toasts frémissants d'une émotion plus éloquente encore que les discours. Et c'était le jour de la fête de la Chaire de Saint Pierre, à Rome; et c'était sous le pontificat de Pie IX; et l'on venait de nous lire le Document pontifical qui, avec son institution, nous apportait les vœux et les bénédictions de cet auguste Père. Le Ciel avait donc parlé. Nous répondions au Ciel par nos actions de grâces; et nous conjurions le Dieu des sciences de nous bénir, de nous régir, de nous grandir à jamais: *Et benedic hæreditati tuæ: et rege eos, et extolle illos usque in æternum.*

Qu'à Dieu donc soit, comme alors, notre premier hommage! Mais après lui, c'est vous qu'il nous faut remercier encore, vous pontifes, prêtres, fidèles, qui aviez versé sur cette plante d'un jour tous les trésors opimes de votre cœur et de vos biens. C'est vous d'abord entre tous, Monseigneur notre premier Recteur, le chef de l'entreprise, l'organisateur principal de tout l'ouvrage, à qui je suis heureux d'en rapporter aujourd'hui ma juste reconnaissance, avec celle de six ou huit générations d'étudiants, avec celle de cette assemblée et de cette région tout entière.

Or présentement, à l'autre bout de ces vingt années, que trouvons-nous? Chose singulière! C'était le 7 juillet dernier que l'on votait au Parlement la création *d'Universités régionales*. C'était hier, 19 novembre, qu'on en célébrait en Sorbonne l'inauguration officielle; et de brillants orateurs la préconisaient comme un sérieux

progrès dans la marche en avant de l'Instruction en France. Or, ce progrès, il se trouve que nous avons sur lui plus de vingt années d'avance. Or, cette loi, il se trouve que son exposé des motifs et les divers discours prononcés à l'appui ne nous ont rien appris que nous n'eussions déjà entendu et applaudi, dans cette mémorable séance du 18 janvier 1877.

En effet, dans les deux Chambres, qu'ont invoqué de neuf les patrons de la loi? L'intérêt d'une décentralisation intellectuelle, féconde en initiatives personnelles heureuses. Le bienfait d'une émulation fraternelle entre les Universités concurrentes; la légitimité d'une sage indépendance et d'une juste autonomie, mère d'utiles réformes: mais qu'avions-nous voulu et cherché autre chose? Puis, l'avantage d'accommoder l'enseignement de chaque groupe universitaire aux besoins, tendances et dispositions de la région particulière où il est établi. Dès lors, quel établissement répondait mieux aux dispositions, tendances et besoins d'une région catholique comme le Nord, qu'une Université catholique au cœur de la métropole du Nord?

Cependant, chose triste à dire! lorsqu'au terme de cette discussion de la loi au Sénat, une voix s'est élevée, un amendement fut présenté par l'honorable M. Buffet, ancien ministre, demandant que « fût rendu aux établissements libres d'enseignement supérieur le droit de porter le nom d'Université qui leur avait été reconnu par la loi du 12 juillet 1875 »; ce nom que l'Église avait fait si grand dans l'histoire, ce nom que nous avions chèrement acheté par vingt ans de succès, on a paru ne pas comprendre; et il ne lui fut répondu que par la brutalité de l'ordre du jour pur et simple (1).

(1) Le 30 novembre 1887, dans un Rapport à l'Assemblée générale du Congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, M. le comte de Vareilles parlait ainsi de cette trame ourdie dès lors contre nous:

« La surprise des catholiques fut douloureuse lorsqu'ils comprirent, un an à peine après l'avènement des jeunes Universités, que les pouvoirs publics tramaient leur anéantissement, et que le législateur méditait

Or, quelle raison a-t-on donnée de cette odieuse mise hors la loi des facultés catholiques? On a invoqué contre nous la prérogative de *l'Enseignement national.* National : notre enseignement cesse-t-il donc d'être tel du moment qu'il est chrétien? En vérité l'heure serait mal choisie pour nous le faire croire. C'est hier que nous célébrions solennellement le centenaire de l'alliance originelle, fondamentale, indissoluble, de la nation et de l'Église. Nous n'avons pas eu le temps d'oublier encore la leçon que nous sommes allés prendre au baptistère de Reims (1).

En second lieu, le projet de loi s'est préoccupé justement du nombre des étudiants; et un des opinants proposa de n'admettre au titre d'*Université* que les groupes de facultés justifiant d'au moins cinq cents élèves. Satisfaction complète, surabondante même, pouvait être donnée ici à cette exigence légale, si l'on en eût fait une sage condition. Nous comptions, au commencement de l'année académique 1895-1896, *six cent trente étudiants*

de revenir sur la parole donnée quinze mois auparavant. Un peu de honte l'empêchait de détruire brusquement les nouveaux établissements, mais il voulait *les blesser habilement à mort et les abandonner à une lente agonie qui passerait aux yeux de la foule pour la conséquence et la preuve d'un manque de vitalité.*

« Aujourd'hui que nous avons survécu à ces blessures et que nous sommes rompus à toutes les épreuves, c'est sans colère et sans amertume que nous en parlons, et il nous plaît même de les rappeler une à une. »

Ici le discours rappelle comment : 1° pour affaiblir le prestige des Facultés libres et pour intimider les étudiants, on abolit le *Jury mixte*, qui était cependant plus sévère que les Facultés officielles; 2° on nous ravit le titre d'*Université*; 3° afin de faire tomber le prix de notre travail aux mains de l'État, on supprima les *droits d'inscription* que nous touchions et on doubla les droits d'examen que nous ne percevions pas. Mais, la caisse publique s'en trouvant plus mal que celle des Universités catholiques, on vient de rétablir le droit d'inscription sans diminuer les droits d'examen; 4° la magistrature et d'autres *fonctions publiques* furent rendues inaccessibles aux jeunes catholiques, et la peur fut placée en sentinelle à nos portes, pour écarter ceux qui n'ont pas le cœur ferme.

« De tout cela on conclura que nos jeunes Universités, si frêles encore en apparence, doivent avoir au fond des muscles d'acier pour tenir bon contre tant d'ennemis et surmonter tant d'obstacles. »

(1) V. Annexe I, l'*Université à Reims*, p. 201.

dans nos cinq Facultés et nos Écoles annexes, six cent trente étudiants effectifs, réels, tous présents au corps et répondant chaque jour à l'appel. C'est le chiffre le plus élevé que nous ayons atteint depuis notre origine.

*
* *

Nous en avons premièrement remercié Dieu et la confiance des familles. Et cependant, Messieurs, je vous le disais alors, je le redisais récemment à la Messe du Saint-Esprit : nous cherchons moins le nombre que la valeur, c'est donc un choix que nous faisons. S'il en était autrement, si nous ne choisissions pas, s'il suffisait, comme ailleurs, de prendre son inscription pour nous appartenir, si nous ne demandions pas des garanties morales et religieuses pour entrer chez nous, si nous n'établissions des conditions religieuses et morales pour y rester, il faut bien qu'on le sache : ce n'est pas six cents étudiants que nous aurions aujourd'hui, c'est le double. Mais nous vous estimons trop, Messieurs et chers fils, vous, votre passé, vos familles, vos âmes, votre honneur, pour admettre ou pour tolérer auprès de vous des frères indignes de vous. Nous vous aimons trop aussi pour ne pas prendre en main, par des coups décisifs, la défense des bons contre la contagion de ceux qui, hélas! auraient cessé de l'être. Et puis nous aimons notre œuvre, sa gloire, sa beauté, et si parfois nous nous résignons à opérer des sélections dont notre cœur de père a saigné le premier, c'est que nous voulons être, dans le sens concret de ce nom, une véritable Université catholique, coûte que coûte, à tout prix. Il y avait autrefois des ordres de chevalerie où l'on n'entrait qu'en justifiant de plusieurs quartiers de noblesse. C'est une chevalerie pareillement que nous formons ici, chevalerie sans peur, que nous voulons aussi sans reproche; et la noblesse dont il faut faire preuve pour en être, c'est celle qui est faite d'intégrité de vie, de religion pratique, de bon exemple, de respect de soi-même et d'honneur chrétien.

Or cette chevalerie, à quel service la destinons-nous, Messieurs, sinon à celui du pays que nous leur apprenons à aimer jusqu'au sacrifice d'eux-mêmes? Et par ce côté encore n'est-ce pas un enseignement national que le nôtre? Au cours de cette année particulièrement, nous les avons vu ces jeunes chrétiens, hier encore nos élèves, se porter candidats aux *Élections municipales* de leurs communes respectives et y enlever d'emblée bon nombre des premières positions, non seulement dans ces deux départements, mais ailleurs. Or, ce dont nous leur avons envoyé nos encouragements et nos applaudissements, ce n'est pas d'être montés en honneurs et en autorité, c'est d'avoir fait leur devoir; c'est d'avoir préféré aux délices du foyer domestique ou à l'indolente paix de la vie privée les luttes de la vie publique et le service du pays pour lequel nous les avions armés et formés. Il a suffi d'ailleurs de lire leurs professions de foi pour s'assurer que, sur ces sièges conquis par eux de haute lutte, ce n'était pas la gloire de leur propre nom qu'ils voulaient porter, mais l'honneur de la France, moyennant le règne de la religion, de la justice et de la liberté.

Ceux qui leur succèdent ici s'arment pour la même cause nationale et religieuse inséparablement. Du reste point n'est besoin de les animer au combat, mais bien plutôt de les empêcher de s'y jeter trop tôt. Et ici encore, nous croyons faire œuvre de bon patriotisme en leur disant, comme nous ne cessons de le faire : « Ne devancez pas l'appel pour vous lancer dans la mêlée des affaires publiques; attendez que de fortes études aient fait de vous des hommes maîtres des autres hommes. C'est de forger votre armure qu'il s'agit maintenant : de la qualité de votre armement dépendra pour vous le succès et pour notre cause la victoire. Vous y joindrez l'exercice, exercice de la parole, exercice de la plume, conférences scientifiques, juridiques, littéraires, des tournois, des essais; mais sous la réserve nécessaire que vous garderez votre provision de temps, de forces et de munitions pour le jour de la bataille.

En attendant, nous prenons soin de le compléter, cet armement. Notre enseignement a pris cette année une nouvelle extension, puisque, non content d'embrasser tout le programme en vue des examens officiels, il comprendra désormais une série de cours libres, hors cadre, fondés, professés, entretenus par l'initiative dévouée des professeurs eux-mêmes. Vous entendrez parler tout à l'heure des résultats donnés par la *Section* précédemment instituée des *Sciences sociales et politiques*, annexée à notre Faculté de Droit, avec le concours généreux d'hommes considérables de Lille ou de Paris, qui veulent bien y apporter l'autorité de leur nom et de leur compétence spéciale. Je vous annonçai pareillement, l'an dernier, l'adjonction à ces cours d'une série de *Leçons sur l'anthropologie* ou l'origine de l'homme. Je vous disais que chacune de nos cinq Facultés devait y fournir sa libre contribution, théologie, physiologie, biologie, histoire, linguistique, géologie, ethnographie, pour faire ainsi converger sur un point central la lumière diffuse ; et je vous confiais combien je m'estimais heureux de voir se réaliser, dans cette concentration, ce qui était bien pour moi la conception idéale de l'œuvre collective d'une Université. Les mêmes cours libres se continueront donc, donnés par les mêmes docteurs, soutenus par le goût croissant qu'y prennent les mêmes disciples.

Enfin voici que, de plus, à l'exemple des Universités anglaises, nos professeurs de Droit, de Sciences, de Médecine, de Lettres, de Philosophie, se détachant tour à tour pour se transporter dans les grandes villes voisines, vont cette année porter dans celle de Roubaix, une série de leçons sur des sujets choisis répondant aux questions d'économie, d'histoire, d'apologétique, de législation, de finances, qui préoccupent les intérêts de la première ville industrielle de France.

Telle est la marche en avant que nous commande le progrès sur ces terrains divers. Que si, en outre, je vous fais connaître que ces créations nouvelles ne pèsent en rien

sur notre budget, que ceux qui en ont eu spontanément la conception, pourvoient financièrement à leur fonctionnement, ne nous demandant rien que l'honneur de servir la vérité et le pays, à cette marque, vous reconnaîtrez une fois de plus de vrais Chrétiens, de vrais Français au sens le plus élevé et le plus généreux de ce nom.

Montons dans des sphères plus hautes, pour y saluer l'apparition d'un ouvrage considérable destiné assurément à faire le plus grand honneur au nom de l'Université. C'est l'histoire même de Lille, groupée autour d'une église qui en fut, du XIIe au XVIIIe siècle, la citadelle religieuse, la *Collégiale de St-Pierre.* Précédemment, Messieurs, je vous avais annoncé la publication du Cartulaire, ainsi que de l'Ordinaire, Obituaire et Nécrologe de cette insigne église. Ce n'était là encore que l'approche des matériaux. Le premier volume de l'histoire elle-même vient de paraître, élevant déjà l'édifice jusqu'au premier étage. C'est une construction granitique, d'une belle architecture, d'une large ordonnance, pleine de solidité, de clarté et de majesté. Permettez-moi de remercier *Mgr le Chancelier* du grand exemple qu'il nous donne par de tels travaux.

« Vous espérez, Monseigneur, dites-vous dans la Préface, que l'œuvre sera bien accueillie non seulement par le public lillois, qu'elle intéresse d'une façon plus directe, mais encore par tous ceux qui aiment l'histoire précise et documentée, qui se plaisent à étudier dans ses détails la vie des anciens temps. » — Nous espérons, quant à nous, qu'elle sera saluée ainsi par tout le monde savant lequel, laissez-moi dire ce mot, n'a pas souvent de telles œuvres à admirer, à couronner. Quant au clergé du diocèse, il sera particulièrement touché de reconnaissance de voir un si grand ouvrage dédié à la mémoire d'un des prêtres qui certainement lui font le plus d'honneur : M. l'abbé Bernard, ancien curé-doyen de Sainte-Catherine, ancien vicaire-général de Cambrai et archidiacre de Lille, qui en fut le premier inspirateur, comme vous le racontez. Votre gratitude a voulu qu'en tête figurât son image ; elle était déjà gravée à Lille dans tous les cœurs.

*
* *

Messieurs les Doyens des deux Facultés de théologie et de médecine étant arrivés au terme de leur triennat, j'ai le devoir de les remercier pour le concours dévoué que, durant ces années, ils m'ont prêté dans le gouvernement de la chose universitaire. Leur consulat fut pacifique : et le licteur de leurs Facultés n'eut ni à tirer la hache, ni à délier les faisceaux devant eux. Ils rentrent, jusqu'à nouvel ordre, dans le noble corps des personnages consulaires.

Quant à M. le Doyen de la Faculté de droit, une situation exceptionnelle justifiait en sa faveur une mesure d'exception. Appelé depuis vingt ans, sans interruption, à la tête de sa Faculté par l'unanimité des vœux de ses collègues, il était cette fois encore respectueusement redemandé par les mêmes suffrages. NN. SS. les Membres du Conseil supérieur s'émurent de cette constance et ils se demandèrent si ce n'était pas le cas de le faire bénéficier de l'adage juridique que « possession vaut titre ». La Sacrée Congrégation des études, sollicitée de confirmer la nomination renouvelée et renouvelable de *M. le comte de Vareilles*, fit à cette proposition le plus gracieux accueil, puisqu'à son assentiment elle joignit cette parole de félicitation : *Sacra Congregatio gratulatur eidem Domino de Vareilles quia magna cum laude jamdiu Decani munere functus est.*

Un autre Rescrit de Rome nous avait apporté naguère un autre bienfait, mais celui-là dans l'ordre administratif. Trop souvent privés de la présence au Conseil d'un certain nombre de nos vénérés Administrateurs, empêchés par l'éloignement, l'âge ou l'infirmité, nous avons demandé et obtenu du Saint-Siège que leur effectif normal put être porté de seize à vingt, par l'adjonction de quatre nouveaux membres pris dans les deux diocèses de Cambrai et d'Arras. Vous comprendrez, Messieurs, quels sentiments ont inspiré les suffrages du Conseil, lorsque

je vous dirai que les noms des élus sont ceux de *Mgr Lasne*, représentant le clergé de la ville, de *M. Thellier de Poncheville*, l'éminent orateur, l'ancien député catholique, représentant Valenciennes, *M. de Monnecove*, grand zélateur de notre œuvre dans la région de Saint-Omer, et *M. Paul Féron-Vrau*, un de nos chers fils de l'École industrielle. Jeune encore, il remplit déjà toute la signification du double nom qu'il porte, et de qui j'aimerais à dire, si Virgile me le permettait :

Et pater Æneas et avunculus excitat Hector.

Hélas ! vous le savez, Messieurs, en même temps que nous nous réjouissions de voir s'élargir le cadre de nos Administrateurs, nous conduisions le deuil d'un de ceux de la première heure. J'ai eu déjà l'occasion de dire ailleurs, en chaire, ce qu'avait été pour les œuvres de Lille, et en particulier pour l'Université, *M. le comte de Caulaincourt* dont la mort fut aussi sainte qu'avait été sa vie. Permettez-moi un souvenir de l'une et de l'autre.

C'est en 1839 que le jeune de Caulaincourt, officier d'Etat-major, alors âgé de vingt-huit ans, était donné à Lille par son mariage, et venait y prendre rang parmi cet autre État-major de la charité qui l'enrôlait pour cinquante années de campagnes. Neveu et pupille de l'illustre Caulaincourt, duc de Vicence, le fidèle conseiller, négociateur, ambassadeur et ami du premier Empereur, ce jeune fils des Croisés nous apportait, avec le prestige d'un grand nom, une forte et pieuse éducation maternelle, de belles études à Henri IV et à Polytechnique, la tradition des origines de la Société de Saint Vincent de Paul, l'amitié de cette lumineuse pléiade de catholiques qui eurent nom Montalembert, Riancey, Falloux, Cochin, Cornudet, Le Gentil, Olivaint, Gaston de Ségur, c'est-à-dire l'éloquence, la science, le zèle, l'apostolat, la charité, la sainteté et pour l'un deux le martyre. Quel temps et quels hommes !

Chez nous, le comte de Caulaincourt fut de toutes les

œuvres; œuvres de foi et de piété, d'enseignement, de propagande, de charité, de tout ce qui eut besoin d'un zélateur, d'un promoteur, voire même d'un président, sinon d'un administrateur et d'un organisateur. Et qu'il y apportait d'activité, mais aussi d'aménité, de bonne grâce, de désintéressement et d'esprit chevaleresque ! C'était le chrétien et le gentilhomme accompli.

Mais entre toutes les œuvres auxquelles il se dépensait sans repos, l'Université catholique eut ses prédilections. C'est un de ses trois insignes fondateurs que nous pleurons en lui. A Rome, à Paris, partout, il avait hâté sa naissance ; à Lille il avait préparé son berceau. En Normandie, sa province natale, il lui recrutait des étudiants, auxquels il assurait une bourse d'études. L'École agricole l'avait particulièrement pour père. Il en aimait les élèves, les appelait chez lui, les animait de sa parole, les entraînait par son exemple. Il avait le droit de leur dire, jusque dans ses derniers jours : « J'ai quatre-vingt ans passés, et je suis plus jeune que vous ! »

Le cher et noble comte eut beaucoup à souffrir dans ses dernières années. Quatre enfants, un fils, trois filles, une sœur, une sainte épouse digne de lui : la faux abattit tout à ses pieds. C'est la tristesse suprême des vieillards. — Après le martyre du cœur, le martyre du corps. Je lis dans ses papiers : « Je ne sens plus l'existence que par la souffrance. Je suis envahi par elle. C'est comme un océan. Mais Dieu ne permettra pas que ce soit au-dessus de mes forces ! » Et plus tard, dans une crise : « Je souffre, c'est une grâce, ô mon Dieu, merci ! que le bon Dieu soit béni ! »

Le ciel le rappela le 7 mai, veille de la double fête de saint Michel et de Jeanne d'Arc, deux noms chers à son cœur de Chrétien et de Français. Une de ses dernières paroles fut celle-ci : « J'offre ma vie pour l'Église de France, ma famille, mes amis et mes œuvres. J'offre tout, la mort comprend tout ! »

Nos jeunes aussi savent souffrir et saintement mourir. Tels ces deux braves étudiants *Emile Ameye*, de la médecine, et *Louis d'Esclaibes*, du droit, qui, à la fin de ces

vacances, s'en sont allés à Dieu. Mais lorsqu'on a vu partir ces jeunes hommes d'un si bel élan de foi vers leur éternité, en vérité, Messieurs, on n'a pas le cœur de se plaindre de leur départ et encore moins la tentation d'incriminer le Ciel. On les pleure parce qu'on est père, mais on est fier de tels fils. On est consolé aussi, car, après tout, l'œuvre est faite, puisque c'est finalement l'œuvre du salut éternel, et qu'on les a conduits sûrement jusque sur le seuil de cette vie meilleure dans laquelle ils sont entrés par une si belle porte.

Cependant dès avant ces jours, nous-mêmes étions douloureusement frappés dans plusieurs des membres de notre corps enseignant. Nous apprenions la mort lointaine de M. le docteur *Julien Jeannel*, professeur honoraire de notre Faculté de médecine et de pharmacie, ancien pharmacien-inspecteur des armées, officier de la Légion d'honneur. Après une vie militaire bien remplie, le D[r] Jeannel était venu apporter à notre Faculté naissante l'appui de son talent et de son expérience. Ce pharmacien général — il en avait le grade — était de plus artiste, poète, orateur à ses heures : on courait à ses conférences où l'utile et l'agréable formaient un heureux concert. Il y avait beaucoup du soleil du midi dans cette tête à cheveux blancs. Le midi, où déjà il passait ses hivers, le rappela définitivement au bout de quatre années ; et c'est là qu'il vient de mourir, en fidèle chrétien qu'il était, sur le penchant de ces coteaux où fleurit l'oranger, pour s'en aller de là, j'espère, vers ce paradis plus beau dont il est écrit que le Christ lui-même en est le soleil sans déclin et le midi sans nuages.

Plus près de nous, dans le Maine, M. *Hervé Lamache*, professeur de droit, a achevé avant l'âge une existence dont vingt années ont appartenu à notre Université. Il était le neveu très cher, très digne du jurisconsulte, Paul Lamache, cet ami et compagnon d'œuvres de Frédéric Ozanam ; et il nous plaisait de voir notre Faculté de Droit rattachée par ce lien tout d'or aux premières origines de la société de Saint Vincent-de-Paul. M. le doyen de Vareilles

a raconté, sur sa tombe, ce qu'ont été sa vie, son enseignement, ses travaux, sa charité, son courage, au sein de longues souffrances couronnées par une mort singulièrement belle. D'une main défaillante, mais d'une âme forte et en pleine possession d'elle-même, Hervé Lamarche adressa à ses collègues des adieux émouvants, dans une page où l'humilité chrétienne laisse transparaître, sans le savoir, la beauté de son âme (1). Qu'elle repose cette âme, dans le sein du Dieu de la charité et de la justice éternelle! Un gage nous reste de lui. Il nous laisse son fils aîné qui sera notre fils, et qui, tel qu'il s'annonce et que nous le connaissons, ne laissera rien perdre de l'héritage d'un tel père, de l'honneur d'un tel nom.

*
* *

Tous ces deuils personnels ne sauraient nous rendre insensibles au deuil récent de l'Institut catholique de Paris, subitement privé de son illustre Recteur. Ah! laissez-moi, Messieurs, rendre hommage à cet homme excellent et éminent, comme à un frère plus grand. C'est vous-

(1) Telle est cette lettre d'adieux du grand chrétien.

« Mon cher Doyen et mes chers collègues,

« Je voudrais pouvoir vous écrire à tous individuellement. Mes forces ne me le permettent pas.

« Je tiens du moins à vous embrasser tous, et à vous dire en quelle estime je vous ai, vous tous qui avez eu la charité d'accorder votre sympathie à un collaborateur si indigne de vous.

« Je sens aujourd'hui toute la responsabilité qui m'incombe, en me représentant les âmes d'élite au milieu desquelles j'ai vécu depuis vingt ans. Que je regrette de n'avoir pas profité de ce contact, de tous ces exemples de vertu et de piété que j'ai eus sous les yeux!

« Le compte qui me sera demandé de toutes ces invitations à bien faire que j'ai repoussées m'effraye singulièrement, au moment où je me vois appelé à paraître devant Dieu...

« Je vous demande à tous de multiplier vos prières pour obtenir de Dieu, que j'ai si mal servi, sa miséricorde pour moi.

« Que mes chers étudiants, qui m'ont donné tant de preuves de patience et de sympathie dans ces derniers temps prient aussi pour moi.

« H. Lamache. »

mêmes qui m'y conviez, Messieurs les Étudiants, puisque vous avez voulu, par une délégation spontanée, aller vous associer à cette douleur commune à tous nos Instituts d'où qu'ils fussent. Aussi bien Mgr d'Hulst était-il en France la plus haute représentation de l'enseignement supérieur catholique tout entier. Et il y faisait si noble et si belle figure! Que dis-je, en France? Groupant sous sa forte et large main toutes les puissances intellectuelles du monde catholique, par la réunion des *Congrès scientifiques* chez nous et à l'étranger, il en avait fait une coalition plus qu'européenne, réalisant ainsi un des vœux les plus chers de l'Église et de son Chef. Je ne parle pas de la chaire de Notre-Dame de Paris, de laquelle il avait fait, lui premier, une chaire savante, par une parole exquise et puissante à la fois, étonnement du vulgaire, charme des délicats, et méditation des initiés et des penseurs. Je ne parle pas de la tribune française, trop désaccoutumée aujourd'hui d'une langue et si noble et si fine. Ainsi nous était-il plus qu'une gloire, Messieurs, il nous était une force. C'était le premier prêtre de France; sa mort nous laisse diminués. Ne nous étonnons donc pas qu'elle soit devenue, en France, un événement et un deuil public. Il aura mérité l'éloge solennel des pontifes et les regrets des princes; il aura mérité aussi les larmes des humbles, des pauvres et des ouvriers; il aura mérité même l'éloge officiel de ses adversaires; et ils ont fait applaudir son nom au Parlement, lorsqu'ils l'ont loué d'avoir mieux que personne compris pratiquement que « quiconque est maître de l'enseignement est maître de l'avenir. » C'est une parole-programme, et nous la retiendrons.

Cet enseignement maître de l'avenir, Mgr d'Hulst proclamait que c'était, par-dessus tout autre, l'enseignement supérieur. Il estimait justement, — et je n'ai pas, quant à moi, de conviction plus profondément ancrée que celle-là — il estimait que l'Église ne reprendra le gouvernement des âmes que lorsqu'elle reprendra le sceptre des intelligences, par la doctrine de science comme par la doctrine de

foi : « C'est ma conviction intime, proclamait-il dans une solennité semblable à celle-ci : l'enseignement supérieur catholique a pour lui l'avenir, parce que ses destinées sont liées à la perpétuité de la foi. Ne nous laissons donc pas détourner de ce suprême intérêt par d'autres grands intérêts. Ne disons pas : Il faut sauver l'école primaire; donc on peut abandonner l'école supérieure. Mais disons : C'est dans la région supérieure, celles des principes, qu'est le mal qui de là a débordé sur le peuple. C'est la science qui est apostate, et c'est la science apostate qui, parvenue au pouvoir, a entrepris de chasser Dieu de l'âme de l'enfant et de la conscience du peuple. C'est elle qui s'est donné pour tâche de briser le moule divin de l'humanité pour le refondre. Il est donc nécessaire, au sein d'une société ivre de science révoltée, de créer un foyer de haut savoir chrétien. Telle est notre ambition. La traiterez-vous de chimérique? Non, car ce que nous voulons est nécessaire; nécessaire à la cause de Dieu, dans un siècle où la science prétend à remplacer Dieu; nécessaire au salut des âmes, à qui l'on persuade que l'apostasie est la résultante de la science; nécessaire au salut de la société que la science séparée de la foi entraîne aux abîmes. Or, Messieurs, ce qui est nécessaire arrive, à moins que les ouvriers destinés par Dieu à cette tâche ne se dérobent par le découragement aux efforts et aux périls de la lutte. Telle ne sera jamais votre histoire; voilà pourquoi notre œuvre ne peut pas périr. »

C'est le serment que nous sommes allés porter à *Reims*, c'est l'espoir que nous en avons rapporté. Nous n'allions pas là comme les autres, Messieurs, nous y allions avec Saint Waast dont les reliques nous y avaient précédés de quelques jours. Nous y étions du cortège de cet antique évêque que Rémy avait donné à Cambrai et à Arras. Nous y retrouvions sa place auprès de ce baptistère de notre nation, lui le saint moine de Toul, que Clovis après Tolbiac, avait choisi pour apprendre de ses lèvres le mystère du royaume des cieux. Et nous avions espéré de réjouir ses regards, en lui montrant là, pressés sous sa

houlette, les arrière-neveux de ces vieux Francs qu'il avait engendrés dans le Christ.

Au surplus, Messieurs, n'est-ce pas ici, dans votre Gaule du Nord, que furent jetés les fondements de la patrie française ? N'est-ce pas d'ici, de Cambrai, de Tournai, que sortirent ces rois chevelus, où eux et leurs proches avaient leurs petits états, où l'on retrouve encore leurs campements et leurs tombes ? Tout a donc, dans ce temps-là, commencé chez vous, parmi vous. Une pensée jaillit de là : Est-ce que tout ne pourrait pas y recommencer encore, et y recommencer par vous ?...

Oh ! ne donnons pas un vol si large à l'espérance. Mais courage et confiance ! vous disais-je ces jours derniers. Et si une renaissance de la chose chrétienne doit être donnée au siècle qui va s'ouvrir, nos vénérables Évêques, successeurs de Saint Waast, y auront eu leur part. Dans un temps et dans un pays où tant d'idoles ont encore leur culte et leur empire, eux aussi et eux seuls seront capables de courber sous la douce main du Christ la fierté du Sicambre, et de lui faire brûler ce qu'il a adoré, adorer ce qu'il a brûlé.

ANNEXE

L'Université catholique de Lille à Reims. XIVe centenaire du Baptême de la France.

Extrait résumé du Journal l'*Avenir* de Reims.

Cette année 1896 ramenant le quatorzième centenaire du baptême de Clovis, à Reims, Sa Sainteté le pape Léon XIII accédant aux désirs de S. E. le cardinal Langénieux, accorda qu'un jubilé solennel s'ouvrirait le jour de Pâques et se prolongerait jusqu'à la fête de Noël, jour où, en 496, Clovis devint chrétien, et le peuple français avec lui. Diverses solennités se succédèrent brillantes et nombreuses pendant cette période. S'adjoignant à l'Association de la *Jeunesse Catholique française*, l'Université catholique de Lille déjà honorée de nombreux témoignages d'affection de l'Éminentissime Archevêque de Reims y envoya deux cents de ses étudiants ayant à leur tête leur Recteur, leur Vice-Recteur et plusieurs professeurs des diverses Facultés, avec leurs insignes et bannières, accompagnés par un bon nombre d'anciens étudiants et d'autres jeunes gens des collèges ou patronages de la région du Nord. Ce fut, en tout plus de trois cents adhérents, réunis pour le Congrès de la jeunesse qui s'ouvrit le mercredi matin 13 mai, à huit heures, dans la grande nef de la cathédrale de Reims, par le *Veni creator* et la sainte messe. Après l'Évangile, Mgr le Recteur adressa à son jeune auditoire l'allocution suivante :

ALLOCUTION DE Mgr LE RECTEUR

Les promesses baptismales de la France.

Messieurs les Étudiants, Messieurs les Associés de la Jeunesse catholique.

Ce n'est ni en mon nom, ni même uniquement au nom de la famille universitaire dont Dieu m'a fait le père, qu'à la première heure de cette fête, je prends la parole dans ce grand et saint Lieu. C'est au nom du diocèse, des deux diocèses du Nord d'où nous venons, lesquels revendiquent ici leur place historique, comme ils eurent leur auguste représentation dans le grand événement dont nous célébrons le quatorzième centenaire en ce jour.

A côté de votre saint et grand archevêque Rémy, qui baptisa Clovis, je lis inscrit à la même page, le nom de son auxiliaire, notre Saint Waast, évêque d'Arras et de Cambrai qui l'avait catéchisé. Lui, le pieux moine de Toul, était allé à Clovis, comme Clovis à lui, le lendemain de Tolbiac. Il l'avait pris par la main, ivre encore de sa victoire, et tout fumant, si j'ose dire, du sang de la bataille. Puis il l'avait suivi sur la route triomphale pour le conduire ici, en lui faisant sous la tente, à chaque étape, un catéchisme où la doctrine vivait dans sa sainteté, éclatait dans ses miracles. Quand ensuite il le remit aux mains de l'Archevêque, la conquête était faite : et au jour du grand baptême, l'homme de Dieu se tenait là, entre le Pontife et le roi barbare, dont il était le parrain, et par là même le parrain de toute la France chrétienne.

Maintenant j'en viens à vous tous d'où que vous soyez, Messieurs et jeunes frères, et je vous demande à votre tour : Qu'êtes-vous venus faire ici, à ce baptistère national, en cet anniversaire de notre régénération dans le Christ? Qu'êtes-vous venus chercher, sinon un baptême, vous aussi ; non le baptême dans l'eau, mais le baptême dans le feu et l'Esprit, comme s'exprime le Seigneur? Et cela, à quelles conditions?

Ce n'est pas moi qui vous répondrai. Trois mémorables paroles ont été proférées alors, pleines des plus hautes significations. Laissez-moi vous les rappeler au pied des mêmes autels. Ce sont les promesses baptismales de la France d'hier, et vous êtes, Messieurs, l'espérance de la France de demain.

*
* *

C'était donc en la fête de Noël 496, dans la cathédrale de Reims. L'évêque Rémy disait au chef d'une tribu guerrièrre, entouré de trois mille soldats convertis comme lui : « Courbe ta tête, doux Sicambre ; adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. » Cette invitation faite à la France naissante de répudier ses idoles pour n'adorer que Dieu seul, formule le premier article du pacte national qui nous engage à Lui.

Comment, durant quatorze siècles, la France y fut fidèle : comment, jusqu'à nos jours, elle n'a courbé la tête ni devant l'arianisme, ni devant l'islamisme, ni devant le protestantisme, ni devant le philosophisme, l'histoire est là pour le dire. Mais voici qu'aujourd'hui ce pacte quatorze fois séculaire, on voudrait nous le faire rompre, et nous prosterner encore devant de nouvelles idoles, dieux de boue et de chair, qui ont aujourd'hui des palais en attendant des autels. Voici que la fausse science, et l'école, et la presse et les pouvoirs publics, n'ont pas assez d'organes pour lui prêcher l'apostasie à la foi de ses pères. Eh bien, non, c'est venir trop tard ; et j'entends la France chrétienne répondre, comme ce vieil évêque martyr, à qui l'on demandait de renier le Christ : « Il y a quatorze cents ans que je le sers, et il ne m'a jamais fait de mal. Je n'élèverai pas le blasphème contre mon Père et mon Dieu ! »

Et vous, jeunes gens, à votre tour, écoutez, retenez l'antique parole de Rémy. Il me semble l'entendre vous la dire du pied de cet autel : Jeune France, France moderne, *depone colla*. Courbe sous la main de Dieu la fierté de ton front. Abaisse ton orgueil d'indépendance et d'incrédulité. Ce qui t'a perdu, ce qui fait ton malheur, c'est l'égarement de ton esprit et la révolte de ton cœur. Il est temps de réduire enfin ton intelligence superbe *in obsequium Christi*. Mais pour cela, comprends-le bien, il te faut adoucir, apprivoiser d'abord l'humeur farouche qui te cabre, et te mettre à l'école de Celui qui s'est appelé le doux et l'humble de cœur : *Mitis Sicamber*. Ainsi seulement trouveras-tu dans la foi soumise le repos à tes inquiétudes et à tes tristesses mortelles.

Et toi, jeune France chrétienne, brûle résolument ce que la jeunesse adore : ce que l'on adore à Paris, ce que l'on adore à Lille, ce que l'on adore à Reims. Après les aveugle-

ments orgueilleux de l'esprit, n'aurais-tu pas connu les abaissements et les avilissements de la conscience et de l'honneur ? Ne connais-tu pas les idoles vivantes de ce paganisme éternel qui a passé, qui passe toujours, à travers quatorze siècles de christianisme, comme un courant fangeux dans l'océan des âges? Fétiches de la sensualité et de l'animalité, il faut brûler tout cela, brûler, entends-le bien, et en savoir faire ici un généreux holocauste au Dieu de ton baptême. Puis sur ces autels profanes, brisés ou réduits en cendres, tu en élèveras un autre, dans la pureté et la force, pour y placer Celui qui seul est adorable : « Adore ce que tu as brûlé. » N'aie plus d'ardeurs que pour Celui qui a tant aimé ton âge, que ton âge doit tant aimer! Aussi bien, tu l'as compris : s'il te demande de courber ton front, fier Sicambre, c'est afin de le bénir; et s'il t'abaisse d'abord, c'est pour t'élever ensuite, t'élever jusqu'à son cœur, jusqu'à sa croix, jusqu'à son ciel. — Messieurs, voici l'heure de répondre : Ne le voulez-vous pas ?

* * *

L'obéissance, la foi, le sacrifice et l'amour, est-ce là tout le devoir, Messieurs? Non, il y a l'action, le service et le combat. Ce fut l'engagement de Clovis, et ce sera le vôtre.

Vous avez appris et récité tout enfants l'exclamation du roi barbare, lorsqu'entendant raconter l'histoire de la passion de Jésus-Christ, il s'écrie frémissant, la main sur sa framée : « Que n'étais-je là avec mes Francs? » Telle est la seconde parole que je voulais vous dire, celle qui engage le bras et l'épée de la France à la défense du Christ. Tel est le second article du pacte national juré dans ce grand jour.

Et, cette fois encore, nous devons à la France de lui rendre cette justice qu'elle y demeura fidèle, et qu'elle fut là partout où recommençait dans le monde la passion de son Dieu dans celle de l'Église. Elle était là avec ses Francs, les Francs de Charles-Martel, pour défendre l'Église contre le Sarrasin. Elle était là avec les Francs de Pépin et de Charlemagne pour défendre l'Eglise contre Didier et les Lombards. Elle était là avec les Francs de Louis VII, de Philippe-Auguste et de saint Louis pour défendre le Christ et son sépulcre profané contre les infidèles. Elle était là enfin, de nos jours, à la passion du Christ et de son vicaire à Rome, avec les Francs

de Mentana et de Castelfidardo, contre les spoliateurs et les envahisseurs dont vous savez le nom. Ah! qu'elle fut bien jusqu'à ce jour la fille aînée de l'Église!

L'est-elle encore aujourd'hui?... Je vois bien encore que la passion de Jésus-Christ recommence, hélas! et c'est beaucoup chez nous que se renouvelle, scène par scène, ce drame d'outrage et de douleurs. Jésus-Christ souffre dans sa tête qui est la vérité : il porte la couronne d'épines; que d'impiétés, de dérisions, de négations et de blasphèmes! Jésus-Christ souffre dans son cœur qui est la charité : Il est percé de la lance; que de divisions entre les hommes! que de haines! que de révoltes! que de colères! Jésus-Christ souffre dans ses membres et dans sa liberté : est-ce que ses pieds et ses mains ne sont pas cloués à la croix, et quelle croix! Où es-tu, Clovis, où es-tu aujourd'hui, toi et tes Francs?

Messieurs, lorsque Jésus-Christ était mourant au Calvaire, et que ses disciples et ses apôtres étaient en fuite, ou pis encore, il y en avait un, un seul, fidèle aujourd'hui à sa passion, comme hier à sa communion. Le Disciple que Jésus aimait avait aimé, en retour, Jésus jusqu'à la fin. Or, la tradition nous apprend qu'entre les apôtres Jean était le plus jeune. Il était là à ce poste pour y marquer votre place, à vous, jeunesse chrétienne. Et ce poste d'ouvriers dans l'œuvre de la rédemption avec le Rédempteur, vous ne l'avez pas déserté une seule heure dans ce siècle. Qui donc a fondé la société de Saint-Vincent de Paul? Qui a pris l'initiative des Conférences de Notre-Dame? Qui a donné au Pape son bras, son épée, sa vie? Et aujourd'hui encore, votre *Association de la Jeunesse catholique* avec ses patrons illustres, ses chefs vaillants et éloquents, ses cadres et son effectif grandissant chaque jour, n'est-elle pas une espérance et déjà une force avec laquelle il faut compter et que je veux saluer ici?

Jeunes fils des anciens Francs, vous avez comme vos frères le devoir de combattre pour Jésus-Christ persécuté, flagellé, couvert des crachats de la foule, et mis en croix par les scribes et les pharisiens de ce siècle. Vous ne serez pas seulement les disciples du Christ, vous en devez être les soldats et au besoin les martyrs. A défaut de la framée, à défaut de l'épée qui ne peut être une arme de conquête évangélique, vous avez la parole, qui est un glaive aussi; vous avez votre plume; et ce qui vaut mieux encore que la plume et la parole, vous avez l'irrésistible puissance de votre exemple et de votre charité.

Or ce sont des puissances victorieusement conquérantes que celles-là. Jésus-Christ demandait ce témoignage à saint Jean, votre jeune modèle, le jour où il disait à son frère et à lui: « Pouvez-vous boire mon calice? » Pouvez-vous être avec moi dans le combat de la croix, et devenir mes témoins et mes vengeurs devant le monde? Comme Jean et Jacques vous répondrez : « Nous le pouvons, Seigneur, *Possumus.* Nous le pouvons, et nous le voulons. Nous le voulons parce que c'est votre calice à vous, *calicem meum;* vous y avez trempé vos lèvres, et il nous est doux après vous! Nous le pouvons quoique nous soyons faibles, mais parce que vous êtes fort et que vous serez avec nous. Et si vous êtes avec nous, qui sera contre nous? Comptez sur nous, Seigneur, *Possumus!* »

*
* *

Enfin, Messieurs, vous souvenez-vous de cette autre et dernière parole de Clovis, lorsque, franchissant le seuil de la cathédrale de Reims, parée, illuminée, pleine d'éclat et d'harmonie, « respirant, comme disent les chroniques, les odeurs du paradis », il se tourna vers les évêques et leur demanda transporté : « Est-ce là ce beau royaume que vous m'avez promis? »

Oui, en un sens c'était cela, non le royaume céleste encore, mais un royaume terrestre où il y aurait une place première faite à Dieu, à l'Église, aux âmes, puis à la science, au génie, aux arts et aux lettres, à toutes les magnificences spirituelles et temporelles dont ce temple offrait l'image ou le présage en ce jour. « Lorsque, dit notre Ozanam, lorsque le chef d'une tribu gerrière et trois mille de ses compagnons sortirent des fonts baptismaux, on aurait pu voir en sortir avec eux, quatorze siècles d'empire, toute la chevalerie, les croisades, la scolastique, c'est-à-dire l'héroïsme, la liberté, la science. Une grande nation commençait dans le monde, c'étaient les Francs. Un grand royaume inaugurait ses destinées : c'était le royaume très chrétien. »

Que d'autres formes de société se soient produites après, dans la suite des âges, qu'importe? Ce n'est pas de la forme que je parle, c'est du fond; et le fond sur lequel repose la société française est essentiellement comme historiquement le fond chrétien. Le baptême des nations comme celui des in-

dividus leur imprime dans l'âme un caractère sacré, on ne l'efface pas.

Et quand un jour arriva où ce royaume très chrétien fut à la veille de devenir un fief de l'Angleterre, bientôt après hérétique et séparée; quand un jour fut où la nation française allait être balayée de la face du monde par un vent de colère, d'où nous vint le salut?... Ah! comment l'oublier ici? Car, Messieurs, c'était ici! Regardez, elle était là, notre Pucelle d'Orléans! Ces milliers de saints et de saintes qui font si vivant, si éloquent ce temple incomparable, pontifes, guerriers, vierges, martyrs, ne descendirent-ils point de leurs socles ce jour-là, 14 juillet 1429, pour se porter à la rencontre de la fille de Dieu, lorsqu'ils la virent monter les degrés de ce portique : *Quæ est ista?*... Elle était là dans ce sanctuaire, couronnée de modestie et de gloire, tenant l'étendard sacré qui, ayant été à la peine, à Orléans, à Patay, avait bien le droit d'être aujourd'hui et ici à l'honneur. Autour d'elle des princes, des chevaliers, des hommes d'armes hier vainqueurs dans vingt combats; près d'elle, ici, devant cet autel, Charles-le-Victorieux, incliné sous l'onction de l'huile sainte qui le sacrait Lieutenant du Roi des cieux... Quel spectacle! quel jour! En fut-il de plus grand, dans les fastes de notre histoire, après le jour primitif dont la mémoire nous rassemble?

Et lorsqu'au sein de cette pompe triomphale, le roi, rendu à lui-même, à son devoir, à son peuple, se ressouvenait de Chinon et des promesses de Jeanne, de la prophétie aujourd'hui réalisée par le miracle, n'était-il pas tenté de se tourner vers sa merveilleuse rédemptrice, et de lui dire, lui aussi, comme son grand devancier aux évêques gallo-francs : « N'est-ce pas là le beau royaume que tu m'avais promis? »

Mais finissons et laissons cela à de plus grands discours. Ce qu'il importe que je vous dise, c'est de vous tenir prêts à l'accomplissement des desseins de Dieu sur vous, pour procurer son règne, quand l'heure en sera venue. Or la première de toutes les préparations à cet avènement, disons-le, d'un mot : c'est le travail pour tous. Pour beaucoup d'entre vous, ce sera le travail d'étude, dans cette nécessaire initiation intellectuelle qui seule aujourd'hui peut faire des hommes chefs des autres hommes. C'est une si grande avance que de savoir les affaires, pour arriver aux affaires; et il est si vrai de dire que savoir et vouloir sont les deux moitiés de pouvoir! Mais, quelles que soient votre profession et votre carrière propres,

vous y devrez exceller; et la place à laquelle votre travail doit tendre, selon vos dons et vos forces, c'est la première place. A vous donc, jeunes catholiques, d'être les premiers partout où vous pouvez prendre rang, écoles, conseils, affaires; non certes pour votre gloire, mais pour la gloire de Celui qui est le Roi des âmes, et que vos généreux bras replaceront sur le pavois.

Mais à ce roi Jésus, vous commencerez par faire vous-mêmes et en vous-mêmes ce trône de foi et de sainteté dont lui-même disait : « Le royaume de Dieu est au-dedans de vous. » Lorsque vous aurez commencé par être des hommes de Dieu, vous pourrez utilement être les hommes du pays. Vainqueurs du mal en dedans, vous serez aguerris pour le vaincre au dehors. Alors d'heureuses espérances seront permises à l'Église. Alors nous lèverons la tête, car les jeunes pousses seront aux arbres, et la saison des fruits ne pourra plus tarder. Et, plus tard, quand on voudra remonter à la source de ces choses heureuses, on se souviendra de cette journée, de ce jubilé, de cet autel. On datera de là votre propre régénération à vous-mêmes; et l'Histoire pourra dire : « Une nouvelle race de chrétiens est sortie de là. Elle s'était retrempée au baptistère de Reims! »

X

ANNÉE ACADÉMIQUE

1897



La Faculté Catholique de Médecine.

ANNÉE 1897

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

DU 18 NOVEMBRE 1897

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

L'Extension universitaire.

Messeigneurs,

Messieurs,

Quel est donc le poète de société — c'était Méry, je crois, — qui, un soir de la Toussaint, prié de mettre en bouts-rimés quelques syllabes de circonstance, sur la fête du jour et son funèbre lendemain, eut bientôt fait d'écrire ce quatrain mélancolique :

Un jour de fête
Un jour de deuil,
La vie est faite
En un clin d'œil.

Ce qu'il a dit de la vie, me permettrez-vous, Messieurs, de le dire de l'année académique qui vient de s'achever? Une année de travail heureux, jour de fête ; une année de

pertes cruelles, jour de deuil. Et cependant si vite écoulée : un jour !

Je laisse à MM. les Doyens de nos Facultés la consolation de vous dire la fin triste et douce de ceux de nos chers Étudiants qui, dans la même période, s'en sont allés célébrer une autre et plus belle Toussaint en Paradis. Pour moi, j'ai le devoir et encore plus le besoin, au commencement de cette séance, de prononcer, dans la reconnaissance, le regret et l'honneur, le nom du plus illustre de nos chefs disparus : *Mgr Chrétien Dehaisnes*, secrétaire et vice-recteur honoraire, membre du Conseil d'administration et de la Commission permanente de l'Université catholique de Lille.

Je ne puis oublier, Messieurs, la séance de ce Conseil d'administration, à laquelle nous le vîmes pour la dernière fois. Il y avait apporté, il y avait gardé ce mutisme inquiétant qui faisait déjà présager le silence éternel. Une seule affaire cependant lui avait été comme une secousse électrique : c'était le projet ou mieux l'idée de la prochaine construction de notre église ou chapelle, dont le plan avait été déployé sous son regard. A cette vue, soudain ses yeux retrouvèrent leur flamme et ses lèvres d'artiste leur accent. C'était la dernière étincelle. Quelques heures seulement après, tout s'éteignait : il venait d'être frappé, et frappé sans espoir.

Il avait donc jusqu'à la fin « aimé la beauté de la maison de Dieu », ce maître en la science du Beau dans l'art et dans la vie. Il avait donc, jusqu'à la fin, aimé et servi l'Université, celui qu'on avait vu, dès avant nos commencements, parcourir la France catholique pour y recruter et enrôler le personnel enseignant : et avec quelle conviction communicative, je le sais ! Avenant, affable, obligeant, souriant, il était bien cet homme que nos Livres Saints appellent *Vir amabilis ad societatem*. Mais pardessus tout c'était un savant et un prêtre. Ce qu'il a fait pour le service de l'histoire locale et de l'art flamand, ses nombreux et érudits écrits le proclament assez. Ce qu'il avait mérité et obtenu de haute considération dans la

ville de Lille, Lille l'a assez fait voir en se portant à ses obsèques, et en lui faisant à Saint-Maurice un cortège quasi-royal.

Vous y marchiez en tête, Monseigneur le Chancelier : c'était bien votre place. La belle fraternité qui pendant dix années unit votre vie à la sienne, comme pendant quarante ans, elle avait uni vos intelligences et vos cœurs, ne restera pas seulement un admirable modèle d'amitié sacerdotale, elle demeurera pour nous le titre d'une imprescriptible obligation envers vous. Car, en lui faisant si douces, si honorées, si dignes, les dernières années de son existence, vous aurez acquitté, autant qu'il était possible, une partie de la dette de l'Université.

Lorsque, il y a quinze jours, Messieurs les Professeurs et Messieurs les Étudiants, la messe du Saint-Esprit vous réunissait à la chapelle, en si grand nombre que vous débordiez son enceinte, je vous ai demandé de grandir encore, de grandir intérieurement, de grandir en science, en piété, en vertu : et j'osai vous promettre que les autres agrandissements désirés et désirables vous seraient donnés par surcroît. Les autres agrandissements, qui nous sont venus durant les deux dernières années, je leur donnerai, s'il vous plaît, le nom collectif d'*Extension universitaire;* et, sous cette rubrique générale embrassant la totalité des leçons ou conférences données en dehors de nos cours normaux, j'en ferai le sujet principal et presque unique de mon Rapport de ce jour. Ce tableau, j'espère, vous fournira le spectacle et vous donnera le sentiment d'une initiative ardente, généreuse, spontanée, qui dénonce la vie. Mes yeux en ont été grandement réjouis; je voudrais en réjouir les vôtres.

Pour commencer par le Droit, il lui fallut bien se rendre compte que les temps modernes ayant amené des questions nouvelles, questions très larges, questions brûlantes, les plus brûlantes de ce siècle, il lui appartenait d'en connaître et d'y répondre. Questions politiques d'abord, sous un régime où chaque citoyen a sa quote-

part d'action et conséquemment d'appréciation dans ce qu'on a appelé le gouvernement du pays par le pays; questions sociales à une époque où s'opère l'inéluctable évolution qui bouleverse les relations des classes et transforme l'organisme des sociétés nouvelles. Or, ces questions et leurs solutions, un homme d'aujourd'hui les peut-il ignorer, spécialement l'homme cultivé ou l'homme influent qui, par sa situation ou son éducation, devra en porter la lumière dans la conscience des autres ?

L'*École ou Section des sciences politiques et sociales*, ouverte il y a deux ans par notre Faculté de Droit, et la première en France, a répondu à ce besoin. Forte de la Bénédiction spéciale de Léon XIII, du concours généreux de nos théologiens et de celui de publicistes, économistes, sénateurs et députés catholiques qui daignèrent venir à nous, la Section fit appel à tous les auditeurs de bonne volonté qu'elle eut bientôt attirés, d'abord par la richesse de son programme, et ensuite par le suggestif intérêt de ses leçons : Sociologie, — Encycliques pontificales, — Théorie de l'État, — Organisation du travail et collectivisme, — Assistance publique et privée, — Droit constitutionnel comparé, — Étude du régime représentatif, — Institutions politiques des grandes nations européennes : Angleterre, Allemagne, Russie, — Devoirs du journalisme et législation de la presse, — Lutte contre l'alcoolisme, — La question coloniale et Madagascar, — La science financière; les Emprunts et la Dette publique.

Sous ces têtes de chapitres, ce qui s'est placé de savoir et d'éloquence, au cours de ces deux années, les auditeurs s'en souviennent. Ils me l'ont redit, et ils veulent qu'aujourd'hui solennellement je porte leur remerciement avec le mien spécialement à nos auxiliaires du dehors : M. de Lamarzelle, sénateur ; M. Le Cour-Grandmaison, sénateur ; M. Hubert-Valleroux, le R. P. de Pascal, M. Tavernier, M. Pierre de La Gorce, historien couronné de la seconde République et du second Empire, qui tous à l'envi l'un de l'autre, s'élevaient si haut, voyaient si loin, pensaient si juste, disaient si bien !

Un autre témoignage de l'excellence de l'institution, — et celui-là bien imprévu — est celui que lui rendit à la tribune du Sénat le personnage officiel, qui demanda pour les Facultés de l'État la création des mêmes cours, avec un doctorat qui en fût le couronnement, invoquant à l'appui l'exemple de l'enseignement libre, le nôtre. Il est vraiment bien heureux, n'est-il pas vrai, Messieurs ? qu'oubliés, ignorés, n'existant pas quand il s'agit de nos droits et de nos libertés, nous nous trouvions revivre, quand il s'agit de nos exemples.

Sur cette première branche de l'Extension universitaire allait s'en greffer une autre. Je parle de l'institution des *Conférences publiques d'Anthropologie et de Biologie.* D'où vient l'homme ? Quel est son premier ancêtre ? Quel est son âge, au regard de la science et de l'histoire ? Quels sont les traits spécifiques de sa physionomie, soit physique soit morale ? Quels sont les caractères ethniques des diverses races humaines ? Que nous apprennent de toutes ces choses la géologie, l'anatomie, la physiologie, l'histoire, la paléontologie, la linguistique ? A ces questions qui, comme disait Jouffroy, inquiètent le roi sur son trône et le pâtre sur sa montagne; à ces questions qui aujourd'hui, poussées par tous les vents de l'opinion, viennent battre de leurs vagues montantes les portes des écoles et des académies, n'était-il pas du devoir des Facultés catholiques d'apporter, chacune pour sa part, les conclusions de la science, qui finalement se trouvent être les révélations de la foi ? Pendant six mois, théologiens, historiens, médecins, géologues, botanistes, orientalistes, physiciens, naturalistes, dans des conférences publiques, sont venus spontanément apporter à ce sujet des origines humaines le témoignage indépendant, mais convergent et concluant, de leur enseignement respectif.

C'était un bel ensemble, varié et harmonique; et je ne saurais vous dire autant que je le sens, Messieurs, combien j'admire cette mutualité fraternelle et secourable de toutes les Facultés, mettant chacune sa connaissance

spécifique au service d'une même vérité primordiale, saisie et envisagée ainsi sous toutes ses faces, desquelles la lumière converge à un foyer unique où elle trouve sa force, son éclat et sa flamme. J'y prends, Messieurs, l'image d'une Université, au sens à la fois idéal et pratique de ce nom.

Dans un livre, ou mieux dans un plaidoyer en faveur de l'institution des Universités régionales officielles, M. Louis Liard, directeur de l'enseignement supérieur, avait indiqué à l'appui de sa thèse l'avantage de « cet échange perpétuel, incessant, de Faculté à Faculté ». Et il comparait l'Université de ses rêves à ces fruits cloisonnés dont les compartiments, tout en demeurant distincts, ont cependant des parois communes et perméables, et qui s'ouvrent tous sur le même cœur (1). » Le cœur? dit-il; mais ce cœur, source et centre de toute la vie, laquelle en vient, laquelle y retourne, n'a-t-elle pas chez nous son nom, nom ineffable et que je retiens sur mes lèvres, mais que déjà toutes les vôtres ont prononcé tout bas, en adorant?

Une chose peut-être vous surprendra; et vous vous serez demandé comment des conférences dites d'anthropologie peuvent figurer sur l'affiche d'une Faculté de Droit, sous le couvert des Sciences sociales et politiques? Il vous sera répondu que le Droit et sa section, ayant pris l'initiative de cette institution, s'en sont fait légitimement une province annexe. Que si dès lors l'arbre porte un feuillage et des fruits qui ne sont pas siens, c'est le naturel effet de la greffe, celui dont s'émerveillait le poète : *miraturque novas frondes et non sua poma.*

*
* *

Cependant jusque là l'extension de notre Enseignement n'allait pas jusqu'à sortir de notre ville, de notre enceinte. Ne pourrait-il en franchir utilement les limites, et se porter au dehors, en y dressant çà et là dans les villes voisines des chaires improvisées, où il ferait monter

(1) Louis Liard, *Universités et Facultés*, p. 146.

les mêmes maîtres volontaires, en appelant autour d'eux des auditoires nouveaux?

Nous savions que cela l'Angleterre le faisait. Sous le titre de *University Extension Movement*, une brochure de M. Max Leclerc publiée en 1893 nous avait appris que les célèbres Universités de Cambridge et d'Oxford envoyaient régulièrement, et cela depuis vingt ans, de leurs professeurs d'élite qui, sous le nom significatif de missionnaires, s'en allaient porter et répandre leur enseignement respectif dans les divers centres populeux de la Grande-Bretagne.

Nous savions de plus que ces missionnaires de la science étaient parvenus à réunir autour de leurs chaires ainsi mobilisées un nombre total et collectif de plus de 42.300 auditeurs, auditeurs sérieux, assidus, bourgeois et ouvriers, remettant chaque semaine plus de deux mille *devoirs* ou résumés écrits, méritant chaque année près de 1.500 certificats décernés après examen. Une pareille mobilisation de notre troupe enseignante tenta chez nous un jeune et grand cœur. « Ce qui avait réussi dans la protestante Angleterre, la France catholique ne serait-elle pas capable de l'accomplir? s'est demandé le jeune maître qui me défend de le nommer, mais qui, j'espère, me pardonnera de le remercier. Ce que les professeurs d'Oxford et de Cambridge avaient fait à prix d'or, les Professeurs lillois ne le feraient-ils pas pour la seule récompense de propager leur foi en même temps que leur science ? Enfin si les bourgeois et les pauvres ouvriers mineurs du Northumberland et les filateurs du Lancashire avaient montré pour s'instruire une bonne volonté si empressée, ne pouvait-on espérer la même ardeur intelligente des laborieuses populations de la Flandre et de l'Artois? »

Dans notre conception de la chose, ce dont il s'agissait, ce n'était plus de donner, dans les villes principales de la région du Nord, des conférences isolées sans lien et sans suite sur quelque sujet personnel à chacun, mais bien des cours suivis, un enseignement méthodique, coordonné, sérié, échelonné sur plusieurs mois, d'après un plan

d'ensemble, et spécialement sur des sujets d'intérêt local. Nous commençâmes par Roubaix. Nul ne s'en étonnera, quand il sera dit que nous venions y répondre principalement aux questions de droit commercial, d'économie sociale, de législation financière, de propriété industrielle, de travail et de salaire, qui, inquiétantes partout, sont la grande inquiétude intellectuelle et l'intérêt vital de cette première capitale industrielle du pays.

Une quarantaine de conférences ou leçons furent donc données à Roubaix du 3 novembre à la fin de février, dans ce qu'on appelle la *Maison des Œuvres*. Nous avions désiré faire salle pleine, et nous le fîmes. Nous avions besoin de l'appui de la bonne presse locale, et nous l'eûmes. Nous désirions voir nos auditeurs prendre des notes écrites, afin de pouvoir ainsi et ensuite décerner sur pièces des récompenses méritées, et nous le pûmes. Dans un article sur cet objet, le *Journal de Roubaix* portait à trois ou à quatre mille le nombre global des personnes qui, pendant trois mois d'hiver, avaient profité de ces cours.

L'essai avait réussi. Nous prîmes courage pour recommencer, cette année 1897, en faisant plus et mieux. Avec Roubaix nous fîmes entrer Tourcoing et Armentières dans le cercle élargi de notre extension. C'est donc aujourd'hui à une population totale de plus de deux cent mille âmes que nous nous adressons; et c'est de l'un à l'autre de ces trois points principaux de l'arrondissement que, deux ou trois fois la semaine, non plus dans 40, mais dans 143 conférences, nos professeurs missionnaires iront porter leur parole avec le bon renom de l'Université.

Dans chacun de ces trois centres, les bras nous sont tendus. Les catholiques notables ont préparé l'opinion. Lorsque nous nous présentons la salle est prête, souvent déjà pleine. Nous nous installons. A ces trois ou quatre cents auditeurs de toutes classes, dames et messieurs, nous commençons par dire que nous venons en amis reconnaissants, heureux de leur servir quelques-uns des fruits de l'arbre que eux ou leurs pères ont planté, et

qu'ils arrosent encore. Comme nous nous adressons à des militants de la cause religieuse et sociale, nous leur demandons de trouver bon que nous leur apportions des armes, « armes de lumière », armes pacifiques, non destinées à porter des coups dans des polémiques blessantes, mais consacrées uniquement à préparer la conquête d'un régime de paix. Ces avances sont bien reçues de ces hommes de sens et de cœur; et, s'ils y applaudissent, c'est parce qu'à nous entendre, ils ont compris tout de suite que nous sommes venus à eux dans l'unique intérêt de déposer en eux une parole vraie, une parole utile, une parole amie, de celles qu'on garde, qu'on retient, qu'on se redit entre soi, et qui, à une heure donnée, se transformant en action, devient pour un homme ou pour un groupe d'hommes, le mot du ralliement, la parole du salut, la parole de vie.

*
* *

Pour vous reposer, Messieurs, voulez-vous que, pour un instant, nous nous asseyions au bord de la mer, sur la plage, à la pointe extrême de notre frontière maritime du Nord, au pied de notre *Laboratoire de zoologie d'Ambleteuse*, près Wimereux? Car là aussi s'est faite récemment une extension de notre enseignement scientifique. Là encore nous sortons de chez nous pour attirer à nous non seulement nos étudiants, mais tous ceux de Messieurs les Professeurs et Élèves de nos collèges qu'intéresse l'étude des sciences naturelles prises sur le vif. Je dis les sciences naturelles dans leur généralité, car ce n'est pas uniquement la faune marine qui, sur cette côte, fournit de riches échantillons et d'abondants sujets d'étude; c'est aussi la faune terrestre et la faune d'eau douce, c'est la flore des dunes, ce sont les coupes géologiques des terrains carbonifère, jurassique et crétacé de l'intérieur des terres et le long des longues falaises, de Boulogne au Gris-Nez et au Blanc-Nez; et enfin d'intéressantes stations préhistoriques qui appellent l'attention des naturalistes de tout ordre.

C'est là qu'aux grandes vacances et aux vacances de Pâques les étudiants, les maîtres, les professeurs de nos collèges ecclésiastiques se réunissent, autour de M. le professeur *Charles Maurice*, à qui revient tout l'honneur de cette institution, et que j'en devais remercier. Sans doute nous sommes loin encore de la prospérité de ces Écoles d'été, comme on les nomme en Amérique, ces *summer schools*, établies pour la même fin, aux États-Unis; par exemple, celle de Wood'shole, près de Boston, où cent à deux cents instituteurs et institutrices viennent successivement suivre les cours et s'initier aux travaux pratiques, dans la belle saison! Du moins est-ce sur le même type, toutes proportions gardées, qu'a été conçue notre installation d'Ambleteuse. Rien de luxueux assurément, logement plus que simple, mais grande salle d'étude bien aménagée et outillage scientifique de choix; à peine le confortable, mais tout le nécessaire; par-dessus tout un bon accueil, une société amie, un enseignement magistral, une plage à perte de vue, le spectacle et les émotions des grandes marées d'août et de septembre, et une pêche miraculeuse de leurs nombreuses épaves : voilà ce que nous offrons à Messieurs les naturalistes qui veulent faire de leurs vacances un emploi profitable à eux-mêmes, profitable à leurs élèves, profitable à la science qui trouve là, dans ces organismes les plus rudimentaires de la vie animale, matière à des expériences et à des conclusions que nul de ceux qui sont ici n'a le droit d'ignorer.

Messieurs, nommerai-je extension, ou bien concentration universitaire, l'institution faite par nous des *Concours généraux entre les élèves des collèges* ou établissements d'enseignement secondaire libre de la région du Nord et du Pas-de-Calais? Chaque année y amène quelque nouveau collège. Cette année, c'étaient vingt établissements qui ensemble nous envoyaient 161 concurrents. Si leurs bons anges, Messeigneurs, vous eussent conduits ce jour-là dans la grande salle de lecture de notre Bibliothèque, et que vous eussiez pu compter là, sous le cru-

cifix, sous le portrait du Pape, entre nos fenêtres gothiques, ces 160 têtes de classes qui donneront un jour des têtes à chacune des œuvres de vos deux diocèses, les voyant studieusement courbées sur leur composition, dissertation, discours, problème ou démonstration, votre paternité s'en serait émue d'espérance ; et vous les auriez silencieusement bénies.

Un autre jour d'émotions est celui où, en présence des supérieurs de nos collèges ou de leurs représentants, en présence de nos professeurs formant le jury d'examen, sous notre présidence, le sceau mystérieux est rompu. Le pli est ouvert qui contient le nom de chacun des lauréats du concours, et les noms qui s'en échappent, s'envolent l'un après l'autre vers l'immortalité ! Le recteur les proclame, les journaux les impriment, les palmarès les enregistrent, les distributions de prix les acclament et les font applaudir. Aujourd'hui, Messieurs, c'est le triomphe. Vous allez la voir monter ici tout à l'heure pour y recevoir ses prix, cette *intonsa juventus* que l'Université a adoptée, et qui, elle aussi, a adopté l'Université. C'est, entre elle et nous, un pacte infrangible; une première inscription à nos Facultés est ainsi prise *in petto*. Car comment le jeune rhétoricien, le jeune philosophe, que nous couronnons aujourd'hui, pourrait-il demain tourner le dos à l'*Alma Mater* dont hier il fut le tendre nourrisson, et dont la main maternelle déposa le laurier sur son front ?

Entre les deux ordres d'enseignement, supérieur et secondaire, un lien était forgé. Vous en avez formé un autre, celui-là tout récent, M[gr] l'Archevêque, en désignant deux de nos professeurs, l'un de lettres, l'autre de sciences, pour l'*Inspection académique* des dix-huit collèges du diocèse de Cambrai. MM. Cliquennois et Stoffaes savent quel accueil leur mnaége l'affectueuse et universelle estime des 440 ecclésiastiques employés dans ces maisons, où leur nom fait autorité autant qu'il inspire confiance.

A voir tous ces agrégats se former successivement ou

à la fois, autour de nos facultés, nous sommes bien tentés, Messieurs, d'en conclure à l'existence d'affinités électives entre vous et nous. C'est cette sympathie croissante qui me touche le plus, et dont je vous remercie. Le jour où l'Université exercera la même attraction morale dans toute la contrée, elle y sera une puissance unique, et nous pourrons en attendre tout pour l'avenir.

Un mot encore : un jour, les pères et mères de famille de Lille sont venus à nous. Ils nous ont demandé si la jeune fille chrétienne qui a achevé ses études d'enseignement secondaire, dans le pensionnat ou ailleurs, ne pourrait pas obtenir, elle aussi, une part dans cet enseignement supérieur distribué à ses frères? C'était une table à part qu'on nous priait de dresser, en quelque lieu béni, pour y rompre ce pain à des âmes exquises. Œuvre de délicatesse, de discrétion et de respect, autant que de savoir, l'institution, accueillie favorablement par notre Conseil supérieur, est présentement à l'étude. Au sein d'une commission composée de maîtres et de pères de famille, les programmes s'élaborent, les professeurs se recrutent, les conditions d'admission se pèsent et se délibèrent. D'ici à peu de jours l'annonce des cours sera faite et leur ouverture indiquée. L'Évangile parle d'un flambeau qui ne doit pas être caché mais qui doit être placé haut, pour éclairer, est-il écrit, tous ceux de la maison, *ut luceat omnibus qui in domo sunt*. C'est un pareil flambeau que nous souhaiterions d'allumer pour la famille complète des bonnes maisons de Lille.

*
* *

Il est une dernière extension de notre œuvre que je ne puis qu'indiquer : c'est celle qu'elle reçoit des plus importantes publications de ses maîtres. Certes, ils débordent les frontières de notre École et de notre région, les grands travaux de Droit, de Théologie et d'Histoire qui

viennent justement de paraître en ce mois, et que j'ai le devoir de présenter en cette solennité.

Tel est l'ouvrage en deux volumes de M. le comte de Vareilles sur le *Droit international privé,* livre d'une philosophie si haute, d'une science si approfondie et si originale, d'une langue si belle !

Tel le beau volume de M. le chanoine Jules Didiot sur les *Vertus théologales,* le quatrième de son cours de théologie catholique ; œuvre « de travail personnel et de pensées autonomes », comme l'annonce la Préface ; œuvre de désirs, qui, dit-elle encore, « au delà du pays et de l'époque qui l'ont vue naître, aspire à préparer et servir l'avenir » ; œuvre de science et d'art aussi, où Dante et Saint Thomas se rencontrent et se donnent la main dès la première page.

Telle enfin et surtout l'*Histoire de la Collégiale et du Chapitre de Saint-Pierre de Lille,* par Mgr Hautcœur. Achevé dans les mêmes jours auxquels s'inaugurait notre Sainte Chapelle de Notre-Dame de la Treille, l'héritière de la Collégiale, ce livre fait songer à elle. Même construction granitique, même ordonnance harmonieuse, dans l'un et l'autre édifice. L'une et l'autre nous font pareillement transparaître dans la lumière les antiques personnages et les principaux souvenirs de l'histoire locale. L'une et l'autre enfin se relient à un ensemble inachevé encore, mais dont ils présentent l'image, inspirent le désir et encouragent l'espérance.

Ah ! que ne pouvons-nous, nous aussi, saluer l'espérance prochaine de la Sainte Chapelle de notre Université ! Que ne pouvons-nous, en face d'elle, ouvrir parallèlement cette *Aula maxima* dont notre réunion convoquée aujourd'hui encore dans ce lieu d'emprunt atteste assez le besoin ! Du moins, Messieurs, pouvons-nous trouver quelque consolation dans les accroissements du temple intellectuel, que je viens de vous dire. Autant que nous avons pu, nous en avons dilaté l'enceinte et élargi les nefs .Nous en avons ouvert les portes ; nous en avons sonné les cloches, et fait entendre leur appel jusqu'aux villes voisines, que dis-je ? dans la France entière.

Vous en êtes les fidèles, vous, nos chers Étudiants, qui y rentrez dans ces jours, en longue procession, pour le culte de la science, mais aussi pour le culte de Celui qui est de cette science le premier et divin Docteur. Nous en sommes les desservants, nous les maîtres et les gardiens. Vous en êtes les pontifes, vous, Messeigneurs les Évêques. C'est vers vous que montent nos hommages, c'est à vous que nous faisons cortège, c'est autour de vous que nous formons la couronne. C'est de vous, et par vous c'est du Pontife suprême, que nous attendons la doctrine, le commandement et la bénédiction.

ANNEXE

XXe Anniversaire de l'Université.

I

LA MESSE D'ACTION DE GRACES.

Le lundi, 18 janvier 1907, l'Université catholique de Lille a voulu solenniser, par la célébration d'une messe d'action de grâces, puis par un banquet offert par Mgr le Recteur, le XXe anniversaire de son jour d'inauguration, 18 janvier 1877, fête de la Chaire de Saint-Pierre.

A la messe solennelle célébrée par Mgr Hautcœur, chancelier et premier recteur de l'Université, Mgr Baunard recteur, a prononcé, après l'évangile, le discours suivant :

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR.

Souvenir et Espérance.

Messeigneurs, Messieurs les Étudiants,

Messieurs les Professeurs,

C'est aujourd'hui, Messieurs. Il y a aujourd'hui vingt ans que, le 18 janvier 1877, fête de l'établissement de la Chaire de Saint-Pierre à Rome, nous célébrions, avec un vif élan de foi et d'espérance, l'inauguration de l'Université catholique de Lille, parmi des fêtes dont je rappelais le souvenir aux premières lignes de mon discours de rentrée.

Vingt ans, c'est présentement l'âge d'un grand nombre

d'entre vous, Messieurs les Étudiants : vous plairait-il de connaître une page d'histoire écrite sur votre berceau? Vingt ans, c'est un long souvenir pour nous, les anciens, qui nous rattachons d'autant plus au passé que nous n'avons plus guère le droit de compter sur l'avenir. Vingt ans encore, l'échéance solennelle d'un terme de la dette contractée par nous envers Dieu et envers les hommes. N'est-ce pas l'heure d'en payer au moins quelque acompte? Et puis, après que, ce matin, nous nous serons agenouillés ensemble dans l'action de grâces, comme il y a vingt ans ; après que ce soir, nous nous serons assis comme frères à une même table, comme il y a vingt ans ; il me semble, Messieurs, qu'alors nous nous en aimerons mieux, que nous en aimerons mieux notre Université. Et Celui-là aussi sera mieux aimé de nous, et mieux servi, qui est le Père Céleste de toute notre famille.

* * *

Et en vérité, cela est juste, Messieurs ; car savez-vous ce que, au fond, représentent à la pensée ces vingt années de notre existence et de notre croissance? Un continuel miracle de la Providence divine.

Ah! sans doute, pour leur part, les hommes n'ont pas failli à la tâche, et ils se sont aidés eux-mêmes pour que le Ciel les aidât. A l'entreprise immense ils ont apporté tout ce qu'ils pouvaient, tout ce qu'ils avaient, tout ce qu'ils étaient, ces catholiques du Nord. — Et d'abord tout leur cœur, et quel élan de cœur! Vous n'en avez pas l'idée, vous qui ne fûtes pas de ce temps-là ; et difficilement vous représenteriez-vous le souffle d'enthousiasme qui avait passé sur le clergé et le peuple de ces deux diocèses, dans cette terre classique des Croisades, depuis le pays de Godefroy de Bouillon, de Baudouin de Flandre et d'Eustache de Boulogne, jusqu'à celui de Pierre l'Ermite. — Ils y avaient mis aussi, et c'était fort heureux, leur grand esprit de suite et d'organisation, leur génie des affaires, leur initiative qui ne veut être devancée nulle part en France ni par personne, devançant eux-mêmes la loi, en hâtant de leurs démarches le vote et l'application, harcelant les pouvoirs publics, prenant possession de tous les terrains libres pour s'y créer des droits, et s'y maintenant avec cette obstination de race, laquelle, pour les Flamends, est un si beau défaut qu'ils ne sont pas éloignés de s'en faire une vertu. —

Ils y mettaient enfin et surtout leur charité, leurs biens; ils y versaient leurs millions avec une magnificence qui s'ignorait elle-même, les plus donnants ayant eu soin de « couvrir la flamme de la charité des cendres de l'humilité », suivant une belle expression de Saint Vincent de Paul.

Tout cela, encore une fois, c'était la part de l'homme et sa contribution généreuse à l'œuvre de Dieu. Mais ces hommes comptaient sur Dieu par-dessus tout le reste. Donc, ce qu'ils avaient mis tout d'abord à la base de leur entreprise, c'était une grande prière. Nous sommes, Messieurs, les fils d'une grande prière. Ils s'étaient dit, ces croyants, que rien ne prévaudrait contre nous, pourvu que Dieu fût pour nous : *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* Et cette parole sacrée, inscrite comme devise en tête de tous leurs manifestes, était devenue la formule de leur surhumaine confiance. Longtemps avant la loi, le saint sacrifice était offert chaque jour à cette intention. L'adoration nocturne faisait sa veillée d'armes devant le Très-Saint Sacrement. On portait le projet du grandiose établissement à tous les pèlerinages célèbres de la région, Notre-Dame de Grâce, Notre-Dame de Loos, Notre-Dame des Ardents. On avait déjà voué à Notre-Dame de la Treille l'enfant royal dont on attendait la naissance, on avait placé son berceau sous l'aile de Saint Michel archange, défenseur des droits de Dieu et protecteur de la patrie. Enfin, comme c'était une école que l'on voulait fonder, on avait appelé sur elle la protection des plus grands Docteurs et Pères de l'Église, Saint Ambroise, Saint Augustin, Saint Hilaire, Saint Athanase, Saint Jean Chrysostome, Saint Bernard, Saint Thomas d'Aquin, Saint François de Sales, dont les noms, se succédant de mois en mois sur les divers formulaires de prières, formaient sur le tout cycle de l'année comme un zodiaque sacré.

Que vous dirai-je, Messieurs? Je parle de ce qui se voyait. Mais ce qui ne se voyait pas, qui pourra le redire : les oraisons des saints, leurs sacrifices intimes, leurs immolations secrètes au pied du Crucifix? Car il y avait des saints en tête de nos fondateurs et amis... Je pourrais nommer les morts... Mais non, respectons le mystère des négociations de ces plénipotentiaires interposés entre ce monde et l'autre. Cette haute diplomatie reste le secret du grand Roi. Un jour, en pénétrer le mystère et en admirer le triomphe fera partie de notre ravissement et de notre béatitude dans le ciel.

* * *

Maintenant, Messieurs, vous me le demandez : à la charité des hommes, à l'activité des hommes, à la prière des hommes comment a répondu la puissance de Dieu ? J'ai déjà, en commençant, prononcé le mot de miracle. Miracle de puissance, ai-je dit, dans la création de l'œuvre, mais de plus, miracle de Providence dans sa conservation. Je me souviens, Messieurs, d'une parole topique de M. Thiers se démontrant à lui-même l'existence de Dieu par la stabilité de l'ordre dans l'univers : « Le plus merveilleux de tout, c'est que cela dure », disait le vieux politique, qui, lui, avait vu tant de choses qui n'avaient pas duré. Passant du grand au petit, combien de gens ont dû se dire, en nous voyant reprendre et parcourir chaque année imperturbablement notre cycle scolaire : « Le plus étonnant de tout cela, c'est que cela dure ! »

On a tant fait depuis vingt ans, pour que cela ne durât pas. Je ne parle pas seulement de ces lois illibérales qui ont frappé avec nous toutes les facultés catholiques de France : retrait de notre titre d'Université, suppression du jury-mixte dans la collation des grades, programmes restrictifs de l'égalité et de la liberté ; procès passionnés devant le Conseil d'État ; suppression arbitraire de telle de nos cliniques, enfin coalition de toutes les forces officielles contre nous. Mais sans sortir de chez nous, que de luttes et que d'alertes ! Faut-il parler des difficultés intérieures, inséparables des commencements d'une institution recrutée à la hâte ? Je ne puis pas tout dire. Mais nous les avons connus tous, ces périls multiples dont Saint Paul écrivait que sa vie d'apôtre était semée : *In periculis ex genere, periculis ex gentibus, periculis in civitate, periculis ex falsis fratribus, in labore et ærumna, in fame et siti*... Mais quand Paul avait fait ainsi la longue énumération de ses tribulations, c'était pour se redresser du sein de ces infirmités, et pour conclure par ce paradoxe sublime : *Cum infirmor tunc potens sum.* Cette puissance, c'est celle de la grâce : elle seule suffit, écrit l'Apôtre.

Portés par la même grâce parmi et au-dessus de tant de crises, il nous a été donné non seulement de vivre, mais de croître. Regardez autour de vous. C'est sur ce champ de bataille que nous avons bâti l'Hôtel académique, la Bibliothèque, les Facultés, les Dispensaires, la Maternité, les Maisons de familles,

l'hospice des Incurables, l'hôpital des enfants, les nouveaux laboratoires, toute une cité de Dieu, autour de laquelle gravite et s'aligne, sur notre boulevard, une nouvelle cité des hommes pleine de jeunesse et de grâce. C'est alors, c'est au sein de nos impuissances humaines que nous avons reçu la puissance d'attirer de jeunes étudiants de presque tous les diocèses de France et d'au-delà. C'est alors que nous avons vu le chiffre de nos élèves s'élever progressivement à ce nombre de six cents, dont l'accroissement n'aura de limites que celles de nos bâtiments et celle de nos ressources.

*
* *

Et maintenant, Messieurs, reconnaissance et confiance : que telle soit la conclusion de ce discours !

Reconnaissance d'abord à Celui qui a tout fait et à qui nous sommes venus chanter le *Te Deum* pour ces vingt années, marquées sans doute du signe de la croix, mais de la croix victorieuse du mal et des méchants !

Reconnaissance au Pape Pie IX pour notre institution que nous tenons de lui, pour les prédilections dont il honora jusqu'à la fin « l'Université vraiment pontificale » de Lille, ainsi qu'il l'avait baptisée.

Reconnaissance à Léon XIII, le promoteur des hautes études ecclésiastiques, le fondateur de notre chaire de Saint Thomas d'Aquin, le protecteur particulier de cet Institut dont il a dit « qu'il lui était cher comme la prunelle de ses yeux ».

Reconnaissance à ceux qui ont été, par leurs paroles, par leurs écrits, par leurs actes, les auteurs ou les défenseurs de la loi de juillet 1875, aux Dupanloup, aux Chesnelong, aux Buffet, aux Lucien Brun, aux comte Jaubert, aux Cornudet, aux Wallon, aux Laboulaye, et d'autres encore que l'histoire connaît. A ceux d'entre eux qui survivent pleins de jours et de mérites, à ceux aussi qui sont allés en recevoir la récompense auprès de Dieu !

Reconnaissance à ceux qui furent nos fondateurs, nos souscripteurs, nos administrateurs, nos organisateurs : à NN. SS. les Archevêques et Évêques de Cambrai, d'Arras et de Lydda, au cardinal Régnier, à Mgr Lequette et à leurs successeurs. A ceux qui ont planté, à ceux qui ont arrosé, à ceux qui ont taillé et fait grandir l'arbre à l'ombre duquel nous sommes assis aujourd'hui, et que nous saluons tous représentés dans

la personne des deux vénérés Prélats qui président fraternellement à cette fête de famille où ils ne comptent que des fils!

Et puis confiance! confiance! Dieu ne fait rien à demi : il ne nous a pas fait parcourir ces vingt premières étapes pour ensuite reculer, car il marche devant nous : Confiance! Que seulement le grand but de l'œuvre soit toujours devant nos yeux : le service de Dieu et des âmes dans la vérité et la vertu. Que chacun se dise à soi-même que là est notre raison d'être, que nous ne sommes institués que pour cela, que nous ne valons que par là, que nous ne mériterons de vivre qu'autant que nous serons cela. Que cette principale affaire soit l'affaire de tous, et que chacun la fasse passer avant la sienne propre. Qu'ensemble nous estimions que le devoir, aussi bien que la force et l'honneur pour nous, c'est d'être *nous*, nous unis, nous compacts, nous fermes dans nos positions d'où ni appels ni avances ne nous feront descendre. Que nous n'oubliions jamais que, ne pouvant devoir le succès à la faveur, nous devons d'autant plus le devoir au mérite, et que pour atteindre le même but nous devons faire des pas deux fois plus grands que les autres. Qu'il en soit ainsi, Messieurs, de notre vie de foi, de notre vie de conscience, de notre vie morale, et privée, et publique : alors confiance, vous dis-je!

Nous ne sommes qu'une poignée, il est vrai, mais de ceux à qui Il a dit : « Petit troupeau, ne crains rien. C'est moi! » C'est Lui qui nous défend contre les méchants que l'Évangile nomme les loups. « Et les méchants, remarque Bossuet, ne peuvent pas tout le mal qu'ils veulent. » Il y a une main qui les arrête, et c'est la main qui nous porte. Vous l'avouerai-je, Messieurs? Il est telles heures difficiles où, pour moi, cette main divine se montre si manifeste dans la solution inespérée des choses qu'en vérité je crois la voir : Dieu est là! Je la touche, je la saisis comme celle d'un sauveur, d'un père; j'y attache la mienne, si débile, si tremblante; j'y attache mes lèvres pour l'adorer, la bénir, tandis que de ces lèvres s'échappe un cri de reconnaissance et de confiance. Et ce cri de mon cœur c'est la même parole que nos pères, il y a vingt ans, inscrivaient sur notre berceau : « Puisque Dieu est avec nous, qui sera contre nous? »

Confiance! de belles journées pourront se lever encore. Il s'en lèvera, dans cinq ans, une plus brillante que celle-ci, un peu ternie qu'elle est par le sombre crépuscule de ce

siècle. Ce sera la journée jubilaire des vingt-cinq ans de notre installation solennelle, qu'éclairera cette fois l'aurore d'un siècle nouveau, le siècle qui va s'ouvrir, et qui sera votre siècle, Messieurs les Etudiants. Ce jour-là, Messieurs, ce ne sera pas ici, dans ce pauvre sanctuaire provisoire, que vous vous donnerez le rendez-vous sacré. Une église monumentale, récemment achevée et inaugurée ce même jour, recevra, pour la première fois, le cortège encore plus nombreux des maîtres et des étudiants. Et sous ces voûtes toutes jeunes, faisant retentir comme aujourd'hui l'hymne d'actions de grâces, vous vous féliciterez d'avoir eu confiance en Dieu, car il aura tenu toutes ses promesses, et vous aurez par là l'assurance et le gage qu'il les tiendra à jamais : *Fiat misericordia tua super nos, quemadmodum speravimus in Te. In Te, Domine, speravi : non confundar in æternum.*

II

LE BANQUET

Le soir, à six heures, un banquet, offert par Mgr le Recteur, a réuni à l'hôtel académique tout le personnel enseignant.

MM. les Professeurs prennent place à la table disposée dans la grande salle du conseil.

A la fin du repas, Mgr le Recteur s'est levé et a prononcé les paroles suivantes :

TOAST DE MGR LE RECTEUR.

« Mes chers collègues,

« J'avais désiré ce jour. J'avais rêvé de nous voir tous réunis à une même table, tous les anciens, tous les jeunes, le corps enseignant tout entier, parce qu'en tout pays du monde la table a été, après l'autel, le rendez-vous de l'amitié, de la fraternité. Et nous sommes des amis, et nous sommes des frères, et nous sommes, non seulement de nom mais de fait, la famille universitaire des Facultés catholiques de Lille.

Et puisqu'aujourd'hui votre docte faculté interdit à mon

larynx angoissé de longues paroles, je résumerai tout en une seule : ce sera la parole du vieil apôtre de la charité dans ses dernières années : « Aimons-nous bien les uns les autres ! » Aimons-nous bien tous tant que nous sommes, sans distinction de facultés, sans distinction d'âge ou de grade, sans distinction de laïques et d'ecclésiastiques, de réguliers ou de séculiers, parce que nous ne faisons pas seulement un même corps, mais une même âme. Aimons-nous parce que là sera non seulement notre gloire, notre bonheur et notre paix, mais aussi notre force. Donc, non seulement nous nous aimerons, chers collègues, mais nous nous aiderons, car aimer c'est aider. Et si, dans cette communauté d'amitié et d'assistance, vous voulez bien faire une part spéciale à celui d'entre nous qui porte la plus lourde charge, il n'y aura pas de charité mieux placée que celle-là !

Donc à notre fraternité ! Et j'ai hâte d'ajouter : A notre paternité ! A nos étudiants dont nous sommes les pères ! A tous ceux qui, dans le cours de ces vingt années, ont semé votre nom à tous les vents du ciel. A tous ceux d'aujourd'hui qui sont notre couronne et dont nous portons dans nos mains les âmes, les espérances et les destinées pour ce monde et pour l'autre.

A nos pères les fondateurs de l'Université ! A Mgr le Chancelier, que j'ai le regret de ne pas voir présider à cette table. A nos dévoués administrateurs ! A nos constants bienfaiteurs ; à ceux qui, depuis vingt ans, n'ont cessé de se faire pauvres afin de nous faire riches, et que Celui-là seul peut dignement récompenser qui est lui-même le Trésor de la terre et des cieux !

A la science, notre auguste Reine ! A la science que vous représentez ici dans tous les ordres des connaissances humaines. A l'union féconde, nécessaire de la science et de la foi. Au progrès de la science dans sa marche vers l'unité qui est la signature de Dieu sur son ouvrage. A la science que vous avez tous épousée dans vos cœurs, et dont le règne, quoi qu'on en ait dit, n'a nulle part de zélateurs plus sincères, plus passionnés que ceux qui, dans tous les sens de ce mot, sont les « fils de lumière ».

A la patrie aussi ! Il ne sera pas dit que, parce que ceux qui la gouvernent nous traitent en Ilotes, nous en gardons rancune à celle qui d'ailleurs est une opprimée comme nous. Nous sommes une liberté, une liberté qu'elle a faite et avec

laquelle elle voudra que l'on compte. Ainsi faisons-nous des vœux pour que, se ressaisissant elle-même, elle rende bientôt tous leurs droits à ceux qui n'ont cessé de remplir envers elle tous leurs devoirs.

A la ville de Lille enfin, si généreuse, si hospitalière pour nous! Il ne sera pas dit, là non plus, que nous la confondons avec les étranges édiles qui viennent de dresser contre nous des listes de proscription. Elle sait bien que nous, du moins, nous ne lui sommes pas une charge, que nous lui apportons une lumière, une gloire; et que pour prix de notre dévouement, nous ne réclamons que l'honneur de lui former des fils dignes du grand nom de leurs pères.

Par-dessus tout, honneur, actions de grâces, toute-puissance et long règne à celui qui nous a envoyés, Jésus-Christ Notre-Seigneur, que nous proclamons, que nous acclamons une fois de plus « le Grand-Maître de notre Université ».

M. le doyen de Margerie, notre aîné, porte la santé des plus jeunes membres de l'enseignement. Il leur applique, à la fin, ces paroles de la prière d'Hector pour son jeune fils Astyanax, dans les adieux de la porte Scée : *Et les Troyens diront, le voyant chargé de dépouilles : Il est plus vaillant que son père !*

III

LA BÉNÉDICTION PONTIFICALE

Le lendemain de la fête, Mgr le Recteur recevait du cardinal Rampolla la dépêche suivante :

« Sa Sainteté s'est grandement réjouie de l'hommage d'affection et de soumission que lui a adressé l'Université de Lille, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa fondation. Elle envoie de tout son cœur sa bénédiction apostolique au Chancelier, au Recteur, aux Doyens, aux Professeurs, aux Étudiants et à toutes leurs œuvres.

« Cardinal RAMPOLLA. »

XI

ANNÉE ACADÉMIQUE

1898



Dispensaire Saint-Camille.

ANNÉE 1898

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

DU JEUDI 17 NOVEMBRE 1898

DISCOURS DE M[GR] LE RECTEUR

Trois fonctions de l'Université :

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS.

Nous voici donc revenus à cette vieille salle Ozanam que nous n'avions quittée momentanément que parce qu'elle semblait s'abandonner elle-même. Nous la quittions avec regret, comme on fait la maison maternelle. Ne l'était-elle pas en effet? N'avait-elle pas, il y a bientôt vingt-cinq ans, préparé notre berceau, assisté à notre naissance, abrité les fêtes de notre adolescence, vu s'asseoir à ces sièges d'honneur les Évêques, nos premiers pères; reçu dans son enceinte cette succession d'environ quatre ou cinq mille étudiants, que, depuis vingt ans, lui ont amenés des séances de rentrée comme celle-ci; enfin n'a-t-elle pas entendu, à cette place, dans nos congrès régionaux, les voix puissantes qui ont porté le nom de ces

assemblées grandioses à toutes les frontières de la France et au delà?

Aussi bien, Messieurs, nous ne l'avions pas quittée sans espoir de retour; et c'est avec une vive joie, une vraie joie filiale, que nous la retrouvons à cette heure, rafraîchie, embellie, parée, plus ouverte à la lumière, plus à l'abri de tout péril, plus digne d'une telle assistance, enfin comme renaissante dans une jeunesse renouvelée, moyennant la magie de je ne sais quelle baguette d'or tenue par je ne sais quelle main de fée qu'au nom de l'Université, comme de tous les catholiques, j'ai voulu d'abord saluer de ma reconnaissance.

Hélas! que ne puis-je aujourd'hui lui présenter sur cette estrade tous ceux qui, il y a deux ans, y siégeaient aux bancs de nos cinq Facultés? Nous avons été éprouvés bien cruellement cette année. « Les morts vont vite », Messieurs, nos morts vont vite! Gand, Vallin, Lienhart, Didier, que de deuils ont fondu sur notre famille universitaire! Que de noms effacés du livre de nos vivants d'ici-bas, mais qui, j'espère, sont inscrits au livre de la vie éternelle! Et ces noms, que de talents, que de services, que de mérites acquis, que d'espérances brisées ils représentent et nous rappellent!

Je ne puis évoquer un par un le souvenir de chacun de ces chers disparus; et il me faut laisser à MM. leurs Doyens la consolation de leur payer aujourd'hui la dette d'un regret dont l'amertume n'est tempérée que par la chrétienne assurance du revoir. Mais comment ne pas m'arrêter un instant devant la noble et fière et souriante figure du premier d'entre eux, *Adrien* GAND, professeur de Droit criminel, celui que sur sa tombe M. de Vareilles saluait du nom de Juste : « un Juste qui n'a pas seulement étudié le Droit, appliqué le Droit, enseigné le Droit, mais qui s'est lui-même sacrifié pour la dignité et l'affirmation d'un droit supérieur et divin, le droit contre lequel il n'y a pas de droit ».

Il était alsacien, il était docteur de la Faculté de Strasbourg, il avait été juge suppléant à Thionville, substitut

successivement à Sarreguemines, à Sedan, à Metz; à Metz où, en 1870, le jeune magistrat avait eu la douleur indignée de voir les portes s'ouvrir aux envahisseurs de sa chère patrie. Il était devenu juge d'instruction à Lille, en 1871; il y avait choisi une compagne digne de lui au sein d'une de ces vieilles familles lilloises « qui sont les plus glorieux monuments de la cité, des monuments qui se restaurent et se rajeunissent eux-mêmes ». Il y avait pris rang à la tête de presque toutes les œuvres catholiques qui y fleurissent, particulièrement celles de la charité et de la paix sociale. Puis, le jour étant venu où les événements le mirent en demeure de déployer la vertu suprême du vrai magistrat, le courage civil, il n'avait pas hésité. C'était à l'époque des iniques décrets du 20 mars 1880 contre les congrégations. Ne prenant conseil que de sa science de juriste et de sa conscience de chrétien, M. Gand, 18 août, adressa au garde des sceaux, en quatre lignes, sa démission de juge d'instruction, sans abandonner toutefois le service de la justice, disait-il. Il la servit encore en effet, sur son siège, à la première chambre civile de Lille, et il y siégeait aux côtés du président Le Roy, le jour où ce président à l'antique, prononçant contre le préfet, y dit le droit avec autant d'énergie que de majesté. C'était équivalemment renoncer à ses fonctions, comme le firent dans le même temps, et pour la même cause, les trois cents magistrats du ministère public et de la magistrature assise, coupables d'avoir refusé de trahir le devoir.

Deux ans après, 1883, M. Gand venait à nous, et il montait, avec tous les honneurs de la guerre, dans cette chaire de Droit criminel qu'il allait occuper seize années avec une compétence spéciale. Il apportait en plus à l'Université un dévouement sans limite, une activité sans égale, n'épargnant ni démarches, ni négociations, ni séances d'études, ni correspondance suivie, dès qu'il s'agissait d'accroître l'influence et le prestige de l'Institut catholique qui s'honorait de lui. Il fut un des fondateurs de notre Section des sciences sociales et politiques, et il

ne cessa plus de présider à son fonctionnement. Il provoqua la création du cours d'enseignement supérieur des jeunes filles. Il était constamment au service de ses collègues et de nos étudiants, particulièrement des jeunes alsaciens, assurés de trouver en lui le plus obligeant des mentors et le plus gracieux des compatriotes.

Il faudrait rappeler aussi l'homme d'œuvres et de zèle qu'était ce grand chrétien : membre du conseil de fabrique de sa paroisse, président de la Confrérie paroissiale du Saint-Sacrement, président du Comité de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, administrateur de l'Œuvre de Notre-Dame de la Treille, membre de l'Office central des œuvres de charité, membre visiteur des Conférences de Saint-Vincent de Paul. Et, à la source de cette activité infatigable, une foi profonde, une piété virile dont le spectacle rayonnait l'édification et la lumière sur tout ce qui l'approchait.

Tout proche de lui on en ressentait le parfum. Chez ses filles germaient de sublimes vocations. L'aîné de ses fils lui était déjà un sujet de légitime orgueil et de grande espérance. Cette espérance et cette fierté, la Faculté, son autre famille les ressent aujourd'hui plus vivement que jamais.

« Or un matin, 3 mars, l'Université apprit avec stupeur que son grand ouvrier n'était plus. Il était tombé tout d'un coup. La veille, elle l'avait vu faire, comme à l'ordinaire, son cours de doctorat. Sa dernière journée avait été la plus remplie et la plus belle de son existence. Il l'avait commencée par la prière et le travail, il la continua par plusieurs visites utiles ou charitables, par l'assistance à un conseil d'œuvres, par une longue adoration dans l'église du Sacré-Cœur, par un dîner qui était encore un conseil et une œuvre. Il la termina par une mort rapide et admirable. Avant les siens, avant le médecin, avant le prêtre qu'il avait fait appeler, il comprit que le mal subit qui l'envahissait, c'était la mort. Avec une foi et un courage dignes d'envie, il fit le sacrifice de sa vie, de tout le bonheur qui l'entourait. Il dit adieu aux êtres chers qui

lui donnaient ce bonheur, il eut une pensée pour l'Université à laquelle il léguait son fils. Il suivit avec une pieuse attention les cérémonies de l'extrême-onction; il répondit lui-même aux prières du prêtre. Et alors il s'endormit doucement dans le Seigneur, après avoir donné à sa famille, à ses élèves, à nous tous, cette dernière et sublime leçon (1)! »

*
* *

Cette année, la moisson de nos succès académiques présente une bonne moyenne. Elle eût été bien supérieure et fort brillante, si les examens de la section des sciences désignée par le nom de P. C. N. (Physique, chimie, sciences naturelles) n'étaient venus, en dernière heure, en abaisser le niveau. Toutefois si, sur ce terrain d'une culture plus difficile, le rendement fut moins heureux, je dois à la justice de n'incriminer ni l'impartialité du jury d'examen, ni encore moins la préparation et le travail des candidats. Je ne me plaindrais, et cela j'en ai le droit, que des conditions d'inégalité légale desquelles n'ont pas su encore triompher des conscrits placés en face d'un programme touffu sur lequel il leur fallait répondre à des maîtres qu'ils voyaient pour la première fois, qui ne savaient pas leur nom, dont ils n'étaient pas, eux, les disciples, les enfants, les familiers de chaque jour, dont ils n'étaient que les justiciables d'une heure, et dont la justice leur fit peur. Mais ceux qui ont fléchi ne sont tombés que d'un genou; ils se relèveront et retourneront au feu.

Ailleurs il n'en fut pas de même; et nous gardons l'avantage auquel les précédentes sessions nous avaient habitués. Sur un total de cinq cents épreuves, parmi lesquelles les très difficiles examens de la licence ès sciences et ès lettres, nos succès sont cette année dans la proportion moyenne des deux tiers, proportion notablement plus élevée que celle des Facultés de Paris, prises comme type. La conclusion

(1) Extrait résumé du discours prononcé à ses obsèques par M. le doyen de Vareilles.

qui en ressort est naturellement celle-ci : Donc il y a, dans ces luttes, quelque chose qui peut toujours racheter le désavantage de la position : c'est l'effort plus grand, la discipline plus ferme, et l'arme plus solide. C'est par tout cela que ces braves jeunes gens s'honorent et nous font honneur. Vous les en bénissez dans vos cœurs, pères et mères. Mais, en même temps, ne bénissez-vous pas avec eux, avec nous, le Dieu juste et bon, qu'ils avaient invoqué sur le champ de bataille, et qui, une fois de plus, a montré, quoi qu'on dise, qu'il n'est pas toujours du côté des gros bataillons ?

Mais préparer aux grades, est-ce là toute notre œuvre ? Ces grades, nous en apprécions l'importance et le mérite comme la nécessaire constatation authentique sinon infaillible du savoir, et aussi comme la condition officiellement requise pour l'exercice légal de la profession ou fonction. Mais j'ai hâte d'ajouter que ce n'est là toutefois qu'un côté, et non le principal, de la conception que nous nous faisons d'une Université. Institut d'enseignement, l'Université est et doit être encore un *institut d'études;* l'étude universelle, comme le dit son nom d'autrefois, *studium universale*, et l'étude associée pour l'avancement de la science, en vue du progrès de la science elle-même.

Ce que l'association industrielle a fait pour la transformation du monde matériel, l'association intellectuelle doit le faire dans le domaine scientifique. Au moyen âge elle fut la force des ordres religieux : voyez ce qu'a fait, dans le domaine de l'érudition, l'ordre bénédictin jusqu'au XVIIIe siècle ! Au XIXe, l'association sacerdotale pour l'étude fut le rêve des deux Lamennais, de Gerbet, de l'abbé Bautain, de l'abbé Gratry, qui écrit, en 1851, à Mr Dupanloup : « Il y a une œuvre que Notre-Seigneur demande depuis un demi-siècle au clergé français : c'est un atelier d'apologétique ; c'est l'étude de la science comparée et instaurée. » Dans la pensée de l'Église, les Universités catholiques allaient être cela : la science chrétienne reprenant position en face de la science apostate et reconquérant sur elle ou lui disputant du moins l'honneur du pre-

mier rang dans le haut savoir humain. La lutte aujourd'hui ne peut plus être que celle de la science répondant à la science. Tel était bien le concept qu'en présentait un des nôtres, des mieux-pensants, des mieux-disants, lorsque dans le Congrès de 1887, il nous montrait nos quatre Facultés laïques, constituant ensemble l'édifice de la vérité totale en se rattachant par le faîte à la théologie, qui les relie et les couronne, comme l'entablement couronne les colonnes et les relie à la voûte. Et notre collègue ajoutait : « Seules les universités catholiques peuvent présenter en France ce spectacle d'une chose achevée. La majesté d'un tel édifice dépasse celle des plus belles cathédrales. »

Mais que dis-je? C'est vous-même, Monseigneur le Chancelier, qui dès avant notre inauguration, nous appreniez à voir dans l'*Alma Mater* non pas seulement la nourrice d'une génération de diplomés, mais la future reine-mère d'une dynastie de savants, enrichissant le patrimoine du savoir national par leur travail coalisé, autant et aussi bien que par la préparation professionnelle des grades. « Cette Université, nous disiez-vous, par ses études propres, conçues dans le même esprit, poursuivies dans le même but, par ses travaux en tout genre, ses découvertes, ses productions et publications, fera rayonner, par delà son école particulière, la bonne lumière, le vrai progrés, la vérité complète et désintéressée sur toutes les voies que l'esprit humain s'est ouvertes en ce siècle. »

Enfin, tout récemment, n'est-ce pas ainsi que vous me faisiez l'honneur de m'écrire, en réponse à quelques pages de moi sur l'utilité de l'*Instruction scientifique dans le clergé* (1) : « Nous devons nous tenir en contact avec le mouvement scientifique de l'époque, disiez-vous. Il faut que nous ayons, dans nos rangs, des spécialistes qui fassent autorité. Puissions-nous enfin comprendre qu'il y a autre chose à faire que de préparer des examens et de

(1) V. En appendice, II, notre *Lettre sur l'utilité de l'Instruction scientifique dans le Clergé.*

réussir dans une sorte de dressage! Les Universités Catholiques ont une mission plus haute qu'elles devront s'efforcer de remplir, sans négliger, au point de vue pratique, ce que demandent le fonctionnement légal de nos collèges et le préjugé du diplôme si fortement enraciné dans notre cher pays. »

Nous sommes à l'œuvre, Monseigneur. La liste serait longue des travaux scientifiques de ce que j'appellerais notre École de Lille. Pour nous limiter à cette année académique, la Faculté de théologie présente un nouveau volume de M. *Jules Didiot* sur les Vertus théologales; une Étude de M. *Chollet* sur la Morale stoïcienne comparée à la chrétienne; et surtout les savants articles de M. le *chanoine Pannier* sur des sujets d'Assyriologie et d'Égyptologie, son domaine spécial, dans le grand *Dictionnaire de la Bible* de M. l'abbé Vigouroux.

Le Droit présente plusieurs Mémoires couronnés par l'Académie des sciences morales et politiques; un mémoire d'un jeune maître de conférences, M. *Maurice Vaulaer*, sur les *Assurances ouvrières*, auquel le Musée-social a décerné la moitié de son prix de huit mille francs.

Les Lettres: le *Brizeux* de M. *Lecigne*, une thèse qui est un livre, livre historique et critique, à la fois savant et charmant, thèse soutenue non seulement avec éclat mais aussi avec un courage tranquille, méritant ainsi et le suffrage de la Faculté de Rennes et l'applaudissement de la Bretagne chrétienne. Tout récemment, l'Académie lui a décerné le prix Bordin.

Aux Sciences, M. *Witz* multiplie les éditions de son *Traité des moteurs à gaz et à pétrole;* M. Boulay reconstitue la physionomie préhistorique de notre Nord; M. Bourgeat étudie quelques phénomènes géologiques de glissement dans le Jura; M. Lenoble a publié diverses études de chimie physique, très remarquées par les sociétés scientifiques de Bruxelles et de Bordeaux.

Je veux mentionner aussi la belle Conférence que M. le *Dr Lemière*, a donnée et publiée sur Pasteur à l'occasion de l'inauguration de sa statue sur une des places de no-

tre ville. Puisqu'aucun des cinq orateurs officiels, qui s'y sont fait entendre, ne s'est risqué à dire un mot de la foi de ce grand savant, c'était justice qu'un des nôtres réparât un si étrange oubli. Personne ne pouvait en porter un témoignage plus compétent que M. le Professeur de Bactériologie. Il l'a fait chez nous scientifiquement et chrétiennement. C'est à lui que Pasteur eût tendu la main pour le remercier.

*
* *

J'ai dit l'Institut d'études que nous devons être. Mais est-ce tout, Messieurs ? Ne concevez-vous pas, pour une Université Catholique régionale, une troisième mission : celle du rayonnement extérieur s'étendant à toute la sphère où son action a le droit et le devoir de s'exercer? J'ai longuement parlé ici, l'année dernière, de ce que nous appelons l'extension universitaire : Extension de notre enseignement à des objets nouveaux, sciences sociales et politiques, sciences biologiques et anthropologiques. Extension de notre enseignement à des auditoires nouveaux, Roubaix, Tourcoing, Armentières, et aujourd'hui, la ville traditionnellement académique de Douai. Enfin extension de notre *enseignement supérieur aux jeunes filles* des familles catholiques de Lille.

A la fin de novembre dernier, nous inaugurions ce dernier enseignement dans une grande et belle salle, mise gracieusement à notre disposition par les Dames religieuses de la Sainte-Union. A la messe du Saint-Esprit, célébrée en présence des mères et de leurs filles, nous disions le grand prix qu'au nom de l'Eglise nous attachions à cette École supérieure, placée entre le pensionnat et la formation familiale de la jeune fille au foyer domestique. « En nous efforçant de faire de vous des femmes solidement instruites, leur disions-nous, nous avons la conviction que nous formerons des femmes meilleures, plus utiles, mieux préparées pour le service de Dieu, comme pour celui de la famille et de la société. Nous avons aussi l'espérance de contribuer ainsi à faire de vous des femmes à la

fois distinguées et heureuses, s'il est vrai que l'habitude des choses de l'esprit est un des charmes de la vie, et que le plaisir qu'on y trouve est une des félicités les plus pures, les plus dignes de cœurs épris, comme sont les vôtres, de l'immortel agrément du vrai, du beau, du bien (1). »

Ainsi institut d'études, institut d'enseignement, institut de diffusion et de haute vulgarisation : telle est la triple conception, ici réalisée, d'une Université dans la compréhension vraiment intégrale de ce nom.

Le compte a été fait, du moins approximativement, du total d'auditeurs libres que donne l'ensemble de ces différents groupes d'affiliés. C'est certainement à plus de deux mille qu'il s'élève. Ce qui, s'ajoutant au chiffre moyen de 530 étudiants intérieurs, constitue la population totale de nos colonies et de leur métropole.

Et certes, ce n'est pas trop, ce n'est pas assez. Ce n'est pas assez pour répondre au besoin et à l'appel de ces masses avides d'entendre comme de lire, d'apprendre et de comprendre. Nous qui avons la bonne semence, soyons semeurs, et jetons-la à pleines mains. Aussi bien le temps presse, car les semeurs d'ivraie, eux, ne perdent pas de temps. Je viens de parcourir, à l'*Officiel* du 27 juillet dernier, le Rapport annuel qu'un professeur d'un lycée de Paris, M. Édouard Petit, écrivain au *Radical*, adressait au ministre de l'Instruction publique, alors M. Léon Bourgeois, sur l'instruction populaire des adolescents et des adultes. C'est là que m'est apparue, dans une lumière sinistre, la formidable coalition des chefs de l'École sans Dieu, pour jeter sur les âmes de tout âge, de toute condition, de tout sexe, un filet dont le réseau s'étend indéfiniment, et dont les mailles vont se resserrant chaque jour.

Lorsque, par exemple, je lisais, dans le résumé final, qu'en cette dernière année scolaire 1897-1898, il avait été organisé dans les écoles communales 30.360 cours d'adoles-

(1) V. Annexe, p. 250. Enseignement supérieur des jeunes filles. Clôture des conférences.

cents et d'adultes, qu'on y avait donné 117.152 conférences avec ou sans projections, qu'on avait trouvé pour les faire 5.000 conférenciers, enfin qu'aux frais de cette organisation l'initiative privée ou associée avait contribué pour 1 million, les Municipalités ou Conseils Généraux pour 1.588.000 francs, et l'État pour le reste, je prenais alors l'idée d'un gigantesque effort pour l'instruction du peuple.

Mais, lorsque, dans ces trente-huit grandes colonnes de l'*Officiel* qui feraient un volume, je ne lisais pas une seule fois le nom de Dieu ni de Religion, mais que par contre, à chaque page, j'entendais claironner les mots prestigieux de morale, de dévouement, de solidarité, de grandeur nationale, de patriotisme et de vertus civiques; tandis qu'à une page voisine, j'aurais pu lire terrifiante la statistique des accroissements de la criminalité et le tableau de notre anarchie politique et sociale, alors l'ironie des choses me saisissait amèrement. Je m'expliquais bien des misères, je touchais du doigt les fruits empoisonnés de l'arbre dont on abaissait les branches à la portée de toutes les mains; et, à travers le dithyrambe du rapport officiel, je croyais entendre passer le rire de ce Dieu proscrit, qui prenait ainsi terriblement sa revanche : *Irridebit eos Dominus et subsannabit eos.*

*
* *

Maintenant que je vous ai dit ce que nous sommes, Messieurs, et le bien que nous voulons faire, je viens vous supplier de nous aider à le faire. Travaillant chez vous, travaillant pour vous, nous avons conséquemment besoin d'être assistés par vous. Et, à ce sujet, excusez-moi de faire tomber de bien des esprits une illusion qui nous est honorable assurément, mais qui nous rapporte en définitive moins d'avantages que d'honneur. C'est l'illusion de croire que nous sommes riches, très riches, tandis qu'en réalité, nous sommes pauvres, très pauvres; ce qui nous fait ajourner bien des choses qui pourtant seraient pour le bien de la science et des âmes.

Il en est une qui, par-dessus les autres, s'est comme imposée à ma sollicitude. C'est pour celle-là qu'au cours de l'année dernière, je me suis présenté à vous, et que, prenant à deux mains mon pauvre cœur tremblant, je suis allé frapper à des portes choisies, et vous prier de donner à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans votre Université une demeure moins indigne de lui et de vous. Je prenais la confiance de vous représenter la criante indigence de cette palissade de planches, qu'il est temps enfin de faire tomber d'un souffle et de remplacer par la *Chapelle* projetée et comme appelée par les yeux, au centre de ce boulevard Vauban dont vos maisons, à vous, sont en train de faire le plus aristocratique quartier de votre ville. De l'accueil que vous nous fîtes nous vous remercions, Messieurs, nous vous remercions, Mesdames; mais remercier c'est encore demander. Nous continuerons nos démarches, jusqu'au jour où sera donnée, à moi ou à un autre, la grande joie de vous convoquer dans un sanctuaire achevé, dont chaque pierre, des fondements à la voûte, sera une prière perpétuelle pour vous et tous ceux qui naîtront de vous.

Messeigneurs les Évêques, il y a peu de jours votre Conseil supérieur a daigné promouvoir un des nôtres a la dignité et à l'emploi de *Secrétaire général*, demeuré vacant depuis la mort du regretté M[gr] Dehaisnes. Les services signalés et désintéressés que M. le professeur *Salembier* n'a cessé de rendre à l'Université par son fructueux dévouement à l'œuvre de la souscription et à l'œuvre du recrutement de nos étudiants, à l'œuvre récente de nos conférences aux jeunes filles; d'autres services encore qui le rendent cher aux prêtres de ce diocèse, comme à nos étudiants ecclésiastiques; et tout cela parallèlement à son enseignement d'histoire, et à des travaux personnels déjà presque mûrs pour la publicité : c'était plus qu'il n'en fallait pour engager envers lui la reconnaissance et la justice de l'Université. M. le chanoine Salembier, tout en conservant son titre et ses fonctions de professeur d'histoire ecclésiastique, est nommé Secrétaire général des Fa-

cultés catholiques. C'est une nomination qui, j'en suis sûr, aura de l'écho dans bien des cœurs.

Monseigneur de Lydda, votre seule présence ici et aujourd'hui nous est une grande marque de votre vieille et persévérante affection. Car nous ne pouvons oublier que c'est au lendemain d'un deuil qui vous a frappé à l'endroit le plus sensible de votre cœur, en vous enlevant un ami qui fut pour vous, plus de soixante ans, un frère d'âme et un frère d'armes, en qui nous honorions un savant, en qui nous vénérions un père, qui nous a beaucoup aimés, et qui nous laisse, avec vous, l'édification et l'exemple d'un amitié sacerdotale telle qu'on en lit le récit dans les plus belles pages de la vie et des écrits des Pères et des Docteurs des grands siècles de l'Église (1).

Monseigneur l'Archevêque, daignez me permettre de vous remercier par vos propres paroles. Aussi bien résument-elles excellemment tout ce discours. Je n'ai pas eu une seule fois l'honneur de vous aborder, au cours de cette année, sans recueillir de votre bouche vénérée des assurances presque prophétiques, telles que celle-ci que

(1) Mgr de Lydda venait de perdre son plus ancien ami et collègue, le compagnon de toute sa vie sacerdotale, dans Mgr DESTOMBES, vicaire général de Cambrai, expiré entre ses bras, peu de jours auparavant, 4 novembre 1898, à l'âge de soixante-dix-nenf ans.

Successivement professeur d'histoire au petit et au grand séminaire de Cambrai, missionnaire diocésain, supérieur du collège de Saint-Jean de Douai, chanoine titulaire et vicaire général de Mgr Regnier, supérieur des missionnaires diocésains de Saint-Charles, honoré de la prélature romaine, Mgr Destombes n'était pas seulement un des prêtres les plus considérables et des plus méritants de l'archidiocèse. Il était un des hommes les mieux instruits du passé de cette insigne Église, qui lui doit de savants écrits : L'*Histoire de l'Eglise de Cambrai*, 3 vol. — La *Vie de Saint Amand*, 1 vol. — *Notre-Dame-de-Grâce et le culte de la Très Sainte Vierge à Cambrai*. — La *Vie du Cardinal Regnier*, 2 vol. ; et son grand ouvrage : *La persécution religieuse en Angleterre sous Élisabeth et les premiers Stuarts*, 3 vol., etc.

L'Université catholique s'honora dès le commencement de la sympathie dévouée de cet homme aimable et bon, qui l'avait appelée de ses vœux et qui l'appuya de son influence très active. Par sa parfaite distinction d'intelligence et de cœur, il nous demeure un beau et doux souvenir, comme par son savoir et ses travaux il nous fut un devancier et un modèle.

je crois citer ici textuellement : « Monseigneur le Recteur,
« croyez-moi et retenez bien ceci : L'Université catho-
« lique de Lille ne fait pas seulement œuvre utile d'ins-
« truction et d'éducation pour l'heure présente ; elle fait
« surtout œuvre féconde et salutaire de préparation pour
« l'avenir. Ce que vous préparez, ce que la divine Pro-
« vidence prépare par vous tous, ce sont des hommes
« formés en vue d'un nouvel ordre de choses dont ils
« deviendront les chefs. Cet ordre nouveau, quand advien-
« dra-t-il ? Je ne saurais le dire ; mais j'affirme qu'il sera.
« Et ce jour-là, ce n'est pas à la seule région des diocèses
« de Cambrai et d'Arras que se limitera l'action répara-
« trice dont je parle, elle s'étendra à la France tout
« entière. Voilà pourquoi il faut vous faire une haute,
« très haute idée de votre ministère. Il n'y a rien de
« plus grand que cela. »

Monseigneur, de telles assurances données par Votre Grandeur ont pour nous l'accent du ciel. C'est à nous de nous en souvenir, c'est au Ciel de les accomplir.

P. S. — Nous renvoyons à l'Appendice, en raison de son étendue, la *Lettre à NN. SS. les Evêques et MM. les Directeurs des Séminaires sur l'utilité de l'Instruction scientifique du clergé* publiée en novembre de la présente année 1898.

ANNEXE

Enseignement supérieur des jeunes filles.

A la Messe d'action de grâces pour la clôture des conférences, célébrée dans la chapelle des Dames de la Sainte-Union, le mardi de la Pentecôte, 31 mai, Mgr le Recteur prononça les paroles suivantes :

ALLOCUTION DE Mgr LE RECTEUR

Culture, parure, armure.

Mesdames,

Mesdemoiselles,

C'est donc en cette matinée que doit se terminer le cours d'Enseignement supérieur que vous avez suivi durant cette année scolaire ; et c'est dans cette chapelle qu'il va se couronner par la célébration du saint sacrifice de la Messe. Or il se trouve que ce jour de la clôture de nos Conférences est à la fois celui où se clôt, pour les âmes pieuses, la longue fête du mois de Marie, votre patronne céleste ; et le surlendemain du grand jour où l'Église célèbre la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres et sur les saintes Femmes assemblées au Cénacle.

Tout cela n'est pas, me semble-t-il, Mesdames et Mesdemoiselles, sans apporter quelque lumière et édification à l'adresse particulière de cette réunion. Loin de moi, sans doute, l'étrange pensée de comparer au Collège apostolique cette École commençante de lettres et de sciences. Mais

puisque, comme je viens de dire, le Seigneur voulut que le jour de la Pentecôte, les saintes Femmes et les Filles de Jérusalem fussent présentes au Cénacle, Marie au milieu d'elles, ne serait-ce pas pour vous enseigner, Mesdemoiselles, que vous aussi vous devez avoir votre part d'apostolat dans le monde? Et, pour moi, ne serait-ce pas l'invitation et l'occasion de vous rappeler quels fruits semblables vous devez recueillir de votre instruction, soit divine, soit humaine, pour la gloire de Dieu et le salut de son peuple?

*
* *

A quoi donc vous serviront, vous êtes-vous demandé peut-être, ces études supérieures auxquelles vous vous êtes rendues si nombreuses, si assidues et si attentives, en ce lieu? Quel emploi allez-vous faire de cette richesse nouvelle à laquelle vous attachez justement un si haut prix? Permettez-moi, Mesdemoiselles, de vous le dire en trois mots, que votre mémoire retiendra d'autant facilement que ces trois mots se ressemblent.

La jeune fille d'abord, pour commencer par son propre avantage à elle, trouvera dans son instruction premièrement une *culture :* culture de ses plus hautes facultés d'intelligence, d'imagination, de goût, dont les branches ensuite, tout chargées de fleurs et de fruits, s'étendront des choses d'études à toutes les choses de la vie. Que ne puis-je vous le démontrer, comme je le sens, comme je le vois?...

Dans le trésor de son instruction, la jeune fille trouvera de plus une *parure,* c'est la seconde chose. Et, croyez moi, Mesdemoiselles, cette parure est la seule qui soit capable d'ajouter à votre beauté morale et à votre distinction. Mais, prenez-y garde, cette parure il vous faudra la porter modestement. L'instruction, chez la femme, ne doit rayonner que comme rayonne une lumière dans un vase d'albâtre, laquelle transparaît sans paraître, et éclaire sans éblouir.

Enfin la jeune fille se fera de son instruction une *armure,* armure contre l'oisiveté et la frivolité. Les bons livres sont bons en cela d'abord qu'ils préservent des mauvais. Un de leurs bienfaits à votre égard sera de créer en vous un idéal supérieur, idéal non seulement littéraire, mais moral; et là, sur ce sommet, de vous placer si fort au-dessus de la vulgarité, si fort au-dessus de la poussière et de la bagatelle, à plus forte raison, si fort au-dessus de la fange, que de cette élévation vous

n'aurez plus que du dédain pour ce qui rabaisse ou ce qui souille, réservant vos estimes et vos admirations pour cette unique beauté intérieure, immatérielle, que l'Écriture nous dit être une beauté royale : *omnis gloria filiæ regis ab intus.*

*
* *

Voilà votre profit à vous. Mais ne vous avais-je pas d'abord parlé d'apostolat? Il serait si égoïste de n'apprendre et de ne savoir que pour soi! Et, en effet, n'avez-vous pas près de vous et autour de vous qui peut et veut partager ce grand bien avec vous?

C'est la *famille* premièrement. Qu'ils sont heureux, veuillez le croire, qu'ils sont heureux et fiers les hommes à qui Dieu a donné dans une femme éclairée, cultivée, instruite, non seulement une compagne telle quelle de leur existence, mais la copartageante de leur vie intellectuelle, associée à leurs pensées comme à leurs affaires, capable de leur être une lumière en même temps qu'un charme, un secours et un repos! Je ne dis pas assez : plus attachés à leur foyer, ces hommes seront par là plus attachés à leurs devoirs, et ils ne seront pas seulement plus heureux par vous, mais meilleurs. N'êtes-vous pas tentées, Mesdemoiselles, d'être les ouvrières d'un aussi bel ouvrage?

Maintenant, si de la famille je passe à la *société,* à la société d'élite de laquelle vous êtes, n'est-il pas vrai, Mesdemoiselles, que, grâce à votre instruction, vous pourrez apporter aux conversations sérieuses de votre entourage une oreille intelligente sinon une éloquente parole? Que dis-je? Cet entourage lui-même de parenté ou d'amitié n'aura-t-il jamais à profiter, pour la direction de ses jugements ou le redressement de ses pensées, de l'inspiration autorisée d'une personne instruite, qui a le droit de parler parce qu'elle sait ce qu'elle dit? Enfin le niveau de l'entretien, le niveau de la vie, ne s'en trouvera-t-il pas relevé, fond et forme, dans le même milieu; et ne sera-ce pas un honneur et un charme de plus que vous devront une grande ville et un noble pays?

Évidemment, Mesdemoiselles, je ne puis qu'effleurer ces choses. Aussi bien, c'est plus haut que je voudrais porter vos regards en finissant. Savoir pour soi, c'est bien; savoir pour les autres, c'est mieux; mais savoir pour *Dieu,* pour Dieu!

Savoir pour le mieux connaître, pour le mieux aimer, et se faire de la connaissance plus parfaite de ses œuvres un chemin de lumière et d'amour pour s'élever à Lui! N'est-ce pas trop présumer de vous, jeunes filles chrétiennes, que de vous croire capables de vous faire une religion de votre étude même? Et, de vrai, tout ce qui est beau et grand, dans les hommes et dans les choses, les beaux sentiments, les grandes pensées, les grandes âmes, l'éloquence, la poésie, l'art, ne sont-ils pas les reflets d'une beauté supérieure qui a en Dieu son premier type, et qui nous ramènent à Lui comme le rayon à son foyer? Et, le connaissant mieux, ne l'aimerez-vous pas davantage? C'était la parole d'un saint : « Si j'avais la science des anges, disait-il, j'aimerais Dieu comme ils l'aiment. »

Telle doit être, telle sera la réponse du cœur que vous ferez, Mesdemoiselles, à chacun de ces spectacles d'histoire ou de littérature qui se sont déployés ici dans nos leçons, ou qui se déploieront désormais dans vos lectures de choix. Elles vous seront une échelle ascensionnelle vers Celui qui est l'idéal infini. Et la règle de vos jugements sera celle-ci, formulée par l'esprit délicat et élevé de Joubert : « Plus une parole ressemble à une pensée, plus une pensée ressemble à une âme, plus une âme ressemble à Dieu, plus tout cela est beau. »

*
* *

Maintenant je m'arrête, Mesdames et Mesdemoiselles. C'est par le nom de Marie que j'ai ouvert cette allocution : c'est sur son nom que je la fermerai, s'il vous plaît.

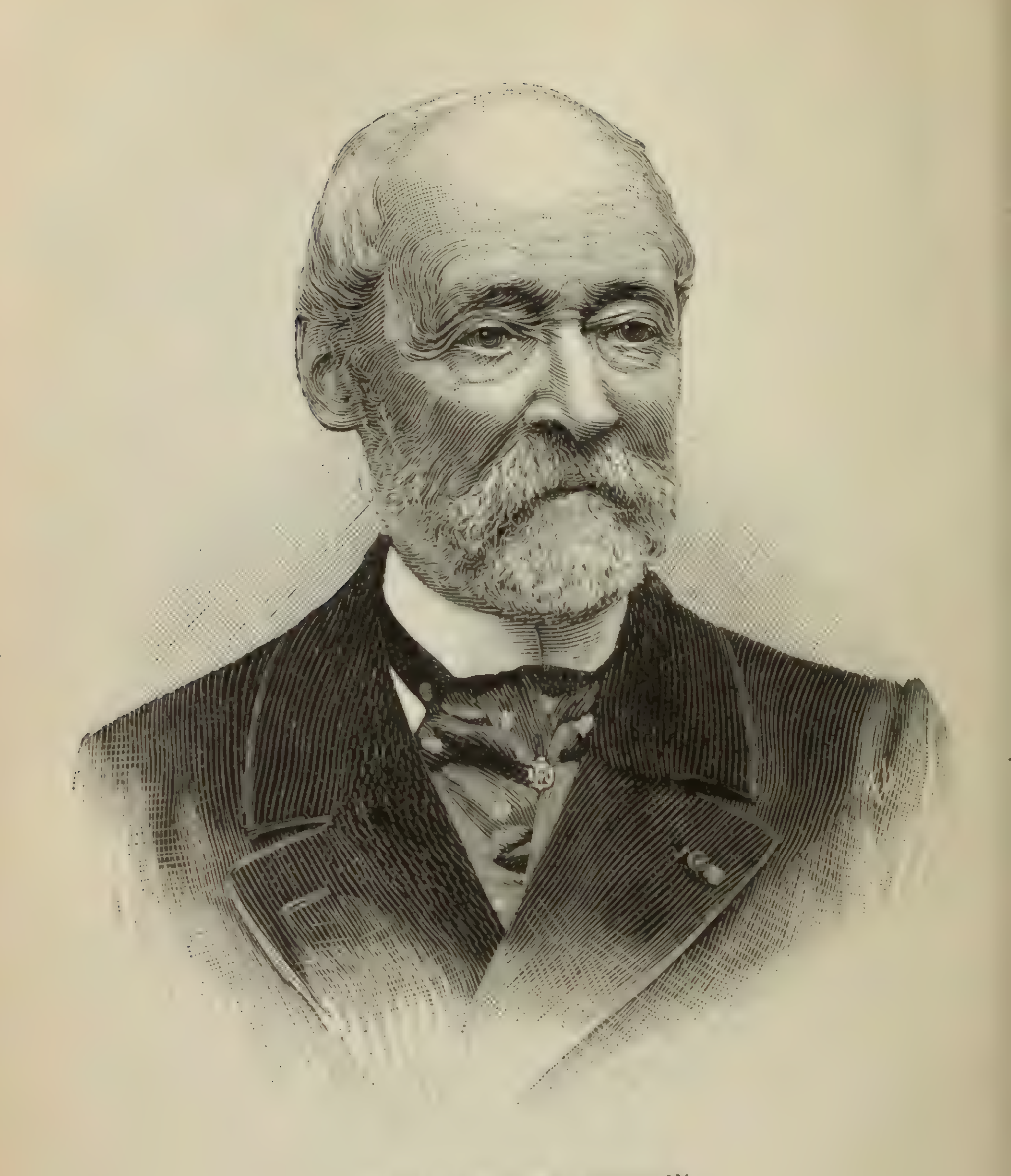
Dans une image très répandue de Marie adolescente au Temple de Jérusalem, peinture vénérée à Rome, au Sacré-Cœur de la Trinité du Mont, on la représente assise sous un portique qui s'ouvre sur un jardin et s'enfuit dans les profondeurs d'un ciel bleu. Elle tient en main un fuseau, sa quenouille est près d'elle : c'est le travail manuel. A ses pieds, dans une corbeille se place un livre à demi ouvert : c'est la lecture, l'étude. A ses côtés, un lis d'une blancheur éclatante : c'est la virginité. Elle baisse les yeux, croise ses deux mains : elle se recueille, elle médite, elle prie. Prière, étude, vertu, travail sous le regard de Dieu : il y a là toute la vie de Marie adolescente. Qu'elle soit votre vie à toutes!

Ainsi soit-il.

XII

ANNÉE ACADÉMIQUE

1899



M. Amédée de MARGERIE
Doyen de la Faculté des Lettres.

ANNÉE 1899

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

DU 16 NOVEMBRE 1899

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

Violences et constance.

Messeigneurs,

Messieurs,

Le millésime 1899-1900, qui va devenir le nom même de l'année académique que nous inaugurons, marque le coucher d'un siècle et le lever d'un autre. La date en est solennelle. La semaine où nous sommes entrés l'est plus spécialement encore par le souvenir qu'elle ramène. Messieurs, le jour qui nous rassemble ici, aujourd'hui 16 novembre, est presque jour pour jour le centenaire d'une inoubliable journée historique de la France, *le 18 Brumaire*. Le 18 brumaire 1799, c'était la fin du Directoire et de la longue orgie révolutionnaire; son lendemain, c'était le Consulat réparateur; son surlendemain, le Concordat. Et le Concordat, c'était l'Église de France rentrant en possession d'une partie de sa liberté pour relever ses tentes abattues par l'orage et recommencer à enseigner, à combattre, à souffrir, à pardonner et à aimer.

Certes ni combats ni souffrances ne lui furent épargnés, durant ces cent années. Et si vous lui demandez, à cette Église immortelle, comment elle a pu faire pour les traverser quand même, sous le feu de tant de haines, de tribulations ou de menaces, elle peut bien répondre avec actions de grâces le mot étonné d'un célèbre survivant de la Terreur : « J'ai vécu ! » Elle peut répondre mieux encore ; et, avec la même fierté qu'un autre tenant du droit et de l'honneur, sous un régime d'abaissement, elle peut répondre, le front haut : « Je suis restée debout ! » Est-ce assez ? Non, Messieurs. Et, au sein de tant de choses qui, au cours de ce siècle, sont tombées et n'ont plus cessé de tomber autour d'elle, il est juste de dire non seulement qu'elle a vécu, non seulement qu'elle est restée debout, mais qu'aujourd'hui, chez nous, la seule chose qui reste encore debout, c'est l'Église, c'est elle !

Il ne faut rien moins que ce souvenir et ce spectacle, Messieurs, pour nous rassurer contre de cruelles préoccupations, que j'ai le besoin et le devoir de vous apporter ici, parce qu'elles sont premièrement les préoccupations de l'enseignement chrétien.

S'il est un droit, une liberté qui aient été l'enjeu de nos batailles en ce siècle, c'est premièrement l'imprescriptible liberté que possèdent ensemble la famille et l'Église d'élever leurs enfants et les enfants de Dieu, l'une de droit naturel, l'autre de droit divin. Cette liberté sacrée, à la défense de laquelle s'attachent pour nous le souvenir de nos plus belles luttes et le nom de nos plus hautes gloires, c'était beaucoup trop déjà qu'on l'ait cruellement et continuellement mutilée, démembrée, particulièrement ces trente dernières années. Il s'agirait aujourd'hui, paraît-il, de la décapiter. C'est un régime de liberté qui veut le monopole ; c'est un régime d'égalité qui veut le privilège ; c'est un régime de fraternité qui veut nous déshériter du patrimoine commun, et se délivrer de la concurrence en supprimant les concurrents.

Car c'est bien là, Messieurs, où l'on veut en venir ; l'hypocrisie des mots en déguise mal la honte. Certificat

d'études laïques, obligation de trois années d'études dans les lycées de l'État; asservissement universel de l'enseignement privé à l'enseignement neutre, c'est-à-dire notoirement hostile de l'Etat; exclusion des fonctions publiques pour tout ce qui désormais ne portera pas la marque de la grande fabrique; ostracisme éhonté encouru par la moitié des citoyens français frappés d'incapacité du chef de leur préférence pour l'école chrétienne; et tout cela, en vue de remplir, bon gré mal gré, des maisons qu'on déserte et des bancs qui se vident : qu'est-ce donc autre chose que la liquidation d'une banqueroute par la suppression clandestine ou violente des créanciers ?

En vérité, Messieurs, cela ressemble trop à ce que la parabole de l'Évangile nous raconte de cette belle vigne en plein rapport et chargée de fruits, qui, au temps de la vendange, fit envie à de malhonnêtes gens qui se dirent entre eux : « Mais, si nous la prenions pour nous ? » Ils commencèrent, est-il écrit, par en empêcher l'entrée aux serviteurs du propriétaire, en leur jetant des pierres. Nous les connaissons, ces pierres-là ! Puis, s'enhardissant peu à peu : « Si nous supprimions l'héritier pour avoir l'héritage ? » On commença premièrement par l'expulsion, c'est l'usage : *et apprehensum eum ejecerunt extra vineam*. Il est raconté pire encore : *et occiderunt eum*.

Je veux bien croire qu'on ne poussera pas jusqu'à cette extrémité, envers nous et envers nos amis, le radicalisme des procédés. Mais on peut tuer les âmes, si l'on ne tue pas les corps : on peut tuer l'âme de la France. Et lorsque j'entends proclamer menteusement et pompeusement qu'il ne faut pas deux enseignements, parce qu'il ne faut pas deux Frances, si je comprends bien, cela veut dire simplement qu'il ne faut plus d'autre France que celle qu'ils sont en train de façonner à leur image et ressemblance. Ce que l'on veut faire de l'autre, M. le Doyen du droit va vous le dire en termes émus et éloquents. En définitive c'est sa mort qu'on a résolue, avec ou sans sursis : *Occiderunt eum*. On parle beaucoup de

complot ces jours-ci, même quelques-uns font semblant d'y croire. Le vrai *complot*, le seul complot dont nous sommes menacés, le voici : un nouvel attentat contre la liberté de l'Église. Se consommera-t-il jusqu'au bout? Je ne le saurais dire. Mais ce que je puis bien prédire, c'est que finalement le pays, s'il le laisse consommer, et ses auteurs eux-mêmes s'ils osent le perpétrer, en souffriront plus que nous. Dieu aura sa revanche : *et malos male perdet*. C'est le dernier mot de la parabole. Puisse-t-il ne pas être le dernier mot de notre histoire!

Peut-être vous étonnez-vous, Messieurs, que je vous apporte ici la préoccupation anticipée d'un projet de loi qui après tout ne nous vise pas, du moins directement, n'étant dirigé, semble-t-il, que contre l'enseignement secondaire libre? Comme si les maisons de l'enseignement secondaire n'étaient pas non seulement la grande, mais l'unique source de recrutement pour les Instituts d'enseignement supérieur; et que couper les acqueducs qui alimentent une ville n'était pas autrefois le moyen le plus assuré de la forcer à se rendre!

Et puis, il faut qu'on le sache : tous, enseignement supérieur, enseignement secondaire, enseignement primaire, prêtres, religieux, laïcs, clergé séculier et clergé régulier, nous formons un tout un et indivisible en face de l'oppression de la conscience chrétienne. Nos ennemis le savent bien, et ils l'ont bien fait voir tout récemment, à Lille, pendant les derniers six mois de cette année. Et si tant d'insultes, de violences, de brutalités exercées indistinctement contre les collèges, les pensionnats de notre ville et les établissements de notre Université, signifient quelque chose, c'est que tous les ordres d'enseignement, dès lors qu'ils sont chrétiens, ne font qu'un tout à leurs yeux.

Ce que nous en avons conclu, c'est que ce digne Frère des Écoles chrétiennes, ce cher Frère innocent, c'était notre frère à tous : j'ai tenu à en revendiquer solennellement l'honneur. C'est que cette douce victime fut victime pour

nous : j'ai tenu à lui en présenter publiquement la couronne (1).

Enfin, la leçon pratique qu'il importe de tirer de là, c'est que cette solidarité de nos souffrances comme de nos devoirs doit se tourner en union solidaire de nos forces, pour la défense de nos droits. Et, à défaut de ces armes de violence, qui ne sont pas à notre usage, nous devons nous mettre à la tête de la résistance légale. C'est une vieille habitude lilloise que celle-là ; et plus que jamais voici l'heure de ne pas s'en dédire.

* * *

Or, pendant ce temps-là, que faisions-nous Messieurs ? Entre la politique qui nous menaçait en haut et l'émeute populaire qui nous insultait en bas, qu'avons-nous fait cette année ? C'est l'objet propre de mon Rapport, il sera court.

Il nous a fallu d'abord travailler à réparer les brèches que la maladie et la mort avaient faites si cruellement, l'année dernière, dans les cadres de notre personnel universitaire. Ici c'est à regret que je cède à M. le Doyen de la Faculté des Sciences la consolation de vous dire le nouveau coup de faux qui, au mois de mars, renversait, dans la fleur de l'âge, du talent et de l'espérance, notre cher collègue, *M. le docteur Pierre Bernard*, que ni les pleurs de son épouse, ni les prières de sa pieuse mère, ni les caresses de ses six enfants, ne purent arracher à une mort qu'il accueillit doucement et religieusement, comme la messagère de l'immortalité (2).

(1) V. *Annexe* I. L'affaire de Lille, *Vinctus Christi*, p. 273.

(2) « Membre d'une famille qui contribua puissamment à la fondation de notre œuvre, étudiant de la première heure sur nos bancs, docteur en médecine et licencié ès sciences à un âge où tant d'autres cherchent encore leur voie, *Pierre Bernard*, licencié ès sciences, docteur, professeur de zoologie, avait fait preuve dans son enseignement à la médecine et aux sciences de toutes les qualités qui assurent un brillant avenir. Ses étudiants ont exprimé sur sa tombe les regrets qu'il a laissés comme professeur ; le corps enseignant de l'Université et les Sociétés scientifiques de Lille lui ont rendu le témoignage d'estime qu'il méritait comme

Que faisions-nous donc, Messieurs, tandis que l'on s'acharnait contre l'enseignement libre? Notre enseignement libre à nous, pour peu libre qu'il soit, obtenait aux examens officiels des succès que j'ose à peine proclamer, depuis que le succès de nos écoles, soit primaires, soit secondaires, soit supérieures, constitue leur plus grand crime. Crime capital, nous le craignons, mais crime glorieux quand même, car il n'est fait en somme que de leurs services et de leurs bienfaits à elles, d'une part, de votre confiance à vous, pères et mères de famille, leurs amis d'autre part, et enfin, pour la plus grande part de la jalousie de nos ennemis. N'était-ce pas de même « par envie » que les pharisiens d'autrefois envoyaient à la mort Celui qui pouvait leur dire : » « Vous m'avez vu tous « les jours parmi vous, enseignant et bénissant : pour laquelle de ces œuvres me lapidez-vous? »

Pendant qu'on nous lapidait nous aussi — et ce n'est pas au figuré que je le dis, — que faisions-nous? Nous multipliions les organes de notre enseignement. Nous élevions au chiffre de 150.000 volumes le trésor de notre bibliothèque. Nous obtenions de la libéralité de NN. SS. les Évêques de Cambrai et d'Arras qu'un Directeur des travaux zoologiques fût établi en permanence au *Laboratoire maritime d'Ambleteuse*. Nous dotions notre cours d'enseignement supérieur des jeunes filles d'une suite de conférences sur l'histoire ecclésiastique et sur l'histoire de la peinture, auxquelles s'ajouteront, cette année, des conférences sur l'art musical et des leçons sur l'hygiène

collègue et comme savant ; qu'il me soit permis de rappeler ici ce qu'il fût comme chrétien au cours de sa douloureuse maladie.

Durant près de six mois, Dieu l'avait séparé de nous, de son laboratoire, de ses collections, de ses chers étudiants. Il lui avait fait entrevoir, en dépit des espérances de la médecine et des miracles de dévouement des siens, que la mort s'avançait. Notre ami l'attendit avec calme, partageant sa journée entre Dieu et sa famille, cachant ses pressentiments à tous et s'efforçant de sourire pour maintenir quelque espérance dans son foyer. Enfin, lorsque Dieu vint l'appeler, il réclama lui-même les derniers sacrements, il bénit ses enfants et s'endormit de la mort du juste en demandant qu'on priât beaucoup pour lui. » (Rapport de M. l'Abbé Bourgeat, doyen de la Faculté des sciences.)

domestique. Nous réunissions, pour le concours général entre les collèges ecclésiastiques de la région, 166 élèves des classes supérieures, appartenant à 17 maisons d'enseignement secondaire. M. le Doyen du Droit vous dira l'extension qu'a prise la Section des sciences politiques et sociales, ainsi que les conférences annexes de biologie et d'anthropologie.

Pendant que la rue, ameutée par les Loges, poussait des cris de haro contre les « Ignorantins », desquels nous sommes, paraît-il, voici comment nous pourvoyions au recrutement de nos maîtres. Il y a quelque temps le *Figaro*, annonçait qu'un « jeune prêtre, *l'abbé Lesne*, avait été reçu le premier à l'agrégation d'histoire et de géographie ! » Et ce journal ajoutait : « Le résultat a causé quelque tristesse à l'école Normale supérieure, non pas que l'on y nourrisse des passions anticléricales, mais à la rue d'Ulm on aime l'École par-dessus tout ; et l'abbé Lesne n'a pas passé par l'École qui, pour la première fois depuis de longues années, se voit enlever le numéro 1 de l'agrégation d'histoire et de géographie. » C'est bien, mais ce que ne dit pas le *Figaro* c'est que ce M. l'abbé Lesne, du diocèse de Cambrai, l'agrégé qui vient d'obtenir le premier rang sur plus de 80 concurrents éliminatoirement réduits à 23, est un licencié de la faculté libre des lettres à l'Université catholique de Lille. Ce cher victorieux nous revient cette année en qualité de professeur suppléant à l'histoire, qui d'ailleurs pour lui est un fief de famille. En effet, M. Lesne est apparenté de près à M. Fustel de Coulanges, l'ancien et illustre directeur de l'École normale. Ce sera pour celle-ci sans doute une consolation de l'apprendre, et peut-être pensera-t-elle qu'à ce titre du moins le vainqueur du concours lui appartient encore... approximativement.

Parmi les compensations aux affronts que nous reçûmes de nos concitoyens, nous mettons en bon rang l'honneur d'une grande visite venue de l'étranger. Ces jours derniers, 11 novembre, la *Société scientifique de Bruxelles*, fondée en 1875, avec la collaboration des

universités catholiques de Lille, d'Angers, de Paris et de Louvain, venait, pour la première fois, tenir son assemblée générale annuelle en France, dans nos établissements. Son président, M. Charles Lagasse de Locht, dans son discours d'ouverture, salua la France, salua la science, salua l'Université de Lille, dont il associait le nom et l'œuvre à ceux de l'Université de Louvain, qu'il appela notre sœur. De la science il dit qu'il suffisait qu'elle fût sincère pour être ou devenir chrétienne : « En aucun domaine, déclara-t-il, nous n'apportons de préjugés. Et, qu'il s'agisse de sciences pures ou de sciences appliquées, de sciences philosophiques, historiques, morales ou politiques, nous ne bâtissons pas sur le terrain mouvant de nos propres spéculations, nous nous attachons aux faits. Nous sommes de l'École des faits, et c'est par ces chemins sûrs que nous arrivons à rencontrer sous chacun de nos pas les traces de l'éternelle Bonté et Vérité. » De là M. le Président concluait à l'union de la foi et de la science, comme à une réalité revêtant le caractère de l'évidence à ses yeux de savant et de chrétien. Il ajoutait aussitôt : « N'est-il pas vrai, Messieurs et chers collègues, que cette Union, devise de notre société et âme de nos travaux, est également la base, le centre et le sommet de notre vie ? On disait des premiers chrétiens : « Voyez donc comme ils s'aiment ! » Nous voulons, nous, que chacun, en nous regardant faire, aime aussi la science et la foi comme nous, l'une et l'autre s'unifiant, par-dessus et par delà toutes les frontières terrestres, au sein de l'éternel Amour ! »

A ce beau langage je n'eus, comme on le pense bien, à répondre qu'une chose : c'est que pour ce religieux concert nos instruments étaient d'accord à Lille et à Bruxelles. Je m'excusai seulement auprès du président d'y apporter, dans la partie scientifique où il excelle personnellement, un doigté moins savant et moins exercé que le sien !

*
* *

A l'insulte des foules ameutées contre le Christ je sais une plus belle réponse encore que celle de la science, c'est

la charité de Celui qui fait lever son soleil et tomber sa rosée sur le champ du juste et de l'injuste, de l'ami et de l'ennemi. Charité et science se donnent la main chez nous dans les trois *dispensaires* annexés à notre faculté de médecine. Il a été donné au dispensaire *Saint-Camille*, rue de la Bassée, 7.622 consultations gratuites avec médicaments distribués aux indigents ; au dispensaire *Saint-Raphaël*, rue du Port, 12.260 consultations gratuites avec médicaments, et 4.924 journées d'hospitalisation ; à la Maternité *Sainte-Anne*, 3.554 journées réparties entre 343 personnes toutes reçues gratuitement ; à l'hôpital des enfants *Saint-Antoine de Padoue*, 12.912 consultations et 9.372 journées d'hospitalisation réparties entre 281 enfants, gratuitement reçus dans l'établissement. Nous aimons à considérer cette institution comme une source d'instruction pratique pour nos étudiants, comme une source de bienfaits par tous les nécessiteux, comme une source de bénédictions sur l'Université.

Et pour le service des âmes, particulièrement de ce qu'on a nommé l'âme populaire, que faisions-nous en ces temps de violences populaires ? Nous étendions par delà l'enceinte de notre ville et de nos Facultés le cercle lumineux de notre enseignement. Nous nous rendîmes, en missionnaires de la science croyante, à *Armentières*, à *Tourcoing* et, cette année, à *Douai* que nous abordions pour la première fois. Plus d'une centaine de leçons d'un intérêt varié ont été ainsi distribuées à des assemblées très mêlées, le plus souvent nombreuses, toujours sympathiques et sérieuses. D'un autre côté la bonne Flandre va nous entendre à *Hazebrouck*, sur le sujet bien local de ses intérêts agricoles. Enfin voici que, cette année, nous franchissons la Scarpe pour aller porter à *Arras* une parole fraternelle que cette ville a souhaité d'entendre, et que M[gr] l'Évêque honore et encourage d'une protection personnelle dont j'eusse été heureux de le remercier en ce jour et en ce lieu.

Il y a donc, dans cet enseignement, des leçons pour tous ; et, de plus, à la portée de tous. Par exemple, savez-vous, Messieurs et Mesdames, quel est l'auditeur qui, à

Tourcoing, remporta le premier prix pour le meilleur résumé des leçons de nos maîtres? Ce fut un ouvrier, « occupé — comme il croit devoir s'en excuser lui-même — de six heures du matin à huit heures du soir », lequel n'a pu suivre les conférences que des derniers rangs de l'auditoire, s'efforçant de saisir les pensées du professeur, sans prendre une note, pour ensuite, de retour à la maison, mettre par écrit ce qu'il s'était assimilé par son intelligent effort. C'est ainsi qu'il a mérité et obtenu une récompense en argent qui l'indemnisera par avance du chômage forcé que lui imposent, à l'heure présente, les trois années qu'il va passer sous les drapeaux. De nos jours on parle beaucoup d'aller au peuple. Les prétendus amis du peuple, qui nous le prêchent de parole, vont-ils au peuple comme vous, Messieurs nos Conférenciers, généreusement comme vous, pour lui porter la vraie lumière comme vous, la vraie moralité comme vous, la vraie félicité comme vous?

Nous n'avons pas seulement fait œuvre d'enseignement, au cours de cette année dernière, nous avons fait œuvre d'éducation en tout genre. Éducation morale dans la communauté de vie de nos maisons de famille, remplies à tous leurs étages. Éducation sociale par l'apprentissage des œuvres, dans les quatre *Conférences de Saint-Vincent-de-Paul;* et par l'apprentissage de la parole populaire dans ces *Conférences aux cercles et aux patronages,* où nos meilleurs étudiants apportent à la défense de toutes les bonnes causes des enthousiasmes et des ardeurs qu'il n'est pas besoin d'attiser, loin de là.

Enfin vous serez heureux d'apprendre que, pour donner à ces jeunes hommes une maison à eux, notre administration fait élever, rue de la Grande-Allée, *un Cercle d'étudiants* dont la construction déjà avancée nous permet l'espérance très prochaine d'un vaste hôtel, complet, commode, confortable, où la jeunesse tout entière de nos facultés pourra fraterniser, dans une communauté de délassements comme de sentiments, à un foyer de famille gardé par le crucifix et ombragé par le drapeau de la France.

Et notre roi Jésus n'aura-t-il donc toujours pour palais qu'un grenier? Non; et, comme je vous l'annonçais déjà l'année dernière, nous n'attendons qu'une éclaircie dans ce ciel de tempête, en même temps qu'un nouvel effort de votre générosité, pour élever à sa divine Majesté, sur le boulevard Vauban, une *Chapelle* que votre charité fera digne de lui.

Il est le Dieu des sciences, et la première de toutes est celle de sa loi. Je ne puis donc pas oublier qu'un concours a été ouvert avec un prix de cinq cents francs, dû à la libéralité d'un donateur anonyme, entre les étudiants laïques de nos Facultés, sur un sujet choisi d'apologétique chrétienne. Le jeune vainqueur sera proclamé, à la fin de la séance.

Je ne puis oublier surtout nos chers fils de la Congrégation de la Sainte Vierge, notre régiment de la Reine, comme j'aime à l'appeler. C'était avec une magistrale autorité de doctrine et de parole que le commandait le *R. P. Dargent*, de la Compagnie de Jésus. Sa santé et la volonté de ses supérieurs le ravissent inopinément à des affections et à des reconnaissances qui seraient inconsolables s'il ne laissait la houlette aux mains du *R. P. Herrengt*, resté vivant dans la mémoire de ceux qui, l'ayant aimé comme professeur, sont tout préparés à l'aimer comme directeur et père.

Un jour fut, de l'été dernier, où notre chrétienne jeunesse apparut avec éclat dans un de ces triomphes eucharistiques dont l'institution première est sortie de chez nous. C'est au *Pèlerinage eucharistique d'Albert*, près d'Amiens, que nos bannières se déployèrent dans l'immense cortège formé autour du Très-Saint-Sacrement par les paroisses, les collèges, les patronages, les confréries, les institutions religieuses de la région entière de la Somme, du Nord et du Pas-de-Calais. De ce qui se vit là, de ce qui se dit là à notre sujet, l'*Alma Mater* peut être fière. J'aime mieux dire qu'elle doit en être heureuse : car il est impossible que d'une telle journée on ne revienne pas plus croyant,

plus aimant, plus fort pour le service de ce magique Conquérant des cœurs qui, porté là sur son char, assis sur son trône, acclamé par huit mille fidèles, tint ce jour-là un de ces champs-de-mai tel que Charlemagne n'en présida jamais de pareils dans son empire (1).

Ah ! Messeigneurs, Messieurs, combien nous avons besoin que de jeunes hommes ainsi formés, ardents, s'élèvent de nos rangs, pour remplacer les hommes de bien et les hommes de foi tombés prématurément dans le sacré combat ! C'était, entre tous, un de ces hommes que celui dont nous conduisions le deuil, samedi dernier. Membre de notre Conseil d'administration et de notre Commission permanente, M. LOUIS DELCOURT, entre tant d'œuvres qu'il servait, avait mis tout son cœur de chrétien, toute son intelligence et son expérience d'homme d'affaires au service administratif de l'Université. Quelles étaient l'abnégation de sa modestie, la solidité de son jugement, l'élévation chrétienne de ses vues : le dire serait faire non seulement son portrait, mais celui de chaque membre de cette réunion rare d'hommes de gouvernement. La religion présidait à sa vie tout entière, comme elle préside à la vie de toute sa pieuse famille. Il venait, la semaine précédente, de s'enfermer dans la solitude de la retraite où il avait entendu une voix intérieure lui dire de se tenir prêt à l'appel inopiné du Seigneur. Aussi la mort, si prompte qu'elle fût, ne put le surprendre. Un soir, il venait de préparer sa méditation pour le lendemain, et il allait s'endormir dans ces saintes pensées : le bon et fidèle serviteur ne devait se réveiller que « dans la joie de son Maître ».

*
* *

Il me reste, en finissant, à payer notre dette d'hommages et de reconnaissance envers chacun de vous, Messeigneurs.

Et d'abord qu'il me soit permis de remercier Mgr le Chancelier pour l'honneur qu'il nous a fait, pour l'exem-

(1) V. Annexe II. *Pèlerinage eucharistique d'Albert*, p. 279.

ple qu'il nous a donné, par le grand et impérissable ouvrage, en six volumes, aujourd'hui heureusement terminé et publié, sur l'insigne *Collégiale de Saint-Pierre de Lille*. J'ai consigné et motivé dans notre *Bulletin* ma respectueuse et très vive admiration pour ce vaste travail d'histoire, véritable reconstruction de toute la vie civile et religieuse de Lille pendant huit siècles entiers de son existence. J'ajoutais, en parlant de ce livre hors pair : « Peu d'Églises en France peuvent se glorifier de travaux historiques de cette valeur. Il est impossible qu'il n'attire pas, et au premier rang, l'attention de nos corps savants qui en ont rarement de semblables à honorer et couronner. » Notre excellente *Semaine religieuse* a écrit justement qu'à une autre époque le maire et les échevins de Lille se fussent transportés en corps auprès de l'auteur pour lui offrir officiellement la reconnaissance de la cité, fière d'un tel monument élevé à son passé. Du moins cette fierté et cette reconnaissances seront-elles aujourd'hui celles des catholiques et du clergé diocésain. Elles seront particulièrement celles de l'Université, heureuse de les offrir à son premier chef et fondateur. Et si j'ajoute un mot, que ce soit pour m'associer au vœu final de l'éminent historien, lorsque, rattachant sa Collégiale, aujourd'hui disparue, au sanctuaire en construction de *Notre-Dame de la Treille,* il appelle, il pressent les jours où la nouvelle église remplacera l'ancienne « avec le couronnement de la mitre des pontifes. » — « Tôt ou tard, écrit-il à sa dernière page, cette grande cité, cette immense population, dont les flots pressés l'enserrent de toutes parts, devront bien avoir leur évêque. Et alors la Basilique de Notre-Dame de la Treille est toute désignée pour le recevoir, avec son sénat de chanoines. Ceci nous le verrons quand la France régénérée, éliminant les germes de mort, renaîtra à la vie chrétienne qui l'a portée si haut, et qui en a fait jadis le premier peuple du monde. *Faxit Deus!* »

Monseigneur l'Archevêque, vous avez une belle manière de nous encourager au sacré combat, vous décorez nos

braves. C'est un brave entre les braves que vous avez honoré du canonicat de votre métropole dans la personne de *M. le Vice-Recteur*. C'est notre dette à tous et la mienne tout d'abord, que vous lui avez payée par cette justice gracieuse, universellement attendue et applaudie.

M[gr] de Lydda, permettez-moi de vous dire tout filialement que nous vous aimons beaucoup. Nous vous aimons trois fois : nous vous aimons pour le passé, ce passé de l'Université dont vous êtes le père; nous vous aimons pour le présent, ce présent qui vous ramène aujourd'hui parmi nous et spécialement pour nous ; nous vous aimons pour l'avenir, l'avenir que vous promet votre belle vieillesse et que demande à Dieu pour vous l'affection coalisée de M[gr] l'Archevêque, de tout le diocèse et de votre famille de l'Université.

J'aurais aimé à saluer dans M[gr] l'Évêque d'Arras, si zélé pour les bonnes études, le précieux trait d'union qui rattache l'une à l'autre les deux Églises sœurs, et rappeler d'un mot ce que cette union fraternelle a fait et fera encore pour la grandeur chrétienne de notre Province ecclésiastique. Que du moins, à Rome, où il est présentement, le vénéré prélat porte aux pieds du Saint-Père nos justes actions de grâces pour les instructions substantielles de l'Encyclique récente qui n'a trouvé nulle part plus de soumission comme plus d'admiration que dans notre foyer d'enseignement et d'études! Qu'il y porte aujourd'hui particulièrement l'action de grâces de notre corps enseignant, pour les distinctions pontificales dont Sa Sainteté l'honore, et que je suis trois fois heureux de proclamer en finissant!

C'est le comité catholique qui spontanément a pris l'initiative de la promotion de son secrétaire général, M. Victor Canet, à la dignité de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Mais qu'on me permette d'y associer pleinement l'Université. Elle s'en veut de s'être laissée dévancer dans le prix payé aux services ; mais

elle ne l'a été par personne dans la reconnaissance de sa dette envers son rare et admirable serviteur et ami.

Dans la Faculté de Droit, doyen, collègues, étudiants applaudiront à la désignation qui fut faite au Saint-Père d'un maître très aimé et très hautement apprécié de tous, M. Eugène Delachenal, homme de science, homme d'œuvres, qui, à tous ces titres et à d'autres encore, est nommé chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Dans la Faculté de Médecine, c'est la voix du peuple, c'est le suffrage unanime du tant et tant de pauvres affligés qui assiègent chaque jour sa clinique toute charitable, qui est montée jusqu'au cœur du Père commun des pauvres, pour y porter le nom de M. le professeur Alfred Dujardin, nommé chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Pour la Faculté des Sciences, l'Université avait à se souvenir de ce qu'elle devait à la générosité et au dévouement d'un de ses docteurs les plus distingués, pour tout ce qu'il donne de son cœur, comme de sa science et de son temps, à notre Institut d'enseignemeut, soit pendant l'année scolaire, soit pendant les vacances à son laboratoire maritime d'Ambleteuse : M. le professeur Charles Maurice est nommé chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Vous nous plaindrez, Messieurs, d'avoir eu à choisir entre tant d'hommes de mérite que nous aurions voulu honorer tous, en ce même jour. Quelqu'un a écrit que « le bonheur dans le devoir, c'est d'en dépasser les limites ». Chacun de ceux que je viens de nommer s'est donné à lui ce bonheur et à nous cet exemple : nous devions en tenir compte. Qu'ils en soient remerciés! Et si de telles distinctions s'estiment à la dignité et à la supériorité de Celui qui les décerne, ils auront de quoi être fiers de porter un ruban qui ne doit rien qu'au seul mérite, et qui leur est offert par le plus grand Souverain qui soit aujourd'hui dans le monde.

ANNEXE I

L'affaire de Lille. — *Vinctus Christi.*

Discours prononcé par Mgr le Recteur à la distribution des prix de l'École des Frères de la rue de la Monnaie, à Lille.

Mes très chers et vénérés Frères,

Messieurs, Mesdames, mes Enfants,

Il n'est personne ici qui, en entrant aujourd'hui dans cet établissement, n'ait été douloureusement rappelé au souvenir de qui s'y est passé au cours de ces derniers mois. Nous sommes ici, Messieurs, sur le champ d'un combat plein d'horreur qui a tenu attentif et épouvanté le monde entier, et qui vient à peine de se terminer ces jours-ci par la victoire de la justice et de la vérité. Et puisqu'au lendemain, et sous l'émotion encore frémissante, de ces événements, le jour qui nous rassemble est celui d'une solennelle distribution des prix, il est ici un vainqueur qui doit être nommé le premier, que tous nos cœurs acclament, qui a remporté le prix de la magnanimité dans la plus cruelle épreuve, et à qui appartient la première couronne.

Permettez donc, honoré Frère Directeur, que je me tourne d'abord vers votre *cher Frère* Flamidien, de toute la vénération qu'avaient nos pères des anciens âges pour ceux des leurs qui revenaient des prétoires et des prisons où ils avaient confessé le nom de Jésus-Christ.

Nous le lui devons, Messieurs, tous ici tant que nous sommes.

Nous le lui devons nous premiers, prêtres et religieux, puisque nous fûmes tenus solidaires avec lui par l'insulte populaire qui nous honorait de son nom, nous prodiguant l'outrage et les violences qu'elle regrettait sans doute de ne pouvoir faire arriver jusqu'à lui.

Vous le lui devez aussi, pères et mères de famille, car ce que voulaient atteindre les hommes d'oppression, ce qu'ils voulaient frapper, avec cette tête d'un maître chrétien et congréganiste, c'était votre droit à vous, votre droit imprescriptible de faire élever vos fils à l'école chrétienne.

Enfin, cet hommage reconnaissant, nous le lui devons tous, Messieurs, au titre de fils de l'Église, car c'était notre mère l'Église que l'on voulait déshonorer, flétrir, en imprimant au front de son religieux une tache de boue et de sang.

Je ne dis donc rien de trop en vous saluant, mon très cher Frère, du nom que signait saint Paul dans sa captivité, quand il s'intitulait « le prisonnier du Christ : *Paulus vinctus Christi* ».

Car, en effet, Messieurs, qu'on ne s'y trompe pas. Ce que je viens d'énoncer, je pourrais le démontrer s'il en était besoin : tout ce qui s'est passé ici, tout cet épisode dramatique dont on eût voulu faire un épisode sanglant, c'est le prologue retentissant et décisif qu'on avait comploté de donner à la grande bataille qui se livre à cette heure contre la Religion et l'Église, sur le terrain de l'enseignement congréganiste chrétien.

Voilà le fond vrai de cette affaire, voilà tout entière la portée comme la visée de ce drame (1).

(1) Pour toute la machination et conduite de cette affaire, qui ne fut ténébreuse que pour ceux qui n'ont pas voulu ouvrir les yeux, nous renvoyons à la lumineuse et décisive brochure publiée à Lille à la *Bonne Presse*, par Cyr (M. Masquelier), sous le titre : *La Vérité sur le crime de Lille*, Frère Flamidien.

L'issue fut celle-ci. On y lit, p. 39 :

« Après plusieurs instructions du parquet de Lille, annulées successivement pour multiples illégalités par la chambre des mises en accusation de Douai, M. le Procureur général, voulant sans doute ne laisser à la presse et à l'opinion aucun prétexte pour attaquer la nouvelle sentence à intervenir, dans une affaire qui passionnait si vivement le public, estima utile que la chambre des mises en accusation ne fût pas appelée seule à se prononcer sur l'instruction, et que, ainsi que le Décret impérial de 1810 y autorise, une seconde chambre lui fût adjointe.

« En conséquence, le 30 juin 1899, le Premier Président de la Cour d'Appel, sur les réquisitions du Procureur général, prit une ordonnance en vertu de laquelle il adjoignait à la chambre ordinaire des mises en

*
* *

Et il faut rendre justice à nos adversaires : ils avaient admirablement tout combiné, ménagé, calculé pour arriver à leurs fins. Tout était si bien conduit, dirigé vers ce terme; les positions si bien prises ; et les circonstances si heureuses : le lieu, les hommes, les armes, le temps et l'heure !

Le lieu? C'était le diocèse de Cambrai où l'instruction catholique est donnée à 718 établissements d'enseignement primaire, à 20 établissements d'enseignement secondaire; où nos écoles réunissent de 130.000 à 140.000 enfants; où nos collèges comptent 5.392 élèves. C'était le Nord, ce département qu'un de ses derniers préfets, M. Vel-Durand, dans un beau désespoir, déclarait absolument irréductible à cet égard, invincible à tous ses efforts, lesquels pourtant furent des efforts héroïques, on le sait (1).

Le lieu? C'était cette ville de Lille obstinément catholique, qui ouvre ses écoles libres à 25.000 enfants, et que depuis longtemps le ministre Jules Ferry avait dénoncée à la vindicte maçonnique comme « la citadelle du cléricalisme ».

Les hommes qu'il fallait frapper? C'étaient les Frères des

accusation la chambre des appels correctionnels, pour statuer sur l'affaire du Frère Flamidien.

« C'étaient donc *onze* magistrats au lieu de *cinq* qui avaient à se prononcer soit sur le non-lieu, soit sur le renvoi en cour d'assises; onze magistrats, tous nommés par la République, instruits, impartiaux dont l'ensemble était pour tous au-dessus de tout soupçon.

« Ces juges ayant, toute la semaine du 2 au 9 juillet, pris connaissance individuellement du dossier et du mémoire présenté par les deux éminents défenseurs du prévenu, Mes Chesnelong et Devimeux, se réunirent le lundi 10 juillet à midi, au grand complet pour délibérer.

« Après avoir entendu, quatre heures durant, M. de la Jonckaire soutenant l'accusation, les onze magistrats délibérèrent pendant deux heures et demie; et à six heures et demie ils rendaient un arrêt proclamant *qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre l'accusation portée contre le Frère Flamidien et ordonnant sa mise en liberté immédiate.* »

Le Frère Flamidien est demeuré à la même résidence de ses frères à Lille, où il continue à vivre en bon religieux, entouré de l'estime et du respect affectueux de ceux qui le connaissent.

(1) C'est dans un rapport officiel à M. le Ministre de l'Instruction publique, lu à la tribune de la Chambre des Députés, le 12 juillet 1895, que M. Vel-Durand avait le déplaisir de déclarer que, « dans son département, le clergé obtenait des catholiques un concours à l'aide duquel ont été construits et fonctionnent les établissements d'enseignement les plus nombreux et les plus considérables qui existent dans aucune partie du monde ».

Écoles chrétiennes, la plus populaire, la plus répandue, la plus nombreuse des congrégations enseignantes, afin que le choc en retour se fît sentir à leurs 1.800 écoles, à leurs 17.000 frères et novices, à leurs 325.000 élèves, disséminés sur la surface du globe.

L'heure? C'était celle à laquelle le radicalisme athée venait de demander d'urgence et faisait mettre à l'ordre du jour du Parlement la suppression de la liberté pour l'enseignement chrétien.

Les armes? Ce ne devait pas être ici le banal sophisme de la presse à gages ou de la tribune haineuse. Non, ce serait l'imputation calomnieuse d'un grand crime, abominable, atroce, perpétré dans l'ombre à cette fin, par « celui qui fut homicide dès le commencement », dit le Seigneur; un crime dont on allait faire scandale ardemment, universellement, pour soulever contre ces trop gênants éducateurs du peuple l'âme violente du peuple en l'armant d'indignation, de dégoût et d'horreur.

Tel était le plan, Messieurs; et, celui-là, on en était sûr, devait mieux servir l'œuvre de démolition que toutes les raisons d'école que l'on était à chercher, à inventer contre ces dignes maîtres, sans avoir réussi à en trouver une bonne.

*
* *

Que ce fût là la conclusion désirée et voulue, on n'en put guère douter en voyant l'empressement qu'on mit à la tirer immédiatement. Que ce fût là le mot d'ordre, on put s'en convaincre tout de suite, à l'explosion instantanée, unanime, des cris de mort qui éclatèrent à la fois, non seulement dans notre ville, livrée dès lors aux furies, mais jusqu'au fond des provinces et des campagnes lointaines, mais sur tous les points de la France, de l'Europe et du monde.

Comment l'horrible machination ne réussit-elle pas finalement? C'est un miracle, Messieurs; et elle-même pouvait se tenir assurée du succès, car le ministère occulte de la guerre à l'Église, en permanence dans les Loges, avait mobilisé pour ce brillant assaut le ban et l'arrière-ban de ses troupes de toute arme et de tout grade.

Elles entrèrent toutes en ligne, la presse au premier rang, la presse voltairienne et semi-conservatrice avec la presse socialiste, la presse libérale avec la presse populaire, la presse pédagogique avec la presse pornographique. Tous donnaient comme un seul homme, revenant chaque jour au feu, opiniâ-

trement, imperturbablement, ne répugnant à aucunes armes, même aux moins nobles, à aucune besogne même aux moins propres ; ne reculant devant rien de ce qui fait reculer la conscience et l'honneur, multipliant leurs tirages pour multiplier les coups et les blessures ; ouvrant ainsi la marche et donnant le mot d'ordre à tous ces ravageurs nocturnes, inconscients, stipendiés, qui venaient, comme les Juifs d'autrefois, jeter des pierres à tout ce qui portait le nom ou le signe de Jésus, et derrière lesquels, comme autrefois encore on pouvait reconnaître, cachés dans l'ombre, les scribes, les pharisiens et les princes du peuple.

C'est donc toujours la même chose ! C'est donc toujours le même drame ! le drame perpétuel de votre passion, ô Jésus, qui souffrez dans vos fils ! toujours cet accusé dont en conscience on se dit : « *Nullam invenio in eo causam*, je ne trouve rien à condamner en cet homme », mais derrière lequel on entend, derrière lequel on écoute le *Crucifigatur !*

Aussi bien l'accusation avait beau se réfuter d'elle-même par toutes ses invraisemblances. Ce dont il s'agissait, ce n'était pas de vraisemblance, et de vérité moins encore ; c'était encore une fois de produire un vaste scandale, pour frapper un grand coup sur l'opinion des masses, et pour que ce fût le coup de mort des écoles chrétiennes.

Non, non, mon cher Frère, vous ne fûtes pas la victime d'une cruelle mais vulgaire méprise judiciaire ; vous eûtes, pour nous tous, l'honneur d'avoir été pris pour être, à cette heure, la douloureuse mais glorieuse victime de la liberté d'enseignement.

*
* *

Maintenant, à ce titre, et dans un sens, m'excuserez-vous de ne pas vous plaindre entièrement ? Ah ! sans doute, mon Frère, c'est de tout notre cœur d'ami que nous vous plaignions pourtant ! Nous vous plaignions de l'interminable détention préventive qui recommençait toujours, pour de nouveaux interrogatoires, pour de nouvelles souffrances ; et laquelle vous fut si dure que, sans une grâce spéciale, eussiez-vous eu la force de la supporter? Nous vous plaignions surtout, de la torture morale qu'infligeait à ce cœur dont je sais la délicatesse, la poignante pensée de l'affliction de vos Frères, de vos Supérieurs, de votre famille religieuse ; les larmes et le

tremblement de votre mère, le trouble de vos chers écoliers et le péril de leurs âmes.

Pour notre consolation et notre édification, nous lisions et faisions lire ces lettres pleines de candeur et de piété tranquille qui nous faisaient pleurer et qui eussent dû, à elles seules, faire tomber vos liens. Nous aimions à vous suivre dans votre ministère d'apôtre auprès de ces rudes compagnons de votre captivité, que votre parole, et encore plus votre religieux exemple et votre charité. ramenaient au bon Dieu. et conduisaient comme par la main jusqu'à l'autel de ce Dieu.

Chose merveilleuse. Messieurs, et éloquent contraste! Pendant que la rue et le carrefour hurlent leurs chants immondes et cruels contre l'infortuné détenu, écoutez : qu'entendez-vous, dans cette prison qu'on dirait un moment changée en un sanctuaire? C'est la voix du cher Frère qui entonne le *Magnificat*, et, avec la sienne, toutes ces voix de captifs qui durent rappeler au bon Dieu la prière du bon Larron glorifiant et implorant son fils Jésus sur sa croix. Et, le jour de Pâques. Messieurs, qu'entendez-vous encore? C'est le même Frère, et, à sa suite. ces mêmes voix qui étonnent et réjouissent les murs de leur prison par le chant triomphal du *Victimæ Pascali laudes*, le chant de la délivrance; tandis que nous ici. nous étions condamnés à lire sur tous nos murs l'annonce échevelée de *La Pâque Socialiste*, promise en spectacle à cette foule entassée qui assiégeait. trois heures à l'avance, les portes du théâtre que l'implacable conspiration avait associé à son œuvre de mensonge et de haine.

Ne nous étonnons donc pas d'apprendre que ces pauvres détenus qui, eux, pourtant, doivent se connaître en matière de culpabilité, ne purent croire même un seul instant à la vôtre, mon Frère. Et c'était d'emblée et de confiance qu'ils vous délivraient cette ordonnance de non-lieu que d'autres faisaient attendre, et si longtemps attendre : « Celui-là n'a rien fait de mal. *Hic vero nihil mali gessit* ». se disaient entre eux les compagnons de torture de Jésus crucifié. Ainsi témoignaient de vous vos co-détenus de Lille.

Et toutefois, ce n'est pas encore de cette consolation que je veux vous féliciter. Mais il en est une autre qui vous fut donnée; et, celle-là, je vous avoue que je fus tenté de vous l'envier plus d'une fois. Ce dont sincèrement je vous estimais heureux, ce n'est pas seulement d'avoir été trouvé digne de

souffrir l'opprobre pour le nom de Jésus, c'est d'avoir échappé, par votre réclusion, au spectacle de ce que fut, pendant ces mois de notre deuil, notre bonne ville de Lille ; d'avoir échappé au spectacle de ce qui s'y lisait, de ce qui s'y chantait, de ce qui s'y vociférait, de ce qui s'y placardait d'abominations, avec une impunité qui devient de plus en plus, parmi nous, le privilège du mal.

C'est pour vous, ami et serviteur de Dieu, la consolation d'avoir échappé au spectacle de l'offense de Dieu, du blasphème contre Dieu ; et spécialement à ce spectacle qui vous eût navré de douleur, celui du blasphème ignoble, placé sur les lèvres de ces jeunes enfants à qui l'on apprend aujourd'hui à haïr tout ce que votre religion et votre dévouement leur eût appris à adorer et à aimer.

En vérité, cher Frère, tout cela faisait de votre prison un domicile plus habitable, et de votre entourage une société plus saine que celle que nous faisait subir, jusque sur notre seuil, ce hideux déchaînement de l'impiété et de l'immondicité.

Au surplus, Messieurs, cela était bon peut-être. Puisqu'au fond de tout cela, c'est l'enseignement qui est en cause, il était bon peut-être qu'on vit ce dont est capable, dans ses heures d'orgie et de débordement, la jeune génération de l'école sans Dieu. Il était bon qu'un spécimen en fût montré publiquement à la France, pour qu'elle connût ce que les honnêtes gens peuvent attendre pour demain d'un régime qui ne craint pas de mettre le feu à de pareilles têtes, et de faire appel à de pareils bras.

*
* *

Mais, confiance, chers Frères des Écoles chrétiennes, vous avez Dieu pour vous, car, j'en atteste trois siècles de vertus et de services : vous êtes les bons ouvriers de l'Église de Dieu.

Elle ne fut pas ingrate. Car savez-vous ce que faisait l'Église, dans ce même jour d'hier, où le blasphème et la menace battaient les murs de votre école ? Le 30 avril, au plus fort de cette crise d'opprobre, l'Église de Rome s'assemblait autour de son chef, pour entendre promulguer le décret approuvant les deux miracles nécessaires pour qu'il soit procédé à la canonisation du Bienheureux de la Salle, votre Fondateur et Père. Et pendant qu'ici et ailleurs, la chanson

obscène roulait dans tous les égouts, Léon XIII entonnait en l'honneur de votre ancêtre l'*Hosanna* d'action de grâces, auquel répondait là-haut la voix de ces millions d'enfants, à qui, depuis trois cents ans, vous avez appris à réciter cette louange que le Seigneur a déclarée n'être nulle part plus parfaite que sur ces lèvres tendres et pures.

Vous avez pour vous les saints de Dieu et la prière des saints. C'est pour vous que, dans ces mauvais jours, on assiégeait de supplications le Très Saint Sacrement. C'est pour vous qu'on prenait des engagements avec Notre-Dame de la Treille, la gardienne de la ville, votre bonne voisine, de laquelle on allait jusqu'à attendre un miracle de lumière et de délivrance, s'il eût été nécessaire.

On la savait avec nous. Elles le savaient bien aussi ces bandes forcenées qui, le jour de l'élargissement, s'en allaient de dépit, parodiant nos saints cantiques, briser ces images de Marie que la dévotion de nos pères avait suspendues, comme une protection, au-dessus de leurs portes ; en même temps que ces braves chevaliers sans peur brisaient de nuit les vitres d'un orphelinat des filles de Saint-Vincent de Paul, de notre Dispensaire des pauvres, d'une de nos maisons de malades, d'une de nos Maisons de famille, d'un pensionnat du Sacré-Cœur, comme pour ajouter la sauvagerie au sacrilège, et bien faire voir à tous les regards qu'ils rompaient du même coup avec la religion et avec la charité, avec l'humanité et la civilisation.

Que dirai-je encore? Vous aviez pour vous les braves gens. Ils ne vous ont pas manqué dans cette circonstance. Ce qui, chaque matin, nous consolait de la coalition de la mauvaise presse, acharnée à sa proie, c'était la bonne presse de Lille, c'était la bonne presse de France, celle qui ne tient pas la torche, mais qui porte le flambeau ; et qui, cette fois, l'a porté avec une sûreté de main et une vaillance de cœur qui ne laissait aucun refuge au mensonge acculé dans les ténèbres épaisses de ses derniers repaires.

Vous aviez les nobles cœurs pour vous. C'est de ce nom qu'avec tous je salue, en première ligne, l'éloquent et courageux défenseur que je voudrais voir ici, assis à vos côtés, mon cher Frère, comme il n'a pas manqué un seul jour, pas un seul, de venir s'asseoir près de vous, dans votre captivité (1).

(1) M. Pierre Chesnelong, avocat du prévenu, fils de M. le sénateur Chesnelong.

Mais, après tout, que lui importent nos applaudissements? Il y a quelque chose qui lui sera meilleur que nos acclamations : c'est la parole de Celui qui dira un jour aux bénis de son Père : « J'étais prisonnier et vous m'avez visité! » C'est déjà la bénédiction que, là-bas, aux bords de l'Adour, il a reçue pour la dernière fois de son illustre père. Il pouvait, le grand vieillard, prononcer heureux son « *Nunc dimittis* », car il venait d'avoir une assurance de plus que sa vaillance se survivrait dans un fils digne de lui.

Vous avez eu finalement la *Justice* pour vous, mes chers Frères. Dieu me garde de remercier ici l'équité de nos juges. On ne remercie pas des magistrats d'avoir fait leur devoir, ce serait leur faire injure, paraissant supposer qu'ils eussent pu faire autrement. Mais du moins, devons-nous leur rendre grâces de l'avoir rempli grandement, en doublant le tribunal pour cette circonstance, et de la sorte, couvrant comme d'un double rempart l'innocence solennellement reconnue par leur arrêt. Cela étant, il ne restait plus à la meute de ceux à qui l'on venait de ravir une proie si convoitée que de crier : « A bas les juges! » et d'essayer de mordre leur robe, en aboyant.

Enfin vous avez vos *Élèves,* vos innombrables élèves qui répondent pour vous. J'en atteste ces milliers et milliers de lettres, télégrammes, articles et adresses, qui continuent à pleuvoir ici comme une rosée rafraîchissante, de toutes vos maisons de la France et des deux continents. Que vous disent-ils, vos anciens fils? Ils vous disent qu'ils vous sont redevables de tout ce qu'ils ont de bon et de tout ce qu'ils font de bien dans le présent. Et moi j'ajoute avec confiance que, pour une grande part, la France chrétienne vous devra pareillement tout ce qu'elle aura et fera de bon dans l'avenir. Que Dieu nous rende seulement cette nécessaire liberté pour laquelle nous brûlerons jusqu'à notre dernière cartouche, et de riches moissons vous sont promises encore.

*
* *

A cette œuvre, mes chers frères, vous travaillerez désormais avec une efficacité d'autant plus assurée, que vous venez de souffrir davantage, d'étrangement souffrir.

C'est le fruit de l'immortelle fécondité de la Croix. C'est l'expérience constante de toute l'histoire de l'Église. C'est

aussi la tradition de votre propre histoire et de l'histoire de votre Institut, depuis votre fondateur, depuis votre berceau.

Dans les Lettres apostoliques par lesquelles Léon XIII a déclaré Bienheureux votre Saint fondateur, il est dit que Jean-Baptiste de La Salle « commença par être bafoué, calomnié, traîné devant les tribunaux, livré en jouet à l'insolence et à la grossièreté, et qu'il endura tout d'un cœur égal et invaincu (1) ».

Telle est la première page de votre histoire, comme de la sienne; et vous venez de nous en donner ici même, une nouvelle édition revue et augmentée : c'est la page d'hier.

Léon XIII continue : « La source qu'il a fait sourdre, coule perpétuellement, *ad perennitatem manans :* et ses eaux, distribuées comme par des ruisseaux sans nombre, à travers toutes les contrées de l'univers, arrosent l'Église de Dieu intarissablement (2) ».

C'est la dernière page, c'est la page prophétique, c'est la page d'aujourd'hui, c'est la page de demain, d'après-demain, de toujours.

(1) Litter Apost. 14 feb. 1888 : Ille illusus, jactatus injuriis, vexatus ignominia calumniæ, deductus in judicium, ad ludibrium positus procacitatis impudentiæque, omnia pertulit animo non minus æquo quam invicto.

(2) Id. Ibid : Non quidem exaruit fons rerum salutarium quas instituerat. Imo vero ad perennitatem manans, et in plurimos quasi rivulos per universas orbis terrarum partes deductus, copiose irrigat Ecclesiam.

ANNEXE II

L'Université au Pèlerinage eucharistique d'Albert (près Amiens).

Extrait du *Bulletin des Facultés catholiques.*

Le 25 juin, un grand pèlerinage eucharistique a eu lieu dans la magnifique basilique d'Albert. Lors de l'assemblée générale des Conférences de Saint-Vincent de Paul, le vénérable doyen. M. l'abbé Godin, y ayant invité l'Université, celle-ci y répondit par une imposante adhésion et délégation de ses professeurs en costume, et de ses étudiants.

Nous empruntons les lignes suivantes au *Messager de Notre-Dame de Brebières* : « On se montre les élèves de l'Université Catholique : ils passent pleins d'entrain et d'enthousiasme, le béret aux armes de Lille sur l'oreille, et sous les bannières de leurs associations par provinces, Flamands, Wallons, Artésiens, Normands, Bretons, Languedociens, Alsaciens-Lorrains, ceux-ci sous leur drapeau de l'Alsace crèpé de deuil. Dans le cortège du clergé marchait le séminaire académique de Lille, près de quatre-vingts lévites portant dans leurs mains les vases sacrés, calices, ciboires, patènes, ostensoirs, de vraies magnificences qui précèdent et annoncent la présence du Roi des Rois.

Au banquet. M. le Doyen a porté un toast à l'Université et à Mgr le Recteur. Voici en quel termes éloquents :

« Il y a près de trente ans, Monseigneur le Recteur, que nous lisons et savourons votre belle parole, où l'atticisme de

la forme ne refroidit pas la chaleur d'un cœur d'apôtre. A cette vieille dette d'admiration je dois maintenant ajouter ma reconnaissance pour cette apparition en Picardie de votre admirable Université, et demander à Notre-Dame de vous en payer pour son doyen. Il me semble que je ne serai pas démenti si, voyant passer, sous les costumes et les étendards du passé, cette jeunesse, espoir de demain, j'y salue l'image et le gage des futures résurrections d'une Église à la sève toujours féconde, à la mémoire toujours fidèle à ses traditions séculaires. Ah! sur ces vieux drapeaux, inscrivons des noms d'espoir! Qu'on s'appelle *Lacordaire* ou *Ozanam*, cela sonne toujours, *vérité*, *liberté*, et *charité*. Et nous qui descendons vers la tombe, nous sommes heureux de voir la jeunesse se réclamer de tels ancêtres pour toujours mieux défendre Jésus-Christ avant tout, Jésus-Christ par-dessus tout! »

Réponse de Mgr le Recteur :

« Monsieur le Doyen, c'est trop de bonté à vous de daigner nous remercier : c'est bien plutôt à nous de vous rendre grâces, pour l'honneur que vous nous faites d'une place choisie dans le triomphe incomparable que vous avez préparé à notre roi Jésus et à sa sainte mère, la Reine-mère de ce grand et beau lieu!

« Soyez remercié d'abord au nom de mes collègues et amis, MM. les professeurs et doyens de notre Université. Nous sommes eux et moi des bergers comme vous, Monsieur le curé, qui venons faire hommage de notre houlette à Notre-Dame de Brébières. Seulement notre troupeau à nous n'est pas fait précisément de douces brebis et de tendres agneaux comme le vôtre. Ce sont des béliers que nous formons, de forts et puissants béliers, *arietes cornutos,* comme dit l'Écriture, de ceux qui se préparent à prendre la tête du troupeau pour se faire suivre dans le droit chemin par tant de moutons errants et bêlants. Et ce que nous venons demander au bon et divin Pasteur, par l'intercession de votre grande Bergère, c'est de nous enseigner l'art difficile de les diriger à la fois doucement et fortement, l'art d'attirer et de reprendre, en nous servant tour à tour du chalumeau et de la houlette. Vous le demanderez pour nous.

« Vous-même vous nous serez maître, cher Monsieur le Doyen ; Albert nous sera une école; et ce que nous y voyons,

une excellente leçon. De quel courage, de quel zèle intelligent, de quelle infatigable patience, témoignent la construction et la décoration de ce temple incomparable que vous avez fait jaillir de votre tête, de votre cœur, dans une splendeur unique et tout d'une pièce! Et nous aussi, n'avons-nous pas fait l'entreprise d'élever à Notre Seigneur Jésus-Christ, dans l'œuvre de l'enseignement supérieur, un temple fait de pierres vivantes, et qui lui soit vraiment comme la vôtre, cher Doyen, une « Basilique », c'est-à-dire une demeure royale? Nous la voudrions, cette demeure, semblable à votre église, peuplée d'anges et d'élus, tels que ce long défilé de vos saints et de vos saintes que je regardais tout à l'heure avec des yeux ravis s'avancer en un pacifique triomphe, sur toute la frise de ce temple qu'en vérité ils font ressembler au paradis.

« Monseigneur l'Évêque d'Amiens, voulez-vous me permettre d'exprimer à Votre Grandeur la joie particulière que j'ai à vous saluer et à vous remercier ici, dans ce diocèse que j'honore entre tous, parce qu'il fut, je le sais, le berceau de la vie religieuse en France au commencement de ce siècle. C'est de chez vous, Monseigneur, c'est de cette Église-mère que sortaient, à cette époque, dans les années qui suivirent le Concordat, ces œuvres et institutions de foi, d'apostolat, d'enseignement, de piété qui allaient tout renouveler sur la face du pays. Les Pères de la foi, et saint Acheul : c'était le nouveau berceau de la Compagnie de Jésus. Les Sœurs de la rue de Noyon, et leur pauvre fondatrice infirme, Julie Billiart : c'était le berceau des sœurs de Notre-Dame. Et puis les Dames de Louvencourt, etc., etc... Mais pourrais-je, moi surtout, commettre l'ingratitude d'oublier la rue de l'Oratoire et Madame Barat? Amiens fut le berceau des Dames du Sacré-Cœur. Et, plus tard, à La Neuville, le P. Libermann et ses premiers compagnons : ce fut le berceau des héroïques apôtres et sauveurs de l'Afrique noire. N'est-il pas vrai que le bon Dieu semblait avoir fait choix de votre bonne ville pour y signer, lui aussi, sa *paix d'Amiens?* Celle de la terre et du ciel réconciliés!

Or ce que je sais bien encore, pour avoir eu leurs lettres dans les mains, c'est que, quand ces fondateurs et ces fondatrices souffraient de leurs embarras, de leurs tourments, de la malice des hommes ou du malheur des temps, ils se disaient entre eux : « Faisons le pélerinage d'Albert! » Ils venaient ici.

comme nous, pour s'agenouiller aux pieds de la même Vierge de Brébières. Ils y laissaient leur souffrance, en remportaient l'espérance! Et puis, en avant! L'espérance avait raison.

« Et si tout a recommencé ici, au matin de ce siècle qui va finir, pourquoi tout ne recommencerait-il pas de même ici, jeunes gens, demain matin, au lever de ce siècle nouveau qui sera le vôtre?

« Je sais bien qu'hélas! il ne s'annonce pas brillant, et qu'en ce soir le soleil se couche dans de gros nuages. C'est ce sentiment de nos périls qui tout à l'heure vibrait dans votre accent, Monsieur le Curé, lorsqu'à l'Élévation de notre grand'messe, je vous entendais près de moi, chanter de toute votre voix et reprendre par deux fois le *Bella premunt hostilia*, *Bella premunt hostilia!* Et vous, Monseigneur d'Amiens, vos paroles de tout à l'heure, n'avaient-elles pas le frémissement de la voix du pasteur qui sent approcher le loup et qui tremble pour son troupeau? Ah! oui, Messieurs, c'est le loup. Mais la bergerie est bien gardée. Hier même, Monseigneur, c'était la fête de votre Saint Jean-Baptiste : Saint Jean-Baptiste, le premier martyr de la liberté d'enseignement en face d'Hérode : *non licet.* Il y a mis sa tête, et cette tête, cette relique c'est à vous, à vous, Église d'Amiens, que Dieu en a commis la garde. Elle peut parler encore. Voici le loup, ai-je dit, mais voici la Bergère, la puissante Bergère : elle nous sauvera de sa rage, de sa dent. Confiance à tous!

« Je dis bien tous, Messieurs, car enfin, Monsieur le Curé, vous ne l'avez pas placée là-haut, cette Madone, dans ces hauteurs aériennes, pour qu'elle bénisse uniquement votre bercail d'Albert. Vous l'avez placée si haut, je présume, pour que de là elle regarde au loin, pour que de là elle bénisse très loin; très loin, jusqu'à Arras, jusqu'à Lille, jusqu'à Roubaix, jusqu'à Tourcoing, jusqu'à Armentières, jusqu'à Boulogne, jusqu'à Dunkerque... et l'Océan. C'est à notre région tout entière qu'elle montre comme Sauveur et roi le Fils qu'elle nous présente de là, qu'elle nous tend de ce trône sublime, je dis mieux de ce doux berceau que lui furent ses deux bras de mère. Allons à elle, allons à Lui. C'est à elle que nous crierons notre *Sub tuum, in necessitatibus nostris*. Et c'est lui qui nous délivrera *a periculis cunctis*. Car tous nous sommes du royaume de cette Reine et de son Fils; de même que nous sommes tous aujourd'hui vos paroissiens, Monsieur le Curé; vos diocésains, Monseigneur. »

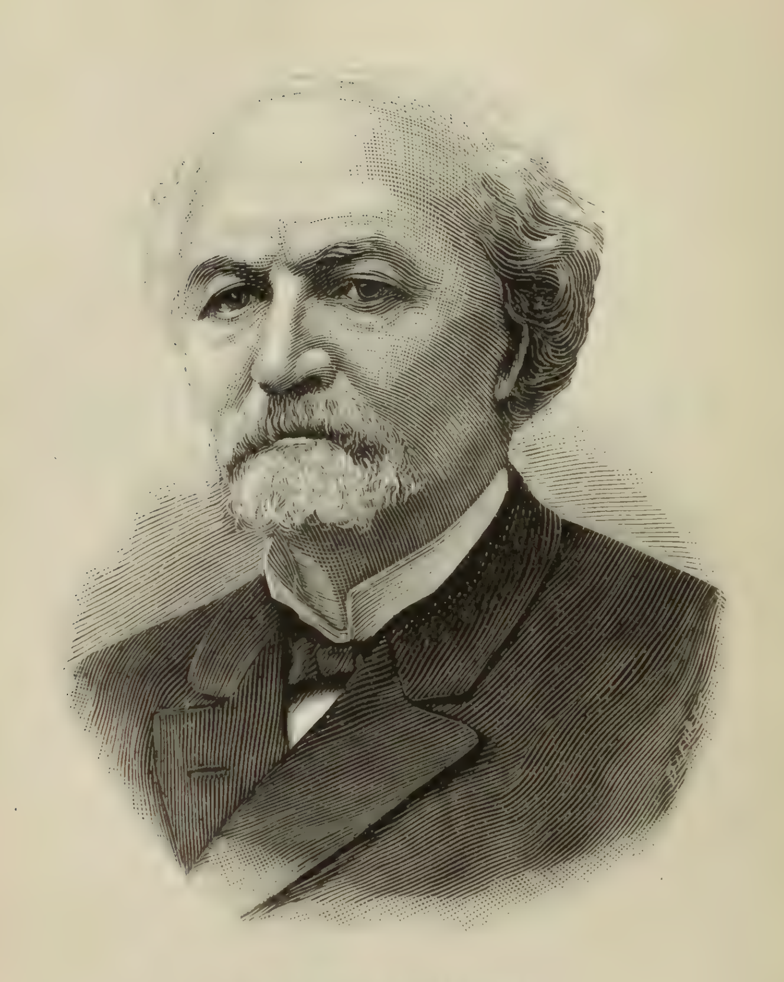
Dans la soirée, la Procession du Très Saint Sacrement se déroula par tous les quartiers de la ville entièrement tendue, pavoisée et fleurie, sous la présidence de Mgr Sonnois archevêque de Cambrai, pontifiant, assisté de NN. SS. les Évêques d'Amiens, d'Arras et de Lydda. Les députations des paroisses, collèges, associations du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme formaient à Jésus-Christ un immense cortège aboutissant à un vaste amphithéâtre ombragé, du haut duquel fut donnée la Bénédiction du Très Saint Sacrement à une assistance d'environ huit à neuf mille âmes...

Peu après, M. le Doyen d'Albert publia le récit ému de cette solennité, dans une longue Lettre adressée à ses paroissiens. Elle se termine ainsi : « J'avais rêvé grand pour cette fête Eucharistique : mon peuple et nos pèlerins ont dépassé mon rêve. Que Notre-Seigneur et Notre-Dame en soient bénis à jamais ! »

XIII

ANNÉE ACADÉMIQUE

1900



M. Auguste SCALBERT.

ANNÉE 1900

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

DU JEUDI 15 NOVEMBRE 1900

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

Les deux Frances.

Messeigneurs,

Messieurs et Mesdames,

La période qui se ferme, celle qui s'ouvre, pour notre Université, ressemble à ces mois de transition entre l'hiver qui s'en va et le printemps qui arrive, alors que les premiers bourgeons qui poussent chassent les toutes dernières feuilles qui tombent. C'est le flux et reflux de la vie.

La vie qui s'en va de chez nous, c'est celle que nous apportaient les premiers maîtres et fondateurs de nos Facultés, lesquels, l'automne venu, estiment que c'est pour eux la saison d'un repos nécessaire, réchauffés à des soleils tranquilles. — La vie qui arrive à nous, c'est celle que nous apportent cette seconde et troisième génération enseignante, branches mûres ou jeunes pousses, qui sont la force du présent et l'espérance de l'avenir.

L'espérance, je lui souris; l'avenir, je le salue. Mais moi qui suis du passé, plus qu'aucun de ceux qui restent encore, m'excuserez-vous, Messieurs, de commencer par envoyer un regret fraternel à ceux de nos compagnons d'armes qui rentrent dans leurs quartiers, après avoir été de la grande promotion, celle qui, il y a vingt-quatre ans, venait ici former nos rangs et prendre sa place sous le drapeau?

M. le doyen *Amédée de Margerie* a demandé à faire valoir ses droits à la retraite. Au sein de l'active et féconde jeunesse que garde son intelligence, il se sentait atteint au cœur par des deuils qui vieillissent, et qui lui commandaient d'aller se recueillir entre ses chères douleurs et ses religieux espoirs. Ce que nous lui devons comme professeur de philosophie et doyen-à-vie de la Faculté des Lettres, c'est au doyen triennal qui lui succède qu'il appartient de vous le dire. Mais les services rendus par M. de Margerie à notre institut d'études et d'enseignement n'épuisent pas, tant s'en faut, la série de ses titres à la reconnaissance publique comme à la nôtre. Quand un homme de ce caractère et de cette considération a laissé autour de lui, avec de si belles amitiés, le souvenir et l'exemple de tant d'aménité, d'esprit chevaleresque et de si haute distinction; quand un chrétien de cette trempe s'est fait, en chaque occasion, le zélateur de toutes nos œuvres, le défenseur autorisé de toutes nos chères causes; quand un écrivain de cette marque a signé de ces pages qui sont entrées dans le trésor religieux, littéraire, philosophique, politique d'un pays et d'un siècle, n'est-ce pas de toutes ces choses qu'il a bien mérité, et dont il convient de lui adresser les remerciements et les regrets?

En nous quittant, M. de Margerie nous laisse diminués par son absence. Du moins, en partant, nous lègue-t-il deux présents, dignes de lui : son meilleur disciple pour lui succeder et un beau livre de haute poésie pour nous consoler. Que si d'entendre son adieu vous pouvait être une autre sorte de consolation, vous la trouverez, Mes-

sieurs, dans ces lignes suprêmes qui s'adressent à vous, et qu'au moment de son départ il écrivait à M. le Président de notre Conseil d'administration. « En réalité, Lille m'a rendu beaucoup plus que le peu que je lui apportais. Le spectacle des incomparables dévouements que j'y ai rencontrés, l'exemple et l'amitié des grands chrétiens que j'y ai vus à l'œuvre, ont été pour l'automne de ma vie des grâces sans prix, dont le souvenir et la leçon me suivront fidèlement pendant la saison d'hiver, tant qu'il plaira à Dieu de la prolonger. » Toute cette lettre est pleine de ce reconnaissant et mélancolique amour pour Lille, ses hommes, ses œuvres, son Université.

M. Canet avait devancé son doyen dans la retraite. Si aujourd'hui le respect fait taire la louange devant lui, il ne saurait m'interdire de vous faire connaître, Messieurs et Mesdames, comment l'Église conçoit idéalement un professeur de ses Universités. Elle le conçoit homme de savoir, sans doute, excellemment instruit, exact à ses devoirs d'état, dévoué à ses élèves. Dans ces limites, grâce à Dieu, le type n'en est pas rare : il est vivant dans chacun de ceux qui siègent ici. — Mais si, en outre, dans le professeur et l'écrivain, l'Église rencontrait un apôtre? Si, plus haut que l'homme de la science, il y avait dans ce laïque l'homme des âmes et l'homme de Dieu? Si tout son temps, comme tout son cœur, sa parole et son action quasi sacerdotale, se consacraient à initier la jeunesse universitaire aux œuvres de la piété et de la vie chrétienne : charité, pieux exercices, conférences de Saint-Vincent de Paul, pèlerinages, stations saintes, adorations diurne et nocturne du Très Saint Sacrement? Je ne dis pas tout : si, débordant au dehors, cet apostolat s'étendait à toutes les bonnes œuvres de la ville et au delà : secrétariat du comité catholique, fêtes eucharistiques, congrès annuel des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais?... Ah! Messieurs et Mesdames, si un tel homme vous est connu, si vous l'avez vu à l'œuvre, s'il est présentement ici, dites son nom mais tout bas, pourvu que

Dieu l'entende! N'est-il pas vrai que de tels apôtres ne devraient pas nous quitter, qu'ils ont leur place marquée ici plutôt qu'ailleurs? Vous le voyez bien, puisque, à peine partis, on veut déjà les ravoir et qu'on les retient du moins par la frange de leur manteau.

Ce n'est pas par la frange seulement, c'est par la toge et l'épitoge que nous prétendons tenir et retenir à nous *M. le professeur Béchaux,* à qui sa santé impose un repos de trois ans. Le Conseil supérieur, qui sait de quel prix il nous est, ne lui accorde que pour un an le congé demandé, renouvelable il est vrai. Pendant ce temps-là, trop de prières, trop d'amitiés, trop de bien à faire le rappelleront ici pour qu'il ne soit pas fait violence au Ciel qui le guérira, et à Paris qui nous le rendra.

Comme M. Béchaux, le bon et cher *Père Herrengt* est un vaincu du travail, étreint à la gorge lui aussi. Je lui envoie le regret ému et reconnaissant et de ses étudiants du cours de littérature grecque qu'il professait si bien, et de ses fils de la Congrégation de la Vierge qu'il dirigeait si droit et si haut. *Le R. P. Dargent* nous revient pour le remplacer, comme il en avait été remplacé lui-même, dans sa double fonction de direction et d'enseignement. Il n'y a que la Compagnie de Jésus pour savoir tirer ainsi de son trésor *nova et vetera*, sans l'épuiser jamais.

M. le professeur Dujardin se retire prématurément de son enseignement de l'opthalmologie. Il a désiré se donner tout entier à cette vaste consultation de charité dont nous voyons la clientèle assiéger chaque jour sa porte et son cabinet. Son successeur était prêt. C'est lui qui nous l'avait ménagé dans la personne de *M. le Dr Thilliez,* ancien élève des Quinze-Vingts, qui depuis plusieurs années a fait ses preuves de dévouement intelligent à notre Dispensaire de la rue du Port.

Messieurs, ceux que je viens de saluer de nos regrets, ce sont nos blessés et nos vétérans. Aujourd'hui ils se replient derrière une seconde ligne, celle des jeunes,

laquelle demain formera tout le front de l'armée. *M. Maurice Vanlaer* supplée M. Béchaux à l'enseignement de l'économie politique, sa science familière, celle qui, naguère, lui a valu le grand prix du Musée social. *M. Lesne* nommé professeur suppléant, remplace M. Canet dans sa chaire d'histoire, l'histoire laquelle, vous vous en souvenez, lui a valu le premier rang au cours d'agrégation de l'an dernier. *M. Dehove* débute dans l'enseignement supérieur de la philosophie, auquel l'a désigné l'affectueuse estime de M. de Margerie dont il continuera les solides leçons, en les rajeunissant. « Que de belles choses, et nouvelles, ce jeune homme me fait dire! » s'écriait Socrate en parlant de Platon. *M. Charaux* est promu par le Conseil supérieur aux titre et fonctions de doyen de la Faculté des Lettres, à laquelle il apporte, avec la tradition vivante des premiers jours, un dévouement infatigable à ses élèves, à l'Eglise, à l'Université.

MM. de Margerie, Canet, Dujardin, sont nommés par Nosseigneurs du Conseil supérieur l'un doyen et les autres professeurs honoraires : *otium cum dignitate*.

Cependant, dès les premiers mois de l'exercice qui vient de se fermer, disparaissait, à Lille, une des plus grandes figures catholiques de ce temps et de ce pays. La cité tout entière porte encore le deuil de ce grand caractère de patriote et de chrétien, un des plus fiers et assurément des plus élevés qu'il m'ait été donné de connaître et d'aimer. Mais entre toutes les institutions qui s'honoraient de sa faveur, notre Université doit l'hommage spécial de sa très haute et filiale reconnaissance à la très noble et vénérée personne de M. Auguste SCALBERT, qui fut rappelé à Dieu, plein de jours et de mérites, dans sa 84e année, le 22 du mois de décembre 1899.

Fondateur et Administrateur de notre Institut depuis son origine, M. Scalbert n'a cessé d'en être le bienfaiteur insigne, le soutien et l'ami. Et le jour où, l'âge et les forces trahissant son courage, il lui fallut se retirer de notre Conseil, il lui donna, pour le remplacer, un fils dans

lequel son dévouement se sentait revivre tout entier.

L'ardeur d'âme qu'il portait dans toutes ses affections n'avait fait que s'aviver, dans ses dernières années, envers une institution dont il avait chaleureusement salué et généreusement préparé le berceau. Son grand cœur, si largement ouvert à toutes les charités, se dilatait pour faire arriver à cette œuvre les derniers et précieux gages de sa fidélité. Entendre parler d'elle, de ses travaux, de ses accroissements, de ses succès, lui était visiblement une joie, une consolation au sein de nos malheurs publics, et comme un rajeunissement de son invincible espérance dans l'avenir des deux grandes choses qui se partageaient son âme : la religion et la France.

Il eut une belle vieillesse. Sans doute, durant sa longue carrière, bien des choses étaient tombées, dans notre pays, que cet irréductible tenant du droit et de l'honneur avait passionnément aimées; pour lesquelles ce chevalier de toutes les nobles causes avait, depuis sa jeunesse, lutté au premier rang, et desquelles jusqu'à la fin il porta silencieusement le deuil, dans un cœur dévasté mais fidèle. Sans doute encore, plus près de lui, il avait vu se faire bien des vides, connu de bien cruels adieux. Mais ces adieux d'âmes chrétiennes, de fille, de fils prêtre, d'épouse, étaient des rendez-vous et des appels qui consolaient ses derniers jours et réjouissaient le départ par l'espérance du revoir.

Et puis, il regardait doucement ceux et celles qu'il laissait derrière lui, qui l'enveloppaient à l'envi de leur respectueuse tendresse; et ce lui était, comme il le répétait, un continuel sujet d'action de grâces de les voir tous et toutes fidèles à Dieu et avançant de concert par les voies droites et hautes où lui-même avait marché.

Il remerciait donc, il priait, il joignait les mains avec une indicible expression de ferveur, il soulevait sa belle tête blanche, ses yeux s'humectaient de larmes en regardant le ciel, en parlant de la France, en prononçant des noms bénis. Il avait de la jeunesse l'enthousiame, la flamme... mais c'était la dernière flamme. La flamme

est remontée à son foyer céleste, en laissant à toute une grande ville la lumière d'un exemple qui ne périra pas.

Ce n'est pas un vieillard, ce n'est pas un aïeul, c'est un jeune homme, c'est un fils que nous pleurons dans M. le baron Raoul des Rotours, député et conseiller général du Nord, ancien étudiant de notre Faculté de droit, mort saintement dans son château d'Avelin, le 29 mars dernier, dans sa 39e année. Il succombait à sa tâche écrasante de dévouement à notre pays. Ce fut une immolation que cette admirable mort. Elle fut généreuse comme une offrande, religieuse comme un sacrifice, émouvante comme un adieu, tranquille et confiante comme un départ pour un rendez-vous éternel. Je prononçai devant son cercueil les *novissima verba*. L'écho que je vous en apporterais ici retrouverait-il l'émotion d'une parole dite en présence des autels, devant cette chère dépouille, au sein d'une assemblée attendrie, éplorée, qui y répondait par ses sanglots ? (1)

*
* *

L'année académique 1899-1900 a vu notre Extension universitaire pousser plus loin que notre arrondissement et même notre département son œuvre de la bonne parole. A Hazebrouck, le succès de nos conférences est devenu presque une ovation, le jour de leur clôture solennelle à l'Hôtel de Ville, dans l'assemblée des notables et des propriétaires chrétiens de toute la région de Flandre. — A Arras, Mgr l'Évêque a daigné honorer de sa présence et autoriser de sa présidence la parole que nous apportions à la nombreuse élite de sa ville épiscopale. — Ici, à Lille, les quatre conférences de *M. Étienne Lamy,* sur l'expansion du catholicisme par les missions françaises, ont été de vraies fêtes pour un auditoire où se pressaient les premières autorités intellectuelles du pays. Ceux qui n'ont pas entendu M. Lamy faire passer devant nos yeux cette

(1) V. *Annexe*. Paroles aux obsèques de M. Raoul des Rotours, p. 305.

grande synthèse de l'apostolat chrétien dans tous les siècles, se feront difficilement une idée de la hauteur sereine de sa pensée et du charme de cette parole simple, chaleureuse et pure, qui lui ont déjà conquis tant de sympathies, en attendant le plus haut honneur. « La modeste salle où nous eûmes l'honneur de le recevoir s'est estimée bien fière, lui disions-nous, d'avoir entendu, quatre fois en deux semaines, la grande parole qui se fera bientôt entendre et applaudir sous la coupole du Palais Mazarin. »

Je ne fais que toucher ces choses par le sommet. Mais encore faut-il nommer, à l'honneur de nos maîtres, cet enseignement par le livre qui, lui, ne mesure pas sa portée à la dimension restreinte d'une salle de cours et d'un amphithéâtre. L'Université doit premièrement ses félicitations à M. le doyen de Vareilles qui a obtenu le premier rang et une récompense de deux mille francs dans le concours ouvert par l'Académie des sciences morales sur la question obscure ou plutôt obscurcie de la *Personnalité civile*. « L'erreur que son Mémoire a combattue est tellement enracinée dans les esprits que le savant rapporteur de l'Académie a fait à cet égard les plus expresses réserves. Mais l'auteur garde la conviction que la vérité est sortie de son puits, et qu'elle n'y rentrera pas. Or la vérité, c'est ici en même temps la liberté. »

Honneur aussi et grand honneur à M. le professeur Salembier, pour son ouvrage si lumineux, si nourri, si concluant sur le *Grand Schisme d'Occident*, bien digne de prendre place dans la « Nouvelle Bibliothèque d'Histoire Ecclésiastique », à côté des travaux de maîtres tels que M. Paul Allard et M. Rubens Duval, du Collège de France. « Fidèle jusqu'au scrupule à la règle de ne jamais rien affirmer de faux et de ne jamais rien cacher de vrai, l'auteur a traité son délicat sujet avec une sincérité absolue et une érudition consommée. Il ne s'est pas trompé en espérant que cette histoire d'une époque, qui pour l'Eglise fut douloureuse entre toutes, provoquerait chez ses lecteurs une réconfortante impression. Comme il le dit, on

compare instinctivement les épreuves actuelles de l'Église à d'autres qui furent plus terribles, et avec lui on souscrit à cette belle parole de Pascal : « qu'il y a plaisir d'être dans un vaisseau battu par l'orage, quand on est assuré qu'il ne périra pas. »

Nos actions de grâces aussi et très particulières à M. le professeur Boulay, qui en publiant en volume, sous le titre d'*Idéalisme et de Matérialisme*, ses fortes pages de « la Revue de Lille, » sur l'Homme, son origine et sa fin, a fait œuvre à la fois de savant, de philosophe et de théologien, en montrant la nécessaire et précieuse contribution des sciences d'observation dans le domaine spéculatif de la philosophie.

Ce sont bien là de vraies pages de l'heure présente. J'en sais d'autres en préparation qui feront honneur à nos collègues. Et dès maintenant une thèse, telle que celle de M. le professeur Lenoble, pour le doctorat ès sciences, ne méritait-elle pas l'accueil sympathique et confraternel qu'elle a reçu, le 5 juillet, à la Faculté de Bordeaux ?

Enfin, si vous me permettez, Monseigneur le Chancelier, d'associer, — je dis mal, — de superposer votre nom à celui de vos fils, je saluerai de mon respectueux hommage la publication de votre belle et pieuse *Histoire de Notre-Dame de la Treille*, digne couronnement de cette *Histoire de la collégiale de saint Pierre* qui jouit d'une si juste autorité et faveur auprès des corps savants.

*
* *

MM. les doyens vous diront tout à l'heure, Messieurs et Mesdames, les travaux de leurs étudiants, y compris, pour les sciences, ceux de notre école des Hautes Études industrielles. Je lui dois du moins de livrer à vos applaudissements les noms de MM. Boutry, Robyn, Nicolas et Remy, quatre conquérants de certificats scientifiques aux examens officiels de ces derniers jours.

A la Faculté de Droit, comment a-t-il pu se faire qu'un de nos étudiants de troisième année, après ses examens

brillamment passés à Grenoble, avisant le concours annuel ouvert par l'État entre les étudiants de son année dans toutes les Facultés de France, se soit glissé parmi tous ces concurrents choisis, ait obtenu de concourir avec eux, et finalement ait remporté le premier prix sur eux, lui l'enfant, l'étudiant de la Faculté catholique de Lille ? C'est un miracle que vous expliquera M. le doyen de Vareilles (1). Quant à moi, je veux du moins envoyer au jeune vainqueur, avec les félicitations de notre Université à laquelle il fait tant honneur, la parole attendrie que l'illustre M. Biot, alors octogénaire, adressait au jeune Pasteur qui venait de lui présenter et soumettre, à lui et à M. Dumas, ses premières et précoces découvertes savantes. Le vieillard, s'avançant vers lui et le pressant dans

(1) M. Glasson, doyen de la Faculté de Paris, rapporteur du concours, constate en ces termes la supériorité de la composition de notre champion masqué sur celle de tous ses concurrents de Paris et de la province :

« M. Delachenal obtient le premier prix. De toutes les compositions, la sienne est la plus complète ; elle ne comprend pas moins de dix-huit pages in-folio et on serait porté à se demander comment un pareil travail a pu être accompli en six heures, si l'on ne savait, souvent par expérience, que, dans les circonstances exceptionnelles, la concentration des forces physiques ou intellectuelles est si puissante qu'elle double ces forces. M. Delachenal connaît à fond toutes les parties du sujet qui se rapportent directement au contrat de mariage. L'entrée en matière est remarquable par l'ampleur et la netteté... Toutes les controverses sont soigneusement relevées ; pour chaque controverse tous les systèmes, et pour chaque système tous les arguments. Qu'il s'agisse de la doctrine des auteurs même les plus anciens ou des arrêts de la jurisprudence, tout est rapporté, discuté, critiqué ou approuvé... De toutes les compositions, celle de M. Delachenal est incontestablement la plus ample, et l'auteur n'y donne pas seulement des preuves d'une mémoire et d'un travail prodigieux, il sait aussi argumenter suivant la méthode de l'illustre doyen Demolombe. »

M. le doyen de Vareilles ajoute :

« Ainsi, une première et unique fois, un de nos élèves, par suite de circonstances extraordinaires, participe au concours général officiel, et il éclipse tous ses rivaux.

« Alléguera-t-on que c'est un coup de fortune ? Il serait facile de s'en assurer ; qu'on ouvre désormais toutes grandes aux étudiants des Facultés libres les portes d'un concours dont les prix sont payés par tous les Français. Nous n'avons pas peur, pour notre compte, qu'on renouvelle l'expérience. Nous n'avons pas la présomption de croire que nos étudiants remporteraient chaque année le premier prix ; mais nous sommes sûrs qu'ils le remporteraient plus souvent qu'à leur tour.

ses bras : « Mon cher enfant, lui dit-il, vous me faites battre le cœur ! »

De ce fait naturellement une conclusion se dégage. C'est d'abord que, parmi les meilleurs étudiants de l'État, nos meilleurs à nous ne font pas trop mauvaise figure. Je n'ose pas parler d'une autre conclusion, celle qui irait à nous faire admettre régulièrement et annuellement à ce concours général ? Du moins une fois de plus devient-il manifeste que nous avons fait nos preuves. Il y a deux ans, M. Duquesne, un des nôtres, se présentant pour la première fois au concours d'agrégation du Droit, était placé de ce premier coup au premier rang. Il y a quinze mois, l'un des nôtres encore obtenait la première place au concours d'agrégation d'histoire, l'enlevant, chose inouïe, à l'école normale supérieure, pour laquelle jusqu'alors c'était un apanage intangible. Cette année, voici donc qu'un des nôtres, introduit je ne sais comment au concours général, y remporte le premier prix sur tous les jeunes juristes de son année en France. Que faut-il de plus ?

Un de nos gouvernants demandait naguère bien haut : pourquoi deux Frances, et pourquoi deux jeunesses en France ? Et nous aussi nous demandons : pourquoi deux Frances inégales en droit devant la liberté et devant la légalité ?

Et ces deux Frances, qui les a faites ? Il n'y en avait qu'une depuis quinze siècles : c'était la France chrétienne catholique. Qui a fait l'autre ? — C'était la France libre : qui a fait l'autre ? — C'était la France unie au dedans, grande au dehors, fière devant l'étranger : qui a fait l'autre ? — Il n'y avait qu'une école, l'école de Dieu : qui a fait l'autre, l'école sans Dieu ? — Il n'y avait qu'une jeunesse, fière, noble, enthousiaste du vrai, du beau, du bien, au service de la foi comme de la science, de son Église comme de son pays, à l'école comme dans les camps, qui a fait l'autre ?

Et aujourd'hui vous venez dire qu'il y a péril à ce que ces deux Frances se haïssent et se combattent : mais

laquelle des deux combat l'autre, dépouille l'autre, écrase l'autre, proscrit l'autre, persécute l'autre? Ah! cela nous savons pourquoi. Vos propres maîtres nous l'ont appris dans leurs dépositions devant une récente Enquête parlementaire, et leurs aveux demeurent (1). Si nos écoles primaires et nos écoles secondaires ont autant et plus d'élèves que les vôtres, autant et plus de succès scolaires que les vôtres, c'est que nous les élevons mieux que vous. De sorte qu'en définitive tous vos artifices de tribune, tous vos travestissements des faits peuvent se traduire par cette cynique et brutale parole du vieux Madier de Montjau : « Il faut supprimer tout ce qui nous gêne. » Supprimer les Congrégations qui nous gênent, parce qu'elles sont une liberté; supprimer vos collèges qui nous gênent, parce qu'ils sont la concurrence ; supprimer finalement l'Église catholique qui nous gêne, parce qu'elle est la sainteté et l'immortalité : en somme, c'est toujours l'histoire de ce fou furieux dont parle quelque part le Comte de Maistre, qui jette une montre à terre et qui l'écrase du pied en s'écriant : « Je t'empêcherai bien de marcher! »

Une gêne sans doute aussi, l'indépendance des familles qui nous envoient leurs fils? Et n'est-ce pas de ce chef que, frappés d'impuissance et d'incapacité à l'admissibilité aux services publics, les fils comme les pères sont déclarés en masse ennemis de l'État? Serions-nous revenus au bienheureux régime de la loi des suspects?

Nous les ennemis de l'État! Nous les ennemis de la France! Le croient-ils, en vérité? Ah! Monseigneur l'Archevêque, lorsque, il y a quelques jours, présentant votre clergé à M. le Ministre de l'Instruction publique, vous lui parliez avec cette courageuse liberté épiscopale que nous aimons tant en vous, est-ce donc que vous lui appreniez quelque chose de nouveau, à ce ministre, en lui disant que vous aviez, vous aussi, vos collèges et vos grandes écoles, et qu'en y formant des chrétiens vous entendiez bien par cela même préparer à la France de vrais Français?

(1) V. M. le SÉNATEUR DE LAMARZELLE, *La crise universitaire.*

De cet état de choses quelle conduite, quel devoir découle pour vous, Messieurs les Étudiants ? Est-ce qu'il s'ensuit que vous vous ferez peur, que vous déserterez le drapeau, et que la solitude se fera autour de nos chaires parce qu'elles s'appellent les chaires de l'enseignement catholique et libre ? Ah ! que ce serait mal vous connaître ? Quel noble démenti notre rentrée donne à ces craintes injustes ; et que j'avais de fierté, il y quinze jours, à vous présenter à Monseigneur le Nonce apostolique, si pressés, si nombreux, dans notre chapelle supérieure, dont vous débordiez l'enceinte trop étroite ce jour-là !

Non, mais ce qui aujourd'hui s'ensuit de cet état de choses, c'est que pour venir à nous, à travers les lignes ennemies, il faut être brave, très brave, deux fois résolus et trois fois braves ; et vous l'êtes. C'est que, pour cela, il faut être les dignes fils de familles déterminément chrétiennes, et vous l'êtes. Et si, avant que s'engage la bataille scolaire de cette année nouvelle, j'avais à haranguer la jeune troupe que vous êtes, c'est le langage des forts que je lui tiendrais. Je vous dirais : L'Eglise de France souffre aujourd'hui. C'est une mère : voulez-vous souffrir avec elle et pour elle ? Vous ne serez pas le grand nombre, voulez-vous être une élite ? Vous n'aurez pas à cette heure les faveurs du pouvoir, mais voulez-vous les bénédictions de l'Eternel ? Vous n'aurez pas les dignités et les honneurs, mais préférez-vous l'honneur ? Je vous promets que vous arriverez aux mêmes grades, mais je vous préviens que ce sera par l'âpre chemin du travail et par la ligne droite de votre mérite. Mais, en définitive, c'est encore la ligne droite qui est le chemin le plus court et souvent le plus sûr. Gagnant de l'avance, ceux qui le suivent sans dévier gagneront aussi le prix. Il en sera de même pour l'entrée des carrières. Grâce à Dieu, à côté et certainement au-dessus des fonctions officielles, nombreuses sont encore les professions libérales, telles que la médecine, le droit, les sciences, qui tiennent en main la clef des carrières libres et honorées. Nombreuses aussi les

grandes compagnies et industries, qui, elles, n'en sont pas à demander à leurs candidats d'où ils viennent, mais ce qu'ils savent et ce qu'ils valent. Il vous faut donc savoir, il vous faut donc valoir. Les populations elles-mêmes ne s'y trompent pas, dans le choix qu'elles font de ceux à qui elles accordent leur confiance, sinon encore leur suffrage. C'est là, dans ces carrières supérieures, que la race des hommes de valeur et d'honneur, vivant fièrement d'un travail qui ne doit rien qu'à Dieu, peut attendre qu'advienne son jour, le jour où tant de constance, de vertus, de services, de désintéressement forceront enfin l'ingrate fortune à rougir d'elle-même : C'est le mot de Tacite : *donec fortunam pudeat sui!*

*
* *

Messieurs, il y a bien des années que je m'entends faire au cœur le reproche que le Seigneur s'adressait à son peuple par le prophète Aggée : « N'y a-t-il pas assez « longtemps que vous habitez dans un palais, tandis que « ma maison est un grenier abandonné ? L'heure presse : « bâtissez-moi une demeure plus digne, et vous me serez « agréable, et j'en tirerai ma gloire. Si vous vous plai- « gnez souvent que les temps sont durs et les saisons « mauvaises, ne serait-ce point parce que vous avez « perdu de vue ma maison sainte ? dit le Seigneur. Le- « vez-vous donc, apportez le bois et la pierre, et alors « moi, à mon tour, je vous ouvrirai les cieux, et je vous « enverrai l'abondance de l'huile, du vin et du fro- « ment (1). »

Messieurs, Mesdames, dès le mois prochain, mois de décembre, nous creuserons les fondements de notre église ou chapelle de l'Université. Une aimable charité est ve-

(1) Aggæi, I. 4. 11. *Factum est Verbum Domini in manu Aggæi prophetæ dicens : Nondum venit tempus domûs Dei ædificandæ ? Numquid tempus est vobis ut habitetis in domibus laqueatis, et domus ista deserta ?... Ascendite in montem, portate ligna, ædificate domum. Et acceptabilis mihi erit, et glorificabor, dicit Dominus. Propter hoc prohibiti sunt cœli, ne darent rorem*, etc.

nue dernièrement à moi, et elle m'a parlé justement comme parlait le prophète Aggée. Et comme, en ranimant en moi le vouloir de l'ouvrage, elle m'en procurait en partie le pouvoir, nous nous mettrons à l'œuvre. Dieu fera le reste, et avec Dieu ceux et celles qui, parmi nous, voudront bien être les ministres de la providence de Dieu. Après lui, sans doute, nul n'a le droit de se nommer. Mais si, grâce à vous, je pouvais parvenir à mener à bonne fin ce saint et rude travail de mes dernières années, quelle dette personnelle j'aurais contractée envers vous ! Car grâce à vous, j'aurais ainsi quelque chose que je pourrais prochainement emporter et déposer, pour ma rédemption, sur l'autel éternel !

L'année dernière, je vous annonçais la construction du Cercle. Il est achevé : nous en avons fait ce matin même la bénédiction ; notre jeunesse en prépare la prochaine et très solennelle inauguration. Vous avez pu voir, dans la rue de la Grande-Allée, cette construction, de caractère à la fois grand et simple, due au talent de M. l'architecte Destombes et à l'actif travail de M. l'entrepreneur Laurenge, que de tout mon cœur je remercie. Un autre devrait être remercié avant eux. Mais vous savez que chez nous la charité est anonyme ; elle n'a point de nom sur la terre ; son nom est du ciel, le plus grand nom du ciel : *Deus charitas est.*

Dans l'appropriation et aménagement de ce cercle, il y a place pour tout et pour tous : pour la religion, pour la lecture, pour les récréations, les réunions, les fêtes. Le Père Directeur de la Congrégation y aura son cabinet de réception, j'allais dire de consultation ; MM. les Professeurs y auront leur salon de conversation. Et s'il vous plaisait un jour de le visiter, Messieurs, vous y verriez combien nous aimons notre jeunesse et combien l'Église est une mère !

Je ne puis oublier enfin que nos vacances viennent de se terminer par la réunion du Congrès des jurisconsultes catholiques dans un des établissements de notre Université. Je les ai salués du pied de l'autel, en notre nom à

tous. Ce que je puis ajouter, c'est que rien n'a manqué à l'édification que j'ai reçue de leurs personnes, à l'admiration que j'ai conçue de leur savoir, à la reconnaissance que tous doivent à leur zèle intelligent pour la défense des intérêts de l'Église. C'était spécialement pour aviser aux moyens de défendre et sauver les droits des œuvres charitables que ces grands catholiques venaient se concerter chez nous. Et, à la manière dont ils parlaient d'elles, on comprenait, on sentait, qu'ils parlaient de choses vécues par eux, et qu'ils avaient fait avant que de dire (1).

Une nouvelle année est commencée. Aucune des précédentes ne s'est ouverte sous de plus hauts auspices. La présence auguste de Son Excellence Mgr le Nonce apostolique, la célébration qu'il a bien voulu faire de notre messe du Saint-Esprit le jour de notre rentrée, les paroles qu'il a daigné adresser solennellement avec l'autorité de sa mission et de sa doctrine, la visite qu'il a faite ensuite de quelques-uns des établissements de nos Facultés, ont été et demeureront pour nous plus qu'un honneur, me suis-je permis de lui dire : c'est une grâce. C'est la grâce de la bénédiction pontificale elle-même, donnée à une Université toute pontificale par Celui qui représente officiellement le Souverain Pontife auprès du gouvernement de notre pays (2).

A l'École militaire de Saint-Cyr, la promotion sortante reçoit son nom d'un des grands événements militaires de l'année. Notre promotion de cette année recevra le nom de « Promotion du Nonce ».

L'Écusson de notre Université porte écartelé en chef à dextre les clefs de Saint Pierre : c'est Rome, c'est l'Église. Au-dessous les armes de Flandre et d'Artois : ce sont nos deux provinces, et par extension la France dont elle sont les plus riches joyaux. A senestre en chef un livre ouvert sur champ d'hermine : c'est l'enseignement,

(1) V. *Annexe* II : *Le XXIV*[e] *Congrès des Jurisconsultes.*
(2) V. *Annexe* III : *Son Excellence M*[gr] *le Nonce à l'Université.*

c'est l'étude. Au cimier la Mère de Dieu trônant avec son fils entre les bras sous le vocable de *Sedes sapientiæ* : C'est la religion et la bénédiction. Ainsi Rome et la patrie, la science immaculée, la sagesse suprême : tel est notre blason. Nous lui avons fait dire tout ce que nous croyons, tout ce que nous espérons, tout ce que nous aimons. Il préside à nos travaux, à nos combats et à nos deuils. Nous le portons dans toutes nos fêtes, placé sur notre bannière. Récemment nous le portions à Reims à côté de l'étendard de Jeanne d'Arc. Comme le sien il est entré aujourd'hui à la peine : qu'il soit bientôt à l'honneur!

ANNEXE I

Le Baron Raoul des Rotours, Député et Conseiller général du Nord.

PAROLES PRONONCÉES A SES OBSÈQUES, PAR Mgr LE RECTEUR, DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE D'AVELIN

le 3 avril 1900.

« Mes Frères,

« M. le Curé m'a demandé de le remplacer. C'était à lui qu'il appartenait de laisser tomber de son âme de pasteur quelques-uns de ses souvenirs sur le cercueil de celui qu'il a beaucoup aimé. Mais son discours, étouffé par son immense douleur, n'eût été qu'un sanglot. « Je ne saurais que pleurer, » m'a-t-il dit, en me suppliant de ses larmes. Je tâcherai, mes frères, de retenir les miennes, pour vous faire entendre quelques paroles, qui ne feront d'ailleurs que traduire les siennes.

« Et, en vérité, mes frères, qui donc ne serait ému jusqu'au fond de l'âme par le spectacle que la mort, l'inexorable mort, déploie ici sous nos yeux ? Un jeune homme, avant sa quarantième année, enlevé, dans la fleur du mérite et de la distinction, à tout ce que l'on aime et ce qui fait aimer la vie : famille, fortune, honneurs, tendresse du foyer et haute considération publique ; une noble alliance, un beau nom ; une épouse selon son cœur et selon le cœur de Dieu ; des enfants, deux fils charmants et qui déjà promettent de ressembler aux aïeux ; une mère, je me trompe, deux mères justement

fières de lui et heureuses par lui. Et puis, une commune dont il était l'enfant et dont il faisait l'orgueil. Une paroisse, dont il était le modèle et l'appui. Un canton, une contrée dont il était l'amour, et qui l'avait choisi pour être leur organe autorisé, écouté, dans les conseils publics, ceux du département comme ceux de la nation : tant de jeunesse, tant d'avenir, tant d'attaches; de si précoces mérites, de si belles destinées... C'était tout cela hier, et aujourd'hui voyez !... Dieu bon, est-ce possible? Et ne serait-ce pas, Messieurs, un deuil inconsolable que ce deuil général, si au-dessus ne planait, pour notre consolation, le souvenir d'une vie toute dévouée au service de Dieu, du pays, de ses frères, et l'image d'une mort que la religion fit si grande qu'elle semblait déjà comme l'entrée en possession de la gloire éternelle?

« Cette belle vie, dont je ne puis qu'indiquer quelques traits, elle fut d'abord à vous, habitants d'Avelin, qui aviez vu le fils grandir à côté de son père. Vous aviez eu son enfance, vous eûtes aussi sa jeunesse, une de ces jeunesses rares, gardées par la religion, la famille et le travail dans l'inviolable intégrité d'un virginal honneur. Ainsi l'avons-nous connu, à cette Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, où il venait chercher les armes de justice destinées à vous défendre, et où il marqua sa place parmi les plus vertueux d'entre nos étudiants, parmi les plus sérieux d'entre nos jeunes juristes.

« Une autre école l'attendait, et l'attendait ici : c'était l'école de son père. Et ce qu'il y apprenait, c'était la science de votre terre, qu'il a toujours habitée, qu'il a beaucoup aimée. Mais c'était, par-dessus tout, la science pratique du dévouement à vos populations, et le devoir de les attacher, par tous leurs intérêts et du corps et de l'âme, à cette vie agricole, nourrice des races saines, gardienne des saintes croyances et des fortes vertus. Aussi, quand, il y a cinq ans, son illustre et vaillant père vint à disparaître d'au milieu de vous, le fils était mûr, le fils était prêt pour le remplacer et prendre sur ses jeunes épaules la succession de deux générations de représentants du pays au Parlement français.

« Maintenant, vous savez le reste, commune d'Avelin, canton d'Orchies, arrondissement de Douai, département du Nord. Dès lors il fut tout à vous, comme vous fûtes tout à lui, fidèles que vous étiez à présenter traditionnellement ce même

nom au scrutin, d'où vous le faisiez sortir victorieux chaque fois. Et qu'il vous le rendait bien, ce conseiller général, ce député chrétien, qui de son mandat s'était fait un ministère d'obligeance continuelle et universelle, s'étant donné pour programme de visiter chaque mois chacune des communes de sa circonscription! Avec quelle compétence, avec quelle conviction, avec quelle éloquence parfois, il défendait vos intérêts, généraux ou locaux, à la Chambre ou au Conseil départemental! Combien il était serviable à vos nécessités, secourable à vos besoins, attentif à vos droits, compatissant à vos maux! Vous pourriez nous le dire, vous tous qu'il visitait, qu'il appelait par leurs noms, qu'il accueillait chez lui; vous tous, par exemple, qu'il recevait tour à tour dans cette audience de chaque premier lundi du mois, à Orchies. Le plus souvent il en sortait moins riche qu'il n'y était venu, mais en revanche il en sortait plus heureux : heureux de tout ce qu'il avait appris, de tout ce qu'il avait soulagé, consolé, soutenu, de tout ce qu'il avait donné, ou de ce qu'il avait promis et de ce qu'il allait tenir. Vous pourriez nous le dire, mais ne le dites pas aux hommes, car il a défendu de parler sur sa tombe; dites-le seulement ici, dans une ardente prière, à Celui qui seul est assez riche pour lui payer la dette intégrale de votre reconnaissance.

« *Il est mort à la tâche!* » c'est le mot que, dans ces jours, je recueille sur toutes les lèvres comme sous toutes les plumes. Il est mort en grand chrétien, comme il avait vécu. J'avais hâte de le dire, Messieurs, pour vous faire remonter à la source divine de toutes ces vertus et de tous ces dévouements. Le baron Raoul des Rotours était un fervent chrétien, d'une tendre piétié envers Notre-Seigneur, qu'il recevait chaque mois, d'une tendre piété envers la Mère de Dieu, dont il récitait le chapelet chaque jour. Et pouvons-nous oublier ici cette splendide procession et fête eucharistique à laquelle il apporta sa grande part contributive d'initiative et d'organisation? Le dimanche qui précéda sa rapide maladie l'avait vu fidèle, non seulement à la messe paroissiale, mais aux vêpres, dans cette église d'Avelin qui lui est redevable, elle aussi, et à la porte de laquelle nous venons de saluer la statue élevée à son noble père, aujourd'hui crêpée de deuil.

« Elle ne devait plus le revoir, cette église, qu'aujourd'hui, à cette place et dans ce lugubre appareil de la mort! Se prodiguant sans compter, Raoul des Rotours, déjà affaibli, s'était

rendu à Lille, pour quelqu'une de ces œuvres qui ne lui laissaient point de repos, quand il dut hâter son retour pour s'aliter. Ce lit de souffrance allait être l'autel de son sacrifice. Le dimanche 25 mars, fête de l'Annonciation, il fit appeler le prêtre : « Monsieur le curé, je vais mourir. On ne le croit pas, mais je le sens. C'est comme mon père. C'est fini, je ne m'en relèverai pas ! » Et il lui demanda d'entendre sa confession, comme à l'article de la mort : « Maintenant, quand le bon Dieu voudra, je suis prêt. » Le même jour, au soir, il demanda et il reçut une seconde absolution. Il eût voulu cacher ces préparatifs de départ à ceux et à celles qu'il aimait. Mais le cruel mal parlait.

« Le mercredi fut le grand jour, le jour des sacrements et des derniers adieux. Ces adieux, comment les redire sans raviver de douloureuses émotions, mais comment les refuser à votre édification ? Le pieux malade appela ses enfants, ses deux fils. A l'un et à l'autre, il parla de leur mère, de leurs deux grand'mères, qui seraient bien à plaindre et qu'il fallait beaucoup aimer. Et à l'aîné, pour le jour où il serait porté aux affaires publiques : « Souviens-toi bien, Guillaume, qu'en politique on peut passer sur quelque chose, mais en religion, jamais ! » Avec Mme la baronne des Rotours, qui ne le quittait pas, c'étaient des noms de tendresse, c'étaient des paroles dans lesquelles leurs âmes se fondaient l'une dans l'autre. Une de ses plus pressantes recommandations fut pour que ses enfants fussent élevés, comme lui, selon l'esprit chrétien, dans l'amour du travail, du devoir, donnant toujours l'exemple d'une bonne conduite. Puis, saisissant la main de l'un et de l'autre, il leur dit à plusieurs reprises, avec un ferme accent d'autorité paternelle : « Aimez le peuple, mes enfants, aimez le peuple, mes enfants, aimez le peuple. » Les deux mères, brisées, écoutaient ce cher fils qui les conjurait de vouloir vivre encore et de se conserver longtemps pour leurs fils, pour ces petits. Les domestiques étaient rangés près de son lit, à genoux : « Soyez toujours de bons chrétiens, leur dit-il, il n'y a que cela qui vaille ! » Quand l'hostie sainte lui fut présentée pour la communion, il l'enveloppa de son regard suppliant, enflammé. C'était le divin Viatique pour le dernier voyage.

« Les jours et les nuits qui suivirent ne furent plus qu'une longue prière silencieuse. Parfois, il appelait son père : « Mon pauvre père ! » D'autres fois, il se rattachait par des liens

imbrisables à la vie qui s'enfuyait : « Mon Dieu, laissez-moi vivre pour mes petits enfants ! » Mais bientôt : « C'en est fait, je suis prêt à mourir ! » Il répondait au chapelet qu'on récitait à son chevet; il murmurait le *Souvenez-vous*. Le froid de la mort le gagnait, un froid que ne pouvaient réchauffer les deux bras chéris qui l'embrassaient. Et le mercredi 28 mars, il exhalait son âme dans un dernier soupir. C'était à la même date, jour pour jour, que, cinq ans auparavant, était mort le père qu'il allait rejoindre dans l'éternité.

« Maintenant, c'en est fait. Dans un instant, après les dernières prières, et la dernière bénédiction de l'Évêque vénérable à qui il dut le plus cher trésor de sa vie, l'Église entonnera le chant d'espérance et de gloire : *In paradisum deducant te angeli !* Et vous, pressés autour de la dépouille de celui qui eût désiré reposer, simplement comme un de vous, dans le cimetière commun, vous irez le rendre à la sépulture de son père et de son grand-père, mais en levant plus haut vos regards et lui donnant, vous aussi, le rendez-vous éternel : *In paradisum !*

« Plus haut encore, levons nos yeux vers le Souverain Maître de nos destinées, et, d'un cœur brisé mais résigné, disons-lui : « O Dieu, qui nous l'aviez donné, qui nous l'avez repris, que votre saint nom soit béni ! Recevez ce bon et fidèle serviteur dans la joie de son maître ! Consolez celles qui le pleurent, en versant sur leur blessure inguérissable l'onction de votre saint amour ! Soyez le Père des orphelins, ô notre Père des cieux ! Donnez à ce pays, donnez à notre France des hommes tels que celui que nous venons de perdre. Et qu'après une vie et une mort semblables à la sienne, nous méritions, par votre grâce, de nous retrouver avec lui dans la société du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

ANNEXE II

Le XXIVe Congrès des Jurisconsultes.

(*Extrait du Bulletin des Facultés.*)

Le lundi 29 octobre, s'est ouvert à Lille le Congrès des Jurisconsultes, organisé par la *Revue catholique des Institutions et du Droit.* Il a duré deux jours, sous la présidence d'honneur de Mgr le Recteur et la présidence effective de M. le sénateur de Lamarzelle. Toutes les séances ont eu lieu dans les salles de la Maison de famille Albert-le-Grand.

Le choix du programme a été inspiré, comme toujours, par les préoccupations de l'heure présente. Le Congrès s'est donné pour objet de bien établir la situation légale des institutions charitables, et d'étudier les réformes à demander à la législation en faveur du libre exercice de la charité.

Les séances du Congrès se sont ouvertes par la messe du Saint-Esprit. A l'Offertoire, Mgr le Recteur a prononcé l'allocution suivante :

Paroles de Mgr le Recteur.

Messieurs les Jurisconsultes,

Ce nous est un honneur et une joie distinguée que le choix que vous avez fait cette année de notre Université Catholique de Lille pour la réunion annuelle de votre Congrès. Déjà, il y a douze ans, cette faveur nous était donnée. Ni cette maison ni cette chapelle n'en ont perdu le souvenir.

C'est le même accueil que nous sommes heureux et fiers de vous offrir en ce jour, avec une cordialité et une simplicité qui peuvent se dire d'un seul mot : « Vous êtes ici, vous aussi, Messieurs, dans une « Maison de famille. »

Laissez-moi donc d'abord me féliciter moi-même de l'occasion qui m'est offerte de vous remercier, Messieurs, de l'inappréciable service que vous ne cessez de rendre à l'Eglise de France. Certes, s'il fut un temps où elle en eut besoin, c'est particulièrement le nôtre. Un prophète du peuple de Dieu disait des impies d'alors et de leur gouvernement : « Ils ont changé le droit, révolutionné le droit : *mutaverunt jus* ». Ils ont appelé le droit ce qui était la force; ils ont appelé le bien ce qui était le mal ; ils ont appelé justice ce qui n'était que violence. Et le Prophète ajoute : « Et l'ancien pacte national, qui devait être stable à jamais, ils l'ont déchiré, et ils en ont jeté les pages aux quatre vents du ciel : *Mutaverunt jus et dissipaverunt fœdus sempiternum.* »

Mais grâces soient rendues à Dieu! Le droit chrétien, dans ses principes et ses applications, n'aura pas été du moins sans représentants ni sans défenseurs en ce siècle. Grâces soient rendues à vous! Des hommes de savoir et de cœur se sont levés parmi nous qui ont su dire en face, au mensonge : tu es le mensonge; à l'iniquité : tu es l'iniquité; à l'hypocrisie : tu es l'hypocrisie ; et à la déprédation, d'où qu'elle vienne : tu es la violence et le vol. Ils l'ont dit haut et ferme, qui par la parole, qui par la plume. Ils l'ont fait entendre au barreau, à la tribune, dans les conseils et les assemblées de la nation. Puis-je oublier devant qui je parle ; puis-je oublier de quel maître de la parole parlementaire et juridique vous avez fait choix pour vous présider ici ? Ce sont ces hommes de qui les lumineux écrits éclairent cette vaillante *Revue catholique des Institutions et du Droit,* que je m'en voudrais de ne pas nommer. Avant d'écrire, avant de parler, ils avaient fait mieux encore : ils avaient agi, ils avaient souffert. Et vingt ans passés n'ont pu nous faire oublier ces deux ou trois cents magistats de tout degré qui défilèrent devant un ministre de la justice, de la justice d'alors, en lui jetant au front avec leur toge la parole qu'un magistrat à l'antique ne craignait pas d'opposer à Louis XIV lui-même : « Sire, en affaires je ne vous connais pas, je ne connais que la justice : je ne suis pas a vous, je suis à elle ! ».

Laissez-moi vous remercier d'une autre chose encore : je veux dire de l'exemple et de la belle leçon que vous apportez à nos jeunes juristes. Ils savent qui vous êtes, Messieurs. Ils savent qu'un groupement d'hommes influents dans le pays s'est fait autour de vous, et que ces hommes de loi sont avant tout des hommes de foi qui font marcher la justice dans les voies saintes de l'Évangile. Ils savent, par vos seuls noms, ce que peuvent attendre de vous toutes les nobles causes, qui leur sont chères comme à vous. Ils savent aussi de quelle délicate et indomptable fierté vous cuirassez votre conscience, au besoin, et ils vous regardent pour apprendre que tous les honneurs de la terre ne valent pas qu'on les paie du prix de son honneur.

Lorsque, bientôt, ils entreront dans la carrière, ces jeunes hommes iront à vous, et ils vous demanderont d'être leurs patrons, comme ils vous ont pris pour modèles. Voulez-vous me permettre, Messieurs, de vous prier de ne pas retirer d'eux votre regard et votre main? J'ose dire qu'ils en sont dignes. Ils sont de votre école, autant que de la nôtre. Et lorsque, dans quelques jours, ces jeunes gens seront rentrés dans cette demeure, et que nous leur redirons ce que vous êtes venus faire et délibérer ici, ils en tressailleront d'aise, ils s'animeront, ils s'exciteront à continuer votre œuvre, et dès maintenant ils se sentiront plus hommes en reprenant leur place à votre place, dans une maison, à un foyer, à une table où vous vous serez assis, et au pied d'un autel où vous aurez prié.

Vos séances vont s'ouvrir sous le regard de Dieu et sa bénédiction. En tête du programme de votre présent Congrès, je lis ce nom divin : la Charité. « Les droits de la charité, la liberté de la charité, la situation légale de la charité ; charité individuelle et charité collective ; œuvres, associations, fondations charitables. » Oh ! Messieurs, quel sujet, et qu'il répond bien à nos inquiétudes présentes ! On est saisi de stupeur quand on pense que le droit, que la liberté de donner et de faire du bien puisse être un objet de contradiction dans une nation chrétienne, deux mille ans après l'Évangile ! On est, par contre, ému de reconnaissance et d'espoir, en pensant que c'est pour assurer et défendre les intérêts de cette céleste cliente que vous vous êtes réunis et que vous allez vous concerter aujourd'hui ! Cette reconnaissance, c'est celle de l'Église

qui aime les pauvres, celle des milliers de malheureux qu'elle assiste. Et derrière vous je vois se lever, pour vous bénir, la multitude de ceux dont l'indigence arrachait ce cri au cœur du divin Avocat des pauvres : « J'ai pitié de ces foules ! » C'est enfin sa reconnaissance à Lui, puisqu'un jour il a daigné se déclarer l'obligé, le débiteur de qui les servirait : *mihi fecistis*.

Maintenant que son Esprit descende et repose sur vous, Messieurs les Jurisconsultes ! Qu'il préside à vos travaux ; qu'il dirige vos conseils, car c'est une œuvre sainte que vous accomplissez. Telle est la prière que je vais lui adresser pour vous à cet autel. L'Église l'appelle « l'Esprit-Créateur ». Qu'il lui crée donc, à cette Église, des destinées meilleures, des destinées plus libres. Et que par lui, par vous, soit un jour renouvelée la face de la terre, de notre terre de France : *Emitte spiritum tuum et creabuntur, et renovabis faciem terræ!*

ANNEXE III

Son excellence Mgr le Nonce apostolique à l'Université catholique de Lille, 6 novembre 1900.

L'Université catholique a eu l'insigne honneur de recevoir Son Excellence Monseigneur Benoit Lorenzelli, archevêque de Sardes, nonce apostolique en France, qui, après avoir visité les principaux établissements de la région du Nord, et reçu au château de M. le professeur Duthoit les principaux membres de l'Université, a daigné célébrer le mardi 6 novembre, rentrée des Facultés, la Messe du Saint-Esprit devant les 84 professeurs et les 600 étudiants, réunis dans la chapelle supérieure. Son Excellence, en même temps qu'Elle nous accordait cette insigne faveur, voulut bien adresser aux professeurs et aux étudiants l'Allocution de circonstance. Nous en donnons le commencement :

« Messieurs les Professeurs,

Messieurs les Étudiants,

Il y a bien des années que mon esprit suivait de loin la marche progressive de l'Université catholique de Lille, avec la sympathie dont se réclame tout Institut qui a pour objet de son action l'enseignement comme la défense de la vraie et bonne science. Cette sympathie a grandi dans mon cœur au fur et à mesure que votre Université se développait. Et maintenant, depuis que j'ai l'honneur de représenter le Souverain Pontife en France et le bonheur de mieux connaître l'admirable organisation de cet Institut, la science de ses professeurs, l'ar-

deur intellectuelle, la discipline et la valeur de ses étudiants. ma sympathie est devenue une véritable satisfaction pour son présent et un très vif intérêt pour son avenir.

C'est pourquoi j'ai accepté avec grand plaisir l'aimable invitation que votre éminent Recteur m'a faite, de venir aujourd'hui célébrer la messe de rentrée des Facultés et de vous adresser, MM. les Professeurs et chers Étudiants, quelques mots qui vous marqueront toute mon estime et tout mon dévoûment devant Dieu et devant les hommes..... »

Paroles de Mgr le Recteur.

Après le discours de Son Excellence, telles furent les paroles de remercîment qui lui furents dites par Mgr le Recteur :

Excellence,

Ce nous est plus qu'un honneur, ce nous est une grâce insigne que la célébration du divin sacrifice offert par vos mains vénérables à ce modeste autel, en cette première journée de notre année académique. *Benedictus qui venit in nomine Domini!*

Près de Votre Excellence, nous nous sentons tout près du Souverain Pontife qu'Elle représente, et comme placés sous sa main et sa bénédiction. Oserai-je ajouter que vous-même, Excellence, ne pouviez être nulle part plus réellement chez vous que dans cette Université catholique de Lille, que Pie IX avait appelée « une Université vraiment pontificale » et de laquelle Léon XIII a déclaré un jour qu' « elle lui était chère comme la prunelle de ses yeux ».

Ambassadeur du grand Pontife qui place en tête de ses sollicitudes celle de l'enseignement chrétien, daignez lui dire, Monseigneur, que vous avez trouvé à Lille un foyer d'enseignement supérieur ardent, où la foi et la science confondent leur lumière, et pour qui Rome est le phare des clartés éternelles!

Vous lui direz, Excellence, qu'à Lille sa Paternité possède une famille qui est entièrement sienne, par le respect et le dévouement à son auguste personne, par l'admiration de toutes ses souffrances, comme par l'absolue soumission à toutes ses conduites.

Vous lui direz qu'ici vous avez vu, groupés au pied du saint

autel une élite de maîtres distingués venus de tous les points de la terre française, et qui, unis ensemble par le lien de la vérité et de la charité, font marcher leur enseignement dans les voies de l'Évangile, comme ils font marcher leur vie dans les hauts sentiers de la justice, l'exercice des bonnes œuvres et le lumineux exemple de tout bien.

Vous lui direz, Monseigneur, qu'autour d'eux se presse une vaillante troupe d'étudiants, fils des meilleures familles de la France et d'au-delà ; dignes héritiers de ceux qui autrefois combattaient et mouraient pour l'indépendance du Saint-Siège. Vous les voyez aujourd'hui qui se préparent, dans une vie de travail, de religion et d'honneur, à être, eux aussi, une force et une gloire pour leur Eglise et leur pays, lesquels ils ne séparent pas dans leur filial et indéfectible amour.

Vous direz enfin au Saint-Père que, par-dessus tout, vous avez vu ici, autant qu'ils se laissent voir, des familles de fondateurs, administrateurs et bienfaiteurs insignes, qui n'ont reculé devant aucun sacrifice ni devant aucune tâche pour la création et la croissance d'une œuvre qui leur doit sa vie, et qui n'a pour les en payer que son inexprimable reconnaissance et sa prière incessante devant Dieu.

Cette œuvre, Excellence, ces fondateurs, ces maîtres, ces étudiants, leurs courageuses familles, leurs études, leur travaux, vous demanderez au Très Saint-Père de daigner les bénir, pour que, victorieuse des contradictions et des oppositions sans cesse renaissantes, l'Université catholique de Lille puisse longtemps encore être utile à la gloire de Dieu, au service de la foi, et au salut de la France !

Excellence, nous garderons de cette matinée une impérissable mémoire. Une année, commencée sous de tels auspices, ne peut manquer d'être tout entière, pour le champ que nous cultivons, une année d'abondance et de riches moissons : *Benedices coronæ anni benignitatis tuæ, et campi nostri replebuntur ubertate.*

XIV

ANNÉE ACADÉMIQUE

1901



M. le chanoine Henri DIDIO,

Vice-recteur.

ANNÉE 1901

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

DU JEUDI 14 NOVEMBRE 1901

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

Proscriptions. — Jeunes tombes.
— Promotions, publications.

Messeigneurs, Messieurs et Mesdames,

Le deuil que porte la France de sa liberté perdue met notre Université en deuil d'un groupe de nos amis et de nos meilleurs maîtres qui sont partis avec elle, ne pouvant plus vivre sans elle. Que Dieu veille sur les dispersés ! Que Dieu nous rende les exilés !

Ce n'était donc pas assez de tous ces attentats contre l'égalité dont chaque année je vous montrais l'interminable chaîne enroulant autour de nous quelque nouvel anneau. Le coup suprême est porté. Il y a cinquante ans qu'enfin la liberté d'enseignement était donnée. L'Église en a usé légalement et loyalement, naviguant, comme c'était son droit, concurremment avec l'État, dans les larges eaux françaises. Pourquoi donc aujourd'hui, la plus favorisée des deux nefs émules, non contente de couper la route à sa rivale, menace-t-elle ouvertement

de la couler à fond? N'est-elle pas de beaucoup la plus avantagée d'armes, d'hommes, et d'argent; et n'a-t-on pas proclamé la liberté des mers? Oui, mais il est arrivé qu'au terme de cette traversée, l'État eut le déplaisir de se voir distancé par ce concurrent, qui, lui pourtant, n'est fort que de son seul courage et de sa confiance en Dieu. Les dernières statistiques officielles, celles de l'année 1899-1900, dénoncent que, tandis que l'enseignement des lycées et collèges universitaires comptait 81.321 élèves, l'enseignement secondaire libre, celui de nos écoles ecclésiastiques, venait d'atteindre le chiffre supérieur de 91.140 élèves, c'est-à-dire près de dix mille unités de plus que l'État. C'était impardonnable : ce fut notre arrêt de mort.

Vous savez le reste, Messieurs. Vous savez d'abord l'échec de ce projet de loi sur l'enseignement secondaire, dont l'enquête parlementaire n'aboutit qu'à démontrer, par des aveux non suspects, la supériorité de l'éducation morale de nos établissements. Vous savez en conséquence le détour qu'il fallut prendre : une loi sur les associations qui serait une loi contre les congrégations; une loi contre les congrégations qui devait frapper avant tout les congrégations enseignantes; et, en tête de ces congrégations enseignantes, la plus et la mieux enseignante de toutes : la Compagnie de Jésus.

Nous sommes atteints par ce coup. Cinq de nos professeurs, le R. P. Fristot, le P. Dargent, le P. Griselle, le P. Sèverin, le P. Cugnien ont dû subir l'ostracisme de cette loi d'exception, qui nous en présage d'autres. Tous étaient des maîtres excellents. Leurs étudiants les admiraient pour leur science, les vénéraient pour leurs vertus, les aimaient pour un dévouement qui s'adressait à l'âme comme à l'intelligence de tous et de chacun. Que, dans les exils auxquels ils se sont condamnés; que, dans les humbles et hospitalières retraites où, eux citoyens français, dispersés, poursuivis, traqués comme des malfaiteurs, ont dû se cacher et chercher un refuge, ils reçoivent l'hommage de notre impérissable reconnaissance et de notre inconsolable admiration!

Étrange ironie des choses! Ce mois de juillet dernier, celui où la loi néfaste interdisait l'enseignement à ces maîtres émérites, ce même mois, presque jour pour jour, amenait notre père Griselle devant la faculté des lettres de Caen où il soutenait une thèse pour le doctorat, qui fera époque. Après sa brillante soutenance, le Président du jury, en lui décernant la plus haute mention prévue par le règlement académique, lui exprima son regret qu'il n'y en eût pas de plus élevée encore pour l'égaler à son mérite. Or, cette thèse vraiment monumentale, qui est un grand ouvrage en plusieurs volumes, cette thèse était d'un Jésuite, et elle avait pour sujet : *Le Révérend Père Bourdaloue, de la Compagnie de Jésus* (1).

Comment nous fut-il possible de remplacer les proscrits, comment la bonne Providence vint-elle à notre aide en cela, je laisse aux rapports que vous allez entendre de vous en faire part.

MM. les Doyens de la Théologie et du Droit vous diront d'abord les services et la retraite de M. le professeur Pillet, dont la santé débilitée réclamait l'air vivifiant de ses montagnes natales. Je ne me réserve que la douceur d'envoyer à cet aimable et cher collègue des premiers jours les inaltérables sentiments qui le suivent dans sa solitude alpestre, et jusqu'au pied de la tour du haut de laquelle, à cette heure, ses regards doivent chercher à l'horizon lointain le point invisible de cette ville et de cette assemblée où il avait su se faire tant d'amis.

*
* *

Et puisque j'en suis à nos regrets, laissez-moi, Messieurs, donner un souvenir et un adieu à ceux de nos étudiants qui, durant cette année, s'en sont allés dans

(1) La thèse considérable du P. Griselle a été pour lui le principe et le prélude d'une suite de travaux ininterrompus sur Bourdaloue et bientôt de la fondation d'une *Revue Bourdaloue* qui a épuisé tous les trésors de l'érudition sur la personne et les ouvrages du grand prédicateur du XVIIe siècle.

un monde qui, lui, ne connaît plus ni les séparations ni les révolutions. L'antiquité les eût appelés mélancoliquement de « jeunes ombres » : nous les appellerons chrétiennement de jeunes âmes. Et vraiment qu'elles étaient donc belles !

C'était, il y a un an, le docteur *Albert Hanneau*, médecin à Lavantie, un de nos premiers étudiants de 1877, membre depuis toujours de la société Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien. Conseiller municipal, suppléant du Juge de paix, Hanneau exerçait une sorte de magistrature d'influence et d'exemple à Laventie, sa ville natale, qui s'honorait de son savoir, s'édifiait de sa religion, le bénissait de sa charité. C'était une autorité sociale dans le pays. M. le Doyen Duret, rappelant sa dernière heure et ses derniers adieux, a dit de lui : « Lui qui avait passé sa vie à combattre la souffrance la vit s'asseoir à son chevet. En quelques mois, elle le terrassa, et elle l'arrachait, jeune encore, à ce qu'il aimait plus que lui-même. Il ne lui resta plus que le temps d'élever vers le ciel un regard de foi et d'espérance, et d'offrir un dernier sacrifice à Celui qui, pour le salut des hommes, a souffert toutes les douleurs. »

Ce fut, peu après, *Lucien Leuliette*, d'une famille française habitant Tournai, élève de notre École des sciences sociales et politiques, dont il était le modèle, où il venait chercher assidûment des armes en vue de la défense du droit et de la liberté, par l'action, la parole, la presse. Aimable adolescent pleuré de toute une ville, jeune et brillant soldat que Dieu, qui paie les bons désirs, trouva digne de la couronne même avant le combat !

C'était, tout près de nous, le docteur *Paul Bourlet*, médecin à Mouvaux où il sera longtemps pleuré par ses malades, par ses confrères, par l'Église, dont il servait toutes les saintes œuvres, comme il défendait toutes les saintes causes, dans le noble emploi d'une vie à laquelle il n'a manqué que la durée pour faire resplendir l'idéal accompli du médecin selon Dieu.

C'était, parmi les plus anciens, *André César*, qui de

nos laboratoires d'anatomie dont il avait été un des premiers organisateurs, était allé porter à Dijon, sa patrie, le drapeau d'une science et d'une foi pratiques, sur lequel il faisait lire le nom de sa première mère, l'Université catholique de Lille.

Et, puisque j'en suis aux plus anciens, je dois une place d'honneur au docteur *Pierre Colombe*, de Lisieux. Un des plus brillants élèves du collège d'Yvetot, enfant chéri d'une famille où il trouvait sa carrière tracée, il avait dit enfant : « Non, je serai médecin : c'est une des professions où l'on peut faire le plus de bien. » Puis, jeune homme, ayant appris qu'une faculté catholique venait d'être fondée à Lille, il y accourut un des premiers.

Haut de conscience comme de stature, Colombe, à Lille, se tient debout, face au devoir. Écoutez-le : « Ma chère mère, laissez-moi vous dire quelques mots au sujet de mon état moral qui, j'en suis sûr, vous préoccupe plus que vous ne me dites. Comme vous devez le penser, je suis ici, comme tous les jeunes gens, tenté autant que peut se faire par tout ce que je vois. Aussi, sachant ce que je suis, j'ai pensé qu'il était bon de me prémunir; et pour ce, j'ai pris une résolution que je tiendrai, j'espère : celle de me confesser tous les samedis, puis de communier les dimanches. »

Reçu docteur le 18 janvier 1882, il présenta vingt ans à sa ville de Lisieux le type du médecin dévoué jusqu'au sacrifice, ne refusant jamais sa visite aux pauvres, ni de jour, ni de nuit, fondant pour eux un dispensaire auquel il consacra son cœur, son temps et son argent; médecin des corps, apôtre des âmes : « Oh! une âme, le prix d'une âme! » répétait-il un jour.

Une angine contractée dans les exercices de sa charité le trouva prêt à mourir. Je ne m'en relèverai pas, dit-il au prêtre; j'ai fait le sacrifice de ma vie. Il m'en coûte beaucoup de quitter ma femme et mes enfants, qui font tout mon bonheur. Dieu le veut! Il n'abandonnera pas ceux que je lui confie et que j'espère retrouver un jour dans le ciel! » Ainsi remit-il son âme entre ses mains.

C'était récemment, le 31 octobre 1901, à l'âge de trente-six ans. La ville de Lisieux a voulu qu'une de ses rues portât son nom.

C'est un autre chrétien de la même trempe que nous avons perdu dans *Robert de Condé*, ingénieur de notre École d'Études industrielles, que la Lorraine nous avait donné, à qui ses connaissances techniques, comme l'honneur de sa vie, avaient mérité d'être attaché à la direction des papeteries de la chrétienne maison Dalle, à Bousbecque.

Parmi les plus jeunes, permettez-moi de nommer avec une émotion de frère aîné, de grand frère, *André Durocher*, de Levroux, dans l'Indre, qui, à plus de cinquante ans d'intervalle, m'avait succédé comme écolier sur les bancs du petit séminaire d'Orléans. C'était à ce titre qu'il m'avait été présenté et personnellement confié par ses maîtres ; mais il ne nous fut que montré. C'était le plus tendre des fils. Je me souviens d'un entretien dans lequel je lui demandai : « Mais, André, d'où vous est venue l'idée de vous faire médecin? — Du désir et de l'espoir de soigner et de guérir ma mère, infirme du fait de ma naissance. » Incapable de vivre loin d'elle, il s'en fut la rejoindre en Touraine, puis expirer près d'elle, quelques jours avant elle, en offrant pour elle à Dieu le sacrifice de sa vie. Près de mourir, il s'écria : « J'ai reçu le bon Dieu, je n'ai plus qu'à aller le voir. Maintenant, je suis heureux. » Et il ouvrit ses ailes vers cette vision céleste.

Enfin, puis-je oublier cet autre, *Charles Delacroix*, étudiant en médecine, un enfant de la Bourgogne, qu'un mal inexorable avait envoyé réchauffer sa langueur au doux soleil d'Alger, et qui maintenant repose près de la grande croix du cimetière de la Trappe de Staouéli, non loin de la cellule du prieur de l'abbaye, son frère. Quelle belle âme c'était, énergique et tendre, que celle d'où s'échappait ce cri d'enthousiasme, au sein de l'angoisse mortelle : « Tout pour Dieu! La souffrance et l'épreuve sont ce qu'il y a de meilleur sur la terre : tout le reste

est sans prix! » Et qu'elle nous fait honneur cette parole qu'un jour il disait à sa mère, en repassant tristement les années d'une vie qui s'écoulait goutte à goutte : « Je n'ai vraiment vécu que les bonnes années que j'ai passées à la Faculté catholique de Lille! »

Ah! Messieurs et Mesdames, en présence de ces tombes prématurément ouvertes, je ne vous dirai pas avec le poète latin : « *Manibus date lilia plenis.* Versez les lis à pleines mains. » Nous avons mieux que cela à leur donner, grâce à Dieu. Je ne vous dirai pas non plus : si un cruel destin ne les eût pas trahis, ils eussent été des héros, *Tu Marcellus eris!* Mais je puis dire avec confiance qu'ils eussent été des hommes. Ils eussent été des hommes de bien et des hommes d'exemple, parce qu'ils étaient profondément des hommes de foi. Ils eussent été des hommes de cœur et de dévouement, parce qu'ils étaient déjà des hommes de sacrifice, et du plus grand de tous les sacrifices, le sacrifice de leur vie, une vie de vingt ans!

* * *

La progression du nombre de nos étudiants, laquelle était constante depuis l'origine, se trouve suspendue en ces derniers temps. Le Rapport de M. Doyen de la Faculté de droit en trouve la cause dans la menace faite par M. Waldeck-Rousseau de regarder les élèves de l'enseignement libre comme frappés d'incapacité aux fonctions publiques. « Plusieurs jeunes gens qui venaient à vous ont changé de direction, quelques-uns même nous ont quittés. Ils ont eu peur. » Et il ajoute : M. Waldeck-Rousseau ne peut inscrire à son tableau de chasse que sept ou huit de nos recrues ou de nos soldats qui se sont rendus. Mais, malgré l'indéniable abaissement des caractères et des énergies qu'ont produit en France vingt ans de résignation passive à tous les excès du pouvoir sectaire, il reste encore assez de familles fièrement catholiques, assez de jeunes gens hardis et chevaleresques, pour former autour de nos drapeaux une petite armée à toute épreuve.

Ces braves seront en même temps, sans le calculer, les plus sages et les plus habiles, car l'expérience prouve que ceux qui tiennent tête à l'ennemi reçoivent moins de blessures que ceux qui fuient, et quand ils sont blessés c'est par devant. Nous avons compté cent quarante-neuf étudiants en droit, cinq de moins que l'an dernier. — Par contre nous avons rarement enregistré plus de succès que cette année. Sur 250 épreuves subies par nos étudiants, 190 ont été heureuses, soit 76 pour 100. Quant aux carrières publiques, que les parents se rassurent. C'est à tort qu'ils s'imagineraient que toutes sont fermées à leurs fils à jamais. D'abord, à côté et au-dessus des fonctions officielles où l'on n'entre que par la porte basse de la faveur, et que leur noble cœur réprouve, il y a les fonctions où l'on entre par la porte très honorable du concours ; et nous n'en connaissons pas une où quelques-uns de nos étudiants ne soient arrivés à pénétrer victorieusement. Ce n'est donc pas comme de chères victimes que les parents nous les envoient ; et ce n'est pas le sacrifice d'Abraham, qu'en nous les donnant elles offrent à l'Éternel. »

Et puis les gouvernements passent, et la justice demeure. « Celle-ci aura son jour, disait Mgr d'Hulst à ses étudiants de Paris. Le jour viendra, j'espère, où la société, sentant la nécessité de remonter la pente qui l'entraîne aux abîmes, cherchera si quelque part, à l'ombre, ne se sont pas formés des hommes de tête et de cœur capables de prendre en main ses destinées. Elle ne s'adressera plus alors aux faux sages qui ont trompé ses espérances. Elle regardera du côté des chrétiens qu'elle aura elle-même persécutés, honnis, exclus de ses faveurs ; mais qu'elle n'aura pu, malgré tout, chasser de tous les asiles où l'on travaille, de ceux où l'on prie, de ceux où l'on espère. Elle les trouvera mûrs pour l'œuvre du salut, parce que seuls ils auront gardé les vérités qui sauvent et les vertus qui régénèrent. »

Mais j'ai le devoir de le dire : c'est en vous mettant d'abord à l'œuvre austère de votre propre régénération que vous acquerrez le droit et mériterez la grâce de tra-

vailler par suite à la régénération chrétienne de la France. Aussi bien quand je me représente par anticipation cette reconstruction bienheureuse de l'avenir, je n'y vois employés que des mains pures, que des cœurs chastes, que des consciences libres, parce que ce sera une œuvre sainte, étant au premier chef une œuvre de Dieu. Et c'est parce que je vous sais, sinon ce beau mérite, du moins ce bon vouloir, que je prends la confiance de vous convier à travailler à cette grande œuvre, à ce grand bien, vous tous, et vous aux premiers rangs, mes chers fils de l'Université catholique de Lille.

Des étudiants passons aux maîtres. Après vous avoir énoncé brièvement les promotions dont quelques-uns ont été l'objet dans ces derniers mois, je vous dois, messieurs, quelques paroles sur les principaux travaux scientifiques sortis de nos facultés.

Le Conseil supérieur, dans sa dernière séance, sur la présentation du Recteur, après l'avis des facultés respectives des candidats et celui du sénat académique, a nommé professeurs titulaires : A la Faculté de *médecine* MM. les docteurs *Lavrand, Toison* et *Derville;* à la faculté des *sciences*, MM. les docteurs *Lenoble* et *Monnet*. Vous entendrez tout à l'heure l'énumération de leurs titres et de leurs services. Pour ceux qui les connaissent, leurs noms suffisent à eux seuls pour justifier la nouvelle qualité qui y est attachée.

En tête de la liste des publications et travaux de MM. les Professeurs, aurait dû se placer ici un ouvrage important de M. le chanoine Moureau, en collaboration avec M. le docteur Lavrand, sur le *Devoir du médecin chrétien*, ainsi que le grand travail déjà couronné par l'Institut de M. le marquis de Vareilles sur la *Personnalité civile*. Volontiers me serais-je fait auprès de vous le parrain très honoré de ces nouveau-nés. Mais, bien qu'imprimés déjà, ils ne sont pas encore livrés à la publicité. Même le premier, par une tragique aventure, se trouve présentement sous les scellés et le séquestre que subissent

les presses de leurs imprimeurs congréganistes. Ce lui est beaucoup d'honneur ; mais, dans ces conditions, je comprends que leurs auteurs aient jugé prématuré de les présenter solennellement au baptême en ce jour, et de faire sonner les cloches.

Par un effet, non du hasard, mais de la commune conscience des besoins actuels, les publications de nos savants collègues se portent toutes, cette année particulièrement, sur le terrain de la philosophie des sciences. M. le doyen Duret vous signalera tout à l'heure, en toute compétence, l'étude de M. le docteur *Baltus* sur les *centres de perception et d'association du cerveau*, docte leçon de physiologie très approchante de la psychologie. — Il n'y aurait pas grand effort à faire pour ranger sous la même rubrique générale, mais dans une sphère plus haute, la *Psychologie des élus*, et celle plus récente des âmes du *Purgatoire*, par M. le professeur Chollet, à la faculté de théologie. Un plus grand ouvrage, marqué éminemment de ce double caractère scientifique et philosophique, est celui qui vient de paraître sous le titre de *Principes d'Anthropologie générale*, par M. le professeur Boulay, de la Faculté des sciences : « Œuvre de raison et de savoir, lui ai-je écrit pour l'en remercier ; œuvre de spéculation et d'observation, œuvre de saine philosophie et de science sûre, se contrôlant l'une l'autre, pour arriver aux conclusions de la Vérité une ! »

C'est pareillement à M. l'abbé Boulay, à son initiative et à ses soins que nous devons un commencement d'installation d'un *Musée anthropologique et préhistorique* dans les combles de la Faculté des sciences. Un beau dimanche matin, nous nous sommes réunis quelques-uns, bien joyeux, pour prendre connaissance et possession de nos pauvres petites richesses d'aujourd'hui, en attendant, j'espère, nos trésors de demain. Ce nous fut une fête.

Cette collection devient un instrument de travail au service des *Conférences libres d'anthropologie*, annexées à la section des sciences sociales et politiques. Elles sont, elles aussi, le fruit de l'initiative privée. Et je ne saurais

dire assez combien j'admire et je remercie les membres distingués de chacune de nos Facultés qui, en dehors de leurs occupations professionnelles et personnelles, par pure conviction de savants et zèle de croyants, se succèdent spontanément à cette douzaine de leçons, en vue d'y rattacher, par un lien de raison nécessaire et indissoluble, Dieu, l'Homme et la Nature, ce triple objet de toute philosophie. Leurs noms font autorité dans chacune des branches de la connaissance humaine, en laquelle chacun d'eux s'est spécialisé. C'est bien l'anthropologie avec ses nombreuses ramifications, paléontologie, biologie, physiologie, anatomie comparée, géologie, ethnographie, archéolologie, linguistique, qui montent tour à tour dans cette modeste chaire où chaque science parle de ce qu'elle sait. Je voudrais voir là comme auditeurs habituels tous les chercheurs qui le sont de bonne foi. Pour ma part je connais quelqu'un qui, bien qu'il ne soit plus jeune, s'il en avait le loisir comme il en a le désir, s'estimerait bien heureux de se faire leur disciple, pour son instruction propre, et aussi pour cette satisfaction d'essence supérieure que saint Augustin appelait « la joie de la vérité » ici convergente et rayonnante universellement.

Toujours spontanément un groupe de nos meilleurs étudiants s'est formé, sous le vocable de *Conférence Montalembert*, dans le dessein d'associer leurs études religieuses, sous la présidence et direction d'un prêtre de grande et sûre doctrine qui porte devant eux le flambeau.

Déjà l'année dernière j'avais annoncé ici l'institution d'un concours entre étudiants laïques pour un prix de 500 francs, décerné au meilleur travail ou mémoire sur un sujet d'apologétique. Le sujet proposé cette année était le suivant : *Unité d'origine du genre humain. État primitif de l'homme d'après la Bible, le Dogme chrétien et l'Anthropologie*. Le prix a été partagé inégalement entre trois concurrents. Le premier des trois sans conteste est M. *Paul Bourgine*, de Fécamp, étudiant en première année de médecine, pour une somme de 250 francs ; le second, M. *Gustave Duchâteau*, élève de l'École indus-

trielle, pour la somme de 150 francs; le troisième M. *Eugène Delahaye*, pour la somme de 100 francs. Mais c'est plus haut que les trois lauréats trouveront leur vraie récompense : celle-là même que Virgile promettait à la vaillance juvénile de deux héros de son poème, deux amis, Nisus et Euryale : *Pulcherrima præmia primum Di moresque dabunt vestri.*

*
* *

Le plus haut encouragement qui nous soit venu cette année est celui de Sa Sainteté le pape Léon XIII, lorsque vous élevant, Monseigneur le Chancelier, à la haute prélature de Protonotaire apostolique, Elle daigna associer l'Université tout entière aux justes éloges décernés à Celui qui en est le fondateur et le chef.

Nous en devons le bienfait au Rapport, aussi bienveillant que sincère, que, suivant nos statuts, vous adressiez cette année à la Sacrée Congrégation des Études. Dans la réponse qu'Elle y fit, le 25 juin dernier, Son Éminence le Cardinal Préfet s'exprimait en ces termes : « Le Rapport par lequel vous avez fait connaître à la Sacrée Congrégation l'état présent de l'Université catholique nous a causé une grande joie. Nous y avons appris comment tous travaillent de concert à la faire fleurir de plus en plus et à lui faire porter les fruits les plus abondants. Ce qui particulièrement est digne de louange, c'est l'accord des esprits pour y faire régner l'ordre et la paix, sans s'émouvoir de l'injustice des hommes, ainsi que l'assiduité de chacun à remplir son devoir et à procurer ce qui peut le plus contribuer à une sage et solide éducation de la jeunesse. »

Dans cet éloge collectif, une part première est attribuée « aux membres de l'Administration, comme à ceux, est-il dit, qui, de tout leur pouvoir, ont contribué à porter l'Institut de Lille à ce degré d'honneur ». Le Saint-Siège savait-il donc, Messieurs nos fondateurs et administrateurs, tout ce que nous vous devons; tout ce que vous

doit personnellement celui de qui, depuis douze années, vous ne cessez d'éclairer et de soutenir les pas, aujourd'hui fléchissants?

Précédemment un autre document émanant de la Sacrée Congrégation des Études élevait à vingt le nombre de nos administrateurs, nous permettant ainsi d'y faire entrer, dans la personne de MM. *Ernest Bonduel, Georges Maquet, Paul Leblanc*, tout ce que représente la jeunesse, c'est-à-dire le courage, le dévouement, l'ardeur, les beaux élans avec les longs espoirs.

Le Saint-Siège mentionne et félicite spécialement notre *Section des sciences sociales et politiques*, ainsi que notre *Extension universitaire*, et plus explicitement notre *École des Hautes Études industrielles*, destinée à prendre parmi nous la place considérable que l'industrie elle-même occupe dans le pays.

Le dernier mot de la lettre du cardinal Satolli est celui-ci : « Ces choses et d'autres choses non moins excellentes ont apporté une grande consolation au Souverain Pontife. Aussi, Monseigneur le Chancelier, voulant donner à votre université une nouvelle marque de la particulière affection qu'Elle lui porte, et en considération de la prudence et la religion avec laquelle vous la gouvernez, Sa Sainteté a daigné vous nommer *Protonotaire apostolique*, en nous réservant le soin de vous envoyer promptement le document qui vous confère cette dignité. »

D'avoir apporté une grande consolation au cœur du Pontife qui, à cette heure, en reçoit si peu de « notre très noble nation », ainsi qu'il l'a nommée, nous est une immense joie. De voir notre premier et vénéré chef promu à la plus haute prélature, en considération de la sagesse et religion de son gouvernement, nous est un honneur dont nous sommes tous fiers.

Mais là ne se sont pas arrêtées les marques de la bienveillance paternelle de Léon XIII; et voici que sa main vient de décorer sept d'entre nos collègues les plus méritants et les plus distingués. Être décoré, Messieurs,

au plus fort de nos luttes pour la défense de l'Église, par la main d'un chef de quatre-vingt-douze ans qui nous guide encore si sûrement au feu, c'est être décoré par le général sur le champ de bataille.

Notre Conseil d'administration et la Commission permanente qui en émane, seront heureuses d'apprendre qu'un de leurs plus jeunes membres, mais non le moins actif, non le moins généreux, non le moins dévoué, est justement honoré de cette distinction, lui l'âme de tant de bonnes œuvres, lui le digne fils du premier fondateur et premier président de ces conseils où il reprend sa trace. M. *Jean Bernard* est décoré de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Dans la Faculté de Droit, M. *Edmond Ory* a trop bien mérité, chez nous des études et des étudiants, à côté de nous de toutes les œuvres de charité, tout autour de nous, de sa commune, de sa paroisse et de la ville de Lille tout entière, pour qu'un applaudissement général ne salue pas en sa personne un très digne chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Dans la même Faculté, ceux qui ont entendu M. le professeur de Droit international dans sa chaire, dans les conférences publiques; ceux qui ont pu jouir alors de la large lumière de son enseignement, de l'impeccable et fine distinction de sa parole; ceux qui savent en outre l'exceptionnel service qu'il rend à sa Faculté dans la direction de la Section des Sciences sociales et politiques, tous ont depuis longtemps attaché, de leurs vœux, à la robe de l'ancien bâtonnier du barreau de Lille, M. *Louis Selosse*, la croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Dans la Faculté de médecine, M. *Gonzague Eustache*, agrégé de la Faculté de Montpellier, ouvrier de notre première heure, professeur du cours de sages-femmes à la Charité maternelle, organisateur des services de notre maternité Sainte-Anne, où une série presque ininterrompue d'un millier de succès atteste ses heureux soins, est nommé chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Dans la même Faculté, M. le docteur *Ernest Baltus,* un ancien lui aussi, honoré à Lille et au delà d'une si juste confiance, méritait parmi nous, par l'excellence de son enseignement de la physiologie, d'entrer, par une belle porte, dans la chevalerie de Saint-Grégoire-le-Grand.

Dans la Faculté des Sciences, il est un professeur suppléant de zoologie, docteur en médecine, licencié ès sciences, religieusement consacré tout entier à ses études, à son laboratoire, à ses élèves, à son devoir ; et qui, avec tout cela, est si peu conscient de son mérite et de l'estime de sa Faculté, que, par respect pour sa délicatesse, à peine osè-je vous prier d'applaudir son nom, le nom si cher de M. le docteur *Stéphane Vanoye,* chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Enfin, Messieurs, si vous estimez avec moi que apporter, tous les jours depuis plus de vingt ans, aux Bureaux du Secrétariat son intelligence pratique des affaires de l'administration académique, le bon accueil, le bon conseil, et un dévouement qui n'a point compté avec sa santé et ses forces, c'est avoir bien mérité de l'Université, votre reconnaissance, comme la nôtre, applaudira au choix qui a été fait de M. *Louis-Stanislas Frappé*, pour l'élever au rang de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Sans doute bien d'autres noms encore, que vous prononcez tout bas, montent de mon cœur à mes lèvres. La liste du mérite est longue. Mais, si celle des récompenses doit se fermer pour aujourd'hui, elle reste encore pour l'avenir ouverte à l'espérance.

Dans la lettre d'envoi que daigne m'adresser le cardinal Rampolla, secrétaire d'État de Sa Sainteté, Son Eminence, nous félicitant des vingt-cinq années d'existence que nous allons atteindre, nous anime à persévérer dans la confiance des premiers jours. Nous y serons fidèles. Au premier de ces jours, dans l'Assemblée inaugurale du 18 janvier 1877, c'était à cette confiance que nous montait finalement le discours de notre jeune

doyen de la Faculté de droit. Vingt-cinq années passées n'ont pas donné de démenti à cet espoir en Dieu. Et aujourd'hui c'est encore par les mêmes paroles, plus actuelles que jamais, c'est encore avec M. le doyen de Vareilles et dans son beau langage, que nous renouvelons devant Dieu notre engagement au service, à la confiance, à l'amour de ce pays troublé, mais toujours chéri, dont il disait dès lors : « Dieu a dressé, dans nos temps obscurs, les Universités catholiques comme des phares ; les phares survivront à la tempête. Quels que soient du reste les desseins de la Providence, notre devoir à tous est de marcher comme si l'avenir nous était garanti, comme si le ciel était serein, comme si la justice était reine de France. Forts de leur conscience sans reproche, forts du bien qu'ils ont fait et qu'eux seuls sont capables de faire sur la terre, forts de leur dévouement à la France qu'ils ont à toute époque passionnément aimée, et dont ils sont encore les seuls vrais fils et les seuls vrais amis, les catholiques peuvent s'attendre à tout, mais ils n'ont peur de rien. »

ANNEXE I

INAUGURATION SOLENNELLE DU NOUVEAU CERCLE DES ÉTUDIANTS. 16 DÉCEMBRE 1900.

Paroles de Mgr le Recteur.

A la messe célébrée dans l'Église du Sacré-Cœur en présence de MM. les Professeurs, Étudiants et Invités, Mgr le Recteur a prononcé en chaire les paroles suivantes :

Messieurs les Étudiants,

L'an dernier, je vous promettais un Cercle à vous, bâti pour vous, tout près de vous. Maintenant vous le connaissez, vous le possédez. L'*Alma Mater* vient de vous en remettre les clefs pour qu'il soit géré par vous; et, en chrétiens que vous êtes, vous avez voulu en célébrer solennellement et religieusement l'inauguration en ce jour.

Aucune joie n'est parfaite si elle n'est partagée. A cette fête vous avez appelé Paris et la Belgique. Les délégués de leurs universités catholiques sont ici, et je vois avec bonheur flotter leurs bannières qui mêlent leurs plis et leurs couleurs héraldiques aux vôtres. J'envoie notre premier salut à ces jeunes catholiques en qui de tout notre cœur nous embrassons des frères, frères d'âmes et frères d'armes, servant sous le même drapeau, pour la défense commune de ces grandes et saintes choses qui ne connaissent pas de frontière : la foi et la science, l'Église et les âmes, la vérité et la liberté.

C'est le Sacré-Cœur de Jésus qui, ce matin, nous rassemble ici, dans son église, une église dans l'éclat et la fraîcheur de

la jeunesse, comme vous. Et, de vrai, s'il est un âge sur lequel le divin Cœur du Maître se soit penché et reposé de prédilection, c'est bien votre âge, Messieurs. Rappelez-vous « le disciple que Jésus aimait ». Rappelez-vous cet adolescent duquel Jésus perce l'âme de son regard d'amour : *intuitus eum, dilexit eum;* puis qu'il appelle aussitôt à l'honneur austère de son service, coûte que coûte : *Sequere me!*

Eh bien, c'est au même honneur que le même Maître divin a convié la jeunesse catholique, en toutes les grandes périodes et circonstances du siècle qui finira demain. C'est à elle première qu'il a donné une place d'avant-garde dans tous les saints combats auxquels, depuis cent ans, nous devons les conquêtes de la foi, de la justice et de la charité dans notre pays et par delà. En voulez-vous le tableau sommaire? Il me semble que je vous le dois à vous tout d'abord, Messieurs : c'est la galerie de vos ascendants que je vais vous ouvrir.

*
* *

Je prends le commencement du siècle, le Consulat, bientôt l'Empire. C'est l'heure même où le Concordat fait remonter Jésus-Christ sur les autels restaurés. Quelle est donc, dites-moi, cette avant-garde qui, elle, lui dresse un trône premièrement dans son propre cœur, puis dans le cœur conquis, séduit, de la génération d'alors? Leur groupement s'est appelé la *Congrégation* de la sainte Vierge, d'un nom cher aux amis de Dieu, bien qu'abhorré entre tous par les fils de Voltaire. Ce sont des jeunes gens comme vous, des étudiants comme vous : des étudiants en médecine, Régis Buisson, un Lyonnais, le meilleur élève de Bichat; Laënnec, un Breton, qu'il suffit de nommer; de jeunes juristes, de la Villegontier un Vendômois; Louis Fizeau, un vrai chouan, taillé dans le granit, tout d'une pièce; de Quincerot, l'avocat des paysans opprimés et et des conscrits malmenés par la conscription; de jeunes ingénieurs de Polytechnique, Veuillet, Bailleul, Teyssère, qui sera plus tard le saint] abbé Teyssère. Enfin le plus illustre de tous, Augustin Cauchy, un polytechnicien de 16 ans qui, en 1810, envoyé comme ingénieur à Cherbourg pour la construction du port, emportait dans sa valise trois volumes : La *Mécanique céleste* de La Place, Virgile et l'*Imitation de Jésus-Christ!*

Jeunes médecins d'aujourd'hui, jeunes juristes et ingénieurs

de chez nous, reconnaissez vos frères aînés dans ces jeunes chrétiens que réunit chaque semaine la chapelle de la Sainte Vierge de Saint-Sulpice, et qui un jour auront l'honneur d'être bénis et communiés de la main de Pie VII. Ces étudiants, d'une espèce rare et presque unique alors, étaient en même temps les premiers entre les lauréats de l'Université impériale. Et c'était bien ainsi que l'entendait leur directeur, le P. Delpuits, quand familièrement il leur disait cette parole que je vous livre : « Voyez-vous, mes enfants, par nous-mêmes nous ne « sommes rien. Mais il ne faut pas qu'on puisse dire que les « chrétiens sont plus bêtes que les autres ! »

Voici 1830. La liberté de l'Église est inscrite dans la Charte. Qui donc prendra en main l'arme de la parole et de la plume pour la faire passer dans les lois, dans les faits? Montalembert n'avait pas encore vingt-cinq ans, quand lui et ses amis fondèrent cette école libre dont ils s'improvisèrent les maîtres, dont ils se firent ensuite les courageux défenseurs à la Chambre des pairs étonnée de tant d'éloquence et d'audace. Fils courageux de l'École libre, vous aussi, à votre tour vous êtes venus ici, vos pas dans les pas de ces brillants devanciers, pour y être, dans les combats d'aujourd'hui, l'avant-garde intrépide de la même liberté.

Voici 1831. La religion c'est la charité. « Or ça, nos amis, si nous sommes chrétiens, montrons-le, faisons-en les œuvres, allons aux pauvres! » Qui a dit cela, Messieurs, qui a fait cela? Ozanam, Lallier, Lamache, des étudiants, qui fondent, puis propagent en France, partout, les *Conférences de Saint-Vincent-de-Paul*. Vous avez été comme eux, Messieurs, et vous êtes encore après eux, la jeune avant-garde de la charité.

Voici 1834. « Monseigneur, donnez-nous, faites donner à la jeunesse des Écoles un enseignement religieux qui réponde à ses plus généreux et religieux élans! » Qui donc va porter cette requête à l'Archevêque de Paris, pour obtenir de lui la parole de Lacordaire, et, par lui, les immortelles *Conférences de Notre-Dame?* C'est la même jeunesse, les mêmes étudiants catholiques, vos aînés. Vous fûtes par eux à l'avant-garde des triomphes de la doctrine et de la vérité.

Voulez-vous que nous entrions dans la période historique suivante? Ah! c'est l'autre versant du siècle, c'est l'ombre et le déclin des choses. Le second Empire a laissé se faire l'impie déprédation des États de l'Église. Qui donc se lève

alors, qui s'enrôle « pour la défense d'un saint sous la conduite d'un héros? comme disait de Pie IX et de Lamoricière Mme la duchesse de Parme. O les braves enfants, ô les nobles victimes! Les Guillemin, les Guérin, les Bernard de Quatrebardes, les Mizaël de Pas, les de Quélen. Et le lendemain, ceux qui, à Loigny, s'élancent et meurent sous la bannière du Sacré-Cœur. « Général. à quelle belle fête vous nous avez conduits! » C'étaient les jeunes d'alors. Vous étiez là par eux à l'avant-garde de la défense de l'Église et de la France.

Un dernier tableau : celui de ces deux jeunes officiers. Albert de Mun. de la Tour du Pin Chambly. qui au lendemain des désastres de la guerre, des incendies de la Commune. se jurent de réconcilier et fusionner les classes par l'institution des *Cercles catholiques d'ouvriers et de patrons*. Puis derrière eux ces sociétés. ces comités. ces patronages. qui se multiplient et qui se remplissent. Ils se remplissent de qui? D'ouvriers. oui; d'apprentis, oui. Mais qui les a recrutés et amenés là; qui les y retient par l'attrait de la parole. de l'instruction, des conférences. des beaux-arts, du spectacle. du jeu honnête, de la religion, et du bon exemple par-dessus tout le reste? La jeunesse de l'École, celle du collège. celle des Facultés. Vous toujours. vous partout, Messieurs. à l'avant-garde du travail de la paix sociale en ce siècle.

*
* *

Telle est. Messieurs. dans l'histoire de la jeunesse catholique, la page du passé. Elle est glorieuse et belle; et j'estime que les anges ont eu du bonheur à la transcrire là-haut sur le Livre de vie. Mais cette histoire n'est pas close; vous la continuez chaque jour. et la page du présent, celle qui s'écrit ici, écrite par vous. celle de la jeunesse des Universités ou Facultés catholiques, s'éclairera de beaux rayons. Le Cercle que nous inaugurons aujourd'hui peut y avoir sa place. s'il est vraiment ce qu'il doit être : une chose vivante. Mais encore de quelle vie? Je vois bien son corps : un spacieux et artistique édifice d'architecture flamande. Mais son âme. quelle sera-t-elle? Celle qu'il y faut mettre, la voici :

Vous y mettrez une âme faite de vos *souvenirs :* Plus haut que ceux de ce présent siècle que je viens de vous dire, il y a ceux de deux mille ans d'histoire chrétienne où vous avez conquis et assuré votre place par de beaux faits, de grands ser-

vices, de généreuses vertus. Vous en garderez la mémoire et y chercherez vos modèles. Je connais un Cercle catholique, celui de Marseille, qui a demandé à la peinture de reproduire l'image des œuvres principales de l'Église catholique sur les parois de sa grande salle. Apologétique catholique, théologie catholique, philosophie catholique, poésie catholique, croisades catholiques, éloquence catholique, lettres et sciences catholiques, découvertes catholiques, missions catholiques, ordres monastiques etc., saint Justin martyr, saint Thomas d'Aquin, saint Louis, Dante, Bossuet, Fénelon, Volta, Christophe Colomb, le Paraguay, saint Dominique et saint Bonaventure, etc. C'est tout votre arbre généalogique, jeunes chrétiens, avec ses maîtresses branches, leurs fleurs, leurs fruits, leurs parfums. Ajoutez-y, si vous voulez, les noms contemporains que je vous citais tout-à-l'heure, vos noms de famille eux aussi. Un cercle qui peut en inscrire de tels sur son blason est bien le cercle le plus fièrement aristocratique qui se puisse rêver. Mais encore cette noblesse ancestrale vous oblige autant qu'elle vous honore : vous ne dérogerez pas, Messieurs.

Vous mettrez de plus dans votre cercle une âme de saints *respects*. Le respect de vous-même d'abord : celui de vos paroles et conversations ; celui de vos habitudes et fréquentations ; celui de vos lectures... j'allais dire aussi de vos consommations. Et puis le respect de Dieu, de sa présence, il est là ; de son image, le crucifix, il est là ; de ses saints anges : *Et angeli sancti habitent in eâ*, demandions-nous naguère en bénissant cette demeure. C'est un foyer c'est vrai : allumez-y, entretenez-y le feu de l'amitié, faites-y briller la joie, étinceler l'esprit. Mais c'est un cénacle aussi : *Ecce ego vobiscum sum. — Ego sum ! — Pax vobis !*

Enfin vous y mettrez une âme faite de charité et de bonnes œuvres. La devise du Cénacle apostolique était, vous le savez, *cor unum et anima una*. Donc vous vous aimerez d'abord beaucoup les uns les autres, et c'est ici plus qu'ailleurs que se formera, par la compénétration plus intime de vos âmes, cette cohésion de vos forces qui se nomme l'esprit de corps. — Vous vous exciterez aussi à aimer votre prochain, vous vous concerterez sur les meilleurs moyens de le servir : conférences d'études, comités, réunions provinciales, séances pour les bonnes œuvres. — Vous aurez aussi à y ouvrir des délibérations, à y prendre des décisions et initiatives collectives pour l'honneur, le recrutement, le soutien et la défense de la religion et de votre

université. Que l'Esprit de zèle y préside, mais aussi l'Esprit de sagesse et de conseil, afin que l'action en sorte plus forte et plus efficace.

Je vous veux donc unis, je vous veux nobles, je vous veux purs, je vous veux bons, je vous veux forts, je vous veux sages, parce que je vous veux utiles, parce que je vous veux heureux. Or de tout cela le Cercle peut être l'école, aussi bien que le laboratoire, que la salle de cours, que l'amphithéâtre et la Maison de famille. C'est à la condition qu'il aura son inébranlable fondement dans la Foi, son orientation dans l'Espérance, son foyer dans la Charité, avec sa grande fenêtre perpétuellement ouverte vers le SOLEIL ÉTERNEL. Amen.

XV

ANNÉE ACADÉMIQUE

1902



Hôpital de la Charité. — Aile droite desservie par la Faculté catholique.

ANNÉE 1902

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

LE JEUDI 13 NOVEMBRE 1902

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

Lutte de doctrines. — L'apostolat universitaire.

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS LES PROFESSEURS,

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Il y a peu de semaines, Monseigneur l'archevêque, votre vénérée Grandeur mandait à votre diocèse que les temps étaient devenus tellement tristes que vous n'aviez pas le cœur aux anniversaires joyeux. Cela étant ainsi, vous ordonniez d'éteindre l'éclat des fêtes qui s'apprêtaient à célébrer votre *Jubilé sacerdotal*, pour en faire mémoire seulement et pieusement devant Dieu, et de ne vous offrir nos vœux que dans l'intimité des réunions de famille.

C'en est une, Monseigneur, c'en est une et pour vous et pour nous, que cette assemblée de vos fils, professeurs et étudiants de l'Université catholique de Lille. Souffrez donc que votre grande fille s'incline aujourd'hui, révérencieusement devant la couronne de mérites comme

de cheveux blancs que cinquante années ont mise au front du prêtre de 1852. En retour de son action de grâces et de son filial hommage, elle veut être bénie par les vaillantes mains que le Seigneur, ce jour-là, a ointes et consacrées non seulement pour porter la croix et la houlette, mais aussi pour manier hardiment, dans l'Église militante, une épée qui depuis lors n'est plus rentrée dans le fourreau.

Qu'il était beau, Monseigneur, ce matin de votre sacerdoce! J'allais dire, excusez-moi, de notre sacerdoce, puisque dans les mêmes journées, j'étais, moi aussi, investi du même honneur, pour de plus humbles destinées. Ce millésime de 1852 c'était le second Empire, avec ses promesses de paix à la France et de liberté à l'Église. C'était Pie IX rentrant à Rome, ramené par sa fille aînée; l'épiscopat compact retrouvant ses anciens conciles provinciaux; l'enseignement, libre enfin, constellant le pays de ses collèges catholiques; de grandes voix à la Tribune, dans la Chaire, dans la Presse; d'illustres évêques, de vaillants chrétiens, d'éminents religieux, des œuvres sublimes engendrées par des saints, enfantées par des saintes, dignes des âges antiques; enfin, la marche en avant de toute une chevalerie se levant à un mot d'ordre que désormais elle ne recevra plus que du Vatican seul! Ah! que c'était donc un heureux et rare moment pour se faire prêtre, que ce brillant midi du XIXe siècle! Quel élan d'espérance, quel souffle d'allégresse! Et que nous étions fiers, nous les jeunes du sanctuaire, d'entrer dans une carrière récemment élargie par de précieuses conquêtes, jalonnée par des guides fameux, éclairée par la riante perspective d'un lendemain qui serait notre jour à nous, et que notre foi, notre zèle, notre présomption peut-être, promettait de faire encore plus beau!

Hélas! nous n'en sommes plus là. Et, de nos juvéniles espérances d'alors, il ne resterait plus aujourd'hui à notre vieillesse que l'inconsolable douleur de finir au sein d'une Église opprimée et d'une patrie déchirée, si vous n'étiez ici, Messieurs les Étudiants, la représentation et déjà le

gage d'un meilleur avenir. Quel sera cet avenir? Le demander, c'est demander quels seront les hommes et les doctrines de demain. Or, les vraies doctrines à sauvegarder, et les hommes de doctrine et de vertu à former, n'est-ce pas, là en deux mots, la raison d'être, l'affaire unique, le mandat divin et humain de notre Université?

Affaire de doctrines, ai-je dit; et je veux le redire encore. La lutte dans laquelle l'Église et la France se trouvent engagées à fond est une bataille d'idées. Ce serait s'illusionner puérilement que de croire que les événements qui, à cette heure, étonnent et épouvantent, ne sont que l'œuvre personnelle, occasionnelle, temporaire, d'un pouvoir de hasard, sans racine dans les intelligences et conséquemment sans puissance ni durée possible dans le pays. Non, Messieurs, ce que nous voyons éclater si menaçant à nos yeux n'est pas uniquement l'œuvre démente d'un parti violent qui arrive à son tour : c'est l'œuvre très consciente, très raisonnée, très préparée d'une École à demeure, très active, très résolue, obstinément vivace. Et c'est là précisément ce qui m'effraie le plus.

Au fond de toute cette politique, il y a une philosophie : l'une n'est que l'application pratique et brutale, mais conséquente et comme fatale de l'autre. Ce sont les esprits qui sont pervertis tout d'abord; et c'est de la science que les pervertisseurs se réclament pour autoriser, sous le nom de libre-pensée, la violence après le sophisme. Ainsi se réclamaient de l'Encyclopédie et du Contrat social les Jacobins à la fois doctrinaires et terroristes du XVIIIe siècle.

Or il n'y a que l'École pour répondre à l'École. Et pour l'enseignement supérieur, il n'y a que l'enseignement des Facultés catholiques pour faire échec à celui des chaires universitaires, d'où sont descendues les théories subversives aujourd'hui maîtresses non plus seulement de l'esprit public, mais des pouvoirs publics. Ainsi la nécessité de nos établissements supérieurs s'éclaire-t-elle de l'urgence de la défense et conservation de tout

l'ordre moral, intellectuel et social. Et de fait, qu'avaient voulu nos premiers fondateurs à la vue de ce débordement initial d'idées et de systèmes, et qu'est-ce que ces hommes de foi et ces hommes de bien espéraient alors et de vous et de nous?

Ils avaient fait un beau rêve. Ils avaient vu, dans ce rêve, nos Instituts supérieurs se remplir, du moins proportionnellement, à l'instar de nos nombreux et florissants collèges de la région entière. Les disciples de la vérité allaient en devenir les apôtres. Ces jeunes gens, par milliers, seraient le lendemain des hommes, et ces hommes seraient en mesure comme en âge de prendre la tête des affaires, au maniement desquelles ils auraient apporté ces trésors indispensables du savoir, du dévouement, du désintéressement et de l'honnêteté qui, à l'heure qu'il est, en France, sont précisément les choses qui nous manquent le plus. Sans doute alors encore c'eût été le combat; mais nous étions en nombre, disciplinés et armés; et ainsi encadrés, compacts, c'eût été peut-être la victoire. Dieu ne nous l'eût pas refusée; nous voyant nous aider, il nous eût aidés lui-même. Et l'accomplissement final et bienheureux de notre rêve eût été la liberté, la grandeur religieuse, morale, politique, économique, scientifique, militaire même de la France.

*
* *

Que dis-je? Un rêve! Mais, à deux pas de nous, n'avions-nous pas la Belgique, une vivante réalité, qui proclame à qui veut l'entendre que le foyer et le centre de sa vie catholique, nationale, morale, c'est son admirable Université de Louvain! Et, sans sortir de chez nous, ne venez-vous pas de voir aux *Élections* dernières, par un exemple victorieux, tout ce que peut faire, à l'occasion, un Institut tel que le nôtre, pour le salut public? Nous avions eu déjà précédemment au Parlement notre cher *Raoul des Rotours,* ce grand chrétien! Nous y avions eu, et, grâces à Dieu, nous y avons encore *M. Dansette,*

son digne ami, tous deux anciens étudiants de la Faculté de Droit. Mais ce qu'on n'avait pas vu jusqu'ici, dans un pareil éclat de vaillance, de talent, de dévouement, d'éloquence, c'était le spectacle simultané de trois des nôtres, un de nos maîtres — et quel maître! — et de deux de ses disciples d'hier et d'aujourd'hui, se levant de Tourcoing, de Béthune, de Maubeuge, pour une campagne de laquelle ils n'attendaient pour eux-mêmes, au prix de tous les sacrifices, que l'honneur d'aller représenter et défendre le patriotisme sans peur, le catholicisme sans fard.

Ai-je assez dit à M. le député Groussau le grand vide que nous laisse l'éminent professeur de droit administratif qui nous faisait tant honneur? C'est maintenant l'heure de dire en retour la confiance et déjà la fierté que nous inspire le jurisconsulte et l'orateur parlementaire, pour le jour où la Chambre, qui lui a donné son estime, ne lui refusera plus une attention, dont elle est très avare, je le sais. Mais ceux qui parlent de ce qu'ils savent finissent toujours par l'obtenir, à force de talent, de savoir et de raison calme, surtout quand c'est aussi la langue du respect et de l'urbanité qu'il fait entendre même à ceux pour qui c'est une langue étrangère que celle-là (1).

M. le baron Dard, encore inscrit chez nous pour le cours de doctorat, est un second et bel exemple de cette pro-

(1) V. Annexe I, A M. le professeur Groussau, p. 362.
On lit dans le Rapport de M. le doyen de Vareilles, 1902 :
« M. Groussau porte à la Chambre une compétence exceptionnelle, pour ne pas dire unique, en droit administratif, un esprit aussi prompt à décider qu'à concevoir, une énergie qui se possède, une parole claire, chaude et convaincante. Dans une Chambre où il est absolument inutile d'avoir raison, ces trésors ne produiront pas ce que la France pouvait en attendre, mais ils ne seront point perdus. La science vigilante de M. Groussau gênera singulièrement les ministres qui ont l'habitude d'en prendre à l'aise avec les lois et règlements. La force de ses démonstrations troublera secrètement plus d'une fois ceux des sectaires qui ont encore une conscience. Il ne permettra pas que les iniquités, petites ou grosses, s'accomplissent dans l'ombre des équivoques et des fausses raisons. Il inondera de lumière des hommes qui la fuient et des actes qui ne la supportent pas. Il dessillera les yeux, non pas d'un grand nombre de députés, mais d'une foule de citoyens, et hâtera l'inévitable revanche du bon sens et de la justice.

ductivité, et plus précoce cette fois, de notre sol universitaire. Mais la victoire remportée par lui était trop éclatante et surtout trop chrétienne, pour qu'elle ne lui valût pas les honneurs de l'invalidation. La victoire quand même lui demeurera fidèle; et nous verrons bientôt se rallumer autour de lui l'enthousiasme des foules qui hier acclamaient sa parole, sa jeunesse, sa fierté, sa bonne grâce, sa foi, enlevant tous les cœurs, en attendant qu'il enlevât pareillement les suffrages.

Les suffrages, ceux des gens de bien, ceux des Français qui, au-dessus de l'appui éhonté des candidatures d'État, mettent la candeur d'âme, la noblesse du cœur, l'honneur chevaleresque, ces suffrages, il les a tous réunis sur son nom, ce jeune vicomte d'Hendecourt, qui forçait l'estime de ses adversaires eux-mêmes, leur disputant le terrain avec une si vive ardeur qu'on put croire, un moment, qu'il coucherait vainqueur sur le champ de bataille.

Il fut un jour, une soirée, soirée inoubliable où dans une réunion plénière tenue au cercle, vous revendicâtes, mes chers fils, l'honneur de ceindre vous-mêmes l'écharpe de député à nos deux nouveaux élus, votre maître et votre camarade. Vous étiez bien dans votre rôle, car leur victoire, à eux, c'était votre victoire à vous, celle de notre programme : le patriotisme le plus pur et le catholicisme intégral. Et quand, dans le feu de la lutte, vous les présentiez à nos populations, ces candidats chrétiens, vous n'aviez qu'à faire lire leur profession de foi, montrer leur personne, rappeler leur beau passé, faire entendre leur parole ou même prononcer leur nom.

Mais cette double victoire constituait un double crime. On s'en fit peur, paraît-il, particulièrement dans le Nord. Et, comme les deux vainqueurs étaient des hommes de chez nous, leur crime, crime capital, retomba sur notre tête : la Mère allait payer pour ses fils.

L'Université fut décrétée de mort. La haute loge entendit un long Rapport, œuvre de fantaisie et de haine, demandant la *Suppression des Facultés libres*. Or, c'était un professeur des Facultés officielles de Lille qui

concluait ainsi contre celles d'en face! Puis le bureau du Sénat reçut le dépôt d'un projet de loi pour l'abolition de la loi de 1875, relative à la liberté de l'enseignement supérieur. Or ce sénateur était un sénateur du Nord, ancien élève de l'enseignement catholique du Nord, aujourd'hui promoteur d'un monopole oppresseur qui scandalise et révolte jusqu'à ceux qu'il prétend servir (1)!

Enfin je ne vous aurais pas présenté dans son entier le bulletin de cette campagne, si je ne vous avais rappelé que, cette année encore, l'existence de notre Faculté de Médecine et de Pharmacie se vit sur le point d'être arrêtée ou suspendue par la dépossession judiciaire du pavillon qu'elle dessert à l'*Hôpital de la Charité*. Et pourtant est-ce que nous n'en avions pas acheté la jouissance à gros deniers? Est-ce que nous ne l'avions pas aménagé de deux cents lits, et organisé son service pharmaceutique et hospitalier? Est-ce que nous n'avions pas pris l'initiative d'ouvrir ainsi à nos frais ce bel établissement laissé inoccupé? Est-ce qu'à la suite d'un premier procès, le Conseil d'État ne nous en avait pas, par jugement, confirmé la jouissance? Est-ce que d'ailleurs toute notre clientèle de malades, et la commission des hospices elle-même, n'ont pas constamment rendu hommage à la qualité de notre service, à l'incontestable valeur scientifique et pratique de nos médecins et chirurgiens? Mais que peuvent la raison, la justice, l'honnêteté devant l'aveuglement de la passion politique?

Le nouveau procès intenté récemment, sous de nouveaux prétextes, ne fut pas plus heureux; et cette fois non

(1) Sur la proposition de M. *Maxime Lecomte*, voir l'excellent article du *Journal des Débats*, protestant au nom de l'Université de France : « M. Maxime Lecomte, dit-il, témoigne à notre enseignement supérieur une sollicitude que celui-ci ne réclame pas et de laquelle il ne sera pas certes flatté. Nos Universités n'ont aucun motif, au moment où elles éprouvent pour elles-mêmes les bienfaits de la liberté, pour souhaiter qu'on supprime celle dont autrui peut bénéficier. S'il est un domaine où la liberté doive être pleine et entière, c'est assurément celui de l'enseignement supérieur, etc., etc. » Et comme conclusion... « C'est se montrer bien maladroit ou bien tyrannique que de réclamer le monopole de l'enseignement suprême. »

plus, il ne fut pas donné à la force de prévaloir contre le droit. Je ne commettrai pas l'inconvenance de faire aux juges du tribunal de Lille l'injure de les remercier de leur arrêt : on ne remercie pas un honnête homme d'avoir fait son devoir. Mais j'ai l'obligation, et très chère celle-là, de remercier en notre nom à tous, notre éminent avocat, M. Théry, d'avoir fait parler au droit ce langage pétri de lumière et de force, qui subjugue l'esprit par l'autorité des faits, et entraîne la conviction par l'évidence du vrai.

Que nous ayons des ennemis, ni nous n'en sommes étonnés, ni nous n'en sommes effrayés. C'est, depuis l'Évangile, et aujourd'hui plus que jamais, la condition de tout ce qui veut et qui fait le bien dans ce monde. Mais encore faut-il qu'au moins nous puissions compter fidèlement et pratiquement sur nos amis. Et ici souffrez, Messieurs et Mesdames, que je vous adresse, et à eux-mêmes, de respectueuses et anxieuses questions.

Nos amis le sont-ils tous assez? Le sont-ils pratiquement et effectivement? Le sont-ils dans l'intelligence pleine d'une œuvre qui doit faire grand, sous peine de succomber dans une lutte inégale pour son existence.

De plus le sont-ils fidèlement, logiquement, dirai-je, et persévéramment? Est-ce l'être fidèlement et logiquement, Messieurs, que de donner ses fils à l'enseignement chrétien, dans un collège catholique, à l'âge où il s'agit d'abriter ce que j'appellerai la foi inconsciente et l'innocence spontanée de l'enfant; puis, au lendemain du collège, de les arracher à cette lumière et à cette sauvegarde, pour les livrer à un autre, à un tout autre enseignement, à d'autres conduites, à d'autres milieux et à d'autres exemples? Et cela à l'âge même où l'esprit doit se mûrir, les convictions se former, les mœurs s'aguerrir et s'affermir; à l'âge où l'innocence doit devenir la vertu; où l'ignorance doit devenir la science; et où se dénoue la crise intellectuelle et morale, au terme de laquelle il y a pour toute vie d'homme la perdition ou le salut? Étrange inconséquence de parents, cependant rai-

sonnables et chrétiens, qui, ayant aimé l'âme de leurs enfants à douze ans, en perdent le souci quand ces grands fils en ont vingt?

Et cela pour quelle raison? Serait-ce une infériorité quelconque de nos maîtres? Mais leur valeur, leur force, leur dévouement ne sont guère contestés que je sache! Et leur mérite scientifique? Messieurs, il y a quelque temps, on m'écrivait de Paris : « Bonne journée pour votre Faculté de Lille. Je sors de la Sorbonne, où j'assistai à la soutenance de la thèse de doctorat de votre éminent professeur, M. l'abbé Bayard, agrégé de lettres, sur la langue de saint Cyprien, évêque martyr de Carthage. Ce fut, entre ces gros messieurs et lui, une causerie piquante et familière plutôt qu'un examen. Ils l'interrogeaient respectueusement; il répondait très modestement, mais avec une grande sûreté, et fort tranquillement, toujours victorieusement. Il semblait un des leurs. Ils lui ont décerné, avec force compliments, une mention honorable. Tous les assistants ont applaudi. »

Que redouterait encore la trop timide confiance de nos amis? L'infériorité numérique du succès pour nos étudiants? Mais l'expérience en est faite, et toute en notre faveur.

Oh! qu'aujourd'hui surtout la peur prendrait mal son temps pour se couvrir de ce prétexte! Jamais chez nous le travail ne s'est couronné de plus de palmes que cette année. MM. les Doyens vous l'établiront par des chiffres. Je les résume. Une proportion de 80 à 90 victoires sur 100 épreuves dans les Facultés de Droit, de Sciences, de Médecine, de Lettres. Aux Lettres spécialement, le chiffre de 24 licenciés admis ou admissibles sur 29 candidats; et 18 reçus définitivement : les deux tiers du premier coup. En Médecine, 28 nouveaux docteurs reçus au cours de cette année. En Sciences, section de la licence : 17 candidats, 22 examens, seulement 3 ajournements qui, tous trois, se trouvent réparés à cette heure. Au Séminaire, une rentrée de 85 jeunes ecclésiastiques remplissant tous les étages jusqu'aux combles, où l'on ne trouve plus de cel-

lules à donner à chacun; 85 jeunes clercs, l'espérance de leurs diocèses, se disposant vaillamment à répondre par leurs grades à l'éventualité des exigences légales. Voilà où nous en sommes à l'ouverture de cette nouvelle année académique. On me la dit supérieure, en qualité comme en nombre, à la rentrée précédente. Or, choisir cette heure splendide pour prendre officiellement en considération la motion maçonnique qui appelle la suppression de l'enseignement supérieur libre, n'est-ce pas s'infliger à soi-même la plus éclatante des réfutations, en portant la hache au tronc de l'arbre, juste au moment où ses branches sont le plus chargées de fleurs et de fruits?

Que Dieu en ait la gloire! Aussi bien notre œuvre est-elle tout entière un apostolat à son divin service. Parlons de l'œuvre du dehors, après celle du dedans.

*
* *

Apostolat de l'*exemple :* Il est porté partout par nos milliers d'anciens étudiants, de la région et au delà, qui, à l'autel, aux affaires, au barreau, à l'industrie, dans les chaires de l'enseignement, au chevet des malades, font dire d'eux ce que le Seigneur demandait de ses apôtres: « Soyez la lumière et le sel de la terre! ». Les avez-vous comptés, et savez-vous combien de ténèbres ont été éclairées par ces flambeaux, combien de terres assainies et fécondées par ces grains de sel?

Apostolat de l'enseignement: Je pense à ces plusieurs centaines de licenciés que nous avons donnés à l'enseignement libre, collèges, séminaires, qui, partout, y ont relevé le niveau des études, et préparé à ces maisons des succès hors pair. Et j'y trouve un des plus solides avantages de la religion, comme un des plus incontestables progrès de l'instruction.

Apostolat de la Presse, apostolat du Livre. Je lis M. Maurice Vanlaer dans la *Dépêche* et dans le *Correspondant;* je lis M. le vicomte d'Adhémar dans la *Revue des Deux Mondes;* je lis M. Lecigne dans notre *Revue*

de Lille, et ses brillants articles de critique littéraire, qui n'attendent qu'un lien pour devenir une gerbe. L'année dernière, j'annonçais ici prématurément l'ouvrage écrit en collaboration par M. le chanoine Moureau et M. le docteur Lavrand sur le *Médecin chrétien :* il était sous séquestre alors, comme l'étaient les presses de ses imprimeurs, et à comme le sont encore nos libertés publiques (1). Aujourd'hui, c'est le docteur Eustache qui nous présente sa *Puériculture,* un manuel destiné à l'instruction des mères et la délicate préservation des petits. C'est enfin M. le chanoine Didiot : *Contribution philosophique à l'étude des sciences,* sur le point de rencontre et de contact de la métaphysique et des sciences physiques et naturelles. Mais ne voyez-vous pas que tous ces livres de science sont des œuvres de foi, et qu'à leur cime ces pages portent, qui un rayon, qui un reflet de l'Évangile?

Apostolat... comment dirai-je? Du livre encore? Mais est-ce un livre, n'est-ce pas plutôt une œuvre que nous présente M. Ory, dans le volume où, sous le titre d'*Assainissement des cours d'eau,* il a réuni tous les documents d'une entreprise digne d'Hercule : je puis bien le dire, puisque l'assainissement des écuries d'Augias fut un des douze travaux du héros de la fable. Autour de ce projet lillois grouper un *consortium* de propriétaires riverains, obtenir et engager la signature des maires des communes intéressées; créer, en outre, un mouvement d'opinion et de presse qui aille battre la porte des préfectures et des ministères, lesquelles finissent par s'ouvrir devant ce flot montant qui demande à passer, à nettoyer, à assainir, à rendre habitables enfin ces rives de la Deule, qui ne le sont vraiment plus : il n'y a qu'un homme de cœur pour concevoir une œuvre, qui est au premier chef une œuvre de salubrité publique. Il n'y a qu'un homme d'intelligence haute et ferme pour la formuler, dans ses voies et moyens, avec cette irréfutable netteté de parole et de plume. Il n'y a qu'un homme de caractère pour la mener avec une per-

(1) V. *Lettre Préface,* à cet ouvrage, Annexe I, 369.

sévérance de volonté qui ne se décourage de rien. Celui-là est un grand citoyen qui fait son affaire de ce qui devait être l'affaire primordiale d'une municipalité qui, elle, hélas! n'en a cure. Celui-là est un grand chrétien qui, cette fois, vient faire en grand, très grand, acte public de cette charité, dont il est l'apôtre et l'organisateur ailleurs, dans le conseil des Œuvres. C'est donc l'apostolat de la charité que je devais dire.

Apostolat de la charité aussi que nos cinq Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, la pépinière dont le plant se transplantera, plein de sève, dans nos Conférences de paroisse.

Apostolat de la charité et de la parole en même temps, que celui de la Conférence Jeanne-d'Arc, cette troupe de volontaires, maîtres-chanteurs, artistes-dramatiques, orateurs populaires, gais enfants d'une basoche honnête, qui, en faisant applaudir dans les patronages et cercles d'ouvriers ses chansons et son jeu, fait applaudir le bon sens et rire de la sottise, cette reine du jour.

Apostolat de la parole que l'enseignement supérieur distribué aux jeunes filles des meilleures familles de Lille. Au lendemain du pensionnat et à la veille de leur entrée dans le monde qu'elles ignorent, elles emportent de là une parure, mais aussi une armure contre l'esprit du mensonge, lequel, depuis l'Éden, n'a pas cessé de se glisser entre l'arbre de la science et Ève trop séductible, pour lui présenter l'appât du fruit empoisonné, qui pend aujourd'hui aux branches de toutes les connaissances humaines.

Mais notre apostolat extérieur entre tous, c'est celui de notre *Extension universitaire*. Vous dirai-je pourquoi je l'aime? Je l'aime pour l'amour de ces villes des deux diocèses, Dunkerque, Douai, Saint-Omer, qui lui ont fourni cette année des auditoires à la fois si charmants et si charmés. Je l'aime par reconnaissance pour nos conférenciers, qui gracieusement ont apporté à ces soirées d'hiver tout ce qu'il fallait pour les réchauffer et les éclairer, à l'électricité de leur vive parole. Je les aime, ces Confé-

rences, pour les vérités qu'elles sèment, pour les erreurs qu'elles déracinent dans des intelligences, cultivées sans doute, mais où l'ivraie se mêle trop souvent au bon grain. Est-il nécessaire d'ajouter que je les aime, encore et beaucoup, pour l'amour de celui qui en a été le promoteur, qui en est toujours le zélateur, l'organisateur, le rémunérateur, et à qui en définitive nous nous reconnaissons redevables de ces fêtes de l'esprit, qui sont aussi de petits triomphes pour les hommes et les choses de l'Université ?

Le premier apostolat et le plus grand de tous, je ne l'ai pas dit encore, c'est l'*Apostolat de la prière* et de la communion. Mais est-ce le lieu de le dire ? l'Adoration perpétuelle, l'Adoration nocturne, telles qu'elles sont instituées, pratiquées par un groupe de nos maîtres et de nos étudiants, sont-elles choses à produire ici ? Ne vous semble-t-il point qu'il faudrait ne parler qu'à demi-voix et dans l'intimité de ces heures mystérieuses qui se passent entre l'âme et Dieu, dans les ombres silencieuses d'une nuit éclairée uniquement par les flambeaux de l'autel et le rayonnement de la face de Jésus en son divin Sacrement ? Et cependant ces voix des saintes veilles dont le murmure monte plus haut que les étoiles et va percer les cieux, ne sont-elles pas des puissances, elles aussi, des toutes-puissances suppliantes ? Et n'est-ce pas une de ces voix qui, dans une nuit orageuse, sur le lac de Tibériade, se faisant entendre par-dessus les vents et les tempêtes, réveillait sur la barque le Seigneur endormi, en poussant vers lui ce cri de détresse, qui hélas ! est bien le nôtre à cette heure : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons ! »

Je m'arrête ; et, à la vue de tant de bien accompli, je sens monter en moi une confiance nouvelle. On la respire ici, malgré la malice des temps, comme on respire l'air pur sur une haute montagne, quand on a le soleil qui reluit tranquille sur la tête, tandis que les nuages noirs courent et passent tumultueux et menaçants sous les pieds.

*
* *

C'est parce qu'il en est ainsi, c'est en présence de tout ce travail d'étude, de science, de foi, de zèle, de charité, de piété, que, voyant l'œuvre en si bon train, j'avais cru d'abord que l'heure me permettait, comme l'âge me le commandait, de me retirer entièrement de l'action. Vous m'eussiez certainement compris et pardonné, Messieurs et chers collègues, de quitter le service à soixante-quinze ans. Et c'est ainsi que je priai Nosseigneurs les Évêques de me laisser m'éloigner et disparaître sans retour. Mais, avec une bienveillance qui me touche, et une autorité qui m'impose, leurs Grandeurs me présentèrent des considérations d'intérêt général qui primaient de bien haut mes préférences personnelles, desquelles l'avènement ne semblait pas mûr encore. C'était irrésistible. J'ai donc dû m'incliner devant le pressant désir du Conseil supérieur, que je savais d'ailleurs être celui de Rome, et j'accueillis avec respect la combinaison moyenne qui, en me rendant à moi-même, me laissait encore, avec le même titre, à l'Université.

Je demeure donc, Messieurs et chers collègues, comme depuis quatorze ans, votre Recteur et le chef de nos communs combats. Ce n'est pas que j'espère que le *telum imbelle sine ictu*, manié par un vieillard, puisse beaucoup pour le salut d'un Ilion déjà en proie aux fureurs de l'ennemi. Mais j'aurai près de vous un lieutenant qui m'est donné, jeune encore, vaillant, habile, joignant l'aptitude des affaires à la connaissance des hommes, et, par-dessus tout, dévoué à l'Université. *M. le chanoine Rambure,* du diocèse d'Arras, professeur suppléant de littérature latine, a été nommé *Pro-recteur,* pour une période de trois ans, avec mandat renouvelable. Ainsi pourrai-je obéir en même temps et à ma conscience qui me presse de me retirer sous ma tente; et à mon affection qui a voulu que cette tente fût tout proche de nos lignes

et en communication constante avec le quartier général (1).

Que Mgr le Chancelier soit le premier remercié d'une disposition qui est tout entière son ouvrage, et avec lui Nosseigneurs les évêques dont la condescendance me permet ainsi d'entrer, non certes dans un repos oisif, mais dans un service plus libre de la sainte Église, sans quitter le service de nos Facultés. Quand l'épée est devenue trop lourde à une main fatiguée, ce n'est pas entièrement désarmer, ce semble, que de la remplacer par la plume. On n'a pas tout dit, tout écrit, il s'en faut, sur cette Église chère, ses luttes, ses œuvres, ses saints, ses forces immanentes, divines, sources et garanties de son immortalité. La faire ainsi resplendir au dehors, en la faisant mieux connaître, ne sera-ce pas encore partager vos travaux ? J'ai besoin de le croire, car c'est encore par là que nous nous toucherons, vous et moi, chers collègues ; que nous nous retrouverons unis dans la même tâche, unis d'esprit comme de cœur, unis jusqu'à la fin.

(1) V. Annexe III. Paroles de Mgr le Recteur en la célébration du 50e anniversaire de son ordination sacerdotale, p. 371.

ANNEXE I

« Le médecin chrétien »

Par M. le Chanoine MOUREAU, doyen de la Faculté de Théologie ; et M. le Docteur LAVRAND, professeur d'Apologétique et de Déontologie à la Faculté Catholique de Médecine.

Lettre préface de Mgr le Recteur à M. le Chanoine Moureau

MONSIEUR LE DOYEN,

J'avais commencé la lecture de votre livre, le *Médecin chrétien,* par devoir ; je l'ai poursuivie par attrait ; je l'ai achevée avec l'entière satisfaction que donne un ouvrage bien fait. Le vôtre dit tout ce qu'il veut et doit dire, et il le dit comme il faut le dire, avec ordre, clarté, mesure, dans cette langue sobre et simple, qui est le miroir d'une pensée en pleine possession de la doctrine qu'elle fait transparaître et goûter.

Je vous remercie de l'avoir écrit. S'il est un livre qui soit comme l'éclosion naturelle des principes qui président à notre institution, c'est bien celui que vous mettez au service sacerdotal d'une Faculté de Médecine, de qui l'esprit chrétien doit être l'esprit propre, n'ayant été voulue et fondée que pour cela.

Mieux que personne vous étiez préparé à le faire, par la nature et l'objet même d'une part considérable de votre enseignement. Aussi bien les pages que vous faites lire ici ont-elles été d'abord, en substance du moins, les leçons que,

depuis vingt ans, vous donnez aux étudiants de cette Faculté, avec la double compétence et autorité d'un théologien et d'un moraliste, doublés d'un savant versé dans ces connaissances spéciales. Vous n'en avez pas moins voulu, sur certains points d'un ordre plus technique, vous aider des lumières d'un de nos honorés collègues de la médecine. Et je ne fais que répondre à votre reconnaissance, aussi bien qu'à la nôtre, en remerciant ici M. le docteur Lavrand de l'obligeante collaboration qu'il vous a prêtée dans cet écrit, tout pénétré qu'il est lui-même de ce double sentiment du devoir professionnel et du devoir chrétien dont ensemble vous tenez école en ce livre.

Il n'est pas un seul des devoirs essentiels du médecin qui ne s'y trouve tracé, avec son fondement naturel ou divin, son obligation, sa sanction supérieure, sa pratique journalière et ses délicatesses : *Devoirs généraux* d'abord : *source du devoir médical; obligations générales de justice et de charité; religion du médecin; science nécessaire au médecin; dignité et honnêteté professionnelles; dévouement du médecin; médication et opérations; discrétion médicale; rémunération et honoraires; responsabilite médicale* : autant de chapitres ou d'articles de la première partie de votre ouvrage ; autant de traits qui ensemble composent et achèvent la noble physionomie du médecin selon l'Évangile.

Certes, vous ne prétendez pas que le médecin chrétien soit le seul qui puisse être fidèle au devoir de sa profession ; mais vous démontrez justement que, grâce à sa religion, cet homme de foi aura plus de lumière pour connaître le chemin du devoir, plus de force et de grâces pour y marcher. C'est une bonne page que celle où vous établissez que vouloir instituer une déontologie médicale ou autre, en dehors de toute idée religieuse, équivaut à supprimer la morale elle-même.

Vous le voulez donc, ce docteur, instruit de sa religion, particulièrement dans les questions connexes à sa profession ; fidèle à la pratique régulière de sa religion, particulièrement à la prière pour ses malades; apôtre de sa religion, du moins pour en procurer les secours à ses clients. Puis, vous placez sa conscience en face de la nécessité de s'instruire sans cesse, afin que l'instruction demeure à la hauteur de la profession comme de la confiance publique. Vous ne négligez pas de le rappeler à une dignité de conduite, de tenue et de mœurs, qui, en témoignant de son respect de lui-même, sera

seule capable de lui assurer le respect des autres. Plus spécialement encore vous lui faites une loi de la pudeur et de l'honnêteté dans l'exercice de ses délicates fonctions. Vous appuyant sur la langue française elle-même qui dit les *bénéfices* du marchand, mais les *honoraires* du médecin, vous détournez son honneur de tout ce qui serait une basse exploitation des souffrances de notre humanité, l'éloignant en conséquence de ces associations beaucoup plus fiscales que médicales, où la question d'argent est la plus grande affaire. Enfin vous insistez sur ce qu'il doit aux pauvres de désintéressement et de dévouement charitable ; ce qu'il doit à ses confrères de déférence, d'égards et d'assistance fraternelle.

Ainsi l'art de guérir devient-il un art divin. Le premier modèle en est Jésus-Christ lui-même. Et le premier maître en est Celui duquel il est écrit : « Le Très-Haut a créé le « médecin pour nos nécessités. C'est Dieu qui lui a révélé les « remèdes à nos maux, lui qui a donné aux hommes la science « de leur vertu. Honorez donc le médecin : sa science élève sa « tête au-dessus des autres têtes, et il sera exalté dans l'assem- « blée des grands. »

La seconde partie de votre livre, cher monsieur le Doyen, *Devoirs spéciaux du médecin*, prend son point d'appui dans la morale naturelle expliquée au besoin par les décisions romaines : *L'obstétrique et la morale, l'embryotomie devant les médecins et les théologiens. Le médecin et l'administration du Baptême et des sacrements. Les Certificats et les Conseils d'ordre médical. Le médecin devant les guérisons miraculeuses, devant les procédures matrimoniales. Crémation et inhumation.* De quel intérêt journalier ne sont pas ces questions sans cesse renaissaintes ; et quel intérêt dès lors ne présente pas un livre qui les élucide et précise à la double lumière du bon sens et des décisions ecclésiastiques?

Ce livre n'existait pas encore, que je sache, du moins sous cette forme brève, substantielle, méthodique, complète, où la vraie et sûre doctrine parle le calme langage de la sagesse, de la justice et de l'honneur. Il existe aujourd'hui ; et je serais bien étonné s'il ne devenait, bientôt et partout, l'habituel et indispensable manuel du médecin chrétien au sens pratique de ce nom.

Nos étudiants, qui en ont eu les prémices dans vos leçons, seront aussi les premiers à en recueillir le bienfait : l'ouvrage de leur vénéré maître leur en sera le *Memento* per-

pétuel. Notre Faculté Catholique de médecine lui devra de nouvelles générations d'hommes de science et de foi. Cinq ou six cents jeunes docteurs, formés à notre école, et répandus dans notre région et dans tout le pays français, y font assez voir déjà ce que peut le médecin chrétien pour l'honneur de ce grand nom, le service de l'Église, l'édification et le salut des populations.

Encore un mot. Ce livre en appelle un autre, plus difficile il est vrai. Ce que vous avez fait pour la conduite morale et professionnelle du médecin, quelqu'un des nôtres — vous peut-être — ne le pourrait-il faire pour la direction des mêmes hommes aux prises avec les prestigieux problèmes de la science contemporaine ? C'est au professeur d'Apologétique que je pose cette question, bien près d'être une prière.

Il faut que la science chrétienne ait ainsi son témoignage auprès de la science païenne. J'ai lu dans les écrits de saint Grégoire de Nazianze qu'il avait un frère, Césaire, lequel était, à Constantinople, le premier médecin de la ville et de la cour. Vinrent des temps comme les nôtres où le chef de l'État s'appela Julien l'Apostat, et où une loi de l'État décréta la proscription de l'enseignement religieux. Alors Césaire « sut se souvenir qu'il était chrétien et qu'il en portait le nom ». Dans une Conférence publique provoquée par Julien, Césaire présenta la défense de la science chrétienne contre la science athée. « Du haut du ciel le Christ présidait au combat. Le Christ fut vainqueur, et la vraie doctrine avec Lui. Le chant de victoire de Césaire fut qu'il était chrétien et qu'il le serait toujours ».

Telle fut sa conclusion. C'est celle que tireront de votre livre d'aujourd'hui tous les amis du devoir. C'est celle que tireraient de votre livre de demain tous les amis de la vérité comme de la vertu.

Recevez, Monsieur le Doyen, tous mes vœux confiants pour le succès de l'ouvrage ; et pour l'ouvrier mes félicitations affectueuses et dévouées.

L. Baunard,

RECTEUR DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE.

Lille, 18 janvier. Fête de la Chaire de saint Pierre.
XXVe anniversaire de l'inauguration de l'Université Catholique.

ANNEXE II

A M. le Professeur Groussau, élu député du Nord.

Le 30 *avril* 1902, *Mgr le Recteur ayant réuni à sa table MM. les Professeurs de la faculté de Droit, adressa au nouveau Député, leur collègue éminent, les paroles suivantes :*

Cher collègue et Ami,

J'avais hâte, au lendemain d'une campagne électorale qui, de la première heure à la dernière, a été pour vous un triomphe, de réunir autour de vous ces collègues qui sont fiers de vous ; plus que cela, ces frères qui en ont joui plus que vous, et à cause de vous.

Vous devez être, cher ami, excédé d'admiration. La nôtre sera discrète. Ici c'est l'affection, une vieille affection, qui vous convie, jalouse de vous posséder encore tout à elle pour quelques instants, dans un repas de famille.

Je n'aurai garde toutefois de l'appeler un repas d'adieu. Non, nous ne vous perdons pas tout entier, je le sais : nous nous reverrons. Mais pourtant, je voudrais en vain me le dissimuler, bien des choses douces et bonnes seront forcément changées. Ces liens, formés et resserrés par le commerce et l'intimité de chaque jour, ne se briseront jamais; mais il leur faudra nécessairement se détendre. Vous demeurerez encore à nous, mais non plus toujours avec nous. Vous vous devez à d'autres ; vous vous donnerez à d'autres, et vous n'êtes pas de ceux qui se donnent à demi. Vous vous devez, vous vous donnerez au service dévoué de ces populations chrétiennes

qui, heureuses de posséder enfin un représentant qui partage et sache défendre leur foi politique et religieuse, se sont elles mêmes données spontanément à lui. Et cela pour combien de temps? A voir de quel violent amour elles se sont unanimement éprises de vous, de votre parole, de votre caractère, de votre beau talent, il est bien à croire que ce sera un amour obstinément fidèle, et que c'est entre elles et vous un pacte indissoluble, à la vie, à la mort.

Qu'il y ait donc partage, nous n'en serons point envieux. Que si même, dans ce partage, c'est la patrie, c'est l'Église, c'est la défense de la justice, de la vérité, de la liberté, qui prennent la plus grande part de votre temps, de votre cœur, est-ce nous qui aurions l'égoïsme de nous en plaindre et l'ingratitude de vous le reprocher? Et puis, n'est-ce pas une des fins dernières de nos Universités de donner au Parlement, quand elles le peuvent, des hommes qui pensent comme pense l'Évangile, qui sachent le dire en haut lieu et le bien dire, et qui se fassent écouter, estimer et aimer, comme ici vos étudiants vous écoutaient, vous admiraient et vous aimaient? Enfin si, en retour, l'intérêt propre réclame une compensation, n'en est-ce pas une, et belle, que l'honneur d'avoir là pour représenter notre Université catholique de Lille, et au besoin pour la défendre, un maître de la science et un maître de la parole, qui vient déjà, ces jours derniers, de la faire applaudir et bénir en tant de lieux et tant de fois?

C'est égal : il y a pour elle un douloureux mérite dans le sacrifice qu'elle fait d'un professeur tel que vous. Pour nous le faire accepter d'un cœur résigné, il n'y a qu'une chose : l'exemple de votre sacrifice à vous. Car c'en est un, nous le sentons, c'en est un généreux, que de vous séparer de ce qui, vingt-sept ans, a été l'âme de votre âme et la vie de votre vie : cette Université et cette Faculté, ces études et ces étudiants, ces œuvres, ce Comité catholique dont vous êtes un des présidents; cette ville de Lille qui vous entourait de tant de considération; cette commune de Lomme dont vous éclairiez le Conseil; cette belle et large campagne, cette blanche et riante villa, acquise par vous, ornée par vous, où le foyer vous était plus intime, le travail plus recueilli et le repos plus tranquille, entre vos chers enfants et une épouse digne de vous!

Elle aussi, cette chrétienne, a monté son dévouement à la hauteur du vôtre, prête à le partager. Veuillez lui en porter

nos respectueuses actions de grâces ! Dans l'action exercée par les Femmes françaises pour la cause de notre rédemption, elle aura eu sa belle part ; car, je le sais, ni hier, ni il y a quatre ans (1), elle ne fut la dernière à se dire et à vous dire, sa main dans votre main, devant le crucifix : « Dieu le veut ! »

Partez donc pour le rude combat qui vous attend là-bas. Allez y prendre rang, un bon rang, sur les bancs des nouveaux vengeurs que le suffrage vient de donner aux grandes et saintes causes qui font battre nos cœurs. Allez prendre place à la tribune, à côté des Albert de Mun, des Gailhard-Bancel, avec ce jeune et cher et éloquent baron Dard, notre fils, votre élève, qui, dans la dépêche qu'il m'adressait hier, vous saluait encore son maître et son modèle. Tous les yeux se tournent vers vous, tous les bras se tendent vers vous. Ils comptent beaucoup sur vous ces milliers de catholiques qui vous ont porté à ce poste, à ce faîte, d'un élan enthousiaste. Ils savent aussi qui vous êtes, ces anciens étudiants, nos fils de la région du Nord, qui partout allaient vous ouvrir les voies, ou qui vous faisaient cortège dans les cantons où leur présence et leur parole présentaient déjà aux électeurs quelque image de vous. Enfin, ils savent qui vous êtes, ces 2000 lecteurs, et plus, de la *Revue administrative du culte catholique* à qui, depuis dix ans, conseiller très écouté du clergé avant de devenir aujourd'hui un des législateurs de la nation, vous avez appris ou rappelé chaque mois le droit sacré de l'Église, le devoir de la défendre et la manière de le faire.

Partez, mais non sans esprit de retour. Quand, fatigué de luttes, las de respirer l'âcre poussière de l'arène, étouffant dans cette atmosphère de feu, blessé peut-être dans la bataille, vous voudrez vous refaire, vous retremper, vous rafraîchir, venez ici : il y a ici une source d'amitié vive, profonde, intarissable, au bord de laquelle nous serons encore heureux de nous asseoir ensemble, vous au milieu de nous, comme dans une oasis tranquille et ombragée où nous cueillerons des palmes pour vous les offrir, des lauriers pour vous en couronner.

(1) En 1898, M. Groussau avait posé sa candidature à Saint-Servan, où il s'établit plusieurs mois avec Mme Groussau et leurs enfants.

ANNEXE III

Paroles de Mgr le Recteur en la célébration du 50e anniversaire de son Ordination sacerdotale

A Messieurs les Professeurs-Prêtres de l'Université Catholique de Lille réunis à sa table.

Mes chers Collègues et Amis,

Il y a aujourd'hui même, 5 juin, exactement cinquante ans que j'avais le sublime honneur de recevoir la prêtrise des mains de Mgr Dupanloup, dans sa cathédrale d'Orléans.

De ces cinquante années de mon ministère sacerdotal, je m'étais tout d'abord — vous me le pardonnerez — proposé de rendre grâces à Dieu silencieusement et solitairement, dans un cœur à cœur intime avec Celui qui, depuis cette date lointaine, n'a pas manqué un seul jour de m'être divinement miséricordieux.

Et puis, vous l'avouerai-je? Les autres discours, ceux qu'on échange d'ordinaire en ces solennités, magnifiques et pompeux, me faisaient réellement peur.

Cependant, pouvais-je oublier que, cette longue carrière de ma vie sacerdotale, j'en ai parcouru toute la seconde moitié, avec vous, ma main dans votre main? Cela m'imposait un devoir. Ce devoir m'obligeait plus spécialement encore envers vous, mes honorés confrères dans le sacerdoce, auxquels m'unit plus étroitement la parenté de l'autel. Voilà pourquoi, ne pouvant ni ne voulant réunir à mon sujet le corps tout entier de l'Université, j'ai désiré du moins avoir auprès

de moi, dans cette grande journée de mon action de grâces, les chers et vénérés prêtres avec lesquels, depuis vingt-cinq ans, je conduis la charrue dans le champ béni où nous eûmes pareillement l'honneur et la grâce d'avoir été envoyés.

Cette charrue, si c'est moi qui depuis douze ans en tiens le manche parmi vous, vous savez bien, Messieurs, que ce n'est pas par ma faute. Je n'aurais eu garde, bien sûr, d'en accepter le maniement, si l'on m'eût seulement consulté ou averti. Mais, heureusement pour moi, vous étiez là, près de moi, j'ai pu compter sur vous; et c'est vous en effet qui, par l'assistance, le bon conseil, l'effort commun et la prière, avez charitablement corrigé, dans ses conséquences, la cruelle erreur de ce choix. Soyez-en remerciés!

Continuez-m'en le bienfait fraternel, je vous en prie, particulièrement à cette heure où je sens tout le poids de la dette que ces cinquante années ont accumulée sur ma tête, et de laquelle il me sera bientôt demandé compte par le Prêtre éternel. C'est demain la fête de son Sacré-Cœur. J'y monterai à l'autel pour la solennité de notre Adoration de l'Université. Là, à cet autel de Celui qui, il y a un demi-siècle, réjouissait ma jeunesse, et qui aujourd'hui encore console ma vieillesse, je vous donne un rendez-vous meilleur et plus élevé que celui de cette table. Portez-y mon nom, je vous prie, comme j'y porterai le vôtre. J'aurai, pour mon propre compte, à y porter aussi le fardeau de bien des misères et infirmités; c'est mon affaire, et elle est lourde. Votre charité, s'il vous plaît, fera la sienne d'y présenter pour votre collègue des vœux qui dépassent le temps et montent plus haut que ce monde.

Vous ne demanderez point pour moi les nombreuses années d'ici-bas : il ne fait pas si bon de vivre dans les jours où nous sommes! Mais, si vous m'aimez, et si vous me voulez encore un peu de bien dans cette vie, vous me souhaiterez généreusement quelques heures d'un repos libre, solitaire et recueilli, avant l'heure du grand repos de là-haut.

De grâce, Messieurs, n'en voulez pas à un frère âgé et l'aîné de vous tous, d'aspirer de plus en plus à la suprême douceur de ces heures du soir passées tranquilles et sereines, derrière un rideau de verdure, non loin d'une bibliothèque et tout près d'une église. Le Père de famille, à qui je le demande ardemment, ne les refusera pas, j'espère, à un vieux serviteur qui a porté longuement le poids du jour et de la chaleur.

Je l'en prends à témoin : la seule ambition qui me reste, —

je n'en eus jamais de grande — serait de m'asseoir lassé au bout du sillon dans lequel j'ai fini de jeter tout le grain que j'étais capable de semer, plus d'orge que de froment; et là de terminer ma journée en regardant à l'horizon, d'un côté le soleil qui se couche me rappelant que tout doit finir, et de l'autre les premières étoiles qui montent dans l'infini, me rappelant que par delà il est un autre monde où tout recommence : celui auquel j'aspire et où m'attend le Père.

XVI

ANNÉE ACADÉMIQUE

1903



Le Couvent du Carmel.

ANNÉE 1903

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

LE JEUDI 19 NOVEMBRE 1903

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

La persécution. — Les Expulsions.

Messeigneurs,

Messieurs les Professeurs,

Messieurs les Étudiants,

L'Université catholique de Lille vient d'avoir la douleur de perdre son vice-recteur. C'est par lui que je commence, car ce deuil est notre grand deuil, et cette perte notre plus grande perte. Il n'avait encore que soixante-trois ans. Il y en avait dix-sept qu'il était venu à nous; il les a passés parmi nous, en faisant le bien. Il aimait notre jeunesse et il en était aimé : il a réalisé en lui ce rare et difficile idéal de l'autorité disciplinaire entourée d'affection et de popularité. C'est que chez lui le Vice-Recteur était doublé d'un pasteur. Il était bon, dévoué, avenant à tous, souriant à tous, secourable à tous ; mais retrouvant au besoin sa fermeté dans sa

conscience, et la mettant au service de son devoir d'état, pour pénible qu'il fût.

De ce labeur il se reposait dans la pensée qu'en servant notre œuvre d'enseignement et d'éducation supérieurs, il se faisait, pour sa bonne part, l'ouvrier d'une grande chose. Cette chose, cette œuvre, cette Université, il l'aimait jusqu'à l'enthousiasme ; et nul ne fit plus que lui pour répandre son nom, dilater son action, et exalter sa gloire, dont il faisait un peu la sienne. Dans ses tournées conquérantes, il parlait d'elle avec une chaude conviction, il la représentait avec distinction. Et l'*Alma Mater*, pour laquelle il avait tout quitté, n'aurait pas eu de rivale dans ce beau cœur, si l'inoubliable Alsace n'était restée pour lui, toujours et partout, « Albe, son cher pays et son premier amour ». C'était encore par là que son cœur demeurait jeune, tandis que l'esprit était resté antique par son goût de l'antiquité. Ainsi les Lettres latines, les seules qui comptassent pour lui, émaillaient-elles ses discours de leurs passages les plus connus ; et ces souvenirs d'école, qui étaient aussi les maximes des vieux âges, achevaient de jeter sur lui un reflet de vénérabilité qui seyait bien à ses cheveux blancs.

Et voici qu'il n'est plus, on ne le reverra plus ici... En vérité, Messieurs, on a peine à le croire, tant la place qu'il tenait parmi nous était grande! Des coups redoublés frappés à son cœur de frère, peut-être d'autres aussi, y avaient fait une blessure de laquelle il est mort. Mais il est mort chez lui. Il est tombé foudroyé sur cette frontière française, derrière laquelle se plaçaient pour lui tant de souvenirs, tant de regrets, perpétuellement ramenés sur ses lèvres, parce qu'ils étaient toujours vivants et inconsolés dans son cœur.

Du moins, sur son cercueil, et à côté de sa famille, notre famille à nous aussi, la famille universitaire, a-t-elle pu faire entendre par ses représentants une juste louange reconnaissante. Et puis, il y a huit jours, c'était nous tous, ses amis, ses collègues, professeurs

et étudiants, qui nous pressions dans notre chapelle tendue de noir. Nous y venions implorer pour son âme le repos bienheureux qu'elle a trouvé, j'espère, dans cette autre et meilleure patrie qui, elle, ne connaît pas le pied de l'ennemi, de laquelle on n'aura pas à s'exiler, et où ne montent point les révolutions, les désolations et la mort.

N'est-il pas vrai, Messieurs, que, si on en avait le choix, c'est bien pour cette patrie supérieure qu'on opterait, à l'heure mauvaise où nous sommes? N'est-il pas vrai qu'au regret que nous laissent ceux qui y sont appelés avant nous se mêlerait quelque secrète envie, si nous n'étions retenus ici-bas par la chaîne du devoir, qui est d'or, et dont le bout est dans la main de Dieu. Or, le devoir c'est le combat; et l'enjeu en est si grave, et la cause si belle, qu'on ressent et qu'on goûte quelque joie virile et fière à rester là, à servir là, à tenir là, jusqu'au bout de ses forces, jusqu'au bout de ses ressources, jusqu'au bout de ses années et de ses jours, jusqu'au bout de son droit aussi bien que de son devoir Telles sont nos pensées à tous. J'ai voulu les redire.

* * *

Il n'était pas possible que, dans la crise générale de toutes les choses catholiques, nous n'eussions pas notre part des souffrances de l'Église. Dès les premiers mois de cette dernière année académique, il se fit dans notre édifice universitaire un ébranlement, que ceux-là purent prendre un instant pour le commencement de la fin qui ne savent pas sur quelles hauteurs sacrées ses fondements reposent : *Fundamenta ejus in montibus sanctis.*

Il y eut donc un jour où notre séminaire apprit avec consternation que les prêtres de Saint-Lazare, préposés à sa direction, ne pouvaient plus y résider, et qu'il leur fallait partir incontinent. Quel crime avaient-ils commis? Avec M. Cornu et ses dignes confrères, c'était la bonté, la sagesse et la paternité qui, depuis vingt années,

gouvernaient cette École normale supérieure de nos séminaires et collèges de la province de Cambrai. Avec la Congrégation de la Mission, c'était la fidélité à ce « vieux moule ecclésiastique » dans lequel était coulé traditionnellement le noble et pieux clergé français qui avait fait si grand le XVIIe siècle. Avec saint Vincent de Paul, son fondateur et père, c'était le type populaire de la sainteté au service de la plus merveilleuse charité, personnifié, incarné dans le pauvre prêtre sorti du peuple, qui fut proclamé « le Père du peuple » par l'universelle reconnaissance de son temps. Un tel nom n'eût-il pas dû garantir de la foudre ceux qui l'ont hérité de lui, et de qui c'est le nom de famille? Mais, ces foudres du pouvoir, celui qui, à cette heure, les porte dans ses mains, a bien affaire de compter avec Vincent de Paul, ses séminaires, ses prêtres! Se souvient-il seulement qu'il fut autrefois leur élève? — Ils furent les premiers frappés, ils le furent partout; et le coup qui les avait atteints ici, à Lille, allait bientôt après être porté au Grand Séminaire de Cambrai, c'est-à-dire au cœur d'un grand diocèse tout entier.

Est-ce tout? Hélas! non. Dans les mêmes jours, les religieux, supérieur et infirmiers du *Dispensaire Saint-Camille* étaient inquiétés, menacés et finalement expulsés. C'était à la charité que notre démocratie s'en prenait cette fois. Les malades, les infirmes, les ouvriers, les pauvres, se présentèrent à notre porte, comme à l'ordinaire : elle avait dû se fermer. Mais la souffrance n'attend pas, la misère n'attend pas. Avec quelle diligence il fallut pourvoir d'urgence au remplacement des Pères et Frères Camilliens, violemment dépossédés de ce droit de bien faire, c'est à M. le Pro-Recteur qu'il faut le demander, en le plaignant d'avoir eu à débuter dans sa lieutenance par une si rude journée, mais en le félicitant d'y avoir réussi si bien. Puis, avec quel dévouement il fallut que les remplaçants se missent immédiatement à la réorganisation et à l'exercice de cette pressante assistance, M. le nouveau Directeur, les Dames infirmières le savent; et

c'est lui, ce sont elles, avec MM. nos médecins, qu'il en faut remercier.

Cependant, Messieurs, ces changements, bien que proposés ou agréés par nous, ne dispensent pas nos regrets de demeurer fidèles à ce qui fut. On voudra bien le comprendre de notre part, à nous les anciens de l'Université. Je suis trop des commencements pour avoir oublié cette arrivée des Camilliens, appelés, accueillis, présentés ici par un autre Camille, leur grand ami et le nôtre, comme le complément providentiel de notre Faculté de Médecine : la charité chrétienne à côté de la science. J'ai vu alors de trop près pour ne pas les vénérer et les aimer longuement ces hommes de haut mérite et de sainteté, le *P. Tezza,* le *P. Carcereri*, les premiers supérieurs, bientôt après trouvés dignes d'être promus, à Rome, aux premières fonctions de leur Institut. Trop de souvenirs s'attachent pour moi à cette chapelle, à cet autel, à cette chaire aussi, pour que je ne sente pas en moi quelque chose de cruellement refoulé, quand ces Pères s'en vont, quand cette chapelle se ferme, quand cette chaire se tait. Et je ne m'en console que par la certitude que ne s'éteindra pas en ce lieu, ni dans le cœur des maîtres, ni dans le cœur des disciples, ce foyer que la charité tout apostolique de saint Camille y avait allumé pour le salut du corps et de l'âme de nos frères souffrants.

Pourquoi faut-il, Messieurs, que ces coups de force aient eu leur retentissement jusqu'au sommet de notre Conseil d'administration, où le choc en retour a forcé M. le Président à descendre de son siège? Ce qu'il en a souffert, je le comprends, je le sais. Mais quand on a l'honneur de porter un nom sur lequel reposent de vastes intérêts, plus sacrés que les siens propres, tout homme de devoir peut estimer que le premier de ses devoirs, de ses devoirs d'état, est de soustraire ce nom aux hasards de la justice d'une époque troublée. La conscience parlait, la conscience fut obéie. Mais parce que le cœur a saigné, je m'incline avec une respectueuse

émotion. Et je me sens d'autant plus le devoir et le besoin de remercier notre honoré et toujours cher président, pour ces douze années d'une administration à laquelle la sagesse, l'ordre, le dévouement, l'esprit de paix et l'esprit de foi présidaient avec lui. Ce n'est pas un adieu. En le remerciant pour le passé, j'ai la joie de pouvoir encore le remercier pour le présent ; car, à un autre rang, M. *Charles Verley* n'a pas cessé de continuer à notre Commission administrative des lumières et des services qui n'ont rien perdu de leur autorité et qui gardent tous leurs titres à notre reconnaissance.

M. Jean Bernard fut élu à l'unanimité président du Conseil d'administration. Il accepta de l'être. C'était faire acte de courage et de générosité, car c'était prendre le commandement sous le feu de l'ennemi. Mais c'était un Bernard, le fils de cet Henri Bernard, cet homme rare, un de nos grands fondateurs, qui, le premier, pendant douze ans avait été lui aussi, à ce poste, d'où il n'avait été relevé que par la mort. Poste de combat certes plus que d'honneur, mais, à cause de cela même, plus digne d'une grande âme ; et il nous semblait le voir, ce patriarche, descendre parmi nous, et venir joindre son vote au nôtre pour presser son digne fils de se sacrifier à ce grand bien. Je ne dirai rien de plus, sinon qu'une année d'expérience vient de démontrer à tous les yeux qu'en effet le père s'était bien survécu dans le fils.

Ne vous disais-je pas que ces remplacements instantanés et finalement tout heureux sont, dans la crise dont nous souffrons, un des traits les plus marqués de la Providence sur notre Université ? C'en est un des plus sensibles sur notre séminaire académique, que le don qui est fait pour supérieur de M. le chanoine Chabé, depuis vingt-huit ans supérieur du collège de Notre-Dame des Victoires. Que Roubaix nous ait pardonné de le lui avoir ravi, je n'en suis pas bien sûr. Je comprends parfaitement les raisons qui font qu'on tient tant à lui là où il est, et qu'on le regrette tant là où il fut. Je ne peux pas les énumérer ici, de peur de lui déplaire. Mais ce qui ne lui

déplaira pas, j'en suis sûr, c'est de m'entendre proclamer tout haut qu'aujourd'hui comme hier l'esprit qui inspire et anime sa maison, maîtres et élèves, est bien encore et toujours l'esprit éminemment religieux et sacerdotal de saint Vincent de Paul.

Le croiriez-vous, Messieurs? je me sens moins libre pour vous présenter notre Vice-Recteur, *M. le chanoine* DEWAULLE. C'est que, de ce côté, je suis lié d'une vieille et imbrisable amitié. J'ai vécu beaucoup près de lui, très près. J'ai gardé de son action pastorale sur la jeunesse de notre collège Saint-Joseph de Lille un si vif souvenir d'estime et d'affection; et plus tard j'ai tant écrit, prié et supplié Mgr l'Archevêque, Mgr de Lydda, pour le disputer à Dunkerque, quand Dunkerque, hélas! nous le ravit; j'ai tant fait, plus récemment, pour qu'on le rendît à Lille, que peut-être mon jugement sera-t-il suspect de n'être plus entièrement libre à un endroit si sensible. Mais fort heureusement ce jugement, le mien, est aussi identiquement le jugement de tout le monde, de tous ceux dont il fut le maître dans nos collèges, le pasteur dans sa paroisse, l'apôtre par sa parole, le père par sa tutelle; de sorte que, cher curé des mineurs d'Auberchicourt, cher « Préfet maritime » comme vous vous laissiez appeler à Dunkerque, cher Professeur de philosophie à Saint-Joseph de Lille, c'est l'unanimité des suffrages, toute une marée montante d'affections et de désirs qui vous ramène à ce rivage ami où vous jetterez l'ancre, *ad littora nota!*

Messeigneurs les Évêques, Monseigneur le Chancelier, grâces vous soient rendues pour cette heureuse et totale reconstruction de presque tout l'état-major de l'Université : M. le Pro-Recteur, M. le Vice-Recteur, MM. les Supérieur et Directeurs de notre Séminaire, M. le Directeur du Dispensaire Saint-Camille. Certes c'est bien à vous que nous la devons. Et pourtant, hélas! ce n'est pas que ce souci soit l'unique souci que vous ayez présentement; et j'ai même lieu de craindre que nous ne soyons pas le plus grave pour vous. Mais que, dans cette laborieuse et

difficile distribution des postes entre vos meilleurs prêtres, vous en ayez réservé de tels pour l'Université, voilà à quoi votre protection et prédilection paternelles se sont fait sentir et reconnaître.

J'y vois autre chose encore. J'y vois la profondeur et l'abondance des ressources dont disposent vos deux églises, pour le renouvellement de nos cadres d'officiers, en remplacement de ceux que la fatigue, la vieillesse ou la mort forcent à se retirer sous la tente ou à se coucher dans la tombe. J'en tire un heureux présage pour le jour prochain où, sur la tête de toute une génération de nos maîtres va s'appesantir la lourde main d'un autre ennemi inexorable, lui aussi, et qui s'appelle le temps.

Toutefois vous, Monseigneur de Cambrai, n'avez pas voulu attendre l'ancienneté d'âge pour reconnaître aujourd'hui le mérite de plusieurs, en les élevant à la dignité de chanoines honoraires de votre Église métropolitaine. MM. *Boulay*, *Pannier*, *Looten et Dewaulle* sont de ceux dont on peut dire qu'ils honorent les honneurs, et nous avons toute raison de croire que vos nouveaux chanoines ne dépareront en rien le sénat vénérable dont vous venez de leur octroyer gracieusement l'uniforme.

*
* *

L'Université, elle aussi, a son honorariat. Le Conseil supérieur l'a conféré spontanément et unanimement, quoique avec une arrière tristesse, à M. VILLIÉ et à M. le chanoine JULES DIDIOT, tous deux démissionnaires, l'un au milieu, l'autre à la fin de cette année académique. Tous deux étaient des ouvriers de la première heure, et des meilleurs. L'un, ingénieur du corps des mines, nous venait des tout premiers rangs de l'École polytechnique ; l'autre, éminent théologien, nous venait du Séminaire français et du Collège romain dont il fut un des plus brillants élèves. Tous deux étaient éminemment professeurs. Premier Doyen de la Faculté de Théologie, qu'il avait contribué à organiser à ses débuts, M. Didiot apportait

à ses leçons savantes cette ampleur de vues, cette compréhension synthétique des choses, et parfois cet éclat de parole qui faisaient de ses cours de vraies fêtes de l'esprit, spécialement pour les intelligences d'élite. C'était une semblable supériorité, netteté, limpidité dans l'enseignement mathématique, qui valaient à M. Villié de conquérir les esprits en les éclairant, et à ceux-ci le succès assuré et constant de leurs examens publics (1).

Il faudrait aussi pouvoir rappeler tous les services rendus par M. Didiot dans les œuvres catholiques, congrès, réunions mensuelles du clergé, assemblées eucharistiques, procédures pour la béatification des serviteurs et servantes de Dieu, auxquels il apportait avec sa présidence l'autorité de sa doctrine et de son caractère. De même je voudrais que la discrétion me permît de pénétrer dans l'intime du cher M. Villié. Par delà cette invariable droiture de conscience et rectitude d'esprit qui rendent son commerce et son jugement si ferme, si sûr, c'est dans son cœur de père qu'il faudrait pouvoir pénétrer pour y trouver l'endroit où il reçut le coup qui finalement le mit hors de combat. Il lui fallut donc se retirer; mais il ne

(1) M. le doyen Boulay, dans son rapport, rend ainsi hommage à l'éminent professeur et savant que fut M. Villié :

« L'état précaire de sa santé pendant l'hiver dernier a déterminé notre distingué collègue, M. Villié, à prendre sa retraite.

« C'est une grande perte pour la Faculté. Durant une période de vingt-cinq années, M. Villié a porté en grande partie le poids d'un double enseignement, de l'analyse mathématique et de la mécanique rationnelle.

« Ses très nombreuses leçons, l'application qu'il apportait à la correction des exercices remis par les étudiants ont fait dire de M. Villié que « ses succès d'examen n'avaient d'autre limite que la limite du nombre des candidats présentés ». Sur la liste dont il vient d'être question ses élèves arrivés à la licence sont au nombre de 52. L'influence du professeur s'étendait, par des publications d'un caractère très pratique, jusqu'aux étudiants des Facultés de l'État, et l'un d'eux, écrivant à un camarade, lui disait en style d'école : « Travaillez votre Villié, et vous êtes sûr de réussir. »

« Que M. Villié me pardonne si je rappelle l'acte de noble indépendance dont il fit preuve en 1881, lorsque mis, contrairement à tous les usages, dans le cas d'opter, il renonça à sa carrière d'ingénieur au Corps des Mines pour rester fidèle à l'Université catholique. Nommé Doyen honoraire, M. Villié conserve sa place au milieu de nous, la reconnaissance de ses élèves et l'affectueuse estime de tous ses collègues. »

le fit qu'en disputant le terrain pas à pas, à la manière des braves, faisant face au devoir jusqu'au bout de ses forces.

C'est aussi la santé qui a commandé à M. Didiot de quitter l'enseignement. Mais il ne quitte pas, grâce à Dieu, l'étude et le travail auxquels nous devrons, j'espère, l'achèvement du grand édifice théologique dont les premières assises sont d'une structure et si forte et si belle qu'on veut espérer qu'il en pourra porter le faîtage jusqu'au ciel.

Un de ses derniers services fut de terminer, en sa qualité de président du Tribunal, le procès dit de l'Ordinaire, à l'effet de juger du martyre de quatre Filles de la Charité d'Arras guillotinées, le 26 juin 1794, à Cambrai, et qui furent les dernières victimes de Joseph Lebon. Dans une séance solennelle, tenue devant M[gr] l'Archevêque, en la chapelle du grand séminaire de Cambrai, M. Didiot prononça ce que lui-même appelait ses *novissima verba*. Son Rapport laissa tous les vénérés auditeurs sous l'impression d'une admiration égale à leur reconnaissance pour ce grand travail d'histoire et de procédure canonique. Lui-même en terminant réchauffait sa calme et solennelle impartialité de rapporteur d'une flamme d'enthousiasme, en saluant par avance le jour où « l'angélique essaim des quatre filles de la Charité d'Arras déploieraient dans l'azur du ciel leurs ailes empourprées d'un sang héroïque et pur ». Et déjà il appliquait à leur trépas la parole de Léon XIII dans une cause semblable : *Martyrii splendorem, ac fortiter toleratam pro Christo mortem.*

Je viens de prononcer le nom de martyre. Je ne clôrai pas, Messieurs, cette longue liste de noms sans en ajouter un auquel, à ce titre, se doit notre religieuse et plus sympathique confraternité. J'en dépose le tendre hommage au pied du lit de souffrance de notre bon et cher collègue, *M. l'abbé* LEBEL. C'est en sa qualité de prêtre qu'il fut frappé, à Paris, par le plomb d'un assassin. Nous prêtres nous sommes donc tous frappés solidairement dans celui qui a payé ainsi pour toute notre famille ecclésiastique. Que Dieu le garde, comme je l'en prie, à la

science, à l'amitié, à la charité, et à l'enseignement de nos deux Instituts de Paris et de Lille. Si le Ciel, comme nous l'espérons, lui donne de survivre à ce sacrilège attentat, ce sera pour mieux faire éclater, par la seule vue de cette douce et pieuse victime, l'atrocité du forfait; et plus encore la monstruosité des doctrines sanguinaires desquelles était chargée l'arme du meurtrier (1).

*
* *

Car enfin qu'y a-t-il entre ces fanatiques et nous? Qu'y a-t-il au fond de ces haines et de ce sang versé? Des doctrines, des écoles, des maîtres de destruction sauvage qui professent n'avoir qu'un ennemi : Dieu et nous! Or, je vous le demande Messieurs, quand de tels faits se présentent portés par de telles idées, est-ce bien l'heure de proscrire le seul enseignement, le seul, qui puisse sauver la société de ces suprêmes horreurs? « Réaction alors! » me crie-t-on : tel est, vous le savez, le grand mot, le grand crime. Eh bien, soit, réaction : oui, réaction morale contre ce débordement d'immoralité et de criminalité qui menace de tout submerger. Oui, réaction religieuse contre l'impiété imbécile dont l'école athée enténèbre des es-

(1) Le Rapport de M. le Doyen de Vareilles ajoute sur ce sujet : « La politique maçonnique, qui a fait couler le sang de la Faculté des Lettres, n'a point fait couler celui de la Faculté de Droit. Mais si elle n'a assassiné personne dans notre groupe, en revanche, elle a eu la velléité d'y trouver un assassin. Pour un peu, l'un de nos professeurs de Droit romain, qui a la modestie de la violette et ne veut pas que je le nomme, aurait été nettement accusé du meurtre d'un agent de police mort subitement sur la voie publique. Voilà à quoi on est exposé quand on a de détestables antécédents, et que toute sa vie on a servi Dieu, le peuple, la liberté, avec toutes les générosités et toutes les délicatesses d'une âme supérieure.

« M. Duthoit, dont le casier politique est noir des mêmes crimes, a été l'objet d'une poursuite pour avoir fondé une école libre et pris comme professeurs des religieux laïcisés. C'est pour un délit analogue que notre vénéré Recteur a dû aller s'asseoir sur le banc de la police correctionnelle; Mgr Baunard a été acquitté. M. Duthoit, à la suite d'une admirable plaidoirie de notre collègue Selosse, l'a été aussi. Mais ce qui les honore et nous honore en eux, ce n'est pas l'acquittement, c'est la poursuite, et c'eût été bien plus encore la condamnation. »

prits qui manquent encore plus de raison que de religion. Réaction politique encore, oui, si par là on entend l'aspiration de nos cœurs à un gouvernement sage, pacifique, honnête, libéral, respectueux de tous les droits et de toutes les libertés. Quant à la constitution politique du pays, dociles aux directions de notre grand pontife Léon XIII, nous ne sommes ni des révoltés ni des révolutionnaires. Nous sommes des citoyens épris de la grandeur de la France. Mais nous demandons qu'on nous fasse une République habitable, où l'Eglise trouve la justice et le respect auxquels elle a le premier droit, sinon même tous les égards qu'au delà de l'Océan une autre et grande République ne lui refuse pas.

C'était au printemps de la présente année. Le Président d'une République de bientôt 100 millions de citoyens visitait l'Université Catholique de Saint-Louis du Missouri. A son entrée dans la grande salle, *M. Roosevelt*, apercevant le cardinal Gibbons, devance son brillant état-major, pour aller serrer les deux mains de l'Archevêque. Le P. Recteur le salua : « Ce n'est pas en mon nom seulement que je m'avance, lui dit-il, c'est au nom des dix milliers de citoyens qui, dans toute la Louisiane, se glorifient d'avoir suivi les enseignements de cette Université, et qui ne se glorifient pas moins de n'être surpassés par personne en dévouement à la patrie et à son chef. — Nous tenons, ajouta-t-il, qu'il n'est pas de meilleur patriote que celui dont le loyalisme repose sur la raison et sur la foi. Aussi oserai-je vous assurer, Monsieur le Président, que nulle part dans votre voyage vous ne recevrez un accueil plus sincère que chez les élèves et les amis de l'Université. »

Le Président se leva, s'inclina devant l'Éminence, se dit heureux d'être l'hôte de la principale et la plus ancienne des Universités des États situés à l'ouest du Missisipi. Puis, de sa voix vibrante, il prononça de fortes paroles, entre lesquelles celles-ci qui sont à retenir : « Je manquerais à mon devoir, et je me considérerais comme coupable, si je venais à oublier l'article de la Constitu-

tion qui prescrit de traiter et mettre sur le même pied tous les citoyens de l'Union, de quelque manière qu'ils entendent adorer et servir le Dieu tout-puissant. Croyez que votre satisfaction de m'avoir au milieu de vous ne peut égaler celle que je ressens à m'y trouver. »

Il se trouva que, dans ce même jour, un jeune religieux soutenait solennellement ses thèses sur le domaine universel de la Théologie ; ce qu'on appelle « le grand Acte ». Le Président invité accepta d'assister à la longue « Dispute ». Puis à la fin, félicitant le vainqueur et lui serrant la main, Roosevelt salua et sortit. Il allait prendre le train rapide qui devait l'emporter vers le Colorado.

Assurément, Messieurs, nous n'attendons rien de semblable de ce côté-ci de l'Atlantique, nous n'en désirons pas tant. Mais je me le demande : Le jour où, parmi nous, un pareil échange de procédés serait possible entre les princes de l'Église et les chefs de l'État ne serait-il pas celui de « l'embrassement de la justice et de la paix » ?

Messieurs les étudiants, vous travaillerez pour votre part à ce meilleur avenir. Dans notre récente réunion de la messe du Saint-Esprit, je vous exhortai, pour cela, à devenir des hommes de science, en demeurant des hommes de foi. « *Affirmez* votre foi, *défendez* votre foi, *propagez* votre foi, et surtout exemplairement *pratiquez* votre foi. » Puissent ces quatre paroles, dans lesquelles je résumais pour vous le devoir chrétien, vous être ce bouclier duquel saint Paul faisait l'armure des premiers fidèles : *in omnibus sumentes scutum fidei.* C'est bien celui-là qu'il ne vous faut quitter qu'après la victoire ou le trépas, selon l'héroïque parole de la Spartiate à son fils : « Ἢ ταν, ἢ ἐπὶ ταν : Reviens avec ou dessus ! »

*
* *

C'est à MM. les Doyens que je laisse, comme il est juste, le soin de vous faire connaître plus en détail le mouvement qui, cette année, s'est produit dans leurs Fa-

cultés respectives. Je ne me réserve que le plaisir, comme j'en ai le devoir, de proclamer du moins le nom de ceux de nos maîtres que NN. SS. les membres du Conseil supérieur ont promus à de plus hauts titres. — Dans la Faculté de Médecine, M. le professeur Carrez, titulaire, et MM. les docteurs Camelot et Thilliez, suppléants. — Dans la Facultés des Sciences, M. le docteur Maurice, M. le docteur Delemer et M. le docteur Van Oye, titulaires, MM. Caron et Delépine, maîtres de Conférences.

Dans la Faculté des Lettres, M. le chanoine Looten a été nommé Doyen, en remplacement de M. Charaux dont le triennat expirait cette année. Ces trois ans ont été pour le cher et vénéré Collègue une période ininterrompue de dévouement à la Faculté. Il lui a valu l'harmonie, la règle, le succès. Il en remporte l'affection reconnaissante de tous les étudiants.

Ai-je tout dit ? Non, Messieurs. Aussitôt après l'avènement de sa Sainteté Pie X, « l'Université pontificale » de Lille s'est inclinée, pour être bénie, devant le trône de cet autre Pie, dont la tête apparaît comme nimbée d'une si gracieuse majesté. Nous lui avons tout récemment prononcé vos noms, Messieurs les professeurs, quelques-uns de vos noms. Sa Sainteté a daigné y répondre paternellement, en les apostillant d'un titre qui les rapproche de sa cour, de son cœur, en les faisant chevaliers de Saint-Grégoire-le-Grand.. Désespérant de dire ce que ces noms représentent de mérites et de services, je me contenterai aujourd'hui de les proclamer à la suite, avec celui du très honorable commandeur qui fermera la marche.

Dans la Faculté de Droit, *MM. Rothe* et *Trolley de Prévaux;* dans la Faculté de Médecine, *MM. Rogie* et *Faucon ;* dans la Faculté des Sciences, *M. Monnet,* sont nommés chevaliers de Saint-Grégoire-le-Grand.

La croix de commandeur du même ordre est conférée à *M. le professeur Groussau, député du Nord.* C'est la main reconnaissante de toute l'Eglise de France, avec la nôtre, qui l'attache aujourd'hui sur la poitrine du vaillant

et éloquent défenseur de ses droits, à la tribune, dans sa *Revue*, comme naguère dans sa chaire de Lille.

Enfin vous apprendrez avec plaisir, Messieurs, que, sur l'initiative de M. le Curé de la paroisse de Notre-Dame de Consolation, dont il a bien mérité dans les œuvres, et avec notre concours le plus empressé, une autre décoration pontificale vient d'honorer, dans la personne de *M. de Boninge,* admis à la retraite, le fidèle trésorier qui fut au service dévoué de nos finances, non pas seulement depuis la naissance de l'Université, mais même dès l'avant-veille de ce premier jour.

Maintenant, Messieurs, « que Dieu nous aide, et son saint Évangile! » Ce sont les paroles rituelles que, il y a une quinzaine de jours, lors de la célébration de la messe du Saint-Esprit, vous prononciez à la fin de votre profession de foi, la main sur le saint Livre. « Que Dieu nous aide! » Il y a vingt-huit ans qu'il ne cesse de faire pour nous des miracles de Providence et de conservation. Qu'il daigne en faire encore un de protection et de défense à cette heure; le temps presse!

« Que son saint Évangile nous soit espoir et force. Il nous y avertit de ne pas craindre ceux qui ne peuvent tuer que le corps, mais qui ne peuvent rien contre l'âme. Gardons donc bien vivante et forte l'âme de l'Université, son âme de foi, de sainteté, de science et de charité. Comme il arrive pour les tempéraments robustes, l'âme sauvera le corps. Et s'il advenait que le corps fût frappé à mort pour la cause de Dieu, Dieu a promis dans l'Évangile qu'il lui rendrait son âme : *Qui perdiderit animam suam propter me, inveniet eam.* Il nous ressusciterait pour des destinées meilleures, sous un ciel plus pur.

ANNEXE

LE CARMEL ET L'UNIVERSITÉ.

L'Expulsion.

M[gr] le Recteur : *Revue des* Facultés catholiques de Lille, 25 septembre 1905.

Nous vivions dans le plus proche voisinage de cette sainte maison. Nous abritions notre œuvre sous la prière protectrice de ces filles de Dieu. C'était Monseigneur notre Chancelier qui, depuis trente ans, était l'aumônier de leur communauté; et il la dirigeait dans la pleine observance canonique des règles de l'Église, et dans les voies élevées de spiritualité où il est maître. C'est lui qui avait grandement contribué à leur translation et installation dans leur nouveau monastère, qu'il avait édifié scrupuleusement conforme aux lois et traditions claustrales de l'ordre de sainte Thérèse.

Il y avait donc entre le Couvent et l'Université un lien de fraternité, qui, de la part du Carmel, s'affirmait par le bienfait d'une intercession de jour et de nuit, en faveur de notre Institut d'Études. Il est raconté par Thérèse elle-même qu'étant appelée à Salamanque pour y fonder un Monastère, elle y fut principalement attirée par le voisinage de l'Université de cette ville. Là, tandis que le Recteur, Martin Guttierez, prêtait aux Carmélites le service de sa direction et de ses conseils, les religieuses donnaient à la grande École d'Espagne l'assistance de leurs oraisons et de leurs sacrifices. Depuis trente ans, il s'est passé quelque chose de semblable parmi nous. Et que

de fois, quand la foudre grondait sur notre établissement et menaçait de le renverser jusque dans ses fondements, que de fois, levant les yeux vers la petite flèche de leur chapelle, nous nous sommes dit : « C'est là qu'est le paratonnerre. » Alors je prêtais l'oreille à la voix de la cloche tintant dans l'ombre, et il me semblait l'entendre me répondre : « Je suis la prière qui veille; ne crains rien. C'est pour toi que je monte ma faction nocturne devant la tente du grand Roi. »

Nous sommes donc frappés avec les Carmélites, frappés en elles. Nous sommes tristes pour nous, encore plus que pour elles. Elles, lorsque, deux jours avant que « l'abomination de la désolation n'entrât dans leur sanctuaire », je fus leur porter mon adieu, je les trouvai sereines, et fières de souffrir pour leur immortel Jésus. « C'est notre métier », me disait la mère Prieure. Aussi bien leur Dieu leur restera, en Belgique comme en France. Mais ce ne sera plus la France. Les négociatrices de la paix entre notre terre et le ciel ont reçu outrageusement leur congé de chez nous. Serait-ce, grand Dieu! la rupture des relations entre nous et la souveraine et divine Puissance de ce monde et de l'autre?

L'Université devait être là, et elle y fut. Elle y aurait été tout entière, si nos étudiants n'eussent été en vacances. Du moins y fut-elle représentée grandement, noblement et vaillamment. Dès l'alerte du jeudi, on put y voir, pendant six heures d'une pénible mais patiente attente, nos professeurs et élèves alors présents à Lille, en tête desquels je salue M. le le député Groussau, MM. Duthoit, Lecigne, Lemière, Dhalluin, MM. Douvrin, Cardon, Henri Barbry, président de la Jeunesse catholique, d'autres encore que je voudrais connaître, pour les inscrire tous à ce tableau d'honneur. Le lendemain, vendredi, ils étaient là encore, ceux du moins qui avaient pu s'y retrouver à cette heure matinale, de nuit plus que de jour, sinon pour s'opposer, du moins pour protester contre l'indignité de cette œuvre de ténèbres.

Mgr Hautcœur dut gémir, dans son cœur de père, de ne pouvoir se présenter là devant l'autel, à la tête de la famille religieuse, dont il est, depuis trente ans, le directeur et soutien. Dans l'éloignement que lui commande, à cette heure, le soin de sa santé, il avait choisi et laissé là, pour être son lieutenant, M. le chanoine Dewaulle, Notre bon et cher Vice-Recteur était bien l'homme, le prêtre, de qui le caractère, le dévoue-

ment, l'ardeur de foi, la forte et haute parole, pouvaient le plus énergiquement revendiquer le droit de son ministère sacré, l'honneur de la religion, et exprimer la douleur de l'Église et la nôtre à tous, dans des termes où tout est mesure, élévation, autorité, noblesse.

C'est lui que j'aurais voulu voir nous écrire ici l'heure d'histoire qu'il vient de vivre. Il nous aurait dépeint ces attentes, ces ténèbres, cette invasion à coups de hache, l'apparition des exécuteurs, la grandeur d'âme des Filles du Carmel; la fière et intrépide attitude de la trentaine ou quarantaine d'inoffensifs protestataires, contre lesquels on avait mobilisé et mis en ligne 150 agents en armes et 50 gendarmes à cheval!

Encore moins terrible, semble-t-il, s'annonçait au dedans cette bataille rangée contre une poignée de douces et humbles filles, de qui la mère venait de dire à M. l'Aumônier : « Nous n'avons pas la prétention d'arrêter la violence. Ce n'est pas pour autre chose que pour la sainteté du Droit avant tout, que nous résistons et résisterons jusqu'au bout! »

M. Dewaulle était là, restait là, pour un ministère plus auguste encore. De par sa fonction d'aumônier, le Saint-Sacrement lui était confié ; il en avait la garde, avec le devoir de le soustraire à la réclusion ou la profanation. Il s'avança vers le commissaire, et prononça ces simples mots, calmes et forts :

Monsieur le Commissaire,

Prêtre du diocèse de Cambrai, actuellement aumônier de ce monastère, j'ai reçu de mon Archevêque la mission de veiller ici sur le Saint-Sacrement par un mandat régulier, particulièrement dans les circonstances présentes.

J'obéis donc à mon Chef et à un religieux devoir, lorsque je demande d'obtenir le temps d'emporter de chez lui mon Maître et mon Dieu, avec le regret intense de voir traiter aussi durement Celui qui est bon pour tous, et qui fut le modèle des vrais citoyens, rendant à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu.

Vous savez, Monsieur le Commissaire, mes titres, mon devoir et le Dépôt sacré dont je suis responsable devant ma conscience et mes supérieurs.

L'aumônier, revêtu de ses habits sacerdotaux, put enlever et emporter son divin Trésor, sur sa poitrine, sous le voile. Très convenablement d'ailleurs, le commissaire le précédait pour lui montrer les issues libres lorsque, se détournant pour

éviter un obstacle, le prêtre se trouva face à face avec le liquidateur.

Ici un trait, une parole, une scène à enregistrer, à recueillir. L'histoire les retiendra.

Ce liquidateur, que l'ancien professeur de philosophie et directeur de la Congrégation de la Sainte-Vierge retrouvait là, à cette besogne, vingt ans après, c'était son ancien petit congréganiste du collège Saint-Joseph. Ils étaient donc là, tête à tête, presque poitrine contre poitrine, le bon Dieu entre eux deux : la Providence l'avait voulu. A cet instant, le maître si bon, si aimé jadis, regardant et reconnaissant son malheureux enfant : *Charles, vous ici!* A ces trois mots, une réponse éclata en paroles de vraie fureur. Et pourtant, pourtant, ces mots de douloureux rappel n'étaient-ils pas le fidèle écho de ceux, qu'au premier soir de sa Passion, le bon Maître faisait entendre au disciple qui, pour quelques deniers, venait se saisir de lui, à la tête d'une troupe armée, dans les ténèbres? Et, en vérité, ne croirait-on pas que c'était Lui encore, lui Jésus présent, lui porté là par son prêtre, qui proférait de là cette même plainte terrible et douce : *Amice, ad quid venisti*?

Une dame chrétienne du voisinage, M[me] Faucheur, eut l'honneur incomparable de recevoir la première chez elle le divin Expulsé. C'est là que se forma le cortège qui le conduisit à l'église du Sacré-Cœur. Le jour commençait à paraître. Arrivé au sanctuaire, avant de déposer dans le tabernacle l'Hostie qu'il portait devant lui, le chanoine Dewaulle, se tournant vers les proscrites, leur adressa ces paroles suprêmes de consolation, de remerciement et d'adieu :

Mes chères Sœurs,

Bien que le moment ne soit pas aux discours, permettez-moi de vous féliciter pour le courage que vous avez montré devant la persécution. Jésus-Christ, que je porte en ce moment sur ma poitrine, a souffert le premier pour son peuple : il faut que vous aussi sachiez souffrir pour lui, et vous avez montré que vous le saviez faire.

Le Carmel de Lille s'est fondé le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, et c'est en ce même jour que vous avez commencé votre agonie sereine.

Mais nous avons confiance en cette Croix qui, après être tombée, s'est relevée et a dominé le monde.

Je vous remercie pour la France, car vous avez montré que les

femmes de France d'aujourd'hui sont dignes des femmes de la France du passé.

Merci aussi pour la ville de Lille à laquelle vous avez fait tant de bien.

On pourra bien vous en chasser, on pourra vous exiler d'un misérable coin de terre, mais ce qu'on ne peut faire, c'est vous exiler du cœur de Jésus-Christ.

L'église se remplissait. Après la bénédiction, le *Parce Domine* fut chanté à pleine voix pour implorer le pardon du ciel sur le malheureux pays où de pareilles horreurs sont devenues journalières. Puis les religieuses, chacune accompagnée de sa dame d'honneur, et suivies d'une grande foule qui les acclamait, se rendirent à la gare pour le train de Belgique, où l'aumônier les allait présenter et confier à Monseigneur de Tournai. C'était devenu, en avançant, une véritable procession. Le hall de la gare se remplit. Les vivats redoublèrent avec les cris de : *Vive la Liberté!*

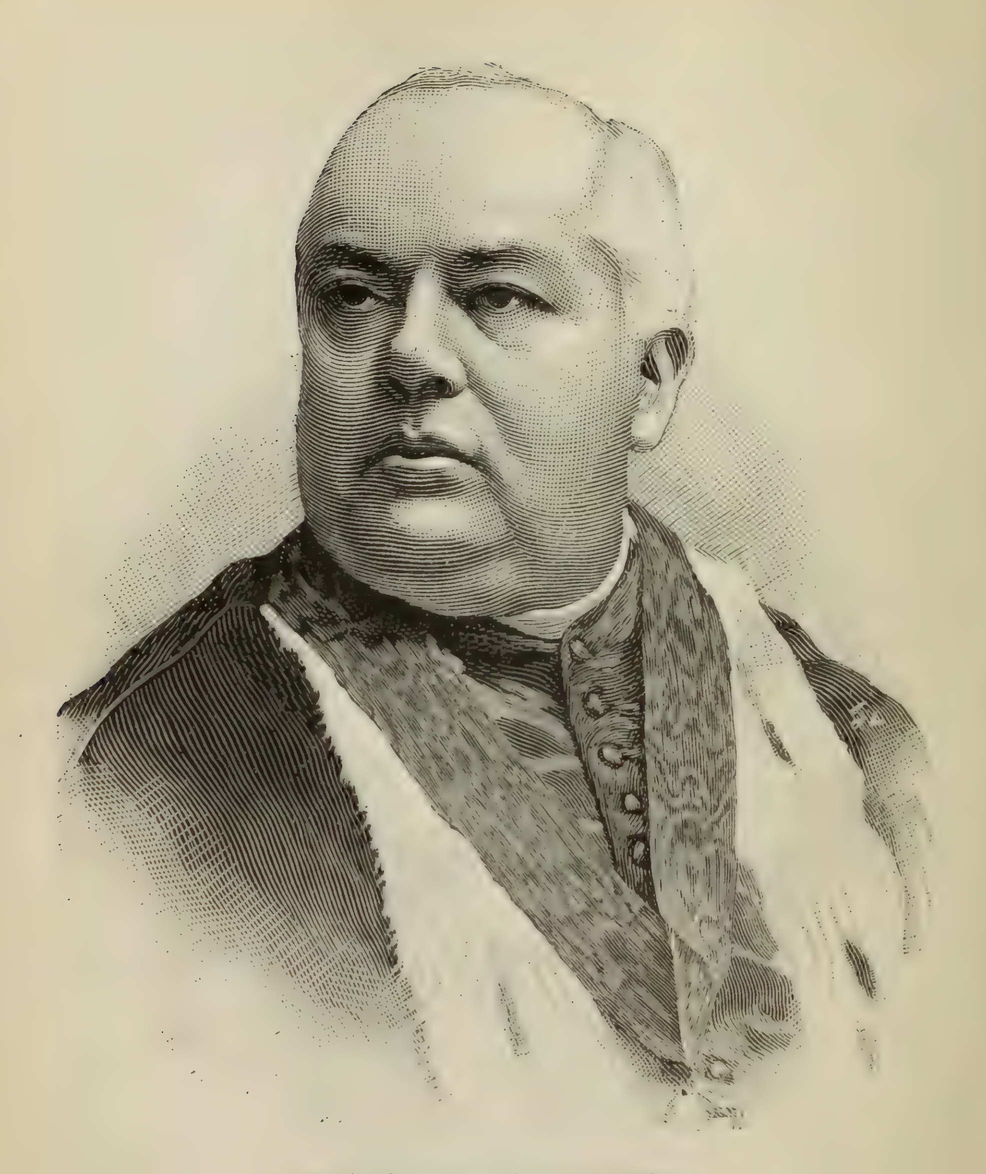
Que revienne donc la liberté, que revienne la justice : alors les religieuses reviendront avec elles. Alors aussi, je le demande, qui donc des survivants de cette exécution voudra avoir joué dans la Passion toujours recommençante de Jésus, un de ces premiers rôles dont l'Évangile a voué le nom à l'exécration des siècles? Qui donc même souffrira d'être appelé le fils de ces infortunés que la fonction, le salaire ou le métier auront requis pour le service des princes du peuple, des scribes et des pharisiens, et contraints d'arracher à son pauvre Gethsémani de prière et de souffrance rédemptrice Celui que nous venons de voir traverser en proscrit, en condamné, les rues de notre ville — la ville sainte autrefois — et qui, tout à l'heure encore, leur dira à tous, comme il disait ce jour-là au tribunal de Caïphe : « En vérité, en vérité je vous le dis : Le jour viendra d'un autre jugement, et nous nous y reverrons! »

L. B.

XVII

ANNÉE ACADÉMIQUE

1904



M. le Chanoine Jules DIDIOT,
Premier Doyen de la Faculté de Théologie.

ANNÉE 1904

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

JEUDI 17 NOVEMBRE 1904

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR.

« Dieu nous est bon. »

MESSEIGNEURS, MESSIEURS,

Vous ne vous attendez pas à un discours triomphal. Le moment serait mal choisi pour monter au Capitole et vous inviter à y monter avec moi, que le moment où nous sommes ou frappés ou menacés de toutes parts. Mais n'est-ce pas là l'histoire ininterrompue des vingt-huit années de périls et de combats qui s'achèvent aujourd'hui ? Combats meurtriers et périls mortels : comment en sommes-nous sortis ? Le rappeler brièvement m'a semblé ce que nous avons de plus opportun à nous dire à cette heure, pour l'instruction de nos esprits et le raffermissement de nos cœurs (1). Aussi bien c'est un hommage que je dois, que nous devons tous, à l'assistance d'En Haut, laquelle,

(1) J'ai dû abréger ici le tableau que j'avais présenté en séance, dans mon Rapport de 1904, pour épargner au lecteur la redite des mêmes faits énoncés dans les discours des années soit antérieures, soit postérieures à celle-ci.

notre force dans le passé, demeure aujourd'hui notre suprême, notre unique, mais notre invincible confiance dans l'avenir. C'est presque un cantique en son honneur que je vais dire. Les trois jeunes hommes de la captivité ne faisaient-ils pas monter le leur du milieu même des flammes de la fournaise de Babylone?

« Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous? » Ç'avait été la devise inscrite sur notre drapeau, dès le premier jour de notre existence. Dès le premier jour aussi, la lutte commença contre nous par le déni de justice qui nous interdisait la jouissance, dûment achetée et payée, de l'hôpital nécessaire à la clinique de notre Faculté de médecine, octobre 1876. Mais dès le premier jour aussi, Dieu fut avec nous; et le 2 mai 1877, un arrêt du conseil d'Etat nous en rouvrait les portes, rouvrant en même temps une série de vingt-huit années de services insignes rendus à la science et à la charité. *Dieu nous est bon*, Messieurs.

Trois ans s'écoulent. La loi du 18 mars 1880 nous enlève du même coup le nom d'Université qui est notre nom de famille, ainsi que notre minime participation à la collation des grades. Le monopole de l'État recouvrait son omnipotence sans contrôle ni frein. Qu'allait-il advenir du sort de nos candidats devant un jury désormais exclusivement composé de nos concurrents, et sans autre garantie d'équité et d'impartialité que celle tout individuelle et éventuelle de maîtres et juges étrangers à eux, familiers à d'autres? Il advint, messieurs, que, depuis vingt-sept ans, la valeur de nos examens a comme forcé la victoire; et les succès obtenus devant l'État, seul juge et juge non suspect de favoritisme à notre endroit, sont venus authentiquer officiellement le mérite et la valeur de notre enseignement : *Dieu nous est bon*, Messieurs.

L'année suivante, l'administration des hospices, contrevenant à l'esprit, sinon à la lettre de notre contrat, nous enlevait, à l'hôpital, le local et le service de la maternité; janvier et février 1881. C'était un organe vital qui se trouvait manquer soudain à la Faculté. Fut-ce la

mort? Non, ce ne fut que la gêne. Et après quelques années passées à l'étroit dans une maison de louage, la Maternité Sainte-Anne s'installait, rue du Port, dans un établissement spacieux et salubre qui allait bientôt compter, par milliers, les délivrances heureuses. Qui avait fait cela? La charité, mais en définitive la charité c'est Dieu. Avais-je raison de dire que *Dieu nous est bon, très bon?*

Un jour fut — c'était à la rentrée de 1887, — où le transport à Lille des deux Facultés de Droit et de Lettres de Douai, opérant leur jonction avec celles de Médecine et des Sciences, vint mettre en ligne devant nous tout l'établissement académique du Nord. Cette concentration générale de ses forces, n'était-ce pas le prélude de notre écrasement? Tout d'un côté, le pouvoir, la faveur, l'argent, la latitude des programmes, la clef des grades, les bourses de licence, la protection de la politique régnante. Et de l'autre côté rien de tout cela, rien que les ressources précaires de la charité, rien que la conscience haute et fière de faire une grande œuvre de vérité et de moralisation! Cela put nous suffire. Une sélection se produisit spontanément, en conséquence de la différence des doctrines et des milieux. Pour le public, nous n'avions pas cessé d'être et de nous appeler l'Université catholique de Lille; les catholiques vinrent à nous. Leurs fils nous vinrent en dépit de tout, la plupart nous vinrent excellents. Et c'est pourquoi, à cette heure, de toute mon âme je me tourne vers eux, les parents et les fils, pour les remercier, pour les bénir d'avoir une fois de plus, donné raison au bon Dieu. *Dieu nous est bon, très bon!*

Je voudrais m'arrêter ici; mais eux, les adversaires, ne se sont point arrêtés de frapper. Voici la loi de juillet 1889, contraignant nos séminaristes au service militaire. Elle nous atteignit en plein cœur. En plein cœur, ai-je dit, et ce que j'appelle ainsi c'est notre cher Séminaire académique de Lille. S'est-il vidé pour cela; a-t-il décru depuis ce temps-là? Il est plus rempli que jamais. A l'heure présente, 83 jeunes gens le remplissent jusqu'aux

combles, 83 jeunes clercs dont la moitié environ est en possession de ses grades supérieurs, dont l'autre moitié est en train de les conquérir; et qui tous, avant d'aller servir sous les drapeaux, se sont spontanément engagés dans la milice de Celui qui les a conviés à le suivre partout où il irait. Ce n'est pas — et ils le savent bien — ce n'est pas le suivre par un chemin de roses.

Je vous ai dénoncé naguère le décret ministériel de 1904, plaçant nos candidats à la licence ès lettres en présence d'autant de programmes différents qu'il y a de Facultés de lettres dans l'État, sans nous permettre d'avoir le nôtre. Or il y en a seize en France; seize programmes entre lesquels nos professeurs et leurs élèves auront à choisir et se partager. Ce labeur inégal ils l'acceptèrent, cet effort écrasant ils le firent. Vous entendrez tout à l'heure M. le Doyen des Lettres vous dire de quel succès Dieu daigna le couronner. *Dieu nous est bon,* Messieurs!

Après cette petite guerre, la grande. O l'interminable guerre! On l'appellera bientôt « la guerre de Trente ans »! Je puis aller maintenant vite, car c'était presque hier que nous portions le poids de cette longue et renaissante et interminable entreprise pour notre dépossession de l'hôpital de la Charité. Les hostilités s'étaient ouvertes dès juillet et novembre 1887. Le grand assaut fut livré en 1902. Je n'ai pas à rappeler, Messieurs, le procès retentissant plaidé et gagné à Lille, plaidé et gagné à Douai. C'était pourtant déjà l'heure de la triple pression maçonnique, politique et administrative. Nous fûmes bien défendus : j'en ai remercié Mᵉ Théry. Mais n'avions-nous pas là-haut un autre et plus grand défenseur? A lui la gloire, à lui encore le religieux refrain de ce que je nommais tout à l'heure mon cantique : *Dieu nous est bon, très bon!*

Enfin l'année terrible, l'année honteuse qui vit la proscription légale des congrégations religieuses. Notre part fut large des blessures infligées à l'Église de France. Révérends Pères Jésuites, Pères et Frères Camilliens, Lazaristes des séminaires, nous manquaient tout à coup, en pleine année scolaire : ce fut un effondrement. Tout fut

à refaire à la fois, et à refaire tout de suite. Tout fut refait, Messeigneurs, et je n'oublierai jamais quelle main secourable nous fut tendue par vos paternelles Grandeurs. Mais surtout puis-je oublier la main de laquelle il est écrit « qu'elle conduit aux abîmes, et qu'elle en retire »? Cette main puissante et bonne, je la baise à genoux. Que de fois je l'ai sentie soutenant la mienne dans le combat, et se posant doucement sur mon cœur dans ses inquiétudes tremblantes!

La voilà donc cette guerre que je puis bien aussi appeler « Guerre sacrée », comme les anciens nommaient la défense de leurs temples : deux fois sacrée, puisque nous combattions pour Dieu et avec Dieu.

Telle est l'histoire de notre passé : elle est triste, mais qu'elle est belle! Quelle sera celle de l'avenir? Qu'arrivera-t-il de nous? Après l'enseignement primaire, après l'enseignement secondaire, sera-ce le tour de l'enseignement supérieur d'avoir aussi sa fatale journée? Je sais et j'ai dit ici que déjà notre tête a été demandée de deux côtés à la fois; et au Sénat, et à la Loge suprême faisant fonction de Comité du salut public; à la loge par un haut-maçon de la ville de Lille, au Sénat par un sénateur du Nord. On peut donc s'attendre à tout.

S'attendre à tout, oui, mais aussi à autre chose. Jeanne d'Arc, s'adressant à ses juges de Rouen, leur osait parler de sa délivrance prochaine que lui promettaient ses voix. Sur quoi ces hommes se demandant à qui et à quoi elle pouvait s'attendre présentement, la noble prisonnière leur fit cette sainte et sublime réponse : « Je m'attends à Notre-Seigneur! » Or, Messieurs, c'est le même Seigneur que nous servons; et combien fidèlement lui-même nous a servis, vous venez de le voir. Sans doute nous ne lui sommes pas nécessaires, je le sais; mais les choses que nous représentons, la vérite, la justice, la loi morale, la conscience, la dignité dans la famille et l'ordre dans la société, l'union de la science et de la croyance, de l'autorité et de la liberté, les dogmes révélés, les sanctions éter-

nelles : autant de choses vitales qui font de l'Évangile, de l'Église, et conséquemment de nos corps enseignants, de nos Universités, sous n'importe quel nom et quelle forme, une nécessité indispensable de l'avenir. Sans doute c'est à la condition que la France consentira à vivre, en redevenant chrétienne. Mais que serait-elle sans cela? Je vois bien que le flot de la barbarie monte, monte toujours; et que de choses il a déjà submergées, emportées! Mais sur ce déluge qui menace de devenir universel, je vois d'abord une barque qui flotte insubmersible, la barque du Pêcheur : c'est l'arche. Et puis, sur ce ciel de tempête, je vois luire un arc-en-ciel, allant d'un pôle à l'autre de notre horizon français. Je le reconnais : c'est la jeunesse, c'est vous, et je salue l'espérance.

*
* *

En même temps, Messieurs, nous nous efforçons de multiplier nos intercesseurs dans le ciel. Vous apprendrez avec satisfaction, j'espère, que nous avons des premiers adressé, au mois dernier, une Lettre postulatoire pour obtenir du Saint-Siège qu'il soit procédé à l'introduction de la *Cause de canonisation de Pie IX*, de sainte mémoire. Nous y rappelons de quelle paternelle bienveillance sa paternité enveloppa le berceau de notre université. Nous nous permettons d'associer à notre vœu votre région tout entière. Nous la montrons, entre toutes, attachée au grand Pape par le souvenir qu'elle garde de ses malheurs et de ses bienfaits. Puis nous insistons sur l'inviolable et héréditaire fidélité qui vous distingue à l'enseignement et à la direction du Docteur infaillible, lequel, par ses actes et ses définitions dogmatiques, a eu l'honneur incomparable de poser le couronnement à l'édifice de l'unité romaine. Notre lettre n'oublie point les soldats en grand nombre que votre contrée a envoyés à la défense du Pontife roi, non plus que ces pèlerins innombrables qui, admis aux pieds de Pie IX, ou suspendus à ses lèvres, ont eu, en ces jours lointains, la vision terrestre d'une sainteté dont

ils ont rapporté l'image impérissable au foyer de leurs pères ou de leurs fils. « Nous hâtons donc de nos désirs, « disons-nous, le jour où l'Église de France, aujourd'hui « si cruellement opprimée, s'encouragera dans ses luttes « en voyant monter sur les autels celui qui, dans sa vie « terrestre, sut pareillement agir, combattre et souffrir. « C'est ici le témoignage de tout un peuple qu'il semble « expédient et urgent de recueillir, avant de voir dispa- « raître la génération qui en garde le trésor, et afin qu'en « ressorte la plus grande gloire de Dieu, avec celle du « Pontife magnanime que Dieu fit bon et grand pour « ses desseins. »

Il est juste de mettre à l'actif des œuvres de l'Université, et de la Faculté de théologie en particulier, la plus grande part de deux autres procès préparatoires à l'introduction de deux *Causes de béatification*. Ce sont celles de deux groupes, j'allais dire deux chœurs, de religieuses guillotinées en haine de la foi, sur la grande place de Cambrai, en vendémiaire 1794. J'ai déjà, l'an dernier, dit la clôture solennelle du procès concernant les Filles de la charité d'Arras. L'autre groupe de martyrisées, dont la cause fit l'objet de l'examen canonique, fut celui de onze Ursulines de Saint-Saulve, près Valenciennes. On ne saurait rien imaginer de plus admirable que l'héroïsme de ces vierges s'en allant à la mort en chantant le *Te Deum*, le *Veni Creator* et les *Litanies* de la sainte Vierge. On ne saurait rien lire de plus sublime que la lettre de leur supérieure rappelant le supplice des cinq premières sœurs, et disant sa soif ardente, impatiente du même bonheur! Nos collègues [1] durent tressaillir à l'inspection de ces pièces, à la lecture de ces *Acta martyrum*, et à l'audition des quarante-trois témoins, dont le vénérable M. Henri Wallon, membre de l'Institut et petit-neveu de la supérieure des Ursulines martyres. Il y fallut vingt-six séances, au cours d'une année et demie, après laquelle la clôture du procès valenciennois eut lieu le 5 avril. C'était au monastère

1. M. Didiot, président du tribunal, MM. Pannier et Bernot, assesseurs, M. Salembier, promoteur de la foi.

même de ces héroïques filles, autour duquel rôdaient et grondaient sourdement dès lors les menaces d'une expulsion perpétrée maintenant. Tout ce pieux travail de nos théologiens ne peut manquer d'attirer sur l'université, et spécialement sur les avocats et les juges, la bénédiction de leurs immortelles clientes.

Le témoignage de la parole, rendu à la même foi, a été cette année porté magnifiquement par l'Université à la Tribune française. C'est à notre ami et collègue, *M. le député Grousseau*, que ma pensée monte. Je dois le remercier ici; et, au nom de tous, proclamer que nous sommes fiers de lui. Il fait là-haut un beau et précieux service. Car je ne puis le croire : non, quel que soit l'aveuglement, la veulerie ou la tyrannie du vote, tant de raison, tant de savoir, tant de vigueur d'éloquence, tant de calme vaillance se seront pas perdus. C'est déjà faire beaucoup que d'enlever au mensonge le bénéfice de la prescription. Puis c'est une provision pour le futur dossier du procès de revision qui un jour démasquera la colossale forfaiture de notre temps. L'histoire s'en chargera; et l'*Officiel* garde pour elle, dans chacun de ces lumineux et vigoureux plaidoyers, une page vengeresse.

En résumé, Messieurs, nous travaillons pour Dieu, et Dieu travaille pour nous. Que ses amis fassent tous de même; non pas quelques-uns, mais tous. Qu'ils nous tendent la main, qu'ils nous ouvrent leur main. Qu'ils nous amènent leurs fils, fidèles comme leurs pères. Qu'ainsi nous ne soyons plus seulement une brave petite troupe, mais une armée serrée autour d'un même drapeau, ayant ses points d'appui comme de ravitaillement sur nos deux provinces de Flandre et d'Artois. Une telle force serait invincible à toute puissance adverse.

*
* *

Cependant, depuis trois semaines, nous nous sommes mis à l'œuvre avec courage. Nous nous sommes comptés : notre rentrée a été bonne. L'année académique 1903-1904,

qui vient de se terminer, a maintenu le bon renom de ses devancières. MM. les Doyens de chacune de nos Facultés vont vous en faire le rapport, c'est leur part. Je ne réserve pour la mienne qu'une consolation et un devoir : la consolation d'adresser un souvenir religieux, fraternel ou paternel, à ceux des nôtres qui ne sont plus; puis le devoir de vous nommer du moins les travaux et les œuvres, qui, ne rentrant pas dans le cadre normal de nos Facultés, n'en méritent pas moins une mémoire reconnaissante.

L'année dernière, c'était sur un lit d'hôpital que mon discours allait visiter notre savant et aimé professeur de géographie, *M. l'abbé Lebel,* la tête trouée de deux balles par la main d'un forcené. Aujourd'hui c'est devant sa tombe que je m'agenouille. Dans cet intervalle, il avait voulu reparaître dans sa chaire de Lille. Nous lui étions une famille, il se plaisait avec nous, il se fût donné volontiers tout entier à nous; nous l'espérions presque : il était si bon maître et si parfait ami! Mais ni nos amitiés, ni nos prières, n'ont pu sauver la chère et douce victime. La balle de son assassin, qu'il a portée pendant dix mois, a eu raison de cette précieuse existence atteinte dès lors irrémédiablement. C'est un généreux cœur qui a cessé de battre, c'est une belle intelligence qui a cessé de luire. J'ajoute en m'inclinant : c'est une âme héroïque qui vient de consommer son martyre. Aussi bien, vous le savez : en lui ce n'est pas l'homme, l'inconnu, le passant, que voulait frapper, que cherchait à tuer l'agresseur, c'était le prêtre, et, s'il avait pu, tous les prêtres. Un tel aveu met l'auréole au front de notre ami : le divin Roi des martyrs a dû l'accueillir comme un frère (1).

L'année dernière encore, *M. le chanoine Jules Didiot,* malgré mes instances pressantes, nous quittait pour aller prendre une retraite méritée. Mes regrets avec mes vœux l'accompagnaient sur ce chemin de son pays natal,

(1) V. Annexe II. M. l'abbé Lebel. p. 418.

au terme duquel il espérait trouver le repos, la santé, des loisirs, des amitiés, dans une solitude studieuse. J'ai su que ce chemin fut pour lui, hélas! un chemin de la croix, littéralement arrosé de ses larmes; et le terme à peine touché devenait aussitôt le terme de son existence (1). La Faculté de théologie, décapitée par sa mort, ne saurait trop le pleurer : c'était le maître de ses maîtres. Penseur, érudit, écrivain, artiste, éminemment professeur, par tous ces dons il régnait sur le cœur comme sur l'esprit de ses disciples qu'il emportait dans son haut vol. C'était l'autorité dans la majesté. Son prestige, qui fut grand, lui venait de plus haut encore : c'était un prêtre. Je pourrais citer de lui tel trait qui n'a son pareil que dans l'histoire des saints. Il fut généreux et clément, il sut donner et pardonner. A tous ces titres, M. Didiot méritait d'être heureux. Il lui manqua l'art de savoir l'être. Mais Dieu suffit à de telles âmes, et c'est Lui qui se réserve, en les rapppelant à Lui, de les faire entrer dans la joie de leur Maître.

(1) « Ce rêve d'une vie de repos, écrit M. le doyen Quilliet, était d'ailleurs tout enveloppé de mélancolie : et de tristes pressentiments agitaient déjà l'âme inquiète de la mort. Je ne puis relire, sans une émotion profonde, ces lignes, les dernières peut-être, que M. Didiot ait tracées de sa fine écriture, mais légèrement tremblée. Elles sont adressées à un savant et saint religieux pour le remercier d'une étude de spiritualité : « Je l'ai lue avec grand plaisir dans ma retraite silencieuse, qui deviendra peut-être studieuse, quand la grande émotion et la fatigue d'une pareille décision seront passées. J'ai voulu réaliser enfin, trop tardivement, hélas! mon désir ancien de vivre en chartreux convaincu de la nullité des choses d'ici-bas. C'est peut-être la meilleure des leçons que j'aurai données; peut-être aussi la plus inutile, car la frivolité mondaine est bien puissante, plus puissante que jamais, même dans le clergé. Je n'y échappe pas, tout en la dénonçant de paroles et un peu d'actes. Priez pour moi afin que je sois logique en tout, et que je vive comme vous enseignez si bien qu'il faut vivre. Quand nous reverrons-nous ici-bas? Ne m'oubliez pas. »

Après seulement deux mois d'un séjour plein d'angoisses dans sa chère paroisse d'Esnes (Meuse), M. Didiot expira le dimanche, 20 décembre. M[gr] l'évêque de Verdun présida à ses obsèques, et y parla de lui sur ce texte d'Esdras : *sacerdos doctus et perfectus*. On a gravé sur sa tombe cette brève inscription que lui-même avait rédigée : ORATE-PRO-PECCATORE-JVLIO-DIDIOT-SACERDOTE-QVI-ANNOS-NATVS-LVIII JVBENTE-CHRISTO-SVO OBIIT-DIE XX-MENSIS-DECEMBRIS-ANNI-MCMIII.

Permettez-moi, Messieurs, de ne pas quitter la Lorraine sans déposer sur une tombe prématurément ouverte, ces « lis à pleines mains » que le poète latin demandait pour une de ses jeunes ombres. Le jeune homme que je pleure avait été deux fois mon élève, au Collège et à l'Université. Pour moi aussi c'était un fils. Il avait, au collège, cueilli toutes les palmes ; il y avait offert l'image des plus aimables vertus, et il donnait de lui toutes les espérances. Notre espoir, à nous, à l'Université, notre désir, était de le voir un jour brillant professeur d'histoire à la Faculté des lettres, aux côtés de son bon et vénéré père. Ce vœu, qui était le sien, n'était ajourné secrètement chez nous que par une seule crainte que nous ne pouvions dire : celle, hélas! que nous inspirait sa santé : *Si fata aspera rumpas?* La destinée de *Victor Charaux* fut plus haute. Les anciens disaient que « celui-là est aimé des dieux qui meurt jeune ». Notre bon Dieu l'aima ainsi. Le voulant près de lui, il l'a cueilli à vingt-huit ans, dans la fleur de l'âge, de la piété, du talent et de la distinction. Il l'a repris à son père, à sa mère et à nous. Mais lui aussi est père, et il ne l'a rappelé que pour le couronner : *Vixisti, Victor, vicisti!*

Lorsque l'année dernière je proclamais ici que l'honorariat était conféré à *M. le Professeur Villié* que sa santé condamnait à prendre sa retraite, je concevais quelque espoir qu'elle serait pour lui une longue soirée reposante passée à son foyer, entouré, réchauffé par l'affection de ses très nombreux enfants et petits-enfants. Ce repos fut court sur la terre; quelques mois après c'était déjà l'entrée dans le repos éternel. Il l'avait bien mérité. C'était un grand homme de foi que cet homme de science, et cette foi lui était un patrimoine de famille. Je me souviens qu'il me raconta qu'à sa sortie du lycée de Blois, lorsque déjà il donnait l'espérance d'un savant, il ne fallut pas moins que l'intervention de l'autorité la plus compétente comme la plus bienveillante pour décider son père, un instituteur chrétien, à le laisser partir pour les grandes Écoles de

Paris : « J'aime mieux qu'il en sache moins et qu'il se place moins haut, que de l'exposer à perdre la foi dans ce milieu parisien. » Grâce à Dieu, il n'en perdit rien, et tous ceux qui, par exemple, l'ont vu dans notre chapelle, les jours de communion, arriver avant les autres pour s'y préparer solitairement en lisant ses prières, ses « Actes » comme il faisait à douze ans, ont reconnu la candeur, la solidité et la gravité de sa religion, une religion antique, la bonne.

C'était en plus l'homme du devoir. Il y avait en lui non pas seulement le professeur, qui donnait sa leçon avec une limpidité et une maëstria qui s'échauffait parfois d'un enthousiasme mathématique, si ces deux mots acceptent de se trouver ensemble. Mais il y avait le maître, celui qui se dévoue à ses élèves, qui les aide, qui les exerce, qui les suit et les poursuit, pour les faire travailler, comprendre et arriver. Et ils arrivaient tous, c'était notoire. Et puis enfin l'homme de cœur. Si, dans son entretien, c'était la tête qui parlait, dans l'intime de l'amitié et de la famille, c'est par le cœur qu'il vivait. C'est par le cœur qu'il souffrit; et je ne crains pas de le dire : c'est par le cœur qu'il mourut. Il avait reçu là un coup dont il ne se guérit jamais. Dieu seul le pouvait faire en lui rendant là-haut ce fils, le noble et saint fils qui l'y avait précédé d'un si beau vol, et qui l'y attendait en lui ouvrant ses ailes.

J'en aurais fini, Messieurs, avec tous nos deuils de famille, si une récente visite, pourtant bien aimable, de *M. Béchaux*, professeur titulaire d'Économie politique, ne venait de m'en apporter un autre. Il y a cinq ans, nous avions eu déjà le regret de le voir s'éloigner de nous, pour un congé que réclamait le soin urgent d'un larynx dont les cordes s'étaient à demi brisées à notre service. Aujourd'hui, pour la même cause, notre collègue nous demande de transformer ce congé en retraite définitive. Nulle détermination ne pouvait nous attrister devantage. M. Béchaux, membre de l'Institut, n'était pas seulement l'excellent professeur dont nous aimions les leçons, le

conférencier distingué dont on applaudisait le discours, l'économiste éloquent dont l'Institut couronnait les écrits : cet inappréciable collaborateur de notre œuvre en était de plus le zélateur dévoué. A la *Revue de Lille* dont il fut un des fondateurs, à la Section des sciences sociales et politiques, à l'Extension universitaire, il nous rendit les plus signalés services. C'était un homme d'action. Au dehors, il avait su grouper et associer, pour le plus grand bien des patrons et des ouvriers, les chefs de l'Industrie, dans ces « Unions de la paix », dont il était l'apôtre, au sens chrétien de ce mot. C'était beaucoup l'effet d'un caractère heureux qui attirait à lui : attraction universelle dont bénéficiaient toutes nos œuvres. Nous ne le reverrons, nous ne l'entendrons plus à Lille que de loin en loin, et seulement le temps de nous le faire regretter davantage. Paris qui eut sa jeunesse, va posséder son âge mûr. L'école de Le Play, duquel il fut le secrétaire, nous remplacera auprès de lui. Sa plume, sa bonne plume, remplacera sa parole. Mais lui, l'homme, le collègue, le frère, qui le remplacera auprès de nous? Il trouvera, il a trouvé des amis à Paris : il lui est si habituel de s'en faire! Mais l'amitié n'est pas exclusivement, que je sache, un article de Paris. Il sait combien celle qu'il a rencontrée à Lille est solide; il connaîtra de plus en plus combien elle est fidèle.

ANNEXE I

Jubilé sacerdotal de Son Excellence Mgr Édouard Hautcœur, protonotaire apostolique, fondateur et chancelier de l'Université catholique de Lille.

Le 10 juin 1904 devait amener aux Facultés la célébration du jubilé sacerdotal de Mgr le Chancelier. L'état de santé du vénéré Prélat l'ayant forcé à s'éloigner quelque temps de Lille, ce fut au château de Petite-Synthe, près Dunkerque, que le vendredi, 10 juin, fête du Sacré-Cœur, il reçut d'abord les vœux de quelques parents et intimes amis conviés à cette fête familiale. Le courrier de cette journée jubilaire apporta à Monseigneur un télégramme personnel du Cardinal Merry del Val, avec la Bénédiction spéciale de Sa Sainteté Pie X ; puis un autre télégramme de Mgr l'Archevêque de Cambrai, en tournée pastorale ; et notamment cette lettre de Mgr le Recteur des facultés de Lille :

Gruson, le 8 juin 1904.

Cher Monseigneur,

Moins que personne je puis ignorer et oublier combien est sacrée pour vous la date d'après-demain 10 juin, cinquantième anniversaire de votre ordination sacerdotale. Aussi bien, je n'ai qu'à relire ces lignes que votre condisciple et ami d'alors, l'abbé Lelièvre, dont j'ai les lettres sous les yeux, adressait de Rome à son père, 9 juin 1854 :

« Voici que demain, M. Talbot et M. Hautcœur, avec lesquels je suis en relations intimes et quotidiennes, seront prê-

tres l'un et l'autre. J'assisterai à leur première messe à Sainte-Marie-Majeure, le jour de la Trinité. Et tout mon cœur se porte vers ce moment à la fois redouté et désiré où moi aussi je deviendrai pour les autres, s'il plaît à Dieu, l'instrument de ses bénédictions. »

Instrument des bénédictions divines, le saint abbé Lelièvre le fut excellemment dans l'admirable carrière de charité, que j'aurai très prochainement la joie de faire connaître au public. Mais c'est aussi, Monseigneur, une bénédiction divine au premier chef sur notre pays tout entier, que la fondation et l'organisation de la grande œuvre de l'Université Catholique de Lille. Laissez-moi donc vous dire que ce nous est un bonheur, comme ce nous est un devoir, d'en saluer et vénérer en vous, dans cette journée anniversaire, l'instrument que Dieu se choisit dans sa grande bonté.

Si vous eussiez été à Lille, je vous aurais demandé la permission de vous présenter ceux qui vous en doivent le bienfait. Ils eussent été heureux de vous le dire. Si votre santé s'affermit, comme tout le fait espérer, je ne perds pas l'espoir d'aller, à votre retour, vous offrir leurs hommages et les miens, de la manière, en la forme, et dans la mesure que vous jugerez les plus convenables aux circonstances et les mieux accommodées à vos forces.

C'est en la fête du Sacré-Cœur que, demain, votre nom sera porté par notre reconnaissance à la messe solennelle de l'Adoration perpétuelle de l'Université. Je sens, Monseigneur, que je suis plus votre obligé que personne ; et c'est de toute mon âme qu'à ce titre, je vous prie d'agréer mes vœux, avec l'hommage de la profonde vénération de votre très dévoué serviteur.

L. Baunard.

Répondant à ce désir, Mgr Hautcœur accepta que sa fête jubilaire fût célébrée à Lille, et il en fixa le jour au dimanche, 3 juillet.

La veille Mgr le Recteur, MM. le Pro-Recteur et le Vice-Recteur, accompagnés de MM. les membres du Sénat académique et du conseil d'Aministration se rendirent, au nom de l'Université, présenter leur félicitations au Prélat qui en était le fondateur et le chef.

Le dimanche, à huit heures et demie, Mgr Hautcœur officia pontificalement dans l'église de Notre-Dame de la Treille

dont il est l'historien. Le Recteur, tous les professeurs ecclésiastiques de nos Facultés, revêtus de leur insignes, étaient rangés dans le chœur, ainsi que le séminaire académique. Une partie de l'abside avait été réservée au Conseil d'administration, aux professeurs laïques, à la famille, à des personnages de distinction et aux amis de l'Université.

A midi, le dîner offert par Mgr le Chancelier dans le grand salon de l'Hôtel Académique réunit autour de lui le Conseil d'Administration, le Sénat académique et les prêtres du corps enseignant.

C'est en leur nom à tous que Mgr le Recteur félicita et remercia en ces termes l'éminent jubilaire.

Paroles de Mgr le Recteur.

Monseigneur le Chancelier,

Ce ne sont pas des compliments que je vous apporte ici. Je sais que vous ne les aimez guère, et d'ailleurs seul le respect que nous devons à votre vénérée personne leur imposerait silence. Ce sont nos remerciements avec nos vœux que j'ai le mandat et l'honneur de vous exprimer, au nom de tous nos collègues, heureux comme moi de cette occasion solennelle de vous payer un acompte de notre immense dette.

Souffrez donc que simplement et sommairement je rappelle que c'est à vous, Monseigneur, que nous devons d'être ce que nous sommes : une vraie Université, une Université fondée, une Université bâtie, une Université complète, une Université éminemment catholique, « pontificale », romaine. Nos statuts et constitutions sont de vous, nos règlements sont de vous, notre organisation tout entière est de vous ; nos établissements, nos constructions elles-mêmes, dans leurs distributions et aménagements, sont de vous. Ce qui vaut mieux encore, notre esprit, celui de notre doctrine et de notre enseignement, est de vous. Notre premier recrutement fut de vous : plus qu'un autre, je serais un ingrat de l'oublier. Il émane encore originairement de vous ce Conseil supérieur duquel vous êtes l'âme. Aussi votre successeur n'eut-il rien de mieux à faire que de se conformer à votre exemple, ainsi que publiquement, dès le premier jour, il en prit l'engagement public comme la loi et règle de son administration : « Je maintiendrai ! » Et si, grâces au Ciel, notre Université Catholique

du Nord s'est conquis, entre ses sœurs, une place d'honneur et un bon renom, c'est — j'aime à le proclamer — à cette impulsion et direction initiales, c'est à son premier et grand Recteur qu'elle le doit. Que Votre Excellence en soit remerciée!

Monseigneur le Chancelier, ce titre plus haut dont nous vous saluons présentement, a-t-il ailleurs qu'à Lille et que chez nous, sa pleine et très effective signification? Je ne sais. Ici, pour nous, il signifie le gouvernement supérieur, la vigilance attentive, l'action discrète mais souveraine de l'âme sur tout le corps qu'elle anime puissamment, bien qu'invisiblement. Par en haut, il signifie Rome, le Saint-Siège, l'Église; le réflecteur de sa lumière, le rayonnement de sa chaleur, le dispensateur de ses grâces. — Et quel autre, Monseigneur, était plus que vous désigné et préparé à représenter et personnifier, auprès de notre Institut, l'autorité de cette Rome dont vous fûtes, au Séminaire français, à peine fondé alors, le disciple inoubliable et inoublié, je le sais? Cette Rome qui vous revit au Concile du Vatican, aux côtés de notre grand Pontife, le cardinal Régnier, qu'il me faut saluer aussi en ce jour! Cette Rome enfin qui, tout récemment, vous élevant à une plus haute prélature, disait assez par là que, si la suprême autorité de l'Église daignait être contente de nous, elle savait que le mérite et l'honneur en devaient remonter premièrement à vous. Qu'à vous aussi, Monseigneur, et par vous jusqu'à Elle, en remontent l'action de grâces et le religieux hommage!

Et maintenant quelle fête, Messieurs! quelle fête éloquente et consolante nous fut donnée tout à l'heure! Assurément, Monseigneur, rien dans votre souvenir n'égalera jamais cette première messe du 10 juin 1854, dimanche de la Trinité, célébrée à Rome par vous dans la vénérable chapelle de la Crèche, à Sainte-Marie-Majeure. Un témoin alors l'a décrite, votre ami, votre condisciple, votre compatriote, le saint abbé Lelièvre, à la veille alors de se faire lui-même l'incomparable apôtre de la charité de Jésus-Christ dans les deux mondes. Et voici qu'aujourd'hui, cinquante ans après, c'est en présence de l'Université du Nord, votre fille, en présence de votre famille, si chrétienne et en si universelle considération, qu'il vous est donné de célébrer solennellement le même auguste sacrifice. Et cela, dans la solennité éminemment romaine de Saint-Pierre et Saint-Paul. Et cela, sur l'autel de cette

Notre-Dame de la Treille que vous avez placée en tête de nos armoiries, *Sedes sapientiæ;* dont vous vous fîtes l'historien, à qui vous avez dédié votre monumentale histoire de la collégiale de saint Pierre. Et cela, dans les mêmes jours où elle se trouve solenniser, elle aussi, le cinquantième anniversaire de la triomphale inauguration de son culte, en ce saint lieu!

Nous l'avons invoquée, implorée pour vous, Monseigneur, cette Vierge que l'Église a nommée dans sa liturgie, *Virgo sacerdos.* Nous vous le devions bien, nous qui eûmes plus de la moitié de ces cinquante années de votre ministère. Son Fils nous exaucera, voyant l'ardeur de nos vœux. Il nous a exaucés déjà, en vous rendant une santé qui est notre bien, presque autant que le vôtre.

Puisse-t-elle bientôt nous exaucer plus en grand, en soulageant nos cœurs du poids de l'angoisse mortelle qui, à cette heure, oppresse le cœur de l'Église de France, et qui jette sur cette belle journée un sombre nuage de tristesse filiale et d'épouvante.

Mon dernier vœu, Monseigneur, est pour qu'il vous soit donné de saluer enfin notre délivrance trop lente à venir. En attendant « : *Sursum corda,* le cœur en haut! » Telle est la devise de vos armes. C'est l'histoire de votre vie, puisse-t-elle être celle de la nôtre !

Après ces paroles, Mgr le Chancelier très ému prend la parole pour remercier Mgr le Recteur, qui lui a fait, dit-il, une part trop grande dans la fondation de l'Université. Cette œuvre est due, avant tout, à la bénédiction de Dieu, puis au concours généreux des catholiques du Nord et au dévouement des distingués collaborateurs de la première heure, dont plusieurs sont assis à cette table, dont tant d'autres, hélas ! nous ont quittés pour une vie meilleure. L'Université Catholique s'est développée, elle a grandi et prospéré au milieu de difficultés inouïes. Le passé doit nous être garant de l'avenir. La Providence divine continuera à nous protéger. L'Université Catholique se maintiendra ; elle passera à travers les orages actuels, et, comme les vieux chênes secoués par la tempête, elle s'affermira d'avantage encore et trouvera, dans ces épreuves mêmes, une nouvelle stabilité.

ANNEXE II

M. l'abbé Lebel

M. l'abbé Lebel succomba à sa blessure, le 26 août 1904, à Roches-sur-Rognon (Hte-Marne). Nous donnons ici, en les abrégeant, les détails suivants extraits de la notice que lui consacra M. le professeur Lecigne, son ami. *Revue des facultés catholiques* de Lille, mars 1907 :

M. Lebel était un savant d'une activité et d'un labeur prodigieux. La géographie physique qu'il enseignait chez nous, et à l'Institut de Paris et à la Rue des Postes, n'avait pas de secret pour lui. Il professait très bien : et la limpidité de son exposition égalait l'abondance et la sûreté de ses informations. Sa passion pour la géographie n'était pas exclusive. Il aimait l'histoire et la pratiquait en savant. La mort le surprit préparant une thèse de Doctorat sur les *Monnaies mérovingiennes*. Depuis quelques années, la critique des textes sacrés passionnait tous ses loisirs. Il aidait dans ses travaux Mgr Graffin, le célèbre orientaliste. L'Évangile de saint Marc était spécialement l'objet de ses études, et le travail qui en avait été le fruit était à la veille d'être publié sous le patronage de M. Vigouroux. C'est ce savant de premier ordre à qui l'anarchiste Baumann cria, lors de la première confrontation : « En vous tuant, j'ai voulu arracher une pierre à la Bastille de l'ignorance ! »

Il y avait quelque chose de plus beau, de plus rayonnant encore que son intelligence, c'était son cœur. « Il était si bon ! » C'est le mot qui, le lendemain du crime, vint sur toutes les lèvres. Il donnait sans compter. Tous les mendiants

qui s'échelonnent du boulevard Vauban à la gare le connaissaient : il vidait pour eux sa bourse tout entière. « Pourquoi donc ne vous êtes-vous pas enfui quand vous avez entendu le pas de Baumann? » lui demandait un de ses collègues. Il répondit : « J'ai cru que c'était un pauvre, et je m'apprêtais à lui donner quelque chose. »

Son bonheur était de rendre service et de faire plaisir. On se lasserait à dire tout ce qu'il apportait chaque semaine de livres curieux, de cartes nouvelles, d'échantillons géologiques ou minéralogiques, soit pour ses collègues, soit pour nos collections scientifiques. Il n'y avait qu'une chose qu'il refusât d'accepter : c'était d'en recevoir le prix. Un jour, il vint apporter à Mgr le Recteur son traitement du mois tout entier, qu'il venait de toucher : « Ce sera une petite pierre pour la construction de la chapelle », lui dit-il simplement.

Et comme il sut pardonner! Il parlait de son assassin sans colère, ni rancune, n'aimait pas qu'on en dît du mal devant lui. A l'audience se penchant vers lui : « Baumann, je vous pardonne, dit-il; mais avouez que vous avez bien mal agi. » L'assassin se détourna avec une moue de haine et de mépris. M. Lebel l'eût embrassé s'il avait seulement répondu : « Oui, je regrette, je me suis trompé! »

Candide comme un enfant, doux comme un agneau, M. Lebel cachait tout au fond de son être des énergies de lion. A l'hôpital Necker, pendant qu'on préparait l'opération du trépan, il rassurait un ami tremblant à ses côtés . « Ce n'est rien, disait-il, si on meurt pendant cette opération, on mourra... voilà tout! »

Les dix derniers mois de l'abbé Lebel ne furent qu'une longue agonie. Il se roidissait contre la souffrance avec une tragique énergie. Mais les forces le trahissaient. Il nous disait alors : « J'ai peur de ne pas guérir ».

Vers la mi-juillet, il était allé se reposer dans sa chère Champagne, à Roches-sur-Rognon, auprès de son frère, agrégé de mathématiques, professeur au lycée de Montpellier. C'est là qu'il vit venir sa fin douloureusement, mais doucement et pieusement. Il fit un effort suprême pour pouvoir dire la Messe jusqu'au 26 août, l'avant-veille de sa mort, assisté de M. l'abbé Marchal, curé de sa paroisse. Ce jour-là, il célébra sa dernière messe; il consacra lui-même l'hostie de son viatique. Quelques instants après, il se jeta sur son lit, et entra dans le grand silence : c'était le frère qui précédait la sœur. On lui donna

l'Extrême-Onction. La connaissance ne revint pas. Vers quatre heures, la respiration cessa comme s'achevaient les prières des agonisants.

La dernière œuvre de la maladie avait été de le transfigurer pour lui donner d'une manière frappante un visage de Christ. Tel il nous parut sur son lit de mort. L'illusion était encore complétée par la cicatrice bleue de la plaie du front.

Mgr l'Évêque de Langres, averti de la mort de M. l'abbé Lebel, écrivit à M. l'abbé Marchal cette lettre qui fut lue devant le catafalque, avant l'absoute :

† Langres, le 28 août 1904.

« Cher Monsieur le Curé.

« Je reçois votre dépêche m'annonçant la mort de ce pauvre abbé Lebel.

« Hélas! quel pénible fin pour ce bon prêtre!

« Victime à la fois de la folie qui sévit sur beaucoup, il a payé, innocent, les fautes de ceux qui s'amusent du peuple, en lui faisant croire que nous sommes ses ennemis!...

« Pauvre abbé Lebel! Je le revois encore sur son lit d'hôpital, me disant qu'il pardonnait à son assassin.

« Quelle belle âme! Quel vrai cœur de prêtre!

« Dites bien à sa famille quelle part je prends au deuil qui la frappe. Dites-lui surtout qu'elle ne s'attriste point du départ pour le ciel du cher disparu. C'est un martyr qui intercédera désormais pour elle auprès de Dieu.

« Le savant est perdu pour l'Église et la France ; mais le saint nous reste ; n'est-ce pas, cher Monsieur le curé?

« Recevez, je vous prie, l'assurance de mon bien affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

« Votre évêque bien attristé,

« † Sébastien, évêque de Langres. »

XVIII

ANNÉE ACADÉMIQUE

1905



M. PHILIBERT VRAU.

ANNÉE 1905

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

18 novembre 1905

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

L'année funèbre.

Messeigneurs, (1)

Mesdames,

Messieurs,

Nous venons de traverser une année de grands deuils. Ils sont si récents encore, les coups de la mort furent si soudains, si pressés, si nombreux, les têtes frappées étaient si hautes, et nos pertes sont si grandes, qu'à cette heure ni moi ni vous ne pouvons quasi penser à autre chose. M. Philibert Vrau, M. Amédée de Margerie, M. l'abbé Cornu, naguère supérieur du Séminaire académique, M. le doyen marquis de Vareilles, M. le docteur Schmitt, M. le doyen Boulay ; que de noms et quels noms !

(1) Mgr Saunois, archevêque de Cambrai.
Mgr Williez, évêque d'Arras.
Mgr Deramecourt, évêque de Soissons.
Mgr Monnier, évêque de Lydda.

Or ne vous semble-t-il pas que plus poignant encore est leur souvenir, en cette solennité où vous étiez accoutumés, Messieurs et Mesdames, à les voir monter ici, à ces sièges d'où plusieurs vous faisaient entendre des discours qui vous tenaient sous le charme, et que vous couvriez de vos applaudissements?

M. Philibert Vrau, pour commencer par lui, échappe à la louange. C'est d'abord parce qu'il est au-dessus d'elle, à la fois par sa grandeur et par son humilité, ayant toujours habité cette région supérieure où les Saints ont coutume de cacher en Dieu seul le secret de leur vie et de leurs œuvres. Plus qu'aucun autre, celui-ci a mis toute son étude à n'en rien livrer aux hommes. Et cependant, quand l'histoire se fera de tout ce vaste mouvement religieux dont Lille a été un des centres les plus puissants, durant la seconde moitié du XIXe siècle, il faudra bien qu'alors on se demande d'où et de qui en est parti le branle? On en découvrira sans doute d'illustres ouvriers. Mais si l'on veut savoir où se trouvait le grand générateur qui, sans paraître, a cependant actionné tout le travail, c'est dans le sous-sol caché de cette humilité, de cette obscurité, qu'il faudra descendre. C'est là qu'on trouvera le foyer principal de ces mystérieuses énergies, parce que là brûlait le feu sacré d'un amour capable de soulever la terre vers les cieux.

Entre tant d'œuvres, pour lesquelles M. Vrau a dépensé tout ce qu'il eut et tout ce qu'il fut, je crois pouvoir affirmer qu'aucune ne fut aimée de lui à l'égal de notre Université. Le legs qu'il nous fit de son cœur par son testament a cette haute et tendre signification. Et ce ne nous est pas un médiocre sujet d'émotion d'être les légataires et les gardiens d'un cœur, qui de son vivant, n'eut de battements que pour le règne de Jésus-Christ. En retour, il m'est doux de penser que, depuis trente ans, nos Facultés catholiques, parce qu'elles sont bien catholiques, n'ont pas été sans apporter quelque joie à cette grande âme. Ce fut beaucoup parmi vous, chers collègues, qu'il choisit les chefs intelligents et dévoués de ses

œuvres sans nombre. Je vous en félicite; car d'avoir été le collaborateur, l'auxiliaire, le compagnon d'un tel serviteur de la gloire de Dieu et du salut des hommes, peut suffire au mérite et à l'honneur d'une belle existence.

M. Vrau s'éteignit, doucement et saintement, le 16 mai 1905.

Quelques mois après, *M. Amédée de Margerie* allait le rejoindre. Il vous sera parlé tout à l'heure de l'enseignement du maître et de son décanat de vingt-cinq ans. Voulez-vous me permettre la consolation de parler un peu de sa personne et de ses œuvres?

Je me souviens qu'en 1876, lorsque le nom de M. de Margerie éclata dans le public, en tête de ceux que votre comité fondateur s'en allait recrutant par la France entière, chacun comprit et dit que Lille allait faire grand! Lui et son digne frère Eugène étaient depuis longtemps entrés dans la célébrité, quoique non par la même porte, non plus qu'ils n'y avaient marché d'un pas égal. A Poitiers, à Orléans, on avait vu le jeune et brillant professeur du lycée prendre la tête de toute notre jeunesse catholique, et la conduire, conquise par son exemple et sa parole, au pied de la chaire de Mgr Pie et celle de Mgr Dupanloup, alors tous deux au printemps de leur épiscopat. Que ce m'est donc un beau souvenir! Il avait la foi lumineuse, le zèle ardent, l'amour des pauvres, celui de l'Église, par où ces deux grands évêques l'avaient aimé, choyé et attiré à eux. Il avait l'esprit, la parole, le savoir, la distinction, la grâce, le charme enfin, par où il plaisait beaucoup dans le monde, le meilleur monde. Et là aussi ce charmeur était un pêcheur d'âmes.

Sa thèse de Doctorat-ès-lettres, qu'il écrivit alors, était toute chrétienne, fond et forme : la *Philosophie de saint Bonaventure*. Elle le conduisit à la Faculté de Nancy, où il demeura vingt ans, où il assit son foyer, où il se dressa une chaire de philosophie éloquente que le Nancy chrétien et littéraire venait assiéger le soir. Il y fut de

toutes les œuvres, de toutes les associations, cercles, académies, conseils, et aussi de tous les combats livrés par les catholiques lorrains pour le droit et la liberté du Pape et de l'Église. A l'époque du Concile, on le vit, lui laïque, lui fonctionnaire, prendre courageusement la défense de la vraie doctrine dans deux brochures d'histoire critique : *Honorius*, *Les Decrétales*. Le P. Gratry à qui ces *Lettres* étaient adressées, avait été pour lui un maître et lui demeurait un ami. Mais « plus amie que Platon lui était la vérité ».

Là encore, de Nancy, de son enseignement normal, de ses conférences publiques, sortit une trilogie d'ouvrages, vécus avant d'être ou écrits ou parlés : Sa *Théodicée*, en deux volumes, couronnée par l'Académie française; son livre de *La Famille*, que l'on dirait un calque de son propre foyer; *La restauration de la France*, écrite à la suite de nos désastres de 1870, sur notre frontière envahie, en face de tant de champs de bataille. Ainsi Dieu, la Famille, la Patrie : c'était son âme tout entière!

Par tout ce passé, n'est-il pas vrai, Messieurs, M. de Margerie était bien fait pour vous? Et quand, l'arrachant à ce Nancy qui lui avait fait une sorte de royauté d'estime et d'admiration, vous le vîtes venir à vous, s'établir parmi vous, entouré de ses dix enfants, dans la dignité et noblesse de sentiments et de vie que nous lui avons connues, ne prîtes-vous pas une grande idée de ce qui s'appellerait à Lille un professeur de l'Université! M. de Margerie fut dès lors tout à la nôtre pour la servir au dedans, pour la représenter et la défendre au dehors. C'est lui qu'elle déléguait à Rome, au jubilé de Pie IX, pour lui porter nos hommages. C'est lui qu'elle députait à Paris pour la revendication de ses droits auprès des commissions parlementaires ou des ministres compétents. Ce fut une fois M. Jules Simon, plus tard M. Poincarré. Ni l'un ni l'autre ne se déclarèrent convaincus, leur siège, hélas! était fait; mais l'un et l'autre confessèrent que s'ils avaient pu l'être, c'eût été par lui. « Parlez, parlez encore, Monsieur de

Margerie », lui disait le premier. Il les avait charmés.

Chez vous, il se sentait dans la patrie de son âme. « L'aimant qui m'attire vers le Nord, m'avait-il écrit en 1876, c'est l'intensité de sa vie catholique. » Il y apporta la sienne, ardent à toutes vos initiatives de foi, de zèle, de charité, de défense religieuse, très souvent à leur tête, tout entier et toujours à la disposition amicale de M. Vrau, lequel ne manquait pas, à son habitude, de le mettre partout en avant, pour se réserver à lui-même l'ineffable douceur de se tenir caché derrière lui.

Mais c'est à sa Faculté qu'il fut premièrement, au gouvernement de cette Faculté, à l'enseignement philosophique de cette Faculté; cet enseignement si lumineux, si substantiel, si sûr, que couronna son puissant ouvrage critique sur *Hippolyte Taine :* il s'était senti de force à prendre le taureau par les cornes! Il écrivit son *Joseph de Maistre;* sur plusieurs points ce fut une révélation que cette étude. Il écrivit son *Saint Francois de Sales*, de qui l'âme de bonté, de piété, de charité, d'aménité, de bon sens, de bonne grâce et de bon ton était si parfaitement harmonique à la sienne. Sa traduction de la *Divine Comédie*, en vers par tercets comme l'original, n'est qu'un écho, lointain sans doute, mais le fidèle écho de la plus grande voix qui ait chanté en Italie. L'Académie l'a couronnée. Il faudrait dire aussi ses écrits politiques, ses écrits biographiques, jusqu'au plus récent de tous, le *Comte de Lambel,* qui m'arrivait hier. Et puis ce serait l'homme intime que je voudrais pouvoir peindre : ce caractère heureux, cette avenance, cette obligeance, cette distinction délicate, cette impeccable charité. Qu'avec bonheur j'en placerais le tableau dans le cadre de cette maison du Boulevard, où il régnait doucement sur la tribu de ses fils et de ses filles, leur digne et noble mère au milieu d'eux tous...

Mais arrêtez-moi, Messieurs. Aussi bien, j'ai déjà dit ailleurs sa belle vieillesse, sa pieuse retraite loin de Lille qu'il ne cessa d'aimer. J'ai dit aussi sa douce fin, sa religieuse *dormition* dans la paix de Dieu, dans l'amour

et dans l'action de grâces (1). Je termine donc enfin. Si engagé que soit mon cœur de ce côté, je ne puis oublier que d'autres voix m'appellent.

* * *

La dette de regret que nous avons contractée envers M. Cornu, « le *Père Cornu* », supérieur défunt de notre Séminaire académique, lui sera payée filialement par M. le Doyen de la *Faculté de théologie*. Le nouveau Doyen, que j'ai l'honneur et la joie de vous présenter, est *M. le chanoine Pannier*, notre distingué et docte professeur de langues hébraïque et orientale. Promu au décanat par NN. SS. les Membres du Conseil supérieur, il revient de Rome où le Souverain Pontife lui en a confirmé l'investiture, en le comblant des marques de sa tendresse et de bénédictions pour nous et pour lui.

La *Faculté de droit* s'honore d'avoir présentement à sa tête *M. le professeur Selosse*, en remplacement de M. le Marquis de Vareilles, le noble esprit, le grand cœur, l'ami, le maître, l'éminent jurisconsulte, l'orateur et l'écrivain, le gentilhomme accompli que, depuis bientôt trente ans, elle avait unanimement, à chaque élection, rappelé malgré lui à la présider et à la gouverner. M. le doyen Selosse vous dira ces choses : elles seront donc excellemment dites.

Une chose qu'il ne vous dira pas, c'est par quels mérites lui-même s'est trouvé naturellement indiqué pour lui succéder. Que si à ce suffrage de chez nous il fallait en joindre un autre, je rappellerais seulement que le jour même où j'avais la satisfaction de lui notifier sa promotion au décanat de la Faculté, MM. les avocats du barreau de Lille, pour des raisons semblables, l'élevaient par élection à la dignité de bâtonnier de leur Ordre.

Double honneur, mais double charge. N'y aurait-il pas

(1) V. sur M. de Margerie, Sa mort : *Revue des facultés*. Oct. 1905.

surcharge? Pour l'alléger au nouveau doyen, la Faculté souhaita de lui voir adjoindre un auxiliaire. L'homme n'était plus à chercher. Il le fallait en parfaite harmonie d'esprit et de cœur avec son chef, son ancien maître; très au courant du fonctionnement de la Section des sciences politiques et sociales où il le remplacerait; personnellement très sympathique aux étudiants. Pour toutes ces raisons, M. le professeur *Duthoit* a été présenté, choisi, et il est aujourd'hui salué *Assesseur* du doyen, à la Faculté de droit.

M. le docteur Duret a été nommé doyen de la *Faculté de médecine et de pharmacie*, en remplacement de M. le docteur Desplats. Porté de nouveau à ce poste par le souvenir reconnaissant que ses collègues ont gardé de ses précédents décanats, M. Duret l'a été particulièrement, cette fois, par la valeur exceptionnelle de son récent ouvrage sur les *Tumeurs de l'Encéphale*. C'est une œuvre monumentale qui le fait monter encore d'un degré dans la supérieure considération du monde médical de France et de l'étranger.

Le 20 juillet dernier, j'avais l'honneur d'écrire aux parents de nos étudiants et aux supérieurs de nos collèges ecclésiastiques, pour attirer leur attention sur une série d'importantes améliorations que nous nous proposions d'introduire dans l'enseignement et la direction de la *Section de Pharmacie*. « Ainsi, disions-nous, nous nous efforcerons de répondre aux besoins actuels d'une profession qui va se transformant et grandissant d'année en année, dans le pays. » Nous indiquions ces besoins; et nous terminions en annonçant qu'à la rentrée la Section de Pharmacie aurait reçu un directeur spécial, avec le titre d'*Assesseur* du doyen de la Faculté de médecine. Tel est le titre sous lequel je suis heureux de présenter aujourd'hui M. Carrez, pharmacien-supérieur, professeur de chimie médicale, dont le nom est à lui seul une attraction vers cette école.

C'est à M. le doyen Duret qu'il appartiendra de déposer tout à l'heure sur la tombe du *Docteur Schmitt* le tribut de nos regrets. Il vous dira ce que fut chez lui le

chimiste et le professeur. Pour l'homme de bien, l'homme de foi, le père de famille, l'ardent patriote, c'est une vision que nous eûmes trente années sous les yeux; et il n'est pas un de nous qui n'en garde dans son cœur la respectueuse et sympathique image.

Au décanat de la *Faculté des sciences*, *M. Witz* remplace *M. le chanoine Boulay* que la mort a surpris à l'expiration de son triennat. M. Witz remonte au poste d'honneur et de labeur qu'il occupa jadis avec distinction. Aux paroles qu'il a prononcées naguère devant le cercueil de son prédécesseur, à celles qu'il vous fera entendre dans un instant, qu'il me permette d'ajouter une phrase, pour marquer d'un trait dans cette figure du savant le caractère du prêtre apologiste et zélateur d'une science plus haute. Fondateur et rédacteur de la *Revue de Lille*, M. Boulay n'a cessé d'y promouvoir dans le clergé l'alliance de l'instruction scientifique et des études sacrées. Solidement armé de toutes pièces, nous l'avons vu, jusque dans ces derniers jours, mener contre le modernisme des doctrines et le laxisme des conduites une vive et rude campagne. Je dis « rude campagne » : M. Boulay n'a jamais sacrifié aux grâces. Mais, tout en frappant fort, il n'en frappait pas moins juste. Son dernier geste a été pour nous montrer dans *la Foi qui guérit* — tel est le titre de son dernier article — l'unique mais souverain remède à la crise terrible de la Séparation : mais moyennant que cette foi fût une foi sincère, entière, éclairée, agissante, armée, associée, celle dont le Maître a dit « qu'elle vaincrait le monde ».

Est-ce assez de deuils, Messieurs? Je les ressens au double. Ils m'enveloppent et me serrent de plus près qu'aucun autre, moi l'aîné de la plupart de ces frères disparus. Faut-il que je vous l'avoue? Plus d'une fois, à mesure que j'alignais leurs noms sur cette liste funèbre, j'ai été tenté de m'appliquer à moi-même la parole de Taine : « La terre qui les recouvre me monte déjà jusqu'aux genoux. » Mais, grâce à Dieu, ce n'est pas du côté de la terre que je regarde et j'aime mieux la maxime de celui

qui a dit : « Il faut marcher quand même, en avant et au-delà, par-dessus les tombeaux. »

Nous marcherons donc, Messieurs, au travail, au devoir ! J'y marcherai, quant à moi, d'un pas plus lourd, il est vrai, mais soutenu de chaque côté sur le bras jeune et robuste de M. le Pro-Recteur et de M. le Vice-Recteur. *M. le chanoine Rambure* vient d'être prorogé dans ses fonctions pour trois nouvelles années. En le remerciant de son assistance dans le passé, je puis donc le faire déjà pour l'avenir. Quant à M. le Vice-Recteur, il est titulaire inamovible de son grand ministère sacerdotal, qui lui a déjà conquis tant de sympathies reconnaissantes.

A l'École des Hautes Études Industrielles, M. le colonel Arnould, à qui son âge et sa santé conseillaient le repos, a été amené à donner sa démission. Je lui ai répondu par le témoignage de notre gratitude pour tout ce qu'il a consacré de forces et de zèle à cette École que nous avons vu grandir sous sa direction.

Le successeur prêtre que nous lui avons donné ne sera pas, pour cet Institut, seulement un directeur : il en sera le pasteur. Licencié ès-sciences de notre Faculté, enfant de Roubaix, supérieur du grand collège de cette ville où il élevait les fils de ses condisciples d'autrefois, en relation d'amitié ou de société avec les industriels catholiques de ce chef-lieu du grand travail et des grandes affaires, *M. l'abbé Ghesquier* apporte ainsi à notre jeunesse de l'École une influence et une expérience faite des affections et des souvenirs de sa vie entière. C'est tout cela qu'il met aujourd'hui au service de la formation scientifique, religieuse et morale des jeunes chefs d'industrie et patrons chrétiens de l'avenir.

*
* *

Nous voici donc repartis. Après le terrible cyclone qui avait si gravement avarié le navire, abattu sa mâture, décimé l'équipage, nous voici donc en route, malgré les vents contraires et le ciel noir. Nous avons bien marché :

et les rapports des Doyens que vous allez entendre relèvent de beaux succès.

En dehors des cours normaux, les conférences de la Section des sciences sociales et politiques ont battu leur plein à Lille et débordé sur nos villes du Nord et du Pas-de-Calais.

Nos Conférences d'enseignement supérieur pour les Jeunes Filles, après avoir été, elles aussi, pourchassées par les expulseurs, *atra ceu tempestate columbæ*, se sont ralliées et abritées en lieu sûr. Le nombre des inscrites a atteint la centaine. Il l'a dépassée à Roubaix où un pareil enseignement, sollicité par les familles, avec l'appui du clergé, jouit d'une faveur croissante et justifiée.

Une place d'honneur doit être attribuée ici, cette année particulièrement, au « Concours annuel de sciences religieuses » établi entre les étudiants laïcs de l'Université. Le sujet était celui-ci : « Une étude doctrinale et apologétique sur le libre arbitre ou liberté morale. » Quatre mémoires excellents, qui ensemble ne comprennent pas moins de 7 à 800 pages, se disputent le prix de 600 fr. « Le premier est hors de pair, par ses qualités maîtresses de fond, de méthode et de style, nous écrit le rapporteur du Jury. C'est un superbe travail d'âme. » Et il ajoute : « On sent ce que de tels résultats supposent et produisent de préoccupations religieuses élevées dans l'atmosphère que respirent nos étudiants. » Que M. Jean Flahault, étudiant en droit, et avec lui M. Gaston Decréton, qui se partagent le premier prix, en reçoivent mes compliments !

Dans un tout autre ordre de choses, nos *Dispensaires* additionnent par mille et par mille le chiffre des assistés : c'est sur notre œuvre la bénédiction de la charité. — Nous avons notre *Congrégation* de la Sainte Vierge, nos retraites, nos veilles saintes, nos communions : c'est sur notre œuvre la bénédiction de la prière et de la grâce de Dieu. — Nous avons notre arsenal, munitions et armement : notre *Bibliothèque* compte présentement 175.824

volumes. — Le renouvellement de notre *Souscription* décennale est en bonne voie. Il n'est pas achevé encore; mais les mains qui se tendent vers nous le font de si bon cœur, que ni ce cœur ni ces mains ne se refermeront plus. — Enfin, je ne puis oublier que, pour la défense de l'Église, nous avons au Parlement une parole qui s'honore d'être sortie d'ici. Elle y a conquis, là-bas, toutes les admirations et gagné beaucoup de convictions, ne pouvant, hélas! y conquérir tous les suffrages. C'est pour l'en féliciter, qu'au mois dernier, ses collègues de toutes les Facultés lui ont envoyé solennellement leurs cartes illustrées, auxquelles j'ai mis l'adresse (1).

Notre rentrée, malgré les nombreux et pressants engagements militaires, vient de se faire, dans des conditions et proportions numériques inespérées, spécialement pour l'année préparatoire à la Médecine, dite P. C. N., et pour la Faculté de Droit. — De belles thèses sont soutenues par nos jeunes docteurs, de bons livres se préparent chez Messieurs les professeurs. — Je n'oublie pas les Revues : *Revue des Sciences ecclésiastiques; Revue des Sciences médicales; Revue de Lille; Les Mémoires et Travaux* dont il vous sera parlé. — Mais je dois un mot de bienvenue à la nouvelle *Revue des Facultés Catholiques,* revue grand format, revue illustrée, revue gratuite ou peu s'en faut, revue mensuelle, qui vous présentera dans un beau cadre, le conspect général de notre vie universitaire... Or savez-vous pourquoi je me permets auprès de vous cette impudente réclame qui vous fait sourire? C'est que j'ai personnellement le plus gros intérêt engagé dans l'affaire, puisque, si vous daignez recevoir ces pages et les lire, vous me procurerez ainsi, Messieurs et Mesdames, l'occasion et l'honneur de vous y entretenir chaque mois, comme je le fais en ce jour.

(1) V. Annexe II, p. 445. *Hommage à M. Groussau. — Lettre de Mgr le Recteur.* Revue des Facultés Catholiques. Août 1905.

*
* *

Paulo majora canamus. C'est maintenant vers vos vénérées Grandeurs que je me retourne, Messeigneurs les Évêques, pour déposer à vos pieds l'hommage de toute cette œuvre, dont vous fûtes les fondateurs, dont vous demeurez les protecteurs et premiers bienfaiteurs. Puissent ces sentiments reportés par vous, Monseigneur de Lydda, à Monseigneur l'Archevêque, lui être un adoucissement à la douloureuse impuissance qui le tient éloigné de nous! Valide et militant, nous l'aimions et l'admirions marchant à notre tête et nous animant de sa vaillance. Impuissant et souffrant, forcé de s'abriter sous sa tente, nous l'en aimons davantage encore, d'une plus filiale tendresse, compatissante et reconnaissante à la fois. Je dis reconnaissante, car nous savons que se tenir attaché à la croix est un ministère rédempteur, et qu'y offrir goutte à goutte le sacrifice de ses souffrances, c'est excellemment faire acte de Bon Pasteur donnant sa vie pour ses brebis.

Excelsior! c'est jusqu'au Pasteur suprême que pour terminer je porte notre hommage. Tout récemment, M. Groussau, M. Pannier, tour à tour admis à son audience, y ont recueilli de bonnes paroles sur notre Université. Mais le Saint-Père ne s'en est pas tenu aux paroles à notre égard; et j'ai reçu de lui, ces jours derniers, pour trois d'entre nous, un témoignage effectif de sa paternité, qui répondra à leur mérite et à votre attente fraternelle.

Vous serez donc heureux d'apprendre, premièrement, qu'un de nos ouvriers de la toute première heure, qui, depuis bientôt trente années a bien mérité de la Faculté de droit où la chaire de son digne fils s'élève à côté de la sienne, M. le professeur *Émile Vanlaer* est nommé chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Il y a juste 29 ans, novembre 1876, Mgr Hautcœur,

ayant déclaré ouverte la Faculté catholique de médecine, le second étudiant qui vint se présenter à lui était un enfant d'Hazebrouck « tout jeune et chétif », a-t-il écrit de lui-même. Cet étudiant de première année de 1876, devenu docteur, devenu professeur, conférencier, écrivain, poète à ses heures, et demeuré « jeune », mais non chétif, M. le docteur *Agyle Delassus,* peut aujourd'hui joindre à tous ces titres celui de Chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Pour la Faculté des sciences, le nom présenté pouvait certes l'être en toute confiance. C'est celui d'un maître, grand travailleur, fils de ses œuvres, dévoué à sa science, dévoué à ses élèves, se multipliant pour eux, très aimé d'eux, zélé d'ailleurs pour tout bien. Tel est le très digne fils qu'en la personne de M. le professeur *Emile Lenoble,* le Saint Père a décoré de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Grégoire-le-Grand, l'illustre et sublime Pontife du VIe siècle, aima beaucoup la France. Il la magnifie dans ses lettres. C'est lui qui écrivait à un de nos rois mérovingiens que « sa couronne était autant au-dessus de toutes les couronnes, que sa nation, la nôtre, était au-dessus de toutes les nations ». Il trouva l'Europe encore barbare, il la civilisa, en la faisant chrétienne, et pour cela la rattachant au Saint-Siège, comme à la source même de la vie pour toute société : il n'y en a plus d'autre depuis l'Évangile.

Telles sont, Messieurs, les grandes choses dont le souvenir et la leçon rayonneront de la croix attachée sur la poitrine de nos trois collègues. Avec vous, je les félicite d'appartenir à une chevalerie instituée en l'honneur et sous le vocable du saint Pape et Docteur que douze siècles de civilisation reconnaissante ont surnommé « LE GRAND ».

Après la lecture du Rapport de MM. les Doyens et la Proclamation des médailles et récompenses, Mgr l'Évêque d'Arras président a clôturé la séance par ces paroles :

« ... Je demande que la réunion se termine par les trois

grands actes de notre vie de catholiques : un acte de charité en promettant à Dieu de ne pas reculer devant le sacrifice, quand il s'agira de défendre sa cause et de secourir le prochain; un acte de foi, avec la conviction que rien ne prévaudra contre ses desseins miséricordieux; un acte d'espérance aussi avec les sentiments si bien exprimés par M. de Bornier dans la FILLE DE ROLAND.

.... O France, ô douce France,
Terre du dévouement, de l'honneur, de la foi,
Il ne faut donc jamais désespérer de toi,
Puisque, malgré tes jours de deuil et de misère,
Tu trouves un héros, dès qu'il est nécessaire.

ANNEXE I

Philibert Vrau

Les facultés catholiques de Lille devaient à M. Philibert Vrau leur fondateur, administrateur et bienfaiteur insigne, un hommage spécial. Le vendredi, 9 juin à 11 h. 1/4, un service solennel fut célébré dans la chapelle de l'Université, tendue de noir et toute remplie.

Derrière les membres de la famille et le Conseil d'administration, étaient groupés MM. les doyens et professeurs, le Séminaire académique, les étudiants, les employés des facultés. Les cours avaient été suspendus, comme le jour des funérailles, en vue de permettre à tous d'assister à la cérémonie. La messe solennelle de *Requiem* fut chantée par M. le Pro-Recteur.

Après l'Évangile, Mgr le Recteur prit la parole, devant un auditoire qui était celui des plus grands jours de l'année académique.

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

Messieurs de l'Université,

L'heure n'est pas venue encore de parler, comme il convient, de celui que nous pleurons. Et pour ce moment, Messieurs, la seule parole que je prononcerai sur lui est celle qu'il y a trois semaines nous entendions répéter par les chrétiens et les chrétiennes, à genoux devant son lit funèbre ou autour de son cercueil : « *C'est un saint ! C'est un saint !* » Et ils regardaient le ciel.

Je ne vous dirai pas ses œuvres — qui les pourrait redire toutes? — Mais je vous parlerai quelque peu de son cœur, le grand cœur où elles prennent leur source sur des hauteurs divines. Pour aujourd'hui, j'ai le cher devoir de vous dire la place première qu'y occupait la nôtre, l'Œuvre de l'Université catholique de Lille. Aussi bien, sur ce sujet de sa prédilection et de sa fidélité à la vie, à la mort, je vous apporte, Messieurs, des révélations qui confondront et raviront votre reconnaissance. Écoutez-moi jusqu'au bout; et, à la tendresse de son dernier legs, vous reconnaîtrez le disciple de Celui qui, « ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, sut les aimer jusqu'à la fin ».

Du jour où M. Vrau connut la beauté et la bonté de Dieu, il n'eut plus de goût, de passion que pour lui, d'aspiration que pour lui. Il disposa dans son cœur, selon l'expression sacrée, des ascensions rapides qui l'élevèrent jusqu'à une perfection de piété, de zèle et de sainteté qui ne se mesure plus. Il ne vit plus que Jésus-Christ, il ne vécut plus que pour lui, pour son amour, pour son règne sur la terre comme au ciel.

Comme ç'avait été là l'unique fin de sa vie, c'en fut aussi le vœu suprême, la dernière prière et le dernier soupir. Là-dessus je puis vous faire entrer dans sa confidence intime. Recueillez-vous, Messieurs : un cœur de saint va s'ouvrir! C'est son testament spirituel que je vous communique, son unique testament, un testament en dix lignes; mais dites-moi si ces lignes ne sont pas du ciel plus que de la terre?

« Mon testament.

« *Je remercie Dieu de m'avoir permis de le connaître et de l'aimer. Je lui rends grâces de tous ses bienfaits.*

« *Je meurs dans son amour, et j'espère le bénir et le louer éternellement.*

« *Je le prie pour tous ceux qui sont sur la terre, et pour tous ceux qui y paraîtront jusqu'à la fin des siècles.*

« *Que la sainte Église s'étende par tout l'Univers, que le règne du Christ arrive. Amen! Amen!*

1887. »

Vous venez de l'entendre. Ici plus rien d'humain : il n'y a plus que Dieu, l'unique bien, l'unique trésor de la terre et

des cieux. S'il le remercie de la vie, c'est que la vie lui a permis de le connaître et de l'aimer. S'il accueille, s'il salue la mort, c'est parce qu'elle lui ouvre la porte de l'amour éternel. Sur la terre il ne considère que le règne du Christ; et son royaume c'est l'Église qu'il veut voir s'étendre sur tout le globe racheté. Puis sa prière finale est un dernier acte de charité universelle qui va des hommes qui sont à tous ceux qui seront jusqu'à la fin des siècles. En vérité, je me le suis demandé : chez les saintes âmes que j'aie connues, et même celles dont j'ai écrit, et qui sont ou seront portées sur les autels, ai-je rencontré des lignes de cette surnaturelle grandeur?

Cela étant, le reste s'explique de soi, vous disais-je, Messieurs. Dieu étant tout, l'homme n'est plus rien; et voici que Philibert Vrau se dépouille entièrement pour l'amour de Dieu. « Dieu est un feu consumant », dit l'Écriture. — « Quand le feu est à la maison, on jette tout par les fenêtres », disait saint François de Sales.

Le grand passionné de Dieu se désapproprie d'abord de lui-même; et vous l'avez vu, Messieurs, cet humble et ce doux de cœur, qui s'efface en tout et partout. Il met à disparaître l'art savant que d'autres mettent à chercher le grand jour; il fonde des œuvres où il ne se montre pas; il réunit des assemblées qu'il anime de son souffle, mais qu'il ne préside pas. Comme l'âme qui régit le corps, mais invisiblement, on le sent présent partout, mais on ne le voit nulle part. Il donne, mais à la condition expresse, *sine quâ non*, qu'il ne sera pas nommé, car pour ce magnanime possédé de Dieu, la charité, c'est Dieu : Dieu à qui seul il est juste de rendre grâces, parce qu'en définitive c'est Lui qui a tout donné, et qu'Il ne nous a donné tout que pour cela.

Il aime Dieu; et le même amour qui l'a dépouillé de lui-même par l'humilité, le dépouillera de tous les biens d'ici-bas, par la pauvreté. C'est ainsi que nous l'avons vu, ce pauvre volontaire, se défaisant de tout, renonçant à tout, ne gardant rien pour lui, vivant de rien, voyageant pauvrement une grande partie de l'année, heureux alors de n'avoir pas une pierre à lui où reposer sa tête. Et, chez lui-même, il se retire, il se confine joyeusement dans une pièce unique, où du moins lui restent et lui suffisent deux choses, deux trésors, il est vrai, capables de lui tenir lieu de tout.

C'était d'abord, Messieurs, le souvenir toujours présent de

sa vénérée mère, de sa sainte mère, qui avait vécu là, qui était morte là. — Ah! Messieurs, et nous aussi, saluons cette chrétienne antique, remercions-la, bénissons-la; et tout à l'heure, dans notre *Memento* reconnaissant, ne séparons pas son nom de celui de son fils, car cette mère en fut une aussi pour notre Université.

C'était ensuite et surtout l'oratoire domestique où habite jour et nuit la présence eucharistique de Notre-Seigneur Jésus. Deux pas le conduisaient là, au pied de son divin Ami. Il s'y rendait sans cesse pour ses longues prières, et il s'y traîna encore tant qu'il le put, dans sa dernière maladie, pour une suprême offrande et un suprême adieu.

Ah! cette chapelle, Messieurs, cet oratoire, où il allait prendre les ordres de la volonté de Dieu, combien d'œuvres saintes y sont écloses au feu de sa méditation! Je m'y agenouille en pensée, avec vous, dans l'action de grâces, car nous aussi ne sommes-nous pas les fils de cette ardente prière? Ce sanctuaire fut notre berceau.

*
* *

Mais ce Dieu qu'il aime uniquement, M. Vrau veut le faire aimer universellement. « Il faut qu'il règne », s'écriait saint Paul. *Oportet illum regnare :* telle est pareillement la devise de notre conquérant, car conquérant il fut. Après sa vie intime et cachée devant Dieu, voici sa vie d'action apostolique, militante, qui nous apparaît; et ainsi sommes-nous ramenés en présence de ses œuvres, que je puis nommer du moins.

Il fera régner Jésus-Christ dans son *Eucharistie*. Et de là cette œuvre très chère de l'*Adoration nocturne* où il se complaisait, qu'il avait fondée chez nous, et à laquelle il nous entraînait à sa suite, de sanctuaire en sanctuaire, jusque sur les hauteurs sanctifiées de Montmartre.

De là encore l'institution de ces *Pèlerinages eucharistiques* où, dans les meilleures paroisses de la région et au delà, comme autrefois dans les villes et bourgades de la Galilée, les fidèles viennent se presser autour de Jésus-Hostie qui bénit, qui guérit, qui nourrit, qui passe en faisant le bien.

De là avant tout ces *Congrès eucharistiques internationaux,* qui sont bien son œuvre à lui, que nous avons vus naître, et naître à son souffle chez nous, dont la première assemblée se fit ici, dans une de nos Maisons de famille; et qui de

là se sont portés dans les grandes métropoles religieuses de la France, de la Belgique, de l'Italie de l'Espagne, pour aboutir à Rome, après Jérusalem...

A Rome! Il ne lui fut pas donné d'y assister : c'eût été son triomphe; mais pour ce motif même, ce modeste eût-il accepté de s'y rendre? Cependant Jésus ne refusa pas aux dernières journées du fondateur ignoré la consolation de lui montrer de loin les préparatifs et déjà presque l'aurore de ce Congrès romain. Bientôt, dans les mêmes jours, il le conviait lui-même à ce Congrès eucharistique de la Jérusalem céleste, où saint Jean nous a montré les vieillards venant déposer leurs couronnes et chanter le *Sanctus*, devant l'Agneau régnant à jamais sur un trône qui est aussi un autel.

Il fera régner Jésus-Christ, par la charité, chez le *Pauvre*. Je dis mal : il fera aimer, vénérer, assister et servir Jésus-Christ dans le pauvre. C'est son Œuvre des *Conférences de Saint-Vincent de Paul*. Président de leur Conseil central dans la région du Nord et du Pas-de-Calais, il ne vit dans ce titre que l'obligation de s'y dévouer personnellement, sans mesure ni relâche. Voyager pour elles d'un bout à l'autre de notre province ecclésiastique, se porter de l'une à l'autre, raviver les anciennes, en créer de nouvelles, les multiplier à ce point d'en doubler le nombre et au delà, et surtout en faire des foyers de cet amour de Dieu qui consumait son cœur à lui : c'est ainsi que ce Président comprit sa présidence.

Ici encore, Messieurs, vous serez heureux d'apprendre que Jésus ne laissa pas sans consolation ni bénédiction le lit de souffrance du grand serviteur de sa charité. Il y amena, comme pour le représenter Lui-même, le Président général de la Société; et non pas seul. Derrière lui, il y avait, à quelques pas de là, l'Assemblée régionale annuelle des Conférences réunie à Lille. On y bénissait l'absent, on y faisait des vœux pour le malade, on se redisait ses conquêtes, on le portait dans ses prières; tandis que lui, heureux, chantait son *Nunc dimittis*, et s'en allait en paix, parce que ses yeux, avant de se fermer, avaient vu dans la fraternité catholique le remède à nos maux et le salut du peuple : *Quia viderunt oculi mei salutare tuum.*

Il a voulu le règne de Jésus-Christ dans *l'Église*, et que n'a-t-il pas fait pour son avènement? C'est Jésus-Christ qu'il voyait dans le Pontife suprême, et c'est aux pieds de Jésus-

Christ, dans la personne du Pape, qu'il allait, presque chaque année, ouvrir ses trésors, ceux de son cœur d'abord, et y verser à genoux l'or, l'encens et la myrrhe.

Mais voici la persécution qui fond sur l'Église de France. PHILIBERT VRAU s'arme pour elle; il s'arme de sa forte intelligence pratique, de son solide esprit d'organisation, de son esprit de suite et de persévérance. Il nous arme tous avec lui, il nous arme de son courage et de sa foi, pour l'action, la résistance, la protestation. Et vous m'êtes témoins de la part première qu'il eut dans l'organisation de cette défense religieuse qui a tourné les yeux de la France entière vers les catholiques du Nord : défense de l'Église, de son Chef, de ses droits, de ses biens, de ses prêtres, de ses écoles, de ses religieux et de ses religieuses, ses meilleurs serviteurs et ses meilleures servantes. N'était-il pas lui-même un religieux dans le siècle ?

Pour cette dernière campagne, une fois de plus, Dieu ne voulut pas rester en dette avec lui. Il décora son vieux soldat, il le décora de la croix, de sa croix, sur le champ de bataille où il allait mourir. Non, la postérité ne croira pas qu'en France un tribunal se soit trouvé pour traduire un tel homme à sa barre, du chef d'avoir perpétré le crime de conserver chez lui des religieuses consacrées au service de ses ouvriers et de ses ouvrières. On ne croira pas que ce Juste ait été, comme son Maître, confondu avec les malfaiteurs, *cum sceleratis reputatus est*, et finalement condamné à un mois de prison. Lui, en prison, M. Vrau !

Vous savez le reste. Le condamné en avait fait appel ; mais à la veille de l'audience, la douce victime expirait. Le juge qui l'ignorait l'ayant fait appeler par l'huissier, son défenseur Me Théry se leva et répondit : « Monsieur le Président, il est mort ! » Le saint mort, à cette heure n'était plus justiciable que de la justice éternelle : *Ad Jesum appello !* Et le Juge suprême venait de commuer son mois d'emprisonnement en béatitude et en gloire céleste, à perpétuité !

*
* *

Maintenant, Messieurs, je reviens à vous pour des choses finales, du plus tendre comme du plus grave intérêt pour vous. Ce règne de son Christ aimé, son règne par la vérité et par

la sainteté, c'était beaucoup sur vous, sur votre enseignement, sur votre exemple, sur votre action doctrinale et morale que comptait PHILIBERT VRAU pour l'établir parmi la jeunesse universitaire premièrement; puis, par elle, dans toutes les classes, dans tous les lieux où elle devait se répandre pour être le sel de la terre et la lumière du monde. Et de vrai, dans les desseins de l'Eglise, telle n'est-elle pas notre raison d'être et notre fin dernière? Ne cessons pas de nous le redire : Nous n'avons été fondés, institués que pour cela.

Or, grâces soient rendues au Seigneur, vous l'avez compris, Messieurs; et une des consolations du grand zélateur de la gloire de Dieu, la première des compensations à ses immenses sacrifices, c'est d'avoir trouvé chez vous, maîtres et étudiants, des collaborateurs et des auxiliaires à chacune de ses œuvres de foi, de zèle, de charité, dans ces trente dernières années de campagne.

Il vous a donc aimés, vous le saviez déjà, messieurs. Vous saviez comment il vous aima toute sa vie, vous ne savez pas encore le gage qu'il vous en laisse après sa mort. Cette mort vous en apporte une révélation nouvelle. Écoutez : c'est son testament que je rouvre, c'est à ces *dernières volontés* que je la demande. Elles vous stupéfieront dès la première ligne.

Premières dispositions, 1882 :

« *Mes dernières volontés.*

« *Je désire que mon corps soit remis à la Faculté catholique de médecine pour être disséqué, et que l'on fasse dire les messes usitées en ce cas.*

« *Quant à mon cœur, je voudrais qu'il fût placé dans quelque chapelle, le plus près possible, du Très-Saint Sacrement.*

« *Fait à Lille, en ce jour de ma retraite, 22 janvier 1882, Ph. VRAU.* »

Secondes dispositions, de 1887. Il n'est plus fait mention de l'abandon de son corps à la dissection. Mais j'y lis ces quatre lignes :

« *Je désire que mon enterrement soit fait très modestement à 10 heures ou 10 h. 1/2 au plus tard.* » Ainsi fut-il fait.

« *S'il est possible, que mon cœur soit placé dans une des chapelles de l'Université catholique.*

« *Vendredi-Saint, 8 avril 1887, Ph. VRAU.* »

Qu'ajouter à de telles lignes? Elles nous seront sacrées. « S'il est possible? » disent-elles. Ce possible, nous l'avons fait et nous le ferons encore, pour que ce cœur, pieusement extrait dans toutes les conditions et avec les formalités requises, soit prochainement transféré dans notre chapelle de Congrégation, celle du *Venite adoremus,* celle de l'Adoration nocturne, tout proche de cet autel et de ce tabernacle à l'ombre duquel le repos lui sera doux : *Sub umbrâ illius quem desideraveram sedi.*

Et sur le cippe ou la stèle, gardien de notre trésor, s'il faut une inscription qui console nos âmes et encourage notre espoir, nous l'emprunterons à ces radieuses paroles de son Testament : « *Je meurs dans l'amour de Dieu, et j'espère le bénir et le louer éternellement. Amen! Amen!* »

ANNEXE II

A M. LE DÉPUTÉ GROUSSAU

Hommage de MM. les Professeurs et Étudiants, en mémoire reconnaissante de sa mémorable campagne au Parlement dans la discussion de la loi de séparation de l'Église et de l'État.

En présence des immenses services rendus par la parole de M. Groussau à l'Église et à la France, dans les récents débats parlementaires sur la séparation de l'Église et de l'État, MM. les Professeurs des Facultés catholiques de Lille ont tenu à honneur d'offrir au puissant et éloquent orateur un témoignage public et unanime de leur admiration reconsante, en faisant photographier, par groupes divers, tout le personnel enseignant et enseigné, afin qu'un hommage de ces portraits, réunis en un magnifique Album, fût présenté et offert à notre éminent collègue.

Mgr le Recteur a exprimé, dans la lettre qu'on va lire, les sentiments et les vœux de tous :

Gruson, le 1er août 1905.

Monsieur le député

et cher professeur,

Vous venez de faire au Parlement une belle campagne, et qui demeurera dans l'histoire votre immortel honneur. Nous vous y avons suivi, dans chacun de vos combats, avec une admiration qui fut celle de la France entière ; mais aussi et de

plus, — vous le comprendrez — avec une émotion personnelle, mêlée d'attendrissement et d'orgueil fraternel.

Un jour, antérieurement, à la Chambre, vous avez été amené par un interrupteur à vous glorifier hautement de nous appartenir. C'est plutôt à nous, pour autant, qu'en revenait la gloire. Permettez donc qu'aujourd'hui, à la fin de cette session, encore retentissante de votre parole, je vienne, au nom de l'Université et au mien, vous exprimer, cher Collègue, tous ces sentiments empressés ; et vous en offrir un témoignage collectif, lequel du moins vous rappellera que tous, maîtres et étudiants, nous sommes de cœur avec vous, et unanimement fiers de vous.

Quand vous nous avez quittés, c'était pour une grande bataille : vous ne nous quittiez que pour cela. Elle fut effroyable. L'enjeu n'en était rien moins que la destinée religieuse et morale de la France. Question de vie ou de mort ; car, il faut qu'on le sache : la séparation de l'Église et de l'État c'est, ni plus ni moins, la séparation de l'âme d'avec le corps ; on le verra. Depuis la Constitution civile du clergé, nulle heure, dans notre histoire, ne fut donc plus lugubrement solennelle que celle-là. Et, pour vous, jamais votre carrière parlementaire, si longue que Dieu la fasse, n'en connaîtra, j'espère, de plus troublée et troublante que celle de votre entrée à la Chambre et de vos premiers débuts.

Ces débuts furent des coups de maître. La vérité, la justice, le droit, la liberté, l'intérêt et l'honneur national, tout sans doute, Monsieur le député, était de votre côté. A leur service il fallait mettre la conviction, la raison, le savoir, la tradition la droiture, l'équité, la persuasion, l'éloquence. Ces armes de trempe supérieure, que vous aviez déjà portées dans nos Congrès, comme tout de suite vous sûtes les manier dextrement, supérieurement ! Pour le public, pour la presse, ce fut une révélation. Ce n'en fut pas une pour nous qui, depuis bientôt trente ans, avions l'avantage de vous entendre chaque jour. Et notre seul étonnement, comme notre grand contentement, fut de voir combien notre orateur, notre athlète, grandissait encore de jour en jour dans la lutte.

C'est que cette lutte, pour vous, était la défense émouvante d'un fils combattant pour une mère. C'est que, cette mère, vous la voyiez cruellement traquée, hypocritement asservie, comme elle ne le fut jamais depuis l'Apostat. De là parfois, dans votre parole, d'ordinaire si contenue dans sa force, si maîtresse

d'elle-même, ce frémissement d'indignation où l'âme blessée du chrétien, du Français, de l'honnête homme vibrait en de si nobles accents. Il vous a suffi d'ailleurs de la vigueur de raison, de la puissance d'argumentation, de la sûreté d'information qui vous caractérisent, pour vous conquérir à la Chambre cette position supérieure d'où, dans les Commissions encore plus qu'à la Tribune, vous avez pu faire descendre les plus graves vérités et semer du moins les germes d'une politique meilleure. Quant à la victoire de votre grande et sainte cause, la victoire sur le nombre, et sur le mensonge et la violence coalisés, est-ce que dans un tel temps, la raison éloquente put espérer jamais de la remporter?

Quoiqu'il en soit, cher Collègue, vous n'aurez pas perdu votre peine, loin de là. Grâce à vous, grâce à d'autres aussi, — car ici, et vous ne me pardonneriez pas de le taire : le Nord et le Pas-de-Calais se sont tenus brillamment au premier rang, et la main dans la main (1), — grâce à vous, grâce à d'autres, la vérité tout entière, la vérité vraie aura été dite, bien dite, et on ne l'oubliera plus. L'histoire enregistre vos discours ; et ces irréfutables plaidoiries prennent place au dossier de l'inévitable procès de revision que prépare l'avenir.

Pour votre compte, cher Monsieur, vous aurez, au prix d'écrasantes fatigues, bien mérité de la France et de votre catholique circonscription du Nord, qui s'en souviendra. Puis, vous laisserez à vos fils, dont l'aîné déjà marche brillamment sur vos traces, un bel et rare héritage d'exemple et d'honneur chrétien. A nos étudiants, vos disciples, qui déjà savent combien magistralement vous enseignez le droit, vous aurez montré comment on peut et on doit vaillamment le défendre. Et enfin par dessus tout, vous aurez attiré sur vous, et sur les vôtres la Bénédiction de ce « Christ qui aime les Francs » et dont vous êtes le « bon soldat ».

Qu'il vous garde vos forces pour les luttes prochaines : elles ne sont pas près de finir ! Durant ces mois de vacances, qui sont à peine une suspension d'armes, puissiez-vous donc trouver quelque repos bien mérité dans votre riante campagne suburbaine de Lomme, non loin de vos amis, au sein de votre belle famille d'enfants, à côté de leur mère !

(1) En l'honorable personne de M. Ribot, député libéral du Pas-de-Calais, dont on sait la part considérable de raison et d'éloquence dans l'opposition à la loi de séparation.

C'est là, cher Collègue, que je vous adresse, avec l'Album de nos portraits photographiques à tous, cette lettre qui ne sait pas prendre fin, impuissante qu'elle se sent à vous dire assez l'affectueux respect d'un ami profondément et fidèlement dévoué.

Baunard.

XIX

ANNÉE ACADÉMIQUE

1906



M. le Marquis DE VAREILLES,
Doyen de la Faculté de Droit.

ANNÉE 1906

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

NOVEMBRE 1906

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

Le Trentenaire de l'Université.

MESSEIGNEURS, MESSIEURS, MESDAMES,

L'année académique qui vient de s'ouvrir est la trentième de l'Université catholique de Lille. Il y a bientôt trente ans, que, le 18 janvier 1877, elle solennisait son institution dans une journée d'ardent enthousiasme et d'incomparable splendeur. Le matin, à la messe pontificale célébrée à Saint-Maurice; dans l'après-midi, à l'inoubliable séance d'inauguration tenue dans l'église même de Sainte-Catherine; le soir, au banquet offert dans la grande salle de l'ancien Hôtel de la Préfecture, tous les discours, toutes les voix de prières, d'actions de grâces et de bénédictions, entrouvaient à nos regards des horizons sans limites, s'ils n'étaient pas sans nuages. Six évêques, dont deux cardinaux, présidaient ces réunions, où siégeaient autour d'eux, avec tous les hauts

dignitaires du clergé, toutes les notabilités catholiques du Nord et du Pas-de-Calais. Une foule pressée, ardente, accourue de partout, nous acclamait en tout lieu : sous nos brillants costumes tout neufs, nous étions beaux comme une aurore!

C'était en la fête de la Chaire de Saint-Pierre, à Rome. Dans cette même journée, Pierre, le premier de tous, nous avait parlé par son successeur, dans la Bulle d'institution *ad perpetuam rei memoriam*, à nous donnée par Pie IX, lue après l'Évangile, et commentée par Sa Grandeur Monseigneur de Lydda. Notre vénéré premier Chancelier, *quem sospitet Deus!* daigna saluer en nous une grande espérance de l'Église, du pays et de la science chrétienne.

Il y a trente ans, Messieurs, que nous sommes à votre service, trente années de campagnes. Dans la séance inaugurale, le Prélat qui parla le premier, et qui était devenu notre Recteur, ne nous dissimula pas qu'il nous menait à la bataille : « Messieurs, nous dit-il gravement, « l'Université catholique de Lille est née dans la lutte. « Mais si Dieu est avec nous, qui sera contre nous? » Ce mot d'ordre que donnait alors à notre petite troupe Son Excellence Mgr Hautcœur, nous y sommes restés fidèles. Que l'assurance qu'il en reçut déjà, et que nous lui renouvelons pour l'avenir, lui soit un allègement à la souffrance qu'il ressent de ne pouvoir siéger aujourd'hui, ici, en ce trentième anniversaire que nous lui devons, et dont nous lui faisons honneur à l'unanimité.

C'est donc à son successeur qu'incombe le devoir de remercier en ce jour tous nos compagnons d'armes d'alors et d'aujourd'hui. Telle sera la première partie de mon rapport.

Au cours de cette longue traversée de trente ans, combien de chers passagers ont été débarqués sur le rivage éternel! De la Faculté des Lettres, à laquelle j'appartins d'abord, il ne reste plus qu'un seul membre, M. le professeur Charaux. De la Faculté de Théologie, de laquelle je fus et je suis, il ne reste plus que moi! Et quel pau-

vre moi : un débris!... Quand j'arrivai parmi vous, Messieurs, j'allais entrer dans ma cinquantième année. Or, il y a de cela trente ans : comptez combien cela fait?... Du moins de cette aînesse, que nul ne m'enviera, je ne voudrais pas perdre le meilleur bénéfice. Et, puisque trente années constituent la prescription juridique, permettez qu'à ce titre, et surtout au titre de votre bienveillance, un de vos plus vieux serviteurs les tienne pour l'équivalence de ses lettres de naturalisation.

Mon action de grâces se doit d'abord à ceux qui ne sont plus. Qui nommerai-je les premiers? — Les deux grands papes qui, ensemble, ont rempli de leur Pontificat plus de la moitié du XIX[e] siècle. Reconnaissance à *Pie IX*, notre fondateur et père, à qui nous voudrions voir ériger des autels! Reconnaissance à *Léon XIII*, comme au grand promoteur de la science sacrée, de toute science.

Puis voici l'ancêtre, le *Cardinal Régnier*. Je m'incline dans le respect et l'admiration devant ce nom inscrit au frontispice de l'œuvre, comme de tant d'autres œuvres dont il porta le poids durant trente ans... Il le porta même au-delà. Car ce ne fut pas le moindre de ses bienfaits d'avoir trouvé le secret de se survivre encore vingt-cinq ans, dans le vénéré Fils, son auxiliaire, qui n'a cessé de le continuer, tête et cœur, parmi nous.

Je me reporte aux origines. J'y retrouve, dans une mémoire émue, les noms des premiers initiateurs de la grande entreprise; administrateurs émérites choisis parmi leurs plus grands citoyens et leurs meilleurs chrétiens de la région du nord : les *Henri Bernard*, les *Paul Bernard*, *Comte de Caulaincourt*, *Louis Delcourt*, *Auguste Scalbert*, *Comte de Nicolay*, tous aujourd'hui citoyens d'une meilleure patrie.

M. le comte de Nicolay, membre de notre Conseil d'administration depuis cette époque lointaine, vient de nous être enlevé. Vous le revoyez en souvenir, n'est-ce pas, Messieurs, ce grand et digne vieillard, une des plus hautes colonnes de nos congrès catholiques, à Paris et à Lille. Que c'était donc bien le gentilhomme d'autrefois, la

noblesse et la grandeur d'âme, l'élévation du caractère, la suprême distinction, la dignité tempérée de grâce simple et de chevaleresque courtoisie. C'était surtout l'homme de Dieu, l'homme de toute œuvre de Dieu. Toute cette existence, de près de quatre-vingts ans, nous apparaît aujourd'hui comme un sacerdoce laïque, duquel il représentait majestueusement le grand prêtre!

M. de Nicolay n'a survécu que quelques mois à un ami dont le cœur battait près du sien, à l'unisson du sien. Je parle de notre incomparable *M. Vrau*, qui fut et qui demeurera, dans une mémoire impérissable, « le Saint de Lille ». On vient d'écrire sa *Vie*. Qu'elle soit, je ne dis pas l'acquit, mais l'acompte de notre commune dette de reconnaissance; et non pas seulement celle de l'Université, mais celle de la ville et de la région entière, pour un demi-siècle d'édification, d'exemples et de sacrifices, de services, de bienfaits et de combats. Aussi bien le biographe de PHILIBERT VRAU a-t-il estimé qu'à cette première ligne du titre de son livre il pouvait en ajouter une seconde, et il écrivit : PHILIBERT VRAU *et les Œuvres de Lille*. Il aurait pu écrire : « *Toutes* les œuvres de Lille. »

Encore à nos chers morts; à nos chers frères et fils, doyens, professeurs, étudiants, moissonnés, depuis ces trente années, sur le champ de travail où le maître vint les relever de leur tâche tour à tour. Ah! ne craignez rien, je ne vous présenterai plus le long et sombre cortège que je faisais défiler devant vous, l'année dernière, l'année funèbre, l'année de nos deuils sans fin : Amédée de Margerie, Villié, Schmitt, Henri Didio, Jules Didiot, de Vareilles, Boulay, tous ouvriers de premier ordre et presque tous ouvriers de la première heure... Mais, hélas! hélas! ce n'était pas fini. Et voici qu'au cours de ces vacances dernières un autre de nos vétérans est allé les rejoindre.

M. *Eugène Delachenal*, professeur de Droit civil, nous était arrivé dès 1875; il était donc de l'avant-garde. C'est de la Savoie qu'il nous venait; et je me souviens que, le jour de notre inauguration solennelle, M. de Vareilles,

alors pro-doyen, vous le présenta en ces termes d'une grâce spirituelle et charmante : « M. Delachenal a quitté « ses vertes vallées et ses pics neigeux, pour venir par- « ticiper aux grandes choses qui se font à Lille. La foi « qui transporte les montagnes, transporte aussi les mon- « tagnards. »

Je laisse à M. le Doyen de la Faculté la consolation de vous dire ce que fut, dans son enseignement, son éminent collègue. Il en a déjà parlé si délicatement sur sa tombe! Pour nous, disons-nous seulement que cet homme de haut mérite fut surtout un grand cœur. — C'était un cœur de Français : en 1870, il s'était engagé dans le bataillon des mobiles de la Savoie, qui l'avait nommé porte-drapeau de leur troupe. Ce drapeau, on l'a déposé hier sur son cercueil. — C'était un vrai cœur de fils; je l'ai rencontré une fois à côté de sa vénérable mère, veuve et déjà âgée; je ne perdrai jamais le souvenir de cette caressante et presque enfantine tendresse. — C'était un cœur d'époux : la bonne et douce compagne, qui ne lui fut presque que montrée, continua d'être pour lui l'objet d'un culte religieux, auquel il sacrifia toutes les félicités, dans une existence désormais fermée et enveloppée de deuil. — C'était un grand cœur de père. Est-il besoin de vous le dire, à vous qui le rencontriez inséparablement au bras de ce fils sans mère? Sa vie passa dès lors dans celle de cet enfant exceptionnellement doué, dont il eut la consolation et la gloire de faire un homme comme lui, un chrétien comme lui, un juriste comme lui, un professeur distingué et éloquent comme lui. — Je ne dirai pas combien c'était un chrétien; il servit Dieu pieusement, les pauvres charitablement. A Saint-Pierre d'Albigny, il était à la tête de tout bien; à Lille, il présidait une de nos conférences de Saint-Vincent-de-Paul. — C'était encore et beaucoup un cœur de savant passionné pour la science et pour son enseignement. Sur sa lèvre le droit devenait dramatique, enlevant! Dans sa chaire, lui-même se transfigurait. — C'était enfin un cœur d'ami pour ses étudiants, qui le payaient bien de retour : « Adoré de ses

élèves » : telle est la note qu'un jour M. le doyen de Vareilles me transmettait à son sujet. Que le Dieu de justice, qu'il a si bravement servi, lui donne là-haut la vision de la Justice éternelle, dont la justice de la terre n'est qu'un bien pâle reflet. Je salue dans M. Eugène Delachenal un des types les plus accomplis de l'idéal professoral, à l'Université catholique de Lille (1).

* * *

J'arrive à vous, chers collègues. Et que vous apporterai-je, en ce trentenaire d'une œuvre à laquelle vous eûtes et vous avez encore une si grande part? Rien d'une louange banale, oh, non; mais une parole divine : celle-ci que le Seigneur disait aux compagnons de sa vie laborieuse et mortelle, en les conviant par avance à son royal banquet de l'immortalité : « Vous, vous êtes les fidèles qui êtes demeurés avec moi dans mes épreuves. Je vous donnerai place à ma table dans mon futur royaume. »

Ces épreuves, je vous en rappelais naguère, dans cette enceinte, la suite ininterrompue. Je n'y reviendrai plus, sinon pour vous remercier d'avoir, trente années de suite, fait face de tous les côtés au péril ou à l'assaut. Vous, Messieurs nos généreux Administrateurs, vous, Messieurs les Doyens, plus d'une fois surpris par des alertes soudaines, vous avez fait, pour y parer, des prodiges d'improvisation et d'organisation; vous, Messieurs les professeurs, vous avez fait, en certaines de vos Facultés, des prodiges de dévouement, sous le regard bénissant de Celui qui travaille avec nous quand nous travaillons pour lui : *permansistis mecum*.

Parmi ces travailleurs, l'Université ne peut oublier le

(1) Les dernières paroles du mourant furent celles-ci, que l'on a gravées au verso de son image commémorative : « Que je suis heureux maintenant que je suis en règle avec mon Dieu ! Je demande pardon à tous ceux à qui j'aurais pu faire de la peine... Je vois venir la mort avec calme et tranquillité, et même avec bonheur... Vous ne sauriez vous imaginer la joie qu'éprouve un chrétien à l'heure de la mort. »

collègue éloquent et vaillant qu'elle a prêté au Parlement, pour y être le très digne représentant non seulement de notre Nord, ce qui est déjà un beau nom, mais aussi de « l'Église », comme nos ennemis eux-mêmes qualifient ce défenseur redoutable des droits et intérêts du catholicisme en France. Il n'en demeure pas moins nôtre. Nous ne dirons pas que c'est notre parole à nous que cette grande voix fait entendre. Mais elle est sortie de chez nous, et nous la reconnaissons bien. Les thèses défendues là par M. Groussau, sont celles qu'il a professées parmi nous. Ce que nous croyons, il le croit; ce que nous pensons, il le pense; ce que nous aimons, il l'aime; ce que nous haïssons, il le hait. Et quand cette voix éclate hardie, puissante, ardente, chargée de vérités tranquilles, entre l'applaudissement des uns et la fureur des autres, pour aller porter le tressaillement de l'admiration et la joie du soulagement à tous les cœurs honnêtes et catholiques de France, c'est quelque chose de notre vie que nous sentons vibrer dans nos cœurs de frères.

Après le remerciement à nos collaborateurs du passé et du présent, le discours appellerait ici le tableau de l'œuvre elle-même, durant et après ces trente années : notre situation, le nombre de nos étudiants, leurs études, les grades obtenus; nos diverses institutions scolaires, familiales, religieuses, morales, charitables et hospitalières; enfin notre action extérieure et notre extension, avec les résultats et les services rendus à l'Église, à la région et à la société. Ce serait dépasser de beaucoup les limites de ce rapport, et celles de la discrétion que je vous dois.

Je me contenterai de vous dire que présentement nos cinq facultés de théologie, droit, médecine, lettres et sciences, y compris notre École supérieure d'industrie et de commerce, distribuent ensemble chaque année l'enseignement à une moyenne de 600 étudiants. Aux examens officiels, malgré tant de conditions inéluctables d'infériorité, la moyenne des résultats obtenus devant

les jurys d'État, a été pour nos étudiants dans la proportion peu commune de 75 à 80 succès sur 100 épreuves. — Dans la seule période des dix dernières années, l'ensemble de nos cinq Facultés et l'École ont donné un total de 410 docteurs, 510 licenciés, 68 ingénieurs et 219 gradués divers.

On voudra bien remarquer qu'au lieu d'embrasser, comme l'Institut de Paris, par exemple, trente-deux départements, notre circonscription universitaire, à nous, n'en comprend que deux, le Nord et le Pas-de-Calais, tous deux très peuplés, il est vrai, mais situés à l'extrême frontière et comme au pôle nord de la France.

Le premier service qu'a rendu l'Université, par cette formation aux grades supérieurs, a été de se faire pour ainsi dire l'École normale de l'enseignement secondaire libre, préparant à nos séminaires et collèges des professeurs qui apportaient là, avec le prestige de leurs titres scientifiques, le bienfait d'un savoir à la hauteur des exigences actuelles, et une réponse anticipée aux prévoyables exigences et nécessités légales de l'avenir.

Quant aux autres, médecins, avocats, pharmaciens, physiciens, chimistes, industriels, écrivains, etc., nous les avons disséminés, non seulement dans la région où ils se sont fait une grande place, mais par la France entière, et même très au delà, puisque nous en trouvons jusque dans l'Orient, au Canada, et dans les deux Amériques.

Ce serait un autre tableau à présenter ici que celui de nos constructions et institutions, dans cette même période de trente ans dont presque chaque année vient ajouter à l'édifice matériel ou moral un étage ou une aile de plus. Le dispensaire Saint-Camille, 1879. — La maison Albert-le-Grand, 1880. — La Faculté de Médecine, 1882. — La Faculté des Sciences, 1884. — La Maison Saint-Louis, 1885. — La Charité maternelle, 1886. — L'École industrielle, 1886. — L'Hospice des Incurables, 1888. — La Maternité Sainte-Anne, 1890. — L'Hôpital des Enfants, 1890. — La Maison Saint-Michel, 1894. — Le Cercle des Étudiants, 1895. — J'en passe de moindre importance. Et nous allions tout couronner par la cons-

truction d'une chapelle monumentale, quand la foudre révolutionnaire, éclatant menaçante, arrêta les travaux au premier coup de pioche.

Il nous faudrait dire aussi parallèlement la succession ininterrompue et progressive des institutions d'enseignement, d'études, de religion, etc, relatées dans nos précédents Rapports. Comme l'homme à trente ans, notre Institut de trente années est donc entré dans la plénitude de sa vie et de ses forces. C'est un organisme qui marche, et qui ne demande qu'à se fortifier encore, en travaillant et produisant, si Dieu le croit utile à son service.

Dans cet état de choses, nous considérons comme notre premier devoir et notre première force d'avoir et de garder nos étudiants à nous, recevant l'enseignement de nous, afin que ce soit bien un enseignement chrétien, sans nul partage ni recours autorisé à l'enseignement de l'État. Il est vrai que récemment des voix parties des régions les plus avancées du Modernisme nous firent l'invitation étrange d'abdiquer à l'amiable ce premier devoir d'éducateurs chrétiens, pour envoyer nos élèves aux Facultés officielles, en ne gardant pour nous que la modeste fonction et bien infime action de répétiteurs et conférenciers en chambre. Vous vous souvenez peut-être, Messieurs, du très vif débat, qu'en juin et juillet dernier, cette question souleva dans une presse plus partagée et plus indécise que de droit. Sous le titre d'*Abdication des Facultés catholiques*, nous refusâmes publiquement tout compromis avec ce que nous tenons pour un embauchage dangereux. Je priai ces étranges amis de nous laisser encore, nous Français de frontière, à ce vieil idéal d'Université catholique, exclusivement catholique, conçu par les illustres promoteurs de la loi de 1875, béni par le Saint-Siège, soutenu par nos évêques, réalisé tant bien que mal, mais enfin réalisé dans cette brave ville de Lille, à laquelle, depuis son siège de 1792, la France peut bien pardonner un peu d'entêtement (1).

(1) Il est curieux de constater que, dès 1898, ces tendances de conciliation entre l'enseignement officiel et les exigences religieuses des fa-

Il nous restait le devoir de combler dans nos rangs les vides que la mort ou l'absence y avait faits. Au conseil supérieur, *M. le vicaire général Margerin,* l'ancien curé de Fourmies, dont le nom évoque un souvenir héroïque, remplace *M*gr *Lobbedey*, promu au siège de Moulins. Mgr Lobbedey fut jadis mon distingué frère d'armes au Collège Saint-Joseph. J'étais personnellement heureux du lien, presque aussitôt rompu, qui le rattachait à notre Université. Mais, comme du temps de César, les Éduens d'aujourd'hui avaient eu recours à Rome. Comme alors aussi, Rome vient de leur choisir un chef jadis nourri dans son sein : ne le retenons pas dans le nôtre; une autre patrie attend de lui le salut et la paix.

Le Conseil d'administration, en deuil de M. le comte de Nicolay, domicilié à Boulogne, a demandé à Boulogne de le remplacer par l'homme de grand bien qui y personnifie l'action catholique, par l'autorité de son nom et de ses services. *M. Léon Delcourt*, qui précédemment nous avait donné comme étudiants ses deux fils, deux docteurs en droit, a bien voulu accepter de prêter le concours de son dévouement et de son expérience à notre administration. Qu'il en soit respectueusement remercié.

Le remplacement de M. Delachenal était un gros problème. La bonne Providence l'a heureusement résolu. Elle avait son candidat. Elle nous le tenait en réserve depuis le jour où, il y a quinze ans, un jeune docteur en droit sortait de notre Faculté, avec tous les succès, très considéré, très aimé de ses maîtres, qui ne le perdirent plus de vue. Depuis lors, l'homme a grandi dans sa situation, dans les œuvres, dans l'étude, comme dans la pratique judiciaire du droit civil, qu'il n'a cessé d'approfondir. Je

milles chrétiennes avaient été dénoncées par M. le Doyen Amédée de Margerie, dans un Rapport très explicite, très convaincant et en même temps très alarmant, présenté au Congrès catholique de Lille, sous le titre de : Un *Péril de l'Enseignement chrétien aux Facultés catholiques*. C'est une maîtresse pièce qui emprunte une force spéciale au passé de son auteur, et à sa qualité d'ancien Doyen de la Faculté officielle de Nancy.

V. au Vol. de l'Assemblée générale du Congrès 1898, — et au Bulletin de l'œuvre des Facultés catholiques. Tome XX, avril 1899, p. 191.

ne puis tout dire de lui ici et devant lui. Mais je suis assuré que la promotion de *M. Paul Delepoulle* au titulariat de cette chaire sera justement appréciée par tous ceux qui le connaissent, et applaudie par tous les amis de l'Université.

*
* *

Monseigneur le Coadjuteur,

Daignez agréer que je m'incline devant votre Vénérée Grandeur, pour saluer, en notre nom à tous, votre joyeux avènement. Ce nous est particulièrement une fête. Vous nous aviez déjà conquis par votre parole, vous nous aurez bientôt conquis par votre bonté. Votre promotion nous est premièrement une consolation, par le secours aussi délicat que puissant qu'elle promet, qu'elle assure, à la vieillesse de notre très aimé pasteur et père, Mgr l'Archevêque de Cambrai. Elle nous est en même temps une grande espérance et un réconfort nécessaire, par la sagesse et la vaillance bien connues que vous apporterez dans le gouvernement et la défense de notre Église, à cette heure d'une bataille dont l'enjeu n'est rien moins que son existence même. Permettez donc que, suivant l'ancien rit féodal, l'Université catholique de Lille, votre féale sujette et vassale, ployant le genou devant son suzerain, et plaçant ses mains dans la vôtre, y remette son épée, y dépose son serment, et vous fasse hommage-lige de sa personne et de son service.

Maintenant est ouverte l'année 1906-1907. Que sera-t-elle, Messieurs ? Que sera-t-elle pour l'Église, que sera-t-elle pour nous ? Je ne puis prédire, n'osant prévoir. La seule chose que j'affirme c'est que nous avons foi dans notre œuvre, l'œuvre des Facultés catholiques. Et cela parce que — je l'ai déjà dit — les destinées du savoir chrétien, de l'enseignement chrétien supérieur sont liées aux intérêts essentiels du christianisme et à la perpétuité de la foi dans notre société. C'est au nom de la science, et sous le prétexte d'un soi-disant antagonisme irréductible

entre la science et la foi, que le christianisme est combattu, que la foi est abandonnée, jusque par ces multitudes à qui le mensonge est apporté, imposé, par l'école, par la presse et par la cruelle imposture et menace des puissances du jour. C'est des Facultés athées et des hautes Écoles officielles que sont sortis, que sortent encore non seulement les plus impies négateurs, mais les plus violents persécuteurs de la foi. Conséquemment c'est à d'autres Facultés que les leurs, aux Facultés catholiques, qu'il appartient et qu'il incombe d'élaborer et de distribuer une science meilleure, la vraie, celle qui, préservant le dépôt des vérités nécessaires, l'enrichira des conquêtes nouvelles du savoir, et fera honneur à Dieu de tous les progrès de la pensée humaine.

Ce jour sera le vôtre, Messieurs les étudiants. Sachant quel passé vous représentez, quel idéal vous personnifiez, quel avenir vous préparez, je vous disais, il y a quelques jours, à la Messe du Saint-Esprit : Soyez dignes de vos traditions, de votre éducation, de votre mission directrice ; et, d'un cœur vaillant et fier, entrez, l'heure venue, dans le combat de la vie. Mais, ajoutais-je aussitôt, entrez-y *armés*, entrez-y *unis*, entrez-y *bénis*. Exercez-vous ici, dans le travail, dans la prière, dans la victoire morale sur vous-mêmes, chaque jour. Soyez prêts; et plus tard, lorsque les masses, détrompées de leurs erreurs, déprises de leurs illusions, dégoûtées des sophistes devenus leurs tyrans, sentiront le besoin d'esprits éclairés, de caractères fermes, de cœurs élevés, capables de les diriger en les aimant, en les aidant, en les servant, les masses reviendront à vous. Elles se souviendront, j'espère, qu'il y a quelque part des hommes qu'on leur avait dépeints comme les ennemis de leur temps et de leur patrie; et, découvrant qu'au contraire là sont leurs seuls amis, ils les appelleront des sauveurs. C'est qu'en effet le navire qu'ils montent, dont ils auront appris la manœuvre à nos écoles, et qui viendra recueillir naufragés et épaves, est de ceux dont Montesquieu a écrit, parlant de la République romaine en ses beaux jours : « C'était un vaisseau porté sur deux ancres, la Religion et les mœurs. » C'est là qu'est le salut.

ANNEXE

L'abdication des Instituts Catholiques.

Réponse de Mgr le Recteur au *Journal des Débats*, du 18 juin 1906 (1).
Revue des facultés catholiques de Lille, juillet 1906.

Le 18 juin dernier, le *Journal des Débats* m'apportait un premier-Paris, sous ce titre qui ne pouvait manquer d'attirer mon attention : *La Réforme des Instituts catholiques*. Je reconnus bientôt que ce que les *Débats* nommaient par euphémisme une « réforme » n'était rien moins que l'*Abdication* pure et simple de l'enseignement supérieur qu'on nous demandait d'abandonner aux mains des Facultés officielles. Renoncer spontanément à donner cet enseignement dans nos facultés libres; diriger en toute confiance tous nos étudiants, sauf ceux de théologie, vers les professeurs de l'État; et, pour nos propres professeurs, accepter, agréer de n'être plus que les répétiteurs de leurs propres élèves : telle est la proposition que présente à notre candeur le journal académique.

Si telle est la pensée et telles les conclusions du *Journal des Débats*, son article en fait remonter l'initiative à une Revue

(1) C'est la même cause que nous nous sommes cru le devoir de défendre dans un article postérieur de la *Revue* de nos facultés : les *Instituts catholiques entre l'Encyclique Pascendi* et *le Décret ministériel du 8 juillet 1907*, reproduit par les journaux l'*Univers* et la *Croix*. Nous croyons y avoir apporté, dans une controverse plus délicate, avec la même conscience de la vérité pleine, un sentiment d'affectueux et respectueux regret de nous trouver en contradiction avec un très cher et honoré confrère. (V. *Revue* oct. 1907.)

lyonnaise hebdomadaire récente, intitulée *Demain*, revue néo-catholique, très et trop avancée, où le visage de l'auteur a cru devoir se dérober sous cette visière : « Un professeur de l'enseignement libre! » Cette qualité n'est pas ce qui nous en étonne ni nous en effraye le moins.

L'article des *Débats*, il faut le dire, est d'un irréprochable atticisme de forme, à l'ordinaire du journal. Rien d'agressif, loin de là ; et sa fine ironie laisse à peine percer le bout de l'ongle d'une main qui caresse pour attirer, mais qui n'égratigne pas. Ce sont des conseils d'ami qu'il nous donne, ce sont nos propres intérêts qui l'intéressent. L'Université, par son organe, ne nous menace pas, comme les Loges, de nous enlever l'enseignement, elle nous propose bénignement de lui en abandonner amiablement le monopole : c'est l'histoire du guillotiné par persuasion. « Il ne s'agit pas, dit l'auteur, de supprimer « les Instituts catholiques, il s'agit de les spécialiser. A quoi « bon essayer de lutter sur tous les terrains contre l'ensei- « gnement des Facultés? C'est une lutte à la fois ruineuse « et inutile. »

« D'abord la lutte est ruineuse, dit-il, car l'enseignement « officiel bénéficie en hommes, en matériel et en subsides, « de ressources que l'enseignement libre ne saurait égaler. » Sur quoi le journal dénonce, — prodigalité vaine — « les « grands sacrifices que les catholiques de France se sont im- « posés à cet effet depuis 1875 ».

Et, en effet, les sacrifices furent grands; mais combien sont plus grands les intérêts de la foi et ceux des âmes. A ceux qui estiment que nous sommes follement prodigues pour leur service, nous opposerons la réponse, magnanime et fière, de Mgr d'Hulst, dans ces paroles adressées par lui, en 1883, aux catholiques de Lille :

« On vous dira, Messieurs, que ce sont là des sacrifices dis- « proportionnés aux résultats obtenus et au nombre de vos « étudiants? A cela je sais bien ce que vous êtes prêts à répon- « dre. Un personnage de comédie disait : Il me plaît d'être « battu. Vous dites, vous : Il nous plaît d'être saignés aux « quatre veines, même pour assurer à un petit nombre de « jeunes hommes la conservation du trésor de la foi! Cela « nous plaît parce que les âmes n'ont pas de valeur marchande « sur les places commerciales; et que, pour en mesurer l'ex- « cellence, il faut s'adresser à Jésus-Christ qui nous répond : « Chacune d'elle a coûté tout mon sang. »

Lutte non seulement ruineuse, mais encore inutile. Et les raisons qu'en donnent les *Débats* et *Demain* sont de beaucoup les plus insistantes, sans être plus convaincantes. C'est d'abord, qui le croirait? l'innocuité et l'orthodoxie prétendues de l'enseignement officiel ; celle des doctrines et celle des personnes.

Personnes et doctrines seraient longues et délicates à discuter. Je ne ferai que poser quelques questions, celles-ci :

— « Lutte inutile, est-il dit, parce qu'il n'y a pas deux « sciences, ni même deux manières d'enseigner scientifique« ment. » L'auteur en est-il bien sûr ?

— « C'est le droit et le rôle de l'Église de veiller sur les « âmes qui se confient à elle. Mais ce soin n'a rien d'incompa« tible avec la fréquentation des cours publics? » En êtes-vous bien sûr?...

— « Peu de professeurs de l'État seraient capables de man« quer à leur devoir professionnel, qui n'est pas de polémiquer « contre la religion... » — Même on lit dans *Demain :* « Les « professeurs de facultés, sauf de très rares exceptions, sont « ou chrétiens ou respectueux des croyances de tous. » De cela encore, de cela surtout, aujourd'hui surtout, êtes-vous bien sûr?...

Le rédacteur de l'article en est lui-même si peu certain qu'il s'empresse de chercher, et de proposer un antidote à l'intoxication dont nous nous faisons peur. « Rien, dit-il, n'em« pêcherait les Instituts catholiques d'organiser des confé« rences complémentaires qui leur paraîtraient convenables, « de diriger le travail de leurs étudiants, et de garder ainsi « une haute main sur leur formation intellectuelle et morale. »

Mais le formateur de l'intelligence, c'est le Maître. Or, là où vous introduisez par hypothèse deux maîtres, travaillant concurremment, sinon contradictoirement, à ce même ouvrage, auquel des deux appartiendra « la haute-main »? Auquel sera-t-il donné de frapper son empreinte personnelle sur cette intelligence partagée entre deux enseignements divergents? Là est la question. Lequel des deux sera le vrai maître, le grand maître, le maître écouté, obéi, suivi : ou du professeur officiel, hostile ou indifférent à nos croyances religieuses, mais entouré du prestige dont l'investissent son titre, la faveur du pouvoir, la prépondérance de son vote ou de son crédit aux examens : ou bien, du maître de ces conférences dites « complémentaires », lequel, le soir de cours publics entraînants,

parfois pleins d'un charme dangereux, viendra humblement dans l'ombre s'efforcer de dénouer le sophisme de l'École, et de ramener dans de meilleures voies, *ovis sequens et balans*, l'agneau fourvoyé ou le jeune bélier insoumis que déjà le loup tient sous sa patte, en attendant pire?

Que de raisons de dignité pour ne pas abaisser nos professeurs à ce rôle subalterne, ni notre enseignement à cette impuissance et à cet asservissement! Que de raisons de conscience pour ne pas jeter la jeunesse dans ces périls où l'on périt quand on les a cherchés!

C'est d'un enseignement à nous, qu'en son même discours à Lille Mgr d'Hulst nous demandait d'être, non pas certes les simples et humbles répétiteurs, mais les initiateurs libres pour être forts. Il ajoutait : « Le péril duquel il faut se préoc-« cuper avant tout c'est celui que court notre jeunesse, au « contact d'une science athée ou dédaigneuse de toute « croyance. Là est le vif de la question, et à ce mal je ne vois « pas d'autre remède que la création tout à neuf de foyers « scientifiques chrétiens qui soient allumés par nous, attisés « et entretenus par nous. »

* * *

Dans quelles vues, à quelles fins le *Journal des Débats* nous convie-t-il à cet étrange et désastreux partage? Dans des vues honnêtes et sincères assurément, ce serait mal le connaître que d'en douter un instant. Mais combien illusionnées et illusionnantes certaines de ses pensées sur la formation intellectuelle du clergé!

J'espère n'être pas personnellement suspect de favoriser l'ignorantisme dans nos rangs. Qu'on me permette de rappeler seulement que j'ai naguère, un des premiers, préconisé hautement la nécessité actuelle de l'instruction scientifique de la jeunesse cléricale, spécialement au point de vue de l'apologétique chrétienne (1). Mais il ne faudrait pas lui demander, à cette jeunesse, de s'extérioriser à ce point de se porter de confiance à l'École sans foi, quand nous lui ouvrons une École meilleure; et aussi plus haute, puisque la foi y surajoute un

(1) *Lettre à NN. SS. les évêques et directeurs de séminaire* sur l'instruction scientifique du clergé, in-4°, Paris, Poussielgue, 1904. 2e édition. — V. l'Appendice. p. 525.

étage de plus. Sans doute moi aussi j'estime que « le clergé « aura de plus en plus besoin de se tenir au courant du mou- « vement des esprits, s'il veut conserver son influence sur la « société contemporaine. » Mais c'est à l'Eglise à le piloter sur ce courant débordé qui, sans cela, le pourrait entraîner aux abîmes. Or n'est-ce pas le désaffectionner téméraire- ment du pilote et le pousser vers l'abîme que de lui faire lire des provocations insidieuses telles que celles-ci : « Au sur- « plus, les membres du clergé doivent s'habituer à entendre « d'autres cloches que celles du séminaire... Leurs croyances « doivent être mises à l'épreuve, et il n'est pas mauvais qu'el- « les subissent cette épreuve. Il y aurait profit pour eux à ne « pas vivre en dehors de leur temps... Leur présence sur les « bancs de l'Université leur permettrait de se faire mieux con- « naître et de conquérir l'estime de leurs camarades d'étude, « etc., etc. » Ces arguments, je les connais : Ne sont-ce point ceux que naguère faisaient valoir beaucoup d'esprits faux, même parmi les catholiques, en faveur du séjour des sémina- ristes à la caserne ? C'est, inconsciemment ou non, faire le jeu de l'ennemi.

A l'appui de ces conseils *les Débats* et *Demain* nous offrent des modèles. Nous y lisons : « Déjà l'Institut catholique de « Paris autorise ses élèves à suivre les cours de la Sorbonne ; « et celui de Toulouse a organisé officiellement ce système « pour les Lettres et les Sciences. » S'il en est ainsi, pour quelles raisons, dans quelle mesure, sous quelles réserves, nos honorés confrères ont-ils été amenés à cette condescen- dance ? Je l'ignore, ils répondront. Déjà Paris l'a fait, et Tou- louse informe la presse qu'il se propose de le faire (1). Mais ce dont je puis être assuré par avance c'est que ni l'un ni l'au- tre de ces Instituts n'a prétendu abdiquer entre les mains de l'Etat, ni de fait, ni de droit, l'enseignement supérieur dont les maîtres, pour la plupart, leur font si grand honneur ! En second lieu, je ne puis douter que, s'ils ont concédé quelque chose à cet égard, c'est contraints par des circonstances et des nécessités dont je ne suis pas juge ; mais j'ai la ferme certitude que cette tolérance n'est considérée par aucun d'eux comme un progrès.

(1) Mgr Battifol vient de le faire assez différemment de Mgr Péche- nard. *Demain*, 6 juillet, p. 7.

*
* *

Enfin vient notre tour. Le *Journal des Débats* demande nommément à Lille de céder à ce large courant des esprits : « La Médecine, lisons-nous, la Médecine et le Droit peu-« vent évidemment être traités comme les Lettres et les « Sciences ; et ce qui est bon à Paris et à Toulouse ne sau-« rait avoir de grands inconvénients *à Lille* et ailleurs. Cet « esprit libéral semble donc en train de prévaloir au sein « des Instituts catholiques. Il n'y a qu'à l'étendre et le géné-« raliser. »

— Eh bien non, ce mouvement ne s'étendra pas jusqu'à Lille. Le besoin de cette *Réforme,* si réforme il y a, ne se fait pas sentir à Lille. Ce que nous aurions à y gagner, nous ne l'apercevons nulle part : ni du côté des maîtres, les nôtres étant excellents et quelques-uns éminents ; ni du côté des étudiants, les nôtres obtenant aux examens publics une moyenne de succès habituellement supérieure à celle des candidats d'ailleurs. Mais ce que nous aurions à y perdre nous ne le voyons que trop.

Nous continuerons donc à exiger de nos élèves qu'ils soient nos élèves à nous : assidûment à nous, exclusivement à nous. Nous ne les acceptons pour nôtres qu'à cette condition. Non certes par un étroit esprit d'ésotérisme, ou par défiante jalousie, on voudra bien le croire, mais par esprit évangélique et pastoral, afin qu'ils reçoivent chez nous l'enseignement à la fois scientifique et chrétien qu'ils ne recevraient pas suffisamment dans la maison d'en face.

Quant au *Journal des Débats,* il s'est laissé surprendre. Nous n'avons pu, en le lisant, nous défendre de nous demander comment il avait pu se faire que lui, le défenseur constant de toutes les saines libertés, de toutes les initiatives individuelles généreuses, n'ait pas cru plus conforme à son esprit libéral de nous encourager dans l'exercice d'un droit qui touche de si près à la liberté de conscience ?

Mais, quoiqu'il en soit, nous ne descendrons pas, pour cela, comme il nous y invite, de l'idéal conçu par les illustres promoteurs de la loi de 1875, voulu par les familles, béni par le Saint-Siège, soutenu par nos évêques, réalisé, autant que possible, sur notre frontière du Nord, malgré toutes les difficultés

et à l'encontre de toutes les oppositions, au prix d'efforts et de sacrifices qui, du moins, s'imposent, croyons-nous, au respect de tous.

Du reste assez tôt viendra le jour où peut-être cette liberté de l'enseignement supérieur sombrera dans le naufrage général de toutes les libertés. Déjà le feu est ouvert contre elle par des forbans qui ne sont guère plus les amis des *Débats* qu'ils ne sont les nôtres. Ce jour-là nous verrons ce qu'il y aura à faire pour le sauvetage des âmes et des doctrines chrétiennes. Mais, en attendant, par la grâce de Dieu, nous tâcherons de suffire à la manœuvre avec notre équipage, et nous fermerons l'oreille aux sommations ou invitations qui nous demandent d'amener notre pavillon à l'ennemi, ou même de nous faire spontanément couler, pour le plaisir de ses yeux.

L. B.

XX

ANNÉE ACADÉMIQUE

1907-1908



M. le Docteur CAMILLE FERON-VRAU.

ANNÉE 1907

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

14 novembre 1907

DISCOURS DE Mgr LE RECTEUR

L'Encyclique *Pascendi*.

Messeigneurs (1),

Messieurs les Professeurs,

Messieurs et Mesdames,

Messieurs les étudiants,

C'est pour la vingtième fois que je me présente ici, afin de vous rendre compte de notre administration. Mon rapport sera fait encore, comme chaque année, de nos tristesses et de nos joies ; plus de nos tristesses que de nos joies : c'est la vie. Il sera fait beaucoup aussi de nos sentiments et protestations de fidélité à la vraie doctrine, de zèle pour la vraie science, d'absolue soumission au Maître infaillible de la vérité en ce monde : c'est le de-

(1) Mgr Delamaire, archevêque coadjuteur de Cambrai, Mgr Williez, évêque d'Arras, Mgr Monnier, évêque de Lydda, Mgr Dizien, évêque d'Amiens, Mgr Meunier, évêque d'Evreux, Mgr Péchenard, évêque de Soissons.

voir. Il sera fait enfin, et cela tout au long, de notre reconnaissance envers tous ceux qui nous furent bons, et dont vous êtes ici, Messieurs et Mesdames, la très sympathique représentation : c'est justice. Les cités antiques n'allaient-elles pas , chaque année, couronner de fleurs les fontaines publiques qui les rafraîchissaient et les désaltéraient ?

Je commencerai, s'il vous plaît, par féliciter brièvement ceux des nôtres qui sont sortis victorieux de la bataille électorale du mois d'août, où ils luttaient à armes bien inégales pourtant. Cette fois c'est un de nos plus distingués professeurs de la Faculté des Sciences qui fait son entrée, par une belle porte, au *Conseil général du Nord,* où il retrouve plusieurs de nos anciens et meilleurs étudiants de la Médecine et du Droit. Le premier acte de M. le conseiller général Maurice fut d'y défendre, contre la plus cruelle des oppressions, la liberté que doit avoir l'indigent assisté de choisir son médecin et celui de sa famille. L'odieuse exclusion du médecin catholique fut maintenue provisoirement : c'était prévu. Mais, pour son début, M. Maurice peut se flatter d'avoir eu les deux plus nobles clientes qui se puissent rêver, la liberté et la charité; en même temps qu'une troisième, qui ne lui est pas moins redevable et qui l'en remercie : la Faculté de Médecine de l'Université catholique de Lille.

Il serait donc inutile de se le dissimuler : de ce côté aussi, l'aveugle flot de haine déchaîné contre nous monte, monte toujours. C'est ce même Conseil général qui, dans sa session d'avril, émit, à quelques voix de majorité, le vœu de la suppression pure et simple de nos Facultés. C'était plus radical et plus commode. J'ai écrit alors, dans notre *Revue* mensuelle, mon douloureux étonnement d'une telle méconnaissance de l'honneur et même des intérêts matériels de la région, dans un corps qui fut, et qui devrait être encore présentement, la plus haute représentation de l'esprit et de la conscience du

département. Je terminais ainsi : « En d'autres temps, ce même Conseil général du Nord, qui en veut aujourd'hui à notre existence, nous eût voté des actions de grâces pour trente années de services gratuits et de bienfaits. Notre récompense est ailleurs. Et toutefois ce vote d'ingratitude et de haine n'est pas sans nous apporter un sentiment de tristesse : la tristesse de voir ainsi outrageusement méconnue, repoussée, l'œuvre de science et de foi, de liberté et de progrès, de charité aussi, de moralité et de salut, que Dieu nous a fait la grâce d'entreprendre et d'accomplir, et qu'il nous fera, j'espère, celle de continuer encore, auprès de la jeunesse de ce pays, que nous aimons » (1).

Et cependant notre droit d'exister, d'enseigner, de posséder, de répandre la lumière et de faire du bien, vient d'être, sur un terrain de première importance, judiciairement confirmé. Vous le savez, Messieurs : après trente années de vexations, de chicanes, de procès sur procès, devant toutes les juridictions, récemment, 11 juin 1907, un *Arrêt de la Cour de cassation*, rejetant le pourvoi de nos adversaires, assurait définitivement à notre Faculté de Médecine la jouissance de son pavillon de l'aile droite, à l'hôpital de la Charité, conformément à notre traité de 1876. C'était, dans cette affaire, le troisième jugement qui nous était favorable. Et, après Me Théry, deux fois gagnant à Lille, puis à Douai, c'est aujourd'hui, à Paris, Mes Chabrol et Hannotin, nos avocats en Cour de cassation, que nous avons à remercier.

La cassation qu'elle vient d'opérer est celle du fil menaçant qui, depuis longtemps tenait suspendu sur nos têtes le glaive de la justice; fil peu solide sans doute et glaive peu d'aplomb puisqu'il est venu tomber non sur nous, mais à côté de nous, sur la tête de ceux-là mêmes qui l'y avaient attaché. « Notre vie, notre âme, dit le

(1) V. Revue des Facultés catholiques de *Lille : Les Facultés catholiques de Lille devant le conseil général du Nord*, avril 1907.

psaume, s'est tirée de là comme l'oiseau; les lacs se sont rompus, et nous voici délivrés. » Nous confessons en avoir reçu un grand soulagement; c'est donc en pleine sécurité que nous allons pouvoir reprendre notre envolée! Mais nous n'en avons conçu nul orgueil, grand Dieu, ni nous n'en garderons aucun ressentiment aux adversaires peu généreux à qui nous n'avions jamais demandé que la concorde dans la paix.

Les assauts qui nous sont livrés, et ceux qui nous menacent, nous rendent d'autant plus précieuses les alliances qui viennent à nous. A la fin du mois d'août, l'Association générale des Collèges catholiques, s'étendant à toute la France sous le nom d'*Alliance des Maisons d'éducation chrétienne*, nous faisait l'honneur et le plaisir de venir tenir chez nous, dans nos établisements, son trentième Congrès annuel. C'étaient cent cinquante maîtres de l'enseignement secondaire, supérieurs, directeurs, professeurs, venus de tous les points du territoire français, qu'il nous fut donné de recevoir et d'entendre. Difficilement imaginerait-on une assemblée de prêtres plus choisie, plus cultivée et plus autorisée que celle-là. Et en quel temps réunie, pour quelles résolutions, en face de quel lendemain! « C'est un conseil d'état-major, leur disais-je en les recevant, tenu par une garnison assiégée, dans une place de frontière, en face des tentes ennemies, sur une brèche déjà ouverte, à la veille d'un suprême assaut. »

Nous les accueillîmes comme des frères, je leur parlai comme un vieux frère. Vous, Monseigneur, vous leur parlâtes comme un père, avec une autorité de doctrine et de langage qui vous les conquit irrévocablement; ce fut l'événement de ces journées. Le programme de leur Congrès de Lille portait en tête : *Les Instituts catholiques et l'Enseignement secondaire libre : leurs rapports.* C'était un traité d'alliance qui nous était proposé, et proposé entièrement à notre avantage, puisque ces maîtres éclairés et zélés de la jeunesse chrétienne faisaient leur propre affaire de promouvoir chez eux l'œuvre du

recrutement de notre Faculté libre de Médecine et de Pharmacie. Je pouvais donc leur dire, dès le matin de l'ouverture : « Si nous formons ici des médecins chrétiens, au prix d'immenses sacrifices, c'est pour les mettre au service de la France entière. Or vous, les représentants de l'Enseignement secondaire dans toute la France catholique, voici que vous nous protestez, dans un pacte solennel, de votre résolution d'en étendre le bienfait, par une propagande active, sur tout le pays français : Messieurs, nous vous en remercions (1). »

*
* *

Il n'est pas qu'à ces travaux et dans ces luttes, plusieurs des nôtres n'aient usé leurs forces, et d'autres même laissé leur vie. L'année académique qui s'achève a eu ses morts et ses départs. Souffrez, Messieurs, que ce soit premièrement à une femme éminente que s'adressent notre regret et notre reconnaissance. Il n'est pas possible que l'Université ne paie son tribut d'admiration à la mémoire humble et grande de la *Mère Saint-Paul*, de la Congrégation des Sœurs Franciscaines de la Propagation de la Foi, fondatrice et supérieure de la Maison des Incurables et de l'Hôpital des Enfants, nos annexes, qui fut rappelée à Dieu, le 14 avril de la présente année. Deux mille malades ou idiotes hospitalisées, en trente ans, dans la première de ces deux maisons; et, dans la seconde, en vingt-cinq années, quatre mille cinq cents enfants hospitalisés, et deux cent sept mille consultations gratuites : telle est l'œuvre de charité à laquelle a présidé, depuis près de trente ans, la sainte et vraiment extraordinaire servante de Dieu, qui en avait reçu de Lui l'inspiration et le courage. Mesdames, si vous n'avez pas visité l'Asile des femmes incurables, et particulièrement le quartier des idiotes, vous ne connaissez pas

(1) V. Revue des Facultés catholiques : *Ouverture du Congrès de l'Alliance*, septembre 1907.

les dernières extrémités de l'infirmité humaine. Si vous n'avez pas vu à cette œuvre les Sœurs franciscaines de la Mère Saint-Paul, vous ne connaissez pas le sublime faîte de la charité divine.

Mais il y a quelque chose d'encore plus extraordinaire que son œuvre, c'est sa vie visiblement marquée du signe des conduites célestes. Il y a des histoires dans lesquelles on devine, on croit sentir la main de Dieu; dans sa vie, à elle, on ne la sent pas seulement, cette main, on la touche. Lorsque, dans la première année de notre existence, 1877, la pauvre Sœur mendiante nous vint de Lyon, c'était par un chemin semé de miracles que le Ciel nous l'envoyait, expressément pour une œuvre de miséricorde en l'honneur des Cinq-Plaies de Jésus-crucifié. En la voyant, la digne fille de Saint-François, consacrée, immolée, durant toute sa vie, à ce culte austère du crucifix dans la personne des infirmes, n'est-on pas tenté de lui appliquer aujourd'hui cette belle parole du Père de Ravignan expirant le jour même où l'Eglise célèbre la fête de ces Plaies adorables : « O la belle porte que celle-là pour entrer en Paradis (1)! »

Un mot d'adieu et de regret à *M. l'abbé Boddaert*, pendant onze ans directeur de notre maison de famille Saint-Louis, mort le 14 février 1907. C'était une intelligence de philosophe, il en avait professé la science avec amour. C'était une imagination de poète et d'artiste, il excellait dans l'art et le savoir musical, qui le passionnait. C'était un cœur de père pour ses étudiants, dont il s'était fait des amis. C'était avant tout une âme de prêtre; et c'eût été une âme de pasteur pour la paroisse à laquelle il venait d'être envoyé pour sa santé. Mais à peine, hélas! fut-il montré à ses ouailles que le mal qui le minait sourdement nous le ramena à Saint-Camille, diminué, exténué, pour y languir quelques jours, et puis mourir.

(1) V. Revue des Facultés catholiques à Lille, notre Notice sur *La mère Saint-Paul*, juin 1907.

Que le Roi des anges et des saints qu'il a chanté lui donne place avec eux, parmi les harmonies éternelles!

D'autres, parmi nos collègues, ont senti peser sur leurs trente années de service le poids du temps et de la fatigue. — Je salue dans sa retraite urbaine *M. le Dr Eustache* qui, dans une brochure quasi-testamentaire sur La Maternité Sainte-Anne, nous laisse le tableau abrégé de ses bons et longs travaux pour la fondation et la direction de cet établissement. — Je salue, dans son grandiose hôpital rural de Marquette, *M. le Dr Bouchaud,* médecin en chef de l'Asile des aliénés de Lommelet, que nous conservons encore à notre dispensaire Saint-Raphaël, mais qui se retire de l'enseignement. Il a désiré se renfermer, se cloîtrer, dirais-je, dans la grande maison de santé qui lui doit tant, pour y être de plus en plus, entre la science et la charité, ces compagnes de toute sa vie, tel que nous l'avons aimé et vénéré depuis trente ans : un religieux laïque dans l'ordre de Saint-Jean de Dieu.

Que soit salué aussi dans sa retraite lorraine de Mantauville, *M. le professeur Charaux,* mon ancien frère d'armes au service des Lettres, le dernier qui restait de notre enrôlement de 1877. Ce n'est pas sans déchirement, je le sais, qu'il s'est arraché à ses études et surtout à ses étudiants, ses vrais fils, devenus hélas! ses seuls fils, pour aller chercher là bas, au lieu de son berceau, et près de tombes récentes, entre Dieu et ses livres, ce qui seul peut encore sinon charmer la vie, du moins consoler de vivre.

Enfin je salue, dans son charitable et religieux exil de Belgique, M. le chanoine Chabé, supérieur de notre séminaire académique où, pendant cinq années, il s'est efforcé de jeter nos jeunes clercs dans le bon vieux moule ecclésiastique, tel que celui, solide et pur, d'où sont sorties précédemment les générations saines et saintes du clergé diocésain de Cambrai.

MM. Eustache, Bouchaud et Charaux ont été nommés par le Conseil supérieur professeurs honoraires de leurs Facultés respectives.

M. le supérieur Chabé est remplacé, au même titre, par M. le chanoine Lenotte. M. Eustache est remplacé dans sa clinique et son enseignement par *M. le Dr Delassus*. M. Bouchaud est remplacé à la Pathologie interne par *M. le Dr Lavrand*. M. Charaux a pour successeur, dans notre première chaire de Littérature française, *M. le professeur Lecigne*. Enfin, à la Faculté de Droit, nous sommes heureux de proclamer la promotion au titulariat de *M. Alexandre Cavrois de Saternault*, et à la Faculté des Sciences, celle de *M. le Vte d'Adhémar* : autant de noms, Messieurs, distingués par de beaux travaux, recommandés par de bons services, présentés au choix par le suffrage de leurs Facultés et celui du Sénat académique, lequel fut sanctionné et consacré par la suprême décision et nomination du Conseil supérieur, en sa dernière séance.

* * *

Maintenant élevons-nous. Le grand et capital événement de l'année présente pour l'Église universelle et en particulier pour nos Facultés, a été la récente et très grave Encyclique *Pascendi dominici gregis*, sur les doctrines modernistes.

Lorsque, Monseigneur, un des premiers en France, vous en adressâtes au Saint-Père votre adhésion reconnaissante et celle de votre clergé, vous nous fîtes le grand honneur d'y associer nommément les Facultés de Lille; et cela en des termes qui témoignaient de notre entière union d'esprit à nos premiers pasteurs et au Pasteur suprême : « Le vénérable archevêque de Cambrai et son Coadjuteur, disiez-vous, ainsi que le clergé et les fidèles de ce grand diocèse, ont été bien consolés en constatant que, grâce à l'esprit si romain et à la science si profonde des professeurs de notre Université catholique de Lille et des séminaires diocésains, ils avaient eu l'heureux privilège de pouvoir obéir à vos augustes prescriptions, avant même qu'elles ne fussent énoncées. » Présentement,

Messieurs, le jour est venu pour nous d'adhérer personnellement, de remercier filialement et de professer hautement ce que nous croyons fermement. Et comment, nous qui ne sommes pas seulement des soumis du lendemain, mais des convaincus de la veille, comment ne saluerions-nous pas avec allégresse la main libératrice qui, d'un grand geste, vient, elle aussi, de séparer la lumière des ténèbres, et de refouler dans l'ombre ce naturalisme brumeux et délétère qui est bien le plus effroyable péril de l'heure présente, déjà si noire par ailleurs?

Je ne sache pas, dirai-je préliminairement, je ne sache pas que le Bullaire pontifical possède un autre document doctrinal de cette magistrale ampleur. Un Évêque a écrit de lui : « Peu de pages, plus pleines, plus vivantes, plus substantielles, plus « modernes » d'allure, plus fortes de discussion, plus belles en un mot, ornent la littérature ecclésiastique des temps passés, pour l'édification et l'illumination des pasteurs et des peuples. La pensée tressaillante et toute en énergie court à travers ces phrases sacrées, dédaigneuses de l'ornement et du convenu. Seule, toute seule, radieuse, y brille la vérité, la vérité pleine. C'est du soleil, c'est de la foudre; comme le soleil, elle éclaire; comme la foudre elle frappe. C'est bien ainsi que je me représente la parole du Vicaire et organe de Jésus-Christ, Verbe de Dieu (1). »

La Lettre est longue, elle devait l'être. Ils alléguaient, ces dissidents, qu'ils n'étaient pas compris, et qu'on ne les condamnait que faute de les avoir entendus. Et voici que chacune de leurs aberrations est nommée à son rang, appelée à son tour, et mise en jugement, dans un exposé sommaire où, prenant à partie le philosophe, le théologien, l'exégète, l'historien, l'apologiste et le réformateur, la forte main qui les étreint ne lâche plus le Protée aux mille formes qu'elle ne lui ait arraché son déguisement et extorqué ses secrets.

(1) Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

De plus, ces doctrines nouvelles, subrepticement et séparément introduites dans l'Église, on les disait à cause de cela insaisissables, étant diffuses comme le brouillard et obscures comme lui. Et voici que l'Encyclique les condense pour en composer une somme, un corps, dont toutes les parties rapprochées forment un ensemble dont l'aspect général révèle à la fois l'énormité et le péril. Ce péril, dès le seuil, l'Encyclique l'a vu; et de là, ce cri d'alarme, qui, par son accent, rappelle celui des prophètes antiques : « Eh quoi, je me tairais! Non, c'est assez longtemps avoir attendu. Tarder serait trahir mon devoir le plus sacré. Et il n'est que temps de montrer ces hommes tels qu'ils sont! »

Ce qu'ils sont, le Pontife le proclame hautement. Eux, les rationalistes, ils sont premièrement les démolisseurs de la raison, laquelle ils emprisonnent dans cette philosophie de sous-sol, basse et étroite, sans regard permis vers le ciel, qu'ils nomment l'*agnosticisme*. L'agnosticisme, c'est-à-dire l'ignorance systématique, impérative, irremédiable du monde suprasensible; dressant entre ce monde et le nôtre cette infranchissable barrière de « l'Inconnaissable », de laquelle Littré disait, dans une page célèbre : « Tout ce qui est au delà de la science des phénomènes est absolument inaccessible à l'esprit humain. C'est un océan qui vient battre notre rive, mais pour lequel nous n'avons ni conque, ni voiles. »

« Inconnaissable » : c'était décréter la raison d'impuissance radicale, même pour la connaissance naturelle de Dieu. — « Inconnaissable » : c'était rejeter la Révélation, ce télescope de la raison, cette longue vue divinement prêtée à la myopie humaine pour lui découvrir et ouvrir, par delà l'horizon terrestre, le champ infini des cieux. — « Ni conque ni voiles » : c'était oublier ou dédaigner cette conque, cette barque des bords du lac de Génézareth d'où le Révélateur divin dévoilait aux hommes le mystère du royaume des cieux. Et l' « Incognoscible », qu'était-ce sous la plume alors aveuglée de Littré, sinon l'anonymat de ce *Deus absconditus* qui plus tard devait

se révéler à lui miséricordieusement, et sous le baptême duquel le vieux Sicambre converti devait finir par courber docilement son front?

De la *diminutio capitis* de la raison, l'agnosticisme arrive de plain pied à l'élimination de la religion. Pour la philosophie de l'Inconnaissable, nulle réalité n'existant en dehors des phénomènes, c'est à des phénomènes, phénomènes de nature ou phénomènes de conscience, que se ramènera la religion tout entière. Tel est tout le système. Ne pouvant vous faire entrer dans l'inextricable dédale de ses déductions, c'est du moins la clef que je vous en livre. Et, au surplus, les exemples et définitions que je pourrais en produire ne varieraient guère le spectacle. C'est le spectacle, assurément bien nouveau, d'une religion de laquelle on a entièrement soutiré le surnaturel, lequel cependant en est l'essence même; comme qui dirait un corps absolument exsangue à qui nonobstant on demanderait de vivre. Religion, Révélation, Inspiration, Tradition, Foi, Dogmes, Mystères, et Sacrements ont pris, dans la langue du modernisme, un sens tout humain et tout subjectif, subordonnés qu'ils sont et de fait et de droit aux fluctuations de la conscience intime, à la variabilité des milieux ambiants, et au progrès indéfini de la pensée humaine. C'est le domaine de la croyance, de beaucoup inférieur à celui de la science, et assujetti à elle magistère suprême, comme l'Eglise est assujettie à l'État, magistrature souveraine. En un mot, c'est partout l'humanité et la nature, mises à la place de Dieu. Mais que dis-je? Dieu lui-même est bien près de n'être plus que le Dieu-nature et le Dieu-humanité. La notion exacte du Dieu véritable, vivant et personnel, s'évapore et disparaît dans le nuage des abstractions panthéistiques et subtilités byzantines dont l'enveloppe l'athéisme conscient ou inconscient de la moderne Ecole.

Du moins, l'adorable personne de *Notre-Seigneur Jésus-Christ* aura-t-elle échappé à ces mains sacrilèges? Non plus : l'Évangile est déchiré. Les miracles en sont effacés. La nature, la naissance, la résurrection du Christ,

sa parole, ses actes, son caractère sont descendus au niveau des conceptions historiques communes à son milieu et à son temps. En un mot, le nimbe divin qui enveloppait son front a été effacé, et la céleste figure s'est vue ramenée à la réalité tout humaine d'une personne exquise, supérieure il est vrai : mais rien de plus. Ainsi, comme il n'y avait plus de christianisme, de même il n'y a plus de Christ. Et l'âme chrétienne s'en va, éplorée, éperdue, se disant, comme Madeleine, devant un sépulcre vide : « Ils m'ont pris mon Maître, et je ne sais ce qu'ils en ont fait! »

Comment en sont-ils venus là? En vertu de certaines lois préconçues de critiques forgées *à priori* pour la justification de leurs hardiesses impies : « En vérité, s'écrie le Saint-Père, on est saisi de stupeur, en présence d'une telle audace d'assertions, d'une telle aisance dans le blasphème! » Et ailleurs, se demandant quel nom collectif il va donner à ce syncrétisme universel de « divagations » : « Personne, dit-il, ne s'étonnera si nous le définissons le rendez-vous de toutes les hérésies « *omnium hereseon conlectum esse definimus* ». Et il l'appelle finalement « la ruine non seulement de la religion, mais de toute religion ».

Cependant la plus vive douleur du Pontife et du Père est de voir la contagion pénétrer jusque dans le sanctuaire : « Tel est, écrit-il, le péril du dedans, plus redoutable que celui du dehors. » Non point qu'il y ait là ce qu'on s'est trop hâté d'appeler une « *crise du catholicisme* ». Le catholicisme intégral, très compact, très serré autour de son Chef, ne traverse pas de crise. La crise n'existe que dans la tête superbe et troublée d'une petite école d'hypercritiques dont l'Encyclique nous dénonce les subterfuges hypocrites avec indignation. Et, si, cette indignation, vous la trouvez trop vive, souvenez-vous, Messieurs, de la véhémence de Bossuet, au sujet de Richard Simon, un moderniste de son temps : « Et l'on ne veut pas, dit le grand Evêque, et l'on ne veut pas que je m'élève contre un critique orgueilleux

qui, dans le sein de l'Église, sous le titre du sacerdoce, et à la face de l'univers, par des principes qu'il sème deçà delà, mais dont la suite est manifeste, vient mettre l'indifférence, c'est-à-dire l'impiété, sur le trône. » Et ailleurs, dans une lettre sur le même sujet : « Il y va de tout pour la religion! » écrit prophétiquement le grand homme (1).

*
* *

Aux grands maux les grands *Remèdes*. Or, c'est à nous, après NN. SS. les évêques, à nous recteurs des Universités et supérieurs de séminaires que, pour parer au péril, Pie X prescrit les mesures préventives particulièrement énergiques, que j'ai pareillement le devoir de vous faire connaître. « Nous ne devons, nous commande l'Encyclique avec insistance, nous ne devons ni introduire, ni maintenir dans notre corps enseignant qui que ce soit qui par sa doctrine, sa parole, ses écrits, ses critiques, ses accointances, se serait déclaré le partisan et, à plus forte raison, le fauteur, le zélateur et le propagateur de ces nouveautés dangereuses. » Cette charge de mon ministère auprès de vous, Messieurs et honorés collègues, j'aime à reconnaître d'abord que l'orthodoxie caractéristique de notre Institut me l'a singulièrement allégée jusqu'à présent : vous continuerez à me la rendre légère. Quant à ce qu'ajoute le Saint-Père, en finissant : « Forts de votre conscience, agissez en tout prudemment et fermement », c'est une conduite dont j'ai reçu l'exemple de Vos Grandeurs, Messeigneurs, et je m'en souviendrai. »

Il est une autre prohibition qui, celle-là, concerne les étudiants comme les maîtres. C'est « la défense formelle aux prêtres et aux clercs inscrits dans les Universités ou Instituts catholiques, de suivre pour les matières qui y sont enseignées les cours et leçons des Universités civiles ». Vous savez, Messieurs, que d'avance nous nous

(1) Lettre de Bossuet à l'abbé Cirot, 28 mai 1702.

sommes fait de cette abstention une loi strictement observée depuis notre origine. De ce qui se fait ailleurs, à titre de tolérance et d'exception, nous ne sommes pas juges : je m'en suis expliqué longuement dans notre *Revue*. Mais préalablement je m'étais assuré, pour notre propre compte, que le Décret ministériel du 8 juillet dernier, continuant et reproduisant simplement celui du 31 décembre 1894, n'aggravait en rien nos obligations vis-à-vis des cours des Facultés de l'État. Notre réponse à cet égard demeure donc celle-ci que l'an dernier, sous le titre « d'Abdication des Instituts catholiques », j'adressai aux insinuations et avances d'une Revue lamentablement moderniste, *Demain* : « Jusqu'à nouvel ordre, disions-nous, nous demeurerons fidèles à notre premier programme, qui est aussi notre principale raison d'être : l'Enseignement chretien, donné par des chrétiens, afin de l'être chrétiennement. Nous ne descendrons donc pas de cet idéal, conçu par les illustres promoteurs de la loi de 1875, voulu par les familles, béni par le Saint-Siège, soutenu par nos évêques, réalisé autant que possible sur notre frontière du Nord, malgré toutes les difficultés et à l'encontre de toutes les oppositions, au prix d'efforts et de sacrifices, lesquels en définitive ne seront pas perdus, si, à ce prix, nous servons la science et la foi, l'Église de Jésus-Christ, et l'âme de nos fils (1). »

C'est bien ainsi du reste que l'entendent et le demandent ces chers fils eux-mêmes et leurs catholiques familles. Nous en avons un témoignage éclatant dans notre rentrée de cette année. Elle n'est pas seulement nombreuse, très nombreuse, elle est débordante. Nos trois maisons de famille et le séminaire académique sont remplis à ce point que nous avons le regret d'y refuser des places. Or j'estime qu'en faisant ainsi, ces jeunes gens et leurs parents savent ce qu'ils veulent. Et je leur dois à eux l'honneur et à nous la satisfaction de penser que ce qu'ils sont

(1) V. notre article *Les Instituts catholiques entre l'Encyclique Pascendi et le décret ministériel du 8 juillet*, Revue des Facultés catholiques de Lille, octobre 1907.

venus chercher ici avec cet empressement, c'est bien l'enseignement chrétien, tel qu'ils savent qu'on l'y pratique, exclusivement chrétien.

Ils n'y trouveront pas moins l'enseignement scientifique complet et élevé dont l'Église et la papauté n'ont cessé d'être les inspiratrices et les dispensatrices dans l'École. Et ceux-là sont des trompés ou des trompeurs qui s'en vont publiant que le Pape et l'Eglise viennent d'anathématiser la science. Ce que l'Église vient de condamner — et cette distinction est capitale — ce n'est pas la science, loin de là, c'est la philosophie parasite qui s'attache à elle, comme une plante vénéneuse à un grand arbre dont elle revendique indûment comme siens les merveilleux fruits. La science est faite d'observation et de faits prouvés et certains. La philosophie est faite de conceptions, d'hypothèses et de déductions personnelles; desquelles la plus erronée comme la plus pernicieuse aujourd'hui est l'idée fixe, préconçue, voulue et affichée de se passer de Dieu. Or il n'y a rien qui soit plus antiscientifique que l'apriorisme. Car comment appeler d'un autre nom cette aveuglante et violente préoccupation d'athéisme? « Le plus grand dérèglement de l'esprit, écrit Bossuet, est de croire d'avance les choses parce qu'on veut qu'elles soient. » C'est une chaîne au pied. En dépit de son nom, la libre pensée n'est donc pas libre : elle traîne cette chaîne. Et ce que fait l'Église, ce qu'elle vient de s'efforcer de faire dans l'Encyclique, c'est de briser cette entrave, d'en dégager la science pure pour la rendre à elle-même, à ses principes, à sa droiture, à sa méthode, la remettant à la fois et dans sa vérité et dans sa liberté!

Telle sera notre tâche, Messieurs, notre très belle tâche : celle de restituer à la science une philosophie vraie, qui, elle, ne lui attache pas une chaîne, mais qui lui prête des ailes; la faisant remonter ainsi à son premier principe, par un chemin de lumière tracé par les plus grands savants et croyants de tous les âges.

*
* *

Nous sommes à cette œuvre, Messieurs, chacun dans la mesure de nos forces, et selon la diversité des talents. Tout récemment l'un des nôtres, M. le *doyen Witz*, déjà président de la Société scientifique de Bruxelles, était nommé membre *correspondant de l'Institut :* voilà pour les sciences physiques. Pour la linguistique et l'herméneutique sacrée, M. le *doyen Pannier* vient de publier, en un grand et beau volume, la *Traduction des psaumes sur le texte hébreu*, vaste travail de dix années studieuses, œuvre de science et de conscience dont il sera reparlé par des maîtres d'une autorité et d'une compétence bien autre que la mienne, mais que j'ai tenu à honneur de vous présenter le premier. Je sais encore de très importants travaux de philosophie, de littérature, d'histoire, présentement sous presse, qui promettent à leurs auteurs de belles couronnes, si le bonnet de docteur en est une.

Quant à nos chers étudiants, à leurs succès constants qui vous seront tout à l'heure dénombrés et proclamés, je ne trouve pas, pour les féliciter de cette riche moisson, de paroles plus suaves que celles-ci du vieux patriarche aveugle Isaac à son fils Jacob, quand faisant approcher le jeune homme, réjoui de la douce senteur qui s'échappait de ses vêtements, le vieillard l'embrasse et le bénit, disant : « Mon fils est un champ que le Seigneur a béni et rempli de ses dons; le parfum qui s'en exhale est celui du blé en fleur. »

Le travail donc, le travail scientifique, le travail individuel sans doute, mais aussi le travail associé. C'est à l'associer universellement que le Saint-Siège vient de pourvoir par une institution destinée à grouper les plus notables entre les savants catholiques, et ayant sa tête à Rome, où elle a déjà reçu un commencement d'organisation. Telle est l'œuvre à laquelle le Saint-Père nous demande finalement de collaborer et de contribuer, dans ces termes qui s'adressent à tous les cœurs chrétiens :

« Plaise à Dieu, dit-il, que nous puissions réaliser ce dessein, avec le concours de tous ceux qui ont l'amour sincère de l'Église de Jésus-Christ. »

A l'annonce d'un projet que déjà, Monseigneur, vous aviez prévenu de vos désirs, et même de vos démarches, Votre Grandeur, dans une Lettre à son Éminence le Cardinal Rampolla, président de cette Association, s'est empressé d'y applaudir « comme à un véritable événement, y dites-vous, capable d'imprimer une direction puissante à la pensée contemporaine ». Conséquemment vous briguiez l'houneur de vous y associer, tant en votre nom, ajoutiez-vous, qu'au nom de l'Université catholique de Lille. L'Université catholique de Lille se déclare aujourd'hui doublement heureuse et fière de contresigner l'engagement pris en son nom par son Pasteur répondant à l'appel du Pasteur suprême. Aussi bien notre sol est prêt pour cet ensemencement. Déjà deux fois, parmi nous, un groupement scientifique analogue avait été sinon formé, du moins essayé ou proposé à nos Congrès régionaux, dans des rapports présentés par deux hommes éminents : un prêtre, plus tard secrétaire général de nos Facultés, Mgr Dehaisnes, dès 1874 et 1876; puis un de nos professeurs doyens les plus distingués, M. Amédée de Margerie, 1877. Celui-ci prévenait dès lors et appelait l'initiative de Mgr d'Hulst, dans la création des Congrès scientifiques internationaux, auxquels le nom de l'illustre prélat demeure attaché.

C'est une croisade scientifique que Pie X vient de prêcher. Au temps d'autres croisades, avant d'entrer en campagne, ou même sur le champ de bataille, il arrivait que le prince qui les commandait choisissait quelques-uns de ses meilleurs gentilshommes, pour les armer chevaliers. Il les prenait parmi les plus nobles, les plus fidèles, les plus instruits ès-choses d'armes, les plus dévots à Dieu et féaux à leur suzerain. Puis, un jour, après la célébration de la messe du Saint-Esprit, ayant reçu leur serment, le prince prenait sur l'autel l'épée bénite dont il ceignait leurs reins; après quoi il leur donnait frater-

nellement l'accolade. Le rit était accompli. « Au nom de Dieu, de Saint-Michel et de Saint-Georges », ces preux étaient faits chevaliers.

Pie X vient de conférer un honneur semblable à trois de nos frères d'armes. Les mérites, les vertus, les services que je viens de dire, sa Paternité les a distingués dans trois de ses meilleurs fidèles, grands et loyaux serviteurs de notre université; et elle les a jugés dignes, très dignes, de chausser l'éperon d'or. M. *Ernest Bonduel*, membre de notre conseil d'administration, membre très éclairé et très actif de notre commission permanente; Messieurs les docteurs *Hubert Lavrand* et *Léon Derville*, professeurs insignes à notre Faculté de Médecine, hôpitaux et dispensaires, reçoivent de Sa Sainteté Pie X glorieusement régnant, le titre, la dignité et la décoration de Chevaliers de Saint-Grégoire-le-Grand.

Maintenant honneur et action de grâces au Pontife suprême! *Quis nos separabit?* L'ardent défi que Paul adressait ainsi à toute créature, à la tribulation, à la persécution, à la pauvreté, à la faim, à la spoliation, au glaive, à la vie et à la mort, de le séparer de la charité de Jésus-Christ, permettez qu'en terminant, en notre nom à tous, j'en fasse la formule de notre indomptable fidélité, de notre amour, de notre soumission et de notre reconnaissance envers l'auguste Pontife qui le représente sur terre, par son autorité, ses vertus, ses souffrances; et, qu'avec Paul encore, je vous en dise ma certitude, *certus sum enim* : Jamais cette séparation-là ne se fera en France; jamais à Lille : *Quis nos separabit?*

ANNEXE I

A la mémoire de M. le doyen de Vareilles Inauguration solennelle de son buste.

Le dimanche 9 juin 1907, la Faculté de Droit célébrait sa fête annuelle en inaugurant le buste de son fondateur et ancien doyen, M. le marquis de Vareilles-Sommières. Ce buste en bronze, offert à la Faculté par une souscription des Professeurs et anciens Étudiants en Droit, est un beau morceau d'art, dû au ciseau de M. Merculiano, statuaire napolitain.

Pour cette solennité extraordinaire, les Universités catholiques de Paris, d'Angers, de Lyon, avaient envoyé leurs représentants.

Mgr Baudrillart, l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, s'y était rendu avec M. Chobert, Clotet, Rubat de Nérac, professeurs de la Faculté libre de Droit; une délégation de six étudiants en droit les accompagnait.

M. Gavouyère, doyen, et M. le professeur Baugas, représentaient la Faculté catholique de Droit d'Angers, MM. les Professeurs Boucau et Auguste Rivet celle de Lyon.

A onze heures et demie, dans la chapelle supérieure de l'Hôtel Académique, une messe fut célébrée par Mgr le recteur de Lille, en présence de la famille de M. le marquis de Vareilles, des professeurs de La Faculté de Droit, en costume, et d'une nombreuse assistance d'amis, d'étudiants, et d'anciens étudiants.

Après la messe, le cortège se forma, précédé des drapeaux des associations provinciales d'Etudiants, et se rendit dans les Jardins de l'Hôtel académique, devant le perron central, où sur une estrade décorée avec goût était exposé le buste de M. de Vareilles, dominant l'assistance.

Après un morceau de musique, exécuté par l'orchestre des étudiants, M. Jaspar, président du Comité de souscription se

leva et présenta à la Faculté de Droit, pour le lui remettre, le Buste du « penseur aux vastes horizons, du juriste original et pénétrant, de l'écrivain distingué et vibrant, du gentilhomme épris de toutes les grandes causes, du chrétien chevaleresque dont toute la vie ne fut qu'une croisade, M. le marquis de Vareilles, le maître éminent et aimé dont tous les souscripteurs ses élèves ont voulu perpétuer la mémoire et les traits dans cette image ».

M. Selosse, doyen de la Faculté, bâtonnier du barreau de Lille, répondit en ces termes :

Mon cher Ami,

Au nom de la Faculté, avec une légitime fierté, j'accepte le dépôt précieux que vous voulez bien lui confier et j'inaugure le Buste de son inoubliable Doyen, M. le marquis de Vareilles-Sommières.

« Le sentiment délicat de piété filiale qui a inspiré les promoteurs de la souscription vient d'etre traduit par vous dans des termes à la fois si élevés et si pénétrants que le prix de votre don généreux vient autant de l'objet lui-même que de la façon dont il est offert. Elle nous touche infiniment et à l'endroit le plus sensible. Songez que, dans notre ingrate carrière, calomniés et rabaissés par les uns, dédaignés par les autres, volontairement oubliés par la plupart, considérés par des prétendus amis comme les représentants peut-être gênants d'une œuvre de luxe, nous serions exposés à tous les découragements si nous ne nous sentions réconfortés par l'affection constante de nos Étudiants anciens et nouveaux. Leur attachement nous est précieux comme la meilleure de toutes les compensations. Et, quand, après trente ans, sur une liste d'honneur, nous les retrouvons presque tous, malgré la divergence des professions et des intérêts, parfois même des opinions, malgré la tentation ambiante de dissimuler des attaches compromettantes, malgré l'action dissolvante de la distance et du temps, nous pouvons estimer que nos journées n'ont pas été perdues et que nous avons touché le plus rare salaire. »

M. Selosse retrouve et admire dans le bronze qu'il a devant lui la physionomie du Maître dans sa chaire. « Il veut qu'elle soit pour ses étudiants une prédication constante de l'action généreuse, par l'étude et le travail. Il les anime à aller chercher les sources du vrai Droit sur les hauteurs d'une saine philosophie. Là pousse l'arbre de vie. Les ouvrages de notre

vénéré doyen, leur en fourniront à pleins bords la sève vivifiante.

« C'est ainsi que, vivant encore au milieu de nous et demeuré notre modèle, le marquis Gabriel de Vareilles-Sommières continuera à veiller sur la Faculté à laquelle il a consacré sans compter tout ce que Dieu qui l'a repris lui avait donné de puissance intellectuelle et de grandeur morale. »

Après ces deux discours, écoutés avec une religieuse émotion et salués par des applaudissements répétés, la foule s'écoula, et les invités se rendirent à l'Hôtel Delannoy, où un lunch réunit, avec M. Louis de Vareilles-Sommières et ses frères, avec les Professeurs et Étudiants délégués des Facultés libres de France, le corps professoral de la Faculté de droit de Lille, et un grand nombre d'Étudiants et anciens Étudiants.

Mgr le Recteur salua les hôtes de la Faculté de droit de Lille et dégagea l'enseignement de cette fête de famille, dans le toast suivant :

Paroles de Mgr le Recteur :

MONSEIGNEUR,

MESSIEURS,

Jusqu'à la dernière heure, j'avais souhaité, j'avais espéré vous dire ces quelques paroles du pied de l'autel, ce matin, au saint sacrifice de la messe, que j'y offris pour notre ami. Mais l'heure avancée, mon jeûne, ma fatigue, mon âge... Messieurs, m'excuserez-vous?

Puis, tout à l'heure, lorsque ce buste éloquent a été découvert à nos yeux, devant cette tête méditative, ces traits énergiques, ce regard profond, ce haut front, cette fine bouche qui va s'ouvrir, j'ai été bien tenté de m'écrier, comme Michel-Ange devant le marbre que son ciseau venait d'animer : « Mais parle donc! »

Et s'il parlait ce bronze, si M. de Vareilles ressuscité eût parlé ici, à cette heure, à ma place, qu'eût-il dit? Il eût d'abord, Messieurs nos très vénérés hôtes, commencé par vous remercier.

Il vous eût remercié, premièrement Monseigneur le Recteur, de vous être arraché à votre grande œuvre de Paris, à la fière et vive tendresse que vous lui inspirez, et cela, presqu'au lendemain de vos noces, pour revenir en ce jour resserrer entre nous les liens de confraternité que vos *Quatre cents ans*

de Concordat avaient déjà fait imbrisables (1). Il vous eût félicité, et il se fût félicité lui-même, de vous voir porté à ce haut poste d'honneur et de combat, où vous recueillez l'héritage. à titre universel, de ce grand M[gr] d'Hulst dont vous fûtes le fils, dont vous êtes l'historien, et pour lequel M. de Vareilles professait une admiration qui n'a d'égale que la mienne. Combien donc aujourd'hui il se réjouirait de vous voir reprendre au même poste ce que vous intituliez son « Apostolat intellectuel », parmi les sympathies unanimes et au sein de l'applaudissement universel dont Rome même a donné le signal ! Cet applaudissement, vous le savez, n'a trouvé nulle part plus d'écho qu'ici, chez nous, dans tous les cœurs... Que vous êtes donc nôtre. et que vous êtes donc bon, Monseigneur !

Il vous eût remercié, Messieurs les Doyens et Professeurs de Paris, de Lyon, d'Angers, d'être demeurés fidèles à cette réunion annuelle des Facultés libres, dont il avait été l'instigateur auprès de vous ; et de l'avoir voulue, cette fois et cette année, à Lille. Et moi, je vous remercie de l'avoir placée, non seulement ici, mais en cette journée consacrée à sa mémoire. Il augurait grandement de vous. C'est à vous tous qu'il pensait, Messieurs les Professeurs catholiques du Droit, lorsqu'il disait, dans un de ses discours de rentrée : « Un jour viendra où l'ère des petits légistes sera close et celle des Jurisconsultes commencera... Une nouvelle Ecole se lève, celle du droit chrétien. Sa voix jeune et opprimée n'est pas encore assez forte pour se faire entendre au loin. Mais il est permis d'espérer qu'avec l'aide de Dieu, elle grandira ; et, en dépit des bâillons qui la gênent, elle parlera assez haut pour que la France légale en tienne compte. »

Il vous eût remerciés, vous Messieurs les Étudiants de nos Facultés sœurs : et en quels termes gracieux, aimables. attendris il l'eût fait, lui qui aimait tant votre brillante et studieuse jeunesse, d'où qu'elle fût ! N'était-ce pas lui qui, pour sa part, avait contribué à l'institution de ces concours annuels entre les jeunes juristes de nos Instituts, luttes animées mais luttes fraternelles, qui unissent loin de diviser, et qui scellent votre alliance par cette parole du poète : « Je n'ai pas d'ennemis, mais des rivaux que j'aime. »

(1) On se souvient que M. l'abbé Baudrillart, pendant les mois de décembre 1904 et janvier 1905, voulut bien donner à notre section des Sciences morales et politiques une série de conférences qu'il publia ensuite en un beau volume, sous ce titre : *Quatre cents ans de Concordat.*

Mais non, hélas! ce n'est pas lui, Messieurs, qui, vous remerciera, et voici que vous ne retrouvez plus aujourd'hui de lui que son image... Je me trompe : vous y trouvez sa doctrine et sa pensée, toujours présente dans les esprits, toujours vivante dans les cœurs. Vous y retrouvez aussi sa famille, sa double famille. Celle de sa Faculté d'abord, de ses collègues ses frères ; de ses étudiants ses fils : car de quel autre nom les nommerais-je qui soit plus vrai que celui-là? Puis cette autre famille qui le pleurera longtemps : une épouse, une fille, un frère, des fils, que vous aurez consolés et honorés par l'hommage que vous êtes venus rendre au parfait gentilhomme, fier, chevaleresque, fidèle, généreux, et au chrétien à l'antique dont ils portent le nom !

Maintenant, laissez-moi me tourner vers vous, Monsieur le Doyen, Messieurs les Professeurs, Étudiants, et anciens Étudiants de notre Faculté.

C'est une belle couronne, cher Monsieur Selosse, que votre parole a posée tout à l'heure sur le front de notre ami, couronne d'un riche métal, et si délicatement ciselée de votre main! C'est bien le portrait du Maître que vous avez modelé, vous aussi, portrait fait de vos souvenirs de chaque jour, de vos pittoresques impressions, comme de notre commune et inconsolable admiration.

C'est aussi une noble inspiration à vous, Messieurs les Étudiants, que la filiale pensée que vous avez conçue d'ériger ce monument à l'homme qui fut trente ans le premier de vos maîtres. Je ne dis pas assez : M. le marquis de Vareilles, vous le savez, avait fait de son Décanat perpétuellement renouvelé un véritable patronat, qui ne se limitait pas à votre formation juridique, mais s'étendait paternellement à toute votre vie morale, chrétienne, familiale, sociale, que, au cours de votre carrière, ce grand et noble cœur ne perdait plus de vue. Je vous ai fait lire, dans notre *Revue des Facultés* ce que j'intitulais son « Testament à ses élèves » ; testament littéraire, religieux, charitable, militaire même, si je puis appeler ainsi les instructions et consignes dont il vous armait, jeunes conscrits, pour le saint combat.

Mais mieux que cela encore, vous avez l'exemple d'une vie incomparable : vie toute d'honneur, de grandeur d'âme, de désintéressement, d'enthousiasme pour toutes les nobles causes, d'études élevées et de sainte poésie. Qu'il soit votre mo-

dèle et qu'il le soit toujours. A mesure que les années vous éloigneront de lui, à mesure que, j'ai lieu de le craindre, les caractères se feront plus petits, vous le verrez grandir, lui, dans la vénération de ceux qui l'ont connu, et dans l'admiration de ceux qui le liront. Il est du nombre de ces hommes supérieurs qui apparaissent plus grands à l'horizon du souvenir, à mesure qu'autour de nous, hélas! leurs pareils deviennent plus rares!

Oserai-je vous communiquer un vœu en terminant? Je voudrais que ce monument se complétât par un autre, un monument littéraire. Celui-là serait fait de ses écrits inédits ou non codifiés, lettres, discours, rapports académiques, même poésies intimes et familières... Il y a là des épis d'or à glaner, Messieurs. Qui de vous voudra fournir le lien qui en ferait une gerbe?

Maintenant mon dernier mot : tenons-nous *ensemble* et tenons-nous *debout*. Tenons-nous tous ensemble, Paris, Lyon, Angers, Toulouse et Lille. Et alors que pourra contre nous l'adversaire? C'est la parole biblique : STEMUS SIMUL; *et quis erit adversarius nobis?* Les temps sont mauvais, l'ennemi est fort et menaçant contre nos Instituts. Courage et confiance quand même! C'est encore M. de Vareilles qui nous crie de là-haut sa fière parole des premiers jours : « Dieu a dressé dans nos temps obscurs les Universités catholiques comme des phares; les phares survivront à la tempête... Quels que soient du reste les desseins de la Providence, notre devoir à tous est de marcher comme si l'avenir nous était garanti, comme si le ciel était serein, comme si la Justice était reine de France. Forts de leur conscience sans reproche, forts du bien qu'ils ont fait et qu'eux seuls sont capables de faire, forts de leur dévouement à la France, qu'ils ont à toute époque passionnément aimée, et dont ils sont encore les seuls vrais amis, les catholiques peuvent s'attendre à tout, mais ils n'ont peur de rien. »

Mgr Baudrillart exprima la gratitude des représentants des Universités catholiques sœurs, en souhaitant l'union toujours plus étroite et effective entre les établissements d'enseignement supérieur libre. M. Selosse, dans le « toast du doyen », adressa aux étudiants ses vœux et ses conseils, avec un accent d'autorité et de cordialité qui rappelait M. de Vareilles, dont le patronage et l'exemple nous aideront tous à aimer, à servir la justice et la vérité!

ANNEXE II

Souhaits du nouvel an 1908.

A Messieurs les Professeurs.

Extrait de *la Revue des Facultés, janvier 1908.*

ENTRETIEN DE Mgr LE RECTEUR

La tristesse de l'heure présente nous ayant commandé, cette année encore, de supprimer la réception traditionnelle du 1er janvier, Mgr le Recteur a exprimé le désir qu'elle fût remplacée par une réunion plénière de MM. les Professeurs à la chapelle VENITE ADOREMUS. *Cette réunion fut fixée au soir du lundi, 6 janvier, fête de l'Épiphanie de Notre-Seigneur, fin des vacances et veille de la rentrée des Étudiants.*

Ce lundi donc, à 5 heures et demie, malgré la survenue soudaine d'un verglas intense, qui rendait l'accès des Facultés impraticable, un bon nombre de professeurs, ecclésiastiques et laïques, purent quand même atteindre l'Hôtel académique, et la Chapelle se trouva presque pleine.

Avant le Salut et la Bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, Mgr le Recteur leur adressa familièrement, de l'autel, les paroles suivantes :

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

J'ai grandement désiré qu'aux premiers jours de cette année, et pour remplacer la réception d'usage, eût lieu ici en-

tre nous cette réunion à la fois familiale et religieuse : je ne pouvais être privé de vous offrir mes vœux. J'ai souhaité que ce fût de préférence devant Dieu, afin que ces vœux réciproques fussent présentés d'abord à Celui qui seul a le pouvoir de les exaucer. Et puis je suis heureux que ce rendez-vous ait pu se placer en cette soirée solennelle de la fête de l'Épiphanie. L'Épiphanie, la fête des Mages, ces savants de l'Orient que l'observation des astres avait amenés, sous la conduite de l'Étoile, aux pieds de Celui qui s'est appelé la Lumière du monde, n'est-ce pas votre fête à vous, Messieurs les Professeurs? Car n'êtes-vous pas, comme les Mages, les maîtres de la science, et de la science croyante? Soyez donc, chers collègues, salués et remerciés; doublement remerciés, puisque pour vous rendre ici vous avez dû risquer bravement vos pas sur une mer de glace, presque au péril de vos jours.

C'est par mes souhaits que je commence. Saint François de Sales, un de nos patrons, écrivant à un ami pour le nouvel an, formulait les siens par ces trois mots commençant par la même lettre : *Santé, Sagesse, Sainteté.* Santé soit donc à vous et à tous les vôtres, chers collègues et amis ; et que jamais plus nous ne revoyons les grands deuils qui naguère ont si cruellement fondu sur nos Facultés ! — Sagesse aussi, à vous qui en êtes les maîtres ; et que vos disciples en trouvent toujours auprès de vous l'exemple avec la leçon ! — Sainteté enfin : c'est une année de vie spirituelle et de grâce que je vous souhaite. Qu'elle descende surabondante sur vos travaux, vos études, vos œuvres ; qu'elle s'étende à vos foyers, et qu'elle y fasse vos fils semblables en tout à leurs pères. Je n'ai rien tant à cœur, après votre salut, que votre parfait bonheur et celui de ceux que vous aimez !

Cette bénédiction de la grâce et des jours heureux, je l'appelle premièrement sur notre Université, car c'est d'elle, vous le pensez bien, que je viens comme toujours vous entretenir ce soir. Je le ferai en quelques paroles dont ici, dans ce sanctuaire, je n'ai pas à chercher bien loin l'inspiration et le sujet. Regardez, Messieurs, ici même, près de l'autel, cette représentation de la première station du Chemin de la Croix. Le cœur de M. Vrau repose sous cette pierre !... Cette place chez nous, dans cette chapelle de l'Adoration, cette place « la plus

proche possible du Très Saint Sacrement », c'est lui qu'il l'a ainsi désirée et désignée, de sa volonté dernière. Et qu'il y est bien chez lui, au centre même de ses prédilections divines et humaines, ce cœur, ce grand cœur duquel est sortie, et duquel a vécu trente ans l'Université Catholique de Lille!

Eh bien, si ce soir ce cœur venait à se ranimer au voisinage du vôtre, que lui demanderait-il à elle, que vous rappellerait-il à vous? Regardez encore, lisez, au-dessus de cette pierre, les trois mots du *Pater* que nous y avons fait graver : *Adveniat regnum tuum!* C'est sa réponse, et c'est la nôtre. Ce fut le programme et la devise de toute sa belle vie, ce fut le dernier legs de son sublime testament spirituel; c'est encore le dernier cri de son cœur d'apôtre. Or ce cri, c'est vers vous qu'il le pousse. Et moi, y faisant écho, je viens vous demander : « Messieurs, cet avènement du règne de Dieu par l'Université, y voulez-vous contribuer? Et l'honneur d'y travailler, et le bonheur d'y réussir, ne sont-ils pas le meilleur souhait que je puisse vous apporter? »

Oui, nous y travaillerons. Nous sommes assemblés ce soir pour nous le dire et pour nous animer à le faire, de la manière que Notre-Seigneur a demandé et comme il demande toujours à ses apôtres de le faire, c'est-à-dire dans l'unité, l'union : *ut sint unum!* Il faut que nous ne fassions qu'un par l'esprit, par le cœur, par l'action, en tout et par tout. Souffrez que je vous le rappelle sommairement. Cela peut se dire en quatre mots, quatre mots que je vous laisserai, pour que, durant toute cette année, vous les traduisiez en actes, vous les transformiez en œuvres; et pour que ces œuvres, dès ce soir, tout à l'heure, à genoux, vous en fassiez l'offrande anticipée, avec celle des Mages vos confrères, au divin Roi de Bethléem.

Union dans *la foi* d'abord. La foi est présentement menacée. C'est le péril du dedans, vous disais-je récemment, plus grave que celui du dehors. Vous avez entendu le cri d'alarme parti de Rome; c'est spécialement un cri d'appel aux Universités. La nôtre, grâce à Dieu, a été immunisée, jusqu'à cette heure du moins, du virus général : telle est sa caractéristique glorieuse et heureuse. Mais qu'il est nécessaire de veiller sans relâche pour nous préserver de la contagion du siècle! Toute l'atmosphère ambiante en est contaminée.

Messieurs les Professeurs, de cette préservation nécessaire, urgente, vous et nous, je vous en prie, faisons notre première affaire !

Pour cela, unissons-nous dans une même foi, inséparablement. Saint Paul appelle la foi un bouclier. *Scutum fidei.* Qu'est-ce que les anciens faisaient de leurs boucliers pour repousser les traits, en marchant au combat ou en montant à l'assaut? Ils les tenaient pressés, serrés au-dessus de leurs têtes, les uns contre les autres, pour en former ainsi un seul tout solide qu'ils appelaient la tortue, *testudo,* une sorte de carapace impénétrable aux coups et aux projectiles. Nous marcherons ainsi bien d'accord, bien compacts, n'ayant tous qu'une même foi, laquelle nous défendra et que nous saurons défendre. Ainsi ferez-vous dans votre chaire, dans vos entretiens, dans vos écrits. Ainsi faites-vous d'ailleurs. Est-il donc besoin de vous le dire? Est-ce que je ne lis pas vos ouvrages, vos brochures, vos articles de revue et de journaux? Est-ce que je n'y puise pas l'édification, la satisfaction et la fierté de les trouver aussi chrétiens que savants? Ainsi, tout en étant une école d'entière sincérité scientifique, serons-nous une école de saine et sûre valeur apologétique. N'est-il pas vrai d'ailleurs que cette confession, profession et défense du symbole intégral de notre foi, est la raison première de notre existence ; et que nous ne sommes réellement Universités catholiques ou Facultés catholiques que par là?

Union dans *la charité* aussi, union des cœurs : tel est mon second souhait pour vous. Il fait en même temps déjà le sujet de mon action de grâces, puisque, depuis vingt années que je suis à votre service, la douleur de voir la division en camps ou partis hostiles se faire parmi nous m'a été épargnée. Que si parfois d'aventure quelque vent de glace ou d'orage a passé entre deux cœurs chrétiens, il a suffi, puisqu'ils étaient chrétiens, de les mettre en présence du cœur doux et humble de Jésus-Christ, pour tout raccommoder, rejoindre et fondre dans un serrement de mains.

Mais n'estimez-vous pas, chers frères, qu'il faut encore nous serrer de plus près à cette heure où tant d'ennemis haineux et violents nous assaillent? Et ne devons-nous pas d'autant plus nous aimer qu'il y a autour de nous plus de gens qui ne nous aiment guère? Je veux bien tenir compte du proverbe qui dit que, même entre frères, « il est plus fa-

cile de s'aimer que de s'entendre ». Mais des chrétiens savent qu'aimer c'est se sacrifier. Donc sacrifice mutuel de nos pensées, de notre manière de voir, de notre amour-propre, de nos intérêts même : la paix vaut bien qu'on l'achète, et au surplus le bonheur de la vie en est le prix. N'entendez-vous pas, dans ces saintes journées, ces voix d'allégresse qui chantent sur le divin berceau la paix envoyée du ciel aux hommes qui se veulent du bien?

Union dans *l'action*. Tel est mon troisième souhait. Qu'est-ce à dire? Action commune : nous marcherons ensemble, d'un même pas, vers le même but, par les mêmes voies, — les voies droites, — et la main dans la main. Action associée dès lors; non isolée, non séparée; ni les membres séparés de la tête, ni les membres séparés entre eux.

Vous ne vous séparerez donc pas, Messieurs, de l'Administration ou de ceux qui la représentent : ne pouvant rien sans vous, nous avons besoin de vous, besoin de vous sentir avec nous, près de nous. C'est d'ailleurs justice, et justice reconnaissante; car enfin, chers Messieurs, nous travaillons pour vous. C'est de plus charité et compatissance envers nous : l'administration, croyez-le bien, n'est pas un lit de roses. Plaignez-nous donc, si vous le voulez; mais surtout aidez-nous, soutenez-nous au dedans au dehors, et ne faites qu'un avec nous, pour le bon fonctionnement de la chose commune. S'il en est ainsi, chers amis, ô les bonnes étrennes que vous nous apportez! Et que je vous en remercie!

Mais je n'ai pas dit tout : action sur les étudiants maintenant. Ne vous isolez pas non plus de ces chers fils. Vous êtes leurs maîtres, c'est bien; soyez leurs pères, c'est mieux. Vous êtes leurs docteurs, de plus soyez leurs pasteurs. Celui qui a dit de lui-même : « Je suis le bon Pasteur » a ajouté que le bon Pasteur connaît ses brebis par leur nom *nominatim*. Il y a tout dans ce mot. Connaître vos jeunes gens *nominatim*, c'est les connaître un à un, individuellement, personnellement; c'est les connaître intimement, dans leur âme, dans leur vie, *nominatim;* c'est les connaître dans leur passé, dans leur pays, dans leur famille, leur nom en un mot avec tout ce que représente ce nom : *nominatim !*

Puis les conduire, seconde chose. Il y a pour cela la parole, la parole amie, le bon conseil, le sage avertissement, et s'il le faut parfois le paternel reproche... Messieurs, savez-vous

bien que, ces jeunes gens, nous sommes tous solidairement responsables de ce qu'ils font, de ce qu'ils sont? Nul, d'entre nous n'a le droit de s'en désintéresser; nul n'a le droit, quand le désordre se dresse là sous ses yeux, de se dire, détournant la tête : « Cela ne me regarde pas! » Tout nous regarde de ce qui touche au salut de ces chères âmes, comme au bon renom de l'Université.

Et puis l'action par l'exemple. Quand l'Évangile nous dit que « les brebis suivent le bon pasteur », c'est donc qu'il marche à leur tête. N'êtes-vous pas vous-mêmes à la tête de toutes les bonnes œuvres de cette ville, œuvres de charité, de zèle, de propagande et de piété? C'est là qu'il faut les conduire, là sont les bons pâturages. O la belle école de virilité que vous leur ouvrez! O le sublime professorat que vous exercez! N'oublions pas, chers Messieurs, que ces jeunes gens nous font l'honneur de considérer chacun de nous comme le modèle, le type, le moule dans lequel ils jettent aujourd'hui la statue de leur vie tout entière? *Forma gregis!*

Enfin l'union dans *la prière*. C'est bien l'heure de prier. Dans quelque temps le Parlement abordera la discussion d'une loi destructive de la liberté d'enseignement. Directement ou autrement l'ennemi tirera sur nous : avant ce redoutable et mortel engagement, fléchissons le genou sur le champ de bataille.

La prière se définit *ascensus mentis ad Deum* « l'ascension de l'âme vers Dieu ». Vous remarquerez que, dans son ascension glorieuse, Notre-Seigneur ne s'éleva pas seul vers le ciel. Il emmena avec Lui les âmes des justes ses amis qu'il présenta à son Père. Ainsi fera notre prière. Montant de la terre au ciel, elle prendra pour escorte toutes les âmes aimées. J'y réclame une place à part pour celles qui forment ce que nous nommons notre famille universitaire : tous ceux qui sont ici, tous ceux qui n'y sont pas et ceux qui n'y sont plus, confrères, élèves, anciens élèves, auxiliaires, serviteurs, bienfaiteurs, fondateurs, administrateurs. Emportons-les vers Dieu, eux, leurs besoins, leurs travaux, leur avenir, leur salut... Nous sommes une société de prière, Messieurs.

Or cette société a ses réunions régulières : Retraite de rentrée; Triduum de Pâques; Messes et Instructions dominicales du Carême, Fêtes patronales de Facultés; Adoration Perpétuelle, Fête-Dieu et procession du Très Saint Sacre-

ment, etc. Je n'oublie point, pas plus que vous n'oubliez, Messieurs, cette prière au Saint-Esprit qui doit précéder chaque cours et dont vous êtes les ministres. C'est votre sacerdoce laïque, ne l'abdiquez pas.

Messieurs, j'aime à le redire : lorsque nous sommes là tous, maîtres et étudiants, remplissant, débordant la chapelle trop petite, à genoux, priant, chantant, mon âme exulte de bonheur : c'est bien pour moi l'idéale représentation d'une Université catholique, telle que la conçurent nos auteurs, telle que le spectacle en réjouit les anges et les saints.

Vous venez, plus ou moins nombreux, y prendre place, Messieurs et chers Collègues; et même j'en connais qui n'y manquent jamais. Pourquoi ne vous y rendriez-vous pas tous et toujours assidus et fidèles? Ne vous refusez pas ces émotions supérieures, enchanteresses, consolantes et fortifiantes à la fois. C'est le psalmiste qui vous y convie comme à un concert : *Senes cum junioribus laudent nomen Domini!* Ah! je sais vos raisons, vos excuses : la paroisse, la famille, les réunions d'œuvres, etc. Mais nous sommes, nous aussi, votre paroisse, ces jours-là. Mais nous y sommes également en famille entre nous; ces jeunes gens sont vos fils : et ne devez-vous pas y remplacer pour eux leurs pères absents et lointains? Vos réunions d'œuvres : mais quelle œuvre est plus vôtre que celle qui vous veut là, à la tête de cette jeunesse? Elle vous y cherche, elle vous regarde, elle vous compte, elle vous nomme un à un, elle veut s'édifier de chacun de vous. Votre présence lui est une prédication vivante, plus efficace que la nôtre. Elle s'en souviendra. Et quand je la vois aux grands jours s'avancer à votre suite vers l'autel de Dieu qui réjouit leur jeunesse à eux, notre vieillesse à nous, il me semble que c'est déjà l'assemblée plénière de notre Université transportée dans le ciel.

Je viens de parler de vieillesse : souffrez que je vous demande aussi de prier pour moi. Ce sont mes dernières forces que je vous apporte, en cet hiver de ma vie; priez pour qu'elles me soient conservées : elles vous appartiennent, Messieurs. Ce sont mes dernières années que je traîne, priez pour qu'elles me conduisent à Dieu, et que déjà, par sa grâce, elles n'appartiennent qu'à Lui.

Moi non plus je ne vous oublierai pas devant sa face. Pendant que vous, chers collègues et amis, vous penserez à moi, sur le prie-Dieu et devant le crucifix de la famille, là-bas.

dans la retraite rurale où je vis seul avec mes souvenirs, il n'y aura pas de jour où je ne porterai votre nom au *Memento* de l'autel. Là je lui demanderai, comme nous allons le faire ici et maintenant, de nous unir en Lui dans la foi, dans la charité, dans l'action et dans la prière, en attendant que sa Bonté nous unisse finalement à Lui dans son éternité bienheureuse. Amen !

ANNEXE III

M. CAMILLE-FERON VRAU.

De la Revue des facultés catholiques de Lille, avril et mai 1908.

Une sainte et noble existence vient de se terminer à Lille, et un grand bienfaiteur de notre œuvre vient de disparaître. Le 30 mars dernier, l'Université a assisté tout entière aux funérailles de M. le Dr CAMILLE-FERON-VRAU, célébrées avec la même simplicité, voulue et prescrite, que celles de M. PHILIBERT-VRAU son beau-frère.

Le 2 mai, l'Université fit célébrer chez elle un service solennel pour son magnanime bienfaiteur et ami. Mgr le Recteur y prononça son oraison funèbre en ces termes :

Oraison funèbre par Mgr le Recteur.

MESSIEURS LES PROFESSEURS,

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Il me tardait de vous réunir ici, au pied de cet autel, pour y porter ensemble, dans nos prières, dans nos larmes, dans ces quelques paroles de souvenir, le nom très aimé de M. CAMILLE FERON-VRAU, premier fondateur, administrateur et bienfaiteur insigne de notre Université, rappelé à Dieu, le 30 mars dernier, plein de bonnes œuvres et de mérites devant Lui.

Il y a trois ans, en ce mois de mai, notre Institut était en deuil de l'homme haut en sainteté dont le nom ne se sépare

pas de celui de ce frère. Nous admirions dans M. Vrau la force d'esprit et la force d'action qui faisaient de lui éminemment un créateur d'œuvres. Par là, il nous était père. M. Camille Feron le complète et l'achève. Par sa bonté affectueuse et attendrie, par son abondance de cœur, par la franche et pleine effusion de son âme tout entière, n'est-il pas vrai, Messieurs, qu'il vous rappelle, comme à moi, cette parole que Fénelon adresse aux pasteurs : « Soyez pères : je ne dis pas assez : soyez mères ! »

Étonnez-vous dès lors qu'il ait été tant aimé, et qu'il soit tant regretté ! Vous rappelez-vous ces obsèques qui, pour modestes qu'il les ait voulues, ne ressemblaient à aucunes autres? Vous rappelez-vous toute son immense famille d'œuvres, groupée et mêlée autour de son cercueil, dans cette église de La Madeleine, débordante jusque dans les rues avoisinantes? Et cet interminable défilé de l'Offrande où chacun venait pressé lui rendre témoignage devant le Rémunérateur éternel ? Vous rappelez-vous surtout, au sortir de là, le cortège de ces trois cents ouvrières de sa fabrique, s'alignant spontanément de chaque côté de nos rues, en une longue et religieuse procession, et récitant à haute voix le Rosaire, pour l'âme, l'âme bonne et chère, de leur vénéré patron, en reconnaissance de plus de quarante années d'accord familial, de respects mutuels, de services et de bienfaits? C'était bien mieux que des couronnes et des fleurs!

M. Feron était bon, excellemment bon. Il l'était, par l'effet d'une nature exceptionnellement généreuse, délicate et sensible. Il l'était aussi et superlativement par l'effet de la grâce et de l'inhabitation de Celui que nous nommons « le bon Dieu ». Sa vie spirituelle, très abondante, s'alimentait chaque jour par la communion à l'Ami divin dont la présence pénétrait, enveloppait sa pensée, et surnaturalisait son action en toute chose. Cette action s'inspirait uniquement de l'esprit de foi, qui formait en lui des intentions très pures, l'élevait à des vues très hautes, subordonnées finalement à la volonté de Dieu. Sa piété profonde, ardente, était extérieurement toute simple, avançant vers le but divin par ces voies droites dont, jeune étudiant, il écrivait à son ami Philibert « qu'il y marchait, comme le navire se dirige vers le chenal, tout droit devant lui, ne regardant que le port » !

A défaut de dons éclatants, le sage que nous révérions pos-

sédait à un haut degré ce bon sens que Bossuet appelle « le maître de la vie humaine », relevé par cet autre sens supérieur que donne l'habitude de penser chrétiennement. Très impressionnable à tout ce qui touchait aux choses de Dieu, aux intérêts de l'Église et des œuvres, il s'élevait, sur ces objets, à des pensées très larges. Mais l'émotion qu'il en ressentait le rendait timide et impuissant à les exprimer ; et sa langue souffrait de ne pouvoir suffisamment traduire la claire vision qu'en avaient son esprit et son cœur.

M. Feron, en somme, c'était un cœur, un grand cœur servi par un noble esprit. Toute sa vie est dans ces trois mots qui la résument : *Aimer, donner, s'oublier*.

Il aimait premièrement et beaucoup à son foyer, dans l'intimité de sa famille et de ses amis... Mais ce n'est pas ici qu'il me serait permis de l'y montrer. Il aimait beaucoup sa maison, son usine, ses auxiliaires, ses ouvriers et ses ouvrières : c'était sa seconde famille. Il aimait tous les déshérités, soit ceux du corps soit ceux de l'âme. Faire du bien était son besoin, sa vocation, sa vie : « S'il avait fait choix de la profession médicale, comme l'écrivait déjà l'étudiant de Paris, c'était parce que cette carrière était celle où il pourrait faire plus de bien. » Lille se souvient encore de ce docteur, jeune alors, que ses clients voyaient s'attendrir jusqu'aux larmes devant leurs souffrances ou leur misère ; et qui, par-dessus ses soins, donnait encore de sa bourse à ceux qu'il savait ou qu'il devinait n'avoir rien dans la leur.

Lorsque, plus tard, la Providence lui envoya la fortune, il la considéra comme un mandat d'En-Haut, mandat impératif dont il n'était que l'exécuteur obligé et responsable ; mandat impersonnel, et né comme d'un hasard derrière lequel s'abritait son humilité. Son humilité : tel était l'écueil où venait échouer notre reconnaissance. Il ne voulait pas, obstinément pas, être remercié. L'entendre faire, s'entendre louer lui était une confusion, une irritante douleur : « Est-ce que, « nous demandait-il fort ému, est-ce que ces biens sont à moi ? « Est-ce que le bon Dieu me les a donnés pour moi ? Est-ce « que j'étais riche, moi ? » Et sa lèvre se crispait, et sa voix s'arrêtait sous le poids d'un sanglot... J'en pourrais citer de beaux traits qui m'émeuvent encore.

*
* *

Maintenant, de sa vie que vous dirai-je, Messieurs et chers Collègues, qui égale l'image que nous en gardons dans nos cœurs? Déjà la plus grande partie de cette vie nous est apparue dans celle de Philibert Vrau. Mais Philibert Vrau lui-même n'avait-il pas été la première, et assurément la plus grande œuvre de son frère? Car il ne faut pas qu'on l'oublie, Messieurs : Avant « le Saint de Lille » que nous avons vénéré, il y eut un premier Philibert, de dix-huit à vingt-cinq ans, touché par le scepticisme, éperdument épris de philosophisme et de rationalisme, prêt à s'y livrer tout entier, en lui sacrifiant tout le reste, et déjà s'en faisant l'infatigable zélateur, soit ici, soit à Paris, auprès de la jeunesse lilloise. On frémit, en se demandant ce qui fût advenu non seulement de ce jeune homme, mais de notre Lille catholique militant, si cette intelligence, ce grand cœur, cette volonté, ce génie d'entreprise et d'organisation, servi par une grande fortune, au lieu de se donner à Dieu, eût été enrôlé par la libre-pensée dans les rangs de la franc-maçonnerie, par exemple, à laquelle il eût apporté de telles forces et fourni une telle tête?

Mais non : dans le même temps il y avait à Paris un jeune étudiant en médecine, son ami d'enfance et de collège, qui l'entourait d'admiration, qui l'enveloppait de tendresse. Lui, le chrétien dont la foi n'avait jamais connu d'ombre, lui envoyait tout son cœur et toute son âme dans une correspondance d'une candeur exquise, d'une amitié vibrante, d'une religion ardente et communicative. Il ne le sermonnait pas; il le plaignait discrètement; mais surtout il lui disait et lui redisait qu'il l'aimait, qu'il l'aimait. Puis il lui parlait de Dieu, de la prière et de la vie en Dieu, dans laquelle lui-même trouvait sa lumière, sa force, sa paix et son bonheur.

Or, Messieurs, il arriva ceci : il arriva que le plus jeune des deux eut raison des résistances superbes de l'aîné; que le timide, « le lierre », comme lui-même s'appelait, eut finalement raison du chêne auquel il s'était attaché. Ainsi un jour fut où Camille reçut de Philibert une lettre qui lui disait : « Cher Camille, je vais t'annoncer une nouvelle qui te fera « grand plaisir, me voici entièrement rentré au sein de l'É- « glise catholique. Cher ami, je suis heureux de ta joie par

« avance, et je t'embrasse. » Ce qui, dans sa personne, était rendu à l'Église, ce jour-là, rendu pour un demi-siècle de belles campagnes, c'était le chef du mouvement catholique dans le Nord; et il y rentrait la main dans la main de son ami.

Ah! si les jeunes gens savaient le bien qu'ils peuvent se faire les uns aux autres! Je me souviens qu'un soir, ici, dans nos salons, Mgr de Lydda, qui venait de lire cette Vie, prit et serra dans ses deux mains les mains de M. Feron en lui disant : « Notre M. Vrau, c'est vous qui l'avez fait, vous qui nous l'avez donné! ».

Que Dieu fait donc bien ce qu'il fait! C'est Dieu que nous voyons plus tard resserrer ce premier nœud par un lien plus étroit, le lien du sang. C'est lui qui, des deux amis, fait désormais deux frères; c'est lui qui de ces deux frères ne tardera pas à faire deux associés : associés d'affaires sans doute, mais combien plus associés de bonnes œuvres, unis et comme fondus dans une communauté d'action comme de cœur, qui va durer autant que leur existence.

Cependant notons-le bien. Au sein de cette indivision de charité, non seulement chacun des deux garde sa personnalité bien marquée, mais aussi son territoire respectif d'activité et d'entreprises. Dans ce partage, très large sera le domaine des œuvres de M. Feron, œuvres propres à lui, délibérées sans doute et voulues en commun, mais accomplies par lui, dirigées et parfois présidées par lui, et pour une part spéciale soutenues et aidées par lui.

J'y salue en premier lieu les fondations et institutions patronales, ouvrières, sociales. Pour belles et grandes qu'elles soient, me pardonnerez-vous, Messieurs, de me contenter ici de les énumérer, tant elles sont nombreuses!

Le patron qui, chez lui, à l'atelier, à l'usine, organisait la *Corporation ouvrière,* la *Confrérie de Saint-Nicolas* et ses nombreuses et bienfaisantes annexes, c'était M. Feron, c'était lui! — Le patron qui fondait à Lille le *Syndicat des Filtiers,* et pour toute notre région l'*Association Catholique des patrons du Nord,* c'était lui. — Le charitable et compatissant chrétien qui entreprend à Lille une vaste enquête sur la *Salubrité des habitations ouvrières,* et qui lui-même en établit et aménage le type idéal de sa *Maison de Sainte-Marie-Madeleine,* c'est lui. — Le fondateur et président du *Cercle ca-*

tholique d'ouvriers de Notre-Dame de la Treille, où tous les dimanches il passe une partie de la soirée avec eux, c'est lui. — Le promoteur des réunions et *Conférences sociales* entre patrons, à Notre-Dame du Haut-Mont, ainsi que des *Retraites d'ouvriers* au même lieu, c'est lui.

Et, dans un autre ordre de choses, cette entreprise grandiose de la construction monumentale de *Notre-Dame de la Treille* dont il fut le vice-président et le trésorier, — quel trésorier! — Et celle des *Pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes* qui n'eut guère de visiteur plus fidèle et de soutien plus généreux que lui. Et ses longs et larges services au *Conseil particulier des Conférences de Saint-Vincent de Paul...*

* * *

Je m'arrête, Messieurs : un plus grand objet appelle notre attention et sollicite particulièrement notre reconnaissance. C'est le monument d'enseignement supérieur, dont il est juste de faire honneur sans doute à la région entière, mais à la fondation, construction, dotation, extension et vitalité duquel nos deux hommes de Dieu eurent la plus grande part. Je viens de nommer des œuvres, toute une gerbe d'œuvres, mais l'*œuvre,* l'œuvre maîtresse, leur grande œuvre commune, celle de toute leur vie, est-il nécessaire que je vous la nomme à vous et en ce lieu?

Messieurs, écoutez : M. Feron va vous parler, et vous parler de vous. Écoutez, c'est de lui-même que vous apprendrez dans quelles vues surnaturelles, supérieures, sa grande âme conçut notre Université. C'est notre genèse spirituelle, notre genèse en Dieu, que va nous révéler cette page, une page humble et grande, laissée dans ses papiers.

« L'Université catholique de Lille, qui a surgi à une date déjà avancée de mon âge — c'était en 1875, — a été cependant l'œuvre qui est venue, dans les conditions les plus décisives et les plus clairement providentielles, graver sur tout le reste de ma vie l'empreinte la plus profonde et lui imprimer une impulsion et une direction nouvelles. En même temps d'ailleurs qu'elle me demandait la plus grande somme de dévouement et de sacrifices d'argent, la Providence m'apportait du Ciel les secours les plus merveilleux. Ainsi me laissat-elle la conviction profonde que je ne faisais que répondre en cela à l'appel de Dieu, et que je devais le servir avec le plus

entier abandon, en une chose visiblement voulue de lui, et à laquelle, à mon insu, il m'avait lui-même préparé depuis longtemps.

« Cette conviction, me mettait en même temps à l'abri de toute tentation de vanité, puisque, ne faisant qu'utiliser ses dons, je ne lui étais qu'un *serviteur inutile*. Mes études médicales, mes quelques années de pratique et d'enseignement, mon mariage, et l'accroissement de la fortune industrielle de la maison Vrau, à laquelle j'étais associé en toute chose, me furent, à moi et à d'autres, une démonstration du devoir que j'avais de travailler à cette grande institution.

« Ce fut donc avec la foi la plus robuste, le dévouement le plus absolu, et en même temps avec la plus grande reconnaissance envers Dieu, que je m'y attachai, m'associant fermement pour ma part à tous les sacrifices qu'il plaisait à Mme Vrau et à son digne fils de s'imposer eux-mêmes. Et ainsi fîmes-nous toujours cause commune, jusqu'à la mort de notre vénérable mère, puis jusqu'à celle de notre frère Philibert. »

Messieurs, vous venez de l'entendre : l'avez-vous reconnu? Comme il parle de vous noblement et généreusement : ô le grand homme de bien! Comme il parle de lui humblement et de Dieu magnifiquement : ô le grand homme de Dieu!

Ces études médicales, cette profession médicale, si étrangère qu'elle paraisse à la carrière qui fut celle de quarante ans de sa vie, n'était donc pas un écart, mais simplement un détour que Dieu lui avait fait prendre pour l'amener un jour à l'accomplissement d'un grand dessein d'En-Haut. Maintenant, ce jour venu, l'industriel et le médecin se rejoignaient en lui pour la fondation en commun d'une *Faculte de médecine*, à laquelle l'un apportait la puissance des moyens conquis par son travail, l'autre l'intelligence d'une science et d'un profession qu'il n'avait cessé d'aimer. Ce lui était à lui-même le sujet d'une admiration égale à sa gratitude. « Ainsi, écrit-il ailleurs, dix ans après que j'eus quitté la carrière médicale, Dieu me fournissait l'occasion et le moyen d'être plus utile à la société, par un seul acte de médecin, que dix ans de ma vie de praticien ne m'eussent permis de le faire. »

Mais ne vous y trompez pas : et dans ce mot d'utile, gardez-vous de voir seulement l'utilité matérielle. C'est moins le corps que l'âme de l'enseignement médical, son âme chrétienne, et celle du médecin d'abord, que le Dr Féron ne cessa d'avoir en

vue. Dès 1874, au sein d'une commission préparatoire à cette œuvre, il s'exprimait de cette sorte : « Ce que l'organisation de l'enseignement médical en France a le plus oublié de nos jours, c'est la formation du médecin lui-même. La profession médicale emploie toutes les facultés de l'homme, esprit, cœur, conscience : on est médecin par son âme tout entière. Plus encore que le travail des cours et du laboratoire, deux choses sont nécessaires à cette formation : la philosophie et la théologie médicales, et la morale professionnelle. Or, cela ne se trouve que dans la religion ; et c'est la religion dans la médecine que nous avons voulu introniser ici. »

*
* *

Maintenant, Messieurs de la Médecine, voyez-le en marche, lui en tête, pour le recrutement du corps professoral de votre Faculté. Suivez-le, ce voyageur, d'un bout à l'autre de la France, allant frapper à toutes les portes où il espère trouver dans un docteur en médecine un savant qui puisse être un maître, un chrétien qui veuille se dévouer à une grande œuvre de foi et de salut. Nous fûmes de ceux qu'à d'autres fins M. Féron honora alors de sa visite. Il nous enthousiasmait de son amour de l'œuvre, il nous édifiait de sa confiance en Dieu, il nous attendrissait de son attendrissement. Nous nous débattions en vain ; c'était irrésistible. Mais je vous le déclare : c'était bien à l'homme de Dieu que nous nous rendions. Et finalement nous lui appartenions sans retour.

Et lui aussi nous appartenait. Nous le retrouvons bientôt à l'œuvre des constructions; de toutes nos constructions universitaires, sans doute, mais plus personnellement de celles de la Faculté de Médecine et de ses maisons hospitalières annexes. Ce n'est pas à vous, Messieurs, qu'il est nécessaire de les nommer. Après ou avant l'*École* c'est *Saint Camille*, *Saint Raphaël*, *Sainte Anne*, *Les Cinq Plaies de Notre-Seigneur*, la *Charité maternelle*, *Saint Antoine de Padoue*, desquelles l'histoire est faite à la fois de piété, de charité et de si tendres souvenirs ! A côté de tous ces noms, qui sont des noms du ciel, placez hardiment sur chacun de ces établissements le nom de M. Feron. C'est le premier à y inscrire, mais caché, invisible, enfoui dans les fondements, pour que le public ne le lise pas.

Aussi bien ce nom, ce n'est pas impunément que, de son

vivant, vous l'eussiez prononcé devant lui! Je ne puis, pour mon compte, oublier ce qu'il m'en coûta en 1878, pour avoir eu le malheur, dans un rapport présenté à une commission du Congrès sur le futur Dispensaire Saint-Camille, de donner, d'insinuer d'un mot que je croyais délicat, hélas! l'adresse du fondateur. Ce mot, M. Feron consterné l'effaça littéralement de ses larmes. Et lorsque, le même soir, le rapport amendé reparut à l'Assemblée générale, l'œuvre ne portait plus à son front qu'un nom, duquel il était dit : « Chez les chrétiens, la charité est anonyme. Le seul nom qu'on lui connaisse est celui que lui donne l'apôtre Saint Jean : *Deus charitas est*, la charité, c'est Dieu! »

Ai-je tout dit? Pas encore, Messieurs. Médecin, M. Feron avait fait son affaire propre de la fondation et de la dotation d'une Faculté catholique de Médecine. Grand industriel, il fit également son œuvre de la fondation et adoption de notre *École des Hautes Etudes industrielles,* puis après de l'*École des Arts et Métiers.* Qu'elle était donc intelligente et opportune, cette conception de la mission des patrons chrétiens et de la formation scientifique, technique, commerciale, morale et religieuse de leurs fils! Pendant que M. Vrau jetait fortement les assises de ces institutions, M. Feron, lui, allait dans les Congrès catholiques de la capitale et des provinces, y intéresser les princes de l'industrie française. Et, de vrai, l'une et l'autre Ecole professionnelles ne rentraient-elles pas dans son fief d'institutions patronales?

Un don et un mot de la main de sa vénérable belle-mère, Mme Vrau, m'apprend par quel large geste la sainte femme fut la première à montrer à ses deux fils ce but élevé à poursuivre, en les aidant à l'atteindre. Magnifique obole de la veuve! Exemple magnanime d'une mère! Il en était toujours de même dans ces pieuses entreprises. Ce n'est donc pas *deux* fondateurs qu'il faut leur assigner; c'est régulièrement *trois* qu'il faut dire, Messieurs, sinon quatre. Mais ces trois ne faisaient qu'un : *ô indivisa Trinitas!*

Cependant, une autre face de la bonté de M. Feron nous était révélée, soit à notre Commission, soit à notre Conseil d'administration, où son digne fils et successeur siégeait auprès de lui. Tandis que M. Vrau, le grand conquérant, était au loin faisant campagne, M. Feron, lui, nous restait, ne manquant à aucune de nos séances, tant qu'il le put. Dans

ces réunions il parlait peu, par discrétion et respect pour notre liberté. Quand il y prenait la parole, ce n'était jamais pour nous arrêter sur la pente des sacrifices reconnus nécessaires, bien que finalement la charge dût en retomber sur lui. C'était le bien d'abord, et après le bien le mieux, dont il prenait l'initiative ou la défense ; et cela coûte que coûte, pourvu que la chose fût bonne et possible, ou que le procédé fût généreux ou délicat. C'est à peine même si la sagesse de son esprit suffisait à le garder contre les beaux élans de son cœur. Au surplus, n'était-ce pas à ce grand et bon cœur que la Providence avait, en fait, donné raison tant de fois ?

*
* *

La mort de M. Vrau, survenue il y a trois ans, lui apporta, dans un grand deuil, une révélation, un avertissement et un exemple. La révélation fut celle de la vie intime de cet ami, de ce frère, duquel il m'écrivait, en juin 1905 : « Devant la poussée de l'opinion publique, nous considérons que nous devons à l'édification de tous de mettre en relief les vertus cachées de M. Vrau. Je vais me mettre à rédiger toute sa vie pour vous, au courant de la plume, depuis son enfance jusqu'à la fin. » Par ces lignes, vous jugerez, Messieurs, de la part première qu'il eut dans cet ouvrage. Mais ce dont personne ne pourra se rendre compte, s'il ne l'a vu de près, c'est l'impression que produisit sur cette exquise nature le retour écrit qu'elle fit, pendant dix-huit mois entiers, vers tout leur passé commun d'amitié et de travail, depuis leur première enfance jusqu'à ses derniers jours ! C'était sa propre vie que M. Feron revivait, baignée par un fleuve de grâces dont il remontait le courant jusqu'à sa source. Il s'en disait saisi d'admiration, et confondu d'amour « O Dieu, c'est bien vous qui avez tout fait, et tout seul ! »

Ce lui était aussi, croyait-il, un avertissement de se préparer à suivre prochainement celui dont il n'avait jamais été séparé : « J'ai terminé hier une dernière lecture d'ensemble de la *Vie de Philibert Vrau,* m'écrivait-il encore. J'ai l'impression que je ne serai pas longtemps séparé de lui. Déjà cette lecture établit entre la terre et le ciel un grand mouvement de relations et de prières. » Et comme il venait d'étudier M. Vrau dans sa vie, il s'appliqua à l'étudier dans sa mort, pour en faire d'urgence le modèle de la sienne.

Un dernier pèlerinage à Lourdes fut son suprême adieu à la Vierge puissante qu'il visitait chaque année. Récemment il y avait installé, près d'elle, dans un édicule votif, la statue de saint Luc. Saint Luc, médecin, compagnon de l'apôtre saint Paul, Luc évangéliste et historien particulièrement de la vie cachée de Jésus et de Marie, n'était-il pas trois fois à sa place dans ce lieu béni, pour y représenter, auprès de la Mère de Dieu, le médecin chrétien, évangéliste et apôtre lui aussi, tel que le fondateur rêvait le docteur formé à notre Faculté de Médecine de Lille?

De retour parmi nous, il ne fit plus que traîner et languir. La dernière fois que, fidèle jusqu'au bout à son devoir comme à son affection, il essaya de se rendre à la séance mensuelle de notre Commission administrative, il fut obligé de s'asseoir trois fois pour gravir l'escalier de la salle du Conseil. Ainsi, tantôt mieux, tantôt plus mal, passa-t-il l'automne et l'hiver derniers, suspendu, si j'ose dire, entre la terre et le ciel.

Il en vint bientôt à ne plus pouvoir quitter sa chambre, et presque plus son fauteuil. Dire de quelle affection, de quel vénération, de quelle religion aussi il était nuit et jour entouré par la piété conjugale et filiale, cela ne pourrait se peindre! Dans les visites que j'aimais à lui faire, le plus souvent que je pouvais, je lui parlais de notre Université, mais moins de ses affaires dont je lui épargnais le souci, que de ses travaux et de ses succès, ce qui le délectait. Surtout nous nous entretenions avec lui ou près de lui, de son cher et vaillant fils, de la *Croix*, de la *Bonne Presse*, et du grand témoignage de confiance que lui envoyait alors la souscription débordante de toute la France catholique. Lui me parlait de Notre-Dame de Lourdes, et de ce qu'il venait d'y voir de merveilleusement consolant pour la France. Ne me disait-il pas aussi que Lourdes et ses foules le portaient moins à prier que le silence et la solitude de son oratoire domestique, devant le Saint-Sacrement? De sa santé, il s'en remettait, pour vivre ou pour mourir, entre les mains maternelles de la volonté de Dieu. De sa fin il ne montrait ni désir, ni crainte; mais en réalité, il se sentait fini. Une fois, comme je le quittais un peu plus souffrant, il m'ouvrit ses bras; et, se levant à demi de son fauteuil, il m'embrassa sans rien dire. J'avais compris.

*
* *

La veille de la fête de saint Joseph, je le trouvai dans son lit absorbé et les yeux fermés. Mme Feron lui ayant prononcé mon nom, il me tendit sa main, que je baisai. Je lui nommai saint Joseph, patron de l'Université, patron aussi de la bonne mort. Je lui redis par deux fois le nom de « M. Vrau! M. Vrau! » Il leva un peu la tête, et salua : « La volonté de Dieu soit faite! » répondit-il distinctement, toujours sans ouvrir les yeux. Après un peu de temps, averti que je me levais pour lui dire « Au revoir! » le malade me dit d'une voix pleine : « AU CIEL! »

Pardonnez-moi, Messieurs, de me mettre ainsi en scène. Mais je vous devais, ce me semble, ces dernières paroles. Elles furent dites à moi; mais j'étais là aussi pour vous!

Un prêtre — c'était l'aumônier de son usine et de son cercle d'ouvriers, — se tenait près de lui, à son service spirituel du jour et de la nuit. Il célébrait la messe dans l'oratoire d'à-côté, et lui apportait la sainte communion chaque jour. Lui-même avait demandé et reçu de bonne heure les derniers Sacrements. L'agonie fut longue et laborieuse; les souffrances en furent chrétiennement et amoureusement acceptées. Le 30 mars, à neuf heures de la matinée, après 78 années d'une vie pleine, droite et sainte, M. Camille-Édouard Feron-Vrau rendit à Dieu sa belle âme, nous précédant au rendez-vous qu'il venait de nous donner à tous : « AU CIEL! »

Au ciel on se retrouve, Madame: au ciel on se retrouve, Monsieur, cher et digne fils d'un tel père. Associés, comme vous le fûtes l'un et l'autre à toute sa vie de piété et de charité, concevez-en la juste confiance d'être encore chéris de lui, bénis par lui, remerciés, protégés par lui, en attendant d'être réunis à lui, au sein de l'éternelle Justice et de l'éternel Amour!

Au ciel on se retrouve, Messieurs de l'Université; et, dans notre grand et double deuil, je n'ai pas de plus haute et plus douce consolation à vous offrir que le spectacle de Philibert et de Camille se retrouvant tous deux là-haut, encore amis, encore frères, et s'embrassant heureux à jamais sur le cœur de leur divin Rédempteur.

C'est là, vers eux, que se portera désormais notre action de grâces ; mais nous l'adresserons d'abord à Celui qui nous les a donnés, et qui les a faits semblablement et si bons et si saints. Car, il faut que je le déclare : De tous les bienfaits dont nous leur sommes redevables, il n'en est pas qui soit de plus haut prix que l'exemple des vertus dont ils nous ont laissé l'héritage, et qui nous permettent à nous aussi, de nous appeler « les fils des saints » !

C'est à ce titre de fils que leur première famille nous lègue aujourd'hui le double et sacré dépôt de leur cœur. Nous possédions déjà celui de Philibert Vrau. Celui de Camille Feron ne pouvait en être séparé.

Il vient d'être déposé, depuis quelques instants, dans le sanctuaire de la chapelle du « *Venite adoremus* », à côté de son frère. Tous deux y seront bien pareillement chez eux, et ils n'ont pas à craindre d'y être délaissés. Nous viendrons y puiser, dans leur intimité, force, confiance, amour pour l'œuvre dont ils furent les pères. Que si ces cœurs de chair ne sont plus, hélas! que des reliques inanimées, le cœur vivant de Jésus est là, tout près, à son autel, où il nous entendra. Nous le prierons pour eux, j'aime mieux dire avec eux. Et ce sera deux fois l'accomplissement de cette belle parole de Camille sur son ami : « Par là va s'établir un grand mouvement de relations et de prières entre la terre et le ciel. »

Le précédent hommage funèbre à M. Camille Feron fut completé, le samedi 4 juillet, par l'*Inauguration solennelle de son buste*, à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine.

Le même jour, à la messe patronale de saint Luc, fut lue et commentée par Mgr le Recteur une lettre fort remarquable de M. Feron exprimant le vœu que fut instituée, pour les jeunes docteurs, à leur départ, la cérémonie d'une sorte de prestation de *serment professionnel chrétien*, prononcé devant l'autel. Elle eut lieu en effet immédiatement pour ceux d'entre eux qui ne s'étaient pas encore dispersés, avec la remise d'une grande médaille d'argent commémorative. (V. *Revue des facultés catholiques de Lille*, 25 juillet 1908.)



Villa Jeanne d'Arc à Gruson (Nord).

DÉMISSION ET RETRAITE DE MGR LE RECTEUR

Le 25 août 1908, on lisait dans *la Croix du Nord :* « Mgr Baunard, le vénéré Recteur de l'Université catholique de Lille, recevait jeudi de Rome la dépêche suivante :

Le Saint-Père, vous remerciant des longs et dévoués services rendus par vous aux jeunes catholiques de France, et comme gage de sa bienveillance toute spéciale, vous envoie avec ses vœux et félicitations la bénédiction apostolique, à l'occasion du 80e anniversaire du jour de votre naissance. Autographe photographie suit.
Agréez mes vœux personnels

Cardinal MERRY DEL VAL.

Le lendemain arrivait à l'adresse du vénérable octogénaire le portrait du pape, du plus grand format, au bas duquel Pie X avait écrit de sa main :
Deus repleat te omne benedictione.

PIUS P. P. X.

Suit, dans *la Croix,* un excellent article biographique sous ce titre : *Quatre-vingts ans*, par M. le vice-recteur Dewaulle.

Peu de jours après les journaux annonçaient que, le 23 août, dans une séance du Conseil supérieur de l'Université, Mgr Baunard avait humblement présenté à NN. SS. les évêques les raisons d'âge, de santé, et conséquemment de conscience, qui lui commandaient d'abandonner les fonctions du laborieux rectorat qu'il exerçait depuis vingt ans, et dont il les avait déjà priés plusieurs fois de le décharger. Il les conjurait cette fois, et plus instamment, de daigner accéder

à ses justes désirs, en acceptant sa démission, qu'il leur remettait définitivement et respectueusement.

Après une nouvelle et toute bienveillante insistance, le Conseil supérieur, ému de ces raisons et reconnaissant de ces services, se rendit à la prière du vénérable octogénaire. Mgr Baunard fut immédiatement promu à l'honorariat et nommé membre du Conseil supérieur.

Séance tenante, M. le vicaire général Margerin, membre lui-même de ce Conseil, fut élu pour le remplacer. Son nom présenté à la nomination du Saint-Siège, fut agréé sans retard et avec une particulière distinction (1).

Le 25 octobre, par l'organe de *la Revue des Facultés de Lille*, Mgr Baunard, recteur honoraire, prenait ainsi congé de ses Collègues *de l'Administration académique :*

Mon remerciement.

Avant d'entrer dans le silence, comme je viens d'entrer dans la retraite, je voudrais déposer ici les remerciements que je dois particulièrement à mes principaux auxiliaires dans l'Administration académique de nos Facultés

Ces remerciements, qu'il me soit permis d'abord de les offrir ensemble, ne pouvant le faire individuellement, aux membres et amis de l'Université qui, de toutes parts, m'ont fait parvenir les leurs, ainsi que leurs sympathiques regrets, dans les termes d'une toute bonne confraternité, laquelle de mon côté leur demeure bien fidèle.

J'y joins ma reconnaissance pour les centaines de lettres qui, peu de jours auparavant, me furent adressées, soit du Nord soit d'ailleurs, en la fête — si c'est une fête ? — de mes quatre-vingts ans. Elles me furent doublement chères venant à la suite de la très haute et auguste initiative dont je demeure confondu, et dont j'ai déposé aux pieds de Sa Sainteté Pie X mes humbles actions de grâces.

(1) V. la dans la *Revue des Facultés*, du 25 septembre, les articles de M. le chanoine Lecygne et ceux de la rédaction sur Mgr Baunard et M. Margerin.

Mais j'ai un plus grand devoir, et plus proche de moi. J'ai contracté personnellement une dette pressante envers les principaux auxiliaires et collègues qui, spécialement dans ces dernières années, travaillant avec moi à l'œuvre du gouvernement de notre Institut, m'ont aidé à en porter le poids jusqu'au bout, suppléé ou secondé que je fus par leur dévouement affectueux.

Je me tiens d'abord comme très redevable à *M. le Pro-Recteur* RAMBURE pour sa grande part contributive à l'administration de nos facultés, durant les six années de sa remarquable lieutenance. Entré en fonctions presqu'à la veille de l'indigne proscription excluant les religieux de notre personnel enseignant, directeur et hospitalier, il mit à la prompte réorganisation de nos services des ressources d'intelligence, des trésors de dévouement et d'habileté, et une persévérance de travail, qu'il ne cessa plus de consacrer, en chaque occasion, à toutes nos affaires administratives, durant une période particulièrement hérissée de difficultés. Que Dieu l'en bénisse!

Quant à moi, je lui demeure personnellement obligé et je me déclare profondément touché pour l'impeccable déférence avec laquelle toutes les questions étudiées, débrouillées, et leurs solutions mûrement préparées par lui, furent fidèlement et respectueusement soumises à mon examen, pour une décision finale, et une exécution à laquelle il apportait sa prudence, dûment couvert d'ailleurs par ma pleine et entière responsabilité. C'est grâce à cette assistance que, ne pouvant plus être personnellement l'œil et le bras de l'administration, mais restant en contact continuel avec elle, j'eus la légitime confiance de continuer à m'en sentir la tête, et la consolation plus grande d'en demeurer le cœur. Ainsi pûmes-nous ensemble, et avec notre bien-aimé Vice-Recteur pour sa très grande part, pourvoir d'un commun accord à la bonne direction, au bon esprit, à la bonne doctrine et au bon renom de notre Université,

M. le pro-recteur Rambure, qui s'en estime justement

heureux, a bien voulu m'en écrire ces obligeantes lignes : « La joie d'avoir pu procurer à l'Université six années de plus de votre Rectorat, sera le grand honneur et le grand bonheur de ma vie. »

De l'excellence de ces services, rendus au prix d'un travail doublé de celui de l'enseignement, et dans lequel, de son aveu, sa santé s'épuisait, M. Rambure vient de recevoir un double et haut témoignage reconnaissant. A l'expiration de son second triennat, Mgr l'archevêque de Cambrai s'est empressé de le créer chanoine honoraire de sa Métropole. Le Conseil supérieur de l'Université l'a nommé ensuite Pro-Recteur honoraire, en lui conservant le rang attaché à son titre.

Nous voici donc tous deux passés à l'honorariat. Mais lui avec l'avantage d'avoir encore devant soi un beau et long ministère dont l'honneur et le prestige, relevés par ses précédents services, rendront plus efficaces que jamais le grand bien que notre œuvre attend encore de lui.

J'ai hâte de remercier *M. le vice-recteur* DEWAULLE. Mais le désintéressement et l'élévation de ses vues me le permettront-ils ? Dans le partage de nos services respectifs, au sein de l'œuvre commune, la première part est la sienne : car il a celle des âmes. En quel religieux honneur il les tient, dans quel respect il les garde, et quel grand bien il leur fait, c'est à elles de le dire, et elles le disent. C'est chez lui l'effet d'une vocation spéciale qui le prédestinait à être le pasteur et le père très aimé de la jeunesse des Écoles, particulièrement celle de la vingtième année. Mais il n'est pas donné à tous d'y déployer ces rares dons de doctrine, d'autorité, de bonté et d'éloquente ardeur qui lui conquièrent ces jeunes cœurs, prompts à se laisser conduire dès qu'ils se savent compris, et prompts à se donner dès qu'ils se sentent aimés. On le sait ailleurs qu'à Lille, dans ces collèges ecclésiastiques de toute la France, où il va porter chaque année, avec le nom de notre Université, une si belle image et une si haute idée de ce qu'elle est, ou veut être. De là, depuis quelque

temps, le repeuplement surabondant de nos maisons de famille, remplies de ceux qu'à bon droit il peut nommer ses fils.

L'Université qui l'en remercie, s'en réjouirait sans réserve, si cette dépense de toute son âme n'avait trop coûté à la santé d'un corps avec les forces duquel il ne sut jamais compter. Mais de ce qu'il a aimé notre œuvre et nos fils jusqu'à ce noble excès, ne s'ensuit-il pas pour nous une nouvelle raison de l'aimer lui-même encore plus?

Et toutefois, moi qui fus par deux fois son collègue en trente ans, n'ai-je pas aujourd'hui quelque chose à me faire pardonner de lui? Ne lui avais-je pas dit, dans ma joie de le revoir et recevoir à l'Université, en 1903, que j'y resterais avec lui *ad convivendum et commoriendum?* C'était le *Consenescamus ambo pariter* de la Bible. Mais ma vieillesse à moi avait une terrible avance sur la sienne... qui n'est pas encore venue. Et un jour fut bientôt où j'entendis ce coup de cloche du soir qui avertit le laboureur que la journée est finie, et qu'il est temps de quitter la charrue et le sillon. C'est fait. Mais ne l'entends-je pas, lui, me dire plaintivement, comme les disciples de Martin : « *Cur deseris nos, Pater?...*

Non, je ne délaisse personne : j'aurais trop à y perdre. Je laisse seulement à mon successeur un appui précieux dans le prêtre distingué qui était déjà son ami comme le mien. S'ils veulent bien m'agréer, comme tiers, dans leur fraternité, j'en serai doublement heureux; et c'est là une place de laquelle je ne me démettrai jamais.

M. le Chanoine Salembier, secrétaire général, a dû, depuis quelques années, se retirer de l'action, pour vivre à la campagne. Ce n'est pas qu'il ait l'âge d'un véteran, loin de là; ce n'est pas non plus et encore moins un invalide, grâce à Dieu; mais c'est un noble et généreux blessé du grand travail, du travail volontaire pour l'Université, tombé un jour à bout de forces, à la suite d'une campagne de recrutement, poursuivie quand même sous un soleil de feu. Il a donc dû renoncer aux expéditions

conquérantes lointaines, pour renfermer son activité dans le travail d'étude et d'enseignement. On lui a dit de se ménager, et il essaie d'obéir, si toutefois c'est se ménager que de multiplier les éditions revues et augmentées de son *Schisme d'Occident*, de préparer une savante *Histoire de Pierre d'Ailly*, de porter des conférences d'histoire jusqu'à l'Université de Louvain; de grouper autour de lui un cénacle de jeunes maîtres et étudiants d'histoire, lequel est bien à sa place dans la terre de nos vieux chroniqueurs français Froissard, Monstrelet, Comines.

Mais là où le professeur se retrouve encore et toujours secrétaire général, c'est à la direction et rédaction de la *Revue mensuelle de nos Facultés*, que, généreusement secondé par la Maison de la Bonne Presse, il a transformée, illustrée, propagée, jusqu'à en faire l'organe le plus écouté et aimé de notre extension universitaire. C'est de ce service de premier ordre que je dois le remercier, au nom de l'Université, dont chaque mois il présente le tableau vivant à trois mille lecteurs. Je le fais également au mien, puisque c'est là encore, à ce service, que nous nous rencontrons l'un l'autre, dans une collaboration qui nous rappelle en quelque chose ce *conturbernium* où nous vécumes longtemps, moins encore en voisinage de demeure qu'en communauté de sentiments et en union d'âme.

Je termine; et cependant envers combien d'autres personnages, supérieurs ou collègues, membres vénérés du Conseil d'administration, doyens ou professeurs de facultés, directeur zélé et dévoué de la souscription, directeurs des maisons de famille, chefs de nos services et établissements, je me sens en grosse dette! Je ne m'estimerai quitte envers eux, du moins de mon premier acompte, que le jour très prochain où le livre de mes *Vingt années de rectorat* leur fera trouver à chaque page le témoignage individuel ou collectif de ma reconnaissance.

J'ai, pour tout couronner, le devoir sacré d'en faire

monter l'hommage plus haut encore, jusqu'à Sa Vénérée Grandeur, Mgr l'Archevêque coadjuteur de Cambrai, président du Conseil supérieur de notre Université, pour la grâce qu'il m'a faite d'un successeur si parfaitement selon le cœur de Dieu et le sien. J'ai pu voir de près combien grand fut le sacrifice que lui coûta ce don, puisque nous le faire c'était se séparer de son *homo unanimis,* au sens le plus complet et le plus intime de ce mot.

J'ai pu connaître aussi de quelles vues supérieures s'éclairait ce grand acte : celle avant tout du bien qu'allait en recueillir l'Université, ainsi rattachée plus étroitement encore au diocèse de Cambrai par ce nœud précieux et cher de confraternité et de solidarité. Aussi bien, que pouvait faire de plus généreux et de plus honorable pour nous Mgr le Coadjuteur, que de nous donner pour Recteur le prêtre éminent à qui un jour Léon XIII avait spontanément offert la prélature, et qu'un archevêque de Cambrai avait proposé pour l'épiscopat?

Que M. le vicaire général Margerin, recteur des Facultés catholiques de Lille, reçoive donc ici tous mes vœux pour les longues et fécondes années de son rectorat! Il sait bien d'ailleurs que le poste où l'obéissance l'a mis, est moins un poste d'honneur qu'un poste de combat. Mais ce n'est pas la première fois que l'ex-curé de Fourmies descend, pour le service de Dieu, sur un champ de bataille. D'autre part, expérience faite, je puis lui donner l'assurance que Dieu combat pour nous. Je continuerai dans ma retraite à prier pour lui ce Dieu qui nous fut bon; et personne ne sera plus que moi heureux de ses succès.

Quand l'Ecriture a tracé le portrait d'un conducteur d'hommes ou « Recteur » comme il est traduit, *Rectorem te posuerunt,* etc., elle termine en lui souhaitant de trouver sa joie dans ses fils devenus sa couronne (1).

(1) *Eccl.* XXXII, 1. Rectorem te posuerunt : noli extolli. Esto in illis

C'est cette joie de père et cette couronne de recteur que je souhaite au nôtre.

quasi unus ex ipsis. Curam eorum habe : et omni curà tuâ explicitè recumbe. Ut læteris propter illos; et ornamentum gratiæ accipias coronam.

APPENDICES

APPENDICES

APPENDICE I

LA FACULTÉ CATHOLIQUE DE MÉDECINE DE LILLE.

Rapport présenté par Mgr le Recteur au congrès catholique de Paris (1), dans l'Assemblée générale du 13 mai 1892.

Extrait du Bulletin de la Société générale d'éducation et d'enseignement, 15 juin 1892.

« L'Assemblée générale annuelle de la *Société* a eu lieu le vendredi 13 mai, à huit heures du soir, dans la grande salle de l'hôtel de la Société d'horticulture, sous la présidence de S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris. Monseigneur avait à sa droite M. Chesnelong, sénateur, M. Pontal, secrétaire de la *Société :* à sa gauche, S. G. Mgr Lagrange, évêque de Chartres, Mgr d'Hulst, député, recteur de l'Institut Catholique de Paris, et Mgr Baunard, recteur de l'Institut Catholique de Lille.

Sur l'estrade, nous avons remarqué MM. Keller et le chanoine Connelly, vice-présidents de la *Société;* MM. A. d'Herbelot, A. Pagès, Merveilleux du Vignaux, Récamier, Cauchy, Laurent, O. Larcher, Gabriel Martin, de Senneville, le comte Em. Le Camus, Aigueperse, Auguste Roussel, le T. H. Frère Joseph, FF. Gébuin et Justinus, membres du conseil de la *Société*; M. de Lamarzelle, député; M. l'abbé Gaultier de Claubry, curé de la paroisse Saint-Jean-Saint-François, le R. P. Lallemand, de l'Oratoire;

(1) N. B. Un certain nombre de points relatifs à la Faculté de Médecine, présentés ici au Congrès de Paris se retrouvent traités en d'autres termes dans quelques-uns des rapports annuels ci-dessus, présentés aux séances de rentrée de nos facultés. Le présent entretien en offre, pour un autre auditoire, l'ensemble général dans un tableau complet.

M. Pascalis, ancien conseiller d'État ; M. Josseau, ancien député, M. de Dorlodot, délégué des cercles catholiques de Belgique ; M. l'amiral Lagé ; MM. Alpy et Lerolle, conseillers municipaux de Paris ; MM. Paul et Félix Bonnet, Domet de Vorges, P. Griveau, Ch. Huit, H. Taudière, membres des différents comités de la *Société;* M. le marquis de Falaiseau, etc., etc.

M. le sénateur Chesnelong introduit Mgr Baunard, recteur de l'Institut catholique de Paris, qui se lève et commence l'entretien suivant :

Éminence,

Messeigneurs,

Mesdames, Messieurs,

On nous dit qu'au milieu de tant de grandes œuvres, que vous accomplissez ou patronnez à Paris, vous voulez bien cependant tourner de temps en temps vos regards vers la région du Nord, et en particulier vers l'Institut des Facultés Catholiques de Lille : soyez-en remerciés. Il est certain que de grandes entreprises ont été tentées de ce côté ; qu'un souffle chrétien y anime encore un bon nombre de familles ; et ces familles de choix sont celles dont l'appui nous permet non seulement de durer, mais encore de grandir, à l'encontre de difficultés renaissantes de toutes parts. Car je ne veux pas, Messieurs, vous le dissimuler : dans le Nord, comme partout, le terrain des bonnes œuvres est un champ de bataille. Il l'est devenu spécialement pour nos Facultés, depuis que celles de l'État ont été transférées de Douai à Lille, où elles jouissent de tous les avantages, ressources et faveurs, que la loi nous refuse. C'est donc d'un combat que je viens vous rendre compte : combat courtois, comme il convient entre gens qui se respectent, mais combat à armes inégales. Par cela même il est d'autant plus digne de votre intérêt fraternel, à vous, Messieurs, qui soutenez la même cause et qui montrez tant de vaillance à sa défense.

L'Université Catholique de Lille, — je prends le nom qu'on lui décerne communément autour de nous, — l'Université Catholique de Lille comprend les cinq Facultés de *Théologie*, de *Droit*, de *Médecine*, de *Lettres* et de *Sciences*, légalement constituées, donnant des inscriptions, distribuant chez elles l'enseignement complet, préparant à tous les grades, le doctorat y compris, avec un personnel d'environ quatre-vingts professeurs, suppléants ou chargés de cours, une population

scolaire croissante, d'aujourd'hui quatre cent soixante-dix étudiants, et des établissements que je ne décrirai pas, parce qu'ils sont connus d'un grand nombre d'entre vous.

D'ailleurs, loin de nous prévaloir ici de ces créations importantes, je devrais peut-être commencer par m'en excuser; car beaucoup ont pu se demander : « Pourquoi avoir fait si grand, et si beau, et si cher, dans des temps comme les nôtres, où tout cela peut être emporté en une heure par un coup de force? » A ce reproche, Messieurs, nous n'avons qu'une excuse : la foi. Nous avons eu foi en Dieu, et nous avons fait grand, parce que c'était pour Lui. Nous avons eu foi dans nos amis; et nous avons fait grand, parce que nous savions que leur charité était grande. Nous avons eu foi dans notre droit; et nous avons fait grand, parce qu'il fallait l'affirmer ouvertement et l'asseoir fortement. Enfin nous avons eu foi dans l'équité de notre pays, et nous avons fait grand, parce que grand est, ou doit être, son respect de la propriété et de la liberté.

Je ne vous entretiendrai pas, Messieurs, de celles des facultés de Lille que vous avez pareillement à l'Institut de Paris. Je ne vous apprendrais rien que déjà vous ne pratiquiez excellemment ici. Le seul objet duquel je me crois autorisé à vous entretenir est celui qui nous est spécial : notre Faculté de Médecine, la seule Faculté Catholique de Médecine qui existe en France. Une conversation toute simple vous dira, s'il vous plaît, ce que nous faisons ou voulons faire soit pour l'instruction, soit pour l'éducation de nos jeunes chrétiens.

Entre les besoins principaux de l'Église, à cette heure, je n'hésite pas à placer ce que volontiers j'appellerai un *Ordre* de médecins chrétiens. Le médecin, qui est déjà une puissance dans les villes, est aujourd'hui presque une toute-puissance dans les campagnes. Une chose non moins évidente hélas! c'est que, de puissance du bien qu'elle doit être et qu'elle fut longtemps, l'influence du médecin est devenue le plus souvent, dans ce siècle, une puissance du mal. Pour en juger par en haut, voudriez-vous me dire le nombre et les noms des docteurs-médecins qui, dans les deux Chambres ou dans les Ministères, ont eu l'initiative de nos lois de décomposition politique, morale, sociale, et surtout religieuse?

Or en présence et à l'encontre d'un tel état de choses, qu'a

voulu et fait l'Église? La science médicale était matérialiste et athée : *duo medici tres athei,* disait-on autrefois ; l'Église a voulu la faire spiritualiste et chrétienne. La profession médicale s'était faite parfois corruptrice et démoralisante, l'Église voulut la faire réparatrice et sanctifiante. L'éducation médicale était trop souvent impie et licencieuse, l'Église voulut la refaire sérieuse, morale et digne, en la faisant religieuse. De là la loi de 1875, en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur. Dans l'esprit des catholiques l'enseignement médical libre était le plus pressant de tous. De là, l'effort généreux qui a été tenté en ce sens, et jusqu'aujourd'hui solidement maintenu par les Catholiques du Nord.

Notre Faculté de Médecine date de 1877. Elle est née non seulement d'un grand acte de foi, mais d'un acte de charité. Et comment taire, ici, l'élan de charité de ces hommes, prêtres et laïques, qui, dans deux diocèses seulement, ceux de Cambrai et d'Arras, ont de prime abord fait monter leur souscription jusqu'à six et sept millions? Et la charité secrète de ces autres hommes de bien, qui, à eux seuls, ont donné successivement une somme presque égale à celle-là pour nos constructions? C'est plus que de la magnificence cela, c'est de l'héroïsme, car leur royale aumône est faite de leur travail et de leurs sacrifices. Elle est faite surtout de leur amour de Dieu ; car ces grands hommes de bien sont tout d'abord des hommes de Dieu qui ne sont riches que pour Lui.

Mais l'argent n'est pas tout. A cette Faculté de Médecine une fois fondée, il fallait trouver des professeurs de choix. Lille les a demandés à la France chrétienne tout entière ; elle les a demandés savants : plusieurs étaient célèbres ou en voie de l'être, tous avaient fait leurs preuve. Elle les a demandés religieux, profondément religieux, pratiquement religieux; religieux dans leur enseignement, religieux dans la conduite et l'exemple de leur vie. Elle les a trouvés tels. Nos maîtres à nous ne sont pas de ceux qui disent : « Quand je suis dans mon laboratoire, j'oublie mon oratoire. » Chez nous l'oratoire confine au laboratoire. Au-dessus de notre Bibliothèque s'élève aujourd'hui la Chapelle : c'est symbolique. Toutes nos salles de cours sont présidées par le Crucifix. Tous nos exercices s'ouvrent par la prière. Et nos grands jours sont ceux où nous réunissons élèves et professeurs au pied d'un même autel, autour de Celui que nous aimons à appeler le « Grand

Maître de notre Université » : Notre-Seigneur Jésus-Christ!

A une Faculté de Médecine, il fallait un *Hôpital :* c'est son champ d'études pratiques. Or, comme chacun le comprend, un pareil établissement ne s'improvise pas. Une bonne Providence daigna, si j'ose dire, l'improviser pour nous. Un hôpital splendide, nouvellement bâti, adossé aux remparts, alors inoccupé, était là qui semblait nous appeler et nous attendre. Nous répondîmes à son appel. Nos amis avaient acheté à beaux deniers le droit d'y installer 200 lits, — la loi n'en demandait que 120. — Nous nous présentâmes donc pour occuper le pavillon aménagé à nos frais. On nous en ferma la porte. « Vos papiers ne sont pas en règle ! » Ils l'étaient : nous fîmes prévaloir notre droit devant le Conseil d'État. Et, finalement, l'École de Médecine, puis bientôt la Faculté officielle n'eurent plus d'autre ressource que de venir, après nous, prendre position près de nous, et partager avec nous, en faisant comme nous. Il eût été plus pratique de commencer par là.

C'était assez pour être en règle avec la légalité. Mais la charité demandait autre chose : elle créa les *Dispensaires* pour les consultations à donner aux indigents. — Dispensaire *de Saint-Camille*, pour les hommes : les Pères Camilliens arrivèrent à point pour sa direction. Dispensaire de *Saint-Raphaël*, pour les femmes : opérations, hospitalisation et consultations sous la directiou des Sœurs Augustines. L'un et l'autre de ces dispensaires sont d'immenses édifices d'un très bel aspect architectural, situés sur de grands boulevards. Institutions de bienfaisance en même temps que d'enseignement, nos dispensaires réunis ne donnent pas moins de 35.000 consultations par année, avec des médicaments en proportion distribués gratuitement à une clientèle grossissante. Comment ne grandirait-elle pas à ce prix? — Prodigalité, gaspillage, direz-vous? Non, Messieurs, placement usuraire plutôt. Car nous avons la surnaturelle présomption de croire que cette charité nous bénit, nous enrichit, nous garde, et que ce que nous donnons à Jésus-Christ dans le pauvre, Jésus-Christ nous le rend au taux royal de cent pour un. Il nous en a signé le billet dans l'Évangile.

Je ne sais que vous dire du service de la Maternité Sainte-Anne, dirigé par les bonnes sœurs Augustines de Cambrai. Si vous voulez prendre une idée de l'excellence du traitement que les accouchées y reçoivent, je vous citerai un seul fait, mais

ce fait dira tout : ces semaines dernières. M. le professeur chargé de ce service me présentait un rapport constatant qu'il avait obtenu, dans cet établissement, pendant une période de quatre années pleines, du 1er octobre 1887 au 15 novembre 1891, une série ininterrompue de 1,000 délivrances heureuses, sans aucun décès ! (*Très bien! Très bien!*)

Est-ce que je dis tout? Est-ce là l'unique service de ce lieu béni, placé sous le vocable de la mère de la Vierge des Vierges? Il s'y présente trop souvent des Madeleines à convertir, comme celle de qui l'Évangile nous dit que le Sauveur chassa sept démons de son corps. C'est là, à Sainte-Anne, que se fait cet exorcisme. Et il n'est pas rare d'en voir qui là, repentantes, tombent aux genoux du Maître miséricordieux, y versent sur ses pieds le vase d'un cœur brisé, les essuient de leurs larmes pénitentes, et remplissent la maison entière du parfum de leur édifiante piété.

Je suis amené par là à vous nommer du moins une annexe considérable de notre Faculté de Médecine : l'*École des sages-femmes*, sous la direction des Sœurs de la Charité Maternelle. Leur hospice et cette Ecole sont réunis sous le même toit. C'est un grand établissement baigné d'air et de clarté de toutes parts. L'enseignement y est donné par un de nos docteurs agrégés, et il est couronné chaque année de succès constants. Est-il nécessaire, Messieurs, que je vous dise quels services délicats peut rendre à la famille, à la société, à la morale, à l'âme et au corps de l'enfant, une sage-femme chrétienne!

Outre ces nombreux établissements hospitaliers, desservis par nos professeurs et leurs disciples, permettez-moi de vous en nommer deux autres, et non des moindres, qui bénéficient du même service médical de la Faculté. C'est, en premier lieu, l'*Hospice des cinq plaies*, pour les femmes incurables, contenant une centaine de malades, infirmes, impotentes, pauvres idiotes, sous le charitable gouvernement des Sœurs Franciscaines de la Propagation de la foi : il y a là quelque chose d'analogue, Messieurs, à ce que vous avez ici chez vos Dames du Calvaire. C'est, en second lieu, l'hospice de *Saint-Antoine de Padoue*, pour les enfants malades, avec une consultation quotidienne pour tous les petits pauvres. Certes le quartier n'en manque pas : quartier des fabriques, et de la misère noire. Cette maison est à voir : rien de plus édifiant que son origine, sortie qu'elle est du cœur de l'unique fille d'un de nos insignes bienfaiteurs de Lille, Mlle Anne Marie Feron-Vrau,

rappelée à Dieu dans sa dix-huitième année. Rien de plus riant, de plus reluisant que l'établissement. Rien de plus attendrissant que les soins maternels et paternels dont ces jeunes malades sont l'objet de la part des Sœurs et de leur charitable médecin, un père! Rien de plus utile que cette clinique pour l'instruction de nos jeunes docteurs de demain. Et on le comprendra quand on saura que les enfants forment à eux seuls plus de la moitié de la clientèle ordinaire des praticiens de partout.

Et puisque j'en suis, Messieurs, à nos établissements hospitaliers à nous, laissez-moi, en passant, saluer de mon meilleur hommage ce que vous faites ici pour la fondation de votre *Hôpital Saint-Joseph*. Ce qu'on m'a dit ce matin de son installation et de ses heureux commencements m'a rempli le cœur de confiance. Que Dieu bénisse votre charité, votre courage! Vous n'en êtes plus seulement à l'espérance, et c'est plus qu'un berceau que je salue! (*Bravos et applaudissements.*)

Après nos établissements hospitaliers et nos services cliniques, permettez-moi de vous faire entrevoir rapidement nos établissements scientifiques. Notre *École de Médecine,* ce que nous appelons proprement la Faculté, y occupe la première place par son importance et ses proportions. C'est un grand édifice, formant un vaste îlot, enveloppé de verdure par son riche jardin botanique, et renfermant les divers laboratoires, collections, musées, salles de dissection et le reste. Je vous épargne les détails.

Mais puisque je viens de vous nommer la dissection, je veux dire au moins le respect religieux que notre École s'honore de professer et de pratiquer pour le corps de l'homme. Je vous dirai donc que, pour chacun des pauvres morts qui nous ont fourni un sujet d'étude, une messe est célébrée par nos soins, à nos frais, avec des obsèques décentes. En outre nous en faisons célébrer une autre dans leur paroisse respective. Je veux vous dire de plus que nos jeunes étudiants ont demandé et obtenu qu'un service collectif serait célébré solennellement chaque année aux mêmes intentions, se cotisant eux-mêmes pour en couvrir les frais, par reconnaissance pour ces infortunés qui, dans leur propre mort, leur ont révélé les secrets de la vie. (*Vive approbation.*)

A proximité de la Faculté de Médecine s'élève celle des *Sciences*, qui lui prête une partie de son enseignement. Là sont les laboratoires de chimie au nombre de trois, de phar-

macie, de physique, de botanique et d'histoire naturelle, avec leurs collections. Je n'y veux pas insister.

Je remarquerai seulement que tout cela date de quelques années : récente éclosion de la foi de nos amis. C'est de 1877 à 1890, c'est-à-dire en treize ans, que notre Faculté a vu s'élever successivement : le Dispensaire Saint-Camille, en 1880, l'Ecole de sages-femmes en 1882, les bâtiments de l'École ou de la Faculté en 1883, le Dispensaire Saint-Raphaël en 1887, la Maternité Sainte-Anne en 1888, et, en 1890, l'Hôpital des enfants. Aujourd'hui, la Faculté de Médecine peut avoir encore des perfectionnements à désirer, mais elle possède tous ses organes. Elle vit, elle marche, et elle n'a plus qu'à grandir, si Dieu la croit encore utile à son service.

* * *

Cependant je ne vous ai encore montré notre Université et sa Faculté de médecine que par le dehors. Voulez-vous me permettre de vous faire pénétrer au dedans pour vous en montrer toutes les faces? Qu'y reconnaîtrez-vous? Une École d'abord.

L'École, nous l'avons pourvue de tout son outillage d'étude : Grande Bibliothèque générale de 110.000 volumes. Revues médicales et chirurgicales, de la France et de l'étranger. Cliniques générales et spéciales. Puis l'émulation vive : stimulants et encouragements. Associations médicales; conférences d'internat, concours pour l'internat, pour l'adjuvat : examens intérieurs, obligatoires pour tous, et préparatoires aux examens ultérieurs devant le jury d'Etat.

L'École, ai-je dit, et j'ajoute *notre* École. Une remarque à laquelle j'attache un grand prix, c'est que nos jeunes gens sont véritablement des étudiants à nous et ils ne sont qu'à nous. Ils sont à nous d'abord par l'enseignement qu'ils reçoivent exclusivement de nous. Nous ne permettons à aucun d'eux de suivre aucun cours de l'État. Et, ce que je dis de la médecine, je le dis du droit, des lettres, des sciences. Nous sommes un camp retranché, il faut être dehors ou dedans : c'est à prendre ou à laisser. Aussi bien croyons-nous que là seulement est le moyen d'assurer à l'enseignement son unité et son orthodoxie, à nos maîtres leur influence et leur autorité, à notre œuvre sa dignité et son efficacité. Qu'on ne vienne donc pas nous dire que nous ne sommes que des répétiteurs des Facultés de l'État. Dans les limites des programmes qui nous sont imposés, nous

sommes et prétendons être une école absolument libre, distincte, autonome et séparée de l'autre.

Nos étudiants sont à nous par leur assiduité. Cette assiduité aux cours, nous la constatons chaque jour, soit par l'appel nominal, soit par le registre de présence. Nous ne les gardons chez nous qu'à cette condition. Le traînard, ce qu'on appelle l'étudiant de *dixième année*, est, grâce à Dieu, un phénomène inconnu dans notre petite troupe, et nous espérons bien qu'il en sera ainsi toujours.

De fait, ils étudient : ils étudient beaucoup, particulièrement à la Faculté de médecine. C'est que, premièrement, ils ont beaucoup à faire pour leur instruction : et que, secondement, ils ne sont pas, pour la plupart, de ceux qui ont eu la fortune pour marraine, et cinquante ans de loisirs tout faits, déposés par elle dans leur berceau. Leur fortune, à eux, c'est leur travail. Et ce travail ne chôme pas. Nous le leur taillons chaque jour d'une main généreuse, du matin jusqu'au soir, par une continuité de leçons et d'exercices qui ne laisse de place ni à la flânerie ni à la rêverie. Nous estimons que là est non seulement le secret du succès, mais celui du salut.

A Paris — c'est inévitable —, les maîtres ne peuvent pas connaître leurs innombrables étudiants ; et, de fait, hormis les internes de leur service, ils ne les connaissent pas. Chez nous, chaque professeur est en contact personnel et continuel avec chacun de ses élèves individuellement, le conduisant comme pas à pas, le dirigeant, l'encourageant, le guidant sans qu'il soit même possible qu'aucun d'eux lui échappe. Comment cela pourrait-il se faire ailleurs ?

Des jeunes gens, ainsi préparés, armés, peuvent s'avancer à l'examen avec quelque assurance. Ils valent au double. Leur supériorité s'y fera bien vite reconnaître, si le jury est impartial, et généralement il l'est. Voilà pourquoi la moyenne des succès obtenus par eux est notoirement plus élevée que celle des Facultés officielles. Nos thèses sont remarquées. Des notes, telles que celles de *Parfaitement satisfait*, ne sont pas rares parmi nous. Et, il y a deux ans, la grande médaille d'or, attribuée à l'étudiant qui a obtenu le premier rang à la Faculté de Paris, a été conquise par un jeune homme qui avait passé quatre ans à notre faculté de Lille.

Mais les succès que je viens de dire ne tiendraient-ils pas à des causes d'un ordre encore plus élevé ? Je le crois, Messieurs ;

et me voici amené à vous parler non plus seulement de l'*instruction* de nos jeunes gens, mais de leur *religion*, mais de leur *éducation* d'honnête homme et de médecin, mais de médecin chrétien.

Ici ce n'est plus du corps de notre œuvre qu'il s'agit, c'est proprement de son âme ; car il y a aussi l'âme de l'Université ; l'âme, j'entends l'esprit qui l'anime, le principe qui l'informe et qui la vivifie : âme de foi, âme de religion. A lui seul le nom d'Université catholique, de Facultés catholiques, ne le dit-il pas assez? Vous entrez chez nous. Partout le crucifix ; des noms sacrés partout, ceux de nos saints patrons. C'est pour la médecine, saint Luc, patron de la Faculté ; pour le Droit, saint Louis, le grand justicier ; saint Camille, saint Raphaël, patrons des Dispensaires ; sainte Anne, patronne de la Maternité ; saint Antoine de Padoue, patron de l'hôpital des enfants. C'est encore saint Louis, et demain saint Michel, patrons des Maisons de famille dont je vous parlerai. C'est saint François de Sales, patron des Lettres ; le bienheureux Albert-le-Grand, patron des Sciences. C'est la Sainte Vierge Marie, patronne de la Congrégation, saint Vincent de Paul, patron du séminaire ; les Cinq plaies aux Incurables. Saint Joseph, protecteur, défenseur, pourvoyeur de la Sainte-Famille, est le patron général de notre Institut tout entier. Ce n'est donc pas assez dire, à la Bossuet, que, « de quelque côté que je me tourne je ne vois chez lui qu'alliances royales », c'est alliances célestes et divines, qu'il faut dire.

Par-dessus tous ces modèles, celui que nous nous plaisons à offrir à la Faculté de médecine, c'est le divin médecin duquel il est écrit qu'il est venu en ce monde *curans omnem languorem et infirmitatem*, le docteur et le maître qui disait à ses apôtres : *Curate infirmos*. Il leur donnait la puissance de chasser les démons ; et nous voulons que nos médecins nous aident, eux aussi, à chasser les démons. Il a daigné prendre un médecin, saint Luc, pour son évangéliste ; et nous voulons qu'ils marchent à côté du prêtre, comme saint Luc à côté de saint Paul, qui l'appelait « son coadjuteur dans le ministère sacré ». Ainsi le prêtre et le médecin iront de pair par les mêmes sentiers, à la guérison de cette société malade, boiteuse, aveugle, infectée de lèpre ; et, telle qu'elle est, nous l'aimons trop pour ne pas désirer qu'elle guérisse et qu'elle vive !

Nous voulons des médecins chrétiens. Et pour cela que

faisons-nous? Nous les christianisons, voilà le secret; nous ne connaissons qu'un frein qui soit véritablement puissant sur une âme libre, c'est le frein intime, la conscience, régie par la religion. Dans ces cœurs séductibles aux passions mauvaises, nous mettons la sainte passion de l'amour de Jésus-Christ. Nous avons notre retraite annuelle, nous avons notre retraite pascale, nos instructions de carême, dont je me suis chargé, notre cours d'apologétique religieuse, notre Adoration perpétuelle; nos cinq Conférences de Saint-Vincent de Paul, présidées chacune par un professeur. Nous avons surtout la Congrégation de la Sainte-Vierge, dirigée par un Père Jésuite d'une grande valeur. C'est là que se forme le noyau de jeunes gens qui donnera à l'Église les hommes d'œuvres et les catholiques militants de l'avenir. Plusieurs sont assidus à l'adoration nocturne; d'autres ont institué spontanément entre eux la Communion réparatrice; beaucoup consacrent leurs soirées aux patronages de jeunes gens et d'ouvriers, etc... Je m'arrête, il me semble que certaines de ces pratiques intimes auraient à perdre quelque chose de leur parfum au grand air de la publicité. Et il me suffira de vous avoir laissé entrevoir du moins la consolation que j'éprouve à voir, à croire, que Notre-Seigneur est aimé par beaucoup de ces jeunes cœurs, et vaillamment servi. (*Applaudissements.*)

Je vous étonnerai peut-être, Messieurs, en vous disant que c'est particulièrement dans les rangs de nos jeunes médecins que nous trouvons ces jeunes gens de piété et de bonnes œuvres, parce que ce sont des jeunes gens de travail et d'étude. L'étude, leur genre d'étude, pourrait les matérialiser : la piété les spiritualise. C'est le contre poids.

*
* *

Avec l'instruction, avec la religion, il faut l'Éducation, l'éducation morale. C'est en partie l'œuvre de la discipline. Il n'est pas facile, vous voudrez bien m'en croire, de plier à une règle ces écoliers d'hier, étudiants aujourd'hui, lesquels estiment que ce titre d'étudiant est pour eux le passeport de toutes les libertés, sinon de toutes les licences. Il fallait trouver, créer, un régime intermédiaire entre la vie du collège et la vie du monde, plus large que la première, moins libre que la seconde. Que de difficultés, et qui le sait mieux que vous,

Messieurs les pères de famille? Et cela à cet âge, l'âge de feu, de vingt à vingt-cinq ans! Et cela dans ce milieu, dans ce temps, dans une ville de 200.000 habitants, qui ne vaut ni plus ni moins que toutes les grandes villes! Et cependant il le fallait. Nous n'étions Université Catholique qu'à cette condition-là : nous avions été institués par l'Église principalement pour cela. Comment répondre à ce besoin?

Nous y avons répondu par ce que nous appelons nos *Maisons de Famille :* nous avons bâti des internats d'étudiants, nous les avons bâtis le plus possible attrayants, dans de beaux quartiers, notre quartier latin à nous, tout à proximité de nos Facultés. Nous y avons placé, dans chacune, une chapelle avec le Très-Saint-Sacrement, l'œil du Maître divin! Nous y avons aligné trois ou quatre étages de chambres riantes, décentes, commodes ; nous avons placé, au centre de ce rayonnement deux directeurs prêtres : ce sont les pères responsables de cette vraie Maison de famille. L'administration supérieure en demeure à notre Université, et la haute surveillance au zèle bien connu de M. le Vice-Recteur. Nous leur avons donné un règlement qui leur laisse la liberté d'aller à leurs leçons, à leur travail, même à d'honnêtes sorties et divertissements ; mais qui les astreint à la régularité du lever, de la prière, de la messe, des repas, et de la rentrée le soir. Tel est le *modus vivendi* que nous avons cherché, entre la liberté, qui réclame ses droits, et l'autorité qui n'abdique pas son devoir.

Puis nous avons établi résolument cette règle : Que tous les étudiants qui n'habitaient pas chez leurs proches parents devaient habiter dans les Maisons de famille. C'est la loi. Il n'y a d'exception que dans certains cas dont les jeunes gens ne sont pas juges, mais dont décident leurs parents d'accord avec nous-mêmes. Encore, dans ces cas d'exception, avons-nous soin de désigner les maisons sûres, choisies, sérieuses, dans lesquelles ils sont autorisés à demeurer, à l'exclusion des autres ; sans que là même notre surveillance les perde de vue : ils le savent bien. Mais encore constatons-nous que pour la sauvegarde du jeune homme rien ne peut équivaloir à l'habitation dans la Maison de famille : c'est la citadelle, Messieurs.

Mais, y sont-ils venus? Eh bien, oui, ils y sont venus. Et même, vous le confierai-je? C'est peut-être la chose dont les parents sont le plus touchés et qui nous amène le plus grand

nombre de nos étudiants. L'État est mieux outillé que nous pour beaucoup de choses ; nous le savons bien, et les parents aussi. Et si, malgré cela, ces parents nous confient leurs fils, de préférence à ces grandes et florissante écoles, c'est qu'ils savent que leurs enfants ne sont pas abandonnés, qu'ils sont suivis, surveillés, et que la famille sera instruite de ce qu'ils sont et de ce qu'ils font. Aussi bien, voici que, non contents des deux grandes Maisons de famille que nous avions, nous sommes à la veille d'en bâtir une troisième de 50 chambres; l'adjudication des travaux sera faite lundi prochain. C'est bien audacieux, Messieurs, à l'heure où tant de menaces battent nos murs de toutes parts. Mais la devise de notre Université est celle-ci : *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* (*Bravos et applaudissements.*)

Je ne voudrais rien exagérer, Messieurs, ni nous surfaire. Je ne voudrais pas vous faire croire que nos jeunes gens sont tous des perfections, loin de là! Ils ont leurs passions, leurs luttes, leurs faiblesses; ils peuvent avoir leurs chutes : nous essayons de les relever, secondés en cela par leurs parents, mais nous ne souffrons pas le scandale. Quand nous n'avons pu procurer la guérison, nous faisons l'amputation, une amputation dont notre cœur saigne plus que le leur. Mais nous voulons une élite, et ce n'est pas la quantité qui fait l'élite. c'est la qualité seule.

*
* *

Je vous ai déjà dit, je crois, que l'Université Catholique de Lille possède 470 étudiants ; leur nombre n'a pas cessé de monter depuis quelques années. Nous avons donné jusqu'ici à la région et à la France environ 200 docteurs ou médecins, quelques officiers de santé et un bon nombre de pharmaciens.

Nous possédons présentement à la Faculté 168 étudiants aspirant au brevet de docteur. C'est bien peu sans doute, si on les compare aux milliers d'étudiants qui affluent aux Facultés officielles, à Paris et par toute la France. Et cependant j'ose dire que c'est beaucoup, si l'on considère d'abord les entraves légales, qui enchaînent ce qu'on appelle par antiphrase, je crois, l'enseignement supérieur libre! Vous-mêmes, Messieurs, vous voudrez bien convenir que c'est beaucoup, si vous considérez que nous n'avons pas le bonheur de posséder, comme vos vastes Instituts catholiques, des cir-

conscriptions universitaires d'une trentaine de diocèses, mais que nous en sommes réduits à une seule province ecclésiastique, comprenant uniquement les diocèses de Cambrai et d'Arras, deux grands diocèses, il est vrai, mais les deux seuls. Enfin vous vous souviendrez que nous sommes géographiquement *extremi hominum*, et que, pour arriver à nous des lointaines régions du pays, il faut non seulement passer par-dessus tous les obstacles mais franchir toutes les distances et même quelquefois traverser la France tout entière.

Enfin ces étudiants, venus de partout, que deviennent-ils, Messieurs, en sortant de nos mains? Car, en définitive tout est là. Eh bien, en somme, ils persévèrent : ils demeurent chrétiens presque tous, et bons chrétiens. Cela s'explique bien. L'âge auquel nous les avons est l'âge critique ; la crise passée heureusement, le salut est assuré. Comme Mgr d'Hulst le disait ce matin, ils ont doublé le Cap des tempêtes, ils entrent après cela dans l'Océan Pacifique. Et vous remarquerez en passant que c'est là précisément l'avantage et l'efficacité de l'enseignement supérieur sur l'enseignement primaire et secondaire, qui rendent tant de services pourtant. Ceux-ci sèment le bon grain, je le sais : mais combien se perd et périt! L'enseignement supérieur, lui, assure la moisson; il n'y a plus qu'à récolter après lui. Ici les preuves surabondent, et c'est notre grande joie de voir ces jeunes gens s'associer pour le bien, garder l'esprit du corps, et nous revenir chaque année, par exemple, à leur fête patronale de Saint-Luc, pour s'encourager entre eux, au milieu de leurs maîtres. L'année dernière, un de nos étudiants expirait à vingt-deux ans, héroïquement, dans son service, à l'hôpital militaire de Lille ; on a écrit sa vie. Un autre, un ancien, M. le docteur Colombe, un grand chrétien, mourait à Lisieux, fondateur à son compte d'un dispensaire pour les pauvres, à l'imitation de celui qu'il avait vu fonctionner à Lille. On m'en écrit des merveilles. Sa mort fut le deuil de la ville tout entière, qui a donné son nom à une de ses rues. Que de faits à citer encore!

De partout on nous demande des médecins chrétiens, des médecins de chez nous. On leur fait de belles offres, on leur tend les bras : c'est le salut d'un pays. Mais nous n'y pouvons suffire ; et à ces demandes sans fin nous répondons d'ordinaire : Commencez donc d'abord par nous envoyer des étudiants, dont nous ferons des docteurs qui vous reviendront

ensuite hommes de science et de foi. Nous le disons aux pères et aux mères de famille, à qui l'âme de leur fils est chère plus que tout le reste. Nous le disons aux curés : un bon médecin, c'est un vicaire. Nous le disons aux propriétaires chrétiens : Ne pourriez-vous vous cotiser pour donner ou pour avancer seulement à un jeune homme les frais annuels d'études médicales, afin d'assurer plus tard son concours dévoué à la commune que vous habitez ou que vous administrez ? C'est ce que nous appelons des bourses d'étudiants. M. le comte de Caulaincourt en a suscité et recueilli en Normandie. Il ne désespère pas d'en recueillir ailleurs. (*Vive approbation.*)

J'ai fini, Messieurs, puisqu'il faut finir. Et puisque tout rapport au Congrès doit se terminer par des vœux, je propose un premier vœu en faveur de toutes les Facultés Catholiques de France, et en particulier pour l'Institut Catholique de Paris, personnifié dans son Chef si digne de notre admiration et de notre reconnaissance. — Je propose un second vœu pour le recrutement par toute la France, de la Faculté Catholique de Médecine de Lille, ainsi que de ses Écoles annexes d'industrie et d'agriculture. — Enfin je fais un troisième vœu, et celui-ci tout personnel : c'est qu'on veuille bien me pardonner ce trop long plaidoyer *pro domo mea,* en daignant considérer que c'est aussi un plaidoyer pour l'Eglise, notre maison à tous, puisqu'elle est celle de Dieu. (*Salve d'applaudissements.*)

P. S. Les précédentes considérations et renseignements, présentés au congrès de Paris, en 1892, se retrouvent, complétés et mis au courant de nos accroissements depuis cette date, dans la récente et excellente publication illustrée de M. le Pro-Recteur Rambure : NOS MÉDECINS.— *But, Efforts, Résultats.* Une brochure album, in-4°. 24 pages. Lille, imprimerie de la *Croix du Nord,* 1908.

APPENDICE II

Lettre de Mgr le Recteur

A NOSSEIGNEURS LES ÉVÊQUES ET A MESSIEURS LES DIRECTEURS DE SÉMINAIRES, SUR L'UTILITÉ DE L'INSTRUCTION SCIENTIFIQUE DANS LE CLERGÉ.

Préface de la deuxième édition

Cette seconde édition de ma Lettre à NN. SS. les Évêques et Directeurs de Séminaires sur l'Instruction scientifique du Clergé *reproduit la première, en la complétant sur quelques points.*

Un grand mouvement d'opinion s'étant produit sur ce sujet dans l'Église de France, je me suis cru le devoir de rendre de plus en plus précises les explications nécessaires ou désirables pour l'achèvement de ma pensée, la lumière et l'apaisement des esprits, le plus sage et le plus sûr avènement de ce progrès de nos études cléricales.

J'avais projeté d'abord de joindre à cette Lettre quelques extraits choisis de celles qui m'ont été adressées en faveur de l'Instruction scientifique du clergé, par les personnages ecclésiastiques et laïques les plus autorisés de France et de l'étranger. Mais, outre que leur grand nombre m'eût rendu le choix fort difficile, il m'a paru plus sage, plus discret, de n'engager ici personne autre que moi, et de laisser parler seules les raisons de raison. Les raisons d'autorité auront leur jour, s'il plaît à Dieu.

Il est une Autorité suprême, indéfectible, de laquelle je me suis beaucoup inspiré dans ces pages ; à laquelle je les soumets humblement, docilement ; et dont la décision, si elle

daigne se prononcer, ne m'apportera, quelle qu'elle soit, que ce que saint Augustin appelle Gaudium de veritate.

Elle m'apportera encore une autre joie : celle d'avoir, une fois de plus, offert au Maître et Docteur infaillible de la vérité, et au Père très-saint de nos âmes, un témoignage effectif de la respectueuse soumission d'un serviteur et de l'inaltérable dévouement d'un fils.

L. B.

Lille, Hôtel académique,
25 nov. 1898.

Lettre sur l'instruction scientifique dans le clergé.

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Daignez me permettre de placer sous les yeux de vos vénérées Grandeurs quelques considérations d'ordre doctrinal qui me semblent devoir répondre à vos justes préoccupations sur une des nécessités les plus pressantes comme les plus troublantes de l'Église de France dont vous êtes les chefs.

Le sujet sur lequel je prends la respectueuse confiance d'attirer vos attentions, Messeigneurs, est la situation qui résulte pour le clergé de la part insuffisante, croyons-nous, faite dans son instruction aux études scientifiques — sciences physiques et naturelles, — et le péril qui s'ensuit pour l'honneur et la défense de la Religion en ce siècle.

Je vous conjurerai ensuite d'accorder à ces études, non point certes une part première et dominante, mais une part sérieuse dans l'enseignement des Petits et des Grands Séminaires. Puis, désireux, en tout ceci, de n'être que votre serviteur, j'en prendrai, s'il vous plaît, occasion de vous faire connaître les nouvelles dispositions académiques qui facilitent l'accès des grades supérieurs en ces matières, à l'usage et au profit de ceux qui, parmi nous, seraient aptes et appelés à s'y spécialiser et à y devenir des maîtres, dans chacun des sens de ce mot (1).

(1) Je suis grandement redevable, pour tout ce travail, à l'étude très complete qui a été faite sur le même sujet par l'abbé BOULAY, docteur ès sciences, professeur de botanique à l'Université catholique de Lille,

Toutefois ce n'est point directement ni principalement une question scolaire que j'ai l'honneur de vous apporter dans cette Lettre. C'est plus haut que je me place; et l'intérêt supérieur qui me fait pousser vers vous ce cri d'alarme et d'appel, c'est l'intérêt de la science sacerdotale complète, celui de l'exposition et de la défense actuelle de nos divines croyances, celui de la supériorité à reconquérir pour le prêtre dans le domaine intellectuel, celui conséquemment de son action doctrinale et pastorale sur les âmes, qu'il a pour premier devoir de faire arriver à la vérité, pour les faire arriver au salut éternel.

Or, tout cela est en péril dans l'Église de nos jours, et ce péril date de loin. La cause générale en est que l'Eglise a perdu le sceptre des intelligences, jadis porté par elle si magistralement, alors qu'au moyen âge elle était en possession souveraine de la science totale de ce temps. Or il est à remarquer que le jour où ce sceptre commença à glisser de ses mains fut le jour où, au XVIe siècle, au lieu de prendre la tête du mouvement scientifique provoqué par la méthode expérimentale de Bacon, elle se confina exclusivement dans la spéculation, délaissant ou à peu près les sciences d'observation, lesquelles, s'émancipant alors de sa tutelle, s'avancèrent à grands pas, sans elle et bientôt contre elle, à la conquête du monde moderne qui leur appartint désormais sans réserve.

Il est arrivé, en effet, que, par une conséquence naturelle des choses, la science, reine de l'école, est montée de là au pouvoir. Elle ne règne plus seulement sur les intelligences, elle régit les sociétés; et s'il est une prétention qu'élève très haut l'État moderne, c'est bien celle d'être enfin l'Etat né de la science, fondé sur elle, gouvernant par elle et par elle seule, à l'exclusion de l'Église obstinément attardée, comme ils disent, en des errements d'un autre âge, et réfractaire à tout progrès comme à toute liberté.

Ainsi la croyance d'un côté et la science de l'autre; l'Église et le clergé d'une part, l'Ecole et le pouvoir d'autre part : telle est, dans beaucoup d'esprits, la situation religieuse de nos jours. Or je n'en connais pas, je n'en imagine pas d'aussi périlleuse que celle-là.

sous ce titre : *De l'enseignement scientifique dans les Séminaires*. (Lille et Paris, 77 pages in-8°, chez Lefort, 1894.) J'en ai le plus souvent résumé la doctrine et reproduit les conclusions.

De la séparation est née l'hostilité : c'était inévitable. La guerre est déclarée; et, qu'on le veuille remarquer : entre l'Église et le monde moderne, il n'y a pas de cause de conflit plus profonde à cette heure. Ce qui nous divise sur toute chose, ce n'est pas, qu'on le sache bien, une question de parti, c'est une question d'école. La lutte est sur le terrain d'ordre intellectuel. Mais la lutte est inégale. Tandis que tranquillement nous nous retranchons derrière ce qu'ils nomment nos vieux créneaux gothiques, avec nos armes d'un passé cinq ou six fois séculaire, la Science, elle, a bâti ses forts sur toutes les hauteurs de l'esprit humain, forgé des engins nouveaux, et rajeuni son armement pour des combats et des assauts qui bientôt, elle l'espère, auront raison du rempart déjà fort ébranlé de la vieille cité de Dieu.

Les sciences historiques, je le sais, ont été, elles aussi, enrôlées contre nous. Mais, à dire vrai, c'est, avant tout, sur les sciences de la nature, physique, chimie, géologie et paléontologie, astronomie, physiologie, biologie, anthropologie, que l'antichristianisme compte pour assurer sa victoire. Aussi bien, est-ce à s'emparer de cette position décisive qu'appelait déjà ses adeptes, il y a près de trente ans, un des prophètes de la prétendue religion de l'avenir : « Nous autres, philosophes et théologiens critiques, écrit Frédéric Strauss, nous avions beau décréter la fin du miracle et de la vieille foi, notre sentence restait sans écho, parce que nous n'avions pas pour mettre à la place une force qui pût y suppléer. La science de la nature a montré cette force; elle a ouvert la porte par laquelle une postérité plus heureuse doit chasser le surnaturel à jamais. C'est donc là, c'est à la science de la nature qu'il faut aller et qu'on ira, là où les fanions flottent joyeux au gré des vents (1). »

Si là est le point d'attaque, n'est-ce pas là conséquemment que doit se porter la défense? Or à cela il y a urgence, car voici que l'ennemi reçoit chaque jour du renfort des masses profondes qui vont grossir ses rangs, en désertant les nôtres. Maîtresse de l'École, maîtresse du Pouvoir, la Science séparée aura bientôt fait de mettre la main sur le Peuple, flatté d'ailleurs par elle dans ses instincts d'orgueil et ses convoitises d'affranchissement moral et religieux. C'est de la science po-

(1) David Friedrich STRAUSS : *Der alte und der neue Glaube* (l'Ancienne et la Nouvelle Foi), § 54, Leipzig, 1872.

pulaire, mais de la science sans Dieu, que chaque jour apportent aux foules des villes et des campagnes, aux ouvriers de l'atelier et de l'usine, aux oisifs du cabaret comme du salon, aux jeunes filles comme aux jeunes hommes, ces milliers de journaux et ces centaines de revues de vulgarisation qui s'adressent à des esprits incapables de contrôler leurs affirmations et fatalement voués par nature et éducation à devenir une proie.

Ainsi, tandis que les intelligences cultivées se laissent séduire par le prestige des idées et des systèmes d'idées, les masses, moins éprises des idées que des faits, sont fascinées par les merveilles d'application scientifique qui éclatent aux yeux et qui sont en train de transformer le globe. C'est l'entraînement universel. Les simples eux-mêmes n'y échapperont pas ; et il ne servirait de rien de nous le dissimuler : le nombre est grand, de plus en plus grand, des âmes, même parmi le peuple, qu'inquiètent et troublent ces discussions courantes sur le dissentiment soi-disant irréductible entre la science et la foi, la nature et la Bible, et qui succombent au doute et à l'incrédulité, faute peut-être d'avoir trouvé quelque part la réponse autorisée qui leur eût apporté la lumière et le salut.

* * *

Or cette réponse salutaire, cette réponse à l'erreur, de qui l'attendent-ils, de qui ont-ils le droit de l'attendre, sinon du prêtre qu'avec raison ils tiennent pour le dépositaire, le dispensateur et, au besoin, le vengeur de la vérité, où qu'elle soit ? Mais, à ce droit indéniable qu'ils ont à l'apprendre de nous, correspond pour nous le droit de la savoir pour eux ; et ainsi entrons-nous dans le fond pratique de la question qui pèse d'un poids si lourd sur l'avenir de l'Église, et dès lors, sur la conscience de ceux qui en ont le souci.

D'abord, et avant toute question de controverse, qui ne voit quelle influence et quelle autorité obtiendrait, dans une paroisse de ville ou de campagne, un prêtre instruit, possédant des connaissances suffisantes en cosmographie, botanique, zoologie, géologie, physique, hygiène, chimie pratique, agronomie, ayant de chacune de ces sciences de simples notions, si l'on veut, mais des notions exactes, qui le feraient écouter avec sécurité ; s'assurant déjà par là une supériorité dont il

userait au besoin pour l'honneur de son ministère et le service des âmes ; capable, lui, ministre de Dieu, d'expliquer l'œuvre de Dieu, non seulement l'œuvre de la grâce, mais l'œuvre de la nature; faisant tourner sa science au profit de la foi, menant les esprits de l'une à l'autre par les mêmes voies de confiance et de docilité; passant ainsi sans secousse du livre de la création au livre de la révélation; obtenant pour son savoir les respects de ceux même qu'il n'aurait pas encore conquis à ses croyances; disposant déjà les esprits par sa conversation à venir entendre ensuite sa prédication; et parfois même se souvenant de l'exemple de l'illustre Euler qui, comme lui-même le rapporte, n'eut pas de moyen plus efficace pour ramener au pied de sa chaire ses paroissiens de Riecken, je crois, que de leur expliquer le monde tel que Dieu l'a fait, et tel que la science le comprend, d'accord avec la foi (1).

Mais ces connaissances précieuses ne sont pas seulement pour le prêtre chose facultative et surérogatoire, affaire de pur agrément, ou tout au plus utile mais secondaire instrument d'influence pour son ministère des âmes. Elles touchent fréquemment et de près à son enseignement religieux et doctrinal, et tel est le grand côté par lequel l'importance de l'instruction scientifique se révèle à tous les yeux.

Elles sont sans nombre aujourd'hui les questions mixtes où la science des choses de Dieu se trouve connexe et mêlée à la science nécessaire des choses de la nature. Comment, par exemple, le prêtre sera-t-il en mesure d'aborder pleinement et de traiter pertinemment le dogme de la création, de l'origine de l'homme et de l'espèce humaine, sans rencontrer en face de soi cet évolutionnisme dont on a écrit justement :

(1) M. le baron de Barante dans ses *Études historiques et biographiques*, *Notice sur la ville de la Roche-sur-Yon*, raconte qu'en 1808, ayant fait une halte en Vendée, au retour d'un voyage d'Espagne, Napoléon parlait aux prêtres vendéens ce « langage pétri de raison et de sens pratique » :

« Il expliqua ce que, selon ses idées et ses intentions, devait être un curé de village, quelle considération et quelle influence il était destiné à avoir; comment il lui convenait d'être le tuteur et le conseiller de ses paroissiens; le vrai juge de paix du canton; *qu'il fallait, dans les séminaires, donner aux jeunes prêtres des notions de droit, de médecine et d'agriculture, afin que le curé fut consulté sur toute chose par les paysans;* qu'il serait le meilleur distributeur des aumônes et le père des pauvres; qu'ainsi les curés exerceraient une salutaire puissance bien préférable à celles qu'avaient autrefois les seigneurs. »

« L'histoire des sciences et de la philosophie n'offre peut-être pas d'exemple d'une idée, ou, si l'on veut, d'une hypothèse, ayant exercé une influence comparable à celle de l'hypothèse transformiste dans la seconde moitié de ce siècle (1). » Comment de même aborder la question de l'âme et de sa liberté, sans se trouver aux prises avec le positivisme et le déterminisme universel? Et s'est-il illusionné, le grand cardinal anglais, Newman, qui a écrit : « L'extension calme et menaçante du positivisme, ses transformations successives, son évolution logique et rapide vers le nihilisme, constituent un phénomène plus vaste et plus redoutable que l'explosion de la plus audacieuse hérésie? » Comment entrer dans la discussion de l'âge de l'homme et de l'âge du monde, sans y porter la connaissance de la cosmologie, de l'anthropologie? Et, pour l'étude de l'âme, qui ne sait la grande place que la physiologie a prise aujourd'hui dans la psychologie? De même dans le domaine de la théologie. J'ose dire que, depuis le dogme fondamental de l'existence de Dieu jusqu'à celui de l'Eucharistie, il n'est presque pas un seul des articles de notre Symbole qui n'ait avec les sciences physiques et naturelles quelque point de contact.

Ces points de contact, un jour ou l'autre, on les rencontre, on s'y heurte. On les a évités dans les études du séminaire, on les retrouve par la lecture dans les livres, par la conversation dans le monde. Il en peut naître dans l'esprit des surprises troublantes. Il en peut naître pour la foi des scandales mortels. Mais, en tout cas, il en surgit, chez beaucoup de chrétiens, des questions inquiétantes auxquelles le prêtre qui a charge d'âmes ne peut se dérober. Si à ces difficultés inévitables il ne sait pas apporter des solutions suffisantes, il est

(1) M. Duilhé de Saint-Projet. *Apologie scientifique de la foi chrétienne*, 4e édition, 1897, p. 286.

Nous renvoyons volontiers à cet excellent ouvrage, dont la dernière édition 1897, « mise au niveau des plus récents progrès de la science », fut comme le testament du savant auteur qui daigna nous en adresser l'hommage avec ces deux mots d'adieu : *Novissima scripta!*

« Origine et formation de l'univers matériel, problème cosmique, écrit-il dans sa préface, — origine et développement de la vie, problème biologique; — origine, nature, histoire, destinée de l'homme, problème anthropologique : tous les conflits entre les sciences de la nature et la foi chrétienne, toutes les questions d'intérêt suprême soulevées par notre siècle et si passionnément poursuivies encore à cette heure sont dans ce livre. » Préface, p. XIV.

déchu de son prestige et de son autorité. On pourra le vénérer encore, on ne le consultera plus. Il restera encore le pasteur, il ne sera plus le docteur. Son enseignement religieux en recevra, dans son crédit, une atteinte sérieuse. Et comme, en définitive, sur ces questions capitales, il faut sortir du doute et savoir à quoi s'en tenir, la réponse qu'il n'aura pu faire on la demandera à d'autres. On interrogera l'instituteur de l'école laïque ou le médecin matérialiste du lieu; on en croira son journal ou l'article de sa Revue, et c'est la science sans Dieu qui bénéficiera finalement du silence du ministre de Dieu. Lui, pendant ce temps-là, isolé dans son presbytère, sans communication avec les idées qui préoccupent ceux de ses paroissiens qui lisent et qui raisonnent, n'aura plus qu'à gémir sur la désertion des esprits qu'il n'aura pas su retenir sous sa houlette.

On allèguera apparemment que le prêtre a assez à faire d'être un théologien, sans qu'il lui soit nécessaire et même possible d'être en même temps un physicien et un naturaliste. Sans doute la philosophie et la théologie seront et demeureront toujours les *premières sciences* du prêtre. Peut-il en être d'autre sorte? En quel esprit raisonnable a pu jamais tomber la pensée sacrilège de les faire descendre du rang suprême où les ont placées l'Eglise, les âges chrétiens, le génie des maîtres, et, de nos jours, les Instructions lumineuses du Docteur universel? Est-ce que la philosophie, est-ce que la théologie n'ont pas une prééminence et une prédominance inaliénables dans la formation intellectuelle du prêtre? Est-ce que ce n'est pas à ces deux sciences que doivent se coordonner, se subordonner, pour lui, toutes les autres connaissances, de quelque ordre qu'elles soient? Est-ce que la science elle-même n'emprunte pas nécessairement à la philosophie ses principes, ses méthodes, tous ses procédés de dialectique? Et si la philosophie est le flambeau de la science, la théologie, pour le chrétien, n'en est-elle pas la règle? J'ai honte d'insister.

De plus, est-ce que je vais demander à tous les futurs prêtres de se spécialiser dans les sciences physiques et naturelles? Est-ce qu'ils en ont le temps, l'aptitude, la vocation, les forces? Rien de cela n'est nécessaire, ni même désirable, utile. Aussi bien, pour la très grande majorité d'entre eux, l'intelligence et la défense de la vérité chrétienne, qui est le but premier de l'étude scientifique, en sera aussi la mesure. Mais encore, cette mesure, faut-il qu'ils la remplissent. Nous entendons bien qu'au regard de la théologie, la science de la na-

ture ne soit qu'un auxiliaire, mais encore entendons-nous que, cet auxiliaire, elle ne peut raisonnablement s'en passer aujourd'hui, si elle veut sérieusement assurer ses victoires sur l'incrédulité.

C'est qu'en effet, personne ne l'ignore, on distingue deux parties dans la théologie. Il y a une partie générale et fondamentale, telle que la dogmatique, et celle-là est immuable. Il y a, au service du dogme, pour sa défense, une partie spéciale, c'est l'apologétique; et celle-là, soit dans son objet, soit dans sa forme, doit tenir compte du besoin variable des esprits selon les temps et les lieux. Nous sommes dans un de ces temps-là. Au commencement de l'époque moderne le terrain de la lutte était encore théologique, plus tard il devint philosophique; dans la seconde moitié de ce siècle, il est surtout scientifique. En face de l'objection ainsi transformée, les arguments métaphysiques ont beau faire : ils ne portent plus aujourd'hui. C'est sur le terrain des faits qu'il faut descendre avec elle, pour que la réponse soit recevable, et d'abord pour qu'elle soit comprise (1).

Un de nos malheurs d'aujourd'hui, c'est que nous et nos adversaires nous ne parlons plus la même langue. Nous ne comprenons plus leurs livres, ils ne comprennent plus les nôtres. Nous sommes non avenus pour eux, ils sont non existants pour nous. Qui fera le rapprochement? Qui fera le grand pas vers eux, pour qu'ils le fassent vers nous? Sera-ce un grand génie, une grande école, une nouvelle ou une ancienne institution de l'Église? Tous les esprits élevés de notre époque l'ont appelé de leurs vœux, depuis le P. Lacordaire et le P. Gratry jusqu'à Mgr d'Hulst, de haute mémoire. Tous les catholiques, tous les prêtres au courant des besoins de leur temps doivent prier pour cela.

Mais personne assurément n'a plus fait à cet égard que le Pape Léon XIII. Ce grand promoteur de toute science devait

(1) SS. Leonis PP. XIII. *Epist. ad Maurit. d'Hulst*, 20 mai 1887 : « Congressus Doctorum catholicorum habet nunc fortassis quàm ullis retro temporibus opportunitatem. Si quidem rationalismi et naturalismi autores, metaphysicæ refutationem experti, mutato genere locoque certaminis, malunt jam è rebus quæ intelliguntur ad eas quæ cernuntur descendere. In primis conantur adversus mundi Opificem auctoremque naturæ Deum naturam ipsam percontari ac propemodum sollicitare repugnantem. »

l'être d'abord de la science ecclésiastique. Mais en se faisant premièrement, comme c'était sa mission propre, le restaurateur de la philosophie et de la théologie scolastiques, il savait que ni l'une ni l'autre n'avaient pu tout connaître ; et que, tandis que celles-ci sont, depuis des siècles parvenues à leur point culminant, les sciences naturelles ont reçu des accroissements et apportent chaque jour au monde des notions et des conquêtes qui doivent être prises en considération. Quand il recommande la fidélité aux procédés de l'École, le grand Pape a soin d'ajouter « qu'il n'entre point dans sa pensée de proposer à notre imitation certaines théories des docteurs d'autrefois aujourd'hui démenties par la science moderne (1) ». Il insiste sur l'accord possible et même facile, estime-t-il, à établir entre les sciences de la nature et la philosophie scolastique, moyennant que celle-ci soit convenablement exposée. Et il demande comme une chose de nécessité pressante que, « pour la défense de l'Église, le clergé soit armé d'une science non commune et ordinaire, mais variée, étendue, embrassant la philosophie, les sciences physiques et historiques (2) ». Parlant de saint Thomas, il veut « qu'à son exemple les docteurs catholiques s'appliquent avec zèle à l'étude des sciences de la nature, mères d'inventions si admirables et si utiles (3) ».

(1) Encycl. *Æterni Patris*. SS. DD. Leonis PP. XIII. Constit. et Acta. Edit. Desclée, t. I. 4 august. p. 107 : « Si quid enim est à doctoribus scholasticis vel nimiâ subtilitate quæsitum, vel parùm consideratè traditum, si quid cum exploratis posterioris ævi minùs coherens, vel denique quoquo modo non probabile, id nullo pacto est ætati nostræ ad imitandum proponi. »

(2) Encycl. ad Episc. Italiæ : *Etsi nos*, 15 fév. 1882, p. 261. « Fidei catholicæ defensio, in quâ laborare maximè sacerdotum debet industria, et quæ est tantoperè his temporibus necessaria, doctrinam desiderat non vulgarem neque mediocrem, sed exquisitam et variam ; quæ non modo sacras, sed etiam philosophicas disciplinas complectatur, et physicorum sit atque historicorum tractatione locuples. »

(3) Encycl. *Æterni Patris*, 4 aug. 1873, p. 106 : « Scholastici intellexerunt nihil esse philosopho utilius quàm naturæ arcana diligenter investigare et in rerum physicarum studio diù multumque versari. Quod et facto suo confirmarunt S. Thomas, B. Albertus Magnus, aliique scholasticorum principes.

Item. Allocutio *ad catholicos scientiarum cultores* ; 7 mars 1880, t. I, p. 143. — « Sancti Thomæ Aquinatis et in hoc exemplum secuti, in rerum naturalium consideratione strenuè adlaboretis ; quo in genere nostrorum temporum ingeniose inventa et utiliter ausa, sicut jure admirantur æquales, sic posteri perpetuâ commendatione et laude celebrabunt.

Item. Epistol. *ad M. d'Hulst*, 30 mai 1887, t. I, p. 265.

Item. Motu proprio *de vaticanâ speculâ astronomicâ* : « Sancta mater

Ceux-là donc sont les sages, parmi les théologiens, qui, s'efforçant de rattacher le présent au passé et d'appliquer les théories anciennes aux faits nouveaux, savent faire un triage dans l'héritage du passé, laissant tomber les parties ruineuses de l'édifice pour en conserver les parties fondamentales et solides. Et ceux-là ne se trompent pas, qui disent que « si saint Thomas revenait parmi nous, il commencerait, sans rien répudier de la sagesse antique, par s'installer dans nos laboratoires pour s'initier aux découvertes de la science moderne, avant de reprendre la composition et la publication d'une Somme nouvelle ».

Et c'est bien dans les séminaires que le grand Pontife demande que se fassent ces études subordonnées, comme de juste, mais annexes et connexes à celles de la philosophie et de la théologie scolastiques. Il écrit, le 15 février 1882, aux évêques d'Italie : « En un temps de grande activité des esprits, comme le nôtre, il ne faut pas perdre de vue les heureuses découvertes et les progrès utiles qui se produisent de toutes parts, surtout quand on voit les efforts que font les impies pour s'armer de tous ces progrès contemporains contre les vérités divinement révélées. C'est pourquoi, Vénérables Frères, faites tout votre possible pour que la jeunesse du sanctuaire, non seulement soit plus versée dans l'étude des choses de la nature, mais encore spécialement pourvue de ces connaissances qui touchent de près à l'interprétation et à l'autorité des Saintes Écritures (1). » Et dans une autre Lettre, du 4 janvier 1887, à l'archevêque de Catane : « Je vous félicite du dessein que vous avez formé d'établir, dans le collège bénédictin de Saint-Anselme, un cours de deux années pour l'enseignement de la philosophie suivant saint Thomas, et des sciences physiques et mathématiques. Le caractère des temps pré-

Ecclesia ne illas quidem neglexit disciplinas quæ in naturæ ejusque virium exploratione versantur. Scholas namque condidit et musea instruxit, quo penitiùs illas juventus addisceret, etc. »

(1) Encycl. *ad Episc., Italia*, 15 fév. 1882. t. I, p. 262. — « Quoniam in tanto ingeniorum cursu plura sunt sapienter et utiliter inventa, quæ minus decet non habere perspecta, præsertim cum homines impii quidquid incrementi affert dies in hoc genere, tanquàm nova tela in veritates divinitus traditas intorquere consueverint, date operam, venerabiles Fratres, quantum potestis, ut alumna sacrorum juventus non modo sit ab investigatione naturæ instructior, sed etiam iis artibus apprime erudita, quæ cum sacrarum Litterarum vel interpretatione vel auctoritate cognationem habeant. »

sents demande ce complément, de telles connaissances étant plus que jamais nécessaires au sein d'un si grand mouvement d'études et, ce qui pis est, parmi un tel débordement d'erreurs. La première cause en est dans le devoir de défendre les vérités de raison et de foi; la seconde, dans le devoir de ne pas laisser ce champ ouvert à nos seuls ennemis, qui sans cesse y cherchent des armes pour combattre les vérités de l'ordre naturel ou révélé (1). »

Je n'ignore pas toutefois que déjà des efforts ont été faits dans ce sens dans plusieurs de nos petits séminaires français. C'est une justice que je leur dois; c'est une reconnaissance aussi pour l'exemple donné par eux à nos maisons secondaires ecclésiastiques. Mais à côté de celles-là, dont le nombre, hélas! est petit, combien d'autres où l'on n'a rien organisé, où l'on n'a rien tenté, où l'on ne veut rien tenter, et où l'on va s'étonner, se scandaliser presque, de ce qu'on ait pu leur adresser cet appel!

Même justice à rendre aux essais partiels tentés dans les grands séminaires. Je sais que, dans le cours des études théologiques, on a soin de rejeter à la fin de chaque thèse et de sa démonstration l'exposé des objections de l'ordre scientifique, suivi d'une brève réfutation donnée par le livre ou le maître. Dieu me garde de laire le procès à ces maîtres vénérés! Mais qu'ils me permettent de leur demander s'il n'y aurait pas mieux à faire; et si c'est dans ces quelques lignes d'exposition et de réponse que l'élève sera capable de saisir et d'embrasser l'ensemble d'une théorie dont il entend parler peut-être pour la première fois? Est-il permis d'isoler telle conclusion fragmentaire de tout le système de faits, de déductions et de lois dont se compose une science? Peut-on juger de l'erreur de telles et telles conséquences sans la connaissance des principes desquels ces conséquences sont ou se disent les corollaires? En un mot, toute controverse scienti-

(1) Epist. *ad Archiep. Cataniens.* 4 janv. 1887, t, II, p. 252. — « L'indole dei tempi richiedeva questa aggiunta (delle scienze fisiche et matematiche), poiche siffate discipline si sono rese pià che mai necessarie in mezzo a tanto movimento di studi e, quel che è peggio, fra tanta colluvie di errori : la prima per difendere le veritá della ragione et della fede; le altre, per non lasciare quel campo aperto solo ai nemici, che da esse traggono copiose armi ad oppugnare molti veri sia rivelati sia naturali.

fique n'a-t-elle pas pour condition préalable l'intelligence des sciences engagées dans le débat?

C'est un autre inconvénient, je dirai même une injustice. de ne présenter ainsi la science que sous l'aspect de la négation, par essence et par destination. des vérités de notre foi. Par elle-même, la science n'a rien de commun avec l'impiété. Et c'est un faux zèle que celui qui s'emporte contre elle en déclamations déplacées, lesquelles. on en conviendra, ne sont guère de nature à combler le fossé que l'esprit moderne s'efforce de creuser entre la raison et la religion, ces deux filles de Dieu.

Le chrétien. et à plus forte raison le prêtre, a mieux à faire assurément que de dénigrer la science. il la doit honorer. Ce n'est pas seulement pour lui affaire de tactique et d'habileté, c'est affaire de dignité : il ne doit pas ressembler en cela aux ennemis de sa foi à qui nous reprochons justement de blasphémer ce qu'ils ignorent. Sans doute les incertitudes et les obscurités ne manquent pas dans la science; il ne faut pas jurer sur sa parole en aveugle, ni la croire sur la seule autorité de son nom. En vertu de sa méthode même, elle appelle le contrôle et doit fournir ses preuves. Mais d'autre part, ce serait un non moindre aveuglement de nier à priori les résultats acquis, d'écarter systématiquement des faits constants, justifiés par des expériences multiples qui permettent de leur attribuer la valeur d'une loi. Remarquons bien que ce qui est erroné et pernicieux ce n'est pas la science elle-même, mais la philosophie parasite qui en usurpe le nom pour bénéficier de son autorité, en tirant des faits observés des conclusions athées qui ne s'en déduisent pas. La vraie sagesse ici consistera donc à savoir discerner ce qu'il faut accepter, ce qu'il faut rejeter, ce dont il faut douter, jusqu'où l'on peut s'avancer, là où il faut s'arrêter, dans les limites du vrai, sur ces frontières communes où Croyance et Science peuvent marcher de pair en se donnant la main.

Les études que je réclame pour le jeune clergé porteraient-elles ombrage à ceux qui le dirigent, comme suspectes d'incliner les esprits au naturalisme et au matérialisme? Je ne puis le craindre, car, quoi qu'on puisse dire, ils ne sont pas dans nos rangs ceux qui « regardent comme un monstre un homme ayant deux yeux, l'œil de la science et l'œil de la foi ». Sans doute, il y aura des précautions à prendre. Il faudra d'abord que ces études soient circonscrites dans des limites

qui ne leur permettent pas de prévaloir sur le temps et l'importance dus aux études proprement ecclésiastiques. Il faudra de plus que ces études de l'ordre naturel trouvent à côté d'elles un double contrepoids : contrepoids moral et religieux dans une vie spirituelle d'autant plus abondante; contrepoids intellectuel dans l'étude supérieure des sciences de l'esprit : la philosophie, science des principes ; la théologie, science de Dieu. Et puis, Dieu est-il absent de la contemplation approfondie de son œuvre visible?

Ici encore que les vénérables gardiens de l'intégrité de la foi et de la vie sacerdotale se détrompent et se rassurent! Qu'ils considèrent d'abord que ce n'est pas la science elle-même qui est matérialiste ou athée, mais les hommes et les livres qui, hélas ! en ont eu le monopole jusqu'à ce jour. Que ce monopole usurpé leur soit enfin ravi. Qu'au lieu d'être enseignée par ces livres ou ces maîtres de la libre pensée, la science soit apprise à l'école de professeurs aussi orthodoxes que savants, et elle redeviendra ce qu'elle est par destination : un hymne au divin Créateur de la nature. Ces études, elles aussi, sont des études sacrées, car Dieu s'y révèle admirable, adorable et aimable dans son ouvrage, au terme de chaque observation et démonstration. Et quelquefois on l'y surprend si proche et si manifeste qu'avec Linné on sent passer sur soi comme l'ombre de sa face, et qu'avec lui on s'écrie : *Vidi et obstupui!* Ainsi, en faisant rentrer Dieu dans ce domaine élevé, nous le ferons rentrer chez lui, et l'enseignement religieux de la science aura pour premier bienfait de rendre la Science religieuse elle-même.

Uu autre de ses bienfaits sera de raffermir la foi, bien loin de l'ébranler. Les solutions cherchées, les solutions trouvées, seront nécessairement des solutions chrétiennes : elles ne peuvent être d'autre sorte. En douter serait faire injure à la parole de Dieu. Ainsi, sans rien enlever à l'acte de foi de son motif surnaturel, qui en est l'essence et qui en fait le mérite, elles lui apporteront une confirmation de grand prix. « Celui qui ne se laissera pas décourager par la fatigue de l'ascension sera bien dédommagé par la vision lumineuse qui l'attend au sommet, écrivait un prêtre savant au terme de sa carrière. C'est là sur ces hauteurs qu'il distinguera l'avenue qui sert de communication entre la science positive et la religion révélée. Et là, à mesure qu'il montera, voyant le jour se faire, les vérités s'harmoniser, les chères

croyances de la foi s'éclairer de nouvelles splendeurs, il sentira ce cri s'échapper de son cœur : « Oh! la lumière! quelle ivresse (1)! » De même l'éloquent évêque de Tulle : « Ceux qui redoutent les pays splendides de la croyance, et qui ne veulent relever que de leur libre pensée, prétendraient vainement à l'allure audacieuse du chrétien, sur ce terrain de l'investigation scientifique. Ce qui fait la force et la liberté du génie chrétien dans ses recherches, c'est sa complète certitude que rien ne lui est hostile dans l'univers créé. Les axiomes, les lois, les faits intellectuels, les faits de l'ordre physique, tout est un fragment de l'hymne en l'honneur de son Symbole (2). »

* * *

Reste finalement la question d'organisation. Il ne m'appartient pas d'y entrer, Messeigneurs, votre sagesse y pourvoira; et il est d'ailleurs évident que cette organisation devra se diversifier suivant la diversité des milieux et des ressources. Disons seulement que, pour être complète, elle devra comprendre deux choses : 1° la distribution de l'enseignement 2° la formation des professeurs (3).

(1) M. Duilhé de Saint-Projet. Fin de la préface de la 4e édition.

(2) *Un évêque d'autrefois, Mgr Berteaud* par l'abbé Breton, ch. iv, § 2. p. 251.

(3) Sur ce double objet, pour plus de développement, voir la brochure de M. Boulay : *L'Enseignement scientifique dans les Séminaires*. 2e partie.

S.S. Léon XIII, dans son Encyclique *Providentissimus Deus*, 18 nov. 1893, demande et suppose dans le professeur d'Écriture sainte cette connaissance des sciences de la nature : « Sacræ Scripturæ doctori cognitio naturalium rerum bono erit subsidio, quo captiones in divinos Libros instructas facilius detegat et refellat. Nulla quidem theologum inter et physicum vera dissensio intercesserit, dum suis uterque finibus se contineant, etc. Ea quæ speculatores naturæ certis argumentis certa jam esse affirmarint, interpres ostendere debet nihil Scripturis recte explicatis obsistere, etc. » (*Acta*, t. V, p. 219).

Le Séminaire des philosophes à Issy, près Paris, celui de Lyon également, sont très bien organisés à cet égard. Aux Etats-Unis, les Séminaires de Baltimore et de Boston, dirigés par les Sulpiciens, possèdent un cours de philosophie de deux années dont chacune a son programme scientifique distinct. Dans la première, les élèves suivent un cours spécial de géologie, de chimie ou d'astronomie, complétant les études commencées au collège. La deuxième année est consacrée en-

. . . .

Ici se plaçaient, dans la présente Lettre, les détails technique pour l'organisation des études et l'obtention des certificats de licence ès sciences. Elle se terminait ainsi :

Ces études ainsi réglées et hiérarchisées, du petit et grand séminaires jusqu'à l'Université, porteront bientôt leurs fruits. Des hommes sortiront de là préparés et formés à différents degrés.

Il y aura d'abord, et ce sera nécessairement le grand nombre, ceux qui n'y auront puisé que les notions communes, mais, en fin de compte, égales sinon supérieures encore à celles qu'ils trouveront dans leur entourage ordinaire, où qu'ils soient.

Il y en aura d'autres, les professeurs, ceux qui, mieux doués, choisis, plus attirés par goût ou par devoir vers ces études, les auront conséquemment approfondies davantage, leur auront demandé des grades plus élevés, les auront ensuite propagées dans l'enseignement ; et, par la parole et l'exemple, en auront inspiré le zèle à des disciples formés à leur école.

Il y aura aussi, nous en avons la confiance, les spécialistes, les grands savants ; ceux qui à ce titre deviendront, par la parole ou le livre, les défenseurs compétents et autorisés de la foi ; ceux qui, sur l'une ou sur l'autre de ces diverses branches d'études, s'élèveront à la notoriété, à la célébrité, qui y conquerront un nom, qui y auront leur place marquée dans les académies, et dont l'Église comme la science pourra se glorifier, ainsi qu'elle le fait de ces prêtres qui, sous le nom de Haüy, de Nolet, de Lacaille, de Jean Chappe d'Auteroche et d'autres, lui ont été un honneur au siècle précédent.

« Ah! si nous comprenions bien notre force à nous catholiques, s'écriait encore M[gr] Duilhé de Saint-Projet, si nous savions nous jeter hardiment dans cette mêlée, prendre la place qui nous convient à la tête de ce mouvement souvent désordonné, mais si puissant, de la pensée moderne, de la science moderne! Seuls nous avons le point d'appui et le levier : la foi, voilà le point d'appui ; les procédés traditionnels de la saine dialectique, voilà le levier. Que faut-il de plus?

tièrement à la biologie générale. Outre les heures de classe régulière, les meilleurs élèves de philosophie-sciences ont à leur disposition, pendant quatre heures par semaine, un laboratoire pour leurs expériences personnelles sous la surveillance du maître.

Puissé-je être entendu de ceux qui dirigent la haute éducation intellectuelle. et qui préparent la double culture religieuse et scientifique des temps prochains! »

Que Vos Grandeurs, Messeigneurs. veuillent donc bien prendre la tête de cette nécessaire action, à laquelle tout les convie, et elles auront accompli une des choses les plus utiles qui se puissent faire présentement pour l'Église de France. C'est l'humble et ardente prière que je leur adresse en terminant. On a beaucoup dit que l'instruction du clergé était uniquement littéraire dans le petit séminaire, exclusivement théologique dans le grand, mais que, ni dans l'un ni dans l'autre. elle n'était ni ne voulait devenir scientifique : on ne pourra plus le dire quand ce nouvel étage aura enfin complété et couronné l'édifice. Un mouvement ascensionnel se produira chez nous dans le niveau intellectuel. auquel correspondra l'élévation égale du niveau religieux. Nous ne serons plus des étrangers dans cette société contemporaine dont nous aurons épousé les ardeurs légitimes pour tout ce qui fait son effort, son progrès, son admiration et sa gloire. Une meilleure situation peut encore sortir de là pour le sacerdoce, plus honoré et dès lors plus écouté des peuples. L'Église recevra de nous des services nouveaux. En nous tenant plus près des esprits, nous serons plus près des âmes. Dieu rentrant dans la science y fera rentrer avec lui le respect de sa parole, de ses mystères, et de sa loi. La religion mieux défendue en sera plus aimée, la vérité mieux connue, la paix entre les esprits plus possible et plus prochaine. Enfin l'on aura compris qu'au sein de tant de ténèbres amoncelées par la fumée qui monte du puits de l'Abîme, ce n'est pas trop de tous les rayons convergents de la science et de la foi pour éclairer la route qui nous conduit à Dieu.

TABLE ANALYTIQUE

I. ANNÉE ACADÉMIQUE 1887-1888

Nomination pontificale de Mgr le Chancelier et de Mgr le Recteur.

II. ANNÉE ACADÉMIQUE 1889

III. ANNÉE ACADÉMIQUE 1890

IV. ANNÉE ACADÉMIQUE 1891

DISCOURS DE RENTRÉE : **Un réveil de l'idée religieuse.**

V. ANNÉE ACADÉMIQUE 1892

DISCOURS DE RENTRÉE : **Les deux Enseignements.**

VI. ANNÉE ACADÉMIQUE 1893

DISCOURS DE RENTRÉE : **Études et Étudiants.**

VII. ANNÉE ACADÉMIQUE 1894

DISCOURS DE RENTRÉE : **L'Éducation aux Facultés.**

VIII. ANNÉE ACADÉMIQUE 1895

DISCOURS DE RENTRÉE : **Christianisme et athéisme.**

IX. ANNÉE ACADÉMIQUE 1896

DISCOURS DE RENTRÉE : **Accroissements et services, nos deuils.**

X. ANNÉE ACADÉMIQUE 1897

DISCOURS DE RENTRÉE : **L'extension universitaire.**

XI. ANNÉE ACADÉMIQUE 1898

DISCOURS DE RENTRÉE : **Trois fonctions de l'Université.**

XII. ANNÉE ACADÉMIQUE 1899

DISCOURS DE RENTRÉE : **Violences et constance.**

XIII. ANNÉE ACADÉMIQUE 1900

DISCOURS DE RENTRÉE : **Les deux Frances.**

XIV. ANNÉE ACADÉMIQUE 1901

DISCOURS DE RENTRÉE : **Proscriptions. Jeunes tombes.**

XV. ANNÉE ACADÉMIQUE 1902

Discours de rentrée : **Lutte de doctrines. L'apostolat.**

XVI. ANNÉE ACADÉMIQUE 1903

Discours de rentrée : **La Persécution, les Expulsions.**

XVII. ANNÉE ACADÉMIQUE 1904

Discours de rentrée : **Dieu nous est bon.**

XVII. ANNÉE ACADÉMIQUE 1905

Discours de rentrée : **L'année funèbre.**

XIX. ANNÉE ACADÉMIQUE 1906

Discours de rentrée : **Le Trentenaire de l'Université.**

XX. ANNÉE ACADÉMIQUE 1907-1908

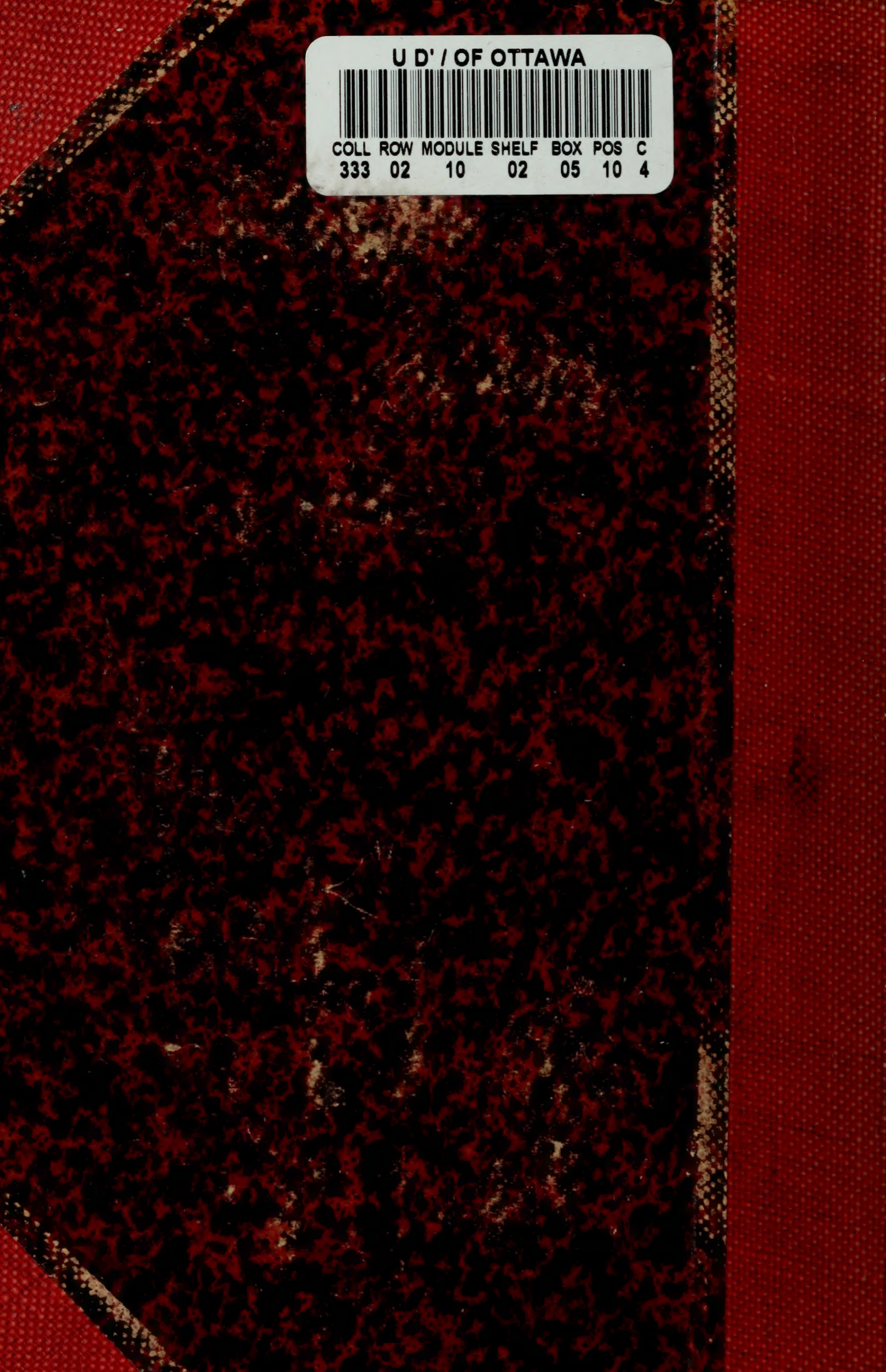
Discours de rentrée : **L'Encyclique Pascendi.**

APPENDICES



TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie — MESNIL (EURE).


a39003 001074102b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 10 02 05 10 4